

2013 | RAPPORT ANNUEL
DE LA ZONE FRANC

AFRIQUE

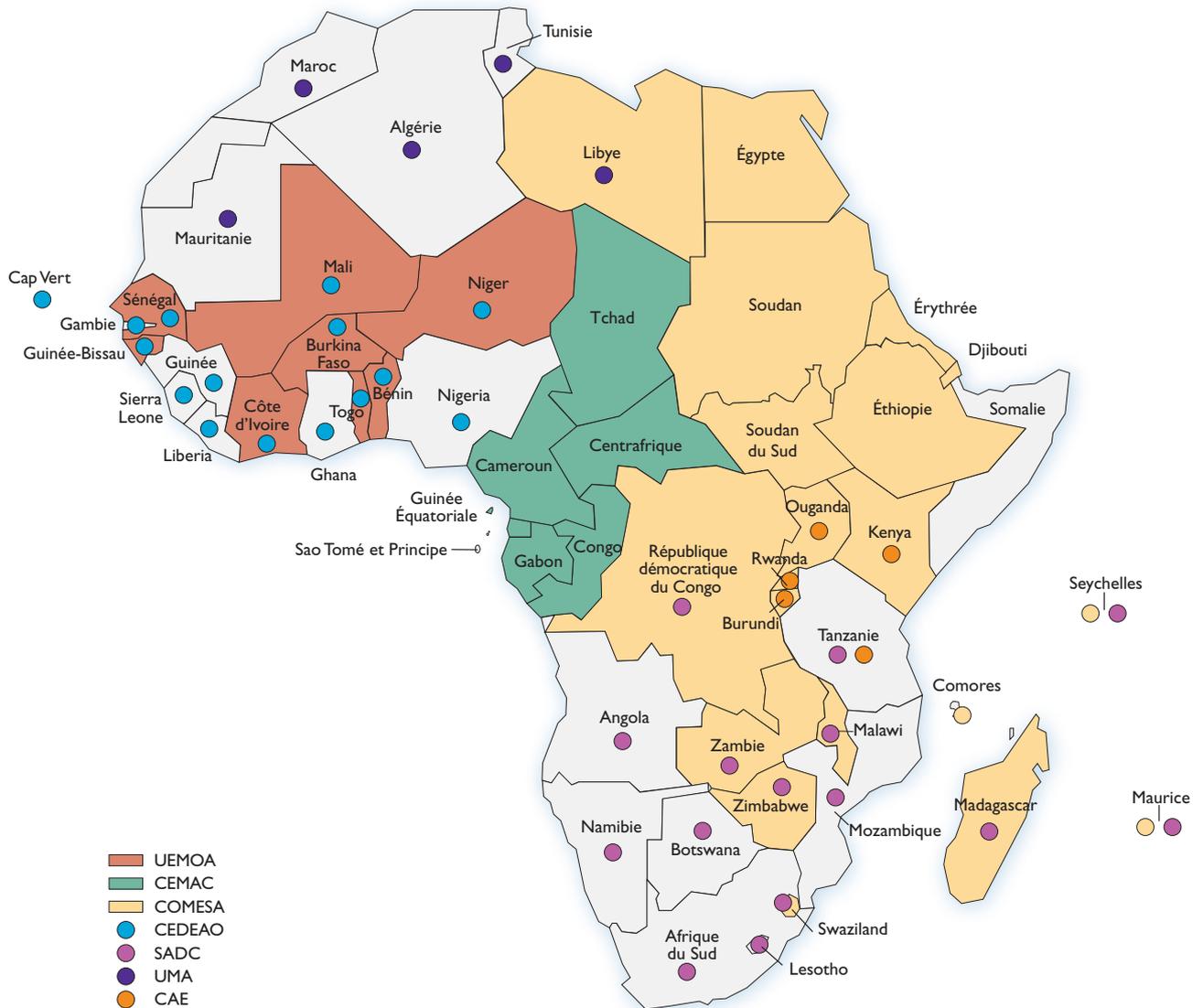


(*) ARYM : ANCIENNE RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE
Échelle à l'équateur :
0 500 1000 km

Nous tenons à remercier la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, la Banque des États de l'Afrique Centrale et la Banque Centrale des Comores pour leur active et précieuse collaboration à la rédaction de ce Rapport. Celui-ci a ainsi pu bénéficier des données les plus récentes sur les économies de la Zone franc. Afin d'aborder des thématiques transversales, des encadrés ont été consacrés cette année à la nouvelle agence UMOA-Titres, chargée d'appuyer l'émission et la gestion des titres publics, à la finance islamique et aux critères de convergence dans les projets africains d'union monétaire. Dans le cadre du partenariat noué par la Banque de France avec la FERDI (Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International), le Rapport accueille une contribution de cette fondation sur le sujet, central pour la promotion de l'inclusion financière, de l'utilisation des produits financiers flexibles pour la réduction de la pauvreté.

*Marc-Olivier Strauss-Kahn
Directeur général des Études
et des Relations internationales
Banque de France*

LES ZONES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE



SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	9
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE	17
1 L'évolution de l'environnement économique international	19
111 L'évolution économique dans le monde et en Afrique et les prévisions pour 2014	19
112 L'évolution des cours des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc	20
2 L'évolution de l'environnement financier international	24
211 Les financements bancaires étrangers en 2013	24
212 L'évolution de l'aide publique au développement (APD)	26
213 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres	28
L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC	37
1 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA	39
111 L'activité	39
112 L'inflation	40
113 Les finances publiques	41
114 La balance des paiements	42
115 La dette extérieure	43
116 L'intégration régionale	44
117 Les perspectives pour 2014	45
2 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone CEMAC	47
211 L'activité	48
212 L'inflation	49
213 Les finances publiques	50
214 La balance des paiements	51
215 La dette extérieure	52
216 L'intégration régionale	52
217 Les perspectives pour 2014	54
LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES	59
1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA	61
111 La politique monétaire en 2013	61
112 Les agrégats monétaires	65
113 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2013 et les perspectives pour 2014	71
114 Le système bancaire	72
115 Les marchés de titres en UEMOA	74
2 La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC	79
211 La politique monétaire en 2013	79
212 Les agrégats monétaires	87
213 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2013 et les perspectives pour 2014	92
214 Le système bancaire	94
215 Le marché financier régional	95
3 La politique et les agrégats monétaires aux Comores	97
311 La politique monétaire en 2013	97
312 Les agrégats monétaires	98
313 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire	100

SOMMAIRE

Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc	106
---	-----

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES 107

UEMOA

Bénin	109
Burkina Faso	119
Côte d'Ivoire	129
Guinée-Bissau	139
Mali	147
Niger	155
Sénégal	165
Togo	175

CEMAC

Cameroun	185
Centrafrique	195
Congo	203
Gabon	213
Guinée équatoriale	223
Tchad	231

Comores	241
---------	-----

LES ANNEXES 249

Annexe 1 : Situation au 31 décembre 2013 de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	250
Annexe 2 : Situation au 31 décembre 2013 de la Banque des États de l'Afrique Centrale	251
Annexe 3 : Situation au 31 décembre 2013 de la Banque Centrale des Comores	252
Annexe 4 : Sigles et abréviations	253
Annexe 5 : Instituts d'émission et monnaies des pays et territoires de la Zone franc	257

Encadrés

Encadré 1 : Les enjeux de la finance islamique en Afrique	33
Encadré 2 : Les indicateurs de convergence dans les projets d'union monétaire en Afrique	55
Encadré 3 : L'Agence UMOA-Titres : une agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres de la dette publique par les États membres de l'Union	77
Encadré 4 : Produits financiers flexibles, inclusion financière et réduction de la pauvreté	101

Cartes

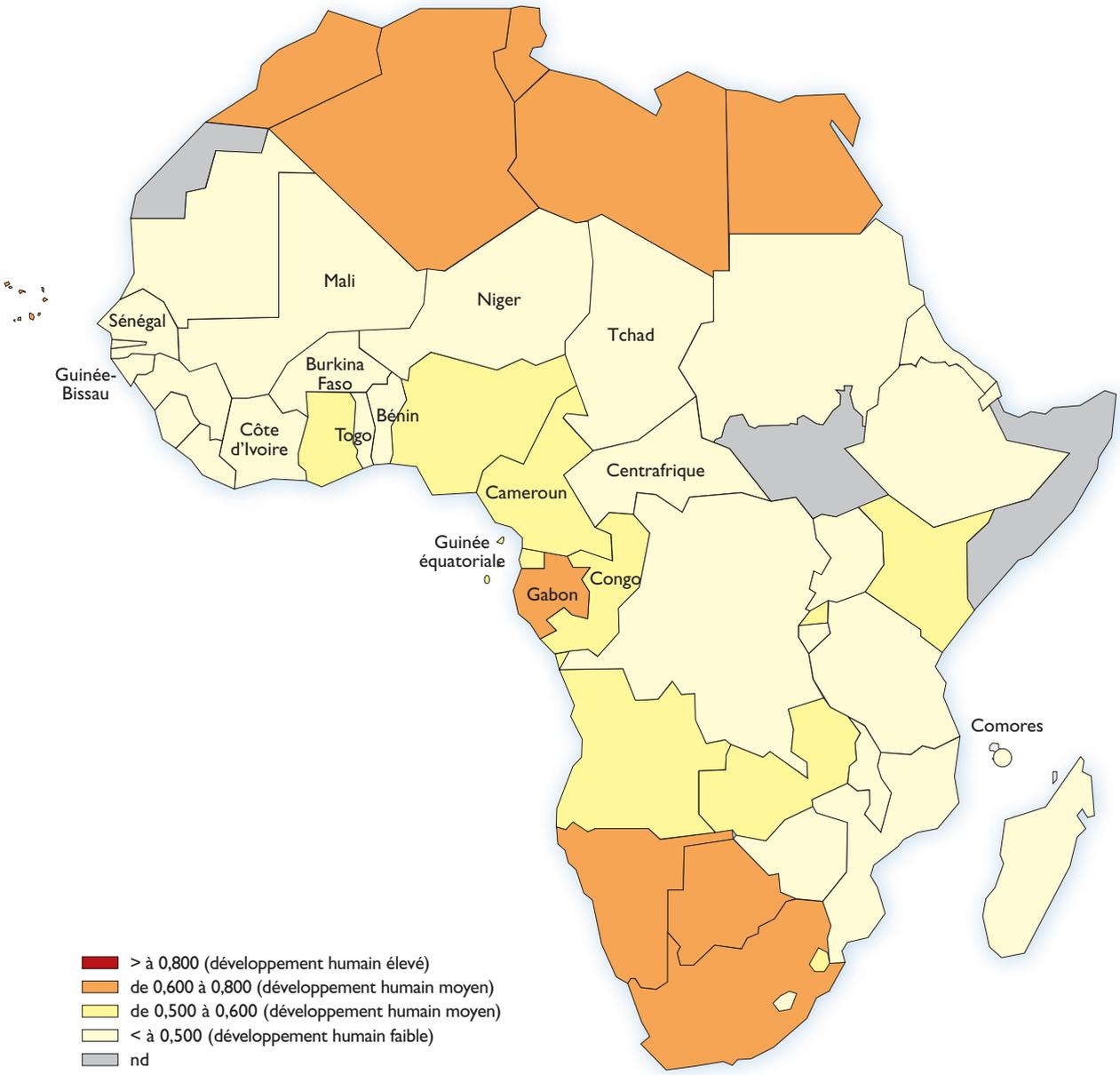
Carte 1 : L'Afrique	2
Carte 2 : Les zones économiques en Afrique	4
Carte 3 : Indicateur de développement humain (2013)	10
Carte 4 : PIB par habitant en 2013	38
Carte 5 : Croissance du PIB en volume de 2009 à 2013 (en moyenne annuelle)	46
Carte 6 : Indice des prix à la consommation de 2009 à 2013 (en moyenne annuelle)	60

Avertissements

- Les montants inscrits dans les différentes parties de ce rapport sont par défaut libellés soit, en zone UEMOA, en « franc de la communauté financière africaine » (code ISO 4217 : XOF), soit, en zone CEMAC, en « franc de la coopération financière en Afrique Centrale » (code ISO 4217 : XAF). L'appellation usuelle « franc CFA », utilisée en Afrique Centrale comme en Afrique de l'Ouest, désigne deux devises distinctes, présentant une même parité vis-à-vis de l'euro mais émises par les deux banques centrales des deux unions monétaires.
- Tous les sigles utilisés dans ce rapport sont développés dans l'annexe 4 située en fin de volume.
- Les données de balance des paiements figurant dans la partie « Monographies » sont obtenues selon la définition du *Cinquième manuel de balance des paiements du FMI*.

VUE D'ENSEMBLE

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (2013)



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain (2014).

En 2013, les performances économiques des pays membres de la Zone franc ont été fortement contrastées et, dans les deux zones, inférieures aux anticipations. En ligne avec les performances enregistrées par l'Afrique subsaharienne (+ 5,4 %), la croissance économique est demeurée soutenue en UEMOA, à hauteur de 5,5 %, portée par le dynamisme de la reprise économique en Côte d'Ivoire et au Mali. La croissance économique s'est en revanche limitée à 1,4 % en CEMAC, du fait notamment d'un recul de la production de pétrole dans la plupart des pays membres et de la chute de l'activité économique en Centrafrique. Aux Comores, la croissance s'est légèrement améliorée (+ 3,5 %).

L'inflation a baissé dans l'ensemble de la Zone franc, s'établissant à 1,5 % en UEMOA et 2,0 % en CEMAC, soit un niveau inférieur aux plafonds communautaires de 3 %, et à 1,6 % aux Comores. Elle demeure sensiblement inférieure à celle observée dans le reste de l'Afrique subsaharienne (+ 6,3 %).

Les soldes budgétaires (base engagements, hors dons) se sont dégradés en 2013 dans la plupart des pays de la Zone franc, en particulier en Afrique de l'Ouest, sous l'effet de l'accroissement des investissements publics, et, dans une moindre mesure, en Afrique centrale, la baisse des recettes pétrolières ayant été pour une bonne part compensée par le ralentissement des investissements publics.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit des paiements courants s'est détérioré de 3,2 % à 6,5 % en 2013 en CEMAC, en lien avec le recul des exportations pétrolières, tandis que celui de l'UEMOA, en dépit d'une augmentation soutenue des importations, s'est stabilisé autour de 6,7 % du PIB grâce à l'accroissement de l'aide extérieure.

En 2014, la croissance des économies des pays de l'UEMOA devrait de nouveau s'accroître, pour atteindre 6,6 %, tandis que l'activité économique dans la CEMAC rebondirait à 6,1 %, sous l'effet d'une reprise de la production pétrolière. Aux Comores, la croissance atteindrait 3,9 %.

ACTIVITÉ

L'activité économique dans les pays de l'UEMOA est demeurée dynamique en 2013, le taux de croissance du PIB réel s'établissant à 5,5 %, après 6,3 % en 2012.

Cette croissance soutenue reflète avant tout la croissance robuste en Côte d'Ivoire, où l'activité a progressé de 8,7 %, poursuivant le rattrapage des années de crise, ainsi qu'une reprise de la croissance en Guinée-Bissau et au Mali. L'économie a bénéficié d'une campagne agricole 2013-2014 favorable et de ses effets d'entraînement sur les activités industrielles et commerciales, ainsi que de l'évolution favorable du secteur du BTP, grâce à l'augmentation des travaux d'infrastructures publiques. La progression de l'activité est demeurée particulièrement forte au Bénin (+ 5,6 %, après + 5,4 % en 2012) et au Burkina Faso (+ 6,6 %, après + 7,3 %), tandis que la croissance

économique s'est légèrement affaiblie au Togo et au Sénégal, respectivement à 5,1 % et 3,2 % (contre 5,8 % et 3,4 % en 2012), et, de manière plus marquée, au Niger (3,6 %, après 11,2 %), du fait d'une baisse globale de la production de céréales et d'uranium.

Dans les pays de la CEMAC, la croissance a fortement décéléré, la progression du PIB réel ressortant à seulement 1,4 % en 2013, après 5,8 % en 2012, du fait d'une contraction de l'activité du secteur pétrolier

Principaux indicateurs économiques

(en %)

	Croissance du PIB réel		Inflation ^{a)}		Solde budgétaire (en % du PIB) ^{b)}	
	2012	2013 ^{c)}	2012	2013 ^{c)}	2012	2013 ^{c)}
UEMOA	6,3	5,5	2,4	1,5	- 5,6	- 6,7
CEMAC	5,8	1,4	3,8	2,0	- 1,1	- 1,9
Comores	3,0	3,5	6,2	1,6	- 5,5	- 8,5
Afrique subsaharienne	5,1	5,4	9,0	6,3	- 3,1 ^{d)}	- 6,0 ^{d)}

a) Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle.

b) En base engagements, hors dons.

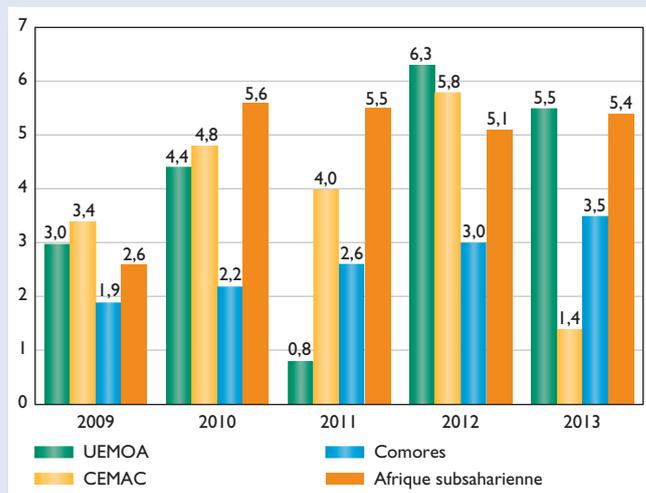
c) Chiffres provisoires.

d) Solde global, hors dons (source FMI).

Sources : BCEAO, BEAG, BCC, FMI (Perspectives économiques régionales, avril 2014, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour juillet 2014) pour l'Afrique subsaharienne.

Évolution du PIB

(taux de croissance réelle en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014, mise à jour juillet 2014).

et d'un recul global des investissements publics, qui ont pesé sur l'activité du secteur non pétrolier. Ce ralentissement recouvre des performances fortement divergentes dans les différents pays membres de la CEMAC. Affectée par la baisse de la production pétrolière, la croissance économique a nettement ralenti au Tchad, à 3,5 %, et a reculé de 7,9 % en Guinée équatoriale. En Centrafrique, la crise politique grave et les conflits armés qui ont secoué le pays depuis la fin de 2012 ont débouché sur une forte récession, de près de 38 % en un an. En revanche, les performances économiques des autres pays membres sont demeurées favorables, la croissance économique s'accroissant à 5,3 % au Cameroun et à 5,6 % au Gabon, alors qu'elle se stabilisait à 3,9 % au Congo.

Aux Comores, on observe une légère accélération de la croissance économique, avec une hausse du PIB réel de 3,5 %, après 3,0 % en 2012. La croissance a principalement bénéficié du dynamisme de la demande intérieure privée, ainsi que d'importants investissements publics, visant notamment à renforcer les infrastructures de transport et énergétiques du pays.

Dans l'ensemble des pays de la Zone franc, **le renforcement durable de la croissance demeure tributaire de faiblesses structurelles, notamment d'une activité économique peu diversifiée et d'un environnement des affaires insuffisamment favorable**. Le développement des industries extractives, de l'exploitation du bois et des filières agro-industrielles doit être relayé par un

développement plus soutenu des secteurs industriels et des services, afin de réduire la vulnérabilité de la Zone franc à la volatilité des prix des matières premières et de faire face à l'épuisement progressif de ses ressources naturelles non renouvelables.

L'environnement des affaires devrait pour sa part être amélioré

par la priorité donnée par les autorités aux programmes d'investissements publics, notamment dans les infrastructures énergétiques et de transport, qui constituent dans de nombreux pays des goulots d'étranglement significatifs de l'activité économique. L'accélération des réformes structurelles (efficacité et transparence dans la gestion

des finances publiques, privatisations, amélioration du système judiciaire, régulation du système financier, gestion durable des ressources naturelles, renforcement des systèmes de santé et d'éducation et des filets de protection sociale...) est également indispensable afin d'accroître le potentiel de croissance ainsi que l'attractivité de la Zone franc pour les investisseurs internationaux. Un objectif majeur de ces réformes est de créer les conditions d'une croissance économique inclusive, plus riche en emplois, notamment formels, et donc susceptible de réduire le chômage et le sous-emploi, particulièrement élevés parmi les jeunes adultes.

POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis les ajustements opérés en 2009 en réponse à la crise, **les politiques monétaires conduites par les banques centrales des pays de la Zone franc sont restées accommodantes, dans le cadre de l'objectif de stabilité externe de la monnaie**.

L'assouplissement des conditions de refinancement des établissements de crédit n'a toutefois eu jusqu'à présent qu'un effet limité sur les taux de financement de l'économie réelle, compte tenu de l'atonie des marchés interbancaires, en partie due à la surliquidité globale des systèmes bancaires, en particulier en CEMAC. Observée dans de nombreux pays africains, la surliquidité des systèmes bancaires reflète les contraintes structurelles qui pèsent tant sur l'offre que sur la demande de crédit du secteur privé.

Les incertitudes liées à l'évaluation de la solvabilité de la clientèle et à un environnement judiciaire souvent peu incitatif, favorisent les placements peu risqués dans les portefeuilles bancaires. La surliquidité des systèmes bancaires est ainsi attestée par la persistance d'importantes réserves excédentaires, représentant plus de 166 % des montants des réserves obligatoires en CEMAC et 82 % en UEMOA.

En UEMOA, on observe toutefois une baisse continue de la liquidité du système bancaire nette du refinancement de la Banque centrale, qui est ressortie en déficit en 2013, recouvrant toutefois de fortes disparités entre les banques et les pays membres. Ce recul reflète l'impact négatif des facteurs autonomes sur la trésorerie bancaire, notamment les hausses de la circulation fiduciaire et des transferts nets des banques vers l'extérieur. Dans ce contexte, la BCEAO a fortement augmenté le volume de ses injections de liquidités, de près de 50 % en 2013. Le Comité de politique monétaire (CPM) de la BCEAO a également abaissé à deux reprises, en mars et en septembre 2013, ses principaux taux directeurs, pour tenir compte de la décélération du rythme de l'inflation. Le taux des appels d'offres de la Banque centrale est ainsi revenu à 2,50 %, à l'issue d'une baisse cumulée de 50 points de base.

En CEMAC, dans un contexte de réduction de l'inflation observée depuis le dernier trimestre 2012, le CPM de la BEAC a réduit de 50 points de base son principal taux directeur, à 3,50 % en juillet 2013, puis à 3,25 % le 31 octobre. Le 8 juillet 2014, les taux directeurs ont été de nouveau abaissés de 30 points de base, le principal taux directeur de la BEAC s'établissant désormais à 2,95 %, mais les injections de liquidité demeurent très limitées.

Les taux de couverture de l'émission monétaire par les réserves de change, qui constituent un objectif intermédiaire de la politique monétaire, sont par ailleurs restés à des niveaux largement au-delà du seuil minimal fixé dans le cadre des accords de la Zone franc (20,0 %). Atteignant 90,4 % en UEMOA, 97,9 % en CEMAC et 88,3 % aux Comores, ils sont un gage de la stabilité externe des francs CFA et comorien.

INFLATION

L'année 2013 a été caractérisée par une décélération de la hausse des prix dans les trois régions composant la Zone franc, et plus généralement en Afrique subsaharienne, dans un contexte de stabilité ou de baisse des prix des matières premières, et en particulier des biens alimentaires, dont l'effet a été accentué par l'appréciation des taux de change effectifs.

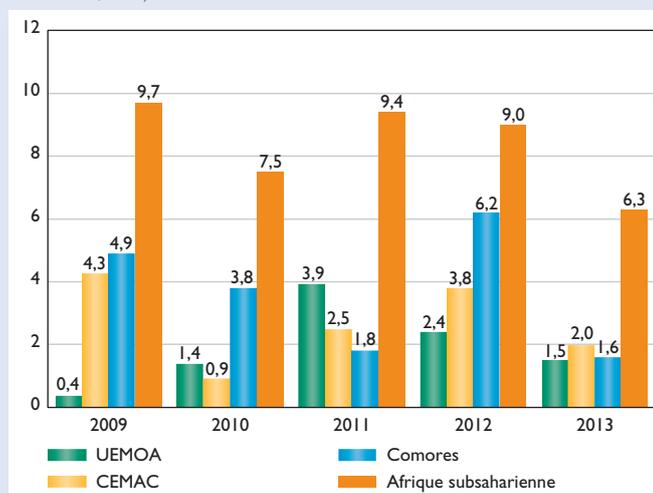
En UEMOA, la progression des prix à la consommation est ainsi revenue, en moyenne annuelle, de 2,4 % en 2012 à 1,5 % en 2013. Outre les facteurs externes, cet apaisement des tensions inflationnistes résulte également du repli des prix des produits vivriers locaux, consécutif à l'accroissement de la production céréalière lors de la campagne agricole 2012-2013.

En CEMAC, l'inflation a reculé, le rythme de progression des prix à la consommation revenant de 3,8 % en moyenne annuelle en 2012 à 2,0 % un an plus tard, en dessous du plafond communautaire de 3,0 %. Cette décélération reflète le ralentissement de la demande interne, en particulier des investissements publics, ainsi que des campagnes agricoles satisfaisantes. La modération des prix a également été favorisée par les mesures prises, notamment au Cameroun et au Gabon, pour lutter contre la vie chère.

Aux Comores, la progression de l'indice des prix à la consommation s'est nettement ralentie, pour atteindre 1,6 %, après 6,2 % en 2012. Outre la baisse des prix des matières premières importées, accentuée par une

Prix à la consommation

(en moyenne annuelle ; en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014).

appréciation du franc comorien par rapport au dollar, ce recul de l'inflation résulte d'une amélioration de la production locale de produits vivriers.

Par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne, la Zone franc continue d'enregistrer de meilleurs résultats en matière de lutte contre l'inflation, reflétant les effets stabilisateurs de l'ancrage à l'euro. En 2013, le différentiel d'inflation entre l'Afrique subsaharienne (+ 6,3 %) et la Zone franc s'est établi à 4,8 points en faveur de l'UEMOA et à 4,3 points en faveur de la CEMAC. **Les performances de la Zone franc en termes de stabilité des prix s'inscrivent dans la durée :** sur la période 2003-2013, le taux d'inflation annuel a été en moyenne de 2,5 % en UEMOA et en CEMAC, contre 8,7 % pour l'Afrique subsaharienne. L'ancrage nominal des francs CFA et du franc comorien à l'euro contribue en effet à contenir les tensions inflationnistes, notamment en pesant sur le coût des importations en provenance du reste du monde.

FINANCES PUBLIQUES

L'année 2013 a été marquée par une dégradation des soldes budgétaires dans la plupart des pays de la Zone franc. En Afrique de l'Ouest, cette aggravation provient avant tout de la priorité donnée à l'accélération des programmes d'investissements publics, tandis qu'en CEMAC, la baisse des recettes pétrolières, en lien avec le recul de la production, a été partiellement compensée par un ralentissement des investissements publics.

En UEMOA, l'exécution budgétaire a été marquée par une progression des recettes budgétaires (+ 7,0 % par rapport à 2012), inférieure toutefois à celle des dépenses (+ 13,0 %), avec des dépenses en capital en forte hausse (+ 40,6 %), dans un contexte de bonne maîtrise des dépenses courantes. Le déficit du solde global base engagements (hors dons) s'est ainsi creusé de 5,6 % en 2012 à 6,7 % du PIB un an plus tard.

En CEMAC, le déficit du solde budgétaire (base engagements, dons compris) s'est légèrement dégradé, passant de 0,7 % du PIB en 2012 à 1,0 % en 2013, le déficit hors dons se stabilisant toutefois à 1 % du PIB. La baisse des recettes budgétaires induite par le recul des recettes pétrolières (- 9,2 %) et des dons publics, de plus de 45 %, a en effet été compensée, pour une part importante, par un repli de plus de 10 % des investissements publics, notamment en infrastructures.

Aux Comores, l'année 2013 a été marquée par un creusement significatif du déficit budgétaire, de 5,6 % du PIB en 2012 à 8,6 % du PIB un an plus tard. La baisse des recettes (- 18,6 %), gonflées en 2012 par des opérations exceptionnelles, a été plus rapide que celle des dépenses (- 2,0 %), dont le recul a été tempéré par la forte hausse des dépenses en capital.

Au total, le creusement des déficits appelle des efforts accrus de consolidation budgétaire, afin de reconstituer des marges de manœuvre nécessaires à l'exercice d'une action contra-cyclique en cas de choc externe. À cet égard, si la réorientation des dépenses budgétaires en faveur de l'investissement peut contribuer à une élévation durable du potentiel de croissance de la Zone franc, elle doit aller de pair avec une amélioration de la mobilisation des recettes fiscales, qui demeure faible dans de nombreux pays, et une maîtrise accrue, voire un réexamen, des dépenses courantes les moins productives, notamment des subventions énergétiques. La rentabilité des programmes d'investissements publics dépend par ailleurs de manière cruciale de la qualité de la sélection et de la gestion des projets et d'une coordination efficace des autorités au niveau national, voire régional, afin d'en assurer une exécution rapide.

Les autorités monétaires de l'UEMOA et, depuis 2013, de la CEMAC, se sont par ailleurs engagées dans un processus effectif d'extinction des avances directes des banques centrales aux États, qui se traduit par un développement graduel des marchés régionaux de dette publique. Cette transition des États vers les financements de marché, essentiellement *via* les systèmes bancaires régionaux, constitue une véritable opportunité de développement et d'intégration régionale du secteur financier, ainsi que de modernisation du cadre opérationnel des politiques monétaires. **Le développement des marchés financiers régionaux combiné avec le renforcement de l'intégration régionale des systèmes bancaires, et notamment de la détention de titres publics par des établissements non résidents, induit toutefois des risques croissants de contagion financière au sein des unions monétaires, qu'il convient de suivre avec vigilance.**

COMPTES EXTÉRIEURS

Dans un contexte de stabilité ou de baisse des prix des principales matières premières exportées, l'année 2013 a été marquée par une aggravation des déficits des paiements courants en CEMAC et aux

Solde des transactions courantes

	Solde des transactions courantes (en % du PIB)		Variations des termes de l'échange (en %)	
	2012	2013 ^{a)}	2012	2013 ^{a)}
UEMOA	- 6,6	- 6,7	- 2,8	- 2,2
CEMAC	- 3,2	- 6,5	3,6	- 2,0
Comores	- 7,2	- 10,7	9,1	- 20,7
Afrique subsaharienne	- 2,7	- 3,8	- 1,5	- 2,7

a) Chiffres provisoires.

Variations des termes de l'échange : (+) = amélioration.

Sources : Banques centrales, FMI (pour l'Afrique subsaharienne).

Comores et une stabilisation de celui de l'UEMOA, qui a bénéficié d'importants transferts publics.

En UEMOA, le déficit du compte courant s'est stabilisé, autour de 6,7 % du PIB en 2013. Cette stabilité recouvre une détérioration du déficit commercial, liée à la forte progression de la facture pétrolière et des biens d'équipement nécessaires à la réalisation des investissements publics, compensée par une amélioration sensible de l'excédent des transferts courants, grâce à une forte progression des transferts publics, pour l'essentiel en faveur du Mali. Hors transferts publics, le déficit du compte courant s'est creusé de 7,7 % du PIB en 2012 à 9,5 % en 2013.

En CEMAC, le déficit des transactions courantes, apparu en 2009, s'est sensiblement creusé en 2013, passant de 3,2 % du PIB en 2012 à 6,5 % en 2013. L'excédent commercial s'est en effet détérioré, du fait notamment d'un recul des exportations pétrolières, alors que les importations ont légèrement décliné du fait du ralentissement des investissements publics.

Aux Comores, le déficit des transactions courantes est passé de 7,2 % du PIB en 2012 à 10,7 % du PIB un an plus tard, du fait notamment d'une forte baisse des transferts courants publics, après les niveaux exceptionnellement élevés observés en 2012.

Les soldes globaux des paiements de la CEMAC et des Comores, excédentaires en 2012, sont ainsi devenus déficitaires en 2013, induisant une légère réduction des réserves officielles de change communautaires. En UEMOA, le solde global est également ressorti légèrement déficitaire (- 0,7 % du PIB). **Les réserves des banques centrales des pays membres de la Zone franc demeurent toutefois à des niveaux satisfaisants, selon le FMI**, et représentent environ

5 mois d'importations de biens et services en UEMOA, 5,5 mois en CEMAC et 5,6 mois aux Comores, à fin décembre 2013.

Au sein de l'Union européenne, la zone euro, et en particulier la France, constituent des partenaires commerciaux et financiers significatifs des pays de la Zone franc. Les échanges extérieurs de biens et services avec la zone euro ont ainsi représenté autour de 25 % du commerce extérieur de l'UEMOA et de la CEMAC en 2013, les échanges avec la France représentant, respectivement, 8,0 % et 10,0 % du total des échanges.

INTÉGRATION DES UNIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES

Afin de compléter les unions monétaires fondatrices de la Zone franc, l'UEMOA et la CEMAC, créées au cours des années quatre-vingt-dix, ont pour vocation, par la constitution d'espaces économiques sous-régionaux unifiés fondés sur la construction progressive d'un marché unique, la convergence des politiques économiques et l'harmonisation de l'environnement juridique.

Grâce notamment aux économies d'échelle induites par la création d'un marché unique et à l'accroissement de la concurrence, ces processus graduels sont susceptibles d'engendrer des gains de croissance significatifs en Afrique centrale, comme en Afrique de l'Ouest, de l'ordre de 1 à 2 %¹. Depuis 2012, le renforcement multiforme de l'intégration des unions économiques et monétaires est devenu un thème prioritaire des réunions des ministres et des gouverneurs de la Zone franc, notamment dans les domaines des infrastructures, des politiques agricoles, et du commerce.

En vue d'assurer la convergence économique des pays membres, des dispositifs de surveillance multilatérale ont été mis en place dans le cadre des Pactes de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité mis en œuvre en UEMOA depuis 1999 et en CEMAC depuis 2001. Afin d'en renforcer l'efficacité et pour les adapter à l'évolution des conditions macroéconomiques des deux zones, les projets de réforme de ces dispositifs ont fait également l'objet de discussions dans le cadre des réunions

¹ Rapport « Évaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc », FERDI, août 2012.

des ministres des Finances de la Zone franc des 2 et 3 octobre 2014.

En ligne avec ces priorités, et afin d'assurer une gestion coordonnée des risques associés à l'approfondissement de l'intégration régionale, **le renforcement des institutions et des solidarités financières régionales constitue un enjeu majeur pour le développement durable et la cohésion économique des deux Unions économiques et monétaires.**

PERSPECTIVES

Dans un environnement international marqué par une reprise plus lente et plus faible qu'anticipé, caractérisé par des incertitudes fortes sur l'évolution économique et financière et sur le potentiel de croissance dans les pays développés, comme dans les pays émergents, et par des risques significatifs d'instabilité financière, les mécanismes de la Zone franc jouent un rôle stabilisateur essentiel, tout en constituant un filet de sécurité financière. L'ancrage à l'euro, en vertu des accords de coopération monétaire avec la France, contribue à la bonne performance enregistrée en matière de stabilité externe de la monnaie et des prix. **Dans ce contexte, le respect des règles de la Zone franc, notamment la centralisation des réserves de change auprès des instituts d'émission, reste essentiel.**

En 2014, l'environnement international devrait être marqué, selon le FMI², par une légère accélération de la croissance économique mondiale, autour de 3,4 %, après 3,2 % en 2013. Cette évolution recouvrirait une reprise de l'activité dans les pays avancés, à hauteur de 1,8 %, contre 1,3 % en 2013, alors que la croissance économique dans les pays émergents et en développement se stabiliserait autour de 4,6 %. En Afrique subsaharienne, la progression de l'activité demeurerait soutenue, s'établissant à 5,4 % en 2014, comme en 2013.

Dans un contexte de progression plus vigoureuse du commerce international, à hauteur de 4,0 % en 2014, et grâce notamment à une orientation favorable des activités extractives et de la production agricole, les performances économiques de la Zone franc devraient se situer au-dessus de celles du continent africain.

Les pays de l'UEMOA devraient enregistrer une accélération de leur croissance économique, avec une hausse attendue du PIB réel à 6,6 %, après 5,5 % en 2013. Cette accélération proviendrait d'un regain d'activité dans le secteur primaire, ainsi que du dynamisme du secteur secondaire, notamment le bâtiment et les travaux publics, porté notamment par les programmes d'investissements publics. Dans un contexte de reprise modérée des cultures vivrières et de baisse des prix des biens alimentaires, l'inflation devrait demeurer faible, en moyenne, autour de 1,3 % en 2014.

Dans les pays de la CEMAC, l'année 2014 serait caractérisée par une reprise sensible de l'activité économique, la hausse attendue du PIB réel s'établissant à 6,1 %, après 1,4 % en 2013. Cette accélération résulterait d'un rebond de la production de pétrole dans la plupart des pays producteurs, en particulier au Tchad et au Congo, et d'un dynamisme accru du secteur non pétrolier. L'activité économique se stabiliserait en République centrafricaine (+ 0,4 %), tandis que la récession s'atténuerait nettement en Guinée équatoriale (- 2,2 %). Dans un contexte de raffermissement de la demande interne, la hausse des prix devrait accélérer, pour ressortir à 3,0 % en moyenne annuelle.

Aux Comores, la croissance devrait marquer une légère accélération, avec une hausse du PIB réel de 3,9 % en 2014, après 3,5 % en 2013, les investissements publics, combinés à des flux élevés de transferts des migrants, continuant à soutenir l'activité économique.

2 Cf. Perspectives de l'économie mondiale (mise à jour de juillet 2014).



L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE

1 | L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

1|1 | L'évolution économique dans le monde et en Afrique et les prévisions pour 2014

Principaux indicateurs économiques

	2012	2013	2014 ^{a)}
Taux de croissance du PIB réel (en %)			
Monde	3,5	3,2	3,4
Économies avancées	1,4	1,3	1,8
Zone euro	- 0,7	- 0,4	1,1
<i>dont : France</i>	0,0	0,3	0,7
<i>Allemagne</i>	0,9	0,5	1,9
États-Unis	2,8	1,9	1,7
Japon	1,4	1,5	1,6
Pays émergents et en développement	5,1	4,7	4,6
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	5,1	5,4	5,4
<i>UEMOA^{b)}</i>	6,3	5,5	6,6
<i>CEMAC^{c)}</i>	5,8	1,4	6,1
Europe centrale et de l'Est	1,4	2,8	2,8
Russie	3,4	1,3	0,2
Prix à la consommation (taux moyen en %)			
Zone euro	2,5	1,3	0,9
<i>dont : France</i>	2,2	1,0	1,0
<i>Allemagne</i>	2,1	1,6	1,4
États-Unis	2,1	1,5	1,4
Japon	0,0	0,4	2,8
Pays émergents et en développement	6,0	5,8	5,5
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	9,0	6,3	6,1
<i>UEMOA^{b)}</i>	2,4	1,5	0,3
<i>CEMAC^{c)}</i>	3,8	2,0	3,0
Europe centrale et de l'Est	5,8	4,1	4,0
Russie	5,1	6,8	5,8
Taux de chômage (taux moyen en %)			
Économies avancées	8,0	7,9	7,5
Zone euro	11,4	12,1	11,9
<i>dont : France</i>	10,2	10,8	11,0
<i>Allemagne</i>	5,5	5,3	5,2
États-Unis	8,1	7,4	6,4
Japon	4,3	4,0	3,9
Solde des paiements courants (en % du PIB)			
Économies avancées	- 0,1	0,4	0,5
Zone euro	2,0	2,9	2,9
<i>dont : France</i>	- 2,2	- 1,6	- 1,7
<i>Allemagne</i>	7,4	7,5	7,3
États-Unis	- 2,7	- 2,3	- 2,2
Japon	1,0	0,7	1,2
Pays émergents et en développement	1,4	0,7	0,8
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	- 2,7	- 3,6	- 3,6
<i>Asie</i>	0,8	1,1	1,2
Évolution des termes de l'échange (biens, en %)			
Pays émergents et en développement	0,3	- 0,1	- 0,3
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	- 1,4	- 1,8	- 1,2
<i>Asie</i>	1,3	1,4	0,6
Croissance du commerce mondial (biens, % en volume)			
Exportations des économies avancées	1,8	1,8	4,2
Exportations des pays émergents et en développement	4,8	4,0	5,1
Exportations de l'Afrique subsaharienne	3,4	3,8	4,7
Exportations de la Zone franc CFA (biens et services, en % du PIB)	45,9	42,8	41,2

a) Prévisions.

b) Source : BCEAO.

c) Source : BEAC.

Sources : FMI : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014 et actualisation juillet 2014, Perspectives économiques régionales, avril 2014.

1|2 L'évolution des cours des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

En 2013, l'atonie de l'activité économique mondiale et en particulier le ralentissement économique observé dans les pays émergents ont continué de peser sur les cours de la plupart des matières premières exportées par les pays membres de la Zone franc, après les prix records atteints en 2011. À l'exception notamment des cours du cacao (+ 2,0 %) et du coton (+ 1,3 %), les prix internationaux de la plupart des produits exportés par les pays de la Zone franc ont reculé, qu'il s'agisse des produits agricoles, comme le café robusta (- 8,4 %), l'huile d'arachide (- 27,2 %), l'huile de palme (- 14,2 %), le caoutchouc (- 17,2 %) et le sucre (- 17,9 %), ou des produits des industries extractives, comme l'or (- 15,5 %), les phosphates (- 17,6 %) et l'uranium (- 20,4 %). Les cours du pétrole se sont également repliés de 2,7 % en moyenne sur un an.

Le mouvement de baisse des cours des matières premières s'est poursuivi au cours du premier semestre 2014,

mais de manière plus sélective. De décembre 2013 à juin 2014, la baisse des cours des produits agricoles s'est ainsi établie à - 12,3 % pour l'huile d'arachide, - 5,9 % pour l'huile de palme, - 18,4 % pour le caoutchouc, tandis qu'une hausse des cours a été observée pour le café (+ 12,5 %), le sucre (+ 9,9 %), le cacao (+ 12,4 %) et le coton (+ 3,9 %). S'agissant des industries extractives, les cours du pétrole sont demeurés stables (+ 0,9 %), ceux des phosphates et de l'or s'appréciant respectivement de 24,9 % et 4,7 %.

Les prix des principales céréales d'importation des pays de la Zone franc se sont sensiblement repliés en 2013, les cours du maïs, du sorgho, du riz et du blé reculant, respectivement, de 13,1 %, 10,7 %, 10,1 % et 6,1 % en moyenne sur un an. En glissement de décembre 2013 à juin 2014, le mouvement de baisse des cours s'est poursuivi, tant pour le riz thaï (- 12,0 %) que pour le blé (- 11,2 %), alors qu'il s'est interrompu pour le maïs (+ 2,5 %) et le sorgho (- 0,5 %). Alors que l'indice des prix des céréales s'est établi en moyenne à 196,2 points en juin 2014, soit une baisse de 15,6 % par rapport à juin 2013, l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO,

Évolution des cours moyens des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

(en dollars ; évolutions en %)

	2011	2012	2013	Évolution 2013/2012	Juin 2013	Décembre 2013	Juin 2014	Variation juin 2014/ déc. 2013	Variation juin 2014/ juin 2013
Produits alimentaires (la tonne)									
Cacao	2 980	2 392	2 439	2,0	2 284	2 825	3 174	12,4	39,0
Café robusta	2 408	2 267	2 076	- 8,4	2 001	1 938	2 181	12,5	9,0
Huile d'arachide	1 988	2 436	1 773	- 27,2	1 813	1 493	1 310	- 12,3	- 27,7
Huile de palme	1 125	999	857	- 14,2	860	912	858	- 5,9	- 0,2
Sucre	573	475	390	- 17,9	377	365	401	9,9	6,4
Maïs	292	298	259	- 13,1	298	197	202	2,5	- 32,2
Sorgho	269	272	243	- 10,7	237	206	205	- 0,5	- 13,5
Riz thaï	543	563	506	- 10,1	524	451	397	- 12,0	- 24,2
Blé	286	295	277	- 6,1	268	267	237	- 11,2	- 11,6
Produits agricoles à usage industriel									
Coton (la tonne)	3 329	1 967	1 993	1,3	2 052	1 929	2 004	3,9	- 2,3
Caoutchouc (la tonne)	4 823	3 377	2 795	- 17,2	2 810	2 558	2 087	- 18,4	- 25,7
Bois Sapelli Cameroun (le m ³)	485	451	464	2,9	462	480	476	- 0,8	3,0
Produits industriels et miniers									
Or (l'once)	1 569	1 670	1 411	- 15,5	1 343	1 222	1 279	4,7	- 4,8
Pétrole Brent (le baril)	111	112	109	- 2,7	103	111	112	0,9	8,7
Manganèse (minerai 44 %)	572	478	542	13,4	561	513	424	- 17,3	- 24,4
Phosphates (la tonne)	619	540	445	- 17,6	476	370	462	24,9	- 2,9
Uranium (la livre)	57	49	39	- 20,4	40	35	28	- 20,0	- 30,0
Diamant (le carat)	22 891	19 894	18 299	- 8,0	18 719	15 754	15 733	- 0,1	- 16,0
Taux de change USD/FCFA									
	471,2	510,6	493,9	- 3,3	497,4	478,7	482,6	0,8	- 3,0

Sources : Banque mondiale, CNUCED pour le manganèse, Datastream pour l'uranium et le diamant, BCE pour le taux de change.

agrégant les prix de 73 denrées alimentaires, baissait de seulement 2,8 % sur la même période, pour revenir à 206 points à fin juin 2014, soit un niveau toujours historiquement élevé. Outre les fluctuations observées sur les marchés internationaux, les prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux des pays de la Zone franc peuvent être fortement affectés par les difficultés de transport et de stockage, ainsi que par des épisodes récurrents de sécheresse, notamment dans les pays du Sahel (Sénégal, Mali, Burkina, Niger, Tchad).

Selon les prévisions de juin 2014 du FMI, une reprise économique mondiale incertaine, combinée à une moindre demande de matières premières en provenance des pays émergents et à un accroissement récent des capacités de production mondiale, devrait contribuer à la modération des prix. La baisse globale des cours des matières premières (hors combustibles) attendue pour 2014 s'établirait ainsi à 1,7 %, contre 1,2 % en 2013, les cours du pétrole devant pour leur part demeurer quasiment stables (+ 0,1 %). La baisse globale des prix des matières premières, le ralentissement de la croissance économique dans les pays émergents et l'insécurité observée dans certains pays de la zone, pourraient peser sur les investissements directs étrangers, les investisseurs pouvant être amenés à différer ou à réduire leurs projets dans le secteur primaire.

Cacao : les cours du cacao ont enregistré, au long de l'année 2013 puis au premier semestre 2014, une reprise de plus en plus nette, liée à une baisse

d'environ 5 % de la production mondiale pour la campagne 2012-2013, dans un contexte de hausse tendancielle de la consommation (+ 2,0 % en 2013). Les cours ont ainsi enregistré, en glissement annuel de juin 2013 à juin 2014, une hausse de 39,0 % pour atteindre un cours de 3 174 dollars la tonne en fin de période. Pour la campagne 2013-2014, selon l'International Cocoa Organization (ICCO), la demande prévisionnelle pourrait atteindre 4,04 millions de tonnes, de nouveau excédentaire par rapport à une production mondiale limitée à 3,9 millions de tonnes, une pluviométrie insuffisante devant notamment peser sur la production d'Afrique de l'Ouest (60 % de la production mondiale, provenant essentiellement de la Côte d'Ivoire et du Ghana). La réforme engagée depuis 2011 par la filière ivoirienne en faveur d'une amélioration de la qualité des fèves devrait toutefois, à moyen terme, contribuer à améliorer la compétitivité de la filière et soutenir la production.

Café : les cours du café robusta, principale variété cultivée en zone franc, ont reculé de 8,4 % en moyenne en 2013, le prix indicatif mensuel moyen de l'International Coffee Organization (ICO) atteignant, en fin d'année, son niveau le plus bas depuis trois ans. Toutefois, les cours se sont nettement redressés au premier semestre 2014 (+ 12,5 %), pour atteindre 2 181 dollars la tonne en juin, du fait notamment des incertitudes pesant sur la récolte brésilienne et des risques météorologiques liés au phénomène El Niño. La consommation de café augmente régulièrement dans les pays exportateurs et les pays émergents – en Asie, elle croît d'environ 4 % par an depuis dix ans – ce qui devrait favoriser un rééquilibrage du marché à moyen terme.

Huiles : les cours des huiles d'arachide et de palme se sont dépréciés, respectivement de 27,2 % et 14,2 % en 2013, les productions des dernières campagnes demeurant excédentaires par rapport à la demande globale. Pour la saison 2013-2014, la production mondiale d'huile de palme devrait baisser à 56,8 millions de tonnes, les prévisions de consommation tablant sur 55,4 millions de tonnes. La baisse des cours de ces deux huiles s'est ainsi poursuivie au cours du premier semestre 2014, à hauteur de, respectivement, 12,3 % et 5,9 %.

Sucre : Compte tenu d'excédents de production persistants ces

Cours des principales matières premières de l'UEMOA

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Source : Datastream.

trois dernières années, les cours du sucre ont à nouveau reculé de 17,9 % en 2013, avant de remonter toutefois de 9,9 % durant les six premiers mois de 2014. Dans un contexte d'augmentation graduelle de la consommation, tirée par la croissance démographique et économique globale, la production mondiale est demeurée excédentaire de 182 millions de tonnes lors de la campagne 2012-2013, selon l'International Sugar Organization (ISO). L'abondance de l'offre maintient les prix sous pression, le Brésil, toujours premier producteur mondial, se trouvant concurrencé par de nouveaux acteurs tels que l'Inde et la Thaïlande.

Coton : après s'être fortement repliés en 2012 (- 40 % en moyenne), les cours du coton se sont stabilisés en 2013, enregistrant une hausse moyenne de 1,3 % sur l'année. La hausse des prix du coton s'est ensuite accélérée à 3,9 % sur les six premiers mois de 2014. La production mondiale 2012-2013 s'est établie à 26,4 millions de tonnes, en recul de 3,8 % par rapport à celle de 2011-2012, alors que la consommation mondiale a augmenté de plus de 2 % en un an pour atteindre 23,3 millions de tonnes. Selon le Comité consultatif international du coton (CCIC), les prix internationaux ont été soutenus par une augmentation des stocks mondiaux, dans un contexte de fortes incertitudes sur la politique de réserve de coton de la Chine. Pour la campagne 2013-2014, le CCIC prévoit une baisse à 25 millions de tonnes de la production, ce qui devrait contribuer, dans un contexte de stabilité de la consommation, à une stabilisation des cours. On observe une « renaissance », certes encore fragile, du coton en Afrique de l'Ouest et du Centre, les récoltes totales en Zone franc ayant dépassé 1,9 million de tonnes, soit une augmentation de 12 % sur un an et de 89,8 % sur les quatre dernières campagnes. Le maintien par les sociétés cotonnières d'un bon niveau des cours d'achat aux producteurs y a significativement contribué.

Or : la chute des cours de l'or depuis novembre 2012 s'est interrompue au cours du troisième trimestre 2013. De 1 670 dollars en moyenne annuelle en 2012, l'once est passée à 1 411 dollars en 2013, soit un recul de 15,5 %, suivi d'une reprise des cours au premier semestre 2014, à hauteur de 4,7 %. La consommation mondiale repose principalement sur l'Inde et la

Chine, qui représentent 54 % de la demande. Selon l'Economist Intelligence Unit (EIU), la consommation mondiale devrait s'établir autour de 3 827 tonnes (+ 7,3 %), tandis que la production mondiale croîtrait de seulement 1,7 %, à 3 848 tonnes, cette hausse étant pour l'essentiel assurée par de nouveaux producteurs (RDC, Argentine). La production des trois principaux pays de la Zone franc producteurs d'or (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali), en progression de 16,8 % sur les quatre dernières années, s'est limitée à 85 tonnes en 2013.

Caoutchouc : après un recul de 30 % en 2012, les cours du caoutchouc ont enregistré une nouvelle baisse de 17,2 % en 2013 et de 18,4 % au cours du premier semestre 2014. Cela tient à la faiblesse de la demande de caoutchouc naturel qui reflète notamment l'atonie de l'activité en zone euro et une reprise américaine moins rapide que prévu. En outre, le marché asiatique connaît une situation de surproduction, liée à de bonnes campagnes dans les pays producteurs traditionnels, comme l'Indonésie et la Thaïlande, et à l'arrivée de nouveaux pays producteurs, comme la Chine et le Vietnam.

Pétrole : les cours du baril de Brent ont enregistré une baisse de 2,7 % en 2013, avec un cours moyen annuel de 109 dollars le baril. Depuis trois ans, les prix du pétrole se sont stabilisés à des niveaux élevés, principalement en liaison avec l'instabilité politique au Moyen-Orient, région détentrice des deux tiers des réserves pétrolières mondiales. D'après l'EIU, la demande mondiale, qui a progressé en 2013 de 1 % pour atteindre 90 millions de barils/jour, devrait

Cours des principales matières premières de la CEMAC

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Sources : Datastream, Banque mondiale.

s'élever à 92 millions de barils/jour en 2014. L'exploitation des schistes bitumineux a permis aux États-Unis de redessiner le paysage énergétique mondial, les USA n'étant plus le premier importateur mondial de pétrole, mais le deuxième après la Chine. Dynamisée par les nouvelles exploitations américaines, la production mondiale devrait progresser de 3,3 % en 2014, à 93,7 millions de barils/jour. La production des principaux pays producteurs de pétrole de la Zone franc a atteint 41,2 millions de tonnes en 2013, en recul de 14,8 % par rapport à celle de 2012, à comparer aux 111,3 millions de tonnes produits par le Nigéria (3,0 % de la production mondiale).

Manganèse : Les prix du manganèse se sont appréciés de 13,4 % en moyenne en 2013, les cours ayant été soutenus par une forte demande mondiale, en provenance notamment de la Chine et de l'Inde. Toutefois, un recul des cours de 17,3 % a été enregistré sur les six premiers mois de 2014.

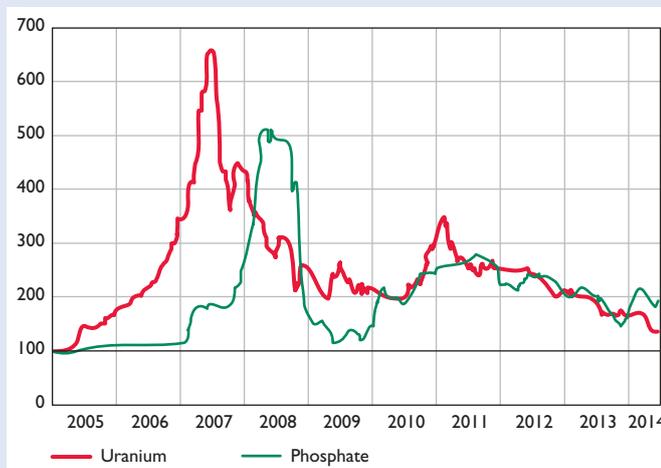
Phosphates : après avoir enregistré une baisse du cours moyen annuel de 17,6 % en 2013, les cours du phosphate ont progressé de près de 25 % en six mois depuis décembre 2013. L'offre mondiale est en forte augmentation, compte tenu des investissements de capacité actuels, tandis que la demande d'engrais reste soutenue, à moyen et long terme, par l'intensification de l'agriculture, dans un contexte de raréfaction des terres arables disponibles et de renforcement

de la pression démographique et urbaine. Si elle est stable aux États-Unis, la demande est ainsi en forte augmentation en Inde et en Chine, pays qui représentent aujourd'hui la moitié de la consommation d'engrais au plan mondial.

Uranium : alors que le prix spot de la livre d'uranium atteignait 72 dollars en février 2011, la perte de confiance dans l'avenir du nucléaire suite à la catastrophe de Fukushima au Japon et un afflux de combustible sur le marché international ont entraîné un repli continu des cours, de 20,4 % en moyenne annuelle en 2013, jusqu'à 35 dollars en décembre 2013. En juin 2014, le niveau des cours s'établissait à un cours moyen de 28 dollars la livre, soit une nouvelle baisse de 20,0 % sur les six premiers mois de l'année.

Cours de l'uranium, du phosphate et du manganèse

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Source : Datastream.

2| L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT FINANCIER INTERNATIONAL

2|1 Les financements bancaires étrangers en 2013

Les créances étrangères consolidées des banques déclarantes BRI¹ se sont accrues en 2013, atteignant 31 170 milliards de dollars à fin décembre (+ 1,3 % en glissement annuel). La part de ces financements à destination des pays émergents et en développement (PED) a poursuivi sa progression : 19,2 % de cet encours, soit 5 998 milliards de dollars, sont portés sur les PED en 2013, contre 18,4 % en 2012.

2|1|1 Les financements bancaires étrangers à destination de l'Afrique

Les créances bancaires étrangères allouées à l'Afrique se sont réduites de 4,1 % en 2013, s'élevant à 315 milliards de dollars à la fin de l'année, contrastant avec l'accroissement observé des financements bancaires étrangers accordés aux PED dans leur ensemble (+ 6,1 %). La part de l'Afrique dans le total des financements bancaires étrangers est ressortie en légère baisse, s'établissant à 1,0 % à fin 2013 (- 0,1 point par rapport à 2012).

Au sein des PED, la part de l'Afrique a également diminué sur l'année, passant de 5,8 % fin 2012 à 5,3 % fin 2013.

Ce ratio, qui s'élevait à près de 14 % en 1990, s'est érodé tout au long des années quatre-vingt-dix (cf. graphique ci-dessous), reflétant la réorientation des financements en faveur notamment des économies d'Asie, et dans une moindre mesure d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale. Après une stabilisation autour de 6-7 % au cours des années 2000, la part de l'Afrique dans les flux à destination des PED a décroché sensiblement à compter de 2009.

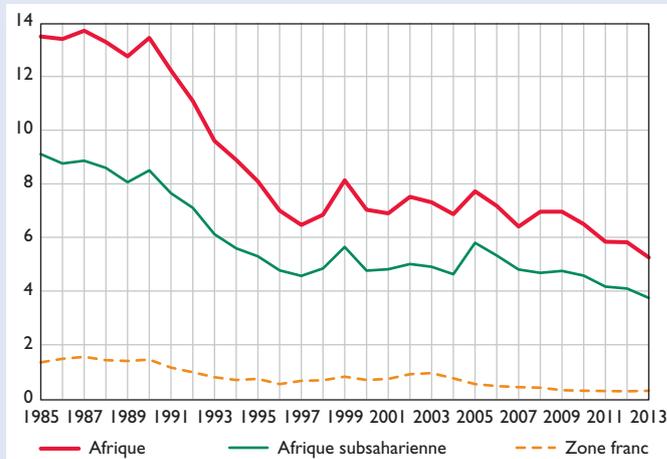
2|1|2 Les financements bancaires étrangers en faveur de la Zone franc

L'encours des créances détenues par les banques internationales sur les pays de la Zone franc a progressé de 11,3 % en 2013, passant de 15,5 milliards de dollars fin 2012 à 17,3 milliards un an plus tard (cf. tableau ci-après). En 2013, cet encours a représenté 0,3 % des financements accordés aux PED, 5,5 % du total des créances bancaires étrangères sur l'Afrique et 7,7 % des financements à destination de l'Afrique subsaharienne (ASS). À titre de comparaison, le Nigéria a reçu, à lui seul, l'équivalent de 90 % des montants alloués à la Zone franc et l'Afrique du Sud plus de six fois ce montant.

Au sein de la Zone franc, les créances étrangères sur les pays de l'UEMOA et de la CEMAC ont respectivement progressé de 7,0 % et 18,1 % en 2013. En Afrique de l'Ouest, cette augmentation s'explique par les hausses respectives de 4,6 % et 5,1 % des encours sur la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui représentent à eux deux 76,6 % des encours sur l'UEMOA. Il convient également de noter la forte progression des encours au Bénin (+ 169,0 %). En CEMAC, à l'exception de la Centrafrique (- 5,4 %) et de la Guinée équatoriale (- 31,9 %), tous les pays de la zone ont connu une hausse de leurs encours, en particulier le Cameroun (+ 20,1 %), le Gabon (+ 40,9 %) et le Tchad (+ 67,0 %).

À fin septembre 2013, les banques françaises détenaient 72,8 % des créances bancaires étrangères sur

Créances bancaires internationales
Part de l'Afrique, de l'Afrique subsaharienne et de la Zone franc
dans le total des pays en développement
(en %)



Source : BRI.

¹ La Banque des règlements internationaux (BRI) publie chaque trimestre les statistiques de créances étrangères consolidées et de dépôts, qui sont collectées auprès des banques déclarantes de quarante-quatre pays ayant une activité internationale significative. Ces statistiques comptabilisent uniquement les opérations de crédit ou de dépôt effectuées auprès des banques déclarantes par des non-résidents, sur une base sociale et/ou consolidée.

Créances bancaires étrangères consolidées sur les pays de la Zone franc (a)

(encours en millions de dollars)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bénin	183	97	126	60	79	158	425
Burkina Faso	829	795	789	998	934	1 004	911
Côte d'Ivoire	6 585	6 144	4 088	4 047	4 741	4 128	4 317
Guinée-Bissau	11	7	12	8	5	8	9
Mali	351	357	356	341	481	293	319
Niger	252	106	142	90	133	151	112
Sénégal	2 870	2 631	2 742	2 779	2 820	3 195	3 359
Togo	242	291	370	388	354	431	567
Total UEMOA	11 323	10 428	8 625	8 711	9 547	9 368	10 019
Cameroun	3 191	2 623	2 873	3 039	3 367	3 308	3 974
Centrafrique	34	26	19	10	37	37	35
Congo	420	441	255	314	330	404	435
Gabon	2 202	2 088	851	995	956	1 209	1 703
Guinée équatoriale	441	595	1 038	1 161	525	874	595
Tchad	106	82	63	68	188	291	486
Total CEMAC	6 394	5 855	5 099	5 587	5 403	6 123	7 228
Comores	16	12	11	14	20	19	18
Total Zone franc	17 733	16 295	13 735	14 312	14 970	15 510	17 265
Afrique	269 946	279 787	304 228	325 214	309 987	328 758	315 340
Afrique/Pays en développement (en %)	6,4	7,0	7,0	6,5	5,8	5,8	5,3
Zone franc/Pays en développement (en %)	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3

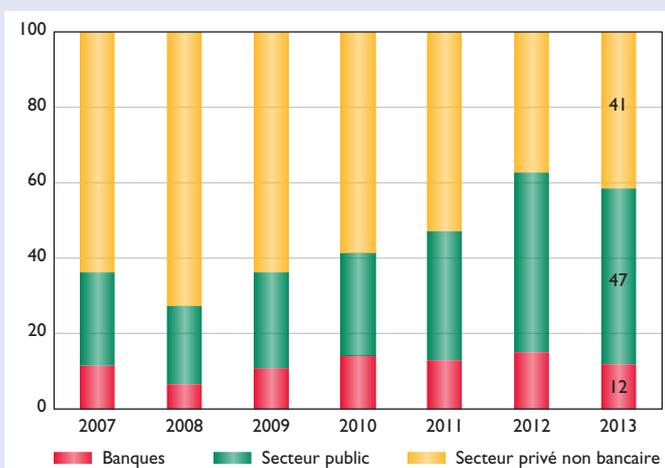
(a) Les créances étrangères consolidées comprennent les créances transfrontières et les créances locales des filiales et succursales à l'étranger.
Source : BRI.

la Zone franc, contre 68,7 % un an plus tôt.

Les financements bancaires internationaux² accordés à la Zone franc restent très peu orientés vers les banques et bénéficient principalement au secteur public (47,0 % des encours) et au secteur privé non bancaire (41,0 % des encours). À titre comparatif, les financements accordés aux banques représentaient 34,6 % des financements bancaires internationaux dans l'ensemble des PED et 45,1 % pour les pays développés fin 2013 (contre 12,0 % pour la Zone franc).

Répartition du financement bancaire international sur la Zone franc par secteur 2007-2013

(en %)



Source : BRI.

² Les créances internationales, à la différence des créances étrangères, n'incluent pas les créances locales des filiales et succursales à l'étranger en monnaie locale.

L'encours des crédits accordés aux banques en Zone franc s'est par ailleurs inscrit en baisse en 2013, s'établissant à 941 millions de dollars en décembre, contre 1 098 millions un an plus tôt (- 14,3 %).

À fin décembre 2013, la maturité moyenne de la dette bancaire de la Zone franc s'est différenciée de celle des autres pays en développement : les créances à court terme (inférieures ou égales à deux ans d'échéance) ont représenté 23,9 % des créances internationales des banques déclarantes BRI sur la Zone franc, contre une proportion de 59,5 % pour les PED. Entre 2012 et 2013, un allongement de la maturité des prêts bancaires en Zone franc a été observé, les créances à court terme passant de 33,8 % à 23,9 % des créances totales, en lien notamment avec une forte augmentation (+ 67,0 %) des créances à long terme sur la Côte d'Ivoire.

2|1|3 Les dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc

Les dépôts des résidents de la Zone franc, entreprises ou particuliers, collectés par les grandes banques internationales étaient estimés fin 2013 à 11,5 milliards de dollars, en augmentation de 4,9 %

par rapport à leur niveau de fin 2012. Cette évolution résulte de la hausse observée en CEMAC (+ 13,0 %) – notamment au Gabon (+ 60,8 %) qui représente plus du tiers des dépôts internationaux en provenance d'Afrique centrale – qui a largement compensé la contraction des avoirs en UEMOA (- 4,4 %).

En 2013, la part des dépôts internationaux dans le PIB des pays de la Zone franc est restée stable, passant de 6,5 % en 2012 à 6,4 % l'année suivante. 56,5 % des dépôts internationaux de la Zone franc étaient issus de la zone CEMAC en 2013, contre 52,5 % en 2012. Au sein de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire et le Sénégal représentent respectivement 35,0 % et 29,4 % des dépôts internationaux de la sous-région. En Afrique centrale, le Cameroun et le Gabon ont représenté, en cumulé, 64,8 % des dépôts de la sous-région.

2|2 L'évolution de l'aide publique au développement (APD)

2|2|1 Tendances globales de l'APD depuis 2000

Entre 2000 et 2013, l'APD accordée par les membres de l'OCDE a progressé de 64,4 % en dollars constants, passant de 81,9 à 134,8 milliards de dollars. L'APD des

Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc (a)

(encours en millions de dollars)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bénin	368	323	422	276	284	336	321
Burkina Faso	343	325	347	466	331	369	436
Côte d'Ivoire	2 528	2 626	2 100	2 354	2 533	2 052	1 718
Guinée-Bissau	52	39	53	59	50	76	39
Mali	430	371	489	447	404	399	412
Niger	122	134	121	134	125	120	131
Sénégal	1 695	1 700	1 656	1 328	1 247	1 316	1 444
Togo	418	447	428	387	947	473	412
Total UEMOA	5 956	5 965	5 616	5 451	5 921	5 141	4 913
Cameroun	4 986	1 459	1 870	1 723	2 014	1 627	1 906
Centrafrique	95	93	83	89	65	51	72
Congo	695	892	811	1 111	1 001	1 168	1 248
Gabon	1 230	1 194	1 165	1 141	1 134	1 426	2 293
Guinée équatoriale	746	838	1 125	5 073	3 400	1 224	816
Tchad	340	203	238	155	238	240	148
Total CEMAC	8 092	4 679	5 292	9 292	7 852	5 736	6 483
Comores	58	60	56	48	68	58	79
Total Zone franc	14 106	10 704	10 964	14 791	13 841	10 935	11 475

(a) Y compris les dépôts internationaux collectés auprès des établissements bancaires des pays et zones concernés.

Source : BRI.

Appports financiers aux pays en développement et aux organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change courants)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
APD (bilatérale et multilatérale)	105 415	104 917	122 784	120 558	129 066	134 670	126 949
dont annulations de dettes	18 905	9 675	11 085	1 952	4 161	6 268	3 275
APD (en % du RNB)	0,3	0,27	0,3	0,31	0,32	0,31	0,29
Autres apports publics	- 9 822	- 5 491	- 55	10 148	5 878	8 603	9 792
Apports du secteur privé aux conditions de marché (a)	202 108	318 626	130 026	181 608	344 386	326 593	307 772
Dons nets des ONG	14 749	18 352	23 787	22 048	30 775	31 969	29 753
Total des apports	312 450	436 404	276 542	334 360	510 106	501 836	474 267

(a) Investissements directs étrangers, investissements de portefeuille et crédits à l'exportation.

Source : Base de données CAD 2014.

principaux bailleurs de fonds en 2013 s'est notamment accrue de 6,1% en termes réels par rapport à 2012, en dépit des programmes de consolidation budgétaire mis en œuvre dans la plupart des pays donateurs et de l'épuisement progressif des allègements de dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. L'aide globale à destination de l'Afrique s'est stabilisée en 2012 à 44,6 milliards.

L'aide multilatérale globale s'est accrue de 6,9% en termes réels en 2013, au même titre que l'aide bilatérale (+ 5,7%). S'agissant de l'aide bilatérale, on observe un mouvement de réallocation de l'APD au détriment de l'Afrique (- 5,6% en termes réels par rapport à 2012), notamment de l'Afrique subsaharienne (- 4,0%), pour revenir à 27,2 milliards de dollars.

Les efforts d'allègements de dette ont constitué une part significative des flux d'aide publique au développement, représentant en moyenne 8,4% de ces flux sur la période 2004-2012. Mais leur poids relatif

dans la progression de l'APD tend à diminuer, les allègements de dette ne représentant que 2,6% des flux globaux d'APD en 2012, contre 25,6% au plus haut point des annulations en 2005.

La France conserve sa place parmi les plus importants contributeurs de l'aide internationale au sein des membres du G7. Les versements totaux d'APD se sont élevés à 10,9 milliards en 2013, soit une baisse de 9,8% par rapport à 2012. La part des versements nets d'APD de la France rapportée au revenu national brut s'est ainsi établie à 0,41% du RNB en 2013, contre 0,45% en 2012. L'aide bilatérale, qui représente 60% du total de l'APD française, s'appuie sur des stratégies sectorielles visant à renforcer sa contribution à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les allègements de dette et les dons en faveur de l'éducation représentent chacun environ un quart du total des dons. De même, plus de la moitié de l'aide bilatérale française est consacrée au continent africain, dont près de 74% aux pays d'Afrique subsaharienne.

Versements nets d'APD aux pays en développement et organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
États-Unis	23 503	27 973	30 273	31 490	3 146	30 687	31 080
% du RNB	0,16	0,18	0,21	0,21	0,20	0,19	0,19
Royaume-Uni	8 823	11 043	12 276	13 931	13 901	13 891	17 755
% du RNB	0,36	0,43	0,51	0,57	0,56	0,56	0,72
Japon	10 621	11 789	10 543	11 827	10 723	10 605	14 486
% du RNB	0,17	0,19	0,18	0,20	0,18	0,17	0,23
France	9 952	10 165	12 077	12 889	12 199	12 028	10 854
% du RNB	0,38	0,39	0,47	0,50	0,46	0,45	0,41
Allemagne	12 212	13 082	11 571	12 944	13 219	12 939	13 328
% du RNB	0,37	0,38	0,35	0,39	0,39	0,37	0,38

Source : Base de données CAD 2014.

2|2|2 L'APD en faveur de l'Afrique et de la Zone franc

Sur la période 2006-2012, les pays d'Afrique subsaharienne ont reçu en moyenne 26,6% de l'APD totale et 91,7% de l'aide à destination du continent africain. La part des flux totaux d'APD qui ont bénéficié à l'Afrique subsaharienne est en légère baisse et représente 25,8% en 2012, contre 27,2% un an plus tôt, ce qui représente 86,9% de l'APD à destination du continent dans son ensemble.

Ventilation par contributeur des versements nets d'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

	2007	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	3 507	1 949	2 098	1 507	1 556	1 865	2 255
États-Unis	6 205	4 928	7 089	7 815	7 937	9 302	8 816
France	4 815	2 834	2 442	3 179	3 464	3 257	3 047
Japon	3 403	2 327	1 572	1 447	1 779	1 574	1 673
Royaume-Uni	5 379	2 115	2 263	2 725	3 076	3 211	3 155
Total CAD (APD bilatérale)	33 185	22 848	24 245	25 925	27 650	28 419	27 257
Total multilatéral	13 021	13 510	15 103	17 807	17 207	15 752	16 941
Autres pays	215	282	353	187	238	368	434
Total général (a)	46 422	36 641	39 701	43 918	45 095	44 539	44 632

(a) Le total général comprend, outre l'APD bilatérale versée par les pays membres du CAD, l'APD versée par les organismes multilatéraux et l'APD versée par des pays non membres du CAD.
Source : Base de données CAD 2014.

Recettes totales nettes d'APD des pays de la Zone franc

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants) (a)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	460	497	634	688	705	673	511
Burkina Faso	1 041	999	989	1 110	1 093	959	1 159
Cameroun	1 959	1 963	536	658	552	587	596
Centrafrique	153	183	259	246	268	259	227
Comores	36	46	40	50	69	50	69
Congo	293	125	460	277	1 322	247	139
Côte d'Ivoire	281	182	626	2 392	869	1 379	2 636
Gabon	33	52	59	76	106	69	73
Guinée équatoriale	29	31	30	30	84	23	14
Guinée-Bissau	98	125	128	145	128	114	79
Mali	1 001	1 068	968	1 024	1 124	1 249	1 001
Niger	627	579	605	479	765	627	902
Sénégal	994	917	1 061	1 038	952	1 026	1 080
Tchad	332	378	413	572	499	447	479
Togo	91	126	319	528	410	518	241
Total Zone franc	7 426	7 273	7 129	9 313	8 946	8 228	9 206
Total Afrique subsaharienne	46 422	36 641	39 701	43 918	45 095	44 539	44 632

(a) Les recettes d'APD correspondent au total des apports nets d'APD des pays membres du CAD, des organismes multilatéraux et des pays non membres du CAD.
Source : Base de données CAD 2014.

Les pays de la Zone franc ont bénéficié en 2012 de recettes nettes d'APD représentant 9,2 milliards de dollars, contre 8,2 milliards en 2011, soit une hausse de 11,9%. Ces recettes représentent 20,6% de l'APD perçue par l'Afrique subsaharienne en 2012, une part en hausse de 4,5 points par rapport au niveau observé en 2011.

2|3 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres

Lors de la réunion du G7 de Lyon (27-29 juin 1996), la communauté internationale avait lancé l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Elle visait, par une action concertée avec les institutions multilatérales, à ramener à un niveau soutenable la charge de la dette extérieure des pays pauvres, dont l'endettement restait élevé en dépit des mesures d'allègement pouvant être mises en œuvre par le Club de Paris (incluant notamment une annulation maximale de 67 % de certaines échéances de la dette extérieure non APD). L'initiative PPTE a été renforcée au G7 de Cologne (18 juin 1999), afin d'élargir la liste des pays éligibles et de faciliter la mise en œuvre des allègements.

Décidée lors du G8 de Gleneagles (6-8 juillet 2005), l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) des pays les plus pauvres vise à annuler inté-

généralement leur dette à l'égard de trois institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale et Banque Africaine de Développement – BAFD –). Celles-ci, qui réalisaient déjà, dans le cadre de l'initiative PPTE, les mêmes efforts d'annulation que ceux effectués par les autres créanciers, renforcent ainsi leur engagement en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres. En 2007, la Banque interaméricaine de développement (BID) a également décidé d'accorder un allègement de dette supplémentaire en faveur des PPTE de l'hémisphère occidental.

2|3|1 Rappel du dispositif PPTE renforcé

L'entrée d'un pays dans le dispositif PPTE découle d'une décision des conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les pays potentiellement éligibles doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être uniquement éligibles aux programmes concessionnels du FMI et de la Banque mondiale (guichet de l'Association internationale pour le développement – AID) ;

- présenter, après une application des mécanismes traditionnels d'allègement de dette, des ratios d'endettement supérieurs à certains seuils prédéfinis (cf. tableau ci-dessous), établissant l'insoutenable de leur dette extérieure ;

- avoir conclu un programme avec le FMI et/ou la Banque mondiale.

Le dispositif comprend deux temps, marqués par les points de décision et d'achèvement, entre lesquels se déroule la « période intérimaire » :

- au « point de décision », qui marque l'éligibilité du pays à l'initiative, est calculé le montant des annulations qui seront nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Les créanciers réalisent alors un effort intérimaire qui prend la forme d'une réduction du service de la dette (accords dits de flux). Les échéances tombant durant la période intérimaire sont annulées ou rééchelonnées².

² En ce qui concerne le Club de Paris, il s'agit notamment d'une annulation à hauteur de 90 % des crédits non APD et du rééchelonnement sur quarante ans pour les crédits APD.

Dispositif PPTE renforcé (1999)

Conditions pour l'atteinte du point de décision :	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de soutenabilité de la dette • Relations avec le FMI et/ou l'AID • Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP ou <i>Poverty reduction strategy paper</i>, PRSP) 	Dette/exportations ^{a)} > 150 % ou dette/recettes de l'État hors dons ^{b)} > 250 % Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appuyant sur un CSLP approuvé par le FMI et la Banque mondiale
Durée de la période intérimaire		Point d'achèvement « flottant » fixé après mise en œuvre pendant un an du CSLP
Assistance intérimaire		<ul style="list-style-type: none"> • Club de Paris : accord de flux selon les termes de Cologne (annulation à 90 % des échéances non APD tombant pendant la période intérimaire et rééchelonnement sur quarante ans des échéances d'APD) • Créanciers multilatéraux : allègements du service de la dette (Banque mondiale) ou subventions pour son paiement (FMI) pendant la période intérimaire
Allègement du stock de la dette au point d'achèvement		<ul style="list-style-type: none"> • Club de Paris : accord de réduction du stock de la dette selon un facteur commun de réduction fixé par le FMI^{c)} • Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables • Créanciers multilatéraux : réductions du stock de dettes selon le facteur commun de réduction
Base d'évaluation de l'allègement de la dette		Soutenable appréciée au point de décision

a) Après application des mécanismes classiques d'allègement de la dette, tels que les conditions de Naples (notamment une réduction de 67 % de la valeur actualisée nette des échéances de dette pré-date butoir non APD). La date butoir, fixée lors du premier passage du pays débiteur en Club de Paris, est la date jusqu'à laquelle les créances sont intégrées dans l'assiette du rééchelonnement : les dettes contractées postérieurement à cette date sont exclues des futurs rééchelonnements.

b) Critère alternatif. Pour être qualifiés sur la base de ce critère sans atteindre le seuil du ratio dette/exportations, les pays doivent toutefois disposer d'un ratio exportations/PIB supérieur à 30 % et de recettes fiscales rapportées au PIB de plus de 15 %.

c) À l'issue du sommet de Cologne, les pays du G7 se sont en outre engagés, sur une base bilatérale, à annuler 100 % de leurs créances APD et 100 % de leur dette commerciale éligible lorsque le pays atteint son point d'achèvement.

Sources : FMI, Banque mondiale.

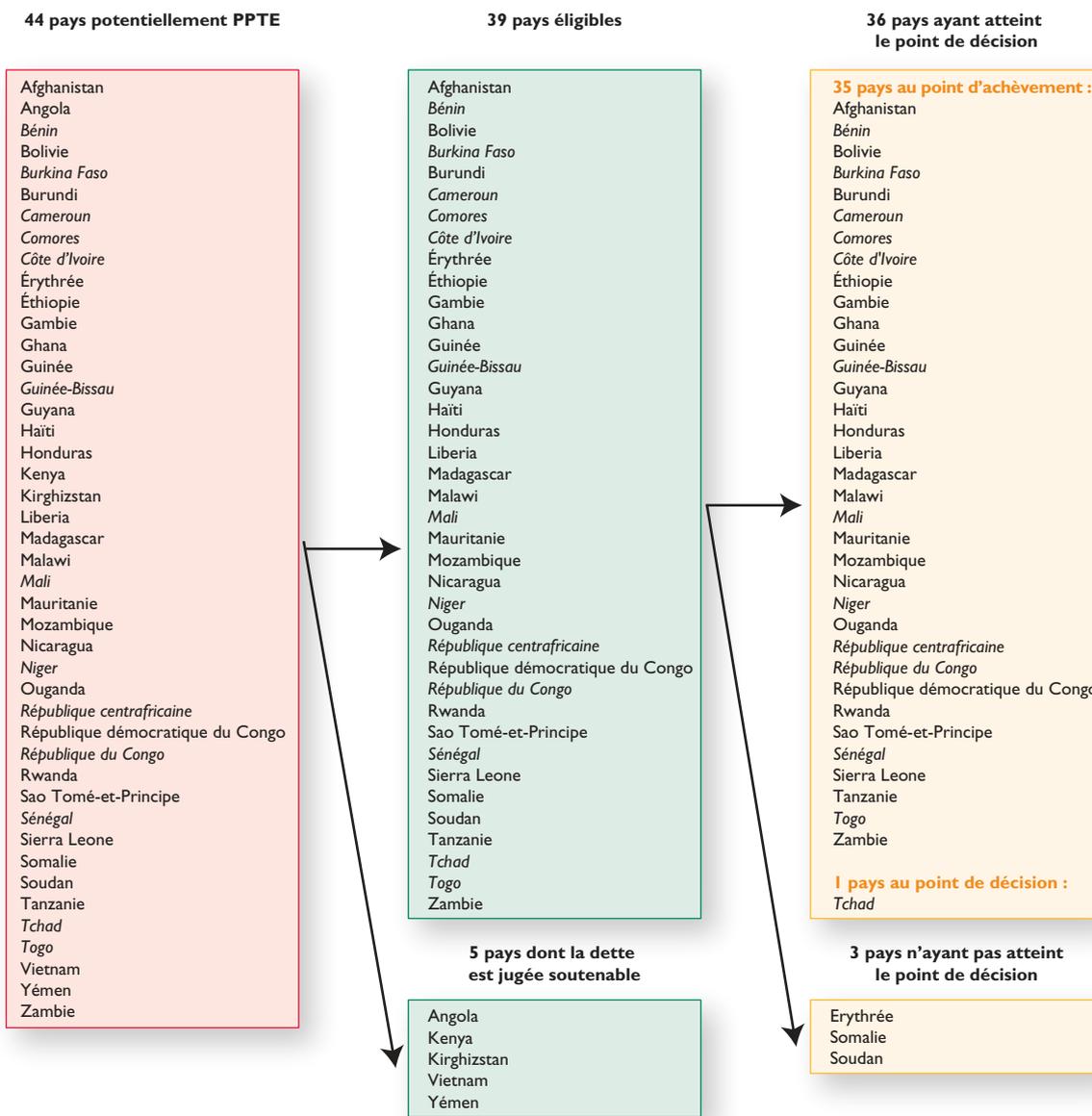
• au « point d'achèvement », l'allègement du stock de dette calculé lors du point de décision devient définitif et complet pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels (*topping-up*) peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires.

2|3|2 L'état d'avancement de l'initiative PPTE renforcée au 1^{er} juillet 2014

Au 1^{er} juillet 2014, trente-six pays, dont trente en Afrique (treize en Zone franc), ont franchi le point de décision, sur un total de trente-neuf pays éligibles (cf. tableau ci-après). Trois pays, potentiellement admissibles, n'ont pas encore atteint le point de décision.

Parmi les pays ayant atteint le point de décision, trente-cinq sont parvenus au point d'achèvement, dont vingt-neuf en Afrique (douze en Zone franc).

Pays éligibles à l'initiative PPTE et état d'avancement du dispositif renforcé (1^{er} juillet 2014)



Note : en italique : pays de la Zone franc.

La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2012, suivie de l'Union des Comores en décembre 2012. Le Tchad a franchi le point de décision en mai 2001 mais demeure dans une situation intérimaire ; l'atteinte du point d'achèvement dans un avenir proche est notamment conditionné à la poursuite des efforts dans l'amélioration de la gestion des finances publiques.

2|3|3 La mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

L'IADM prévoit l'annulation de 100 % du stock de la dette des pays en développement auprès du FMI, de l'AID (guichet concessionnel de la Banque mondiale), du Fonds africain de développement - FAD (guichet concessionnel de la BAfD) et de la BID. Le dispositif vise à faciliter la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, sans compromettre la capacité de financement des institutions internationales.

La population éligible à l'initiative IADM recouvre deux catégories de pays :

- les pays PPTE ayant atteint le point d'achèvement, qui ont maintenu pendant au moins six mois (à compter de la date du point d'achèvement) des performances favorables : i) dans le domaine macroéconomique (exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI), ii) dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, iii) dans la gestion des dépenses publiques (respect d'exigences minimales en matière de gouvernance et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques) ;
- une seconde catégorie a été introduite par le FMI pour les pays n'ayant pas bénéficié de l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars. Deux pays, le Cambodge et le Tadjikistan, ont été retenus à ce titre.

Les trente-cinq pays ayant atteint le point d'achèvement au 1^{er} juillet 2014 au titre de l'initiative PPTE ont été déclarés éligibles à l'IADM et ont donc pu bénéficier des annulations de dette prévues. Dans une deuxième phase, l'IADM devrait bénéficier aux quatre pays qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement PPTE.

2|3|4 Un premier bilan

Les montants de dettes annulés

Pour les trente-cinq pays ayant atteint le point d'achèvement et le Tchad en phase intérimaire, les allègements

mis en œuvre (au titre des initiatives PPTE et IADM) sont estimés à près de 96,0 milliards de dollars en valeur actualisée nette (VAN) à fin 2012. Pour les douze pays de la Zone franc ayant atteint le point d'achèvement et le Tchad, les annulations de dette représentent environ 29,2 milliards de dollars en termes nominaux. Le Tchad, qui a bénéficié d'une annulation de dette de 40,6 millions de dollars lors de l'atteinte du point de décision, devrait à terme bénéficier d'un allègement total d'environ 90 millions de dollars.

Pour les trois pays n'ayant pas encore franchi le point de décision mais éligibles, les allègements de dette susceptibles d'être consentis sont évalués à 18,1 milliards de dollars (VAN 2012) au titre de l'initiative PPTE.

Au total, l'encours de la dette des trente-six pays PPTE ayant atteint le point de décision a été réduit de plus de 90 %. Pour ces pays, le poids du service de la dette s'est très sensiblement allégé, diminuant en moyenne de 1,5 point de pourcentage du PIB entre 2001 et 2012.

Une contribution à la lutte contre la pauvreté

Le renforcement des politiques de lutte contre la pauvreté, par l'augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation), constitue l'un des objectifs prioritaires recherchés dans le cadre de l'initiative PPTE, en contrepartie des allègements de dette. À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette.

Pour les trente-six pays PPTE ayant atteint le point de décision, les dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont ainsi passées de 6 % du PIB en 2001 à 10 % en 2012.

2|3|5 Le financement des initiatives PPTE et IADM

Le coût de l'initiative PPTE (hors IADM) est estimé par le FMI et la Banque mondiale à 74,3 milliards de dollars³ (en VAN à fin 2012). Son financement est assuré au moyen de divers mécanismes mis en place spécifiquement par les créanciers :

- FMI : le Fonds fiduciaire PPTE (*HIPC Trust*) finance la contribution du FMI à l'initiative PPTE.

³ Dont notamment 14,4 milliards de dollars pour la Banque mondiale, 6,3 milliards pour le FMI, 5,4 milliards pour la BAfD, 27,0 milliards pour les créanciers du Club de Paris, 9,7 milliards pour les autres créanciers bilatéraux publics.

Il est alimenté par des contributions en dons d'une centaine de pays membres du FMI et par le FMI sur ses ressources propres (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ;

- Banque mondiale et banques régionales de développement : le Fonds fiduciaire PPTE (*HIPC Trust*), géré par la Banque mondiale, finance à la fois la contribution de l'AID à l'initiative PPTE et une fraction des allègements consentis par les banques régionales de développement. Le Fonds fiduciaire PPTE est alimenté par les contributions bilatérales des pays membres ;
- Contributeurs bilatéraux : au cas par cas, dans le cadre du Club de Paris notamment.

Jusqu'à présent, les ressources de ces fonds ont été suffisantes pour financer le coût de l'allègement de la dette pour les pays ayant atteint le point de décision. En 2012, l'atteinte du point d'achèvement par la Côte d'Ivoire a nécessité une mobilisation importante des ressources de ces fonds, le montant d'allègement obtenu s'élevant à 5,2 milliards de dollars, dont 3,4 milliards au titre de l'initiative PPTE. Si le Soudan et la Somalie progressaient vers le point de décision, des ressources additionnelles seraient nécessaires pour satisfaire l'allègement de leur dette, le coût de ces allègements, ainsi que celui des pays ayant rejoint l'initiative après 2005 (Érythrée, Afghanistan), n'ayant pas été inclus dans le plan de financement d'origine de l'initiative PPTE-IADM.

S'agissant de l'initiative IADM exclusivement, le financement des 39,7 milliards de dollars (VAN à fin 2012) s'opère selon le schéma suivant :

- pour le FMI, le coût de l'initiative est couvert par deux fonds : le Fonds IADM-I (*MDRI I Trust*) finance le coût des annulations de dette en faveur des pays dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars, sur les ressources propres du FMI (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ; le Fonds IADM II (*MDRI II Trust*) est alimenté par les contributions des pays membres et finance les annulations de dette en faveur des pays déclarés éligibles à l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est supérieur à 380 dollars ;
- pour l'AID et le FAD, les pays donateurs se sont engagés à apporter des contributions additionnelles, afin de préserver les capacités de financement de ces institutions.

2|3|6 Au-delà des initiatives PPTE et IADM

Si les annulations obtenues par les pays éligibles avaient pour objectifs de restaurer leur solvabilité, de conforter la lutte contre la pauvreté et d'encourager le développement économique, elles ne doivent pas pour autant déboucher sur un nouveau cycle de ré-endettement rapide et potentiellement déstabilisant.

À cet effet, le FMI et la Banque mondiale ont adopté en janvier 2010 une réforme du cadre de viabilité de la dette (CVD) destinée à tirer partie de la flexibilité autorisée par cet instrument, sans toutefois remettre en cause son objectif principal de maîtrise des stratégies de ré-endettement. Le CVD a été conçu à l'origine pour aider les pays à faible revenu à mobiliser les ressources nécessaires à leur développement tout en minimisant les risques futurs d'un endettement excessif. L'analyse du degré de vulnérabilité de la dette s'effectue en fonction de quatre niveaux de risque : faible, modéré, élevé et surendettement.

Au-delà de la réforme de 2010, d'autres changements, actuellement en cours de discussion, pourraient intervenir prochainement, permettant un recours à l'endettement non concessionnel moins contraignant pour les pays à faible revenu. Le projet de réforme devrait notamment permettre d'étendre le périmètre du CVD afin de prendre en compte les financements non-concessionnels et la dette intérieure, qui se développe rapidement dans les pays africains, ainsi que de flexibiliser l'analyse en intégrant, par exemple, dans les capacités d'emprunt d'un pays les effets de retour des investissements productifs sur la croissance.

Ainsi, même si les opérations d'annulation de dette au titre des initiatives PPTE et IADM devaient s'éteindre une fois le point d'achèvement atteint par l'ensemble des pays éligibles, les outils de gestion des stratégies d'endettement qui leur étaient associés sont appelés à se développer pour s'insérer dans une analyse globale de la stabilité financière, au niveau national ou régional : suivis statistiques spécifiques de l'endettement, analyses du secteur financier par le FMI comportant notamment des exercices de « *stress tests* », analyses de la vulnérabilité des pays à faibles revenus aux chocs exogènes. Comme le montre la crise économique et financière qui sévit depuis 2008, l'analyse des interrelations entre l'économie réelle et la sphère financière est devenue essentielle pour prévenir les risques de transmission des crises.

ENCADRÉ I

Les enjeux de la finance islamique en Afrique

Les pays africains sont confrontés à des besoins d'investissement considérables pour assurer leur développement, en particulier dans le domaine des infrastructures. La finance islamique pourrait constituer un nouveau canal de financement, permettant de capter une partie des flux d'investissement en provenance des économies pétrolières du Golfe et du Moyen-Orient.

II Définition et principes de la finance islamique

Le terme finance islamique recouvre l'ensemble des transactions et produits financiers conformes aux principes de la Charia, qui supposent l'interdiction de l'intérêt, de l'incertitude, de la spéculation, l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, paris, etc.), ainsi que le respect du principe de partage des pertes et des profits.

Interdiction	Obligation
Prêt avec intérêt Thésaurisation car privant les activités productives de liquidités Contractualisation de l' incertitude (spéculation...) Vente d'actifs non détenus Investissement dans des activités économiques illicites (tels que le jeu, l'alcool, le tabac, l'armement, etc.) ou transgressant les principes fondamentaux de la Charia.	Adossement de toute opération de financement à un actif réel Participation aux pertes et aux profits.

Principales techniques de financements

La finance islamique comprend une vaste gamme de produits et de montages financiers, dont les principaux sont les suivants :

Mourabaha : le créancier (généralement une banque) achète un actif donné pour le compte d'un client (le débiteur) et par la suite, le revend au débiteur moyennant un (des) paiement(s) (échelonnés ou non sur une période donnée) à un prix convenu à l'avance entre les deux parties. La banque se rémunère par le biais d'une commission (majoration du prix d'achat du bien) fixée au préalable.

Moudarabah : cette opération met en relation un investisseur qui fournit le capital (financier ou autre) et un entrepreneur qui fournit son expertise. Dans cette structure financière, la responsabilité de la gestion de l'activité incombe à l'entrepreneur. Les bénéfices réalisés sont partagés selon une répartition convenue à l'avance après récupération par l'investisseur de son capital et acquittement de frais de gestion pour l'entrepreneur. En cas de perte, c'est l'investisseur qui en assume l'intégralité, l'entrepreneur ne perdant que sa rémunération.

Moucharakah : l'établissement et le client participent conjointement au financement du projet et assument le risque au prorata de leur participation. Les profits ou les pertes sont répartis entre le client et l'établissement selon des modalités déterminées à l'avance par les parties.

La mourabaha représente globalement près de 60 % des activités financières islamiques, alors que le cumul des deux principaux instruments participatifs (la moudarabah et la moucharakah) représente moins de 20 %.

Istisna'a : ce contrat financier permet à un acheteur de se procurer des biens qu'il se fait livrer à terme à un prix convenu à l'avance et régler graduellement tout au long de la fabrication du bien. Cette structure de financement est essentiellement utilisée dans l'immobilier.

Sukuk (obligations islamiques) : ils doivent être adossés, soit à des actifs tangibles, soit à l'usufruit d'un actif tangible. La rémunération versée aux souscripteurs de sukuk est fonction de la performance de l'actif sous-jacent et non de l'écoulement du temps.

.../...

2/ Le marché de la finance islamique dans le monde

Les principaux acteurs de la finance islamique sont les banques islamiques (qui détiennent environ 75 % des actifs), les compagnies d'assurance (Takaful), les fonds d'investissement islamiques et les émetteurs de sukuk. À fin 2012, on comptait plus que 300 établissements financiers islamiques répartis dans plus de 75 pays à travers le monde.

Date et lieu de première apparition de la finance islamique	Au début des années 1960 en Égypte et en Malaisie
Émergence de la première banque islamique universelle	1975
Taille du marché à fin 2012	1 350 milliards de dollars ^{a)}
Taux de croissance annuel	Entre 10 % et 30 % en fonction des classes d'actifs
Émissions de sukuk en 2012	115 milliards de dollars ^{b)}
Distribution géographique des encours émis (à fin 2012)	68,4 % en Malaisie et 25,1 % au Proche et Moyen-Orient ^{a)}
Émissions de sukuk en 2011	84,5 milliards de dollars ^{b)}

Sources : a) Islamic Finance Development report 2013 ; b) Standard & Poor's.

Analyse par zones géographiques

Le total des encours de finance islamique est estimé à fin 2012 à 1 350 milliards de dollars, dix pays représentant 94 % du total dont la Malaisie (411,5 milliards), l'Arabie saoudite (269,7 milliards) et l'Iran (185,3 milliards). Les pays du Moyen-Orient représentent 43,5 % du total des encours. Au plan mondial, le poids de la finance islamique doit être relativisé, les encours gérés conformément aux principes de la Charia représentant seulement 1,0 % de la finance classique, même si selon certaines projections, ces encours pourraient atteindre plus de 4 500 milliards de dollars en 2020.

Situation des banques islamiques

Le secteur de la banque islamique (249 banques) est le plus développé de la finance islamique et concentre environ 73 % du total des actifs. Il est à noter que les prêts des banques islamiques sont toujours **adossés à des actifs sous-jacents réels**.

Situation du marché des obligations islamiques

Les sukuk (obligations islamiques) sont assimilables aux techniques d'asset-backed securities (ABS) et doivent, en effet, être adossés, soit à des actifs tangibles, soit à l'usufruit d'un actif tangible.

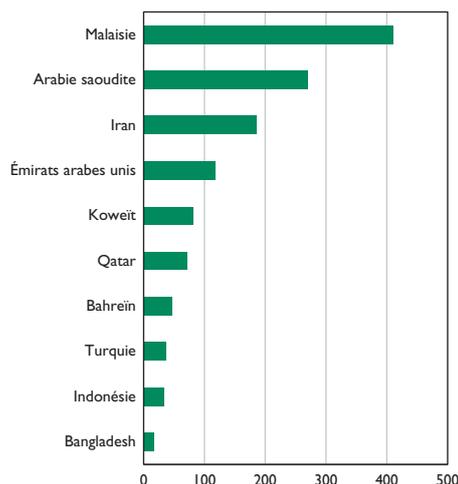
L'encours total d'obligations islamiques dans le monde s'élevait à 249,6 milliards de dollars en 2012 (contre moins de 10 milliards une dizaine d'années auparavant), dont 170,9 milliards pour la Malaisie (68,4 % des encours). En 2012, 881 émissions ont été enregistrées, dont 679 pour la Malaisie, soit 77,0 % du total.

La région du Proche et Moyen-Orient constitue le second centre le plus important d'émission et de cotation de sukuk à ce jour, représentant 34,6 % des encours, avec 59,2 milliards de dollars. Le Soudan a été le premier pays africain, en 2007, à procéder à une émission de sukuk pour un montant de 130 millions de dollars.

.../...

Encours de finance islamique par pays

(en milliards de dollars)



Source : Islamic Finance Development report 2013.

Situation des fonds d'investissement islamiques

Les fonds islamiques ont connu une croissance accélérée de leur activité au cours des dix dernières années (+ 20,0 %) et gèrent des actifs atteignant près de 43 milliards de dollars à fin 2012. Malgré ce dynamisme, la taille de la majorité des fonds levés demeure relativement faible, plus de la moitié des fonds islamiques n'excédant pas 50 millions de dollars.

Encours des fonds d'investissement islamiques

(en milliards de dollars)

Pays	Pakistan	Canada	Indonésie	Singapour	Luxembourg	Koweït	Afrique du Sud	États-Unis	Malaisie	Arabie saoudite
Actifs gérés	0,6	0,6	0,7	0,8	1,1	1,3	1,4	3,6	15,3	17,9

Source : Islamic Finance Development report 2013.

3/ La situation en Afrique et en Zone franc

Contraintes et perspectives

En Afrique, le taux de pénétration de la finance islamique reste faible avec 1,0 % seulement des encours de la finance islamique mondiale. À l'exception du Soudan, où les vingt-deux établissements bancaires réalisent une activité conforme aux principes de la Charia, elle est encore à un stade embryonnaire dans de nombreux pays, y compris au Maghreb. De nombreux pays africains ont cependant engagé des réflexions en vue notamment d'émettre des obligations conformes à la loi islamique, afin d'accéder à de nouvelles sources de financement et attirer des investisseurs étrangers. Les obligations islamiques émises par les pays africains pourraient ainsi intéresser une nouvelle base d'investisseurs, issus des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), disposant de larges excédents budgétaires, ou d'institutions spécialisées, telle la Banque islamique de développement (BID), pionnière en matière de financement de projets dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture et de l'énergie.

En **Égypte** et en **Tunisie**, une nouvelle réglementation a ainsi été élaborée à la fin de 2013 afin de favoriser le développement de la finance islamique.

Les autorités d'**Afrique du Sud** pourraient pour la première fois émettre en 2014 des sukuk. Le ministère des Finances a annoncé l'émission au cours des trois prochaines années de près de 4,5 milliards de dollars d'obligations islamiques sur les marchés des capitaux, à raison de 1,5 milliard de dollars par an.

Les pays membres de l'**UEMOA** et de la **CEMAC** disposent d'un cadre juridique et opérationnel devant être adapté en vue de réaliser toute la gamme des opérations de finance islamique. À ce titre, la BCEAO et la BID ont conclu un protocole d'accord en septembre 2012 afin d'assurer la promotion et le développement de l'industrie de la finance islamique dans les États membres de l'UEMOA.

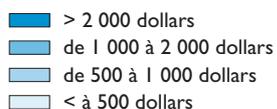
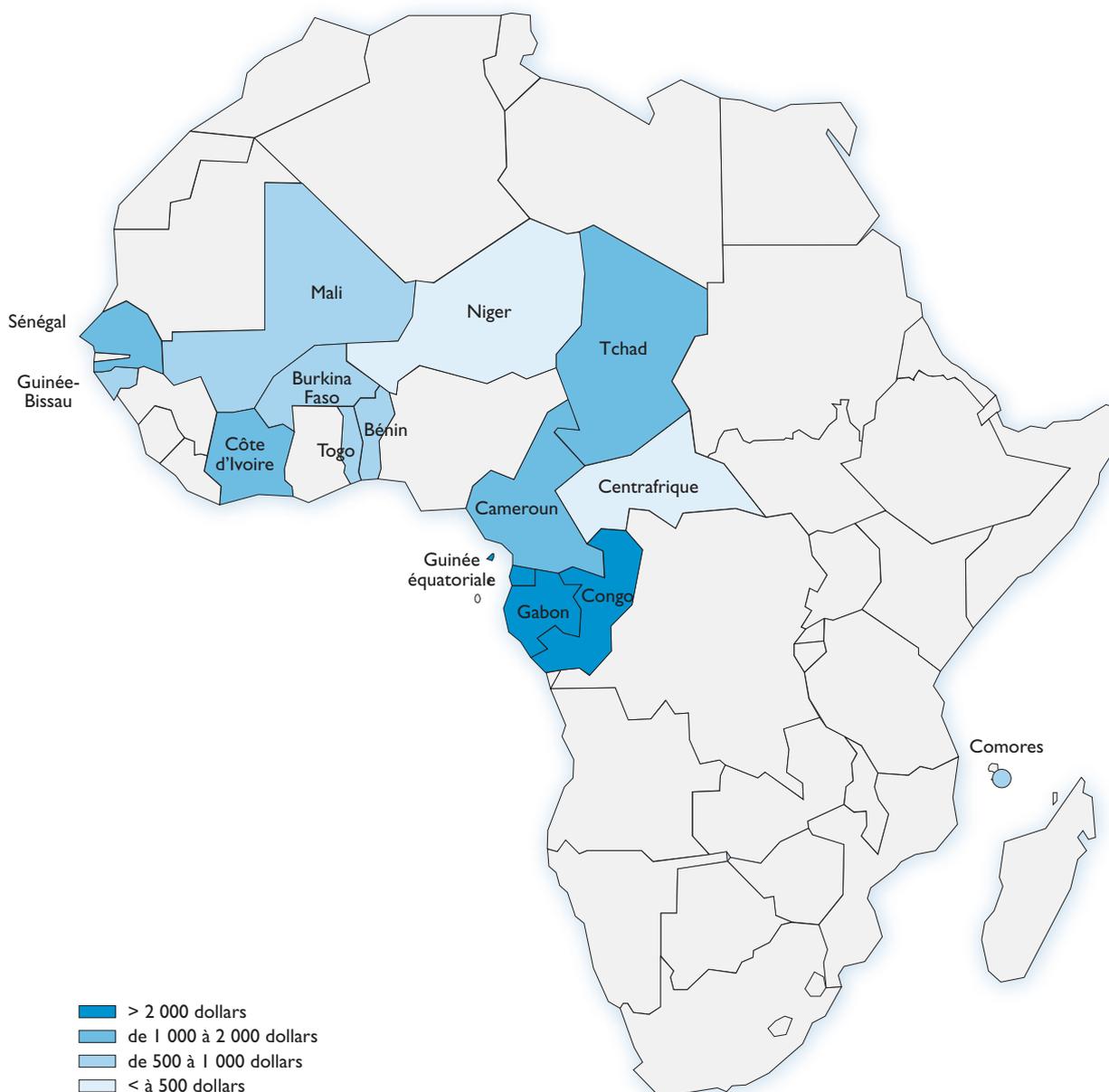
Au Sénégal, une émission souveraine de sukuk, annoncée pour 2012, devrait finalement aboutir en 2014 pour un montant de 100 milliards de francs CFA. L'émission de sukuk 2012-2014 a été structurée par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), tandis que la Banque islamique du Sénégal, filiale de la BID, en sera le dépositaire central. L'émission obligataire servira à financer des projets d'infrastructures.

La BID et sa filiale, la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), ont procédé depuis 2008 à des investissements dans plusieurs marchés ouest-africains. Ces deux structures détiennent le contrôle majoritaire des **Banques islamiques** de **Guinée**, de **Mauritanie**, du **Niger** et du **Sénégal**. La SID a regroupé ces investissements en créant la société **Tamweel Africa Holding** et détient à fin 2012 un portefeuille de crédits supérieur à 400 millions d'euros. La BID ambitionne désormais d'ouvrir une banque au **Bénin** et au **Mali** ainsi qu'une banque islamique et une société de crédit-bail au **Tchad**.

Au stade actuel de développement des secteurs financiers dans les pays de la zone franc, la microfinance islamique et l'instrument **Istisna'a** offrent d'importantes perspectives de développement, tout particulièrement pour le financement des projets immobiliers et agricoles. Les autres techniques de financement, plus complexes, pourraient davantage s'orienter vers des secteurs à forte valeur ajoutée et concerner principalement les grandes entreprises.

**L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE
DANS LES PAYS AFRICAINS
DE LA ZONE FRANC**

PIB PAR HABITANT EN 2013



(en dollars)

Pays	PIB par habitant	Pays	PIB par habitant
UEMOA		CEMAC	
Bénin	805	Cameroun	1 271
Burkina Faso	729	Centrafrique	334
Côte d'Ivoire	1 175	Congo	3 295
Guinée-Bissau	524	Gabon	12 302
Mali	657	Guinée équatoriale	20 572
Niger	443	Tchad	1 218
Sénégal	1 073		
Togo	640	Comores	920

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

1 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE UEMOA

En 2013, l'activité économique au sein des pays membres de l'UEMOA est restée soutenue, le taux de croissance du PIB réel s'établissant à 5,5 %, après 6,3 % en 2012. La croissance a été tirée par le dynamisme de la Côte d'Ivoire (+ 8,7 %), dont le PIB représente près du tiers de celui de l'UEMOA, ainsi que par la reprise de la croissance en Guinée-Bissau (+ 0,3 %) et au Mali (+ 1,7 %), après une année 2012 marquée par de graves troubles socio-politiques dans ces deux pays. La situation économique au sein des pays membres de l'UEMOA a bénéficié des bons résultats de la campagne agricole 2012-2013 et de ses effets d'entraînement sur les activités industrielles et commerciales, ainsi que de l'évolution favorable du secteur du BTP, grâce à la poursuite de l'exécution des travaux d'infrastructures publiques.

L'ensemble des pays de l'UEMOA a connu une expansion économique en 2013. Les plus fortes progressions ont été enregistrées au Bénin (+ 5,6 %, après + 5,4 %), au Burkina Faso (+ 6,6 %, après + 7,3 % en 2012) et en Côte d'Ivoire (+ 8,7 %, après + 9,8 %). La croissance au Sénégal, au Niger et au Togo s'est établie respectivement à 3,5 %, 4,1 % et 5,1 %.

L'année 2013 a été marquée par une atténuation des tensions inflationnistes dans la sous-région, dans le sillage de la tendance générale observée au plan mondial. La progression du niveau général des prix en moyenne annuelle s'est ainsi établie à 1,5 % en 2013, après 2,4 % en 2012. Cette décélération de l'inflation est pour une large part le reflet du recul des prix des céréales locales, induit par l'accroissement de la production céréalière au cours de la campagne agricole 2012-2013.

¹ La Facilité élargie de crédit (FEC) ou Extended credit facility a remplacé la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) ou Poverty reduction and growth facility (PRGF). Le taux d'intérêt des financements accordés au titre de la FEC est de 0 %, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans.

S'agissant des relations financières internationales, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger bénéficient, à fin mai 2014, de l'appui financier du FMI dans le cadre de l'exécution de programmes économiques au titre de la FEC¹. Depuis décembre 2013, le Mali et le Burkina Faso bénéficient d'un nouvel accord triennal dans le cadre de la FEC. Le Sénégal bénéficie d'un programme quadriennal au titre de l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE), sans appui financier du FMI, tandis que la Guinée-Bissau et le Togo n'ont pas de programme en cours avec le FMI.

1|1 L'activité

L'activité économique de la zone, qui a atteint 5,5 % en 2013, après 6,3 % en 2012, a bénéficié du dynamisme de la demande intérieure, grâce à la forte contribution de la formation brute de capital fixe à la croissance réelle (4,5 points) et à la vigueur de la consommation finale d'origine privée (7,0 points). L'apport du commerce extérieur à la croissance a été négatif (- 6,2 points), en raison de la forte hausse des importations de biens et services.

Taux de croissance du PIB en volume

(en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Bénin	2,6	3,3	5,4	5,6
Burkina Faso	8,5	6,6	7,3	6,6
Côte d'Ivoire	2,0	- 4,4	9,8	8,7
Guinée-Bissau	4,4	5,3	- 1,5	0,3
Mali	5,8	2,7	0,0	1,7
Niger	8,4	2,3	11,1	4,1
Sénégal	4,2	1,7	3,4	3,5
Togo	4,0	4,8	5,8	5,1
UEMOA	4,4	0,8	6,3	5,5

a) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

Accords entre le FMI et les pays de l'UEMOA au 31 mai 2014

(en millions de DTS)

	Type d'accord	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	FEC	14/06/2010	30/06/2014	74,28	10,61
Burkina Faso	FEC	27/12/2013	26/12/2016	27,09	24,54
Côte d'Ivoire	FEC	04/11/2011	03/11/2014	390,24	81,30
Mali	FEC	18/12/2013	17/12/2016	30,00	24,00
Niger	FEC	16/03/2012	31/12/2015	78,96	33,84
Sénégal	ISPE	03/12/2010	03/12/2014	-	-

Source : FMI.

Dans le secteur primaire², la campagne agricole 2013-2014 a été légèrement moins bonne que celle de l'année précédente, avec une réduction d'environ 1,8 % des productions vivrières en volume. Les meilleures performances ont été enregistrées en Guinée-Bissau, au Bénin et en Côte d'Ivoire tandis qu'au Mali, la production vivrière s'est repliée de 18,5 %, en raison notamment des troubles politiques et sociaux affectant le pays. Les cultures d'exportation ont cependant, à l'exception du café, enregistré de bons résultats. La production de coton-graine au niveau de l'Union (1,8 million de tonnes) a progressé de 11,1 %, avec une croissance des volumes produits supérieure à 25 % au Bénin et en Côte d'Ivoire. En Guinée-Bissau, la production de noix de cajou s'est accrue de 24,3 % pour s'établir à 145 700 tonnes. De son côté, la production de café a enregistré une baisse de 11,4 %.

Dans le secteur secondaire, la production industrielle a enregistré une augmentation de 4,2 % en moyenne sur l'année 2013, après 5,5 % en 2012. Cette performance est essentiellement attribuable à la forte progression des industries manufacturières (+ 9,0 %), portée par la vitalité des unités textiles à la suite de la progression de la production de coton-graine, ainsi que par celle des unités agroalimentaires.

S'agissant du secteur tertiaire, la conjoncture s'est globalement améliorée en 2013 dans les services marchands. Une bonne orientation du chiffre d'affaires dans le commerce de détail a été observée au sein de l'Union, l'indice calculé par la BCEAO progressant de 12,1 % sur l'ensemble de l'année 2013, après une hausse de 15,2 % en 2012.

1|2 L'inflation

L'année 2013 a été marquée par un nouveau recul des tensions inflationnistes. La progression du niveau général des prix s'est ainsi établie à 1,5 % en moyenne annuelle en 2013, contre 2,4 % en 2012. Cette évolution à la baisse

Comptes nationaux de l'UEMOA

(en milliards de francs CFA-XOF-courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	49 599,5	51 667,3	57 384,2	61 567,5
PIB nominal	35 911,7	37 552,4	40 930,3	43 200,7
Importations de biens et services	13 687,8	14 114,9	16 453,9	18 366,8
Emplois	49 599,5	51 667,3	57 384,2	61 567,5
Consommation finale	30 417,2	31 709,8	34 841,4	36 686,7
Publique	5 205,6	5 422,9	5 653,5	6 171,3
Privée	25 211,6	26 287,0	29 187,9	30 515,4
Formation brute de capital fixe^{b)}	7 467,7	7 102,6	8 895,8	10 239,5
Exportations de biens et services	11 714,7	12 854,9	13 647,0	14 641,3
Épargne intérieure brute	5 494,5	5 842,6	6 088,9	6 514,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 973,2	- 1 260,0	- 2 806,9	- 3 725,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,8	18,9	21,7	23,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,4	0,8	6,3	5,5
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	3,4	3,8	2,5	- 0,1
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,4	3,9	2,4	1,5

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

a concerné la totalité des pays de la zone, à l'exception du Niger et de la Côte d'Ivoire. L'inflation s'est établie sous le seuil communautaire de 3,0 % dans l'ensemble des pays de l'Union.

En glissement annuel, les tensions inflationnistes se sont progressivement atténuées, s'établissant à 0,0 % à fin décembre 2013, contre 2,3 % à fin mai 2013. Cette décélération de l'inflation est pour une large

2 Dans le cadre de l'harmonisation des comptabilités nationales et de leur mise en conformité avec le Système de comptabilité nationale 1993, la production agricole au titre de la campagne « n/n + 1 » est intégrée, depuis 2001, dans le calcul du PIB de l'année « n », par l'intermédiaire des comptes de stocks. L'effet demande est pris en compte l'année « n + 1 », par déstockage, au titre de la consommation et des exportations.

Évolution des prix à la consommation^{a)}

(moyenne annuelle ; en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}
Bénin	2,1	2,7	6,7	1,0
Burkina Faso	- 0,6	2,8	3,8	0,5
Côte d'Ivoire	1,8	4,9	1,3	2,6
Guinée-Bissau	2,2	5,1	2,1	0,7
Mali	1,2	3,0	5,3	- 0,6
Niger	0,9	2,9	0,5	2,3
Sénégal	1,2	3,4	1,4	0,7
Togo	1,5	3,6	2,6	1,8
UEMOA^{b)}	1,4	3,9	2,4	1,5

a) Indices harmonisés des prix à la consommation.

b) Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone.

Source : BCEAO.

part le reflet du ralentissement de l'inflation au niveau mondial et du recul des prix des céréales locales, induit par la progression de la production céréalière au cours de la campagne agricole 2012-2013 (en hausse de 24,6 % par rapport à la précédente campagne).

1|3 Les finances publiques

L'exercice 2013 a été caractérisé par une sensible aggravation des déficits budgétaires, reflétant les priorités accordées par les gouvernements à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissement dans les infrastructures et les secteurs sociaux. L'exécution des opérations financières des États a en effet été marquée par une progression des recettes budgétaires (+ 7,0 % par rapport à 2012) inférieure à celle des dépenses budgétaires (+ 13,0 %). Aussi, le déficit du solde global base engagements (hors dons) s'est creusé, s'établissant à 6,7 % du PIB en 2013, contre 5,6 % l'année précédente.

Les recettes totales (dons compris) ont progressé de 11,6 %, sous l'effet de la hausse de 7,0 % des recettes budgétaires et d'une forte augmentation des dons extérieurs (+ 49,7 %). En 2013, les recettes budgétaires ont ainsi représenté 19,2 % du PIB régional et les dons 3,2 %.

Les recettes fiscales sont ressorties en hausse (+ 9,0 %), représentant 16,4 % du PIB en 2013 (après 16,3 % en 2012). Cette bonne performance en matière de collecte fiscale tient principalement à la poursuite du rebond de l'activité économique en Côte d'Ivoire, où la mobilisation fiscale a progressé de 15,9 %. Dans les autres pays de l'Union, les recettes fiscales ont bénéficié de la poursuite des efforts de recouvrement et d'élargissement de l'assiette imposable. Les recettes non fiscales sont ressorties en baisse de 4,4 %.

Les dépenses totales ont connu une augmentation de 12,5 % en 2013 pour atteindre 11 253,9 milliards de francs CFA, soit 25,9 % du PIB. Ceci résulte de la hausse

Tableau consolidé des opérations financières des États de l'UEMOA
(en milliards de francs CFA)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	7 108,2	7 325,4	8 735,8	9 753,1
Recettes budgétaires	6 220,0	6 371,5	7 793,7	8 343,4
Recettes fiscales	5 527,9	5 493,6	6 564,2	7 155,0
Recettes non fiscales	613,4	742,7	1 089,1	1 041,5
Autres recettes non classées	78,7	135,3	140,5	146,9
Dons	888,2	953,8	942,0	1 409,7
Dépenses et prêts nets	8 105,2	8 728,9	10 032,3	11 247,4
Dépenses totales	8 044,8	8 637,0	9 999,5	11 253,9
Dépenses courantes	5 220,1	5 828,1	6 782,9	6 719,0
Traitements et salaires	2 102,6	2 210,4	2 599,7	2 798,6
Autres dépenses courantes	2 782,8	3 197,8	3 715,4	3 482,4
Intérêts dus	334,7	419,9	467,8	438,0
Sur dette intérieure	127,5	181,1	208,1	224,2
Sur dette extérieure	207,3	238,9	259,7	213,8
Dépenses en capital	2 495,2	2 614,0	3 036,7	4 270,7
Sur ressources internes	1 404,3	1 555,1	1 951,3	2 474,7
Sur ressources externes	1 090,9	1 058,8	1 085,4	1 795,9
Autres dépenses non classées	329,5	195,0	179,9	264,3
Prêts nets	60,4	91,8	32,8	- 6,5
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 1 885,2	- 2 357,3	- 2 238,6	- 2 904,0
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	- 997,0	- 1 403,5	- 1 296,5	- 1 494,3
Solde primaire de base ^{c)}	- 69,6	- 591,8	- 472,7	- 412,3
Ajustement base caisse	- 159,0	- 28,9	72,6	- 6,9
Variation des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	- 156,9	- 44,3	15,7	- 38,9
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 2 044,2	- 2 386,2	- 2 165,9	- 2 910,9
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 1 156,0	- 1 432,4	- 1 223,9	- 1 501,2
Financement	1 152,9	1 438,9	1 210,4	1 493,4
Financement intérieur net	258,6	146,1	219,4	732,6
Financement bancaire (net)	438,7	193,3	- 34,6	359,9
Financement non bancaire (net)	- 180,1	- 47,2	254,0	372,7
Financement extérieur net	894,3	1 292,8	991,0	760,8
Ajustement statistique	- 8,9	- 6,2	1,5	- 5,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,8	17,2	19,4	19,2
Dépenses courantes	14,9	15,8	16,9	15,4
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 2,1	- 3,3	- 2,8	- 2,6
base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 2,9	- 3,8	- 3,2	- 3,4
base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 3,3	- 3,9	- 3,0	- 3,4

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : FMI, services nationaux.

substantielle des dépenses en capital (+ 40,6 %), du fait de l'intensification des programmes d'investissement en infrastructures en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, dans un contexte global de maîtrise des dépenses courantes (- 0,9 %). Ce surcroît de dépenses d'investissement a été financé à hauteur de 58 % sur ressources intérieures (+ 26,8 %), et de 42 % sur ressources extérieures, celles-ci ayant fortement augmenté en 2013 (+ 65,5 %).

Dans ce contexte, le déficit global base engagements, dons compris, s'est accentué, passant de 1 296,5 milliards (soit - 3,2 % du PIB) à 1 494,3 milliards en 2013 (- 3,4 % du PIB). Le déficit base caisse est ressorti à 1 501,2 milliards, contre 1 223,9 milliards en 2012, sous l'effet notamment d'un apurement des arriérés de paiement à hauteur de 38,9 milliards. Outre le recours au marché financier régional³, ce déficit a été financé à hauteur de 51 % par des ressources extérieures.

1|4 La balance des paiements

Les comptes extérieurs des pays de l'UEMOA se sont détériorés en 2013. Le déficit de la balance des paiements s'est creusé pour atteindre 454,6 milliards (soit - 1,0 % du PIB), après un déficit de 336,8 milliards en 2012. Ce résultat est principalement imputable à la détérioration du déficit du compte courant, qui s'est établi à 2 915,7 milliards en 2013, soit 6,7 % du PIB, contre 2 649,6 milliards en 2012.

L'aggravation du déficit du solde de la balance commerciale, qui est passée de 1 060,3 milliards en 2012 à 1 576,4 milliards en 2013, a résulté d'une progression des importations (+ 11,5 % en valeur) que la croissance des exportations n'a pu contrebalancer (+ 3,6 % en valeur). Cette hausse des importations s'explique principalement par le renchérissement de la facture pétrolière (+ 7,0 %) et par la hausse des importations de biens d'équipe-

Balance des paiements de la zone UEMOA^{a)}

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{b)}	2013 ^{c)}
Transactions courantes	- 1 739,3	- 747,6	- 2 649,6	- 2 915,7
Balance commerciale	- 495,5	411,0	- 1 060,3	- 1 576,4
Exportations FOB	10 337,1	11 316,7	12 449,4	12 892,8
dont : or	1 522,5	2 109,3	2 809,4	2 340,7
pétrole	1 824,6	1 934,1	2 311,4	2 224,1
cacao	1 902,2	1 985,4	1 727,8	1 636,6
coton	326,4	365,8	579,0	671,6
Importations de biens FOB	- 10 832,6	- 10 905,7	- 13 509,6	- 14 469,1
Importations de biens CAF	- 12 931,1	- 12 684,9	- 16 128,0	- 17 276,4
dont : produits alimentaires	- 1 951,8	- 2 365,4	- 2 828,1	- 2 783,9
produits pétroliers	- 3 003,9	- 3 341,5	- 4 172,9	- 4 463,1
biens d'équipement	- 3 021,9	- 2 401,5	- 3 260,6	- 3 634,2
Balance des services	- 2 039,2	- 2 016,5	- 2 366,9	- 2 987,5
dont fret et assurance	- 1 831,4	- 1 794,2	- 1 843,8	- 1 976,8
Revenus nets	- 800,0	- 800,4	- 1 014,9	- 992,9
dont intérêts sur la dette	- 214,8	- 243,1	- 358,7	- 233,4
Balance des transferts courants	1 595,3	1 658,3	1 792,6	2 641,1
Secteur public	623,5	468,5	451,8	1 238,2
Secteur privé	971,8	1 189,9	1 340,8	1 402,9
Compte de capital et d'opérations financières	2 387,0	1 181,1	2 506,5	3 067,2
Compte de capital	2 797,2	761,2	4 852,6	998,8
Opérations financières	- 410,2	419,9	- 2 346,1	2 068,4
Investissements directs	1 146,1	1 194,5	1 186,1	1 056,0
Investissements de portefeuille	399,4	449,9	399,0	351,7
Autres investissements	- 1 955,7	- 1 224,6	- 3 931,3	660,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	470,5	311,8	4 314,4	7,4
Variation des arriérés	- 1 026,1	47,1	- 174,2	- 43,9
Rééchelonnement	- 157,4	197,6	364,3	0,0
Remises de dette	1 654,0	67,1	4 101,9	30,9
Autres	0,0	0,0	22,4	20,4
Erreurs et omissions nettes	11,0	- 40,1	20,2	0,0
Ajustement statistique^{d)}	- 519,2	- 403,8	- 214,0	- 606,1
Solde global	139,5	- 10,4	- 336,8	- 454,6
Réévaluation^{e)}	199,5	213,7	75,7	- 293,6
Variation des avoirs extérieurs nets	- 339,0	- 203,3	261,1	748,2
Exportations/importations (en %)	95,4	103,8	92,2	89,1

a) La balance de l'Union est une agrégation des balances des paiements des États.

b) Estimations.

c) Projections.

d) Cet ajustement permet de prendre en compte les opérations non réparties et le biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA.

e) La réévaluation permet de prendre en compte les mouvements non transactionnels liés au stock d'or détenu par la Banque centrale et les droits de tirages spéciaux.

Source : BCEAO.

ment (+ 11,5 %), en lien avec la poursuite de l'effort de reconstruction en Côte d'Ivoire et des projets de prospection minière et pétrolière au Burkina Faso et au Niger. Du côté des exportations, les ventes de

3 Cf. partie 3|1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA.

coton ont progressé de 16,0 %, sous l'effet notamment d'une forte hausse des volumes produits au Bénin et en Côte d'Ivoire. À l'inverse, les exportations de cacao se sont inscrites en baisse (- 5,3 % en valeur), malgré une hausse de 2,0 % du cours mondial. Le recul de 15,5 % du cours de l'or sur les marchés internationaux au cours de l'année 2013 a également entraîné une réduction des exportations d'or de l'Union (- 16,7 % en valeur). Le commerce intra-UEMOA est ressorti en hausse, passant de 2 111,7 milliards en 2012 à 2 225,8 milliards l'année suivante. Le commerce intra-UEMOA a ainsi représenté en 2013 17,3 % des exportations et 15,4 % des importations totales de l'Union (contre respectivement 17,0 % et 15,6 % en 2012).

Le déficit de la balance des services s'est également creusé, à hauteur de 26,2 %, tandis que le solde excédentaire de la balance des transferts courants est ressorti en hausse de 47,3 %. La détérioration du solde de la balance des services a résulté notamment de l'accroissement du coût du fret des marchandises et des services spécialisés sollicités par les industries extractives auprès des non-résidents. Au sein de la balance des transferts courants privés, les entrées nettes de fonds transférés par les travailleurs migrants ont représenté 1 887,7 milliards, en hausse de 8,7 % par rapport à 2012.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est renforcé de 22,4 % par rapport à 2012, pour ressortir à 3 067,2 milliards, la diminu-

tion du compte de capital étant plus que compensée par la hausse des opérations financières, malgré une baisse des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille de 11,0 % et 11,9 % respectivement.

Au total, la détérioration du solde global de la balance des paiements, qui a atteint - 454,6 milliards en 2013 (contre - 336,8 milliards en 2012), s'est traduite par une réduction des avoirs extérieurs de la zone.

1|5 La dette extérieure

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, à fin 2012, à près de 25,8 milliards de dollars, en légère baisse (- 7,1 %) par rapport à 2011. En proportion du PIB, l'encours de dette extérieure est passé de 35,4 % du PIB de l'UEMOA en 2011 à 32,7 % en 2012.

Les ratios relatifs au service de la dette, rapporté aux exportations et aux recettes budgétaires, se sont détériorés, augmentant respectivement, entre 2011 et 2012, de 5,0 % à 7,2 % et de 10,1 % à 12,7 %.

Selon les données du FMI, l'encours de la dette extérieure de l'UEMOA devrait s'établir à 26,8 % du PIB à fin 2013. Cet encours représenterait 16,8 % du PIB au Bénin, 24,3 % au Burkina Faso, 28,1 % en Côte d'Ivoire, 27,3 % en Guinée-Bissau, 26,9 % au Mali, 17,8 % au Niger, 33,2 % au Sénégal et 18,1 % au Togo.

Dette extérieure de la zone UEMOA

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dette à court et long terme	27 834,0	25 651,6	27 751,1	25 778,3
Dette à long terme	24 995,0	22 341,7	23 299,1	21 791,4
Dette publique garantie	23 783,2	21 015,6	21 702,1	19 035,6
Dette privée non garantie	1 211,9	1 326,1	1 597,0	2 755,7
Recours aux crédits du FMI	2 152,6	2 286,3	2 616,2	2 905,6
Dette à court terme	686,4	1 023,6	1 835,7	1 081,3
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	325,2	191,4	106,9	137,5
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	675,4	462,2	314,3	402,2
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	123,4	108,4	101,8	95,5
Dette extérieure/PIB	40,1	36,3	35,4	32,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	7,1	5,5	5,0	7,2
Service payé de la dette/recettes budgétaires	13,1	10,4	10,1	12,7
Dette multilatérale/dette totale	35,8	41,6	37,8	36,7

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

1|6 L'intégration régionale

En 1999, le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité⁴ entre les États membres de l'UEMOA est entré en vigueur⁵. Ce pacte distinguait deux phases :

- une phase de convergence, allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2002, durant laquelle les États membres devaient se rapprocher progressivement des normes communautaires ;
- une phase de stabilité, devant débiter initialement au 1^{er} janvier 2003, à partir de laquelle tous les États membres devraient respecter l'ensemble des critères de convergence.

Le Pacte introduisait également une hiérarchisation des critères de convergence en identifiant des critères de premier rang (celui relatif au solde budgétaire est considéré comme un critère clé dont le non-respect peut entraîner le déclenchement d'un mécanisme de sanction) et des critères de second rang. L'État membre qui ne satisfait pas à un des critères de premier rang doit élaborer, en concertation avec la Commission de l'UEMOA, un programme de mesures rectificatives dans un délai de trente jours.

Aucun État ne respectant l'ensemble des huit critères de convergence en 2002, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement avait décidé de reporter l'horizon de la convergence au 31 décembre 2005. En mars 2006, constatant qu'un seul État respectait les critères de premier rang pour l'exercice 2005, elle a fixé un nouvel horizon de convergence pour l'UEMOA, en décidant que, « désormais, l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'une masse critique d'États aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect sera jugé durable ».

L'objectif cible pour l'atteinte de la phase de stabilité avait été fixé au 31 décembre 2008. Cet horizon a de nouveau été repoussé au 31 décembre 2013 lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de mars 2009.

En 2006, deux indicateurs complémentaires (inflation sous-jacente et solde budgétaire corrigé) ont été adoptés par le Conseil des ministres de l'UEMOA. Le solde de base corrigé est calculé en ajoutant aux recettes totales (hors dons) le montant des dons budgétaires étrangers et le montant de l'aide PPTE ayant financé les dépenses courantes et les dépenses d'investissement public. Depuis la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de mars 2009, c'est désormais ce critère du solde budgétaire corrigé qui devient le critère de premier rang.

Selon le rapport du Comité de Convergence établi en avril 2014, la situation en matière de convergence s'est sensiblement améliorée en 2013 par rapport à l'année précédente, bien que ces performances soient encore jugées insuffisantes en ce qui concerne le respect du critère relatif au solde budgétaire de base. Cinq pays ont respecté un ou deux critères de convergence supplémentaires par rapport à l'année précédente. Seul le Niger a respecté un critère de moins, alors que le Sénégal et le Togo ont respecté les mêmes critères qu'en 2012. L'ensemble des pays ont rempli les critères relatifs à l'inflation, à la dette publique et à la non-accumulation des arriérés. Cependant, seuls le Bénin et le Burkina Faso respectent le critère du solde budgétaire de base et, de ce fait, les quatre critères de surveillance de premier rang.

4 Pour une présentation plus détaillée, cf. rapports annuels de la Zone franc 1999 et 2000.

5 Ses actes ont été adoptés lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement (Lomé, 8 décembre 1999) et du Conseil des ministres de l'UEMOA (Dakar, 21 décembre 1999).

Critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA

Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> • Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (critère clé). • L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. • L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. • L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. • Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. • Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. • Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.

Position indicative^{a)} des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale
(Résultats au 31 décembre 2013)

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée-Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Solde budgétaire de base sur PIB nominal ≥ 0 %	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 %	-	+	-	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 %	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Variation des arriérés ≤ 0	+	+	+	+	-	+	-	+	-	+	+	+	+	+	+	+
Nombre de critères respectés	3/4	4/4	2/4	4/4	2/4	3/4	2/4	3/4	1/4	3/4	4/4	3/4	3/4	3/4	3/4	3/4

a) Établie sur la base de chiffres provisoires susceptibles de modifications.

Notes : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Rapport du Comité de convergence de la Zone franc (avril 2014).

1|7 Les perspectives pour 2014

En 2014, le rythme de croissance en UEMOA devrait s'établir à 6,6 %, après 5,5 % en 2013. La croissance continuerait de bénéficier de la forte progression de l'activité en Côte d'Ivoire ainsi que de l'accélération de l'activité économique dans la plupart des pays de l'Union, notamment au Mali suite à la stabilisation progressive de la situation politique dans ce pays. L'amélioration des résultats en matière de croissance proviendrait du regain d'activité dans le secteur primaire et du dynamisme du secteur secondaire, consécutif au renforcement de la production industrielle et de l'activité dans le secteur des BTP. Du point de vue de la demande, l'activité resterait principalement portée par les investissements, ainsi que par la consommation finale.

Toutefois, ces prévisions économiques favorables restent exposées à des aléas négatifs. L'environnement économique demeure entouré de risques baissiers en raison principalement de la persistance de troubles politiques et sociaux dans la région, ce qui pourrait compromettre certains projets d'investissement, et

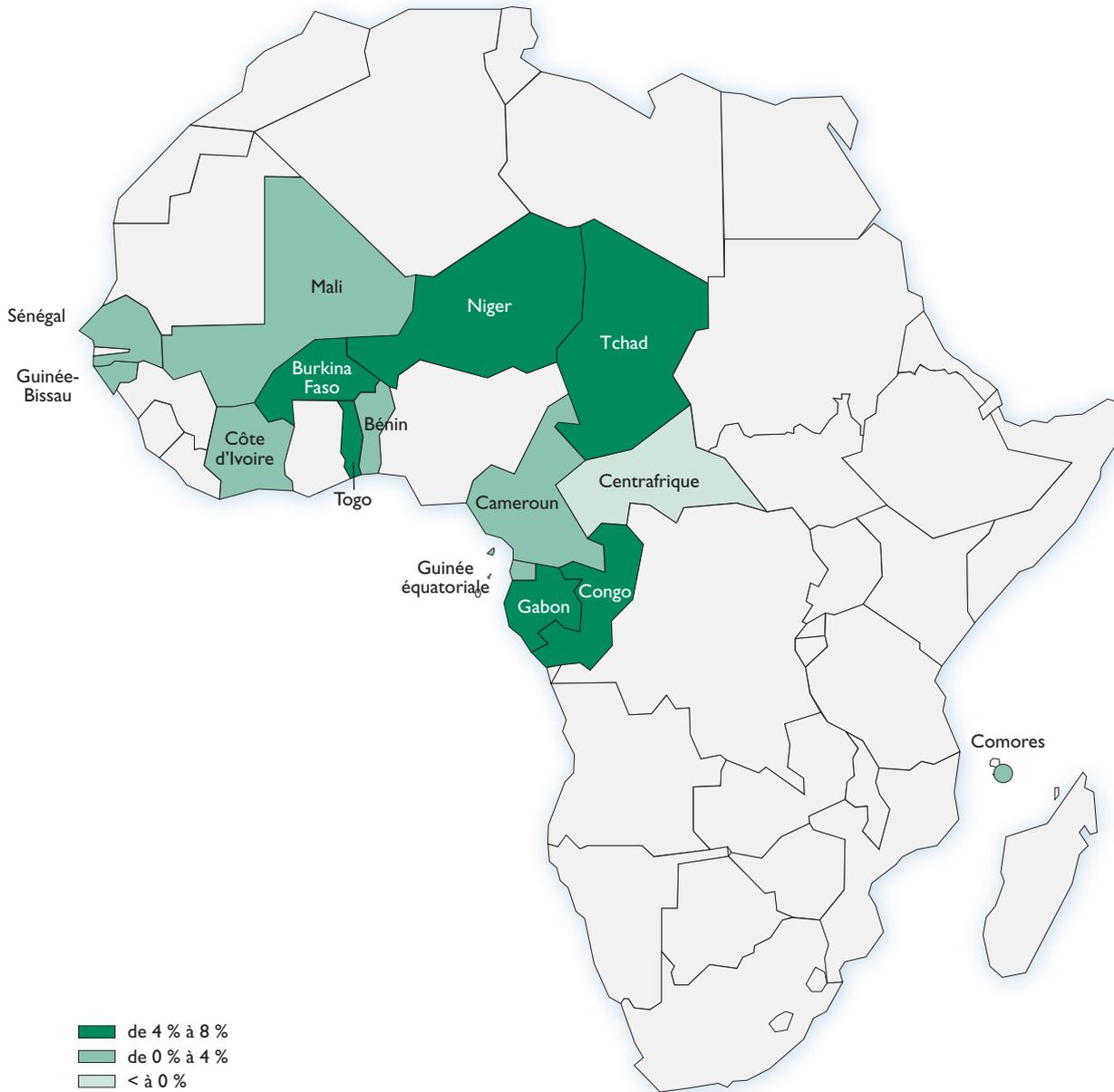
des incertitudes pesant sur l'évolution de la conjoncture mondiale et des cours des matières premières.

L'inflation devrait rester maîtrisée en 2014 pour s'établir en moyenne annuelle à 0,3 %, en raison notamment d'une poursuite de la baisse des prix des céréales locales observée au premier trimestre 2014 et de l'absence de tensions sur les cours mondiaux des produits alimentaires. À l'horizon de deux ans, le taux d'inflation est projeté à 1,3 % en glissement annuel, en phase avec l'objectif de stabilité des prix.

Les finances publiques seraient marquées par le maintien d'un déficit budgétaire hors dons à un niveau relativement élevé, reflétant l'incidence des ambitieux programmes d'investissement dans les infrastructures, dans un contexte où le rythme d'accroissement des recettes fiscales apparaît plus lent. Le déficit de la balance des transactions courantes devrait rester élevé, mais pourrait se réduire sensiblement, en lien avec une atténuation du déficit de la balance des biens et des services, résultant d'une évolution favorable des exportations et d'une progression moindre des importations.

CROISSANCE DU PIB EN VOLUME

De 2009 à 2013 (en moyenne annuelle)



- de 4 % à 8 %
- de 0 % à 4 %
- < à 0 %

(moyenne annuelle, taux en %)

Pays	Croissance du PIB en volume	Pays	Croissance du PIB en volume
UEMOA	3,9	CEMAC	3,9
Bénin	3,9	Cameroun	3,9
Burkina Faso	6,4	Centrafrique	- 7,0
Côte d'Ivoire	3,8	Congo	5,3
Guinée-Bissau	2,3	Gabon	4,5
Mali	2,9	Guinée équatoriale	2,4
Niger	4,8	Tchad	4,9
Sénégal	2,9		
Togo	4,6	Comores	2,6

Sources : BCEAO, BEAC, BCC.
Calculs : Banque de France.

2 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC

En 2013, la croissance économique de la CEMAC a nettement ralenti, le PIB réel de la zone progressant de seulement 1,4 %, après 5,8 % en 2012, en liaison avec la contraction de l'activité du secteur pétrolier et un recul des investissements publics qui a pesé sur l'activité du secteur non pétrolier.

Cette évolution recouvre des performances fortement divergentes dans les différents pays membres de la CEMAC. Le ralentissement de la croissance régionale reflète essentiellement le ralentissement net de

l'activité observé au Tchad (+ 3,5 %, contre + 6,5 % en 2012), le recul de l'activité en Guinée équatoriale (- 7,9 %, contre + 10,0 % en 2012), liés à une baisse de la production pétrolière, et la forte récession observée en Centrafrique (- 37,9 %, après 3,9 % en 2012), engendrée par la grave crise politique qui secoue ce pays depuis 2013. En revanche, les performances économiques des autres pays membres sont demeurées favorables, la croissance économique s'accéléralant tant au Cameroun (+ 5,4 % en 2013, après + 4,6 % en 2012) qu'au Gabon (+ 5,6 %, après + 5,0 % un an plus tôt), tandis que celle du Congo s'est stabilisée à 3,9 % en 2013. Toutefois, l'évolution de la croissance du secteur non pétrolier a été plus homogène, avec des taux de croissance compris entre 5,2 % et 9,8 %, à l'exception de la RCA et de la Guinée équatoriale, frappés par des chocs exogènes violents.

Taux de croissance du PIB total et du PIB non pétrolier en volume dans la zone CEMAC

(en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
PIB total				
Cameroun	3,3	4,1	4,6	5,4
Centrafrique	2,9	3,3	3,9	- 37,9
Congo	8,7	3,4	3,8	3,9
Gabon	6,4	7,0	5,0	5,6
Guinée équatoriale	- 2,5	4,4	10,0	- 7,9
Tchad	12,7	0,4	6,5	3,5
CEMAC	4,8	4,0	5,8	1,4
PIB non pétrolier				
Cameroun	4,1	4,6	4,6	5,2
Centrafrique	2,9	3,3	3,9	- 37,9
Congo	6,4	7,5	9,7	8,8
Gabon	7,0	11,7	9,0	9,8
Guinée équatoriale	25,2	14,2	27,3	- 8,7
Tchad	15,5	1,9	8,4	7,3
CEMAC	7,5	7,1	9,1	5,3

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

Accords entre le FMI et les pays de la zone CEMAC au 1^{er} août 2014

(en millions de DTS)

	Type d'accord	Mise en place	Expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Centrafrique	FEC ^{a)}	25/06/2012	01/05/2014	41,8	34,8
Centrafrique	FCR ^{b)}	14/05/2014		8,4	0,0
Tchad	Programme de référence	31/07/2013	31/07/2013	0,0	0,0
Tchad	FEC ^{a)}	01/08/2014	31/07/2017	79,9	79,9

a) Facilité élargie de crédit (ex FRPC).
b) Facilité de crédit rapide.
Source : FMI.

L'année 2013 a également été marquée par un repli de l'inflation, la hausse des prix s'établissant à 2,0 % en moyenne annuelle, en dessous du critère de convergence communautaire de 3 %. Cette évolution, observée dans tous les pays de la sous-région à l'exception de la République centrafricaine, reflète d'une part la stabilité ou la baisse des prix de la plupart des biens de consommation importés, en particulier les produits alimentaires, accentuée par un effet de taux de change, et d'autre part une amélioration globale de l'offre de produits vivriers, dans un contexte de léger ralentissement de la demande intérieure.

En 2013, quatre sur six des pays de la CEMAC n'ont pas eu recours aux facilités du FMI. Au Tchad, un programme de référence (sans financements associés), avait été mis en place le 31 juillet 2013. Compte tenu des performances satisfaisantes de ce programme, une Facilité élargie de crédit (FEC) a été mise en place le 1^{er} août 2014, d'un montant de 79,9 millions de DTS, qui ouvre la perspective de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE d'ici la fin du

premier semestre 2015, le Tchad étant le seul pays éligible à l'initiative PPTE en Zone franc n'en ayant pas encore bénéficié. Seuls trois autres pays éligibles n'ont pas atteint le seuil de décision en Afrique subsaharienne.

En juin 2012, la Centrafrique a bénéficié d'une FEC, pour un montant de 41,8 millions de DTS, suspendue depuis décembre 2012. En mai 2014, compte tenu de la crise politique et économique que traverse le pays, une Facilité de crédit rapide (FCR) a été mise en place, comportant un décaissement unique de 8,4 millions de DTS (soit 12,9 millions de dollars), pour répondre à des besoins de financement urgents. Une seconde FCR pourrait également être décaissée avant la fin de l'année 2014 dans le cas, très probable, de besoins de financements continus et urgents de la balance des paiements et sous réserve de résultats satisfaisants de la première FCR.

2|1 L'activité

En 2013, le ralentissement de la croissance économique dans la CEMAC, à 1,4 %, contre 5,8 % un an plus tôt, renvoie avant tout au ralentissement de la consommation privée (+ 1,8 point, contre 9,2 points en 2012) et à une contraction de la formation brute de capital fixe publique (- 1,6 point, contre + 3,3 points en 2012).

En revanche, la formation brute de capital fixe privée a accéléré, contribuant à la croissance à hauteur de 1,9 point de PIB dont 1,1 point pour le secteur pétrolier.

Comptes nationaux de la CEMAC^{a)}

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}
Ressources	55 046,0	61 558,4	66 447,4	66 655,7
PIB nominal	38 784,1	44 789,4	47 525,8	47 556,7
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>15 462,8</i>	<i>19 934,6</i>	<i>20 089,3</i>	<i>18 413,5</i>
Importations de biens et services	16 261,9	16 769,0	18 921,7	19 099,0
Biens	10 065,7	10 349,1	11 851,6	11 769,9
Services	6 196,2	6 419,9	7 070,1	7 329,1
Emplois	55 046,0	61 558,4	66 447,4	66 655,7
Consommation finale	24 272,4	23 493,6	26 489,6	28 689,6
Publique	3 798,1	4 091,8	4 853,6	5 467,8
Privée	20 474,3	19 401,8	21 635,9	23 221,8
Formation brute de capital fixe^{c)}	11 014,1	12 813,9	14 773,5	14 675,7
Exportations de biens et services	19 759,5	25 250,9	25 184,3	23 290,5
Biens	18 500,0	23 677,5	23 603,4	21 618,5
Services	1 259,6	1 573,4	1 580,9	1 672,0
Épargne intérieure brute	14 511,7	21 295,8	21 036,2	18 867,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	3 497,6	8 481,9	6 262,7	4 191,5
Revenus des facteurs	- 6 466,3	- 7 937,9	- 7 784,9	- 7 186,0
Épargne intérieure nette	8 045,4	13 357,9	13 251,3	11 681,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	28,4	28,6	31,1	30,9
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,8	4,0	5,8	1,4
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	16,5	11,0	0,3	- 1,3
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	0,9	2,5	3,8	2,0
Prix à la consommation (en glissement annuel)	2,0	4,0	3,1	2,4

a) Les séries statistiques des comptes nationaux ont été significativement révisées en 2013, tant pour l'estimation de la consommation finale que pour la formation brute de capital fixe du fait de changements méthodologiques. Par ailleurs, les importations et exportations de biens et services sont dorénavant consolidées des échanges intra-communautaires, qui représentent environ 3 % des échanges totaux. Enfin, le taux d'inflation de la CEMAC est désormais estimé à partir de l'indice des prix de la CEMAC pondéré par la consommation privée.

b) Chiffres provisoires.

c) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BEAC.

Le pétrole en zone CEMAC en 2013

(Production en millions de tonnes ; part en %)

	Production	Part dans la production africaine	Part du PIB pétrolier dans le PIB global	Part des exportations pétrolières dans les exportations totales	Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales
Guinée équatoriale ^{a)}	13,0	3,1	85,8	93,2	90,8
Congo	12,2	2,9	60,9	91,5	74,1
Gabon	11,0	2,6	43,1	82,9	53,2
Tchad	4,8	1,2	18,5	82,7	69,2
Cameroun	3,4	0,8	7,4	35,7	26,0
Total	44,4	10,6	38,7	84,6	62,2

a) Méthanol et autres gaz (8,7 milliers de tonnes) exclus en colonnes 1 et 2, inclus en colonnes 3, 4 et 5.

Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy, juin 2014).

Les échanges extérieurs ont pesé sur la croissance réelle, mais beaucoup moins qu'en 2012, à hauteur de 1,8 point, après 9,6 points, cette évolution reflétant avant tout un ralentissement marqué des importations (-0,5 point, contre -8,3 points un an plus tôt), en liaison avec le moindre dynamisme global des programmes d'investissements publics, et un recul limité des exportations (-1,4 point), notamment d'hydrocarbures.

L'atonie globale de l'activité économique renvoie tant à la contraction du secteur des hydrocarbures, la production de pétrole brut revenant de 48,8 millions de tonnes en 2012 à 44,4 millions de tonnes en 2013, soit une baisse de 9,0 % en volume. L'extraction de pétrole brut a décliné dans la plupart des pays producteurs, en particulier au Tchad (-15,8 %), en Guinée équatoriale (-12,9 %), au Congo (-8,7 %) et au Gabon (-5,3 %), tandis qu'elle augmentait de 8,4 % au Cameroun. Au total, la part de la CEMAC dans la production du continent a légèrement reculé (de 10,9 % à 10,3 %). La Guinée équatoriale demeure le premier producteur de la zone, avec 13,0 millions de tonnes en 2013, suivi du Congo (12,2 millions de tonnes) et du Gabon (11,0 millions de tonnes). En revanche, la production de gaz liquéfié en Guinée équatoriale a légèrement rebondi de 2,0 % en un an.

Le secteur primaire a pesé sur la croissance, à hauteur de 2,3 points, en lien avec le recul global de l'extraction pétrolière, sous l'effet d'un épuisement graduel des champs existants, alors que l'activité du secteur agricole a stagné d'une année sur l'autre. Cette atonie reflète toutefois des évolutions contrastées selon les produits et les pays : une forte régression en Centrafrique, en liaison avec la crise militaro-économique, un léger recul au Tchad du fait d'une pluviométrie moins favorable, alors que la production agricole a rebondi au Cameroun, grâce notamment au dynamisme des productions d'exportation comme le cacao (+3,8 %) et surtout le coton (+36,3 %), de même qu'au Congo, et dans une moindre mesure, au Gabon.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 0,7 point, après 1,0 point en 2012, reflétant le ralentissement du dynamisme des industries manufacturières (+0,2 point en 2013, après +0,3 point en 2012), et surtout celui du secteur bâtiments et travaux publics (+0,3 point, après +0,6 point en 2012), sous l'effet du repli des programmes

d'investissements publics, en particulier en Guinée équatoriale.

En revanche, la contribution du secteur tertiaire à la croissance est demeurée soutenue, à hauteur de 2,4 points, reflétant avant tout la forte progression des services marchands, en particulier les secteurs du commerce, des transports et des télécommunications.

Le taux d'investissement a représenté 30,9 % du PIB, après 31,1 % du PIB en 2012, le recul du taux d'investissement public de 14,6 % en 2012 à 13 % en 2013 ayant été compensé par le dynamisme de l'investissement privé, tant dans le secteur pétrolier que non pétrolier.

2|2 L'inflation

L'année 2013 a été marquée par un net repli de l'inflation en CEMAC, la hausse des prix s'établissant à 2,0 % en moyenne annuelle (après 3,8 % l'année précédente), en-dessous de la norme communautaire de 3,0 %. En glissement annuel, la progression des prix a atteint 2,4 % à fin décembre 2013, après 3,1 % un an plus tôt.

Cette évolution, constatée dans la plupart des pays de la sous-région, traduit avant tout la stabilisation ou la baisse des prix des matières premières sur les marchés internationaux, dont les effets ont été accentués par un effet de taux de change. Le ralentissement de la progression de l'indice des prix reflète également, sur le plan interne, l'amélioration de l'offre de produits vivriers et céréaliers au Congo, la baisse des prix des principales denrées alimentaires au Tchad, consécutive à une campagne agricole exceptionnelle en 2012-2013, ainsi que la baisse des coûts de communication au Cameroun et au Gabon. Enfin, dans un contexte de ralentissement de la demande interne, en particulier en Guinée équatoriale, l'évolution des

Évolution des indices des prix à la consommation

(moyenne annuelle, en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Cameroun	1,3	2,9	2,4	2,1
Centrafrique	1,5	1,2	5,9	6,6
Congo	0,4	2,2	5,0	4,7
Gabon	1,5	1,2	2,6	0,5
Guinée équatoriale	5,6	4,8	3,6	3,0
Tchad	-2,1	2,0	7,5	0,2
CEMAC (en moyenne annuelle)	0,9	2,5	3,8	2,0
CEMAC (en glissement annuel)	2,0	4,0	3,1	2,4

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

prix a également été modérée par les mesures prises contre la vie chère, notamment au Cameroun et au Gabon. En revanche, les pressions inflationnistes se sont accentuées en République centrafricaine, la crise sécuritaire depuis le mois de mars 2013 ayant engendré une baisse de l'offre locale et des difficultés importantes d'approvisionnement.

L'évolution des prix à la consommation entre 2003 et 2013 s'est établie à 2,5 % en moyenne dans la CEMAC, recouvrant toutefois des écarts importants entre pays-membres. La progression des prix sur 10 ans dans les états membres se situe entre 1,9 % en moyenne au Tchad et 4,5 % en Guinée équatoriale.

2|3 Les finances publiques

Les finances publiques des pays de la CEMAC se sont à nouveau globalement dégradées en 2013, le déficit du solde budgétaire, base engagements (dons compris) passant de 0,6 % du PIB en 2012 à 1,2 % en 2013. Ce creusement reflète avant tout la baisse des recettes fiscales d'origine pétrolière, parallèlement à un accroissement sensible de l'ensemble des dépenses courantes. Le budget a été déficitaire dans l'ensemble des pays de la sous-région, à l'exception du Congo (+ 6,2 % du PIB) et, dans une moindre mesure, au Gabon (+ 0,1 % du PIB).

Les recettes budgétaires ont baissé de 4,7 %, traduisant une forte contraction des recettes pétrolières (- 9,2 %), qui représentent plus de 60 % des recettes budgétaires totales en CEMAC, qui a été partiellement compensée par la bonne orientation des recettes non pétrolières (+ 9,4 %). Le taux de pression fiscale, mesuré par le ratio des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier s'est stabilisé, s'établissant à 14,8 % en 2013 après 14,5 % en 2012.

Tableau des opérations financières de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes totales	11 343,5	12 129,8	13 047,5	12 428,7
Recettes	9 799,9	11 875,5	12 736,3	12 259,5
Recettes fiscales	9 520,0	11 570,0	12 378,7	11 940,0
Recettes fiscales non pétrolières	3 231,2	3 631,6	3 991,2	4 323,6
Recettes fiscales pétrolières	6 288,8	7 938,4	8 387,5	7 616,4
Autres recettes	279,9	305,5	357,6	319,5
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	1 543,6	254,3	311,2	169,3
Dépenses totales et prêts nets	9 275,4	10 837,0	13 322,3	12 990,7
Dépenses courantes	4 552,8	5 080,0	6 005,7	6 382,6
Salaires	1 484,8	1 639,7	1 842,8	2 058,8
Intérêts	234,0	204,4	217,0	302,0
Intérêts sur la dette intérieure	52,6	54,4	47,8	56,0
Intérêts sur la dette extérieure	181,3	150,1	169,1	245,9
Autres dépenses courantes	2 834,0	3 235,8	3 945,9	4 021,8
Dépenses en capital	4 646,6	5 722,9	7 332,6	6 538,9
Dépenses budgétaires	3 994,0	4 892,3	6 372,2	5 437,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	652,6	830,6	960,4	1 101,9
Dépenses de restructuration	76,0	34,1	- 16,0	69,1
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	1 358,5	2 019,2	543,5	616,6
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	2 068,1	1 292,9	- 274,8	- 561,9
Arriérés	- 371,6	- 357,4	- 196,9	- 331,2
Arriérés intérieurs	- 301,2	- 334,6	- 143,2	- 337,3
Arriérés extérieurs	- 70,4	- 22,9	- 53,7	6,0
Solde (base caisse) ^{d)}	1 696,4	935,4	- 471,7	- 893,2
Financement	- 1 696,4	- 935,4	471,6	893,2
Financement intérieur	- 683,8	- 1 547,9	- 122,7	- 300,8
Bancaire	566,2	- 803,9	382,6	- 222,5
Non bancaire	- 1 250,0	- 744,0	- 505,3	- 78,3
Financement extérieur	- 1 012,7	612,5	594,3	1 194,0
Tirages sur emprunts	581,1	953,8	975,3	2140,7
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 1 712,2	- 345,5	- 416,5	- 992,9
Réaménagement de la dette extérieure	118,4	4,3	35,6	46,3
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	25,3	26,5	26,8	25,8
Recettes pétrolières	16,2	17,7	17,6	16,0
Dépenses courantes	11,7	11,3	12,6	13,4
Solde				
budgétaire de base ^{e)}	3,0	4,2	0,8	0,8
base engagements (dons compris) ^{c)}	5,3	2,9	- 0,6	- 1,2
base caisse ^{d)}	4,4	2,1	- 1,0	- 1,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Parallèlement, les dépenses publiques ont diminué de 2,5 %, reflétant le recul des dépenses en capital (- 10,8 %) dans la plupart des États membres de la CEMAC, à l'exception du Cameroun et du Congo. En revanche, les dépenses courantes ont augmenté de 6,3 % en raison d'une hausse sensible de la masse salariale (+ 11,7 %) et des charges d'intérêts (+ 39,2 %), reflétant le ré-endettement des États membres.

Au total, compte tenu de l'apurement d'arriérés à hauteur de 331,2 milliards, le solde base caisse a fait apparaître un déficit de 1,9 % du PIB en 2013, financé pour l'essentiel par une forte progression du recours aux ressources extérieures qui ont été mobilisées à hauteur de 1 194,0 milliards. La forte progression des tirages sur emprunts reflète un ré-endettement extérieur rapide de la plupart des États-membres, à l'exception de la Centrafrique et du Congo, tant par émission de titres sur le marché régional qu'auprès de leurs partenaires du développement, en particulier la Chine.

2|4 La balance des paiements

Le déficit des transactions courantes de la CEMAC s'est accentué, passant de 1 517,0 milliards (3,2 % du PIB) en 2012 à 3 089,6 milliards (6,5 % du PIB) en 2013, sous l'effet combiné d'un repli de l'excédent de la balance commerciale et d'une aggravation du déficit de la balance des services.

L'excédent de la balance commerciale s'est replié de 16,2 % à 9 848,6 milliards en 2013, reflétant notamment une baisse des exportations de 8,4 % en un an. Ce repli a en particulier concerné les hydrocarbures (- 12,1 %) en liaison avec la baisse de la production pétrolière de près de 11 %, et, dans une moindre mesure le méthanol et les autres gaz (- 0,8 %). S'agissant des secteurs agricole et sylvicole, l'année a été marquée par l'effondrement des exportations de café (- 56,4 %) en raison d'un recul de la production de plus de 53 %, essentiellement au Cameroun, et par la

diminution de 14,5 % des exportations de bois, sous l'effet du recul de la production, comme des prix à l'exportation (- 11,0 %). Les exportations de diamants ont également chuté (- 68,3 %) suite à un recul drastique de la production centrafricaine de 67,5 %. En revanche, le recul de l'excédent de la balance commerciale a été tempéré, dans le secteur agricole, par une hausse des ventes de cacao (+ 13,1 %), de coton (+ 9,4 %), ainsi que de gomme arabique (+ 22,3 %), grâce à une hausse des volumes produits. Les exportations d'aluminium se sont enfin significativement accrues (+ 24,3 %), parallèlement à la montée en puissance de la production camerounaise et à un

Balance des paiements de la CEMAC ^{a)}

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}
Transactions courantes	- 2 882,0	548,5	- 1 517,0	- 3 089,6
Balance commerciale	8 434,2	13 328,3	11 751,8	9 848,6
Exportations FOB	18 500,0	23 677,5	23 603,4	21 618,5
Importations FOB	- 10 065,7	- 10 349,1	- 11 851,6	- 11 769,9
Balance des services	- 4 936,6	- 4 846,5	- 5 489,1	- 5 657,2
Balance des revenus	- 6 466,3	- 7 937,9	- 7 784,9	- 7 186,0
Rémunération des salariés	- 67,0	- 69,4	- 77,2	- 72,8
Revenus des investissements	- 6 399,3	- 7 868,5	- 7 707,7	- 7 113,2
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 181,3	- 150,1	- 169,1	- 245,9
Balance des transferts courants	86,7	4,5	5,2	- 95,1
Secteur privé	- 67,9	- 141,5	- 144,5	- 179,7
Secteur public	154,6	146,0	149,7	84,7
Compte de capital et d'opérations financières	1 889,2	1 643,8	3 006,3	3 183,0
Compte de capital (net) ^{c)}	1 484,9	208,0	241,1	153,4
Publics	1 437,1	160,1	192,9	106,1
Privés	47,8	47,9	48,2	47,4
Comptes financiers (nets) ^{c)}	404,3	1 435,8	2 765,2	3 029,5
Investissements directs	2 018,5	2 256,3	2 726,0	2 940,8
dont secteur pétrolier	781,0	897,4	948,2	1 142,4
Investissements de portefeuille	38,7	- 24,9	- 0,8	0,4
Autres investissements	- 1 652,9	- 795,6	40,1	88,3
Erreurs et omissions	916,1	- 853,1	- 728,4	- 246,0
Solde global	- 76,7	1 339,2	760,8	- 152,7
Financement	76,7	- 1 339,2	- 760,8	152,7
Variations des réserves officielles	3,9	- 1 345,5	- 767,6	75,7
Financements exceptionnels	72,8	6,3	6,7	77,0
Variation des arriérés extérieurs				
(le signe « - » correspond à une baisse)	- 70,4	- 22,9	- 53,7	6,0
Allègements et annulations de dettes	143,2	29,2	60,4	71,0

a) Les données statistiques de la balance des paiements ont été révisées afin de tenir compte de l'établissement de comptes définitifs pour les balances des paiements de plusieurs pays membres pour les années antérieures à 2010. Les données du commerce extérieur (biens et services) sont également consolidées des échanges intracommunautaires.

b) Chiffres provisoires.

c) Le compte de capital (entrées de capitaux) et d'opérations financières (amortissements de la dette) enregistré, en cohérence avec les traitements adoptés par le FMI, les annulations de dettes réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM. Pour le détail des réaménagements, on pourra se reporter aux Rapports annuels 2006 et 2007.

Source : BEAC.

effet prix positif. La légère baisse des importations (- 0,7 %) est essentiellement imputable à la contraction des dépenses publiques en biens d'équipement.

Le déficit de la balance des services s'est légèrement creusé, passant de - 5 489,1 milliards en 2012 à - 5 657,2 milliards en 2013, du fait notamment de la progression des séjours à l'étranger, tandis que celui de la balance des revenus s'améliorait, revenant de 7 784,9 milliards à 7 186 milliards, sous l'effet d'une baisse des profits des opérateurs du secteur pétrolier et donc des rapatriements de dividendes.

Le solde des transferts courants, en excédent de 5,2 milliards en 2012, a présenté un déficit de 95,1 milliards en 2013 en liaison, notamment, avec la hausse des intérêts payés sur la dette extérieure publique. Enfin, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru, pour atteindre 3 183,0 milliards, en relation notamment avec l'accroissement des investissements directs étrangers, essentiellement dans le secteur pétrolier.

Au total, la détérioration du solde global de la balance des paiements qui a atteint - 152,7 milliards de francs s'est accompagnée notamment d'une baisse des réserves officielles nettes de 75,7 milliards et de réaménagements de dette au Congo (34,4 milliards) et au Tchad (36,6 milliards).

2|5 La dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des pays de la CEMAC s'est établi à 13,4 milliards de dollars en décembre 2012, soit 14,4 % du PIB, contre 12,1 milliards un an plus tôt (12,7 % du PIB). Parallèlement, les ratios relatifs au service de la dette, rapporté aux exportations de biens et services et aux recettes budgétaires, se sont détériorés, augmentant respectivement, entre 2011 et 2012, de 1,8 % à 2,0 % et de 3,7 % à 4,0 %. La hausse du taux d'endettement public s'est poursuivie en 2013, à hauteur de 2,4 points de PIB, selon les données de la BEAC, afin notamment de financer les programmes d'investissement au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale.

2|6 L'intégration régionale

Instituée par le Traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter l'union monétaire préexistante par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur la construction progressive d'un marché unique, la convergence graduelle des politiques économiques et l'harmonisation de l'environnement juridique.

Lors du sommet de N'Djamena d'avril 2007, les chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes destinées à refonder les institutions régionales. Une Commission, composée d'un commissaire par État membre et dirigée par un président assisté d'un vice-président, tous deux désignés par la conférence des chefs d'État, a remplacé le secrétariat exécutif.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par la Commission de la CEMAC. La Directive du 3 août 2001 a fixé quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence : le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ; la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ; de nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs, ne doivent pas être accumulés ; le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %. En 2009, les modalités de calcul du solde budgétaire utilisé pour la convergence ont été modifiées, ce solde étant dorénavant défini comme le total des recettes hors dons desquelles sont retranchées les dépenses courantes (y compris les prêts nets des recouvrements) et les dépenses en capital sur ressources propres.

Dette extérieure des pays de la CEMAC

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dette à court et long terme	13 543,1	11 804,4	12 081,5	13 393,2
Dette à long terme	12 064,6	10 251,9	10 462,6	11 744,5
Dette publique garantie	11 449,3	9 674,7	10 001,4	11 376,5
Dette privée non garantie	615,3	577,2	461,2	367,9
Recours aux crédits FMI	1 124,9	1 092,2	1 085,4	1 088,0
Dette à court terme	353,5	460,2	533,7	560,8
Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	180,3	171,0	145,0	190,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	618,0	478,7	345,7	479,8
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	42,8	29,6	22,5	27,2
Dette extérieure/PIB	21,1	15,1	12,7	14,4
Service de la dette/exportations de biens et services	3,4	2,1	1,8	2,0
Service payé de la dette/recettes budgétaires	6,1	4,3	3,7	4,0
Dette multilatérale/dette totale	23,0	25,2	25,5	25,2

Sources : Banque mondiale, FMI pour les chiffres de dette et BEAC pour le PIB, les exportations de biens et services et les recettes budgétaires.

Position indicative^{a)} des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale dans la zone CEMAC
(Résultats au 31 décembre 2013)

Critères de surveillance	Cameroun		Centrafrique		Congo		Gabon		Guinée équatoriale		Tchad	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 %	+	+	+	-	-	-	+	+	-	+	-	+
Solde budgétaire de base positif ou nul	+	+	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-
Variation arriérés ≤ 0	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 %	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Nombre de critères respectés	4/4	4/4	2/4	1/4	2/4	3/4	4/4	4/4	2/4	3/4	2/4	3/4

a) Les pays dont les données relatives à la non-accumulation des arriérés intérieurs n'ont pas été communiquées, à fin août 2014 sont considérés comme n'ayant pas atteint cet indicateur de convergence.

Notes : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Commission de la CEMAC.

Le respect de ces critères, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation, qui est d'application immédiate, devait être obtenu à l'horizon du 31 décembre 2007. Cette échéance n'a pu être respectée et a dû être reportée. Aucun horizon n'a depuis lors été retenu pour le respect des critères de convergence. Par ailleurs, chaque État doit transmettre à la Commission de la CEMAC, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un programme triennal de convergence. Enfin, les ministres des Finances de la Zone franc, lors de leur réunion du 12 avril 2011 à N'Djamena, ont convenu de la nécessité de suivre l'évolution de la convergence réelle, afin de favoriser l'accélération de l'intégration économique de la Zone franc. En 2013, les activités de la Commission de la CEMAC, basée à Bangui, ont été fortement perturbées par la crise centrafricaine, ses services ayant été temporairement relocalisés à Libreville, au Gabon.

En 2013, le respect des critères de convergence s'est amélioré dans la CEMAC, à l'exception de la Centrafrique, secouée par une crise politique grave. Deux pays (Cameroun, Gabon) respectent les quatre critères, comme en 2012. Trois pays (Congo, Guinée équatoriale et Tchad) respectent trois critères sur quatre, et un pays (Centrafrique) n'en respecte qu'un seul.

L'intégration régionale a également été confortée par l'adoption par le Conseil des ministres de la CEMAC, le 19 décembre 2011, d'un cadre harmonisé de gestion des finances publiques des États membres, comportant six directives révisées : code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, lois de finances, règlement général de la comptabilité publique, nomenclature budgétaire et de l'État, plan comptable de l'État et tableau des opérations financières de l'État. Ces directives ont pour objectif un renforcement de l'efficacité

de la dépense publique (passage d'une logique de moyens à une logique de résultats), une rénovation de la gestion publique par une responsabilisation des gestionnaires, notamment par une déconcentration des ordonnancements, une amélioration de la transparence budgétaire, l'introduction de la pluri-annualité dans les lois de finances par la programmation budgétaire et le renforcement des contrôles (interne, Cour des comptes, Parlement).

Une première tranche de directives devait être transposée en droit national au 1^{er} janvier 2014. Deux pays, le Cameroun et le Gabon, ont respecté cette échéance, avec notamment l'établissement de budgets-programmes, tandis que trois pays ont engagé, mais sans les finaliser, les transpositions prévues (Congo, Tchad, République centrafricaine), les retards observés dans le cas de la Guinée Équatoriale étant liés pour partie à la traduction des directives en espagnol. Compte tenu de leur complexité, la transposition des autres directives et notamment la révision de certains dispositifs comptables, est prévue pour 2023 et 2025.

L'intégration régionale est également favorisée par les activités de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), sise à Libreville. Créée par un accord signé le 3 décembre 1975 à Bangui par les chefs d'État du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo et du Gabon, cette institution est chargée de financer le développement des pays membres de la CEMAC et notamment le développement des infrastructures. Elle s'implique également dans les différents projets de diversification économique lancés par les différents États membres et plus particulièrement dans le secteur agricole et la transformation du bois. Afin de financer ces projets, la BDEAC a annoncé, en juillet 2014, une augmentation de capital de 250 à 1 200 milliards.

2|7 Les perspectives pour 2014

L'année 2014 devrait être marquée par une accélération sensible de l'activité (+ 6,1 %), soutenue par le dynamisme de la consommation et de l'investissement privé, alors que la consommation et l'investissement public n'auraient pas d'impact global sur la croissance. La production pétrolière enregistrerait une nette reprise, contribuant à la croissance à hauteur de 1,0 point en 2014, après - 2,3 points en 2013, reflétant l'augmentation attendue de la production au Cameroun et au Tchad, alors que l'extraction de pétrole serait stable dans les autres pays producteurs de la CEMAC. La contribution du secteur non pétrolier passerait également de 3,6 points en 2013 à 5,1 points un an plus tard.

L'évolution des conditions économiques demeurerait contrastées selon les pays. Selon les prévisions de la BEAC, la croissance économique devrait fortement s'accélérer au Tchad (+ 13,5 %), et au Congo (+ 9,1 %), et rester ferme au Gabon (6,2 %) et au Cameroun (+ 5,9 %). L'activité économique se stabiliserait en République centrafricaine (+ 0,4 % après - 37,9 % en 2013), tandis que la récession s'atténuerait en Guinée équatoriale (- 2,2 %).

En ce qui concerne l'évolution des prix, l'année 2014 devrait être marquée par une résurgence des tensions inflationnistes dans la sous-région. Ainsi, le taux d'inflation se situerait autour de 3 % à fin 2014 en moyenne, après 2 % en 2013, principalement en relation avec l'accélération de la croissance économique, dans un contexte de reprise modérée de la production agricole vivrière.

Dans le domaine des finances publiques, le déficit budgétaire, base engagements (hors dons), qui était de 1,9 % du PIB en 2013 se contracterait à 0,3 % du PIB en 2014. Cette amélioration résulterait avant tout d'une hausse des recettes pétrolières et de la poursuite du repli des investissements publics, notamment en Guinée équatoriale (- 10,1 %) et au Gabon (- 3,7 %).

S'agissant des comptes extérieurs de la CEMAC en 2014, le déficit des transactions courantes se creuserait (8,1 % du PIB en 2014, contre 6,5 % en 2013), en lien avec la forte augmentation des importations et l'accroissement du déficit de la balance des services, dans un contexte de baisse globale des prix des principales matières premières exportées par la CEMAC.

Comme le note le FMI dans sa revue des politiques communes en juin 2014, la CEMAC demeure très vulnérable à une baisse des prix des matières premières exportées, la détérioration des soldes budgétaires et extérieurs engendrée par un recul sensible des prix des hydrocarbures pouvant également aller de pair avec une contraction procyclique des programmes d'investissements publics. L'adoption de règles budgétaires permettant un lissage contracyclique des recettes pétrolières par l'approvisionnement de fonds d'épargne permettrait de réduire les fluctuations de l'activité économique des États membres. Associés à des fonds d'épargne pour les générations futures, visant à faire face à l'épuisement progressif des ressources naturelles non renouvelables, ces fonds d'épargne permettent, à moyen et long terme, de lisser et de favoriser l'investissement productif, facilitant ainsi une accélération de la croissance et une diversification souhaitable du secteur non pétrolier.

ENCADRÉ 2

Les indicateurs de convergence dans les projets d'union monétaire en Afrique

Il existe en Afrique de nombreux **projets d'union monétaire, notamment dans le cadre des ensembles économiques multinationaux** : la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Il y a également un projet à plus long terme de création d'une monnaie unique africaine (projet de l'Union africaine pour les cinquante-trois États du continent).

Le projet le plus avancé est celui de la CAE. La ratification d'un Protocole d'union monétaire, le 30 novembre 2013, par les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) représente une étape importante dans leur processus d'intégration régionale. Ce Protocole, s'inspirant notamment de l'expérience européenne, détaille l'échéancier ainsi que les critères de convergence à respecter en vue d'établir une union monétaire en 2024. Dans cette perspective, le marché commun devrait connaître une entrée en vigueur en 2015, suivie d'une harmonisation des politiques monétaires et fiscales nationales à l'horizon 2018, afin de faciliter l'instauration en 2024 d'une banque centrale commune et de la monnaie unique de cette communauté économique qui compte actuellement 145 millions d'habitants et dont le PIB dépasse 100 milliards de dollars.

L'objectif de cet encadré est d'établir une comparaison entre les dispositifs de convergence des différents projets africains d'union monétaire : il apparaît que le choix et le niveau des indicateurs de convergence de premier rang retenus diffèrent selon les régions, reflétant essentiellement l'hétérogénéité de leurs structures économiques et financières.

I | L'objectif central des indicateurs de premier rang : assurer la convergence économique en vue de l'union monétaire

Comme dans le cas de la zone euro, les critères de convergence adoptés dans les projets africains d'union monétaire visent à renforcer l'homogénéité et la stabilité des principaux indicateurs macroéconomiques des pays avant qu'ils adhèrent à l'union. Les principaux instruments de politique monétaire (la variable de change et les taux d'intérêt directeurs) étant, dans les unions monétaires, mis en commun, ceux-ci doivent se stabiliser dans la phase précédant l'union monétaire, la convergence des taux d'inflation et des politiques budgétaires devenant également indispensables afin de pouvoir mener une politique monétaire efficace au niveau régional.

La mise en place de critères de convergence permet de garantir que des pays initialement différents tendent à se ressembler pour mieux amortir les chocs économiques idiosyncratiques suite à la mise en commun de l'outil monétaire. Les réflexions académiques sur les critères de convergence ont surtout été menées dans le cadre de la création de l'euro¹, dans la lignée des travaux initiés par Robert Mundell². Selon ces travaux, la limitation sous un certain seuil du taux d'inflation, du déficit et de la dette publique permet d'assurer la cohérence de la politique macroéconomique des différents États membres, ce qui autorise une politique monétaire commune et limite les aléas moraux des États pendant la phase d'accession (dévaluations compétitives, accumulation de déficits budgétaires induisant un ré-endettement non soutenable).

Les **réserves extérieures brutes** constituent également un indicateur de convergence communément retenu, car elles constituent un instrument d'intervention crédible pour maintenir la stabilité des devises des pays candidats à l'Union monétaire, limitant ainsi les risques de dévaluation compétitive. Dans ces pays en développement, fortement vulnérables aux variations des prix des matières premières, les réserves extérieures sont également essentielles pour faire face à des chocs exogènes ou à des sorties massives de capitaux. Les seuils retenus dans les projets africains d'union monétaire s'établissent dans la plupart des cas à au moins six mois d'importations de biens et services.

1 Cf. De Grauwe (P.) et Buiter (W.H.), « Macroeconomic policy during a transition to monetary union, centre for economic policy research », août 1995, et Hawkins (J.) et Masson (P.), « Regional currency areas and the use of foreign currencies », 2003 BIS Papers.

2 Mundell (R. A.), « A theory of optimum currency areas », American Economic Review, novembre 1961.

.../...

Si certains critères retenus, ou leurs seuils, peuvent différer, la finalité des critères de convergence retenus dans les projets africains d'union monétaire apparaît similaire à celle des critères retenus pour les pays désireux de devenir membre de la zone euro (critères de Maastricht), à savoir :

- la stabilité des prix : le taux d'inflation du pays candidat ne doit pas dépasser de plus de 1,5 % celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ;
- la soutenabilité des finances publiques : le solde du secteur public ne doit pas excéder, sauf circonstances exceptionnelles, 3 % du PIB et la dette publique accumulée ne doit pas dépasser 60 % du PIB ;
- la stabilité du change : les États membres doivent respecter les marges normales de fluctuation du mécanisme de change du système monétaire européen, pendant deux ans au moins, sans dévaluer, de leur propre initiative, leur monnaie par rapport à l'euro ;
- l'alignement des taux d'intérêt : les taux d'intérêt à long terme (en moyenne des douze mois précédents) ne doivent pas excéder de plus de 2 % ceux des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

2| L'état d'avancement dans le processus d'intégration macroéconomique et les différences structurelles propres à chaque zone peuvent influencer sur le niveau des indicateurs retenus

La plupart des projets africains d'union monétaire combinent un objectif de déficit budgétaire global (entre 3 % et 4 %), un seuil maximum d'endettement public (entre 50 % et 70 % du PIB) et un seuil maximum d'endettement des États auprès de la banque centrale, du moins pendant la période de convergence précédant la mise en place de l'union monétaire. Aucun de ces projets en revanche n'interdit l'accumulation d'arriérés. Il est toutefois difficile de comparer l'effet combiné de ces indicateurs dans la mesure où :

- le choix de leur niveau reflète des performances macroéconomiques, des structures fiscales et des dépenses publiques différentes, ainsi que la structure de financement des États membres, et en particulier leur accès aux marchés de capitaux ;
- les différents indicateurs de convergence doivent être calibrés de manière cohérente pour assurer le respect des contraintes budgétaires inter-temporelles des gouvernements. La soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique constitue le critère approprié pour juger de la solvabilité financière et résulte de l'ensemble des décisions de politique financière.

Toutefois, une homogénéisation progressive des objectifs de convergence en matière d'inflation est en cours, autour de 3 %. Ainsi la cible sera de 3 % pour la SADC à partir de 2018, contre 5 % aujourd'hui, en liaison avec l'amélioration progressive des politiques de stabilisation macroéconomique dans les pays subsahariens, que la création d'une union monétaire doit permettre de consolider.

Seule la cible retenue par la CAE (8 %) demeure supérieure aux autres, reflétant un niveau d'inflation plus élevé dans les pays concernés, notamment au Burundi, en Tanzanie et en Ouganda, trois pays qui ont connu une inflation moyenne à deux chiffres sur la période 2008-2013.

Dans les unions monétaires existantes, comme la zone euro ou la Zone franc, il est également apparu nécessaire de mettre en place des dispositifs de surveillance multilatérale des États membres, afin d'assurer la stabilité monétaire et financière de ces unions et de favoriser l'intégration économique régionale, source de croissance partagée. Dans le cadre des « pactes de stabilité et de croissance » mis en place dans la zone euro, en UMAC et en UMOA, ces dispositifs de surveillance multilatérale comportent également des indicateurs dont certains sont similaires à ceux utilisés dans la phase de transition vers l'union monétaire. Mais ils s'en distinguent significativement, car ils s'insèrent dans un cadre institutionnel caractérisé par une politique monétaire qui est déjà commune.

.../...

Critères de convergence de premier rang des unions et projets d'union monétaire en Afrique

Unions africaines	Régime de change	Critères de premier rang en 2013				
		Inflation	Déficit budgétaire/PIB	Réserves extérieures brutes (en mois d'importations)	Dette publique/PIB	Financement du gouvernement par la Banque centrale
CAE	Flottant	≤ 8 %	≤ 3 %	≥ 4,5	≤ 50 %	–
ZMAO	Flottant	≤ 5 %	≤ 4 %	≥ 6	–	≤ 10 % des recettes fiscales de l'année <i>n-1</i>
UA	Flottant	≤ 3 %	≤ 3 %	≥ 6	–	0 %
SADC (2012-2018)	Flottant	≤ 5 %	≤ 3 %	≥ 6	≤ 60 %	≤ 5 % des recettes fiscales de l'année <i>n-1</i>
COMESA (2011-2015)	Flottant	≤ 3 %	≤ 4 %	≥ 5	–	0 %

Projets d'unions monétaires

CAE : Communauté d'Afrique de l'Est, cinq pays membres (Burundi, Kenya, Ouganda, Tanzanie et Rwanda).

ZMAO : Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest, six pays membres (Gambie, Sierra Leone, Guinée, Ghana, Nigéria et Libéria). Fixée initialement à janvier 2003 puis reportée à plusieurs reprises (à juillet 2005 puis janvier 2010), la réalisation de la fusion de la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest avec l'UEMOA est prévue à l'horizon de 2020.

UA : Union africaine, cinquante-trois pays africains.

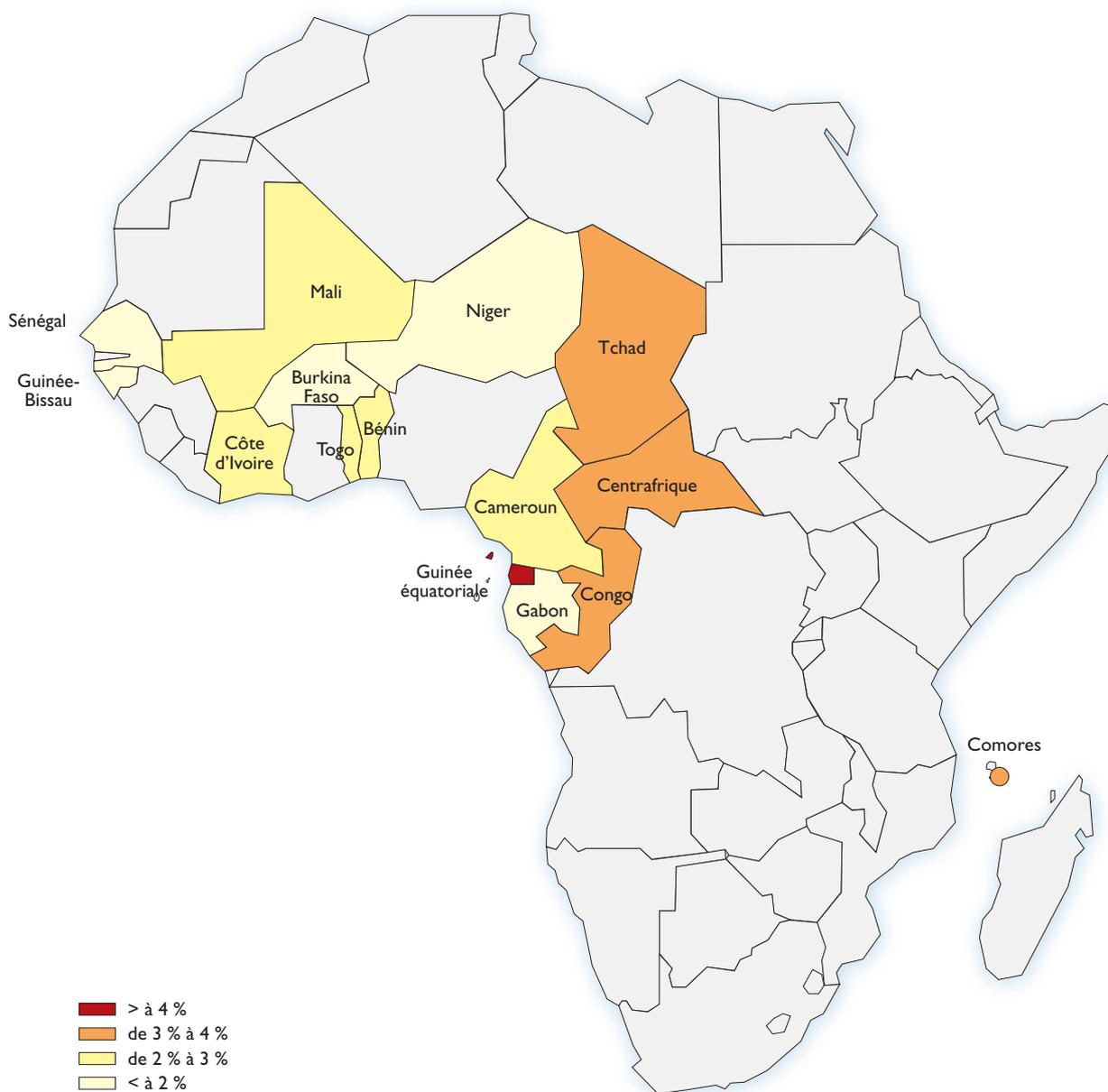
SADC : Communauté pour le développement de l'Afrique australe, quinze pays membres dont, notamment, l'Afrique du Sud, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland qui représentent une zone monétaire reposant sur une monnaie commune, le rand sud-africain, et associant des mécanismes de currency board.

COMESA : Marché commun de l'Afrique orientale et australe, dix-neuf pays membres dont, entre autres, le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Égypte, la Libye et le Rwanda.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

De 2009 à 2013 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle en %)

Pays	Indice des prix à la consommation	Pays	Indice des prix à la consommation
UEMOA	1,9	CEMAC	2,7
Bénin	2,6	Cameroun	2,3
Burkina Faso	1,5	Centrafrique	3,7
Côte d'Ivoire	2,2	Congo	3,2
Guinée-Bissau	1,4	Gabon	1,5
Mali	2,2	Guinée équatoriale	4,6
Niger	1,4	Tchad	3,4
Sénégal	0,9	Comores	3,6
Togo	2,6		

Sources : BCEAO, BEAC, BCC.
 Calculs : Banque de France.

1 | LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS L'UEMOA

1|1 La politique monétaire en 2013

1|1|1 La formulation de la politique monétaire

1|1|1|1 Le cadre institutionnel¹

Quatre textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire au sein de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) : le traité de l'UMOA du 14 novembre 1973, la convention entre la France et les pays membres de l'UMOA du 4 décembre 1973, le traité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) du 10 janvier 1994 et les statuts de la BCEAO. Le traité de l'UMOA a en particulier institué une monnaie et un Institut d'émission uniques (article 1). Par ce traité, les États de l'Union se sont engagés à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4). Les dispositions relatives à la conduite de la politique monétaire de l'Union sont définies par les statuts de la BCEAO et le traité de l'UMOA, qui ont été révisés dans le cadre de la réforme institutionnelle initiée par les chefs d'État de l'UEMOA en 2007. Ces nouveaux textes révisés sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2010.

Les missions assignées à la Banque centrale ont été précisées, en particulier dans le domaine de la politique monétaire. Ainsi, désormais, la BCEAO « définit et met en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA » (article 9 des statuts de la BCEAO), alors que cette responsabilité était jusqu'alors partagée avec le Conseil des ministres de l'UMOA.

Un Comité de politique monétaire (CPM), présidé par le gouverneur, a été institué, chargé de la définition de la politique monétaire au sein de l'UMOA ainsi que de ses instruments. Le Conseil d'administration est, quant à lui, chargé des questions relatives à la gestion de la Banque centrale.

La BCEAO dispose dans chaque État membre d'une agence auprès de laquelle siège un Conseil national du crédit. Celui-ci étudie, dans chaque État membre, les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier ainsi que les conditions de financement de l'activité économique.

¹ Pour plus de précisions, voir la Note d'information sur la Zone franc, publiée par la Banque de France (<https://www.banque-france.fr/leurosysteme-et-international/zone-franc/presentation-de-la-zone-franc.html>).

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du Franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change) : en 2005, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de changes a connu des aménagements avec notamment l'abaissement de 65 % à 50 % de la fraction des avoirs en devises que la BCEAO doit conventionnellement déposer sur le compte d'opérations.

1|1|1|2 Les objectifs

Conformément à l'article 8 des statuts de la BCEAO, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque centrale est d'assurer la stabilité des prix ». L'objectif d'inflation est défini par le CPM. « Sans préjudice de cet objectif, la Banque centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable ».

En vertu du Traité de l'UEMOA (article 62), la politique monétaire doit également soutenir l'intégration économique de l'Union, « sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés ».

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire (article 76). Sur trois mois consécutifs, le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être supérieur à 20 %. Dans le cas contraire, le CPM doit prendre toutes les dispositions appropriées pour le rétablir.

1|1|1|3 Les instruments

La BCEAO dispose de deux types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les taux d'intérêt directeurs et les réserves obligatoires.

Les réformes mises en œuvre en 1993 puis en 1996, dans le cadre de la réforme de la procédure d'adjudication, ont visé à conférer aux taux d'intérêt un rôle central comme instrument de la régulation monétaire. La réalisation de cet objectif suppose un développement suffisant du marché interbancaire

pour que ce dernier puisse jouer le rôle de canal de transmission des signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

Deux taux directeurs sont ainsi fixés par le Comité de politique monétaire de la BCEAO :

- le taux des appels d'offres ;
- le taux du guichet de prêt marginal, qui a succédé au taux de pension, à la suite d'une décision du CPM en date du 2 décembre 2010.

Les taux des appels d'offres (taux marginal) sont déterminés par une procédure d'adjudication régionale à taux multiples, dont la fréquence est hebdomadaire. Un taux minimum de soumission aux appels d'offres, fixé à 100 points de base en dessous du taux de prêt marginal, a été institué le 16 août 2008. La Banque centrale dispose par ailleurs d'un guichet permanent de refinancement, susceptible d'être utilisé à l'initiative des établissements de crédit. Il s'agit du guichet de prêt marginal, qui porte sur des durées variant entre un et sept jours. Les établissements participant aux échanges sur le Système de transfert automatisé et de règlement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (STAR UEMOA) peuvent également bénéficier d'avances intra-journalières, qui sont des concours garantis par le dépôt d'effets et de titres de créance, remboursables le même jour, octroyés par la BCEAO pour couvrir un besoin ponctuel de trésorerie au cours de la journée d'échange.

Le taux d'escompte a été supprimé à compter du 2 décembre 2010, par décision du CPM.

Partie intégrante du dispositif de contrôle de la liquidité et de l'expansion des crédits bancaires, le système de réserves obligatoires a été activé à compter du 1^{er} octobre 1993 et s'applique aux banques et aux établissements financiers. Pour les banques, l'assiette des réserves, initialement constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme, a été élargie, en 2000, aux crédits de campagne et aux créances brutes sur l'extérieur. Les établissements financiers sont astreints à des réserves assises sur l'encours des crédits octroyés à la clientèle, diminués des concours obtenus auprès du système bancaire. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées.

Des règles spécifiques régissent par ailleurs les concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux et aux banques.

Une règle de plafonnement des refinancements susceptibles d'être consentis aux établissements de crédit et adossés à des titres publics a ainsi été instituée par le CPM lors de sa séance du 1^{er} décembre 2010. Cette règle prévoit que le montant des concours consentis par la Banque centrale aux établissements de crédit, adossés à des effets et valeurs émis ou garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics d'un État membre de l'UEMOA et l'encours desdits effets et valeurs détenus par la BCEAO pour son propre compte ne peuvent au total dépasser 35 % des recettes fiscales nationales de cet État, constatées au cours de l'avant-dernier exercice fiscal.

Enfin, les concours consolidés aux Trésors nationaux, correspondant à l'encours résiduel des anciennes avances statutaires de la BCEAO aux États, supprimées par les nouveaux statuts de la Banque centrale, sont en cours d'extinction. Ces avances, plafonnées à 20 % du montant des recettes fiscales de l'année précédente, ont fait l'objet de conventions de consolidation entre la BCEAO et les différents ministères des Finances concernés. Entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2003, ces conventions prévoient l'amortissement des encours consolidés de la BCEAO sur les États sur une période de dix ans, à un taux d'intérêt de 3 %. Cet objectif d'apurement de ces encours n'a pu être respecté à fin 2012 et a donc été reporté à une date ultérieure.

1|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire en 2013

1|1|2|1 Les orientations pour l'exercice 2013

Le CPM de la BCEAO, notamment à l'occasion de sa réunion du 3 juin 2013, avait relevé un ralentissement du rythme de progression du niveau général des prix à la consommation dans l'Union sur la période récente, anticipant un taux d'inflation de 2,3 % en moyenne annuelle. Les perspectives à moyen terme laissaient apparaître un niveau d'inflation en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union (autour de 2 %).

Le CPM avait par ailleurs relevé que la croissance économique de l'Union au titre de l'année 2013 devrait rester soutenue, en lien notamment avec le dynamisme de l'activité en Côte d'Ivoire et la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les infrastructures. Une hausse du PIB réel de 6,5 % en 2013 était ainsi anticipée. Le CPM avait cependant considéré que ces perspectives

économiques pourraient être contrariées par les incertitudes induites par un environnement international difficile et les problèmes sécuritaires au niveau sous-régional.

1|1|2|2 Les taux d'intérêt directeurs

En 2013, les politiques monétaires menées en Zone franc sont restées globalement accommodantes. Le 4 septembre 2013, le Comité de politique monétaire de la BCEAO, constatant une décélération du rythme d'inflation et en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de financement de la croissance dans l'Union, a décidé de diminuer de 25 points de base, à 2,50 %, son taux minimum de soumission aux appels d'offres. Cette décision fait suite à deux baisses de 25 points de base qui ont eu lieu en juin 2012 et en mars 2013.

Compte tenu de la forte baisse des taux de l'Eurosystème à compter de 2008, l'écart positif entre les taux de la BCEAO et les taux directeurs de la politique monétaire en zone euro s'est significativement élargi et s'est établi à 225 points de base (pb) depuis

fin 2009 s'agissant du taux des appels d'offres (taux minimal de soumission).

L'écart entre le taux minimum de soumission aux adjudications de la BCEAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème s'est resserré à 200 pb en mars 2013, suite à la variation des taux d'intervention de la BCEAO. Après la modification des taux de la BCEAO décidée en mai 2013, l'écart s'est établi à 225 pb, est revenu à 200 pb lors de la baisse de septembre du taux de la BCEAO, avant de s'élargir à nouveau à 225 pb lors de la baisse décidée par la BCE en novembre 2013.

Il s'établit à fin juillet 2014 à 235 pb, suite à la baisse du taux principal de la BCE à 0,15 % décidée le 5 juin. L'écart entre les taux de prêt marginal est passé de 250 à fin 2012 à 275 points à fin 2013 et 310 points à fin juillet 2014.

Les taux réglementés, applicables à l'épargne sur livrets, sont restés inchangés à 3,5 % durant l'exercice 2013.

Évolution des principaux taux directeurs (BCEAO et Eurosystème)

(en %, écarts en points de base)

Fin 2012			
Taux des appels d'offres BCEAO	3,00	Taux du guichet de prêt marginal BCEAO	4,00
Taux de soumission minimal zone euro	0,75	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	1,50
Écart	225	Écart	250
Fin 2013			
Taux des appels d'offres BCEAO	2,50	Taux du guichet de prêt marginal BCEAO	3,50
Taux de soumission minimal zone euro	0,25	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	0,75
Écart	225	Écart	275
Fin juillet 2014			
Taux des appels d'offres BCEAO	2,50	Taux du guichet de prêt marginal BCEAO	3,50
Taux de soumission minimal zone euro	0,15	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	0,40
Écart	235	Écart	310

Sources : BCEAO, BCE.

Principaux taux directeurs de la BCEAO

(en %)

Date de changement	Taux minimum des appels d'offre	Taux d'escompte ^{a)}	Taux des prises en pension ^{a)}
16 août 2008	3,75	6,75	4,75
16 juin 2009	3,25	6,25	4,25
2 décembre 2010	3,25	–	4,25
16 juin 2012	3,00	–	4,00
16 mars 2013	2,75	–	3,75
16 septembre 2013	2,50	–	3,50
à fin juin 2014	2,50	–	3,50

a) Depuis le 2 décembre 2010, le guichet de la pension est devenu le guichet de prêt marginal et le taux d'escompte a été supprimé.

Source : BCEAO.

Coefficients de réserves obligatoires des banques

(en %)

	Du 16 mars 2004 au 15 juin 2005	Du 16 juin 2005 au 15 juin 2009	Du 16 juin 2009 au 15 mai 2010	Du 16 mai 2010 au 15 déc. 2010	Du 16 déc. 2010 au 15 mars 2012	Depuis le 16 mars 2012
Bénin	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0
Burkina Faso	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Côte d'Ivoire	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0
Guinée-Bissau	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0
Mali	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Niger	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Sénégal	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Togo	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0

Source : BCEAO.

1|1|2|3 Les réserves obligatoires

Au début de l'année 2012, les coefficients de réserves obligatoires, qui avaient été harmonisés à compter de décembre 2010 afin de mettre un terme aux distorsions de concurrence dans un marché monétaire progressivement plus intégré, étaient fixés à 7,0 % pour l'ensemble des banques de l'Union monétaire. Dans un contexte marqué par une situation globale de liquidité devenue progressivement plus tendue et des déficits de constitution des réserves obligatoires, le CPM de la BCEAO a décidé, lors de sa réunion du 16 mars 2012, d'abaisser le coefficient des réserves obligatoires de 7,0 % à 5,0 %, ce taux étant resté inchangé depuis cette date.

Le coefficient de 5,0 % s'appliquant aux établissements financiers depuis octobre 1993 est également resté inchangé.

1|1|2|4 Les concours globaux de la BCEAO

L'année 2013 a été marquée par une progression de 35,0 % des concours globaux de la BCEAO par rapport à fin 2012, du fait de l'accroissement des concours consentis aux établissements de crédit. Ceux-ci sont ressortis en hausse de 64,4 % en un an, tandis que les concours aux Trésors se repliaient de 10,3 % au cours de la même période.

Les concours aux banques

Les concours apportés par la BCEAO aux établissements de crédit, principalement dans le cadre des opérations d'injection de liquidités sur le marché monétaire, ont représenté 1 725,6 milliards de francs CFA à fin décembre 2013 (+ 64,4 % par rapport à fin 2012). Cette augmentation des concours est consécutive à la diminution progressive de la liquidité bancaire

Évolution des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Banques ^{a)}		Trésors ^{b)}		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Bénin	312,1	378,6	34,5	30,2	346,5	408,9
Burkina Faso	220,6	315,2	34,4	29,2	255,0	344,4
Côte d'Ivoire	113,3	292,3	353,5	330,9	466,8	623,2
Guinée-Bissau	10,4	13,0	14,8	9,7	25,2	22,7
Mali	115,7	261,0	51,5	44,4	167,2	305,4
Niger	38,2	51,3	60,0	52,9	98,2	104,2
Sénégal	123,7	276,4	92,4	79,0	216,1	355,4
Togo	115,6	137,8	41,8	36,0	157,4	173,8
Total	1 049,7	1 725,6	682,7	612,4	1 732,4	2 338,0

a) Banques et établissements financiers.

b) Avances statutaires et mobilisations d'obligations cautionnées.

Source : BCEAO.

Concours globaux de la BCEAO aux banques et aux établissements financiers

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2012	2013			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Marché monétaire	956,9	1 016,7	1 113,0	1 215,4	1 601,7
Pension	92,8	93,1	48,8	33,8	123,9
Total	1 049,7	1 109,8	1 161,8	1 249,2	1 725,6

Source : BCEAO.

Concours de la BCEAO aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2012	2013			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Découvert en compte courant (art. 14)	192,5	188,1	187,5	186,2	185,6
Titres d'État	490,2	472,3	456,2	441,5	426,8
Total	682,7	660,4	643,6	627,7	612,4

Source : BCEAO.

observée depuis le second semestre 2011, sous l'effet conjoint de la crise en Côte d'Ivoire et de changements structurels intervenus dans les économies de l'Union, qui se sont traduits par d'importants besoins de financement des importations pour la réalisation des projets d'investissements publics et privés.

Les concours aux Trésors nationaux

Les concours de la BCEAO aux Trésors se sont contractés de 10,3 % au cours de l'année 2013, passant de 682,7 milliards en 2012 à 612,4 milliards un an plus tard, à la suite des amortissements sur les concours adossés aux allocations de DTS et les concours consolidés. L'année 2009 avait été marquée par la mise à disposition, en faveur des huit États de la région, de la contre-valeur en francs CFA des allocations de DTS, décidées par le FMI en août et septembre 2009. S'agissant des concours consolidés, l'objectif d'achever à la fin de 2012 l'apurement de ces concours n'a pu être respecté et a été reporté à une date ultérieure. Ceci tient principalement à l'accumulation d'arriérés sur ces concours depuis 2008, principalement par la Côte d'Ivoire.

1|2 Les agrégats monétaires

1|2|1 Les composantes de la masse monétaire

En 2013, la masse monétaire a progressé de 10,4 %, soit un rythme similaire à celui des deux années précédentes mais supérieur à celui du PIB nominal (+ 5,5 %). La circulation fiduciaire a augmenté plus modérément (+ 8,4 %), sa part dans la masse monétaire représentant près de 25,6 %. Cette large part dénote l'importance de la monnaie fiduciaire dans le fonctionnement des économies de la région, en particulier en Guinée-Bissau et au Niger où elle représente plus de 40 % de la masse monétaire.

1|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

L'évolution des contreparties de la masse monétaire en 2013 a été caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets (- 13,4 % en un an), que la hausse des crédits à l'économie (+ 16,4 %) et l'aggravation de la position nette débitrice des gouvernements (+ 26,1 %) ont plus que compensée.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
Monnaie fiduciaire										
2010	346,1	215,1	1 638,2	64,1	314,5	234,9	561,8	183,3	- 0,6	3 557,4
2011	376,8	189,6	1 555,3	85,9	415,4	269,6	589,4	193,8	0,0	3 675,8
2012	398,5	230,3	1 590,5	83,4	514,3	345,2	584,6	161,3	- 0,5	3 907,6
2013	504,0	203,2	1 747,1	91,0	510,0	398,1	619,9	161,7	0,0	4 235,0
Monnaie scripturale										
2010	461,8	513,2	1 098,6	46,5	610,5	217,0	987,8	236,1	315,1	4 486,6
2011	493,3	680,6	1 586,8	59,5	679,3	209,0	1 066,7	304,0	368,6	5 447,8
2012	473,9	765,4	1 667,1	48,3	771,2	295,4	1 191,7	364,1	411,8	5 988,9
2013	577,7	875,4	1 925,0	66,0	811,2	311,1	1 367,4	353,8	441,5	6 729,1
Quasi-monnaie										
2010	466,7	591,3	1 415,6	13,0	369,4	124,2	991,2	297,7	0,0	4 269,0
2011	507,5	630,9	1 453,6	28,3	397,3	132,6	1 062,7	333,5	0,0	4 546,3
2012	590,6	745,7	1 653,0	31,0	433,0	162,0	1 118,4	380,0	0,0	5 113,7
2013	638,2	849,3	1 808,2	30,0	499,2	176,6	1 139,9	462,7	0,0	5 604,0
Total										
2010	1 274,7	1 319,5	4 152,3	123,6	1 294,5	576,0	2 540,8	717,0	314,6	12 313,0
2011	1 377,7	1 501,1	4 595,7	173,7	1 492,0	611,2	2 718,7	831,3	368,6	13 669,9
2012	1 463,0	1 741,5	4 910,6	162,8	1 718,5	802,5	2 894,7	905,3	411,4	15 010,2
2013	1 720,0	1 927,8	5 480,4	186,9	1 820,4	885,8	3 127,2	978,2	441,5	16 568,1

Source : BCEAO.

Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
Avoirs extérieurs nets										
2010	728,6	647,5	1 385,4	93,3	726,0	292,9	987,8	259,5	515,1	5 636,1
2011	717,0	681,5	1 812,9	119,3	693,9	263,5	930,6	291,1	329,6	5 839,4
2012	785,9	678,9	1 556,9	84,5	696,7	431,4	879,4	273,8	190,8	5 578,3
2013	885,0	534,9	1 558,5	94,9	765,9	533,8	858,5	307,6	- 708,9	4 830,2
Position nette des gouvernements										
2010	- 165,5	16,7	788,3	3,0	- 270,1	4,1	200,3	138,8	1 191,0	1 906,5
2011	- 97,2	- 7,9	822,7	8,0	- 203,2	15,8	164,8	98,9	1 528,4	2 330,4
2012	- 164,0	- 47,1	1 131,3	21,1	- 54,2	- 45,1	94,9	129,4	1 799,8	2 866,3
2013	- 142,1	47,3	1 304,1	21,7	- 104,9	- 86,4	151,1	80,6	2 342,8	3 614,2
Crédits à l'économie										
2010	757,8	770,6	2 048,0	34,0	845,5	347,1	1 647,0	358,8	0,0	6 808,8
2011	845,0	951,6	2 052,1	54,1	1 049,3	402,6	1 953,0	506,0	0,0	7 813,7
2012	924,4	1 181,2	2 308,3	64,2	1 099,2	500,0	2 144,8	601,8	0,0	8 823,9
2013	1 022,6	1 492,3	2 830,5	66,6	1 232,2	519,8	2 414,3	690,6	0,0	10 268,8
Autres éléments										
2010	- 46,1	- 115,3	- 69,4	- 6,7	- 6,9	- 68,1	- 294,4	- 40,0	- 1 391,5	- 2 038,5
2011	- 87,0	- 124,2	- 92,0	- 7,7	- 48,1	- 70,7	- 329,7	- 64,8	- 1 489,5	- 2 313,6
2012	- 83,3	- 71,5	- 86,0	- 7,2	- 23,2	- 83,7	- 224,5	- 99,7	- 1 579,3	- 2 258,3
2013	- 45,5	- 146,8	- 212,8	3,8	- 72,7	- 81,3	- 296,7	- 100,6	- 1 192,4	- 2 145,0
Total										
2010	1 274,7	1 319,5	4 152,3	123,6	1 294,5	576,0	2 540,8	717,0	314,6	12 313,0
2011	1 377,7	1 501,1	4 595,7	173,7	1 492,0	611,2	2 718,7	831,3	368,6	13 669,9
2012	1 463,0	1 741,5	4 910,6	162,8	1 718,5	802,5	2 894,7	905,3	411,4	15 010,2
2013	1 720,0	1 927,8	5 480,4	186,9	1 820,4	885,8	3 127,2	978,2	441,5	16 568,1

Note : Le poste « autres éléments » correspond aux éléments non monétaires figurant dans la situation nette de la Banque centrale et des banques commerciales.

Source : BCEAO.

1|2|2|1 Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs officiels nets

Les réserves officielles brutes de change (total des avoirs) se sont repliées de 6,8 % au cours de la période, ressortant à 6 574,0 milliards, contre 7 051,2 milliards à fin décembre 2012. La diminution des avoirs officiels bruts reflète principalement la baisse des avoirs en or (- 29,3 %) et en devises (- 5,0 %), résultant de l'orientation baissière du cours mondial de l'or et des opérations d'échange avec l'extérieur, le déficit de la balance courante s'étant creusé en 2013.

Du fait de l'accroissement des engagements vis-à-vis de l'extérieur, lié notamment à un recours accru aux financements du FMI, les avoirs officiels nets des États ont, au total, diminué de 10,4 %, pour atteindre 4 950,4 milliards, notamment en raison des baisses constatées au Burkina Faso et au Mali. La réduction globale des avoirs officiels nets masque cependant une évolution contrastée entre pays de l'Union, le Niger, le Togo et la Guinée-Bissau enregistrant une augmentation de leurs avoirs nets.

Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

La position extérieure nette des banques a enregistré en 2013 une diminution des avoirs bruts en devises (- 12,7 %), contrastant avec une progression des engagements vis-à-vis de l'extérieur (+ 7,7 %). La position extérieure des banques est ainsi redevenue débitrice nette en 2013 à hauteur de 120,2 milliards, après un solde créditeur net de 50,8 milliards en 2012.

1|2|2|2 La position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements (PNG) s'est à nouveau sensiblement détériorée en 2013, passant de 2 866,3 milliards à fin 2012 à 3 614,2 milliards un an plus tard. Cette évolution traduit principalement la hausse de 17,0 % des dettes contractées par les Trésors nationaux, alors que le total de leurs créances augmentait dans des proportions moindres (+ 6,0 %). La progression des engagements des États est essentiellement imputable à la progression des souscriptions de titres publics par les banques (+ 23,6 %) et à un recours accru aux concours du FMI (+ 12,5 %).

Position nette des gouvernements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2012	2013			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Billets et monnaies	37,5	28,0	29,5	34,4	32,9
Dépôts à la Banque centrale	834,5	655,7	740,8	769,1	809,6
Dépôts dans les banques	1 479,5	1 519,9	1 584,1	1 569,6	1 654,9
Obligations cautionnées	11,8	10,6	9,8	10,1	8,4
Total des créances	2 363,4	2 214,2	2 364,3	2 383,2	2 505,8
Concours de la Banque centrale	682,7	660,4	643,6	627,7	612,4
<i>Concours Article 16</i>	192,5	188,1	187,5	186,2	185,6
<i>Comptes chèques postaux (CCP)</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Titres d'État</i>	490,2	472,3	456,2	441,5	426,8
Concours des banques	3 602,7	3 858,9	4 098,1	4 177,3	4 453,8
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	32,2	36,5	37,9	31,9	41,1
Dépôts en Caisse nationale d'épargne (CNE)	78,5	79,6	82,8	85,5	85,3
Concours du FMI	801,2	805,9	856,8	862,8	901,7
Autres concours	32,3	32,3	29,6	29,6	25,6
Total des dettes	5 229,6	5 473,7	5 748,9	5 814,6	6 120,0
Position nette (débitrice)	2 866,3	3 259,5	3 384,6	3 431,4	3 614,2

Source : BCEAO.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en milliards de francs CFA (XOF))

	BCEAO			Institutions financières			Total net
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	
Bénin							
2010	590,3	84,0	506,3	379,1	156,8	222,3	728,6
2011	453,6	101,0	352,6	528,1	163,8	364,3	717,0
2012	354,1	108,7	245,4	767,8	227,3	540,5	785,9
2013	329,0	114,6	214,5	939,1	268,6	670,5	885,0
Burkina Faso							
2010	525,5	224,8	300,8	457,6	110,8	346,8	647,5
2011	488,5	213,1	275,3	555,4	149,2	406,2	681,5
2012	509,1	275,2	233,9	656,0	211,0	445,0	678,9
2013	297,7	252,5	45,2	743,7	254,0	489,7	534,9
Côte d'Ivoire							
2010	1 785,8	433,9	1 351,9	329,0	295,5	33,5	1 385,4
2011	2 208,4	564,3	1 644,1	423,9	255,1	168,9	1 812,9
2012	1 951,5	654,9	1 296,6	642,8	382,4	260,4	1 556,9
2013	2 010,2	710,5	1 299,8	646,8	388,0	258,8	1 558,5
Guinée-Bissau							
2010	77,1	12,7	64,4	41,1	12,2	28,9	93,3
2011	112,4	17,0	95,4	44,3	20,5	23,9	119,3
2012	81,8	16,8	65,0	28,8	9,2	19,5	84,5
2013	88,3	16,2	72,1	29,7	6,9	22,8	94,9
Mali							
2010	661,7	109,5	552,2	426,4	252,6	173,8	726,0
2011	704,1	119,2	584,9	391,3	282,3	109,0	693,9
2012	666,5	124,4	542,1	432,9	278,3	154,6	696,7
2013	619,1	137,6	481,5	563,1	278,8	284,3	765,9
Niger							
2010	374,5	81,9	292,6	121,2	120,9	0,3	292,9
2011	344,8	79,6	265,2	129,3	131,0	- 1,7	263,5
2012	504,1	84,4	419,8	157,3	145,8	11,6	431,4
2013	553,5	87,5	466,0	253,0	185,2	67,7	533,8
Sénégal							
2010	1 008,3	273,9	734,5	427,4	174,1	253,4	987,8
2011	996,4	270,3	726,2	462,1	257,6	204,5	930,6
2012	1 034,2	258,7	775,5	448,0	344,1	103,9	879,4
2013	1 067,8	303,6	764,3	466,5	372,3	94,2	858,5
Togo							
2010	352,4	159,0	193,5	169,8	103,8	66,0	259,5
2011	397,1	196,9	200,2	226,5	135,6	90,9	291,1
2012	219,2	142,6	76,6	357,0	159,8	197,2	273,8
2013	239,4	141,0	98,4	403,0	193,8	209,3	307,6
Non répartis et ajustements							
2010	1 395,1	- 163,4	1 558,6	- 1 610,9	- 567,4	- 1 043,4	515,1
2011	1 588,1	- 171,9	1 760,0	- 2 050,5	- 620,0	- 1 430,4	329,6
2012	1 730,7	- 142,1	1 872,7	- 2 630,7	- 948,8	- 1 681,9	190,8
2013	1 368,8	- 139,9	1 508,7	- 3 294,0	- 1 076,4	- 2 217,6	- 708,9
Total							
2010	6 770,8	1 216,2	5 554,6	740,8	659,3	81,5	5 636,1
2011	7 293,5	1 389,5	5 903,9	710,4	775,0	- 64,5	5 839,4
2012	7 051,2	1 523,7	5 527,6	859,9	809,1	50,8	5 578,3
2013	6 574,0	1 623,6	4 950,4	750,9	871,1	- 120,2	4 830,2

Source : BCEAO.

BCEAO : Avoirs officiels nets par État

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Avoirs							Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Position créditrice au titre des disponibilités extérieures	Avoirs en devises ^{a)}	Avoirs en devises et or	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Allo-cation en DTS	Engage-ments extérieurs ^{b)}	Total	
Bénin											
2010		547,1	2,8	549,9	2,6	37,8	590,3	45,0	39,0	84,0	506,3
2011		408,6	0,8	409,5	5,5	38,7	453,6	46,1	55,0	101,0	352,6
2012		313,0	1,6	314,7	1,5	38,0	354,1	45,2	63,5	108,7	245,4
2013		290,5	1,9	292,4	0,3	36,4	329,0	43,4	71,2	114,6	214,5
Burkina Faso											
2010		480,2	2,1	482,3	6,5	36,6	525,5	43,8	181,0	224,8	300,8
2011		441,4	0,4	441,8	9,2	37,5	488,5	44,8	168,3	213,1	275,3
2012		465,8	1,0	466,8	5,5	36,8	509,1	44,0	231,2	275,2	233,9
2013		257,3	0,8	258,1	4,3	35,3	297,7	42,2	210,3	252,5	45,2
Côte d'Ivoire											
2010		1 571,4	0,8	1 572,2	5,9	207,7	1 785,8	236,5	197,4	433,9	1 351,9
2011		1 973,2	1,8	1 974,9	21,1	212,4	2 208,4	242,0	322,3	564,3	1 644,1
2012		1 739,2	4,5	1 743,7	- 0,9	208,6	1 951,5	237,8	417,2	654,9	1 296,6
2013		1 814,1	3,4	1 817,4	- 7,2	199,9	2 010,2	227,9	482,6	710,5	1 299,8
Guinée-Bissau											
2010		67,2	0,2	67,3	0,3	9,4	77,1	10,3	2,3	12,7	64,4
2011		101,7	0,0	101,7	1,0	9,6	112,4	10,6	6,4	17,0	95,4
2012		72,2	0,0	72,2	0,1	9,5	81,8	10,4	6,4	16,8	65,0
2013		79,1	0,2	79,3	- 0,1	9,1	88,3	10,0	6,2	16,2	72,1
Mali											
2010		596,5	0,3	596,9	9,0	55,9	661,7	68,0	41,5	109,5	552,2
2011		633,6	0,4	634,0	13,0	57,1	704,1	69,6	49,6	119,2	584,9
2012		602,5	0,6	603,2	7,2	56,1	666,5	68,3	56,1	124,4	542,1
2013		557,4	2,6	560,0	5,3	53,8	619,1	65,5	72,1	137,6	481,5
Niger											
2010		310,7	15,0	325,7	7,5	41,3	374,5	47,9	34,0	81,9	292,6
2011		292,0	0,3	292,2	10,3	42,2	344,8	49,0	30,7	79,6	265,2
2012		448,9	7,4	456,3	6,3	41,5	504,1	48,1	36,2	84,4	419,8
2013		485,9	23,0	508,8	4,9	39,8	553,5	46,1	41,4	87,5	466,0
Sénégal											
2010		904,7	0,6	905,3	4,0	99,1	1 008,3	117,8	156,1	273,9	734,5
2011		883,1	0,5	883,6	11,5	101,3	996,4	120,5	149,8	270,3	726,2
2012		932,8	1,2	934,0	0,6	99,6	1 034,2	118,4	140,3	258,7	775,5
2013		972,8	2,1	975,0	- 2,5	95,4	1 067,8	113,5	190,1	303,6	764,3
Togo											
2010		301,0	4,8	305,8	1,5	45,1	352,4	53,5	105,5	159,0	193,5
2011		345,6	0,4	346,0	4,9	46,2	397,1	54,7	142,1	196,9	200,2
2012		172,6	1,3	173,9	0,0	45,3	219,2	53,8	88,9	142,6	76,6
2013		195,4	1,9	197,4	- 1,4	43,4	239,4	51,5	89,5	141,0	98,4
Non répartis et ajustements											
2010	786,0	- 4 778,7	5 401,3	1 408,5	- 13,4	0,0	1 395,1	0,0	- 163,4	- 163,4	1 558,6
2011	999,7	- 5 079,1	5 719,3	1 639,8	- 51,7	0,0	1 588,1	0,0	- 171,9	- 171,9	1 760,0
2012	1 002,0	- 4 747,1	5 399,6	1 654,6	4,1	72,0	1 730,7	0,0	- 142,1	- 142,1	1 872,7
2013	708,4	- 4 652,5	5 111,1	1 166,9	20,0	181,9	1 368,8	0,0	- 139,9	- 139,9	1 508,7
Total											
2010	786,0	0,0	5 427,8	6 213,8	23,9	533,1	6 770,8	622,8	593,5	1 216,2	5 554,6
2011	999,7	0,0	5 724,0	6 723,6	24,7	545,1	7 293,5	637,2	752,3	1 389,5	5 903,9
2012	1 002,0	0,0	5 417,3	6 419,3	24,5	607,4	7 051,2	626,1	897,6	1 523,7	5 527,6
2013	708,4	0,0	5 146,9	5 855,3	23,7	694,9	6 574,0	600,0	1 023,6	1 623,6	4 950,4

a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises et or de la BCEAO.

b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations.

Source : BCEAO.

1|2|3 Les crédits à l'économie

Les encours des crédits à l'économie se sont accrus de 16,4 % en 2013. Le ratio des crédits à l'économie rapportés au PIB s'est ainsi inscrit en hausse pour ressortir à 23,6 %, après 21,9 % en 2012.

Les crédits à court terme restent prédominants et représentaient près de 60 % des encours à fin 2013, soit une proportion quasiment stable par rapport à l'année précédente. L'encours de fin d'année des crédits de campagne a quant à lui augmenté de 15,4 %

par rapport à fin 2012, à 263,4 milliards. Pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les crédits de campagne représentaient, comme en 2012, environ 2,6 % de l'encours total des crédits à l'économie.

Si les concours à moyen et long terme ne représentent encore que 41,6 % de l'ensemble des crédits à l'économie, cette part a progressé régulièrement au cours des années 2000. En 2013, les crédits à moyen et long terme ont ainsi enregistré un rythme de progression (+ 18,0 %) supérieur à celui des crédits à court terme (+ 15,3 %).

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013
Bénin	757,8	845,0	924,4	1 022,6
Court terme	423,8	472,4	472,2	504,4
dont crédits de campagne	16,1	20,4	34,0	33,5
Moyen et long terme	334,0	372,5	452,2	518,2
Burkina Faso	770,6	951,6	1 181,2	1 492,3
Court terme	474,6	577,3	736,5	895,5
dont crédits de campagne	10,3	14,7	20,0	12,6
Moyen et long terme	296,0	374,3	444,7	596,8
Côte d'Ivoire	2 048,0	2 052,1	2 308,3	2 830,5
Court terme	1 372,5	1 399,8	1 538,2	1 851,0
dont crédits de campagne	100,3	120,8	156,0	186,4
Moyen et long terme	675,4	652,2	770,1	979,5
Guinée-Bissau	34,0	54,1	64,2	66,6
Court terme	21,8	38,2	47,5	35,7
dont crédits de campagne	0,0	0,0	11,8	5,1
Moyen et long terme	12,3	15,9	16,7	30,9
Mali	845,5	1 049,3	1 099,2	1 232,2
Court terme	518,7	670,4	709,5	806,5
dont crédits de campagne	9,9	1,5	1,2	4,3
Moyen et long terme	326,8	378,9	389,7	425,7
Niger	347,1	402,6	500,0	519,8
Court terme	169,4	212,3	253,8	256,2
dont crédits de campagne	1,2	1,0	1,4	1,0
Moyen et long terme	177,7	190,3	246,2	263,5
Sénégal	1 647,0	1 953,0	2 144,8	2 414,3
Court terme	829,3	997,3	1 100,4	1 264,0
dont crédits de campagne	10,5	6,3	4,0	18,0
Moyen et long terme	817,7	955,7	1 044,4	1 150,3
Togo	358,8	506,0	601,8	690,6
Court terme	202,2	296,8	344,0	383,3
dont crédits de campagne	0,0	0,0	0,0	2,4
Moyen et long terme	156,6	209,3	257,8	307,3
Total	6 808,8	7 813,7	8 823,9	10 268,8
Court terme	4 012,4	4 664,6	5 202,1	5 996,5
dont crédits de campagne	148,4	164,6	228,3	263,4
Moyen et long terme	2 796,5	3 149,1	3 621,7	4 272,3

Source : BCEAO.

1|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2013 et les perspectives pour 2014

1|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

Le taux de couverture des engagements à vue (billets émis et dépôts des banques auprès de la Banque centrale) par les avoirs officiels de la BCEAO était tombé, en 1993, à 17 %, soit un niveau inférieur au plancher de 20 % prévu par les statuts de la BCEAO. Alors que les effets de la dévaluation du franc CFA l'avaient porté à 81,4 % fin 1994, il s'est maintenu nettement au-dessus de 100 % depuis 1999, atteignant 105,5 % à fin 2012. Ce taux s'est toutefois inscrit en baisse en 2013, atteignant 90,4 %, en raison d'une baisse des avoirs officiels (- 6,8 %) combinée à une hausse des engagements à vue (+ 8,7 %).

Taux de couverture de l'émission monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux en %)

	2011	2012	2013
Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO (1)	7 293,5	7 051,2	6 574,0
Engagements monétaires à vue de la BCEAO (2)	6 682,8	6 685,9	7 270,6
Taux de couverture de l'émission monétaire (1)/(2)	109,1	105,5	90,4

Source : BCEAO.

1|3|2 L'évolution du niveau général des prix

Fin décembre 2012, les services de la BCEAO prévoyaient pour 2013 un apaisement des tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation annuel moyen qui ressortirait à 2,1 %. Cette prévision centrale était assortie d'une fourchette, où le scénario optimiste anticipait un taux d'inflation de 0,8 % et un scénario plus dégradé un taux de 3,6 %.

Comme anticipé, l'inflation a connu en 2013 un ralentissement sensible, les prix progressant en moyenne de 1,5 % sur l'année (après une évolution de + 2,4 % en 2012).

1|3|3 La liquidité bancaire et le marché interbancaire

L'évolution de la liquidité bancaire laisse apparaître une dégradation

continue de la position structurelle de liquidité des banques. La liquidité propre du système bancaire de l'Union, c'est-à-dire hors refinancement de la Banque centrale, est ressortie en déficit de 384,9 milliards au 15 décembre 2013 (contre un excédent de 131,2 milliards un an plus tôt), ce niveau masquant cependant de fortes disparités entre les banques.

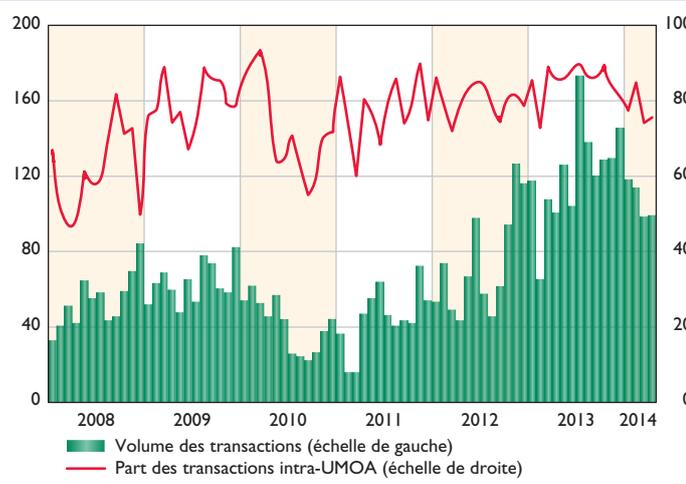
Ce resserrement de la liquidité bancaire provient de l'incidence négative des facteurs autonomes sur la trésorerie bancaire, notamment la circulation fiduciaire et le solde négatif des transferts des banques vers l'extérieur en raison de la hausse des demandes de couverture d'importations.

Dans ce contexte de réduction marquée de la trésorerie propre des banques, la Banque centrale a poursuivi et accru ses apports de liquidités en vue de permettre un bon fonctionnement du marché monétaire. La BCEAO a procédé à une hausse régulière de ses injections de liquidités, qui sont ainsi passées de 1 016,5 milliards à mi-décembre 2012 à 1 124,2 milliards à mi-juin 2013, pour atteindre 1 512,0 milliards à mi-décembre 2013. Les interventions de la Banque centrale s'effectuent principalement, depuis février 2007, sur le guichet de l'*open market*, par le biais d'opérations d'injections hebdomadaires et mensuelles de liquidité. La trésorerie globale des banques est ainsi demeurée excédentaire sur l'ensemble de l'année 2013, en raison de l'augmentation des concours accordés par la BCEAO.

Volume des transactions du marché interbancaire (moyennes mensuelles)

(en milliards de francs CFA (XOF))

(en %)



Source : BCEAO.

La liquidité globale du secteur bancaire, mesurée par l'excédent des réserves constituées auprès de la Banque centrale sur les réserves requises, s'est globalement contractée en 2013, même si elle continue d'enregistrer des fluctuations saisonnières importantes en liaison, notamment, avec les besoins de financement des campagnes agricoles, la souscription par les établissements bancaires de bons et d'obligations émis par les États sur le marché financier et les tombées d'échéances de ces titres publics. Au 15 décembre 2013, pour un niveau de réserves requises de 619 milliards, les réserves des banques effectivement constituées dans les livres de la BCEAO ont atteint 1 127 milliards. Les réserves libres se sont ainsi établies à 508 milliards (soit 45,1 % des réserves constituées), contre 583 milliards un an plus tôt (50,7 % des réserves constituées).

L'activité du marché interbancaire s'est à nouveau accrue en 2013 : sur l'ensemble de l'année, le montant moyen mensuel des transactions s'est établi à 121,6 milliards, contre 73,9 milliards en 2012 et 44,9 milliards en 2011. Le montant des transactions, rapporté à la taille du système bancaire, reste toutefois limité. Les échanges interbancaires restent principalement concentrés sur les places de Dakar, Abidjan, Cotonou et Bamako. Les opérations interbancaires intra-UEMOA ont représenté en moyenne en 2013 près de 85,4 % du montant total des échanges interbancaires (contre 79,9 % en 2012).

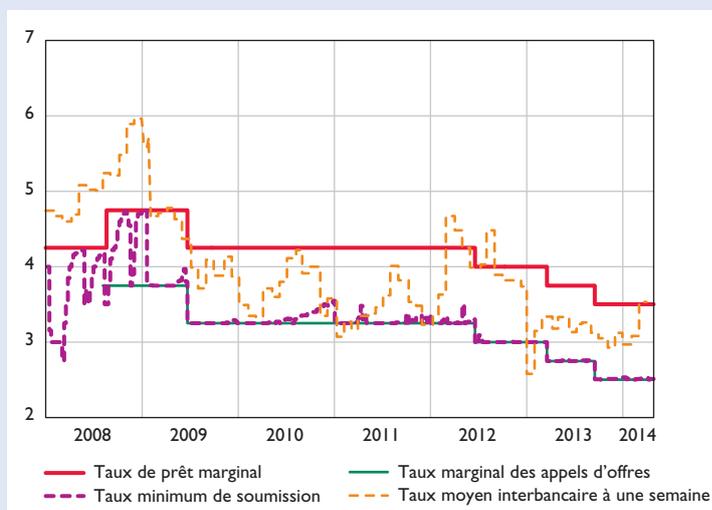
Sur l'ensemble de l'année 2013, les taux interbancaires se sont détendus par rapport à 2012, variant en particulier depuis février entre 2,93 % et 3,34 % en moyenne pour les taux interbancaires à une semaine, contre 3,23 % à 4,67 % en 2012.

1|3|4 L'environnement de la politique monétaire en 2014

Le CPM de la BCEAO, à l'occasion de sa réunion du 4 juin 2014, a procédé à l'examen de la situation économique, financière et monétaire récente de l'UMOA, en portant une attention particulière à la balance des risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Il a relevé la poursuite de la décélération de l'inflation dans l'Union sur la période récente, en raison notamment de la baisse significative des prix des céréales locaux et de l'absence de tensions sur les cours mondiaux des produits alimentaires. Ainsi, le taux d'inflation est passé d'un niveau nul en glissement annuel à fin décembre 2013 à - 0,3 % à fin mars 2014. Le taux d'inflation dans l'UEMOA est projeté en moyenne pour l'année 2014 à 0,3 %. Les perspectives à moyen terme laissent toutefois apparaître que le taux d'inflation s'établirait à un niveau compatible avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union. Il se situerait, à l'horizon de 24 mois, à 1,3 % en glissement annuel.

Taux de la BCEAO
(données hebdomadaires)
(en %)



Source : BCEAO.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le CPM a noté que la croissance économique de l'Union au titre de l'année 2014 devrait poursuivre sa tendance haussière constatée lors des deux premiers trimestres, tirée par la demande intérieure. Le CPM a toutefois souligné que ces prévisions restent exposées à des aléas négatifs, notamment en cas d'accentuation des déséquilibres budgétaires ou de détérioration du climat socio-politique.

Le taux de croissance réel dans l'Union devrait atteindre 6,6 % en 2014, après 5,5 % en 2013.

1|4 Le système bancaire

En 2013, l'activité du système bancaire et financier de l'UMOA, composé de 121 établissements de

Situation simplifiée du système bancaire de l'UMOA

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficient en %)

ACTIF	2011	2012	2013	PASSIF	2011	2012	2013
Op. de trésorerie et interbancaires	3 003,0	3 305,5	3 538,1	Op. de trésorerie et interbancaires	2 015,9	2 633,2	3 736,9
Opérations avec la clientèle	8 342,6	9 329,5	11 032,3	Opérations avec la clientèle	11 214,4	12 270,9	13 596,9
Opérations sur titres et diverses	2 809,5	3 299,8	4 064,2	Opérations sur titres et divers	541,0	607,9	735,2
Valeurs immobilisées	1 211,0	1 358,0	1 470,0	Provisions, fonds propres et assimilés	1 594,9	1 780,8	2 035,5
Total	15 366,2	17 292,8	20 104,5	Total	15 366,2	17 292,8	20 104,5
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/produit net bancaire)	71,0	69,6	68,2	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	14,1	13,6	20,0
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	9,2	9,1	12,7				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

crédit, a été dynamique, le total des bilans agrégés progressant de 16,3 % par rapport à fin 2012.

Cette évolution a résulté principalement de la hausse des crédits bruts à la clientèle (12 319,6 milliards), qui ont progressé de 16,2 %. Les encours de crédits octroyés à court et moyen terme ont représenté respectivement 53,2 % et 36,3 % du total (hors crédit bail et crédits en souffrance). La part des encours de crédit à long terme est ressortie à 4,3 %.

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée, tout en restant nettement insuffisante : les créances en souffrance brutes ont représenté 15,2 % du total des crédits bruts, contre 16,6 % en 2012. Le taux de provisionnement des créances en souffrance a diminué, passant de 64,1 % à 60,5 %. Au total, l'encours des créances en souffrance non couvertes par des provisions a atteint 739,6 milliards, contre 631,8 milliards en 2012. Ce montant représente 4,5 % des actifs des banques et le triple du résultat net annuel. Toutefois, le niveau des fonds propres globaux (1 631,4 milliards) représente 220,6 % de ces encours non provisionnés.

La collecte des dépôts auprès de la clientèle s'est accrue de 10,8 % en un an, passant de 12 270,9 milliards fin 2012 à 13 596,9 milliards à fin 2013. Les systèmes ivoirien et sénégalais ont contribué respectivement à 29,8 % et 19,9 % du total des ressources collectées dans la zone.

Les dépôts à vue et à terme ont progressé (respectivement de + 10,1 % et + 12,1 %). Les dépôts à vue représentent 50,5 % des ressources clientèle de l'UEMOA, contre 49,5 % pour les dépôts à terme.

Les systèmes bancaires nationaux ont encore accru leurs niveaux de fonds propres, en cohérence avec la forte croissance des bilans enregistrés ces dernières années. Les fonds propres représentent 9,8 % du total des bilans agrégés de la Zone.

La situation de liquidité du système bancaire et financier de l'UEMOA est devenue déficitaire en 2013 (- 188,2 milliards), après un excédent de ressources de 678,0 milliards en 2012. Cette évolution s'inscrit dans une tendance amorcée dès 2009, l'excédent de trésorerie ayant baissé de 39,7 % entre 2009 et 2012 en passant de 1124,6 milliards à 678,0 milliards et traduit un phénomène d'intermédiation bancaire accrue. En effet, le taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts rapportés aux dépôts) s'est établi à 90,3 % dans la zone à fin 2013 et a même dépassé 100 % au Sénégal.

En fin d'exercice 2013, le produit net bancaire est ressorti en hausse de 8,8 %, principalement tiré par les produits enregistrés dans le cadre des activités de crédit à la clientèle (+ 9,5 %). Dans son sillage, le résultat d'exploitation s'est inscrit en hausse de 35,7 %, passant de 229,0 milliards en 2012 à 310,9 milliards en 2013, du fait notamment d'une hausse modérée des frais généraux (+ 7,3 %).

Au final, le résultat net du système bancaire de l'UMOA est ressorti à 238,9 milliards, en hausse de 59,4 % par rapport à l'exercice précédent (149,8 milliards).

Les indicateurs de rentabilité se sont en conséquence nettement redressés : le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité ont atteint respectivement 20,0 % et 12,7 %. Le coefficient net d'exploitation s'est également amélioré, à 68,2 % (contre 69,6 % en 2012).

Microfinance

Situation résumée des systèmes financiers décentralisés – SFD^{a)}

(en milliards de francs CFA (XOF), ratios en %)

ACTIF	2011	2012	2013	PASSIF	2011	2012	2013
Encours brut de crédit	524,8	621,1	656,4	Dépôts	528,2	649,5	689,4
Créances en souffrance brutes	32,5	35,2	43,1	Ratio de qualité du portefeuille	6,2	5,7	6,6
Nombre de SFD (en unités)	768	734	718	Nombre de bénéficiaires	11,6	11,7	12,7
Nombre de points de service (en unités)	4 055	3 384	3 744	(en millions)			

nd : non disponible.

a) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

Les estimations de l'activité de microfinance, établies à partir d'un échantillon réalisant 90 % des opérations de finance décentralisée au sein de la sous-région, mettent en évidence une collecte de dépôts en légère hausse en 2013 (+ 6,1 %, après + 23,0 % en 2012), de la part de 718 entités, pour s'établir à 689,4 milliards, alors que les crédits distribués suivaient une tendance quasi identique (+ 5,7 % par rapport à 2012) pour représenter 656,4 milliards. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est de 105,0 %, après 104,6 % en 2012.

La microfinance est davantage développée au Sénégal, dont les entités collectent 25,7 % des dépôts et octroient 34,9 % des crédits de l'espace UEMOA au profit de près de 1,8 million de bénéficiaires. La microfinance est également très développée au Bénin et au Burkina Faso où ces canaux de financement bénéficient respectivement à 1,6 million et 1,2 million de personnes.

La qualité du portefeuille global de crédits de microfinance s'est par ailleurs dégradée par rapport à 2012, avec une proportion de créances en souffrance s'élevant à 6,6 % de l'encours total de crédit (5,7 % en 2012). Toutefois, ce résultat masque d'importantes disparités entre les pays de l'Union, certains établissements étant particulièrement fragiles.

Par ailleurs, afin de corriger certains dysfonctionnements constatés dans la gestion des systèmes financiers décentralisés (SFD), des instructions de la BCEAO sont venues compléter en 2010 la législation en vigueur depuis 2007. Une réforme de la supervision est entrée en vigueur en août 2010, plaçant sous la supervision de la BCEAO les SFD dont l'encours de dépôts et de crédits est supérieur à 2 milliards, les autres établissements continuant de relever du contrôle des ministères des Finances.

1|5 Les marchés de titres en UEMOA

1|5|1 Le marché des titres de dette

En 2013, les volumes d'émission de titres de dette ont progressé de 36,6 % pour atteindre 2 375,8 milliards. En 2013, les émissions de titres se sont inscrites en hausse sensible sur l'ensemble des compartiments du marché de la dette souveraine, témoignant en particulier du dynamisme retrouvé des émissions de la Côte d'Ivoire (38 % du total des émissions de bons du Trésor et d'obligations). La Guinée-Bissau a émis, pour la première fois depuis 2008, un bon du Trésor de 10 milliards.

Sur le marché des titres de créances négociables (TCN), les émissions ont été exclusivement réalisées par les Trésors nationaux, représentant 1411,4 milliards, soit une hausse de 34,2 % par rapport à l'année précédente. Chaque pays de l'UEMOA a, en 2013, procédé à des émissions de TCN : la Côte d'Ivoire (dix émissions pour un total de 448,8 milliards), le Bénin (dix émissions pour un total de 247,1 milliards), le Mali (huit émissions pour un total de 238,8 milliards), le Sénégal (six émissions pour un total de 147,2 milliards), le Togo (cinq émissions pour un total de 136,4 milliards), le Niger (trois émissions pour un total de

Volume annuel des émissions de titres de dette

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013
Titres de créances négociables	1 950,4	1 740,2	1 068,6	1 411,4
Obligations (par appel public à l'épargne)	351,4	839,5	671,0	964,4
Total	2 301,8	2 579,7	1 739,6	2 375,8

Source : BCEAO.

Émissions de titres publics par pays en 2013

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bons du Trésor	Obligations	Total
Bénin	247,1	0,0	247,1
Burkina Faso	91,4	121,6	213,0
Côte d'Ivoire	448,8	414,5	863,3
Guinée-Bissau	10,0	0,0	10,0
Mali	238,8	0,0	238,8
Niger	91,9	25,0	116,9
Sénégal	147,2	234,4	381,6
Togo	136,4	65,5	201,8
UEMOA	1 411,4	861,0	2 272,4

Source : BCEAO.

91,9 milliards), le Burkina Faso (quatre émissions pour un total de 91,4 milliards) et la Guinée-Bissau (une émission de 10 milliards).

La fourchette des taux d'intérêt moyens servis sur ces bons du Trésor s'est resserrée, avec des taux d'intérêt moyens compris entre 3,84 % et 6,21 %, après un écart de 4,15 % à 6,85 % en 2012.

Sur le compartiment obligataire, en 2013, les émissions ont atteint près de 965 milliards, en progression de 43,7 %. Les émissions des États ont totalisé 861 milliards, soit une hausse de 53,2 % par rapport à l'année précédente. Ces opérations ont été réalisées par la Côte d'Ivoire (cinq emprunts pour un total de 414,5 milliards), le Sénégal (six emprunts pour un total de 234,4 milliards), le Burkina Faso (un emprunt de 121,6 milliards), le Togo (deux emprunts pour un total de 65,5 milliards) et le Niger (un emprunt de 25 milliards).

En 2013, le *spread* des taux d'intérêt des obligations souveraines est demeuré stable, s'établissant entre 6,0 et 6,5 %, comme en 2012.

L'encours total des titres de dette publique (bons du Trésor et obligations) s'est établi à 8,4 % du PIB de l'UEMOA à fin 2013, contre 7,7 % du PIB un an plus tôt. En 2014, les États de l'UEMOA devraient procéder à des émissions de titres de dette pour un montant d'environ 2 379 milliards,

en hausse de 4,7 % par rapport à 2013. Sur la base des émissions nettes envisagées, l'encours des titres publics devrait avoisiner 9 % du PIB régional en 2014.

1|5|2 La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)

La BRVM, dont le siège est à Abidjan, est une institution sous-régionale à laquelle participent les huit pays membres de l'UEMOA. Elle a commencé ses activités en 1998. Héritière de la Bourse d'Abidjan, la BRVM reste une place essentiellement ivoirienne : sur 37 sociétés inscrites à la cote actions, seulement six ne sont pas ivoiriennes. 8 à 9 admissions sur le marché actions sont attendues en 2014 avec en priorité l'accueil de filiales de multinationales et de groupes régionaux.

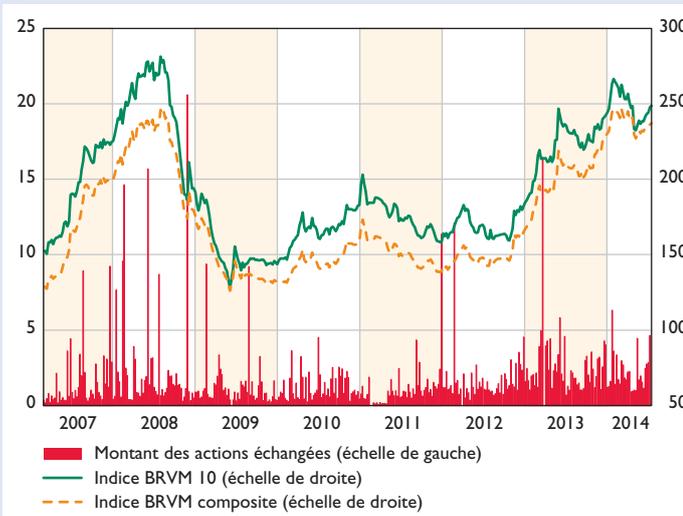
À la suite des troubles post-électorales en Côte d'Ivoire, les activités de la BRVM ont été suspendues entre le 16 février et le 1^{er} mars 2011, avant de reprendre sur un site de repli installé à Bamako (Mali), pour finalement revenir à Abidjan le 16 mai 2011. L'activité en 2011 en avait été fortement affectée. En 2012, un regain d'activité avait, à l'inverse, été enregistré.

Au titre de l'année 2013, la bonne tenue de l'activité économique à l'échelle de l'Union s'est reflétée sur les performances de la BRVM : à fin décembre, la capitalisation de la BRVM a atteint un total de 6 706 milliards, contre 4 863 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 37,9 %. La capitalisation du

Évolution hebdomadaire du marché boursier en UEMOA

(en milliards de francs CFA (XOF))

(indice base 100 le 15 septembre 1998)



Source : BRVM

compartiment actions s'est établie à 5 633 milliards (+ 39,7 % par rapport à fin 2012) et la capitalisation obligataire a atteint 1 072 milliards (+ 29 % par rapport à fin 2012).

En 2013, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont progressé respectivement de 33,9 % et 39,3 % par rapport aux niveaux atteints fin 2012. Tous les secteurs ont contribué à l'embellie du marché, à l'exception de celui de l'agriculture, qui a pâti de la baisse des cours mondiaux des huiles végétales et du caoutchouc. Les volumes de transactions se sont inscrits en hausse de 60 %, le nombre total de titres échangés

au cours de l'année passant de près de 40 millions en 2012 à plus de 63 millions en 2013, notamment grâce au passage à la cotation en continu, en septembre 2013.

Sur les six premiers mois de l'année 2014, la tendance est demeurée haussière, les indices BRVM 10 et BRVM composite progressant respectivement de 0,8 % et 2,8 %, en liaison avec les performances enregistrées sur le titre SONATEL (opérateur de télécommunications sénégalais, filiale d'Orange), dont la capitalisation boursière représente près du tiers de celle du marché régional.

ENCADRÉ 3



L'Agence UMOA-Titres : une agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres de la dette publique par les États membres de l'Union

Les ambitions d'émergence économique des Hautes Autorités de l'Union requièrent des investissements importants, notamment dans les infrastructures et dans le capital humain. Le financement de ces besoins passe par la mobilisation significative de capitaux sur les marchés financiers régional et international, en complément des autres sources de recettes notamment fiscales.

Dans ce cadre, l'Union a entrepris la modernisation et l'approfondissement du marché financier régional, principalement par la création de l'Agence UMOA-Titres, le 15 mars 2013, par le gouverneur de la BCEAO, sur le fondement d'une décision du Conseil des ministres de l'UMOA.

L'Agence UMOA-Titres est une agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres de la dette publique par les États membres de l'UMOA. Elle a vocation à assister les États dans la mobilisation, sur les marchés de capitaux, des ressources nécessaires au financement de leurs politiques de développement économique, à des coûts maîtrisés.

Outre la création de l'Agence, les Organes communautaires ont pris plusieurs textes réglementaires qui organisent l'environnement des émissions de titres publics, notamment la promotion des spécialistes en valeur du Trésor (SVT) et la dynamisation du marché secondaire des titres publics.

1| Principales missions de l'Agence

Les missions de l'Agence sont notamment :

- assister les Trésors nationaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique d'émission ;
- coordonner les programmes d'émissions des États membres ;
- promouvoir les titres de la dette publique ;
- assurer la gestion opérationnelle des émissions et leur organisation matérielle ;
- œuvrer à l'approfondissement du marché financier régional ;
- initier et coordonner des actions de formation en faveur des Trésors nationaux.

2| Gouvernance de l'Agence

Sous la haute direction et le contrôle du Conseil des ministres, l'Agence est administrée par un Conseil d'orientation appuyé par un Conseil de surveillance et dirigée par un directeur. Le Conseil d'orientation, qui est l'organe de décision, est présidé par le gouverneur de la BCEAO. Outre, son président, il comprend le président de la Banque ouest-africaine de développement et les directeurs généraux des Trésors des États membres de l'UMOA. Le Conseil de surveillance émet des avis et recommandations à l'attention du directeur de l'Agence.

3| Programme annuel des émissions de titres publics des États membres de l'Union en 2014

L'Agence, en collaboration avec les Trésors nationaux et sur la base des budgets et des plans de trésorerie des États membres, a élaboré un programme annuel des émissions de titres publics pour l'exercice 2014. Ce programme, validé par le Conseil d'orientation de l'Agence et publié le 7 janvier 2014 auprès des investisseurs nationaux, internationaux et du grand public, est mis à jour trimestriellement sur propositions des États membres.

Le programme annuel des émissions comprend le calendrier des émissions de l'ensemble des États membres. Il retrace par État les montants sollicités de même que les instruments (bons ou obligations du Trésor) et les maturités retenus.

.../...

Montant total des émissions des États membres de l'Union par type d'instrument

(en milliards de francs CFA)

Bons du Trésor		Marché UMOA
Bons du Trésor		1 450
Obligations du Trésor	Marché monétaire régional	936
	Marché financier régional	290
	Marché international ^{a)}	500

a) Émissions en Eurobonds.
Source : Agence UMOA-Titres.

L'Agence participe à l'organisation matérielle des adjudications de titres publics depuis le lancement de l'avis d'appel d'offres à l'établissement du bilan des émissions, en passant par l'arrêté du seuil de décision par les Trésors nationaux. Dans ce cadre, l'Agence organise des rencontres de promotion des titres avec les Trésors nationaux et les investisseurs sur les différentes places financières de l'Union.

Le graphique ci-dessus synthétise les estimations d'émissions de titres publics en 2014 (réalisations au 10 juillet 2014 augmentées des émissions attendues d'ici la fin de l'année). Par rapport aux réalisations de 2013, les émissions de 2014 sont attendues en hausse de près de 40 %.

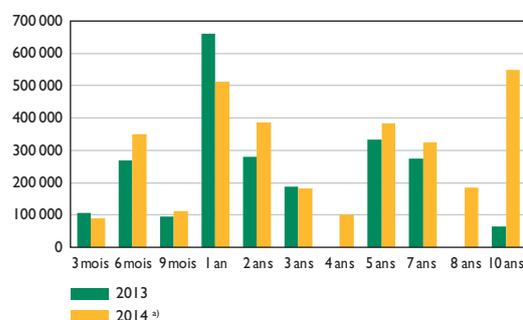
4| Perspectives d'évolution du marché des titres publics

Pour parachever la modernisation de l'environnement des émissions de titres publics, l'Agence travaille à la promotion des SVT et à la dynamisation du marché secondaire des titres publics, à l'élaboration d'une politique d'émission propre à chaque État membre de l'Union et à la confection de courbes de taux. Pour accroître l'attractivité des économies de l'Union, l'Agence a initié des réflexions, en collaboration avec des institutions spécialisées, pour la mise en place d'un programme de notation financière des États membres.

Au total, l'élaboration d'un programme consensuel d'émission de titres publics pour l'Union assure une information équitable de l'ensemble des acteurs du marché et la transparence des opérations d'émission. Les investisseurs en tirent une meilleure gestion de leur trésorerie. L'achèvement des chantiers relatifs à l'agrément des SVT et au développement du marché secondaire devrait améliorer significativement la promotion des titres publics dans l'Union.

L'ensemble de ces actions vise une modernisation de l'environnement financier afin de garantir aux émetteurs et aux investisseurs des conditions optimales de financement.

Réalizations d'émissions en 2013 et estimations en 2014



a) Réalisations au 10 juillet 2014 augmentées des émissions attendues d'ici la fin de l'année.
Source : Agence UMOA-Titres.

2| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LA CEMAC

2|1 La politique monétaire en 2013

2|1|1 La formulation de la politique monétaire

2|1|1|1 Le cadre institutionnel

Le traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), signé le 16 mars 1994 par les chefs d'État du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale¹ et du Tchad, a renforcé l'intégration économique régionale en la structurant autour de deux ensembles qui restent distincts, une Union économique (UEAC), d'une part, et une Union monétaire (UMAC) d'autre part. Cinq textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire : la convention de coopération monétaire avec la France des 22 et 23 novembre 1972, la convention de compte d'opérations de la BEAC auprès du Trésor français, révisée le 5 janvier 2007, le traité de la CEMAC, la convention UMAC (Union monétaire de l'Afrique centrale), toutes deux révisées en septembre 2007 et les statuts de la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale), révisés en 2010.

Aux termes de la convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États de la zone d'émission de la BEAC et la France, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BEAC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la BEAC doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs (réserves de change). Les États membres de la BEAC sont, par ailleurs tenus de centraliser leurs avoirs extérieurs à la BEAC.

En janvier 2007, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements engendrés par la modification de la convention de comptes d'opérations avec la France. La quotité minimum des avoirs extérieurs à déposer sur le compte d'opérations a été progressivement abaissée de 65 % à 50 % du total des avoirs au 1^{er} juillet 2009,

déduction faite de la contrepartie des dépôts à long terme en francs CFA (XAF) des États auprès de la BEAC.

En septembre 2007, dans le cadre de la révision du traité de la CEMAC et de la convention régissant l'UMAC, un Comité de politique monétaire (CPM), chargé de définir la stratégie, les objectifs et les instruments en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, a été institué. Présidé par le gouverneur de la BEAC, le CPM comprend quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre et de deux pour la France. Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le CPM fixe en outre, pour chaque État de la zone d'émission et sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, des objectifs indicatifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, le CPM détermine, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux (CMFN), un objectif de refinancement des banques en cohérence avec les objectifs retenus en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur et de finances publiques. Ses délibérations sont suivies d'une conférence et d'un communiqué de presse.

La convention régissant l'UMAC et les statuts de la BEAC confient à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Afin de renforcer la gouvernance de la BEAC, le Comité ministériel de l'UMAC après avis conforme du Conseil d'administration de la Banque centrale a adopté successivement deux réformes des statuts en septembre 2007 et en octobre 2010. Ces statuts réaffirment l'indépendance de la BEAC, en interdisant que lui soit imposé toute obligation ou contrôle autres que ceux définis dans ses statuts ou dans la convention de l'UMAC. Ils attribuent au président en exercice du Comité ministériel de l'UMAC la présidence du Conseil d'administration de la BEAC. En outre, le gouverneur est dorénavant choisi au sein d'une liste de trois candidats présentés par l'État attributaire du poste. Celui-ci est désigné suivant le principe de rotation par ordre alphabétique des États membres. Il en est de même pour les autres membres du gouvernement de la Banque qui comporte désormais six membres (vice-gouverneur, secrétaire général et trois directeurs généraux).

¹ Depuis le 1^{er} janvier 1985, la Guinée équatoriale est membre de la Zone franc et de la CEMAC, à la suite de son adhésion à la convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, par traité signé le 24 août 1984 avec les États membres fondateurs de la BEAC.

Par ailleurs, l'article 18 des statuts de la BEAC précise que le montant total des créances détenues sur les États membres par la Banque centrale, hors refinancement des établissements de crédit, ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles, d'origine nationale, constatées au cours de l'exercice précédent. Le CPM a décidé de geler ces plafonds d'avances de la Banque centrale aux Trésors nationaux à la date du 30 juin 2009, sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2008. À la suite des premières émissions de titres publics, par le Cameroun fin 2011, le CPM a adopté une résolution prévoyant l'apurement progressif sur dix ans des avances consenties aux États à compter du 31 décembre 2012.

L'article 18 des statuts précise également que les créances de la Banque centrale adossées à des effets et valeurs émis et garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics de chacun des États membres de la CEMAC ne peuvent dépasser une limite fixée par le Comité de politique monétaire. Lors de sa séance du 22 mars 2013, le CPM a décidé de fixer la limite globale des avances directes aux États et des concours aux établissements de crédit sur la base des effets publics déposés en garantie à 35 % des recettes budgétaires nationales constatées au cours de l'exercice écoulé.

2|1|1|2 Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ». Si aucun objectif explicite d'inflation n'est retenu dans les statuts de la BEAC, le dispositif de surveillance multilatérale de la CEMAC inclut un critère de convergence de premier rang relatif à l'inflation. Selon ce dispositif, la progression des prix dans les pays membres de la CEMAC doit être inférieure à 3% en moyenne annuelle.

Les statuts de la BEAC, en cohérence avec la convention monétaire signée avec la France précisent, par ailleurs, l'objectif intermédiaire de la politique monétaire : l'article 11 indique que le taux de couverture extérieure de la monnaie, défini par le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements à vue, ne peut être inférieur ou égal à 20 % au cours de trois mois consécutifs. Dans le cas contraire ou si le compte d'opérations est débiteur pendant plus de trois mois

consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire.

2|1|1|3 Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : les plafonds de refinancement des banques, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

Le refinancement des banques

Le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appels d'offres à l'initiative de la BEAC généralement pour une durée de sept jours (ce mécanisme est aussi utilisé pour les retraits de liquidité sous forme d'appels d'offres « négatifs »), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de deux à sept jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les crédits d'investissement productifs d'une durée maximum de sept ans, ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Le CPM fixe, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, qui se réunissent trois fois par an, ces plafonds de refinancement.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les plafonds de refinancement sont indicatifs. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 %, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

Les taux d'intérêt

La BEAC utilise, vis-à-vis du secteur bancaire, quatre taux directeurs, fixés par le CPM :

- le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent, pour une durée de sept jours ;

- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 350 points de base ;
- le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs » (retrait de liquidités), procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours).

En ce qui concerne la rémunération des dépôts publics auprès de la BEAC, une nouvelle politique a été adoptée en mars 2006 et révisée en juillet 2008 dont l'objectif est de concilier l'obligation de centralisation des avoirs extérieurs avec une meilleure rémunération de l'épargne à long terme des États. Elle s'est traduite par l'instauration de trois taux différents pour les placements publics, fixés par le CPM :

- le taux d'intérêt au titre du fonds de réserve pour les générations futures (TISPP₀) pour des dépôts d'une maturité de cinq ans ;
- le taux d'intérêt au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP₁) pour des dépôts d'une maturité de six mois ;
- le taux d'intérêt au titre des dépôts spéciaux (TISPP₂) pour des dépôts d'une maturité d'un mois.

Par ailleurs, le CPM fixe aussi, en vertu de l'article 17 des statuts, le taux des avances aux Trésors nationaux, lequel correspond au principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Enfin, le taux créditeur minimum (TCM), qui s'applique aux dépôts d'épargne ou sur livret inférieurs à 5 millions, reste un taux réglementé par la BEAC. Le CPM, lors de sa réunion du 2 juillet 2008, l'a ramené de 4,25 % à 3,25 % et a décidé la suppression du taux débiteur maximum (TDM) qui s'appliquait aux crédits consentis par les banques.

Les réserves obligatoires

Depuis 2001, sur décision du gouverneur de la BEAC agissant par délégation du Conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber

la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique monétaire. Dans ce cadre, les banques sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC. Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés. Depuis 2002, les coefficients de réserves obligatoires sont appliqués de façon différenciée selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États membres, conséquences de l'insuffisante intégration du marché interbancaire.

Conformément aux nouveaux statuts de la BEAC, les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe.

2|1|1|4 L'évolution du cadre de la politique monétaire

À la demande du CPM et dans le cadre du Plan de réforme et de modernisation de la BEAC à l'horizon 2014, le gouvernement de la Banque a entrepris une révision des cadres institutionnel, stratégique, analytique et opérationnel de la politique monétaire. En 2013, le CPM a notamment adopté des décisions relatives à l'admission des titres publics en garantie des concours de la BEAC aux établissements de crédit. Des mesures visant à la redynamisation du marché interbancaire, à travers l'élaboration d'un cadre de sécurisation des transactions et l'amélioration du dispositif de suivi et d'analyse du marché monétaire, sont en phase d'élaboration.

2|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

2|1|2|1 Les concours aux États

Conformément à la résolution adoptée par le CPM en décembre 2011 prévoyant l'apurement complet des avances statutaires à l'horizon 2023, une première réduction de 10 % des plafonds d'avances est intervenue en mars 2013, ramenant le plafond de la zone de 1 978,1 milliards de francs CFA à 1 790,3 milliards pour un an.

En 2013, les utilisations globales sont demeurées stables par rapport à l'année précédente, s'établissant à 461,9 milliards, soit 25,8 % du plafond de l'UMAC.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC

De manière comparable à 2012, la République centrafricaine et le Tchad ont intégralement utilisé leur plafond d'avances tandis que le Gabon en a utilisé une partie afin de faire face à des dépenses supplémentaires induites par l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Les crédits consolidés résultent d'avances exceptionnelles accordées aux États en dépassement des plafonds statutaires et qui ont fait l'objet de conventions de consolidation en vue de leur apurement progressif. À fin décembre 2013, le montant total des encours de crédits consolidés sur les États de la CEMAC était de 76,7 milliards, comme l'année précédente.

Le Cameroun a intégralement remboursé ses engagements à l'égard de la Banque centrale à fin février 2012, après le Gabon à fin 2010 et le Congo et la Guinée équatoriale à fin 2006.

S'agissant du Tchad, deux conventions successives de consolidation des arriérés cumulés – à hauteur de 14 milliards en 2004 et de 10 milliards en 2010 – ont été conclues, portant l'encours des crédits consolidés du Tchad à 33,3 milliards. Au cours de l'année 2013, le Tchad a, par ailleurs, accumulé des arriérés de paiement sur ses remboursements dus à la BEAC pour un montant s'élevant à 6,5 milliards. La République centrafricaine, quant à elle, a également bénéficié de plusieurs conventions de consolidation, en 2005, 2006 et 2009. Dans un contexte de crise politique et économique sévère, et suite à l'accumulations d'arriérés d'intérêts sur avances et sur crédits consolidés à hauteur de 5,2 milliards au 31 décembre 2013, une nouvelle révision de la consolidation de sa dette pour un montant de 48,6 milliards, comportant notamment un remboursement sur dix ans et incluant un différé de quatre ans, a été mise en place conformément à la décision du conseil d'administration de la BEAC, du 18 décembre 2013.

Évolution des avances de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

	Décembre 2012			Décembre 2013			Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux	
	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Dates de notification du plafond en vigueur	Exercice budgétaire de référence
Cameroun	418 900	0	418 900	377 010	0	377 010	27 mars 2013	2008
Centrafrique ^{a)}	18 489	18 489	0	16 640	16 640	0	27 mars 2013	2008
Congo	492 273	0	492 273	443 046	0	443 046	27 mars 2013	2008
Gabon	378 055	242 500	135 555	350 250	257 500	92 750	27 mars 2013	2008
Guinée équatoriale	461 705	0	461 705	415 535	0	415 535	27 mars 2013	2008
Tchad	208 672	208 601	71	187 805	187 805	0	27 mars 2013	2008
Total zone	1 978 094	469 590	1 508 504	1 790 286	461 945	1 328 341		

a) Hors avances exceptionnelles.

Source : BEAC.

Situation des crédits consolidés sur les États

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

	Encours de crédits consolidés		Arriérés au 31 décembre 2013		
	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2013	Capital	Intérêts	Total
Cameroun	0	0	0	0	0
Centrafrique ^{a)}	43 356	43 356	0	5 203	5 203
Congo	0	0	0	0	0
Gabon	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0
Tchad	33 325	33 325	0	1 333	1 333
Total zone	76 681	76 681	0	6 536	6 536

a) Hors arriérés sur avances exceptionnelles.

Source : BEAC.

2|1|2|2 Les concours aux banques

En 2013, la liquidité toujours élevée du système bancaire a limité le recours des banques aux refinancements de la Banque centrale. L'encours moyen des injections de liquidité à travers le guichet « A », exclusivement sous forme d'appels d'offres positifs à sept jours, s'est établi autour de 5,3 milliards, comme l'année passée. Les objectifs de refinancement sont demeurés stables, à l'exception de ceux du Tchad, abaissés de 20 à 15 milliards au 1^{er} trimestre 2013, puis après une hausse temporaire à 20 milliards au deuxième trimestre, à nouveau abaissés à 15 milliards. Au cours de l'année 2013, les concours octroyés par la BEAC ont bénéficié aux systèmes bancaires du Cameroun et, lors du premier semestre seulement, du Tchad.

L'encours moyen des liquidités injectées par la BEAC sur le guichet B a augmenté, s'élevant à 8 milliards en décembre 2013 contre 5,5 milliards un an auparavant. La totalité des concours a été alloué à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) qui bénéficie sur ce guichet d'une ligne de refinancement de 10 milliards ouverte en sa faveur depuis 2006 et révisée en 2009.

Les refinancements de la BEAC sont demeurés globalement stables par rapport au accords de classement validés (18,4 %, après 17,3 % en 2012). Ils se sont inscrits en baisse rapport aux facultés d'avance disponibles recensées auprès des établissements de crédit éligibles (69,8 % en 2013, après 92,4 % l'année précédente). Les tirages du système bancaire ont représenté près de 26 % de l'objectif

Interventions de la BEAC

(encours moyen mensuel du mois de décembre en millions de francs CFA(XAF))

	2012	2013
Injections de liquidités	10 804	13 344
Guichet A	5 290	5 349
Appels d'offres à 7 jours	5 288	5 349
Pensions de 2 à 7 jours	2	0
Avances au taux de pénalité	0	0
Interventions ponctuelles	0	0
Avances exceptionnelles sur certificats de placement	0	0
Guichet B	5 514	7 995
Reprises de liquidités	0	0
7 jours	0	0
28 jours	0	0
84 jours	0	0

Source : BEAC.

Concours de la BEAC aux banques par pays – objectifs de refinancement et utilisations en 2013

(en millions de francs CFA (XAF))

	1 ^{er} semestre 2013			2 ^e semestre 2013		
	Objectifs		Utilisations ^{a)}	Objectifs		Utilisations ^{a)}
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre		3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	
Cameroun	10 000	10 000	5 335	10 000	10 000	4 288
Centrafrique	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0
Congo ^{b)}	16 000	16 000	9 964	16 000	16 000	9 250
Gabon	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0
Guinée équatoriale	500	500	0	500	500	0
Tchad	15 000	20 000	2 135	15 000	15 000	0
Total zone	51 500	56 500		51 500	51 500	

a) Pointe maximale trimestrielle au cours de la période sous revue.

b) Y compris les concours à la BDEAC dont le siège est situé au Congo.

Source : BEAC.

Ratios de refinancement du secteur bancaire

(en millions de francs CFA (XAF) et en %)

	Décembre 2012	Décembre 2013
Montant des accords de classement validés	62 505	72 583
Facultés d'avances des établissements de crédit	11 691	19 132
Objectifs de refinancement	56 500	51 500
Refinancement de la BEAC	10 804	13 344
Refinancement de la BEAC (en %) :		
• des accords de mobilisation	17,3	18,4
• des facultés d'avances	92,4	69,8
• de l'objectif de refinancement	19,1	26,0

Source : BEAC.

de refinancement à fin décembre 2013, en augmentation par rapport au niveau de 19,1 % enregistré à fin 2012.

2|1|2|3 Les reprises de liquidité

Depuis mai 2012, la BEAC est revenue sur sa pratique consistant à absorber par cet instrument la liquidité excédentaire du marché, suivant les soumissions des banques. La BEAC n'utilise donc plus l'instrument des reprises de liquidité, alors même que la surliquidité globale du système bancaire de la CEMAC demeure toujours très élevée.

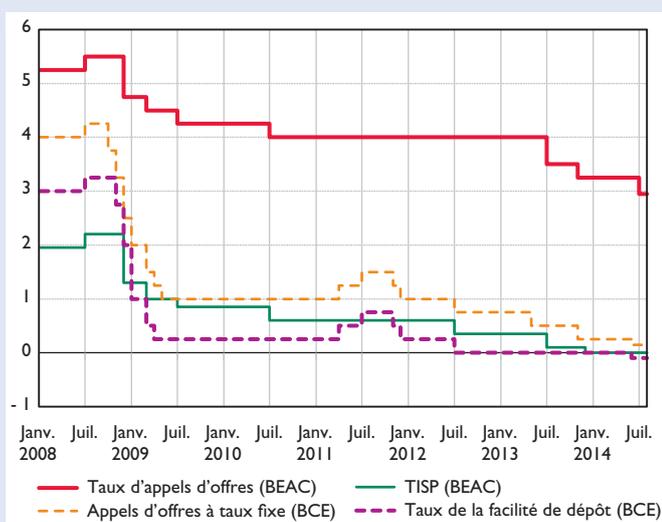
2|1|2|4 Les taux d'intérêt directeurs

Depuis le 18 décembre 2008, l'affaiblissement des anticipations inflationnistes dans un contexte de ralentissement économique, a conduit le CPM de la BEAC à un abaissement graduel de ses principaux taux directeurs, le TIAO et le TIPP ayant été ramenés respectivement, à 3,50 % et 5,25 % le 22 juillet 2013, puis à 3,25 % et 5 % le 31 octobre. Le 8 juillet 2014, les taux directeurs ont été de nouveau abaissés de 30 points de base, le TIAO s'établissant désormais à 2,95 % et le TIPP à 4,70 %. Les taux d'intérêt sur placement des banques ont été abaissés de 25 points de base à compter du 22 juillet 2013, puis de nouveau le 19 décembre 2013, le TISP à 7 jours devenant alors nul ; le maniement de ces taux n'a toutefois plus d'effet opérationnel puisque la BEAC ne procède plus à des reprises de liquidité.

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème, s'est maintenu à 300 points de base de juillet 2013 au début de juin 2014, reflétant la baisse simultanée de 25 points de base des taux directeurs de la BCE et de la BEAC en octobre 2013 puis le statu quo observé par les deux banques centrales jusqu'en juin 2014. Suite à la baisse de 0,25 % à 0,15 % du taux directeur de la BCE le 5 juin 2014, le différentiel de taux s'est légèrement accru, à 310 points de base, avant de se resserrer à 280 points de base suite à la décision du CPM de la BEAC de baisser les taux de 30 points de base le 8 juillet. Le corridor entre les facilités de dépôt et le taux de soumission minimal de la BCE est également plus resserré, de 50 points de base actuellement, que celui existant entre les facilités de placements de la BEAC et

Taux directeurs de la BEAC et de l'Eurosystème

(en %)



Sources : BEAC, BCE.

Taux d'intervention de la BEAC

(en %)

	Taux des appels d'offres (TIAO)	Taux des prises en pension (TIPP)	Taux de pénalité des banques (TPB)	Taux des avances aux Trésors	Taux de pénalité aux Trésors	Taux de rémunération des réserves obligatoires	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours (TISP)
14 janvier 2000	7,30	9,30	15,00	7,30	10,50		3,25	3,3100	3,3800
25 mai 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,30	3,3600	3,4300
13 sept. 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,60	3,6600	3,7300
6 sept. 2001	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,20	3,60	3,6600	3,7300
7 janvier 2002	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,10	3,40	3,4600	3,5300
11 avril 2002	6,35	8,35	15,00	6,35	10,50	1,10	3,00	3,0600	3,1300
18 déc. 2002	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,80	2,70	2,7625	2,8250
11 mars 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,70	2,7625	2,8250
2 avril 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,60	2,6625	2,7250
9 mai 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,50	2,5625	2,6250
18 juin 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,20	2,2625	2,3250
28 juillet 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,05	2,1125	2,1750
3 nov. 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	1,95	2,0125	2,0750
2 déc. 2003	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,70	1,95	2,0125	2,0750
1 ^{er} juil. 2004	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,55	1,95	2,0125	2,0750
20 janv. 2005	5,75	7,50	15,00	5,75	10,00	0,40	1,70	1,7625	1,8250
16 sept. 2005	5,50	7,25	15,00	5,50	10,00	0,40	1,60	1,6625	1,7250
11 déc. 2006	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,30	1,65	1,7125	1,7750
13 mars 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,70	1,7625	1,8250
14 juin 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,95	2,0125	2,0750
3 juillet 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,50	2,20	2,2625	2,3250
23 oct. 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,15	2,20	2,2625	2,3250
18 déc. 2008	4,75	6,50	12,00	4,75	10,00	0,15	1,30	1,3625	1,4250
26 mars 2009	4,50	6,25	12,00	4,50	10,00	0,10	1,00	1,0625	1,1250
2 juillet 2009	4,25	6,00	10,00	4,25	10,00	0,05	0,85	0,9125	0,9750
29 juillet 2010	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,60	0,6625	0,7250
30 juillet 2012	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,35	0,4125	0,4750
22 juillet 2013	3,50	5,25	10,00	3,50	10,00	0,05	0,10	0,1625	0,2250
31 octobre 2013	3,25	5,00	10,00	3,25	10,00	0,05	0,10	0,1625	0,2250
19 décembre 2013	3,25	5,00	10,00	3,25	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,1250
8 juillet 2014	2,95	4,70	10,00	2,95	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,1250

Source : BEAC.

le TIAO, qui atteint 295 points de base. Compte tenu des très faibles montants de refinancements en cause et en l'absence de reprises de liquidité, les variations de taux directeurs de la BEAC ont avant tout un effet de signal, permettant d'orienter les anticipations d'inflation des agents économiques.

2|1|2|5 Les réserves obligatoires

Prenant acte d'une intégration encore imparfaite du marché interbancaire sous-régional, conduisant à des situations de liquidité très différentes dans chacun des États membres, le Conseil d'administration de la BEAC a adopté, en 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction

de la situation de liquidité observée dans les économies. Le CPM de la BEAC a décidé, le 2 juillet 2008, de réaménager la composition de ces groupes, en relevant particulièrement les exigences de réserves obligatoires pour le système bancaire du Congo.

Alors que les coefficients de réserves obligatoires étaient restés inchangés depuis 2003, la forte augmentation de la liquidité des systèmes bancaires équato-guinéen et congolais a conduit les autorités monétaires à relever graduellement les coefficients s'appliquant aux banques de ces pays en mars 2006, en mars 2007 puis en juillet 2008 pour atteindre 14,0 % sur les dépôts à vue et 10,5 % sur les dépôts à terme. Une évolution similaire des systèmes bancaires du Cameroun et du Gabon a conduit la

Coefficients des réserves obligatoires

(en %)

	De mars 2006 à mars 2007		De mars 2007 à juillet 2008		De juillet 2008 à mars 2009		Depuis mars 2009	
	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme
Pays à situation de liquidité abondante								
Congo ^{a)}	7,75	5,75	10,25	8,25	14,00	10,50	14,00	10,50
Guinée équatoriale	10,00	7,00	12,50	9,50	14,00	10,50	14,00	10,50
Pays à situation de liquidité satisfaisante								
Cameroun	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25
Gabon	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25
Pays à situation de liquidité fragile								
Tchad	5,00	3,00	7,50	5,50	9,00	6,50	7,75	5,25
Centrafrique	–	–	–	–	–	–	–	–

a) Pays classé en situation de liquidité abondante à partir de juillet 2008.

Source : BEAC.

BEAC à augmenter sensiblement les coefficients sur les dépôts à vue et les dépôts à terme, qui sont passés respectivement de 7,75 % à 11,75 % et de 5,75 % à 9,25 % entre mars 2003 et juillet 2008. Les coefficients appliqués aux banques tchadiennes ont été augmentés en mars 2007 puis en juillet 2008, pour atteindre 9 % sur les dépôts à vue et 6,5 % sur les dépôts à terme, puis réduits à 7,75 % et 5,25 % respectivement, en juillet 2009. Par ailleurs, depuis mai 2003, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires aux banques de la RCA. Le taux de rémunération des réserves obligatoires a été fixé à 0,05 % depuis le 2 juillet 2009.

À fin 2013, les réserves obligatoires à constituer s'établissaient à 1 050,7 milliards (soit 59,8 % des réserves libres des banques), contre 943,9 milliards un an plus tôt (soit 38 % des réserves libres des banques).

Bien qu'en baisse, la surliquidité globale du système bancaire (mesurée par les réserves libres) apparaît très élevée. Les réserves libres des banques ont en effet diminué de 2 486,0 milliards à fin décembre 2012 à 1 757,9 milliards au 31 décembre 2013, soit un repli de 29,3 %. Cette tendance baissière s'est poursuivie

Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2013

(en millions de francs CFA (XAF) et ratio en %)

	Total des réserves obligatoires à constituer (1)	Réserves libres des banques (2)	Ratio (1) / (2)
Cameroun	297 727	429 892	69,3
Centrafrique	0	12 808	0,0
Congo	240 129	252 733	95,0
Gabon	227 853	234 296	97,3
Guinée équatoriale	236 508	739 971	32,0
Tchad	48 530	88 239	55,0
Total CEMAC	1 050 747	1 757 939	59,8

Réserves libres des banques = placements bancaires en appels d'offres négatifs + soldes des comptes courants des banques.

Source : BEAC.

sur les premiers mois de l'année 2014, les réserves libres des banques s'inscrivant en baisse de 17,1 % entre décembre 2013 et fin avril 2014. Cette baisse des réserves libres au cours des quatre premiers mois de l'année est plus particulièrement marquée en Guinée équatoriale (- 43,4 %) et au Tchad (- 33,9 %).

Compte tenu de l'arrêt des placements bancaires en appels d'offre négatifs, la rémunération moyenne des réserves du système bancaire placées auprès de la banque centrale a baissé à un niveau extrêmement faible.

2|2 Les agrégats monétaires

En 2013, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC a augmenté de 6,6 %, soit un net ralentissement par rapport à l'année précédente (+ 16,8 %). L'évolution de la situation monétaire à fin décembre 2013 reflète surtout, sur le plan interne, le dynamisme des crédits à l'économie, dont la croissance annuelle a atteint 23,6 %, en partie compensée par une hausse des dépôts nets des États, et par une légère baisse des avoirs extérieurs nets.

2|2|1 Les composantes de la masse monétaire

Le poids de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire est resté quasiment stable, s'élevant à 21,6 % en 2013, après 21,3 % en 2012. Les parts de la monnaie scripturale et de la quasi-monnaie (dépôts à terme, comptes d'épargne), sont également demeu-

rées presque identiques, s'établissant, respectivement, à 53,8 % et 24,6 % en 2013 après 53,8 % et 24,9 % en 2012. Cette décomposition montre l'importance de la monnaie fiduciaire dans le fonctionnement des économies de la région, notamment dans les pays les plus pauvres, dans lesquelles la bancarisation des populations demeure inférieure à 10%.

L'augmentation du stock de billets et monnaie en circulation s'est établie à 8,2 %, recouvrant une hausse de la circulation fiduciaire dans tous les pays de la zone et plus particulièrement au Gabon et en RCA. La progression des dépôts à vue a nettement ralenti (+ 6,6 % en 2013, après + 19,3 %), du fait notamment du recul des dépôts observé au Congo et en RCA. La croissance des dépôts à terme et des comptes d'épargne a également ralenti (+ 5,4 % en 2013, après + 19,6 % en 2012), en liaison avec le recul notable de la quasi-monnaie au Gabon et en RCA.

Évolution des principales composantes de la masse monétaire ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	CEMAC
Monnaie fiduciaire							
2010	500 532	94 408	408 440	221 158	168 613	333 938	1 727 089
2011	525 476	105 523	486 948	288 655	225 075	356 206	1 987 883
2012	555 866	104 677	564 821	293 866	251 107	379 702	2 150 039
2013	559 199	120 046	624 990	348 059	272 112	399 875	2 324 281
Monnaie scripturale							
2010	1 091 818	55 018	843 353	706 641	758 837	230 768	3 698 536
2011	1 272 143	61 691	1 205 310	964 773	756 218	269 651	4 550 863
2012	1 249 517	63 266	1 486 429	1 011 929	1 252 088	337 450	5 427 728
2013	1 477 019	54 791	1 368 849	1 155 607	1 338 177	364 035	5 786 842
Quasi-monnaie							
2010	1 033 061	29 806	163 176	475 046	107 651	35 344	1 849 806
2011	1 099 619	39 005	209 175	569 306	117 021	50 908	2 094 707
2012	1 135 193	41 630	253 126	801 279	205 676	57 756	2 505 110
2013	1 243 594	38 998	328 142	739 677	216 642	68 795	2 640 021
Total							
2010	2 625 411	179 232	1 414 969	1 402 845	1 035 101	600 050	7 275 431
2011	2 897 238	206 219	1 901 433	1 822 734	1 098 314	676 765	8 633 453
2012	2 940 576	209 573	2 304 376	2 107 074	1 708 871	774 908	10 082 877
2013	3 279 812	213 835	2 321 981	2 243 343	1 826 931	832 705	10 751 144
Part en pourcentage en 2013							
Monnaie fiduciaire	17,1	56,1	26,9	15,5	14,9	48,0	21,6
Monnaie scripturale	45,0	25,6	59,0	51,5	73,2	43,7	53,8
Quasi-monnaie	37,9	18,3	14,1	33,0	11,9	8,3	24,6

a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.
Source : BEAC.

2|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

Évolution des principales contreparties de la masse monétaire^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	BEAC Services centraux	CEMAC
Avoirs extérieurs nets								
2010	1 845 375	10 029	2 325 208	896 269	1 156 706	302 444	321 460	6 702 673
2011	1 627 286	13 316	3 056 241	1 046 464	1 588 307	455 713	353 539	7 970 926
2012	1 527 796	- 11 481	3 097 362	1 100 581	2 273 412	557 867	342 693	8 749 383
2013	1 551 173	8 565	3 000 389	1 420 122	2 382 216	532 768	313 914	8 718 690
Créances nettes sur les États^{b)}								
2010	- 639 591	98 542	- 1 316 258	60 757	- 496 949	105 113		- 2 189 465
2011	- 502 342	120 483	- 1 686 749	75 000	- 1 022 210	- 10 608		- 3 026 438
2012	- 287 343	116 954	- 1 347 946	50 740	- 935 186	- 93 934		- 2 494 828
2013	- 272 477	128 178	- 1 330 422	- 382 904	- 1 103 958	- 103 267		- 3 044 415
Crédits à l'économie^{c)}								
2010	1 593 986	88 683	343 506	647 381	581 299	243 868		3 627 757
2011	1 943 291	105 220	472 829	904 002	732 964	291 197		4 602 360
2012	1 987 956	135 485	677 801	1 176 985	620 714	367 726		5 113 740
2013	2 273 842	112 074	789 953	1 478 853	829 113	463 595		6 321 604
Ressources non monétaires et divers nets								
2010	- 174 359	- 18 022	62 513	- 201 562	- 205 955	- 51 375	- 321 460	- 865 534
2011	- 170 997	- 32 800	59 112	- 202 732	- 200 747	- 59 537	- 353 539	- 913 395
2012	- 287 833	- 31 385	- 122 841	- 221 232	- 250 069	- 56 751	- 342 693	- 1 285 418
2013	- 272 726	- 34 982	- 137 939	- 272 728	- 280 440	- 60 391	- 307 612	- 1 244 735
Total								
2010	2 625 411	179 232	1 414 969	1 402 845	1 035 101	600 050	0	7 275 431
2011	2 897 238	206 219	1 901 433	1 822 734	1 098 314	676 765	0	8 633 453
2012	2 940 576	209 573	2 304 376	2 107 074	1 708 871	774 908	0	10 082 877
2013	3 279 812	213 835	2 321 981	2 243 343	1 826 931	832 705	6 302	10 751 144

a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire.

c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.

Source : BEAC.

2|2|2|1 Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets ont enregistré une légère baisse en 2013, à hauteur de 0,4%, après une hausse de 9,8 % en 2012. Cette évolution reflète essentiellement la dégradation de la balance commerciale, en particulier le recul des exportations de pétrole, partiellement compensée par une stabilisation des importations, en lien avec le ralentissement des investissements publics.

Compte tenu de l'accumulation d'avoirs en devises au cours du cycle de hausse des prix des matières premières depuis 2003, les avoirs extérieurs

atteignent encore un niveau élevé, représentant plus de cinq mois d'importation de biens et services.

Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

L'excédent des créances des banques privées sur leurs engagements extérieurs a, quant à lui, continué à progresser pour représenter 600,4 milliards en 2013, après 526,6 milliards en 2012. Cette évolution reflète pour l'essentiel la hausse des avoirs extérieurs nets des banques, observée tout particulièrement au Gabon, au Cameroun et, dans une moindre mesure, en Guinée équatoriale.

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en millions de francs CFA (XAF))

	BEAC			Banques			Dette postale	Total net
	Créances	Engagements ^{a)}	Net	Créances ^{b)}	Engagements ^{b)}	Net ^{b)}		
Cameroun								
2010	1 799 425	221 883	1 577 542	398 727	125 950	272 777	- 4 944	1 845 375
2011	1 644 825	226 633	1 418 192	431 465	217 427	214 038	- 4 944	1 627 286
2012	1 705 840	243 760	1 462 080	277 863	207 203	70 660	- 4 944	1 527 796
2013	1 668 628	250 440	1 418 188	446 797	308 868	137 929	- 4 944	1 551 173
Centrafrique								
2010	91 270	91 750	- 480	27 159	16 650	10 509	0	10 029
2011	86 942	91 791	- 4 849	37 886	19 721	18 165	0	13 316
2012	87 818	95 109	- 7 291	24 480	28 670	- 4 190	0	- 11 481
2013	98 503	90 149	8 354	18 929	18 718	211	0	8 565
Congo								
2010	2 199 731	137 831	2 061 900	288 280	24 972	263 308	0	2 325 208
2011	2 874 730	108 772	2 765 958	349 140	58 857	290 283	0	3 056 241
2012	2 773 911	98 344	2 675 567	462 049	40 254	421 795	0	3 097 362
2013	2 509 156	102 698	2 406 458	666 374	72 443	593 931	0	3 000 389
Gabon								
2010	857 488	114 410	743 078	230 281	77 090	153 191	0	896 269
2011	1 103 591	119 624	983 967	259 503	197 006	62 497	0	1 046 464
2012	1 179 920	115 929	1 063 991	338 385	301 795	36 590	0	1 100 581
2013	1 436 050	120 215	1 315 835	290 901	186 614	104 287	0	1 420 122
Guinée équatoriale								
2010	1 155 568	27 420	1 128 148	96 036	67 478	28 558	0	1 156 706
2011	1 548 158	24 492	1 523 666	129 471	64 830	64 641	0	1 588 307
2012	2 186 032	33 964	2 152 068	187 588	66 244	121 344	0	2 273 412
2013	2 172 046	39 509	2 132 537	317 281	67 602	249 679	0	2 382 216
Tchad								
2010	313 507	51 811	261 696	80 756	40 008	40 748	0	302 444
2011	490 791	60 277	430 514	58 341	33 142	25 199	0	455 713
2012	583 866	45 255	538 611	61 958	42 702	19 256	0	557 867
2013	569 088	41 171	527 917	78 726	73 875	4 851	0	532 768
BEAC – services centraux								
2010	331 222	9 762	321 460					321 460
2011	363 450	9 911	353 539					353 539
2012	353 206	10 513	342 693					342 693
2013	324 006	10 092	313 914					313 914
CEMAC								
2010	6 748 211	654 867	6 093 344	894 411	280 138	614 273	- 4 944	6 702 673
2011	8 112 487	641 500	7 470 987	916 296	411 413	504 883	- 4 944	7 970 926
2012	8 870 593	642 874	8 227 719	981 836	455 228	526 608	- 4 944	8 749 383
2013	8 777 477	654 274	8 123 203	1 098 132	497 701	600 431	- 4 944	8 718 690

a) Y compris les allocations de DTS du FMI en 2009 ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990.

Source : BEAC.

Les avoirs officiels nets

La tendance haussière des avoirs officiels nets observée ces dernières années s'est inversée. Leur stock a ainsi diminué de 1,3 % en 2013 après avoir progressé de 10,1 % l'année précédente. Cette évolu-

tion a concerné l'ensemble des pays membres de la Communauté, à l'exception du Gabon. L'accélération de l'accumulation de réserves a été particulièrement rapide dans ce dernier pays, à la faveur, notamment, de l'évolution favorable des cours du manganèse. Les réserves officielles brutes ont également

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC

Avoirs officiels nets par État ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Avoirs					Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Avoirs en devises ^{b)}	Position réserve	Avoirs en DTS ^{c)}	Total	Recours au crédit FMI	Engagements extérieurs ^{d)}	Total	
Cameroun									
2010	11 141	1 774 239	642	13 403	1 799 425	84 756	137 127	221 883	1 577 542
2011	23 211	1 608 294	688	12 632	1 644 825	86 102	140 531	226 633	1 418 192
2012	25 074	1 668 393	703	11 670	1 705 840	83 383	160 377	243 760	1 462 080
2013	17 195	1 639 617	707	11 109	1 668 628	78 165	172 275	250 440	1 418 188
Centrafrique									
2010	2 345	86 666	146	2 113	91 270	44 636	47 114	91 750	- 480
2011	8 622	75 984	191	2 145	86 942	45 670	46 121	91 791	- 4 849
2012	9 313	76 198	198	2 109	87 818	50 198	44 911	95 109	- 7 291
2013	6 387	89 908	190	2 018	98 503	47 020	43 129	90 149	8 354
Congo									
2010	8 748	2 137 253	438	53 292	2 199 731	13 300	124 531	137 831	2 061 900
2011	8 622	2 811 134	448	54 526	2 874 730	16 430	92 342	108 772	2 765 958
2012	9 314	2 710 449	440	53 708	2 773 911	14 885	83 459	98 344	2 675 567
2013	6 387	2 450 875	422	51 472	2 509 156	11 961	90 737	102 698	2 406 458
Gabon									
2010	4 732	751 355	376	101 025	857 488	0	114 410	114 410	743 078
2011	9 948	989 837	441	103 365	1 103 591	0	119 624	119 624	983 967
2012	10 746	1 067 130	485	101 559	1 179 920	0	115 929	115 929	1 063 991
2013	7 369	1 330 844	504	97 333	1 436 050	0	120 215	120 215	1 315 835
Guinée équatoriale									
2010	3 535	1 132 245	57	19 731	1 155 568	0	27 420	27 420	1 128 148
2011	0	1 527 975	3 833	16 350	1 548 158	0	24 492	24 492	1 523 666
2012	0	2 166 086	3 766	16 180	2 186 032	0	33 964	33 964	2 152 068
2013	0	2 152 930	3 610	15 506	2 172 046	0	39 509	39 509	2 132 537
Tchad									
2010	3 038	308 179	214	2 076	313 507	8 291	43 520	51 811	261 696
2011	8 621	479 842	2 282	46	490 791	4 530	55 747	60 277	430 514
2012	9 313	572 272	2 242	39	583 866	2 401	42 854	45 255	538 611
2013	6 387	560 513	2 149	39	569 088	923	40 248	41 171	527 917
BEAC – services centraux									
2010	0	168 265	0	162 957	331 222	0	9 762	9 762	321 460
2011	79 215	121 228	0	163 007	363 450	0	9 911	9 911	353 539
2012	85 572	266 214	0	1 420	353 206	0	10 513	10 513	342 693
2013	58 681	264 403	0	922	324 006	0	10 092	10 092	313 914
Total									
2010	33 539	6 358 202	1 873	354 597	6 748 211	150 983	503 884	654 867	6 093 344
2011	138 239	7 614 294	7 883	352 071	8 112 487	152 732	488 768	641 500	7 470 987
2012	149 332	8 526 742	7 834	186 685	8 870 593	150 867	492 007	642 874	8 227 719
2013	102 406	8 489 090	7 582	178 399	8 777 477	138 069	516 205	654 274	8 123 203

a) Cette décomposition par État est purement comptable. En effet, selon l'article 11 des statuts de la BEAC, les États membres de la CEMAC « mettent en commun leurs avoirs extérieurs dans un Fonds commun des réserves de change ».

b) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

c) Y compris les allocations de DTS du FMI aux pays membres de la CEMAC en 2009.

d) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations.

Source : BEAC.

diminué, reflétant notamment les effets de la réévaluation du stock d'or de la BEAC (- 46,9 milliards en 2013) en lien avec le recul du cours de l'once au cours de la période sous revue, et la légère baisse des avoirs en devises. Parallèlement les engagements extérieurs se sont inscrits en hausse pour s'établir à 654,3 milliards, en lien avec la montée de l'endettement extérieur de plusieurs pays.

2|2|2|2 La position nette des États

La position nette créditrice des Trésors nationaux vis-à-vis du système bancaire a crû de 22 % en 2013, pour atteindre 3 044,4 milliards, recouvrant une forte hausse des dépôts des Trésors qui ont atteint un pic historique tant auprès de la BEAC (+ 13,5 %) que des banques (+ 24,5 %). Les engagements envers les banques ont également progressé, notamment sous la forme d'effets publics (+ 41,6 %) en liaison notamment avec le développement du marché régional de la dette publique.

2|2|2|3 Les crédits à l'économie

La croissance des crédits à l'économie a sensiblement progressé, passant de 11,1 % en 2012 à 23,6 % un an plus tard. Cette accélération recouvre une forte hausse des crédits en Guinée équatoriale (+ 33,6 %, après - 15,3 % en 2012) et au Cameroun (+ 14,4 % après + 21,9 %), alors que le rythme de croissance des crédits a ralenti dans les autres pays de la CEMAC.

La progression annuelle des créances à court terme, qui représentent quelque 60 % des crédits à l'économie, a atteint 23,8 % d'une année sur l'autre, tout comme les crédits à moyen terme, en hausse de 24,7 %, en liaison notamment avec des besoins de trésorerie accrus des entreprises et le développement des crédits aux importations.

En revanche, la progression des crédits à long terme, qui concernent essentiellement l'habitat, a fortement ralenti pour se limiter à 5,7 % sur un an, en particu-

Position nette des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire

(en millions de francs CFA (XAF))

	2010	2011	2012	2013
Créances des Trésors	3 397 111	4 300 538	3 968 110	4 600 834
Dépôts auprès de la BEAC	2 679 013	3 473 373	3 083 077	3 498 746
Dépôts auprès des banques	718 098	827 165	885 033	1 102 088
Engagements des Trésors	1 345 665	1 274 100	1 473 282	1 556 419
Envers la BEAC	603 645	554 500	560 919	561 130
<i>Avances en compte courant</i>	525 501	475 194	480 336	477 914
<i>Crédits à moyen terme</i>	0	0	0	0
<i>Créances consolidées</i>	78 144	79 306	80 583	83 216
Envers le FMI	150 983	152 732	150 867	138 069
Envers les banques	586 093	561 924	756 552	852 276
<i>Effets publics</i>	148 780	197 692	207 850	294 304
<i>Crédits aux entités publiques</i>	437 313	364 232	548 702	557 972
Envers les CCP	4 944	4 944	4 944	4 944
Position nette	2 051 446	3 026 438	2 494 828	3 044 415

Chiffres au 31 décembre de chaque année.

Source : BEAC.

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale

(en millions de francs CFA (XAF))

	2010 ^{a)}	2011	2012	2013
Cameroun ^{b)}	1 593 986	1 943 291	1 987 956	2 273 842
Court terme	986 804	1 269 743	1 309 335	1 436 135
Moyen terme	548 469	635 894	629 015	782 130
Long terme	58 713	37 654	49 606	55 577
Centrafrique	88 683	105 220	135 485	112 074
Court terme	68 147	73 545	87 030	80 540
Moyen terme	17 062	28 997	46 686	27 921
Long terme	3 474	2 678	1 769	3 613
Congo	343 506	472 829	677 801	789 953
Court terme	186 000	245 737	350 445	390 497
Moyen terme	146 378	210 810	311 225	383 451
Long terme	11 128	16 282	16 131	16 005
Gabon	647 381	904 002	1 176 985	1 478 853
Court terme	285 580	370 559	550 889	665 502
Moyen terme	344 547	506 394	586 356	779 701
Long terme	17 254	27 049	39 740	33 650
Guinée équatoriale	581 299	732 964	620 714	829 113
Court terme	489 952	615 970	502 955	660 430
Moyen terme	88 032	104 850	99 982	146 120
Long terme	3 315	12 144	17 777	22 563
Tchad	243 868	291 197	367 726	463 595
Court terme	179 696	197 750	257 339	344 926
Moyen terme	52 079	79 478	95 925	102 161
Long terme	12 093	13 969	14 462	16 508
CEMAC	3 627 757	4 602 360	5 113 740	6 321 604
Court terme	2 227 835	2 816 139	3 098 178	3 834 790
Moyen terme	1 291 380	1 674 999	1 874 820	2 338 088
Long terme	108 542	111 222	140 742	148 726

a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États ; le total CEMAC est différent de la somme des États car il comprend des crédits transfrontaliers.

b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit foncier du Cameroun.

Source : BEAC.

lier au Gabon. Au total, la part des crédits à moyen et long terme, qui assurent le financement des investissements productifs et immobiliers, a progressé de 4,2% du PIB régional en 2012 à 5,2 % en 2013.

2|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2013 et les perspectives pour 2014

2|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

En 2013, le taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone s'est établi à 97,9 %, soit un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente (98,4%), en lien avec la légère baisse des avoirs extérieurs nets.

2|3|2 L'évolution de l'inflation

La progression de l'agrégat monétaire M2 a nettement ralenti, passant de 16,8 % en 2012 à 6,6 % en 2013, en ligne avec les objectifs indicatifs de progression attendus. Cette évolution étant supérieure à celle du PIB nominal, on observe un nouveau ralentissement de la vitesse de circulation de la monnaie. Dans un contexte de réduction de la surliquidité du système, cette baisse de la vitesse de circulation peut être interprétée comme un approfondissement financier. La progression des crédits est ainsi beaucoup plus rapide que celle du PIB en valeur.

L'année 2013 a été marquée par un repli des tensions inflationnistes, la hausse des prix s'établissant à 2,0 % en moyenne annuelle (après 3,8 % l'année

Objectifs monétaires et résultats en 2013

(en %)

		Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire (M2) (taux de croissance)
Cameroun	Objectifs	92,7 – 94,7	6,4 – 8,4	7,6 – 9,6
	Résultats	93,9	14,4	11,6
Centrafrique	Objectifs	73,5 – 75,5	7,1 – 9,1	15,5 – 17,5
	Résultats	72,2	- 17,3	2,0
Congo	Objectifs	99,8 – 101,8	10,4 – 12,4	11,4 – 13,4
	Résultats	101,2	16,5	0,8
Gabon	Objectifs	90,0 – 92,0	10,7 – 12,7	19,0 – 21,0
	Résultats	90,0	25,7	6,5
Guinée équatoriale	Objectifs	100,5 – 102,5	- 12,1 – -10,1	- 14,0 – - 12,0
	Résultats	100,7	33,6	6,9
Tchad	Objectifs	71,1 – 73,1	11,5 – 13,5	13,4 – 15,4
	Résultats	73,0	26,1	7,6
Total CEMAC ^{a)}	Objectifs	98,6 – 100,6	11,3 – 13,3	5,6 – 7,6
	Résultats	97,9	23,6	6,6

a) Le calcul du taux de couverture de l'émission monétaire inclut, à partir de décembre 2010, le portefeuille d'investissement constitué par la BEAC.
Source : BEAC.

précédente), en-dessous du plafond communautaire de 3,0 % fixé en matière de convergence, et à 2,4 % en glissement annuel à fin décembre 2013 après 3,1 % un an plus tôt. Cette évolution, constatée dans tous les pays de la sous-région à l'exception de la République centrafricaine, reflète la réduction des prix d'importation et des matières premières, mais aussi l'amélioration de l'offre de produits vivriers et céréaliers au Gabon et au Tchad ainsi que la baisse des coûts de communication au Cameroun et au Gabon (voir aussi le chapitre « Évolution économique et financière »).

2|3|3 L'évolution du marché et des taux d'intérêt interbancaires

Le volume des transactions sur le marché interbancaire, qui avait atteint plus de 105 milliards en 2012 s'est effondré. Le volume annuel cumulé des transactions s'est ainsi établi à 5,0 milliards en 2013 du fait de trois opérations, toutes à caractère national.

Compte tenu de la forte variabilité du volume des transactions de mois en mois, les taux appliqués sur le marché interbancaire continuent

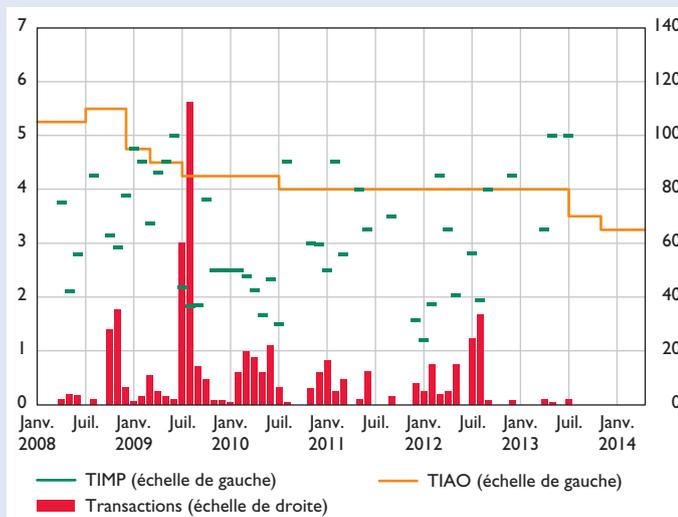
de présenter une très forte amplitude : ils ont oscillé entre 3,25 % et 5,0 % au cours de l'année 2013.

Cette activité dorénavant intermittente sur le marché interbancaire en CEMAC reflète avant tout la situation de surliquidité des systèmes bancaires, la rareté des opérations transfrontières à l'exception des opérations intragroupe souvent réalisées hors marché. Cette faiblesse, qui traduit aussi l'insuffisante intégration sous-régionale des systèmes

Activité du marché interbancaire

(en %)

(en milliards de francs CFA (XAF))



Source : BEAC.

bancaires, affecte les canaux de transmission de la politique monétaire.

Le développement du marché interbancaire devrait être facilité par le développement du marché régional de titres obligataires (voir *supra*), qui devrait fournir des supports adaptés aux opérations interbancaires, notamment les pensions livrées de titres, sous réserve qu'un cadre juridique adapté soit mis en place. À ce sujet, un projet de règlement CEMAC/UMAC relatif aux opérations de pension livrée ainsi qu'une convention-cadre précisant les modalités et les conditions de mise et de prise en pension des valeurs, titres ou effets entre les parties, sont en cours d'élaboration.

2|3|4 Les perspectives pour 2014

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés par le CPM du 8 juillet 2014, reposent sur les hypothèses suivantes :

- un rebond de l'activité économique, le PIB régional devant s'accroître de 6,1 % en termes réels en 2014 ;
- une légère accélération de la progression des prix, qui devrait s'établir à 3,0 % à fin décembre 2014, en moyenne annuelle.

Dans ce contexte, l'exercice de programmation monétaire a conduit la BEAC à faire les estimations suivantes :

- le taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale par les avoirs extérieurs resterait à un niveau élevé, autour de 98,8 % à fin décembre 2014 ;
- les crédits à l'économie devraient enregistrer une croissance estimée à 11,6 %, en net repli par rapport à l'année dernière mais supérieure à la croissance du PIB nominal ;

- la masse monétaire (M2) augmenterait de 5,5 %, moins que le PIB nominal. Au sein des contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets continueraient à se replier.

2|4 Le système bancaire

À fin décembre 2013, le système bancaire de la CEMAC comptait cinquante établissements en activité, contre quarante-sept établissements en 2012, répartis comme suit : Cameroun (treize banques), Centrafrique (quatre banques), Congo (dix banques), Gabon (dix banques), Guinée équatoriale (cinq banques) Tchad (huit banques).

La progression du total agrégé des bilans du système bancaire de la CEMAC a atteint 9,3 %, après 16,8 % l'année précédente. Cette évolution recouvre une croissance de près de 7,5 % des ressources collectées auprès de la clientèle privée (8 401 milliards), constitués à hauteur de 73,1 % de dépôts du secteur privé, majoritairement à vue, et de 24,2 % des crédits bruts. L'expansion des crédits à la clientèle a concerné les crédits du secteur privé (+ 24,2 %) tandis que les crédits à l'État se sont légèrement contractés (- 3,3%). Le ratio dépôts/crédits bruts a fortement progressé, de 62,5 % à 71,4 %.

Les dépôts du secteur privé représentent 73,1 % du total de bilan et sont majoritairement à vue.

La qualité du portefeuille de crédits s'est nettement dégradée en 2013. Les créances en souffrance brutes sont ressorties à près de 733 milliards, en progression de 48,0 % sur 2012. Les créances en souffrance brutes ont représenté 10,9 % des encours bruts de crédit, après 9,1 % en 2012. Compte tenu d'une hausse limitée à 4,9 % du niveau de provisionnement, le taux de provisionnement des créances en souffrance a baissé significativement, revenant de 76,2 % à 54 %. Cette évolution, combinée à une forte augmentation des crédits à la clientèle, appelle une vigilance particulière.

Situation simplifiée du système bancaire de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF))

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Trésorerie et divers	4 121	5 055	4 683	Trésorerie et divers	914	1 015	1 058
Crédits à l'État	331	419	405	Dépôts de l'État	736	862	1 043
Crédits à l'économie	4 063	4 510	5 600	Dépôts du secteur privé	6 639	7 812	8 401
Créances en souffrance nettes	72	118	335	Fonds propres	860	998	1 184
Valeurs immobilisées	562	585	663				
Total	9 149	10 687	11 686	Total	9 149	10 687	11 686

Source : COBAC.

Tous les indicateurs de rentabilité ont évolué favorablement. Le taux de marge nette a progressé de près de 8,7 points en s'établissant à 26,1 % en 2013, et le coefficient de rentabilité a également enregistré une progression assez forte de 5,3 points. Toutefois, le coefficient d'exploitation s'est dégradé passant de 50,0 % à 53,3 % de 2012 à 2013.

L'évaluation de la COBAC au 31 décembre 2013 de trente-six établissements de crédit, synthétisée par une cotation globale, a également fait apparaître une détérioration globale de la solidité financière en zone CEMAC : trois banques présentaient une situation financière solide en 2013 (contre quatre en 2012), vingt-deux affichaient une bonne situation financière (vingt-quatre en 2012), sept banques figuraient en situation financière fragile (contre quatre en 2012) et quatre étaient en situation critique (quatre en 2012).

2|5 Le marché financier régional

L'intégration financière au sein de la zone continue de se heurter à l'existence de deux places boursières concurrentes et très peu actives, sur les marchés primaires ou secondaires : la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) et le marché des titres promu par les autorités camerounaises, le Douala Stock Exchange (DSX).

Le projet de bourse régionale avait démarré en 2003, mais sa mise en œuvre n'a progressé que lentement. La BVMAC, qui a reçu en avril 2007 l'agrément du régulateur régional, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), assure l'animation et la gestion courante de la bourse régionale ; les fonctions de banque de règlement sont assurées, à titre transitoire, par la BEAC. Les premières opérations ont été enregistrées en 2008.

En 2013, le groupe bancaire gabonais BGFI Holding a lancé un emprunt obligataire d'un montant de 80 milliards, au taux de 5 % et d'une maturité de 7 ans. Enfin, le nouvel emprunt obligataire d'un montant de 85 milliards (maturité 5 ans, taux annuel de 6 %) émis fin 2013 par le Tchad par syndication à la fois sur la BVMAC et la Bourse de Douala a été officiellement coté en février 2014.

BVMAC (compartiment obligataire)

(en milliards de francs CFA (XAF) et taux en %)

Émetteur	Année d'émission	Montant émis	Taux	Maturité
État gabonais	2007	81,5	5,50	6 ans
Banque gabonaise de développement	2008	10,0	6,50	5 ans
BGFI Bank Gabon	2009	40,0	5,50	5 ans
SFI ^{a)}	2009	20,0	4,25	5 ans
Prix import	2009	0,4	7,00	5 ans
PetroGabon	2010	7,0	6,00	7 ans
BDEAC	2010	30,0	5,50	7 ans
État du Tchad	2011	107,6	6,00	5 ans
BGFI Holding	2013	80,0	5,00	7 ans
État du Tchad	2013	85,0	6,00	5 ans

a) Les deux tiers ont été placés sur le marché régional et un tiers sur le marché financier camerounais.
Source : BEAC.

Initialement prévue pour la fin décembre 2012, la première cotation sur le compartiment actions de la BVMAC n'a finalement eu lieu qu'au premier trimestre de l'année 2013 (groupe agro-industriel belge SIAT Gabon).

Le compartiment obligataire du DSX cote désormais cinq lignes d'obligations. En 2013, deux nouveaux emprunts ont été émis, l'un par le Cameroun pour un montant de 80 milliards sur 5 ans au taux annuel de 5,9 % et l'autre par le Tchad pour un montant de 85 milliards sur 5 ans au taux de 6,0 %. À fin décembre 2013, la capitalisation du compartiment obligataire représentait 168,2 milliards, soit une baisse de 23 % par rapport au 31 décembre 2012.

La Banque africaine de développement (BAfD), mandatée pour proposer un schéma de rapprochement entre les deux bourses lors du sommet de Bangui de janvier 2010, a remis ses conclusions, qui ont été présentées aux chefs d'État de la CEMAC lors du sommet du 25 juillet 2012. En janvier 2014, sur décision des ministres des Finances de la CEMAC, le gouverneur de la BEAC a été désigné comme médiateur pour permettre d'effectuer progressivement

Douala Stock Exchange (compartiment obligataire)

(en milliards de francs CFA (XAF) et taux en %)

Émetteur	Année d'émission	Montant émis	Taux	Maturité
SFI	2009	20,0	4,25	5 ans
BDEAC	2010	30,0	5,50	7 ans
État du Cameroun	2010	200,0	5,60	5 ans
État du Cameroun	2013	80,0	5,90	5 ans
État du Tchad ^{a)}	2013	85,0	6,00	5 ans

a) Également coté à la BVMAC.
Source : BEAC.

un rapprochement entre le DSX et la BVMAC.

L'activité sur le DSX (inauguré en 2003) est concentrée sur trois valeurs : la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), la Société africaine forestière et agricole du Cameroun, Safacam (filiale du groupe Bolloré), et la Société camerounaise des palmeraies, Socapalm (production d'huile de palme), filiale de Socfinal détenue à 40 % par le groupe Bolloré et qui représente plus de 50 % de la capitalisation du marché. La capitalisation du compartiment actions du DSX est passée de 111,8 milliards à fin décembre 2012 à 133,7 milliards un an plus tard, soit une hausse de 19,6 %.

Le marché régional des titres publics a démarré son activité en novembre 2011. Ce marché est fondé sur un mécanisme d'émission des titres publics dans lequel les adjudications des valeurs du Trésor s'effectuent par voie d'appel d'offres, organisées par la direction nationale de la BEAC du pays émetteur. Les spécialistes en valeur du Trésor (SVT), dont la liste a été établie pour chacun des États par décision du 2 juillet 2009 du Comité ministériel de l'UMAC, sont seuls admis à participer à ces adjudications, avec l'obligation d'animer le marché secondaire des deux catégories de titres émis :

- les bons du Trésor assimilables (BTA), émis pour des durées de 13, 26 et 52 semaines, dont la valeur nominale est fixée à 1 million de francs CFA, et dont les intérêts sont précomptés ;
- les obligations du Trésor assimilables (OTA), émis pour des durées supérieures ou égales à deux ans, pour une valeur nominale de 10 000 francs CFA et dont les intérêts sont payables annuellement.

Les valeurs du Trésor émises sont dématérialisées et conservées par la cellule de règlement et de conservation des titres (CRCT), hébergée par la BEAC, qui en assure également la circulation et l'administration.

En 2013, le volume d'émissions s'est sensiblement accru, de 158 % sur un an sur les compartiments à court et à long terme. Le Cameroun a procédé à onze émissions de bons du Trésor, pour un montant total

Douala Stock Exchange (compartiment actions)

(en milliards de francs CFA (XAF) et part en %)

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit
SEMC	30/06/2006	20,0
SAFACAM	09/08/2008	20,0
SOCAPALM	07/04/2009	20,3

Source : BEAC.

Volume annuel des émissions de titres de dette

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2011	2012	2013
Titres de créances négociables	51,6	99,4	207,5
Obligations (par appel public à l'épargne)	107,6	0,0	49,0
Total	159,2	99,4	256,5

Source : BEAC.

Émissions de titres publics par pays en 2013

(en milliards de francs CFA (XAF))

	Bons du Trésor	Obligations	Total
Cameroun	111,0	23,5	134,5
Centrafrique	2,5	0,0	2,5
Congo	0,0	0,0	0,0
Gabon	94,0	25,5	119,5
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0
Tchad	0,0	0,0	0,0
Total CEMAC	207,5	49,0	256,5

Source : BEAC.

de 111 milliards, à des taux compris entre 1,2 % et 2,7 %, et à deux émissions² d'obligations de la CEMAC, assorties d'une maturité de 2 ans et d'un taux de 4,0 %, pour un montant total de 23,5 milliards. Le Gabon a procédé à ses premières émissions de titres publics : neuf bons du Trésor pour un montant total de 94 milliards, assortis de taux compris entre 1,35 % et 2,98 % et une obligation de 25,5 milliards, sur 3 ans, au taux de 4,5 %. Enfin, la Centrafrique a conduit, en février 2013, une émission de bons du Trésor, pour 2,5 milliards, au taux de 5,5 %.

Afin de rendre plus attractifs et liquides les titres publics émis sur les marchés financiers de la sous-région et augmenter ainsi les possibilités de financement, par décision du CPM d'octobre 2013, les titres émis par syndication et par adjudication sont désormais admis comme collatéral lors des opérations de refinancement de la BEAC en fonction de la qualité de signature de l'émetteur.

² Le Cameroun a procédé à la première émission par adjudication d'obligations de la CEMAC en juin 2013 (montant servi de 16 milliards, maturité de 2 ans, taux de 4 %).

3| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES AUX COMORES

3|1 La politique monétaire en 2013

3|1|1 La formulation de la politique monétaire

3|1|1|1 Le cadre institutionnel de la politique monétaire

L'article 1^{er} de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la Banque centrale et l'article 6 des statuts révisés de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». Les nouveaux statuts de la BCC, ratifiés par l'Union des Comores et par la France, sont entrés en vigueur fin 2010.

La BCC est, par ailleurs, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores. Aux termes de cette convention, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, la BCC verse les disponibilités en devises, exception faite des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

3|1|1|2 Les objectifs de la politique monétaire

La Banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (article 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du Gouvernement. La politique monétaire doit également permettre de respecter un niveau d'avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la BCC, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55).

3|1|1|3 Les instruments de la politique monétaire

La Banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire

et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

La régulation de la masse monétaire, en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, se fait par les plafonds de refinancement et le taux d'escompte. Mais ces instruments ne sont efficaces que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement auprès de la Banque centrale. Pour ce faire, l'Institut d'émission est autorisé par ses statuts (article 21) à imposer aux banques et établissements financiers des réserves obligatoires, assises sur les dépôts et les titres de créances éventuellement émis par ces organismes.

Depuis 1999, le système de réserves obligatoires présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un taux uniforme s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette ; initialement fixé à 30 %, il a varié depuis 1999 entre 25 % et 35 %. Au cours des dernières années, le Conseil d'administration a abaissé le coefficient de constitution des réserves obligatoires à trois reprises : à 25 % en juillet 2011 (contre 30 % au cours de l'année précédente), à 20 % en juillet 2012 et enfin à 15 % en décembre 2013.
- Ces réserves sont constituées sur un compte à la Banque centrale et rémunérées au taux moyen mensuel de l'EONIA¹, constaté durant le mois précédent, diminué d'un certain nombre de points de base.

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la Banque centrale sont encadrées par l'article 22 des statuts révisés, qui limite les avances au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents. Les montants utilisés sont rémunérés à un taux fixé par le Conseil d'administration.

Les taux d'intérêt bancaires sont encadrés. Sur proposition de la Banque centrale, le ministre des Finances fixe les taux créditeurs minima. Depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le ministre des Finances, sur proposition de la BCC.

¹ Euro overnight index average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la FBE (Fédération bancaire de l'Union européenne), correspondant à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'Euribor.

3|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

3|1|2|1 Les plafonds d'avances et de refinancement

En octobre 2005, une opération de consolidation partielle des avances à l'État avait eu lieu et avait abouti à la conversion de 1,5 milliard de francs comoriens d'avances en dette à long terme, amortie sur dix ans. Cette dette a été entièrement remboursée en avril 2010 sur la base d'un prêt accordé par la BCC et intégralement adossé aux allocations de DTS décidées par le FMI en août et septembre 2009.

À fin 2013, l'État comorien ne disposait plus de possibilité de tirage sur les avances de la BCC, le plafond autorisé ayant été atteint et les recettes intérieures connaissant une stagnation sur les derniers exercices.

De 1997 à 2004, le plafond de réescompte de la Banque de développement des Comores (BDC) a été fixé à 100 millions par le Conseil d'administration de la BCC. Ce plafond, qui n'a pas été utilisé entre 1998 et 2004, suite au gel des activités de crédit de la BDC, a néanmoins été reconduit tacitement chaque année. Aucun plafond de réescompte n'a été fixé pour la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (BIC-C). Comme l'année précédente, la BCC n'a pas eu à fournir de refinancement aux banques et établissements financiers en 2013, en raison de la surliquidité bancaire.

3|1|2|2 Les réserves obligatoires

À fin 2013, le système de réserves obligatoires s'appliquait à l'ensemble des banques, établissements financiers et institutions de microfinance assujettis, à savoir : la BIC-C, la BDC, la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), l'Exim Bank, la Banque fédérale du commerce (BFC), l'Union des Meck et les Sanduk d'Anjouan et de Mohéli. Au 1^{er} juillet 2012, le Conseil d'administration de la BCC a baissé de 25 % à 20 % le coefficient des réserves obligatoires pour tenir compte du recul de l'inflation et du ralentissement de la croissance de la masse monétaire. Ce ratio a à nouveau été abaissé à 15 % en décembre 2013 pour des raisons similaires.

Taux d'intérêt

(en %)

	Du 1 ^{er} janv. 2006 au 1 ^{er} janv. 2009	Du 1 ^{er} janv. 2009 au 1 ^{er} juil. 2009	Depuis le 1 ^{er} juillet 2009
Taux d'escompte	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5
Taux des avances au Trésor	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5
Taux de rémunération des dépôts du Trésor	EONIA	EONIA	Non rémunérés
Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC			
• représentatifs des réserves obligatoires	EONIA - 1/4	EONIA - 1,25	EONIA - 1,25
• libres	EONIA - 1/8	EONIA - 1/8	EONIA - 1/8
Taux minimum et maximum sur les crédits	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0
Taux plancher sur les dépôts	2,50	2,00	1,75

Source : Banque centrale des Comores.

3|1|2|3 Les taux d'intérêt

Aux Comores, les taux d'intérêt bancaires sont largement administrés, du fait d'une concurrence insuffisante. L'évolution de ces taux tient compte du niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la zone euro. Depuis 2000, les taux de la Banque centrale des Comores sont indexés sur l'EONIA. Les dispositions concernant les taux sont les suivantes : le taux appliqué à l'escompte et aux avances au Trésor est de EONIA + 1,5 point de pourcentage. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est fixé à EONIA - 1,25 point, et celui des réserves libres à EONIA - 1/8 point. Le taux de rémunération de l'épargne (comptes sur livret et autres comptes d'épargne) est de 1,75 % et les taux d'intérêt débiteurs varient à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 7 % et 14 %. Les dépôts du Trésor ont cessé d'être rémunérés en juillet 2009. Depuis cette date, aucun changement n'est intervenu dans la structure des taux.

3|2 Les agrégats monétaires

La masse monétaire s'est accrue de 2,8 % en 2013, passant de 87,4 milliards en 2012 à 89,9 milliards un an plus tard. Cette évolution tient principalement à la croissance du crédit intérieur (+ 21,0 %), dans un contexte de diminution des avoirs extérieurs nets (- 9,8 %). Le taux de liquidité de l'économie (correspondant à la masse monétaire rapportée au PIB nominal) a reculé de 0,9 point (à 39,2 % en 2013, contre 42,1 % en 2012), en raison d'un rythme de progression du PIB (+ 3,5 %) supérieur à celui de la masse monétaire.

3|2|1 Les composantes de la masse monétaire

En décembre 2013, la circulation fiduciaire s'est maintenue à un niveau équivalent à celui observé

Évolution des composantes de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Monnaie	48 820	56 501	56 878	0,7
Circulation fiduciaire	19 985	21 755	21 740	- 0,1
Dépôts à vue	28 835	34 747	35 138	1,1
Banque centrale	364	509	473	- 7,2
Banques commerciales	28 471	34 237	34 665	1,2
Quasi-monnaie	26 506	30 871	32 985	6,8
Comptes sur livret	26 506	30 871	32 985	6,8
Total	75 327	87 373	89 862	2,8

Source : Banque centrale des Comores.

en décembre 2012, atteignant plus de 21,7 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire s'est inscrite en retrait de 0,7 point, à 24,2 %.

Les dépôts à vue se sont accrus de 1,1 %, la diminution des dépôts auprès de la Banque centrale (- 7,2 %) ayant été plus que compensée par l'augmentation des dépôts auprès des établissements bancaires (+ 1,2 %). Parallèlement, la quasi-monnaie (comptes sur livret) a enregistré une hausse de 6,8 % pour atteindre près de 33,0 milliards, contre 30,9 milliards un an plus tôt. La part de la quasi-monnaie dans le total de la masse monétaire s'est inscrite en hausse de 1,4 point, à 36,7 %, mais reste inférieure à celle des dépôts à vue (39,1 %).

3|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

En 2013, les avoirs extérieurs nets ont reculé de 9,8 %, en raison de la forte dégradation de la position exté-

rieure nette de la Banque centrale (- 19,2 %), qui a plus que compensé la très forte hausse des avoirs détenus par les banques commerciales. Cette évolution de la position extérieure de la Banque centrale résulte notamment d'une baisse des recettes issues du programme de citoyenneté économique conclu avec les autorités d'Abu Dhabi. Les avoirs extérieurs nets des banques et établissements financiers ont connu une augmentation très rapide, passant de 0,5 milliard en 2012 à 6,3 milliards en 2013, après

la baisse drastique constatée en 2012. Cette hausse résulte notamment de l'accroissement de 5,3 milliards des avoirs bruts, suite à la progression des dépôts ouverts auprès des correspondants étrangers.

Le crédit intérieur, qui a constitué un élément moteur dans la création monétaire, est ressorti en progression de 21,0 % en 2013, portant l'encours total à 59,7 milliards.

La position nette débitrice de l'État s'est à nouveau fortement détériorée, passant de 1,6 milliard en 2012 à 5,5 milliards en 2013. Cette évolution résulte de l'effet combiné d'une hausse des créances brutes sur l'État et d'une baisse de ses dépôts. Les créances brutes ont progressé de 14,6 %, en liaison notamment avec un tirage de 520 millions, en cours d'année, au titre des avances statutaires de la Banque centrale, et le décaissement de deux tranches du prêt FMI de 884 millions chacune suite aux validations

des cinquième et sixième revues du programme FEC. En parallèle, les dépôts de l'État se sont contractés de 15,6 % sur la période.

Les crédits à l'économie ont continué d'évoluer favorablement (+ 13,5 %), pour atteindre 54,2 milliards. Les crédits accordés au secteur privé (entreprises et particuliers), très largement prédominants, se sont inscrits en hausse de 12,8 %, en relation avec l'ouverture croissante du secteur bancaire à la concurrence, tandis que les crédits accordés aux entreprises du secteur public ont rebondi, s'établissant à 1,1 milliard (+ 62,8 %, après - 49,9 % en 2012).

Évolution des contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Avoirs extérieurs nets	53 861	62 737	56 567	- 9,8
Banque centrale	49 128	62 172	50 242	- 19,2
Banques commerciales	4 733	565	6 325	+ 1018,8
Crédit intérieur	45 845	49 330	59 694	21,0
Créances nettes sur l'État (administration centrale)	6 016	1 604	5 511	243,6
Créances brutes sur l'État	13 791	13 779	15 787	14,6
Dépôts de l'État (-)	7 775	12 175	10 276	- 15,6
Crédits à l'économie	39 829	47 726	54 183	13,5
Secteur public	1 398	700	1 140	62,8
Secteur privé	38 431	47 026	53 043	12,8
Autres postes nets	- 24 378	- 24 694	- 26 398	6,9
Total	75 327	87 373	89 862	2,8

Source : Banque centrale des Comores.

3|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

Les marges de manœuvre de la politique monétaire se sont globalement réduites en 2013, en liaison avec la diminution des avoirs extérieurs nets. La liquidité abondante du système bancaire rend par ailleurs les instruments traditionnels de politique monétaire peu opérants.

Le paysage financier des Comores, encore fragile, connaît néanmoins un essor notable, avec l'entrée de nouveaux acteurs et le développement des volumes d'activité des établissements de crédit, ce qui a conduit la Banque centrale des Comores à créer un fonds de financement du développement du secteur bancaire et financier en fin d'année 2012. Celui-ci vise en particulier à collecter des ressources additionnelles, provenant des bailleurs de fonds et des contributions des établissements de crédit, pour financer différents projets structurants pour

le développement du secteur bancaire aux Comores (centrales des risques et des incidents de paiement, centrale de bilans, modernisation du système de paiements, etc.) et couvrir les coûts liés au renforcement du cadre d'exercice des activités bancaires (cadre comptable, *reportings* réglementaires, supervision bancaire).

Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs nets a sensiblement reculé, ressortant à 88,3 % (contre 110 % en 2012 et 100,6 % en 2011). D'après le FMI, les réserves de change se sont légèrement contractées, représentant 5,6 mois d'importation de biens et services à fin 2013, après 6,7 mois fin 2012.

L'inflation s'est inscrite en hausse modérée en 2013, à 1,6 % en moyenne annuelle, après 6,3 % en 2012, grâce aux bons résultats de la campagne agricole et au recul des tensions observées sur les prix des produits pétroliers et alimentaires importés.

ENCADRÉ 4



Produits financiers flexibles, inclusion financière et réduction de la pauvreté

I | L'intérêt des produits financiers flexibles

L'accès aux services financiers dans les pays en voie de développement est limité par plusieurs contraintes particulières (faible densité de population, manque d'infrastructures de transport et de communication, coûts élevés des services financiers, capacité limitée des ménages à fournir des garanties) qui nécessitent des réponses innovantes et adaptées au contexte spécifique de ces régions. Il demeure une préoccupation majeure en Afrique en particulier où moins de 20 % des ménages ont accès aux services financiers formels et où les ménages les plus pauvres n'y ont pas accès. Or ces populations sont les plus vulnérables face aux chocs (aléas climatiques, décès, maladie...) qui affectent directement leurs revenus. Dans un tel environnement, il est utile de savoir quelles sont les différentes stratégies mises en œuvre par les populations victimes de ces chocs pour maintenir leur consommation, l'efficacité de telles stratégies et leurs effets sur les comportements des individus.

Les mécanismes utilisés face au risque peuvent être de deux sortes : avant le choc, ce sont des stratégies de prévention des risques et après la survenance du choc, des stratégies de gestion du risque. En l'absence de services formels d'assurance, les ménages font le plus souvent appel à l'auto-assurance ou à la finance informelle.

Mécanismes usuels de gestion des chocs en l'absence de services formels

	Avant le choc : prévention du risque	Après le choc : gestion du risque
Auto-assurance	Diversification des activités et des cultures Investissement dans le capital physique (engrais, pesticides...) et humain (scolarisation...) Appartenance à un réseau social	Réduction de la consommation et des dépenses Travail temporaire, travail des enfants, vente d'actifs, migrations, activités illicites Flux monétaires ou non monétaires issus du réseau social
Finance informelle	Collecteurs informels d'épargne Tontines	Prêteurs informels : usuriers... Utilisation de l'épargne

Ces stratégies sont la plupart du temps efficaces pour des chocs spécifiques qui affectent un ménage et/ou un individu, tels que la maladie ou le décès d'un membre. Mais en cas de chocs communs qui touchent tous les membres de la communauté et sont dits covariants (sécheresse, inondations) ou de chocs spécifiques récurrents (maladies graves avec des dépenses régulières), l'efficacité de ces mécanismes est limitée. La solidarité entre individus, l'utilisation de l'épargne ou la vente d'actifs ne peuvent être utilisées de manière durable. De ce fait, des chocs transitoires au départ peuvent avoir des conséquences permanentes.

Par ailleurs, les ménages pauvres qui sont les plus sujets aux chocs évitent d'investir dans les projets risqués mais plus rentables qui pourraient leur permettre d'accroître leur revenu. Si nous considérons le secteur agricole qui regroupe 70 % de la population dans les pays en développement, les études ont montré que les agriculteurs perdent 10 à 20 % de leur revenu à cause du risque¹. De plus, les paysans qui ont accès aux services d'assurance sont les plus à même d'investir dans les projets les plus profitables² et les plus risqués. Cela suggère donc qu'avec des instruments financiers adaptés, le niveau de pauvreté des ménages agricoles pourrait être réduit.

Étant donné l'inefficacité des mécanismes traditionnels utilisés par les ménages les plus pauvres pour faire face à certains risques, et leur effet négatif sur leurs décisions d'investissement, des produits financiers adaptés à ces ménages sont nécessaires. Il est primordial que les produits proposés permettent aux ménages de gérer le risque de chocs de revenus auquel ils sont exposés. Les produits financiers qui permettent d'anticiper ces chocs ou de les compenser sont dits « flexibles ». Ils complètent l'offre d'assurance classique (assurances-dommages) et peuvent combiner épargne, crédit et assurance.

¹ Takeshi Sakurai et Thomas Reardon, « Potential demand for drought insurance in Burkina Faso and Its determinants », *American Journal of Agricultural Economics*, 79, n° 4 (1997) : 1193-1207, doi:10.2307/1244277.

² James Vickery, Xavier Giné et Shawn Cole, « How does risk management influence production decisions? Evidence from a field experiment », *Harvard Business School Working Paper*, 13-080, 2013.

.../...

2| Produits financiers flexibles et amélioration de la gestion du risque

Typologie des produits financiers flexibles

Dans le cas du **crédit**, nous pouvons distinguer : les prêts d'urgence sur demande, les lignes de crédit, les prêts sur salaire, les prêts conditionnels (durée flexible, l'emprunteur choisit quand rembourser) et le remboursement anticipé sans pénalité.

Dans le cas de l'**épargne**, les ménages pauvres ont du mal à épargner du fait notamment de la pression exercée par les proches et de la préférence pour le présent. Cela nécessite des mécanismes incitatifs qui aident le client à faire des versements réguliers, d'une part, et à utiliser son épargne pour des dépenses bien planifiées ou des urgences, d'autre part. Une des solutions est notamment de lier le droit de désépargner à la motivation d'épargner. Cela passe notamment par des comptes d'épargne dédiés à des dépenses précises telles que les dépenses de santé, avec des pénalités en cas de retrait anticipé.

Les produits d'assurance servent également à la gestion et à la prévention des risques. Un produit innovant pour les agriculteurs est notamment l'**assurance indicielle** qui permet de verser des indemnités rapidement sur la base d'indicateurs objectifs tels que la température, le prix des matières premières ou encore la pluviométrie. Le principal avantage réside dans la rapidité des paiements car il n'y a pas d'estimations des pertes. Cependant, ce produit a eu jusqu'à présent peu de succès du fait de son prix, du manque de compréhension des clients, de la faible qualité des données pour la collecte des indicateurs mais aussi à cause du risque résiduel. Ce risque résiduel correspond à l'écart entre les pertes de revenus des clients et le versement des indemnités ; il est parfois élevé, lorsque les pertes sont également dues à d'autres facteurs comme la maladie.

Une autre option, celle qui suscite le plus l'intérêt des chercheurs, est l'utilisation de **produits composites** qui combinent à la fois crédit, épargne et assurance pour profiter des complémentarités entre les différents produits :

- la combinaison entre l'épargne et le crédit : dans ce cas, l'épargne peut servir de garantie pour obtenir des prêts d'urgence par exemple. Cependant, les analyses théoriques ont mis en évidence que pour plus d'efficacité en termes de gestion du risque, l'épargne ne devrait pas être utilisée comme garantie pour les prêts d'urgence (puisque l'épargne est utilisée pour amortir le choc négatif). Le ménage pauvre devrait être capable d'utiliser son épargne puis d'emprunter par la suite sur la base de son comportement d'épargne passé ;
- la combinaison entre l'assurance et l'épargne : l'épargne permet notamment de faire face aux chocs pour lesquels le ménage n'est pas assuré, diminuant ainsi le risque résiduel ;
- la combinaison entre l'assurance et le crédit où l'assurance peut servir de garantie pour le crédit, sous l'hypothèse que les banques seront plus à même de prêter aux agriculteurs qui ont une assurance en cas de perte, au niveau de leur récolte notamment.

Le nécessaire équilibre entre flexibilité et discipline

Les institutions financières qui proposent des produits flexibles sont confrontées à la question de l'arbitrage entre flexibilité et discipline. Les produits doivent être conçus de manière à répondre à la demande de produits flexibles des ménages pauvres tout en préservant une stricte discipline dans leur mise en œuvre, avec des taux de remboursements élevés pour les institutions afin de garantir leur viabilité financière.

Dans le cas du crédit, le remboursement dépend de la capacité et de la volonté de payer du client. La flexibilité peut détériorer l'engagement à payer mais améliore la capacité de paiement en rendant la gestion du revenu plus aisée. La discipline financière, qui se manifeste par une surveillance plus étroite, une sélection plus stricte, des mécanismes de sanction et de bonus en fonction de la performance des clients, augmente leur volonté de payer. La contrepartie de cette discipline est qu'en cas de choc négatif, il n'est pas possible d'utiliser le crédit pour amortir à court terme l'effet du choc, en repoussant les paiements prévus.

Concernant l'épargne, il s'agit généralement de produits totalement flexibles sans contraintes, sur la base d'un simple livret. Cependant, les mécanismes incitatifs pour amener les individus à acquérir la discipline nécessaire afin d'épargner autant qu'ils le peuvent, comme les amendes en cas de retrait anticipé, remettent en cause la flexibilité des livrets pour gérer les urgences.

.../...

Ainsi, dans le cas du crédit, une plus grande flexibilité compromet la discipline mais pour l'épargne plus de discipline remet en cause la flexibilité du produit. Pour atténuer cet arbitrage entre flexibilité et discipline, les institutions financières ont expérimenté des mécanismes qui sont décrits dans la section suivante.

3| Illustrations de produits flexibles existants ³

Plusieurs institutions financières dans le monde arrivent à proposer des produits financiers flexibles tout en assurant leur rentabilité par le biais de différents mécanismes permettant de préserver la discipline de leurs clients. Les tableaux suivants présentent quelques exemples.

Mobile banking au Kenya : produits M-pesa et M-shwari proposés par l'opérateur mobile Safaricom en partenariat avec la Commercial Bank of Africa (CBA)

Description du produit	Mécanismes pour la flexibilité	Mécanismes pour la discipline
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du compte à partir du téléphone portable (TP) • Compte d'épargne accessible via le TP • Compte bancaire mobile avec épargne rémunérée (M-shwari) • Pas de frais d'ouverture ni de solde minimum • Transferts d'argent possible via le TP 	<ul style="list-style-type: none"> • Versements réguliers permettant d'avoir accès au prêt d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels par le biais de SMS sur demande • Agence de notation du crédit/ bureau de crédit

Compte d'épargne avec loterie proposé par la banque gouvernementale Rakyat en Indonésie

Description du produit	Mécanismes pour la flexibilité	Mécanismes pour la discipline
<ul style="list-style-type: none"> • Livret d'épargne • Pas de frais d'ouverture ni de solde minimum 	<ul style="list-style-type: none"> • Flexibilité totale 	<ul style="list-style-type: none"> • Loterie organisée deux fois par an pour encourager l'épargne • Nombre de tickets de loterie fonction du solde du compte d'épargne

Crédits saisonniers offerts par la banque ProCredit au Salvador

Description du produit	Mécanismes pour la flexibilité	Mécanismes pour la discipline
<ul style="list-style-type: none"> • Prêt saisonnier agricole adapté aux flux de revenus des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts d'urgence disponibles pour les bons clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des revenus autres qu'agricoles • Avoir un minimum de 2 ha de terrain et 2 ans d'expérience dans l'agriculture • Surveillance étroite avec des visites régulières des agents • Pas de tolérance en cas de défaut

Épargne intégrée à l'assurance proposée par l'association de microassurance VimoSewa en Inde

Description du produit	Mécanismes pour la flexibilité	Mécanismes pour la discipline
<ul style="list-style-type: none"> • Livret d'épargne • Assurance-vie, maladie, décès... • Possibilité de payer la prime d'assurance à partir des intérêts du compte d'épargne 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt accessible en cas d'urgence qui évite d'utiliser son épargne • Assurance lié au compte d'épargne 	<ul style="list-style-type: none"> • Versements collectés en porte à porte • Rappels par SMS • Prêts d'urgence accessibles après un an de versements réguliers

³ Cette section est en partie basée sur une note brève de la FERDI ; plus d'informations y sont disponibles : Andrew Abordonado, Aïssata Coulibaly, Alain de Janvry et Elisabeth Sadoulet, « Progress with flexible microfinance products: A review of evidence and a proposal », Ferdi, note brève B83, janvier 2014.

Produits d'épargne et de crédit proposés par la Barclays Bank en partenariat avec les collecteurs informels d'épargne Susu⁴ au Ghana

Description du produit	Mécanismes pour la flexibilité	Mécanismes pour la discipline
<p>La banque fournit aux Susu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un compte sur livret • Une carte de crédit • Le capital nécessaire pour prêter à leurs clients • Une formation à la gestion financière des Susu et de leurs clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits octroyés par les Susu à leurs clients en fonction des montants versés 	<ul style="list-style-type: none"> • Versements collectés par les Susu en porte à porte • Crédit octroyé en fonction du montant de l'épargne • Carte de crédit renouvelable tous les 3 à 5 ans pour les Susu

Produits d'épargne et de crédit combinés proposés par SafeSave au Bangladesh (microfinance)

Description du produit	Mécanismes pour la flexibilité	Mécanismes pour la discipline
<ul style="list-style-type: none"> • Livret d'épargne simple avec possibilité d'emprunter 1/3 du solde du compte d'épargne • Livret d'épargne à long terme (3 à 10 ans) avec la possibilité d'emprunter 80 % du solde du compte d'épargne 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée du crédit et montant des remboursements totalement flexibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Pénalité en cas de retrait anticipé • Livret d'épargne avec des limitations sur le retrait (maximum journalier) • Versements mensuels fixes pour le livret à long terme • Visite quotidienne des agents pour le livret d'épargne • Solde minimum requis • Solde du compte d'épargne maintenu obligatoirement à un tiers du solde de l'emprunt

De l'analyse des tableaux précédents, plusieurs enseignements peuvent être retenus quant à l'offre de produits flexibles pour faire face au risque :

- les produits présentés ont l'avantage d'allier flexibilité et discipline et d'être rentables pour les institutions qui les proposent grâce, notamment, à des taux de remboursement importants, allant jusqu'à 97 % pour Safesave au Bangladesh ;
- pour l'épargne, il apparaît possible d'offrir des produits dont la flexibilité n'est pas remise en cause, comme le système de loterie mis en place par la banque Rakyat en Indonésie ou des livrets d'épargne dédiés uniquement aux chocs ou indexés sur des imprévus qui sont observables ;
- pour résoudre le problème de la garantie qui limite l'accès au crédit des plus pauvres, la combinaison de produits d'épargne et de crédit semble assez pertinente. Dans un premier temps, des mesures incitatives permettent au client d'épargner et, en second lieu, le client peut utiliser une partie de son épargne en cas de choc (VimoSewa) ou l'utiliser comme garantie (SafeSave).

Néanmoins, l'une des principales limites des produits flexibles, due à la contrainte de discipline financière, est qu'ils sont généralement proposés aux meilleurs clients qui épargnent plus régulièrement et remboursent leurs prêts à temps. Ces derniers ne sont généralement pas les plus démunis. De plus, pour les produits qui combinent épargne et crédit, les prêts d'urgence tiennent le plus souvent compte du solde du compte d'épargne, contrairement à ce que préconise la théorie.

Pour résumer, un produit flexible destiné à faire face au risque pour les ménages pauvres pourrait avoir les caractéristiques suivantes :

- 1) une épargne flexible avec des incitations à épargner,
- 2) un crédit accessible en cas de choc dès lors que l'épargne n'est plus disponible, avec des incitations pour encourager la reconstitution de l'épargne, et
- 3) des produits d'assurance en cas de choc plus large lorsque le crédit et l'épargne ne sont pas suffisants.

⁴ Collecteurs d'argent informels journaliers, présents depuis plus de trois siècles en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Togo.

.../...

L'accroissement de l'accès aux services financiers dépend non seulement de leur adaptation aux contraintes spécifiques des populations pauvres, mais également de la capacité à toucher ces populations à travers des réseaux de distribution bancaires ou de microfinance. À cet égard, le mobile banking est un moyen de limiter les frais de transaction en matière de transferts et de diffuser les produits financiers flexibles pour les populations vivant dans des zones reculées. Au Kenya, le produit M-shwari comptabilise plus de six millions de clients. Un avantage peut également être tiré de la complémentarité entre secteur formel et secteur informel, comme le démontre le partenariat entre la Barclays Bank et les Susu au Ghana pour offrir des produits flexibles. Les Susu étant déjà en contact régulier avec les ménages pauvres, cette collaboration a permis d'accroître le nombre de clients de la banque et les volumes de crédit distribués.

4| Principaux enseignements pour les politiques de développement financier

L'expérience des produits financiers flexibles montre que des solutions existent pour atténuer les contraintes d'accès aux services financiers dans les pays en développement. En particulier, l'utilisation accrue de produits d'épargne flexibles permet de pallier le manque d'information sur les emprunteurs (asymétrie d'information), en s'appuyant notamment sur l'historique et la fréquence de leurs versements. Par ailleurs, l'épargne accumulée peut servir de garantie au crédit.

Toutefois, l'efficacité de ces produits sera d'autant plus importante qu'ils seront conjugués à des politiques complémentaires portant aussi bien sur les services financiers que sur leurs réseaux de distribution. Parmi ces politiques, il semble important de favoriser l'accès au système bancaire (offre d'un « compte de base » ou mise en œuvre d'un droit au compte, transparence de la tarification, éducation financière), mais également de promouvoir le développement de la microfinance et les innovations financières, notamment celles offertes par la banque mobile.

Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc

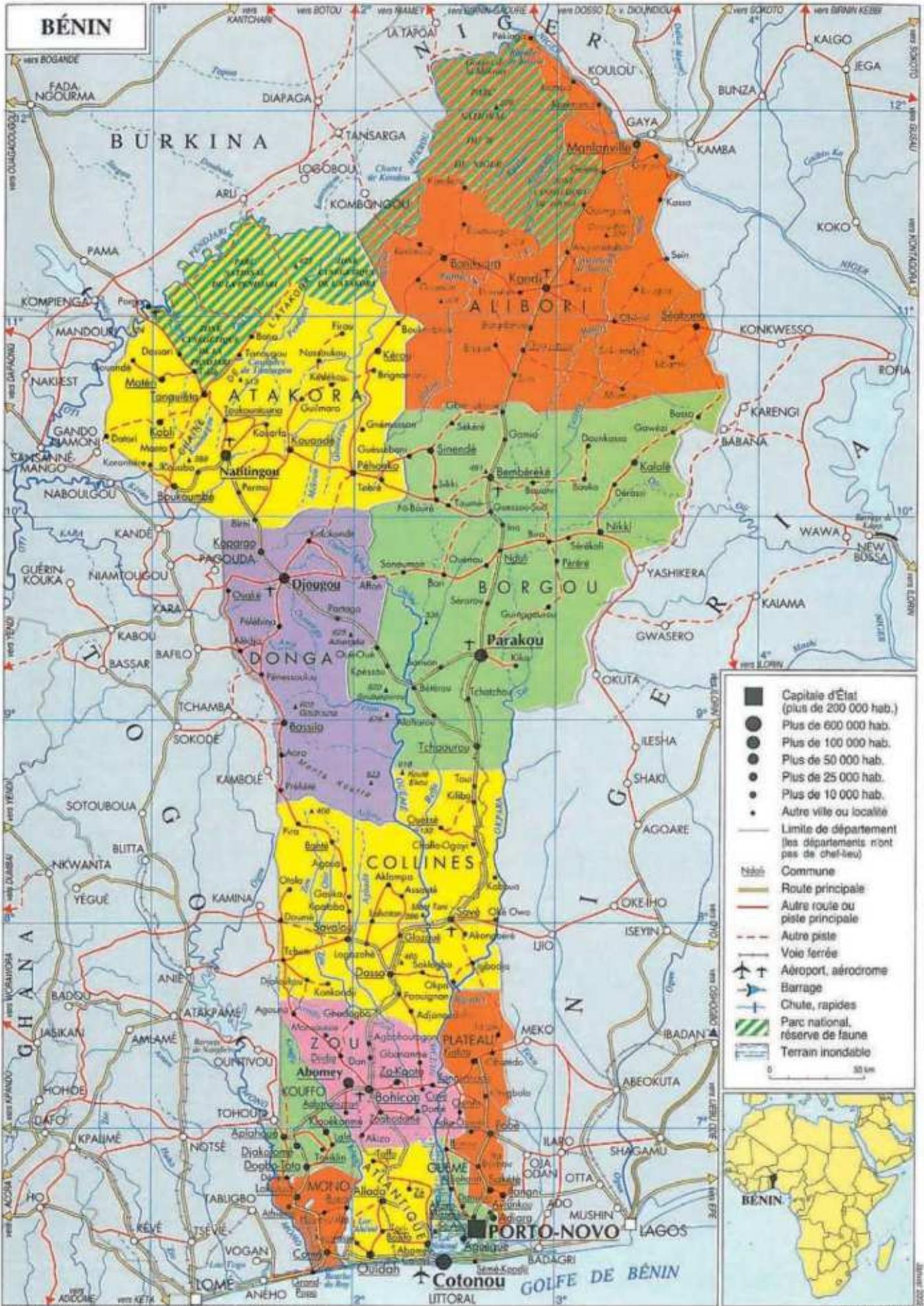
	Population (en millions d'habitants) ^{a)}	PIB		PIB réel (taux de croissance en %)	Taux d'investis- sement (en %)	Inflation (en moyenne annuelle, en %)	Recettes budgétaires (hors dons) (en % du PIB)	Solde budgétaire base engagements (dons compris, en % du PIB)	Balance com- merciale (en % du PIB)	Solde des transactions courantes (en % du PIB)	Dettes extérieures (en millions de dollars)	Dettes/ PIB (en %)	Service payé de la dette/ la dette/ exportations (en %)
		En milliards de francs CFA (XAF – Afrique centrale et l'Ouest) et de francs comoriens (KMF)	En dollars par habitant										
	2012	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2012	2012	2012
Cameroun	21,7	14 346,8	1 271	5,4	22,0	2,1	18,2	- 2,5	- 0,8	- 2,8	3 671,6	14,0	3,3
Centrafrique	4,5	750,7	334	- 37,9	2,0	6,6	5,8	- 6,3	- 7,6	- 3,5	551,5	23,4	1,6
Congo	4,3	6 978,0	3 295	3,9	51,2	4,7	44,4	8,8	21,5	- 31,0	2 829,3	20,5	1,6
Gabon	1,6	9 410,5	12 302	5,6	23,4	0,5	29,0	1,6	31,6	3,6	2 870,3	16,1	4,1
Guinée équatoriale	0,7	9 022,8	20 572	- 7,9	42,5	3,0	29,9	- 7,1	62,1	3,5	1 640,0	8,5	0,6
Tchad	12,4	7 047,9	1 218	3,5	27,0	0,2	15,4	- 4,0	- 0,8	- 16,5	1 830,5	13,6	1,5
Total CEMAC	45,2	47 556,7		1,4	30,9	2,0	25,8	- 1,2	20,7	- 6,5	13 393,2	14,4	2,0
Bénin	10,1	4 104,1	805	5,6	27,3	1,0	19,4	- 1,9	- 6,6	- 6,1	2 055,0	27,2	7,4
Burkina Faso	16,5	5 965,4	729	6,6	25,9	0,5	18,7	- 3,5	- 3,3	- 6,0	2 505,9	23,4	2,2
Côte d'Ivoire	19,8	14 126,2	1 175	8,7	19,0	2,6	19,6	- 3,2	10,5	- 2,0	9 870,9	40,0	10,5
Guinée-Bissau	1,7	480,4	524	0,3	5,5	0,7	8,6	- 3,4	- 5,8	- 6,0	279,5	30,4	4,5
Mali	14,9	5 406,1	657	1,7	20,6	- 0,6	17,6	- 2,7	- 5,4	- 6,7	3 073,0	29,7	1,9
Niger	17,2	3 659,6	443	4,1	34,4	2,3	21,5	- 3,0	- 6,6	- 15,7	2 340,2	35,0	2,2
Sénégal	13,7	7 307,7	1 073	3,5	27,4	0,7	20,1	- 5,4	- 21,9	- 10,7	4 899,8	34,9	8,9
Togo	6,6	2 151,1	640	5,1	23,1	1,8	19,3	- 3,1	- 20,3	- 13,0	754,1	19,4	1,4
Total UEMOA	100,5	43 200,7		5,5	23,7	1,5	19,3	- 3,4	- 3,6	- 6,7	25 778,3	32,7	7,2
Comores	0,7	229,2	920	3,5	7,5	1,6	16,3	- 1,9	- 33,5	- 10,7	251,2	44,0	12,6

a) Source : Banque mondiale, World development indicators 2014.

Sources : BEAC, BCEAO, BCC, FMI, Banque mondiale.

4

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES



BÉNIN

- Capitale d'État (plus de 200 000 hab.)
- Plus de 600 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 25 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou localité
- Limite de département (les départements n'ont pas de chef-lieu)
- Nabou Commune
- Route principale
- Autre route ou piste principale
- - - Autre piste
- Voie ferrée
- ✈ + Aéroport, aérodrome
- Barrage
- Chute, rapides
- ▨ Parc national, réserve de faune
- ▨ Terrain inondable





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 115 762 km²

Population : 9,8 millions d'habitants. Densité : 87 habitants/km². Part de la population urbaine : 44,9 %. Taux de croissance démographique : 2,7 %. Langue officielle : français

Principales villes : Porto-Novo (capitale administrative), Cotonou, Djougou, Parakou

Régime politique : Après avoir été élu président de la République en mars 2006 avec près de 75 % des voix, M. Boni Yayi a été réélu en mars 2011, dès le 1^{er} tour, avec plus de 53 % des suffrages. Suite à la tenue, fin avril 2011, d'élections législatives gagnées par la majorité présidentielle, un gouvernement a été formé en mai 2011, dirigé par M. Pascal Koupaki, Premier ministre. Un projet de réforme de la Constitution a été présenté en juin 2013 et un nouveau gouvernement, où le poste de Premier ministre a été supprimé, a été constitué en août 2013. Les élections locales prévues au premier trimestre 2013 ont été reportées, en raison notamment des retards pris dans la mise à jour de la liste électorale permanente informatisée (LEPI). La prochaine élection présidentielle est prévue en 2016.

Économie (2013)

PIB par habitant¹⁾ : 805 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	33,0 %
Secondaire	12,7 %
Tertiaire	54,3 %

1) Source : FMI, perspectives de l'économie mondiale avril 2014.

2) Source : BCEAO 2013.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 59,3 ans

Taux de mortalité infantile : 5,9 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 47,3 %

Indice de développement humain – Classement : 165^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

Relations avec la communauté financière internationale

Le 14 juin 2010, une Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de 74 millions de DTS (109 millions de dollars), a été approuvée par le FMI. L'approbation de la sixième revue de ce programme en mai 2014 a permis le décaissement de la septième et dernière tranche de 10,61 millions de DTS (environ 16,4 millions de dollars).

La nouvelle Stratégie d'assistance pays adoptée par la Banque mondiale en avril 2013 pour la période 2013-2017 est dotée d'une enveloppe de 493,7 millions de dollars et comporte trois piliers : le renforcement de la gouvernance et des capacités des administrations publiques ; l'amélioration de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi ; la facilitation de l'accès aux services sociaux de base et l'inclusion économique et sociale. À fin septembre 2013, le portefeuille de la Banque mondiale comprenait vingt-deux projets actifs, représentant des engagements de financement de 451 millions de dollars.

ACTIVITÉ

L'activité économique a continué d'évoluer à un rythme soutenu en 2013, le taux de croissance du PIB réel s'établissant à 5,6 %, après 5,4 % en 2012. Le secteur agricole, qui représente près du tiers du PIB, celui du commerce et l'activité portuaire ont été les principaux moteurs de cette croissance.

Le secteur primaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de seulement 0,4 point en 2013, contre 2,2 points en 2012. L'ensemble des productions agricoles a enregistré une hausse sensible des récoltes, en particulier les cultures traditionnelles de manioc (+ 7,2 %) et d'igname (+ 5,2 %), celles de céréales (9 %), et surtout celle du riz (+ 67,4 %). Principale culture de rente du pays, la campagne cotonnière 2013-2014 a, comme en 2012-2013, enregistré une nouvelle progression de la production (+ 27,5 %), à 306 000 tonnes. La légère amélioration du prix du kilo payé aux producteurs, porté de 260 à 265 francs, dans un contexte de baisse des cours mondiaux, a constitué un signal encourageant pour les producteurs alors que la filière rencontre de graves difficultés depuis la reprise en main de son organisation par l'État, en 2012. En avril 2012, le gouvernement a en effet décidé de suspendre l'accord cadre de délégation accordé à l'Association interprofessionnelle du coton (AIC), structure privée

qui regroupait les dix-huit usines d'égrenage, mise en place en 2009 dans le cadre de la libéralisation de la filière coton et principalement détenue par un opérateur privé béninois, le groupe Talon. Les autorités, qui s'étaient alors engagées à assurer directement l'approvisionnement, l'importation et la mise en place des intrants pour la production de coton, ont ensuite rencontré d'importantes difficultés qui ont entraîné des retards dans la mise en place des intrants, des insuffisances sur le plan de la qualité de la récolte et finalement des retards dans la livraison aux égreneurs de la récolte 2013-2014.

Le secteur secondaire, qui reste peu développé (moins de 13 % du PIB) et dominé par les activités d'égrenage du coton et de transformation des produits agricoles, a contribué à hauteur de 1,4 point à la croissance du PIB en 2013. Cette moindre performance par rapport à 2012 (contribution de 2,5 points) reflète le ralentissement de l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, lié aux reports et suspensions de certains programmes d'investissements publics et au difficile climat des affaires en 2013 qui s'est traduit par le gel de certains projets privés. Le développement du

Comptes nationaux du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	4 050,6	4 264,5	4 787,1	5 479,0
PIB nominal	3 249,9	3 439,8	3 851,0	4 104,1
Importations de biens et services	800,7	824,7	936,0	1 374,9
Emplois	4 050,6	4 264,5	4 787,1	5 479,0
Consommation finale	2 876,8	3 031,4	3 398,5	3 610,0
Publique	385,4	400,0	436,4	461,7
Privée	2 491,3	2 631,4	2 962,1	3 148,3
Formation brute de capital fixe ^{b)}	683,0	742,4	799,5	1 119,1
Exportations de biens et services	490,8	490,6	589,1	749,9
Épargne intérieure brute	373,1	408,3	452,6	494,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 309,9	- 334,1	- 346,9	- 625,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,0	21,6	20,8	27,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,6	3,3	5,4	5,6
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	1,9	2,5	6,2	0,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,1	2,7	6,7	1,0

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Coton-graine	137,0	200,0	240,0	306,0
Prix d'achat aux producteurs	250,0	250,0	260,0	265,0
Tubercules	6 069,0	6 380,8	6 456,7	6 868,8
Manioc	3 445,0	3 645,9	3 646,0	3 910,0
Igname	2 624,0	2 734,9	2 810,7	2 958,8
Céréales	1 332,6	1 543,5	1 642,3	1 790,8
Maïs	1 012,6	1 166,0	1 252,3	1 316,6
Mil et sorgho	195,0	157,9	173,4	111,6
Riz paddy	125,0	219,6	216,6	362,6
Arachides	154,4	131,8	129,1	149,8

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

secteur secondaire demeure globalement limité par un approvisionnement défaillant en énergie électrique et par la taille restreinte du secteur manufacturier, composé essentiellement d'unités d'égrenage et des huileries, qui pâtissent de la désorganisation de la filière cotonnière. Le Bénin souffre depuis de nombreuses années d'un déficit structurel en ressources énergétiques et ne produit que 15 % de son électricité. Le monopole commun au Bénin et au Togo, la Communauté électrique du Bénin (CEB), qui revend l'électricité aux deux sociétés nationales de distribution, la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE) et la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET), doit importer l'essentiel de ses ressources du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Ces difficultés ont été amplifiées par les dettes accumulées par la SBEE. L'achat de turbines à gaz et le raccordement au gazoduc *offshore*, au départ de Lagos, au Nigéria, devraient permettre d'accroître l'offre énergétique mais ces solutions tardent à être mises en œuvre. La nouvelle cimenterie du Bénin (NOCIBÉ), construite sur un site à 110 km au nord de Cotonou, est entrée en production en décembre 2013 avec un objectif de production annuelle de 1,5 million de tonnes.

La principale contribution à la croissance du PIB est venue du secteur tertiaire à hauteur de 3,7 points, contre 1,5 point en 2012. Cette évolution est à mettre en relation avec le dynamisme des activités du Port autonome de Cotonou (PAC), malgré la suspension, en avril 2012, du contrat de vérification des importations du port, confié en février 2011 à la société Bénin Control, du groupe Talon. Ce contrat portait sur la vérification des importations par scanner et le suivi électronique des biens en transit afin de limiter les déclarations frauduleuses et d'améliorer la collecte des recettes douanières. Ce programme n'est toujours pas en place. Les activités du port auraient sensiblement progressé, bénéficiant des nouvelles infrastructures financées par le programme du Millenium Challenge Account (MCA) ainsi que de la mise en œuvre d'un guichet unique dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) conclu avec le groupe Bolloré, présent à Cotonou à travers la filiale Bénin Terminal (Bolloré Africa Logistics). Après avoir installé deux portiques de quai et engagé la construction des deux suivants, Bénin Terminal utilise au mieux les nouvelles capacités du terminal en eau profonde réalisé par le groupe Vinci en 2011, ce qui permet d'accueillir des navires de grande capacité. Mais l'état fortement dégradé des routes menant ou sortant du PAC en direction des pays de l'*hinterland*, notamment dans la partie sud de cet axe, compromet l'efficacité des opérations de sortie des marchandises du port – dont les délais se sont néanmoins sensiblement réduits – et fragilise la

position du PAC dans la compétition avec les autres ports de la sous-région. L'activité du PAC a enregistré une hausse globale du trafic marchandises de 20,1 % à fin juin 2013 comparativement à juin 2012, cette évolution globale recouvrant à la fois une progression de 25,8 % des importations et une baisse de 30,7 % des exportations, notamment de bois (- 44,7 %) et de noix de cajou (- 31,1 %).

L'année 2013 a par ailleurs été marquée par une détérioration sensible du climat politique et social et les relations difficiles entre les autorités du pays et le milieu des affaires béninois, à la suite de différents contentieux, dont celui avec le groupe Talon. Cet environnement a pu constituer un facteur d'incertitude pour les investisseurs.

Les tensions inflationnistes se sont atténuées en 2013, les prix progressant de seulement 1 % en moyenne annuelle, après une hausse de 6,7 %, en 2012. Ce ralentissement a résulté principalement de la faible inflation enregistrée pour les produits alimentaires.

FINANCES PUBLIQUES

Les principaux soldes budgétaires se sont sensiblement dégradés en 2013, après plusieurs années marquées par un redressement graduel des comptes publics. Le déficit budgétaire, base engagements (dons inclus), s'est ainsi nettement accru, passant de 18,3 milliards en 2012 (- 0,5 % du PIB) à 78,5 milliards en 2013 (- 1,9 % du PIB). Ceci a résulté avant tout d'une évolution particulièrement dynamique des dépenses budgétaires (+ 16,7 %), notamment d'investissement.

Les recettes budgétaires ont progressé de 10,1 % sur l'année, s'établissant à 795 milliards (19,4 % du PIB), soit un niveau légèrement supérieur à celui de 2012 (18,8 % du PIB). Cette progression est en partie due aux efforts de mobilisation des recettes entrepris par les autorités : le renforcement des contrôles et du suivi du transit par les douanes a permis d'améliorer la collecte des taxes sur le commerce extérieur, qui ont atteint 371,6 milliards (9,1 % du PIB), après 318,1 milliards un an plus tôt. Les impôts directs et indirects ont, pour leur part, progressé de 5,8 %, à hauteur de 296,5 milliards (7,2 % du PIB). Le taux de pression fiscale a augmenté, passant de 15,5 % du PIB en 2012 à 16,3 % du PIB en 2013, mais il reste un des plus faibles au sein des pays de la Zone franc, du fait notamment de l'importance du secteur commercial informel. Les recettes non fiscales se sont maintenues à un haut niveau, grâce à la vente d'une licence

de téléphonie mobile. Les dons extérieurs ont augmenté de 4,4 % en un an, représentant 1,9 % du PIB en 2013 (soit un niveau identique à celui de 2012).

Les dépenses totales se sont inscrites en hausse de 16,7 %, passant de 816 milliards (21,2 % du PIB) à 952 milliards en 2013 (23,2 % du PIB). Les dépenses courantes se sont accrues de 6,8 % en 2013, sous l'effet principalement de la hausse de la masse salariale, qui s'est établie à 7,5 % (après + 10,3 % en 2012). L'augmentation de la masse salariale décidée en janvier 2012 s'est appliquée à compter de 2013 à l'ensemble des agents des ministères. La part des dépenses salariales dans les recettes fiscales, qui s'est réduite à 44,9 % en 2013 (contre 46,7 % en 2012), demeure cependant très au-dessus du seuil indicatif fixé au sein de l'UEMOA de 35 %. Les dépenses de transferts et de subventions ont augmenté de 6,2 % par rapport à l'exercice antérieur, tandis que le coût de la dette, en baisse, est resté modéré, à près de 20 milliards. Les dépenses en capital ont progressé de 32,5 %, les investissements publics financés sur ressources extérieures ayant presque doublé.

Après plusieurs exercices d'apurement des arriérés sur la dette intérieure, de nouveaux arriérés intérieurs sont apparus en 2013, représentant 9 milliards. Au total, le déficit budgétaire global, base caisse (dons compris), s'est fortement accru par rapport à 2012, représentant 1,7 % du PIB, contre 0,7 % en 2012.

La mise en œuvre des réformes structurelles engagées dans le domaine des finances publiques

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	651,1	692,7	797,5	873,6
Recettes budgétaires	603,0	605,6	722,6	795,4
Recettes fiscales	525,9	534,7	598,2	668,1
Recettes non fiscales	77,1	70,9	124,4	127,3
Dons	48,1	87,1	74,9	78,2
Dépenses et prêts nets	702,2	743,6	815,8	952,1
Dépenses totales	681,6	731,1	809,8	920,9
Dépenses courantes	504,4	515,6	592,5	632,8
Traitements et salaires	238,7	253,2	279,4	300,3
Autres dépenses de fonctionnement	248,0	247,5	290,0	312,6
Intérêts dus	17,7	14,9	23,1	19,9
Intérêts sur dette intérieure	9,6	7,1	12,5	10,1
Intérêts sur dette extérieure	8,1	7,8	10,6	9,8
Dépenses en capital	177,2	215,5	217,3	288,1
Sur ressources intérieures	101,2	107,5	129,6	133,8
Sur ressources extérieures	76,0	108,0	87,7	154,3
Prêts moins recouvrements	20,6	12,5	6,0	31,2
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 99,2	- 138,0	- 93,2	- 156,7
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	- 51,1	- 50,9	- 18,3	- 78,5
Solde primaire de base ^{c)}	15,1	- 2,6	23,6	48,7
Ajustement (base caisse)	- 7,7	- 28,2	- 6,9	9,2
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 7,7	- 28,2	- 6,9	9,2
Sur dette intérieure	- 7,7	- 28,2	- 6,9	9,2
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 106,9	- 166,2	- 100,1	- 147,5
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 58,8	- 79,1	- 25,2	- 69,3
Financement	63,1	79,1	25,2	69,3
Financement intérieur net	- 1,2	54,7	5,9	- 28,7
Bancaire	- 11,9	100,4	- 9,9	15,4
Non bancaire	10,7	- 45,7	15,8	- 44,1
Financement extérieur net	64,3	24,4	19,3	98,0
Tirages	80,1	42,3	44,3	126,2
Amortissement dû	- 15,8	- 17,9	- 25,0	- 28,2
Ajustement statistique	- 4,3	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,6	17,6	18,8	19,4
Dépenses courantes	15,5	15,0	15,4	15,4
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 0,1	- 0,5	0,0	0,7
base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 1,6	- 1,5	- 0,5	- 1,9
base caisse (hors dons) ^{d)}	- 1,8	- 2,3	- 0,7	- 1,7

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

a été interrompue par la suspension des deux réformes clés : la privatisation de la filière coton et le programme de vérification des importations au PAC, élément important de transparence dans la collecte des recettes douanières. Malgré des incertitudes, ces réformes demeurent toujours d'actualité, comme le souligne le FMI, même si leurs modalités de réalisation peuvent connaître des ajustements.

La procédure de privatisation de Bénin Télécoms, engagée en avril 2009, n'a pas connu de développement décisif. Un appel d'offres, portant à la fois sur Bénin Télécoms SA (réseau fixe), sa filiale à 100 %, Bénin Télécom Mobile (Libercom), et la société privée de GSM, Bell Bénin, dans laquelle Bénin Télécoms détient une participation de 35 %, avait été lancé en avril 2010 et avait suscité l'intérêt de deux sociétés, Orange et Maroc Télécom. La situation financière de l'opérateur historique reste fortement dégradée, avec un taux d'endettement de plus de 7 % et une dette estimée à plus de 200 milliards. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé, en février 2014, leur intention d'ouvrir 80 % du capital social de Libercom à un opérateur privé international.

Le deuxième programme du Millenium Challenge Account – dont le premier programme avait porté sur la modernisation du PAC et l'établissement progressif d'un registre foncier –, auquel le Bénin est en principe éligible, n'a pas été validé par le Conseil d'administration de l'agence américaine en décembre 2013, essentiellement pour des considérations relatives à la gouvernance économique du pays.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit courant de la balance des paiements s'est accru, passant de 5,8 % du PIB en 2012 à 6,1 % du PIB en 2013, du fait principalement de l'aggravation du déficit commercial et d'une réduction de l'excédent de la balance des transferts courants.

Le déficit de la balance commerciale s'est creusé de 3,5 %, malgré une nette progression des exportations totales (+ 9,4 %) dont, notamment, celles de coton (+ 42,6 %) et de noix de cajou (+ 32,2 %). Les importations ont pour leur part augmenté de 7,8 %, essentiellement en raison de

l'alourdissement de la facture pétrolière (+ 7,2 %) et des achats de produits alimentaires (+ 5,1 %) et de biens d'équipement (+ 11,2 %). Cette dernière évolution est liée en particulier aux travaux de modernisation du port et aux débuts de l'exploration pétrolière.

Le déficit de la balance des services a continué à se dégrader, reflétant un recours accru aux services de fret et d'assurance (+ 7,8 %). L'excédent de la balance des transferts courants s'est replié de 8,4 %, en raison principalement de la réduction de 18,9 % des envois de fonds des travailleurs migrants, qui ont représenté 53,4 milliards en 2013.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement accru (+ 19,6 %), résultant principalement de la consolidation des financements extérieurs et de l'augmentation de 30 % des flux d'investissements directs étrangers. La balance des paiements a ainsi enregistré un excédent global de 99,1 milliards (soit 2,4 % du PIB en 2013), ce qui a permis de consolider les réserves officielles de change.

Selon les données de la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à un peu plus de 2 milliards de dollars à fin 2012, en augmentation de près de 10,0 % par rapport à l'année précédente. Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2003 et a bénéficié d'un complément d'annulation au titre de l'IADM en 2006. Après le point bas atteint en 2007

Dette extérieure du Bénin

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dette à court et long terme	1 319,1	1 599,2	1 870,1	2 055,0
Dette à long terme	974,3	1 112,9	1 195,9	1 303,6
Dette publique garantie	974,3	1 112,9	1 195,9	1 303,6
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	131,6	145,6	177,5	209,6
Dette à court terme	213,2	340,6	496,7	541,8
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	32,0	25,4	27,8	47,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	36,3	41,1	45,5	58,6
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	90,9	161,2	179,6	178,1
Dette extérieure/PIB	20,0	24,3	25,6	27,2
Service payé de la dette/exportations de biens et services	3,6	5,7	6,8	7,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	4,3	4,6	5,5	6,0
Dette multilatérale/dette totale	61,0	58,3	53,3	53,4

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Balance des paiements du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{a)}	2013 ^{b)}
Transactions courantes	- 262,7	- 243,6	- 223,6	- 250,7
Balance commerciale	- 244,5	- 259,3	- 262,4	- 271,6
Exportations FOB	634,7	590,2	687,3	751,8
dont : coton	59,3	60,7	67,6	96,4
noix d'anacarde	11,8	17,9	27,5	36,4
Importations FOB	- 879,2	- 849,5	- 949,8	- 1 023,4
dont importations CAF :	- 1 017,2	- 1 004,5	- 1 120,0	- 1 206,9
produits alimentaires	- 235,8	- 330,3	- 400,7	- 421,1
produits pétroliers	- 182,4	- 103,5	- 111,3	- 119,3
biens d'équipement	- 111,2	- 142,8	- 150,6	- 167,5
Balance des services	- 68,5	- 43,8	- 54,5	- 60,5
dont fret et assurance/marchandises	- 129,5	- 127,4	- 125,4	- 135,2
Balance des revenus	- 26,5	- 7,3	- 12,4	- 15,4
dont intérêts de la dette publique	- 8,1	- 7,8	- 10,6	- 10,9
Balance des transferts courants	76,8	66,8	105,7	96,8
Secteur public	41,6	15,1	36,5	43,4
Secteur privé	35,2	51,8	69,2	53,4
Compte de capital et d'opérations financières	341,9	222,9	292,5	349,8
Compte de capital (remise de dette comprise)	75,6	125,2	93,9	114,6
Opérations financières	266,3	97,6	198,6	235,2
Investissements directs	96,4	47,9	82,2	106,9
Investissements de portefeuille	24,6	27,9	33,5	33,5
Autres investissements	145,2	21,8	82,9	94,8
Financement exceptionnel (pour mémoire)	3,6	0,0	5,3	5,3
Remises de dette	3,6	0,0	5,3	5,3
Erreurs et omissions	3,9	8,8	0,0	0,0
Solde global	83,1	- 11,9	68,9	99,1
Réévaluation	- 0,5	0,3	0,0	0,0
Variations des avoirs extérieurs nets	- 82,6	11,6	- 68,9	- 99,1
Exportations/importations (en %)	72,2	69,5	72,4	73,5

a) Estimations.

b) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

Note : La réévaluation permet de prendre en compte les mouvements non transactionnels liés au stock d'or, aux Droits de Tirages Spéciaux et aux autres variations de volume d'actifs.

(à 13,7 % du PIB), le ratio dette/PIB a régulièrement progressé pour atteindre 27,2 % en 2012. Le service de la dette, rapporté aux recettes d'exportation et aux recettes budgétaires, s'est alourdi pour atteindre respectivement 7,4 % et 6,0 % en 2012.

L'analyse de viabilité de la dette (AVD) publiée en octobre 2012 par le FMI et la Banque mondiale fait apparaître un risque de surendettement considéré comme faible, en dépit de perspectives à moyen terme moins favorables pour la croissance et les exportations.

286,7 milliards, représentant 21,6 % des encours de crédit, contre 19,4 % en 2012. En outre, leur niveau de provisionnement a baissé, se situant à hauteur de 48,2 %, contre 52,2 % en 2012. Cette situation très détériorée tient en particulier à la fragilité d'un important groupe d'entreprises présent notamment dans le secteur cotonnier. Les créances brutes non provisionnées (148,5 milliards) représentent 102,3 % des fonds propres du système bancaire.

I Hors crédits-bails et créances en souffrance.

SYSTÈME BANCAIRE

En 2013, le système bancaire béninois comptait douze établissements de crédit.

Le développement du système bancaire s'est poursuivi en 2013, avec une progression de 18,0 % du total des bilans bancaires cumulés, contre 14,3 % en 2012. Les crédits bruts se sont inscrits en hausse de 17,5 % en 2013, tandis que les ressources collectées auprès de la clientèle augmentaient de 13,5 %. Les dépôts à terme, qui représentaient 58,0 % du total des dépôts (contre 49,5 % dans l'UEMOA), se sont accrus de 14,9 % en 2013. Cette évolution atteste d'une intensification de la concurrence entre établissements de crédit et se traduit par un renchérissement des ressources clientèle.

La maturité des crédits bruts au Bénin est marquée par la part¹ relativement plus élevée des crédits à moyen terme (42,2 %) par rapport à celle des crédits à court terme (41,2 %), la part des crédits à long terme demeurant très faible (4,1 %). Le niveau d'intermédiation bancaire (crédits bruts rapportés aux dépôts clientèle) est demeuré relativement élevé, s'établissant à 83,7 %, contre 80,8 % en 2012.

La qualité du portefeuille de crédit, déjà très faible, s'est encore dégradée en 2013. Les créances en souffrance brutes se sont accrues de 30,9 % par rapport à 2012 pour ressortir à

Système bancaire du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	290,5	386,2	441,4	Opérations de trésorerie et interbancaires	365,5	499,5	665,0
Opérations avec la clientèle	947,4	1 017,2	1 188,3	Opérations avec la clientèle	1 287,7	1 402,0	1 595,1
Opérations sur titres et diverses	494,5	531,1	638,4	Opérations sur titres et diverses	56,2	69,7	77,7
Valeurs immobilisées	145,7	211,3	249,5	Provisions, fonds propres et assimilés	168,7	174,7	179,8
Total	1 878,0	2 145,8	2 517,6	Total	1 878,0	2 145,8	2 517,6
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	69,9	77,6	79,3	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	16,1	- 1,0	3,3
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	10,3	- 0,6	2,2				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

S'agissant de la liquidité du système bancaire, le déficit de trésorerie s'est accentué, passant de 113,2 à 223,3 milliards en un an. Toutefois, le système bancaire dispose de titres de placement pour un montant de 563,1 milliards.

Le système bancaire béninois a renoué avec les profits en 2013 après un résultat net négatif en 2012. Le produit net bancaire s'est accru de 3,7 %, pour s'établir à 108,9 milliards. Le résultat d'exploitation a quintuplé, passant de 669,0 millions à 3,1 milliards et contribuant au redressement du résultat net, qui a atteint 3,6 milliards. Les indicateurs de rentabilité se sont par conséquent globalement redressés, même s'ils restent encore très faibles : le taux de marge s'est établi à 3,3 % en 2013 (après - 1,0 % en 2012) et le coefficient de rentabilité à 2,2 % (après - 0,6 % en 2012). Le coefficient net d'exploitation est ressorti à 79,3 %, après 77,6 % en 2012.

Le secteur de la microfinance à fin 2013 avait collecté 73,0 milliards de dépôts (+ 9,3 %), soit 1,8 % des dépôts du système bancaire, et financé l'économie à hauteur de 93,5 milliards (+ 4,4 %), soit 3,2 % des crédits bancaires, au profit de 1,6 million de clients. La qualité du portefeuille de crédits des institutions de microfinance s'est par ailleurs dégradée, avec une progression de 34,5 % sur un an des créances en souffrance, représentant 8,7 % des créances brutes (contre 6,8 % en 2012).

PERSPECTIVES

Les perspectives macroéconomiques pour 2014 sont globalement favorables. Selon les prévisions de la BCEAO, le taux de croissance du PIB réel

devrait se maintenir autour de 5,5 %, tiré par les activités portuaires et agricoles. Le FMI souligne cependant les incertitudes qui pèsent sur le secteur bancaire – en raison des difficultés financières rencontrées par un groupe d'entreprises pour le remboursement de leurs prêts –, les risques liés à la campagne cotonnière en cours et les modifications éventuelles de la politique commerciale du Nigéria qui, selon des estimations, recevrait 80 % de ses importations en provenance du Bénin par le biais de réexportations informelles.

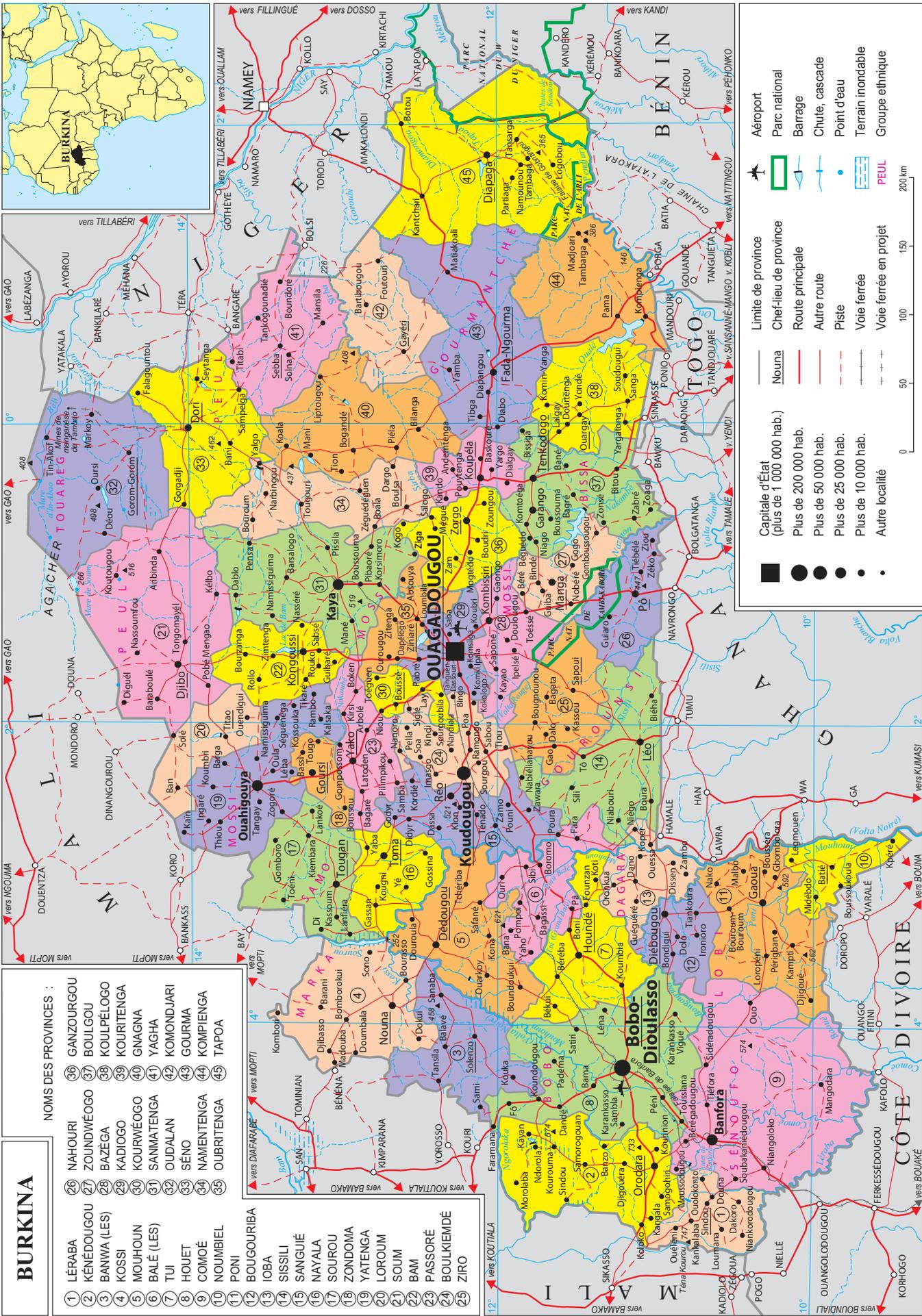
L'inflation devrait se situer autour de 3 % et serait ainsi conforme au critère de surveillance multilatérale en vigueur au sein de l'UEMOA.

Dans le domaine des finances publiques, l'orientation de la politique budgétaire, telle que retracée par la loi de finances initiale pour 2014, devrait rester prudente et l'endettement demeurer stable. Le gouvernement s'attachera à contenir le solde primaire de base à 12 milliards à fin décembre 2014. Les recettes budgétaires devraient atteindre un objectif de 821 milliards (18,7 % du PIB), tandis que les dépenses et prêts nets devraient se limiter à 960 milliards (21,8 % du PIB). Le solde global, base caisse (hors dons), devrait se creuser pour atteindre 162 milliards (après 147,5 milliards en 2013) mais resterait cependant au niveau atteint l'an passé, à 3,7 % du PIB.

Les échanges extérieurs devraient enregistrer une réduction du déficit des comptes courants lié à un moindre déficit commercial, les importations devant s'inscrire en diminution sensible en 2014 comparé à 2013.

Au-delà de l'évolution de la conjoncture en 2014, le principal défi pour les autorités béninoises consistera à préserver la dynamique positive de croissance tout en faisant reculer la pauvreté. À cette fin, il semble prioritaire de répondre au déficit d'infrastructures du pays, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports, où les goulots d'étranglement brident

la croissance. Il importe toutefois de veiller à ce que l'accentuation prévue de l'effort d'investissement ne compromette pas la viabilité des finances publiques. Il sera également essentiel d'améliorer le climat des affaires pour contribuer à stimuler l'investissement privé et susciter la création d'un mode de croissance davantage inclusif et créateur d'emplois.



- BURKINA**
- NOMS DES PROVINCES :
- | | | |
|---------------|---------------|---------------|
| 1 LÉRABA | 26 NAHOURI | 36 GANZOURGOU |
| 2 KÉNÉDOUGOU | 27 ZOUNDWÉOGO | 37 BOULGOU |
| 3 BANWA (LES) | 28 BAZÉGA | 38 KOULPÉLOGO |
| 4 KOSSI | 29 KADIOGO | 39 KOURITENGA |
| 5 MOUHOUN | 30 KOURWÉOGO | 40 GNAGNA |
| 6 BALÉ (LES) | 31 SANMATENGA | 41 YAGHA |
| 7 TUI | 32 OUDALAN | 42 KOMONDJARI |
| 8 HOUET | 33 SÉNO | 43 KOURIMA |
| 9 COMOË | 34 NAMENTENGA | 44 KOMPIENGA |
| 10 NOUMBIEL | 35 OUBRITENGA | 45 TAPOA |
| 11 PONI | | |
| 12 BOUGOURIBA | | |
| 13 IOBA | | |
| 14 SISSILI | | |
| 15 SANGUË | | |
| 16 NAYALA | | |
| 17 SOUROU | | |
| 18 ZONDOMA | | |
| 19 YATENGA | | |
| 20 LOROU | | |
| 21 SOUM | | |
| 22 BAM | | |
| 23 PASSORÉ | | |
| 24 BOULKIEMDÉ | | |
| 25 ZIRO | | |

Capitale d'État
(plus de 1 000 000 hab.)

Plus de 200 000 hab.

Plus de 50 000 hab.

Plus de 25 000 hab.

Plus de 10 000 hab.

Autre localité

Capitale d'État (plus de 1 000 000 hab.)

Limite de province

Chef-lieu de province

Route principale

Autre route

Piste

Voie ferrée

Voie ferrée en projet

Aéroport

Parc national

Barrage

Chute, cascade

Point d'eau

Terrain inondable

PEUL

0 50 100 150 200 km



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 274 122 km²

Population : 16,5 millions d'habitants. Densité : 60 habitants/km². Part de la population urbaine : 28,0 %. Taux de croissance démographique moyen : 2,8 %. Langue officielle : français

Principales villes : Ouagadougou (capitale administrative), Bobo-Dioulasso, Koudougou

Régime politique : Au pouvoir depuis octobre 1987, M. Blaise Compaoré a été réélu, lors des élections présidentielles de novembre 2010, au premier tour avec près de 81 % des suffrages. À la suite de troubles socio-politiques survenus au début de 2011, un nouveau gouvernement, dirigé par M. Luc Adophe Tiao, a été formé. Le parti présidentiel a conservé, lors des élections législatives de décembre 2012, la majorité absolue avec 81 députés sur 127. Les prochaines élections présidentielles devraient avoir lieu en 2015.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 729 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	31,5 %
Secondaire	22,7 %
Tertiaire	45,8 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 56,3 ans

Taux de mortalité infantile : 6,6 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 44,6 %

Indice de développement humain – Classement : 181^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo –, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Suite à l'expiration, le 23 décembre 2013, de la Facilité élargie de crédit (FEC) de 82 millions de DTS (124,3 millions de dollars) conclue le 14 juin 2010, le conseil d'administration du FMI a approuvé, le 27 décembre 2013, une nouvelle FEC, d'un montant de 27 millions de DTS (41,9 millions de dollars), dont la première revue a été approuvée le 3 juillet 2014.

À fin juin 2014, le portefeuille de la Banque mondiale représentait 29 projets actifs pour des engagements à hauteur de 1,1 milliard de dollars.

À fin juin 2014, le Burkina Faso était noté « B » à court et à long terme par l'agence Standard & Poor's, la note étant assortie d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

Le dynamisme de l'activité économique s'est maintenu en 2013, la croissance du PIB réel atteignant 6,6 % en 2013, après 7,3 % en 2012, l'accélération du secteur tertiaire compensant le net ralentissement du secteur primaire, affecté par une pluviométrie irrégulière.

Après une campagne 2012-2013 exceptionnelle, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB réel a reculé, de 6,1 points en 2012 à 0,9 point en 2013, du fait de conditions climatiques moins favorables. La production de la plupart des cultures vivrières a reculé, comme celle du sorgho (-1,4 %), du riz paddy (-4,4 %) et du fonio (-3,9 %), tandis que celle du maïs s'est stabilisée. En revanche, s'agissant des cultures de rente (coton, sésame, arachide), la production est globalement en hausse de 13,2 % en 2013, pour atteindre 1,2 million de tonnes, dont un peu plus de 600 000 tonnes pour le coton.

Le secteur du coton, qui emploie près de 20 % de la population, a enregistré une progression de la production de 9,6 % en 2013 et un doublement de celle-ci sur quatre ans. Cette expansion reflète tant une forte progression de l'emblavement, qui a atteint 550 000 hectares en 2013, qu'une amélioration de la

productivité, avec un recours accru à la mécanisation, grâce notamment à l'acquisition de 800 tracteurs par les coopératives de producteurs en 2013. La production de coton est largement dominée par la variété de coton OGM (coton Bt), qui nécessite des conditions d'utilisation très spécifiques, parfois délicates à mettre en œuvre par les producteurs.

Pour appuyer ce secteur et permettre à la production et aux revenus de mieux résister aux chocs mondiaux des prix et aux aléas climatiques, les autorités ont éliminé le monopole de la société publique d'égrenage du coton, en mettant en place des fonds pour subventionner les intrants et stabiliser les prix à la production. L'augmentation de la productivité a été favorisée par l'accroissement de l'irrigation, l'introduction de semences génétiquement modifiées résistant à la sécheresse et aux parasites et le renforcement de la formation à la gestion foncière.

Outre les aléas climatiques, le secteur demeure vulnérable aux fluctuations de prix sur les marchés internationaux. En 2013, l'importance des stocks mondiaux, notamment chinois, ont pesé sur les cours et induit une baisse des prix à la production à 235 francs/kilo, puis à 225 francs/kilo au titre de la prochaine campagne 2014-2015.

Comptes nationaux du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	5 769,9	6 752,7	7 499,3	8 164,5
PIB nominal	4 453,9	5 075,2	5 476,1	5 965,4
Importations de biens et services	1 316,0	1 677,5	2 023,3	2 199,1
Emplois	5 769,9	6 752,7	7 499,3	8 164,5
Consommation finale	3 716,6	4 061,2	4 539,8	5 042,5
Publique	918,0	1 040,7	996,2	1 142,6
Privée	2 798,6	3 020,5	3 543,6	3 900,0
Formation brute de capital fixe^{b)}	1 122,3	1 363,4	1 280,4	1 542,2
Exportations de biens et services	930,9	1 328,1	1 679,2	1 579,7
Épargne intérieure brute	737,2	1 014,0	936,3	922,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 385,1	- 349,4	- 344,1	- 619,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	25,2	26,9	23,4	25,9
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	8,5	6,6	7,3	6,6
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	4,1	6,9	0,6	2,2
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	- 0,6	2,8	3,8	0,5

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Mil et sorgho	3 138,1	2 334,3	3 002,2	2 959,0
Maïs	1 133,5	1 076,8	1 556,3	1 585,4
Riz paddy	270,7	240,9	319,4	305,4
Fonio	18,3	14,5	20,7	19,9
Arachides	340,2	265,3	310,8	349,7

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Coton-graine

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Production de coton-graine	333,8	417,2	548,9	601,4
Prix d'achat aux producteurs	200,0	245,0	245,0	235,0

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La valorisation locale de la fibre produite demeure très limitée, une seule entreprise burkinabé, la société « Filature du Sahel » (FILSAH), produisant à Bobo-Dioulasso des produits textiles artisanaux à plus grande valeur ajoutée. La plus grande partie de la fibre produite est exportée sans transformation, 25 % étant cependant réservés aux créneaux haut de gamme européens.

La forte expansion de la production de riz (+ 32,6 % en 2012), qui reflète notamment des investissements importants dans les pôles de croissance comme celui de Bagré, s'est interrompue en 2013, du fait des conditions climatiques et de la vive concurrence des riz d'importation, largement subventionnés, en provenance d'Asie.

La contribution du secteur secondaire à la croissance s'est établie à 1,6 point en 2013, en nette accélération par rapport à 2012 (0,4 point), grâce, notamment, à l'augmentation de la production officielle d'or, de 11,3 % sur un an. Neuf mines industrielles – les sociétés minières canadiennes constituant la majorité des investisseurs – assurent 90 % de la production. Le potentiel aurifère est important : de nombreux sites ont été identifiés (plusieurs centaines de permis d'exploration sont actuellement « traités » par le ministère des Mines) et quatre sociétés sont en attente d'un permis d'exploitation. En outre, on estime que les réserves des neuf mines industrielles existantes représentent environ 260 tonnes pour une durée de vie variant de six à quinze ans en fonction du site considéré.

En mai 2014, le permis d'exploitation du gisement de manganèse de Tambao par la société Pan African, filiale du groupe australo-roumain Mitis, a été officiellement signé avec les autorités burkinabè. Le projet de mise en valeur de Tambao – projet de développement attendu depuis très longtemps dans le nord du pays, région la plus déshéritée – comporte l'exportation du minerai, la construction-réhabilitation du chemin de fer Ouagadougou-Kaya-Dori-Gorom-Gorom-Tambao (par le groupement composé du groupe français Bolloré et Timis) et le bitumage de la route qui sera, dans un premier temps, le moyen d'évacuation du minerai en attendant la construction du chemin de fer. Les investissements sont évalués, selon les autorités burkinabés, à 352 milliards de francs. Les réserves de Tambao ont été réévaluées à 119 millions de

Or

(en tonnes)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Production	26,2	32,2	29,2	32,5

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

tonnes. La construction de la mine devrait créer environ trois mille emplois et la commercialisation du manganèse devrait démarrer à la fin de 2014. Le permis d'exploitation est accordé pour toute la durée de la vie de la mine, estimée à trente ans. Enfin, la mine de zinc de Perkoa, exploitée par le groupe suisse Glencore Xstrata, a été mise en production en novembre 2013.

En février 2013, le Burkina Faso a été déclaré conforme aux principes de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Un nouveau code minier devrait également être adopté d'ici à la fin 2014.

La production et la distribution d'électricité constituant un goulot d'étranglement majeur de l'économie, la réhabilitation et l'extension du réseau électrique représentent une priorité pour les autorités, qui souhaitent porter le taux d'électrification du pays de 40 % en 2011 à 60 % à l'horizon 2015. Alors que la demande en électricité croît de l'ordre de 10 % par an depuis 2011, la production électrique intérieure stagne au profit des importations d'électricité, rendues possibles par l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire, puis, prochainement, avec le Ghana. Le coût moyen de l'électricité (en moyenne tension) demeure le plus élevé des pays de la Zone franc, autour de 120 francs/Kwh. L'énergie est fournie, à des prix réglementés, par deux sociétés d'État, la société d'électricité (Sonabel), qui détient le monopole de la distribution d'électricité et l'importateur de combustibles (Sonabhy), celui de l'importation et le stockage des combustibles.

Le secteur tertiaire a été le principal contributeur à la croissance du PIB à hauteur de 4,0 points, contre 0,8 point en 2012. La construction, en cours, du futur aéroport de Donsin doit permettre de placer le Burkina Faso et sa capitale aux carrefours des pays de la sous-région, en matière de réunions internationales, colloques, événements artistiques ou commerciaux. Par ailleurs l'activité touristique a considérablement souffert de l'instabilité et de l'inaccessibilité de certains pays voisins (Mali, Niger, Côte d'Ivoire).

Dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) mise en place par les autorités afin d'accroître le potentiel de croissance de l'économie et favoriser l'émergence du pays d'ici à 2025, l'examen, début 2014, des actions engagées pour la période 2011-2015 a fait apparaître que les objectifs fixés avaient été réalisés à hauteur de 66 %, avec vingt mesures entièrement réalisées sur trente programmées, ayant impliqué la mobilisation de ressources propres à hauteur de 111 milliards. Concernant les perspectives 2014-2015, l'accent a été mis sur le développement des pôles de croissance – avec le projet de création d'un pôle minier dans le Sahel –, l'approfondissement de l'exécution des différentes politiques publiques sectorielles et transversales, la mise en place de l'assurance maladie pour 50 % de la population d'ici à 2025, ou l'amélioration du recouvrement des recettes et du cadre réglementaire des marchés publics. S'agissant des échanges extérieurs, les négociations relatives à l'accord de partenariat économique régional ont été reprises avec l'Union européenne en début d'année 2014.

L'année 2013 a été marquée par un recul sensible du niveau général des prix, à 0,5 % en moyenne annuelle, contre une progression de 3,8 % en 2012. Ceci résulte principalement des bons résultats de la campagne agricole, des mesures prises par les autorités pour contenir les prix des carburants à la pompe et des baisses de tarifs dans le secteur de la téléphonie mobile.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de forte progression des dépenses publiques, l'exécution du budget a été caractérisée par une détérioration du déficit (base engagements hors dons), qui

s'est établi à 535,3 milliards, soit 9,0 % du PIB, contre 454,0 milliards en 2012 (8,3 % du PIB), en dépit du dynamisme de la collecte des recettes budgétaires.

Tableau des opérations financières de l'État burkinabé

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	880,2	1 047,3	1 276,4	1 441,7
Recettes budgétaires	681,3	793,6	998,9	1 117,4
Recettes fiscales	565,7	695,6	890,9	992,7
Recettes non fiscales	115,5	98,0	108,0	124,7
Dons	198,9	253,7	277,5	324,4
Dépenses et prêts nets	1 077,0	1 166,0	1 452,9	1 652,7
Dépenses totales	1 083,2	1 163,4	1 453,7	1 677,4
Dépenses courantes	530,9	628,3	828,7	819,0
Traitements et salaires	245,8	281,4	332,3	355,5
Autres dépenses de fonctionnement	263,7	318,6	454,5	428,7
Intérêts dus	21,4	28,3	41,8	34,8
Intérêts sur dette intérieure	11,2	15,9	28,8	21,9
Intérêts sur dette extérieure	10,2	12,4	13,0	12,8
Dépenses en capital	480,9	531,3	619,6	762,7
Sur ressources intérieures	277,0	329,1	402,4	497,0
Sur ressources extérieures	203,9	202,2	217,1	265,7
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes (transferts en capital)	71,5	3,8	5,5	95,8
Prêts moins recouvrements	- 6,2	2,7	- 0,9	- 24,8
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 395,7	- 372,4	- 454,0	- 535,3
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	- 196,8	- 118,8	- 176,5	- 210,9
Solde primaire de base ^{c)}	- 105,2	- 135,4	- 190,4	- 163,8
Ajustement base caisse	- 2,1	13,2	72,3	50,8
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	- 50,5	- 15,5	19,6	- 18,4
Variation des obligations caut. du Trésor (hors banques et institutions financières)	48,4	28,7	52,6	69,2
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 397,9	- 359,2	- 381,7	- 484,5
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 198,9	- 105,6	- 104,2	- 160,1
Financement	194,9	104,9	97,6	162,5
Financement intérieur net	44,2	- 3,9	12,0	128,0
Financement bancaire	61,1	21,3	15,1	92,5
Financement non bancaire	- 16,8	- 25,3	- 3,1	35,5
Financement extérieur net	150,7	108,8	85,5	34,4
Tirages	165,4	129,1	107,3	60,5
Amortissement dû	- 14,7	- 20,3	- 21,7	- 26,0
Ajustement statistique	4,0	0,7	6,6	- 2,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	15,3	15,6	18,2	18,7
Dépenses courantes	11,9	12,4	15,1	13,7
Solde :				
Budgétaire de base ^{e)}	- 4,4	- 3,3	- 4,3	- 4,9
Base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 4,4	- 2,3	- 3,2	- 3,5
Base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 4,5	- 2,1	- 1,9	- 2,7

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

La progression des recettes budgétaires a ainsi atteint 11,8 % en 2013, reflétant une amélioration progressive tant de la collecte fiscale (+ 11,4 % sur un an), qui représentait 16,6 % du PIB en 2013, que des recettes non fiscales (+ 15,3 %). Ces gains résultent notamment des mesures prises dans le cadre de la stratégie de renforcement des finances publiques (SRFP), qui a donné la priorité à un élargissement graduel de l'assiette fiscale. Celle-ci provient en partie du développement du secteur extractif, notamment aurifère, dont l'activité a généré 95 milliards de recettes directes en 2013, soit 8,5 % des recettes intérieures. Les dons se sont inscrits en hausse de 16,9 %, représentant un peu moins d'un quart (22,5 %) des recettes totales.

Les dépenses totales, en hausse de 15,4 % sur un an, ont atteint 1 677 milliards, soit 28,1 % du PIB. Les dépenses courantes ont légèrement reculé de 1,2 %, la progression de 7,0 % de la masse salariale publique ayant été compensée par un recul significatif des autres dépenses de fonctionnement. L'année a été marquée par d'importantes mesures budgétaires supplémentaires, qui ont représenté 1,1 % du PIB, incluant notamment des augmentations de la masse salariale et des transferts sociaux (dons alimentaires, dépenses de couverture maladie, formation professionnelle).

Reflétant le dynamisme du programme d'investissements public, notamment dans les infrastructures énergétiques, les dépenses en capital sont ressorties en forte progression (+ 23,1 %), pour représenter 12,8 % du PIB, contre 11,3 % en 2012.

Au total, l'exécution du budget s'est soldée par un déficit global, base engagements (dons compris), de 210,9 milliards, soit 3,5 % du PIB, contre 3,2 % en 2012. Outre la mobilisation de ressources extérieures (via notamment des tirages auprès du FMI dans le cadre du programme FEC), ce déficit a été financé, pour les trois quarts, par des émissions de titres sur le marché financier régional, incluant un emprunt obligataire de 55 milliards.

Lors des dernières consultations menées au titre de la première revue de la FEC et de l'article IV en juillet 2014, le FMI a noté les résultats satisfaisants d'une politique budgétaire jugée « prudente », ainsi que des progrès enregistrés dans les réformes du secteur cotonnier, tout en suggérant une accélération des réformes structurelles. En particulier, la collecte des recettes fiscales générées par le secteur minier doit faire l'objet d'une mobilisation optimale en faveur de l'investissement, afin de conforter le taux d'exécution des programmes d'investissement public, parfois insuffisants. Une meilleure organisation du secteur de l'énergie (électricité et hydrocarbures), et notamment des entreprises publiques comme Sonabel ou Sonabhy, pourrait permettre tant de renforcer la production et l'efficacité de ce secteur que de limiter les transferts publics, notamment sous la forme de subventions, qui atteignent, pour ces deux entreprises, un montant de 50 milliards par an. Un audit des grandes entreprises publiques a ainsi été annoncé par les autorités.

Balance des paiements du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{a)}	2013 ^{b)}
Transactions courantes	- 89,9	- 75,6	- 119,1	- 360,5
Balance commerciale	- 65,6	14,2	63,5	- 198,4
Exportations FOB	788,0	1 132,0	1 464,3	1 344,4
dont : or	512,0	852,2	1 162,2	908,4
coton	113,5	125,6	167,2	227,0
produits d'élevage	37,5	38,0	39,2	41,3
Importations FOB	- 853,6	- 1 117,8	- 1 400,9	- 1 542,9
dont importations CAF :	- 1 120,8	- 1 296,5	- 1 824,0	- 2 006,4
produits alimentaires	- 68,1	- 103,8	- 124,7	- 114,1
produits pétroliers	- 220,5	- 328,3	- 443,7	- 471,5
biens d'équipement	- 298,4	- 388,0	- 464,1	- 506,9
Balance des services	- 265,1	- 343,1	- 407,6	- 420,9
dont fret et assurance	- 148,0	- 193,1	264,3	274,7
Balance des revenus	- 3,2	- 3,7	- 5,0	- 5,5
dont intérêts dus sur la dette publique	- 10,2	- 12,4	- 13,0	- 12,4
Balance des transferts courants	244,0	257,0	230,1	264,2
Secteur public	179,7	191,2	151,7	165,5
Secteur privé	64,3	65,9	78,4	98,7
Compte de capital et d'opérations financières	174,3	124,0	89,8	216,6
Compte de capital	98,9	91,1	138,7	183,7
Opérations financières	75,5	32,9	- 48,9	32,9
Investissements directs	18,9	19,5	22,8	32,1
Investissements de portefeuille	15,8	9,7	17,7	36,8
Autres investissements	40,7	3,7	- 89,3	- 35,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	1,5	- 4,3	26,6	0,0
Solde global	86,0	44,1	- 2,7	- 143,9
Réévaluation	0,0	- 10,1	0,0	0,0
Variation des avoirs extérieurs nets	- 86,0	- 34,0	2,7	143,9
Exportations/importations de biens (en %)	92,3	101,3	104,5	87,1

a) Estimations.

b) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2013, le déficit des transactions courantes s'est sensiblement accru, ressortant à 6 % du PIB, contre 2,2 % du PIB en 2012, en lien avec la très forte détérioration de la balance commerciale, qui a dégagé un déficit de 3,3 % du PIB en 2013, contre un excédent de 1,2 % du PIB un an plus tôt.

Les exportations ont reculé de 8,2 %, sous l'effet de la baisse des exportations d'or (- 21,8 %), affectées par la baisse des cours internationaux. Leur part dans le total des exportations est revenue de 79,4 % en 2012 à 67,6 % en 2013. Les exportations de coton, qui ont augmenté de 35,8 % en un an, sont demeurées le deuxième poste pourvoyeur de devises du pays, représentant 16,9 % du total des exportations, contre 11,4 % en 2012, reflétant la progression régulière de la production de coton-graine.

Les importations se sont accrues de 10,1 %, du fait principalement de l'alourdissement de la facture pétrolière (+ 6,3 %) et de la hausse des importations de biens d'équipement (+ 9,2 %), en lien avec la poursuite des programmes d'investissement initiés tant par les entreprises privées, notamment du secteur minier, que par le secteur public. Les importations de biens alimentaires se sont réduites de 8,5 %, en raison, en particulier, du retour progressif des réfugiés maliens dans leur pays d'origine.

L'excédent de la balance des transferts courants a fortement progressé, de 230,1 milliards à 264,2 milliards, grâce aux transferts en faveur tant du secteur

public (+ 9,1 %) que du secteur privé (+ 25,9 %), notamment les transferts des migrants, en nette hausse de 26 %, alors que déficit de la balance des services s'est creusé pour atteindre 420,9 milliards.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement accru en 2013, passant de 89,8 milliards en 2012 à 216,6 milliards un an plus tard, en raison d'une amélioration simultanée des transferts de capital et des opérations financières. Les flux nets d'investissements directs étrangers ont poursuivi leur croissance (+ 40,9 %) à 32,1 milliards en 2013, demeurant toutefois à un niveau modeste.

Au total, le solde global de la balance des paiements, qui était quasiment à l'équilibre en 2012 (déficit de 2,7 milliards), a enregistré un déficit global de 144 milliards (2,4 % du PIB), financé par une variation des avoirs extérieurs nets à due concurrence.

À fin décembre 2012, l'encours de la dette extérieure s'est établi selon la Banque mondiale à 2,5 milliards de dollars, en hausse de 3,8 % par rapport à l'année précédente, le ratio de la dette extérieure rapportée au PIB s'établissant à 23,4 %, contre 22,4 % en 2011. L'endettement du Burkina Faso est uniquement contracté à long terme, principalement auprès de créanciers multilatéraux. Selon l'analyse de soutenabilité du FMI réalisée en juillet 2014, le risque de surendettement demeure « modéré », dans un contexte de développement économique rapide, en dépit de la vulnérabilité induite par la baisse des cours de l'or depuis janvier 2013.

Dette extérieure du Burkina Faso

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dette à court et long terme	1 916,7	2 173,4	2 413,7	2 505,9
Dette à long terme	1 716,1	1 931,0	2 049,8	2 204,7
Dette publique garantie	1 716,1	1 931,0	2 049,8	2 204,7
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	200,6	217,4	232,9	301,2
Dette à court terme	0,0	25,0	131,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	33,9	32,9	34,2	34,3
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	188,6	115,5	85,6	76,2
Dette extérieure/PIB	22,9	24,1	22,4	23,4
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,3	2,6	2,5	2,2
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,8	3,6	4,2	3,6
Dette multilatérale/dette totale	73,2	74,1	72,1	75,7

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2013, le système bancaire burkinabé comportait dix-sept établissements de crédit, dont douze banques et cinq établissements financiers.

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 20,4 % en 2013, après une progression de 18,4 % en 2012. Cette expansion rapide a reflété en particulier la hausse de 25,9 % des crédits bruts (1 698,5 milliards) principalement octroyés à court terme¹ (56,0 %) et

¹ Hors crédits-bails et crédits en souffrance.

Système bancaire du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	301,7	351,0	350,2	Opérations de trésorerie et interbancaires	280,2	349,2	528,6
Opérations avec la clientèle	1 045,9	1 245,5	1 604,3	Opérations avec la clientèle	1 384,3	1 626,4	1 893,8
Opérations sur titres et diverses	433,4	517,5	621,1	Opérations sur titres et diverses	73,6	84,1	80,1
Valeurs immobilisées	148,5	171,0	174,2	Provisions, fonds propres et assimilés	191,3	225,4	247,4
Total	1 929,5	2 285,0	2 749,9	Total	1 929,5	2 285,0	2 749,9
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dot. amortissements/PNB)	62,5	55,6	53,9	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	30,7	32,4	34,2
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	18,6	20,4	21,9				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

à moyen terme (38,5 %) tandis que les encours à long terme ne représentent que 1,5 % des encours.

Les dépôts clientèle (1 893,8 milliards) ont crû de 16,4 % et représentent 68,8 % des ressources du système bancaire. Une des caractéristiques du secteur bancaire burkinabé réside dans l'importance accrue des dépôts à terme (+ 16,6 % en 2013), qui représentent 53,7 % des dépôts de la clientèle, tandis que les dépôts à vue ne représentent que 46,3 % du total. Cette situation illustre un contexte de concurrence de plus en plus marquée entre établissements de crédit, pouvant induire un renchérissement des ressources clientèle. Au niveau de l'UEMOA, les dépôts à terme représentent 49,5 % des ressources clientèle.

La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée sur l'exercice : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés), qui s'élevaient à 157,0 milliards à fin 2013, ont représenté 9,2 % du total des encours de crédits bruts, contre 10,4 % en 2012. Toutefois, le taux de provisionnement des créances en souffrance s'est contracté, pour ressortir à 59,3 %, après 65,8 % un an auparavant.

En 2013, le système bancaire burkinabé a amélioré sa rentabilité avec un produit net bancaire en hausse de 13,2 %, à 154,2 milliards. Le résultat d'exploitation, dans le sillage du produit net bancaire, a atteint 69,6 milliards et a fortement progressé (+ 10,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Au total, le résultat net cumulé est ressorti en forte hausse (+ 19,4 %), à 52,8 milliards, contre un bénéfice de 44,2 milliards en 2012. Les principaux indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont ainsi légèrement améliorés, le taux de marge nette se maintenant à 34,2 % et le coefficient de rentabilité passant de 20,4 % à 21,9 %. Le coefficient net d'exploitation a atteint 53,9 %, après 55,6 % en 2012.

L'activité du secteur de la microfinance au Burkina Faso a enregistré une contraction de son activité en 2013 avec une collecte de dépôts en baisse 7,1 % (129,4 milliards) et un financement de l'économie en diminution de 6,2 % (90,2 milliards). La qualité du portefeuille s'est très légèrement dégradée, avec un taux de créances en souffrance brutes s'élevant à 5,5 % en fin d'année 2013, après 4,6 % en 2012.

PERSPECTIVES

En 2014, la croissance du PIB réel devrait demeurer dynamique, s'établissant à 6,7 % selon la BCEAO, du fait essentiellement des performances des productions agricole et surtout minière, qui devraient bénéficier de l'accélération des investissements prévus dans le cadre du SCADD. S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation devrait s'établir à 2 % en moyenne annuelle, sous l'hypothèse d'une hausse de la production agricole et d'une stabilité attendue des cours du pétrole.

S'agissant des finances publiques, le déficit global (base engagements, dons compris) devrait, selon le FMI, demeurer maîtrisé, autour de 3 %, l'impact des mesures sociales exceptionnelles prises en 2013 étant compensé par une réduction des dépenses de fonctionnement non prioritaires et par le maintien à un haut niveau des appuis extérieurs.

Au plan des échanges extérieurs, le déficit du compte courant devrait connaître une détérioration représentant environ un point de PIB supplémentaire en liaison avec une baisse des exportations, liée à la diminution des ventes d'or, et une progression des importations liées aux achats de biens d'équipement. La balance des services devrait également connaître un accroissement de son déficit.

Si la croissance économique a été forte au cours de la dernière décennie, atteignant plus de 6 % en moyenne, elle demeure, comme le souligne le FMI, insuffisamment inclusive. Il est ainsi crucial d'accélérer le développement du capital humain par une réorientation des dépenses budgétaires en faveur de la santé, de l'éducation et de l'emploi afin de faire reculer la pauvreté et d'améliorer l'indice de développement humain, qui demeure l'un des plus faibles du monde. Si le déploiement du secteur extractif a permis une diversification

économique relative, le pays demeure fortement vulnérable à la volatilité des prix internationaux du coton et de l'or. Afin de réduire cette double dépendance et d'assurer une plus grande stabilité économique et sociale, la poursuite de la diversification économique apparaît nécessaire, appuyée par le développement d'un réseau d'infrastructures énergétiques et de transport plus efficace, ainsi qu'une amélioration du climat des affaires, essentiel pour renforcer l'attractivité internationale du pays.

CÔTE D'IVOIRE



<ul style="list-style-type: none"> ■ Capitale d'État (plus de 100 000 hab.) □ Capitale administrative (plus de 2 500 000 hab.) ● Plus de 300 000 hab. ● Plus de 100 000 hab. ● Plus de 50 000 hab. ● Plus de 10 000 hab. ● Autre ville ou localité 	<ul style="list-style-type: none"> — Limite de région — Limite de département Daloa Capitale de région Touba Chef-lieu et nom de département BAKOUÉ Groupe ethnique ✈ ✈ Aéroport, aérodrome 	<ul style="list-style-type: none"> — Autoroute — Route principale — Autre route - - - Piste — Voie ferrée — Barrage, chute ▨ Parc national ou réserve
---	--	--



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 322 463 km²

Population : 19,8 millions d'habitants. Densité : 61 habitants/km². Part de la population urbaine : 52,7 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langue officielle : français

Principales villes : Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo

Régime politique : M. Ouattara a été officiellement proclamé président de la République par le Conseil constitutionnel en mai 2011. Les élections législatives de décembre 2011 ont été remportées par la majorité présidentielle. Suite à la dissolution du gouvernement en novembre 2012, un gouvernement restreint de vingt-huit ministres a été nommé, sous la conduite de M. Daniel Kablan Duncan, Premier ministre. Les élections municipales et régionales, qui ont eu lieu en avril 2013 et se sont déroulées dans des conditions satisfaisantes dans l'ensemble, ont été majoritairement remportées par les candidats issus des partis appartenant à la coalition au pouvoir.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 175 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	26,7 %
Secondaire	25,5 %
Tertiaire	47,8 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 50,7 ans

Taux de mortalité infantile : 7,6 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 56,9 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 23,8 %

Indice de développement humain – Classement : 171^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour la mortalité infantile.

Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo.

Relations avec la communauté financière internationale

En novembre 2011, le Conseil d'administration du FMI avait approuvé la mise en place d'un programme triennal en faveur de la Côte d'Ivoire au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), pour un montant de 390,2 millions de DTS. La conclusion en juin 2014 de la cinquième revue de cet accord a ouvert la voie au décaissement de 48,8 millions de DTS (75,2 millions de dollars, soit 15 % de la quote-part), ce qui porte le total des décaissements au titre de la FEC à 357,7 millions de DTS (551,4 millions de dollars). Conformément aux recommandations du FMI, l'échéance de l'accord en cours a été reportée à fin décembre 2014.

À fin juillet 2014, le portefeuille de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire se composait de dix projets actifs, représentant 737 millions de dollars d'engagements. Ces projets visent à soutenir les réformes engagées pour renforcer la gouvernance économique dans les secteurs clés, la gestion des ressources publiques, la réinsertion de plus de 27 000 ex-combattants et la réhabilitation des infrastructures.

Depuis juillet 2014, la Côte d'Ivoire est notée respectivement B1 et B à long terme par les agences Moody's et Fitch, ces notations étant assorties d'une perspective positive.

ACTIVITÉ

En 2013, la reprise soutenue de la croissance entamée après la crise post-électorale de 2010-2011 s'est poursuivie, le PIB réel progressant de 8,7 %, après 9,8 % en 2012, en lien avec la vigueur de la demande intérieure.

L'apaisement du climat social et l'amélioration de la situation sécuritaire ont permis la relance des investissements ainsi que la poursuite de la réalisation des grands chantiers publics d'infrastructure dans le cadre du Plan national de développement (PND) adopté par les autorités pour la période 2012-2015. Les investissements publics (transport, énergie, santé et éducation) et privés (mines, agriculture, énergie et logement) ont ainsi très fortement progressé en 2013 (+ 50,4 %), la formation brute de capital fixe s'établissant à 19,0 % du PIB, après 13,4 % en 2012, soit un niveau très supérieur à celui enregistré au cours de la dernière décennie. Cette augmentation de l'investissement a permis d'améliorer l'accès aux services publics et de redistribuer une partie des fruits de la croissance en faveur de la population.

Par ailleurs, des mesures d'augmentation du pouvoir d'achat ont été mises en œuvre par les autorités ivoiriennes. Dans le cadre de la réforme de la filière café/cacao, le gouvernement a mis en place un dispositif permettant aux producteurs d'améliorer la prévisibilité de leurs revenus et de tirer profit de la hausse des cours mondiaux. En outre, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) a été revalorisé de 36 607 à 60 000 francs CFA en novembre 2013 et

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	17 664,6	16 448,2	18 981,9	20 720,2
PIB nominal	12 324,7	11 976,7	13 294,1	14 126,2
Importations de biens et services	5 339,9	4 471,5	5 687,7	6 594,0
Emplois	17 664,6	16 448,2	18 981,9	20 720,2
Consommation finale	9 768,2	9 439,0	10 806,3	10 985,5
Publique	1 500,9	1 346,9	1 484,3	1 639,9
Privée	8 267,4	8 092,1	9 322,0	9 345,6
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 656,1	559,7	1 784,0	2 683,0
Exportations de biens et services	6 240,3	6 449,6	6 391,5	7 051,7
Épargne intérieure brute	2 556,5	2 537,7	2 487,8	3 140,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	900,4	1 978,1	703,8	457,7
Taux d'investissement (en % du PIB)	13,4	4,7	13,4	19,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,0	- 4,4	9,8	8,7
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	5,4	1,6	1,1	- 2,2
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,8	4,9	1,3	2,6

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

les salaires ont été relevés dans la fonction publique en 2014, en débloquant en partie les avancements indiciaires gelés depuis 1988.

La consommation finale est ressortie en hausse de 1,7 %, sous l'effet notamment d'une hausse de la consommation publique (+ 10,5 %). L'orientation favorable de l'activité et les mesures gouvernementales ont généré des effets tangibles sur l'emploi, en hausse de 4,7 % dans le secteur formel, et sur le revenu des ménages, permettant une progression de la consommation privée (+ 0,3 %).

Du côté de l'offre, le secteur primaire a contribué à la croissance à hauteur de 2,1 points, après 0,6 point un an plus tôt. Bénéficiant notamment de la mise en œuvre du programme national de développement du riz, les principales productions vivrières (maïs, riz paddy, manioc, igname) ont globalement augmenté de 4,0 % au cours de la campagne 2013-2014, tandis que les cultures de rente, qui constituent les principaux produits d'exportation du pays et font vivre près de la moitié de la population, ont enregistré globalement de bons résultats, à l'exception du café.

La production de coton-graine a poursuivi sa forte tendance

Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Maïs	822,4	939,5	1 073,2	1 116,2
Riz paddy	982,0	1 180,2	1 418,3	1 475,0
Manioc	2 753,9	2 872,5	2 996,1	3 116,0
Igname	6 562,4	6 894,6	7 243,5	7 533,3

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

haussière, progressant de 31,2 % après 45,4 % en 2012. Cet accroissement est le résultat des efforts entrepris par les autorités en vue d'une redynamisation de la filière, avec l'introduction d'une nouvelle variété de semences à fort rendement et l'amélioration de l'encadrement des producteurs.

Les effets de la réforme de la filière café/cacao, adoptée en novembre 2011, ont commencé à se matérialiser : la production de cacao s'est légèrement accrue, de 1,1 %, et le prix indicatif d'achat est passé de 725 à 750 francs CFA le kilo. Cette réforme est particulièrement importante pour la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial avec 32 % des parts de marché, et où la filière représente plus du quart des recettes d'exportation. Outre l'accompagnement des planteurs, la recherche de normes de qualité (baisse du taux d'humidité des fèves et du taux de matières étrangères), la fixation d'un prix minimum garanti et l'amélioration de la gouvernance de la filière, le plan gouvernemental a pour objectif d'augmenter significativement la transformation locale de la production, en renforçant l'industrialisation du secteur. À cet effet, un programme national de restructuration et de mise à niveau des industries (PNRMN), devant favoriser l'accroissement du taux de transformation des produits agricoles, a été lancé pour un montant global de 152 milliards.

Après la récolte importante obtenue à l'issue de la campagne agricole 2012-2013, la production de café s'est infléchie (- 14,6 %), s'établissant à 103 700 tonnes, mais reste à un niveau honorable par rapport aux dernières années. Ceci reste cependant insuffisant pour enrayer le déclin de la filière : en vingt ans, le pays est passé du troisième au douzième rang mondial, en raison notamment de faibles taux de rendement, dus au vieillissement des plants.

Le secteur secondaire, qui a bénéficié de la vigueur des bâtiments et travaux publics (BTP) et de la

branche énergie, a contribué pour 3,0 points à la croissance économique, après 3,5 points en 2012.

L'activité dans la branche du BTP est restée soutenue (+ 22,8 %), en lien avec les travaux de construction du troisième pont Marcory-Riviera, la réhabilitation des universités publiques et le bitumage de nouvelles routes, notamment de l'autoroute reliant Abidjan et Yamoussoukro, capitales économique et politique du pays. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires d'Abidjan ont également profité du rebond économique, avec l'extension de l'aéroport et la construction du deuxième terminal à conteneurs du port.

Dans la branche « énergie », la bonne tenue du sous-secteur de l'électricité a été atténuée par la faible performance de l'industrie pétrolière. La capacité de production électrique a été renforcée par la construction de plusieurs centrales thermiques, en particulier à Abatta et Soubré, l'objectif du gouvernement étant de rendre le pays auto-suffisant sur le plan énergétique à moyen terme. Par ailleurs, un projet de construction et d'exploitation d'une centrale de 42 mégawatts à Aboisso pourrait permettre à la Côte d'Ivoire de se doter de la plus grande centrale africaine de production électrique à partir de la biomasse au cours de l'année 2015.

Dans le secteur des activités extractives, les estimations provisoires de la production de pétrole brut laissent entrevoir une baisse de l'activité en 2013, en raison de l'épuisement de différents gisements. La Côte d'Ivoire a toutefois adopté, en avril 2012, un nouveau code pétrolier qui devrait permettre au pays de tirer un meilleur profit des contrats signés, grâce à une simplification et une amélioration du cadre réglementaire.

Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Cacao	1 301,3	1 559,4	1 433,0	1 449,3
Prix indicatif d'achat	756,0	657,0	725,0	750,0
Café	94,4	32,3	121,4	103,7
Prix moyen d'achat aux producteurs	260,0	526,0	620,0	620,0
Coton-graine	178,2	198,3	288,4	378,4
Prix d'achat aux producteurs	200,0	200,0	200,0	250,0

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Principales productions extractives

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Pétrole (en milliers de barils)	14 562,1	12 390,5	9 623,8	7 282,3
Or (en tonnes)	5,1	12,4	9,9	9,8

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

D'après les chiffres provisoires de la BCEAO, la production aurifère se serait stabilisée autour de 10 tonnes en 2013. Ce chiffre pourrait néanmoins être réévalué, les autorités ivoiriennes estimant que la production se situerait autour de 12 à 13 tonnes, en raison de la croissance de la production des mines d'Ity et de Bonikro. Le secteur de l'or, marqué jadis par une extraction artisanale, est désormais suivi avec attention par les grandes compagnies minières, suite à la découverte d'importants gisements : les réserves de la mine de Tongon sont estimées à 120 tonnes exploitables sur 15 ans, un projet à Sissingué porte sur des ressources estimées à 24 tonnes sur 5 ans, tandis que celui d'Agbaou pourrait concerner 27 tonnes sur 10 ans.

L'activité du secteur tertiaire a été favorable en 2013, avec une contribution à la croissance de 3,7 points, résultant en particulier du dynamisme des télécommunications et du commerce.

L'activité dans le secteur des télécommunications est ressortie en hausse (+ 7,8 %), du fait de la forte demande des produits et services de la part des entreprises et de l'introduction de nouveaux services de paiements électroniques et de transferts d'argent, quatre millions de personnes ayant souscrit aux différents services financiers mobiles en 2013. Cette expansion rapide du marché de la téléphonie bancaire offre également d'intéressantes perspectives en vue de promouvoir l'inclusion financière des populations, le taux de bancarisation se situant actuellement à 13,4 %.

Le commerce (+ 9,7 %) a bénéficié du rétablissement de la situation sécuritaire, du retour de la confiance des ménages et des mesures gouvernementales relatives au pouvoir d'achat. Le climat des affaires s'est nettement amélioré, avec notamment la mise en application de nouveaux codes des investissements, des mines et de l'électricité. Ces codes, attractifs et respectant les normes internationales, ont permis une hausse significative du nombre d'entreprises créées (2 775 en 2013 contre 396 en 2012). Ainsi, la Banque mondiale a placé la Côte d'Ivoire parmi les dix pays ayant fait le plus de progrès dans la mise en œuvre des réformes structurelles dans son classement *Doing business* 2014, le pays se situant néanmoins à la 167^e place.

Dans ce contexte, la hausse des prix s'est accélérée en 2013, portant l'augmentation de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à 2,6 % en moyenne annuelle, après 1,3 % en 2012, soit la

plus forte progression de l'UEMOA. Cette accélération est expliquée notamment par la mise en œuvre du mécanisme de fixation automatique des prix des produits pétroliers, le renchérissement du prix du gaz butane et l'augmentation des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur, et plus largement par la vigueur de la demande intérieure.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2013 a été caractérisé par une amélioration de la situation des finances publiques, le déficit du solde budgétaire de base s'établissant à 1,7 % du PIB, contre 3,1 % du PIB un an plus tôt. Le solde primaire de base a affiché un léger déficit de 5,2 milliards, après un déficit de 111,5 milliards en 2012, en lien avec la hausse des recettes budgétaires (+ 8,8 %) combinée à une baisse des dépenses courantes (- 3,5 %).

Les recettes totales ont progressé de 14,1 %, passant de 2 621,5 milliards en 2012 à 2 992,0 milliards en 2013, grâce aux augmentations des recettes budgétaires et des dons. Les recettes budgétaires se sont une nouvelle fois inscrites en hausse (+ 8,8 %), dépassant le niveau des années antérieures à la crise de 2011, malgré la baisse des recettes non fiscales (- 12,5 %). La collecte fiscale a en effet progressé de 15,9 % grâce aux bons résultats enregistrés en matière de recouvrement des impôts directs. Les recettes perçues au titre des droits de douane et de la TVA ont cependant été obérées par le coût des exemptions fiscales prévues par le code de l'investissement adopté en 2012. Les recettes fiscales se sont ainsi établies à 15,7 % du PIB en 2013, après 14,3 % en 2012, soit un niveau toutefois inférieur au seuil recommandé au sein de l'UEMOA (17 %).

Les dons ont atteint un niveau exceptionnel de 227,5 milliards, en hausse de 180,1 %, suite notamment au refinancement sous forme de dons des échéances dues à la France dans le cadre du contrat C2D (contrat de désendettement et de développement).

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 12,8 %, en raison principalement d'une augmentation des dépenses en capital. Les dépenses publiques ont poursuivi leur progression (+ 13,0 % après + 37,9 % en 2012), atteignant 3 447,0 milliards, soit 24,4 % du PIB. Cette évolution est expliquée par la hausse de 79,0 % des dépenses en capital, qui représentent près d'un tiers des dépenses totales (contre 14 % en 2010). Les dépenses en capital ont été financées par des ressources intérieures, à hauteur

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	2 282,7	1 725,9	2 621,5	2 992,0
Recettes budgétaires	2 176,2	1 693,0	2 540,2	2 764,5
Recettes fiscales	1 928,5	1 271,4	1 907,4	2 210,9
Recettes non fiscales	247,7	421,6	632,9	553,6
Dons	106,5	32,9	81,2	227,5
Dépenses et prêts nets	2 499,8	2 212,0	3 053,9	3 445,3
Dépenses totales	2 466,4	2 212,9	3 051,7	3 447,0
Dépenses courantes	1 960,6	1 818,9	2 365,4	2 283,0
Traitements et salaires	800,5	719,8	934,7	1 038,9
Autres dépenses de fonctionnement	955,7	879,9	1 197,8	1 048,0
Autres dépenses non classées (y compris dépenses sociales ciblées)	10,1			
Intérêts dus	194,3	219,3	232,9	196,2
Intérêts sur dette intérieure	66,3	89,6	79,6	96,6
Intérêts sur dette extérieure	128,1	129,7	153,4	99,6
Dépenses en capital	349,9	323,5	624,8	1 118,6
Sur ressources intérieures	263,4	275,4	519,2	682,9
Sur ressources extérieures	86,4	48,1	105,5	435,7
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes (crise, déchets, autres dépenses)	156,0	70,4	61,5	45,4
Prêts moins recouvrements	33,4	- 0,9	2,3	- 1,7
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 323,7	- 519,0	- 513,7	- 680,8
Solde global (base engagements) (dons compris)^{b)}	- 217,1	- 486,1	- 432,5	- 453,3
Solde primaire de base^{c)}	146,5	- 182,0	- 111,5	- 5,2
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 323,7	- 519,0	- 513,7	- 680,8
Solde global base caisse (dons compris)^{d)}	- 217,1	- 486,1	- 432,5	- 453,3
Financement	216,1	486,7	434,0	453,3
Financement intérieur net	- 85,9	- 40,7	146,5	222,8
Bancaire	118,3	- 12,9	85,0	259,9
Non bancaire	- 204,2	- 27,8	61,5	- 37,2
Financement extérieur net	302,0	527,4	287,5	230,5
Tirages	45,5	403,4	85,0	402,1
Amortissement dû	- 310,3	- 233,8	- 316,2	- 142,6
Allègement/rééchelonnement obtenu	697,2	248,6	547,3	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	- 386,8	47,1	- 195,8	- 16,8
Autres	256,4	62,2	167,3	- 12,2
Ajustement statistique	1,0	- 0,6	- 1,5	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,7	14,1	19,1	19,6
Dépenses courantes	15,9	15,2	17,8	16,2
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,7	- 3,9	- 3,1	- 1,7
base engagements (dons compris) ^{b)}	- 1,8	- 4,1	- 3,3	- 3,2
base caisse (dons compris) ^{d)}	- 1,8	- 4,1	- 3,3	- 3,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

de 682,9 milliards (+ 31,5 %), et extérieures, pour un montant de 435,7 milliards (+ 312,9 %). Les importants programmes d'investissements publics initiés en 2012 se sont concentrés sur la reconstruction et l'extension des infrastructures de base, en particulier dans les domaines de l'énergie et des transports.

Les dépenses courantes se sont légèrement repliées (- 3,5 %), en raison d'une baisse des autres dépenses de fonctionnement (- 12,5 %) et des intérêts dus sur la dette extérieure (- 35,1 %), suite aux accords d'allègement de dette dont a bénéficié le pays. La masse salariale a cependant poursuivi sa progression (+ 11,2 %).

Au total, le déficit budgétaire, base engagements (dons compris) est ressorti à 453,3 milliards, soit 3,2 % du PIB, après 3,3 % en 2012. Ce déficit a été essentiellement financé par le recours à des ressources extérieures, notamment des tirages, et des emprunts auprès du système bancaire.

Dans le cadre du programme conclu avec le FMI, la cinquième revue de la FEC, en juillet 2014, a relevé que les critères de réalisation et les objectifs indicatifs (excepté celui relatif au plafond de la dette flottante) avaient été atteints. La mise en œuvre des réformes structurelles s'est poursuivie de manière satisfaisante, même si elle a connu des retards dans certains domaines, notamment en ce qui concerne la gestion de la trésorerie et de la dette publiques et l'amélioration de l'efficacité de la dépense. Les autorités ont ainsi adopté une stratégie de maîtrise de la masse salariale à moyen terme, un plan d'actions pour restructurer le secteur bancaire public (cf. *infra*) ainsi que des mesures pour renforcer l'administration fiscale.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est réduit de 41,2 % en un an, ressortant à 278,1 milliards en 2013, soit 2,0 % du PIB, après 473,0 milliards un an plus tôt (soit 3,6 % du PIB). Cette évolution résulte principalement d'un accroissement de l'excédent commercial (+ 9,2 %) et d'une réduction du déficit de la balance des revenus.

En dépit d'une détérioration des termes de l'échange et d'une augmentation des importations, l'excédent de la balance commerciale s'est accru, tiré par la vigueur des exportations (+ 8,3 %), en particulier celles du coton (+ 44,0 %).

Les exportations de pétrole et de cacao, bien qu'en repli, restent les postes les plus importants, représentant respectivement 28,3 % et 24,9 % des exportations totales. Cette hausse provient des exportations de coton, plus marginales, et de celles de produits divers.

L'accélération de la reprise de l'activité s'est traduite par une hausse des importations, qui ont progressé de 8,1 % en valeur en 2013, après un bond de 48,8 % en 2012. Les importations de biens d'équipement et de produits pétroliers ont augmenté respectivement de 11,2 % et 10,5 %, en lien avec les importants travaux de construction, alors que la facture des importations de biens alimentaires s'est allégée de 3,3 %.

L'alourdissement du poste de fret et assurances explique l'aggravation du solde de la balance des services (+ 10,6 %), tandis que l'allègement de la dette obtenu en 2012 avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE s'est traduit par une contraction de plus de moitié de la charge des intérêts. Ce facteur explique pour l'essentiel la réduction du solde déficitaire de la balance des revenus enregistrée en 2013 (- 16,1 %). Les transferts courants sont ressortis

en déficit de 210,9 milliards après 278,3 milliards en 2012, du fait principalement de la forte hausse des dons extérieurs reçus par le secteur public. Le solde net des transferts privés, qui enregistre notamment les envois de fonds des travailleurs migrants installés en Côte d'Ivoire, s'est réduit de 9,0 %.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est ressorti excédentaire à hauteur de

Balance des paiements de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{a)}	2013 ^{b)}
Transactions courantes	230,1	1 256,4	- 473,0	- 278,1
Balance commerciale	1 793,7	2 816,3	1 360,4	1 486,2
Exportations FOB	5 651,2	5 962,1	6 041,0	6 544,7
dont : pétrole	1 608,5	1 740,4	2 003,7	1 853,9
cacao	1 884,3	1 969,4	1 722,1	1 631,7
or	90,3	271,5	326,9	318,0
coton	62,0	65,0	113,7	163,7
café	84,1	23,2	77,3	61,1
Importations FOB	- 3 857,5	- 3 145,7	- 4 680,6	- 5 058,5
dont importations CAF :	- 4 544,2	- 3 595,6	- 5 506,6	- 5 951,2
produits alimentaires	- 786,6	- 838,5	- 1 010,1	- 976,8
produits pétroliers	- 1 385,0	- 1 274,1	- 1 962,2	- 2 169,2
biens d'équipement	- 1 166,5	- 509,5	- 959,8	- 1 067,1
Balance des services	- 893,3	- 842,0	- 929,6	- 1 028,5
dont fret et assurance	- 662,8	- 560,6	- 826,0	- 892,7
Balance des revenus	- 452,7	- 466,3	- 625,5	- 524,8
dont intérêts de la dette	- 128,1	- 129,7	- 252,2	- 106,3
Balance des transferts courants	- 217,6	- 251,6	- 278,3	- 210,9
Secteur public	35,4	- 13,9	- 22,1	68,2
Secteur privé	- 253,0	- 237,7	- 256,2	- 279,2
Compte de capital et d'opérations financières	16,9	- 806,8	217,0	279,7
Compte de capital	583,6	73,0	4 141,5	122,3
Opérations financières	- 566,7	- 879,7	- 3 924,5	157,4
Investissements directs	155,6	135,1	149,8	168,0
Investissements de portefeuille	230,0	49,6	60,5	147,2
Dérivés financiers	- 3,6	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 948,6	- 1 064,4	- 4 134,8	- 157,8
Financement exceptionnel (pour mémoire)	1,8	295,7	4 258,5	- 16,8
Variation des arriérés	- 386,8	47,1	- 195,8	- 16,8
Rééchelonnements	- 154,3	197,6	364,3	0,0
Remises de dette	542,9	51,0	4 090,0	0,0
Erreurs et omissions	- 12,3	- 21,0	0,0	0,0
Solde global	234,6	428,7	- 256,0	1,6
Réévaluation	0,0	- 1,2	0,0	0,0
Variations des avoirs extérieurs nets	- 234,6	- 427,5	256,0	- 1,6
Taux de couverture exports/importations (en %)	146,5	189,5	129,1	129,4

a) Chiffres provisoires.

b) Projections.

Source : BCEAO.

279,7 milliards, soit une progression de près de 30% par rapport à 2012. Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des investissements directs (+ 12,1 %) – à hauteur de 168,0 milliards – et à ceux de portefeuille, qui sont passés de 60,5 milliards en 2012 à 147,2 milliards en 2013, traduisant un retour de la confiance des investisseurs étrangers.

Au total, le solde global de la balance des paiements est redevenu excédentaire en 2013 (1,6 milliard), après un déficit de 256,0 milliards en 2012. Les avoirs de change de la Côte d'Ivoire se sont ainsi légèrement accrus.

En juin 2012, la Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE et a bénéficié d'un allègement de dette de 3,1 milliards de dollars, représentant une baisse de 24 % de son encours de dette extérieure, et d'un complément d'annulation au titre de l'IADM de 1,3 milliard de dollars. Dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, les créanciers du Club de Paris ont également décidé d'annuler 1,8 milliard de dollars et d'accorder un allègement de dette additionnel sur une base bilatérale pour un montant de 4,7 milliards de dollars. Il en est résulté une réduction de 99,5 % de la dette de la Côte d'Ivoire à l'égard du Club de Paris.

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure publique de la Côte d'Ivoire s'élevait ainsi à plus de 9,8 milliards de dollars en 2012, en baisse de 24,3 % par rapport à l'année précédente. Rapporté au PIB, l'encours de la dette représentait 37,9 % en 2012, contre 51,3 % en 2011. Les ratios du service de la dette rapporté aux recettes d'exportations et aux recettes budgétaires ont cependant augmenté, atteignant respectivement, 10,7 % et 27,0 % fin 2012, contre 5,4 % et 20,4 % fin 2011.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), le risque de surendettement du pays est désormais jugé modéré. Pour consolider la viabilité de la dette, le gouvernement a mis en place, avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale, une nouvelle stratégie exhaustive de gestion de la dette, portant sur les dettes intérieure et extérieure ainsi que les nouveaux emprunts. Cette stratégie d'endettement

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	14 498,8	11 532,0	13 043,2	9 870,9
Dettes à long terme	13 561,2	10 356,6	11 132,2	8 427,6
Dettes publiques garanties	12 713,2	9 339,0	9 800,2	5 937,3
Dettes privées non garanties	848,0	1 017,6	1 332,0	2 490,2
Recours aux crédits du FMI	839,2	861,4	1 090,4	1 265,2
Dettes à court terme	98,4	314,0	820,5	178,2
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	98,4	7,0	4,5	5,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	181,3	6,0	4,8	2,7
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	117,0	91,4	95,3	78,8
Dettes extérieures/PIB	62,7	46,3	51,3	37,9
Service payé de la dette/exportations de biens et services	9,1	6,0	5,4	10,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	24,8	17,1	20,4	27,0
Dettes multilatérales/dettes totales	16,7	20,3	17,9	5,2

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

à moyen terme a été poursuivie en 2013 en même temps que le renforcement des capacités de gestion de la dette, avec la création, en novembre 2011, d'un comité national de la dette publique, conformément aux recommandations de l'UEMOA.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2013, le système bancaire ivoirien comprenait vingt-cinq établissements de crédit, contre vingt-quatre en 2012, à la suite de l'ouverture à Abidjan d'une agence de la banque Coris Bank International (CBI).

Après deux exercices difficiles, affectés par le contexte de crise politique, l'expansion du système bancaire s'est confirmée en 2012 et accélérée en 2013, les établissements de crédit générant globalement un résultat net positif.

Le secteur est en outre appelé à connaître un important mouvement de restructuration, avec le projet en cours de réforme des participations de l'État dans les banques ivoiriennes. Celui-ci prévoit en particulier la cession au secteur privé de la Banque pour le financement de l'agriculture (BFA) et de la Versus Bank. La Banque nationale d'investissement (BNI), la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE) et la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) devraient être mainte-

Système bancaire de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 013,5	983,1	977,0	Opérations de trésorerie et interbancaires	335,2	522,8	757,6
Opérations avec la clientèle	2 138,4	2 402,6	2 953,9	Opérations avec la clientèle	3 388,4	3 608,4	4 046,9
Opérations sur titres et diverses	698,3	877,6	1 145,1	Opérations sur titres et diverses	202,4	172,2	213,4
Valeurs immobilisées	400,4	441,3	444,7	Provisions, fonds propres et assimilés	324,5	401,3	502,7
Total	4 250,5	4 704,6	5 520,5	Total	4 250,5	4 704,6	5 520,5
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/PNB)	87,3	81,2	75,9	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	- 5,0	7,5	18,7
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	- 4,5	6,5	14,7				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

nues sous l'égide de l'État, pour constituer un pôle bancaire public.

En 2013, le total de bilan du système bancaire a progressé de 17,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est principalement le résultat de la forte progression des crédits bruts (+ 18,4 %), qui ont atteint un montant de 3 375,9 milliards. Les concours à court terme, hors crédit-bail et créances en souffrance, continuent de représenter la majorité des crédits consentis (61,8 %), contre seulement 5,0 % pour les crédits à long terme. Les ressources clientèle se sont accrues de 12,3 %, pour atteindre 4 046,9 milliards, dont 51,2 % sont constituées de dépôts à vue. Le niveau d'intermédiation bancaire (crédits bruts rapportés aux dépôts clientèle) s'est amélioré, s'établissant désormais à 83,1 %, ce niveau demeurant en deçà de la moyenne observée au sein de l'UEMOA (90,2 %).

La qualité du portefeuille de crédits, quoique toujours insuffisante, s'est significativement améliorée en 2013 : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont reculé de 7,2 %, à 430,5 milliards, représentant 12,8 % du total des encours de crédits bruts, après 16,3 % en 2012. Le taux de provisionnement a néanmoins diminué, s'établissant à 72,1 % après 76,8 % en 2012.

Le produit net bancaire (349,9 milliards) s'est accru de 15,3 % en 2013, du fait de la progression de 11,7% des produits sur les opérations avec la clientèle et de 42,4 % des produits sur titres. Ces performances ont contribué à une très forte augmentation du résultat net, qui a pratiquement triplé en un an, à 65,4 milliards (après 22,8 milliards en 2012). Par conséquent, les indicateurs de rentabilité se sont nettement redressés en 2013, le coefficient de rentabilité et le taux de marge nette s'établissant respec-

tivement à 14,7 % et 18,7 %, après 6,5 % et 7,5 % en 2012.

Le secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire est fragile et en cours de restructuration, plusieurs établissements étant sous administration provisoire. Le secteur a collecté 118,06 milliards de dépôts à fin 2013 (+ 14,0 %), soit près de 3,0 % des dépôts du système bancaire, et financé l'économie à hauteur de 57,5 milliards (+ 39,4 %), représentant près de 2,0 % des encours du système bancaire. La qualité du portefeuille s'est améliorée, les créances en souffrance représentant 6,3 % des crédits bruts (après 9,4 % en 2012), du fait d'une progression de l'encours de crédit conjugué à une baisse des créances en souffrance de 7,1 %.

PERSPECTIVES

D'après la BCEAO, la croissance devrait se poursuivre en 2014 à un rythme de 8,2 %, après 8,7 % en 2013. L'activité serait soutenue par les bons résultats du secteur agricole, notamment pour les cultures d'exportation, qui bénéficieraient des retombées positives des actions engagées en vue d'accroître la productivité, ainsi que par le dynamisme du secteur minier. L'essor des secteurs primaire et secondaire exerceraient d'importants effets d'entraînement sur le secteur tertiaire.

Les investissements publics et privés devraient se poursuivre, dans le cadre du plan national de développement (PND), avec un effort particulier en faveur des infrastructures de transport et de l'énergie, ainsi que dans les secteurs sociaux, le nouveau système de couverture maladie universelle (CMU) devant entrer en vigueur fin 2014. Par ailleurs, le programme de construction de logements sociaux, en cours d'exécution dans le cadre

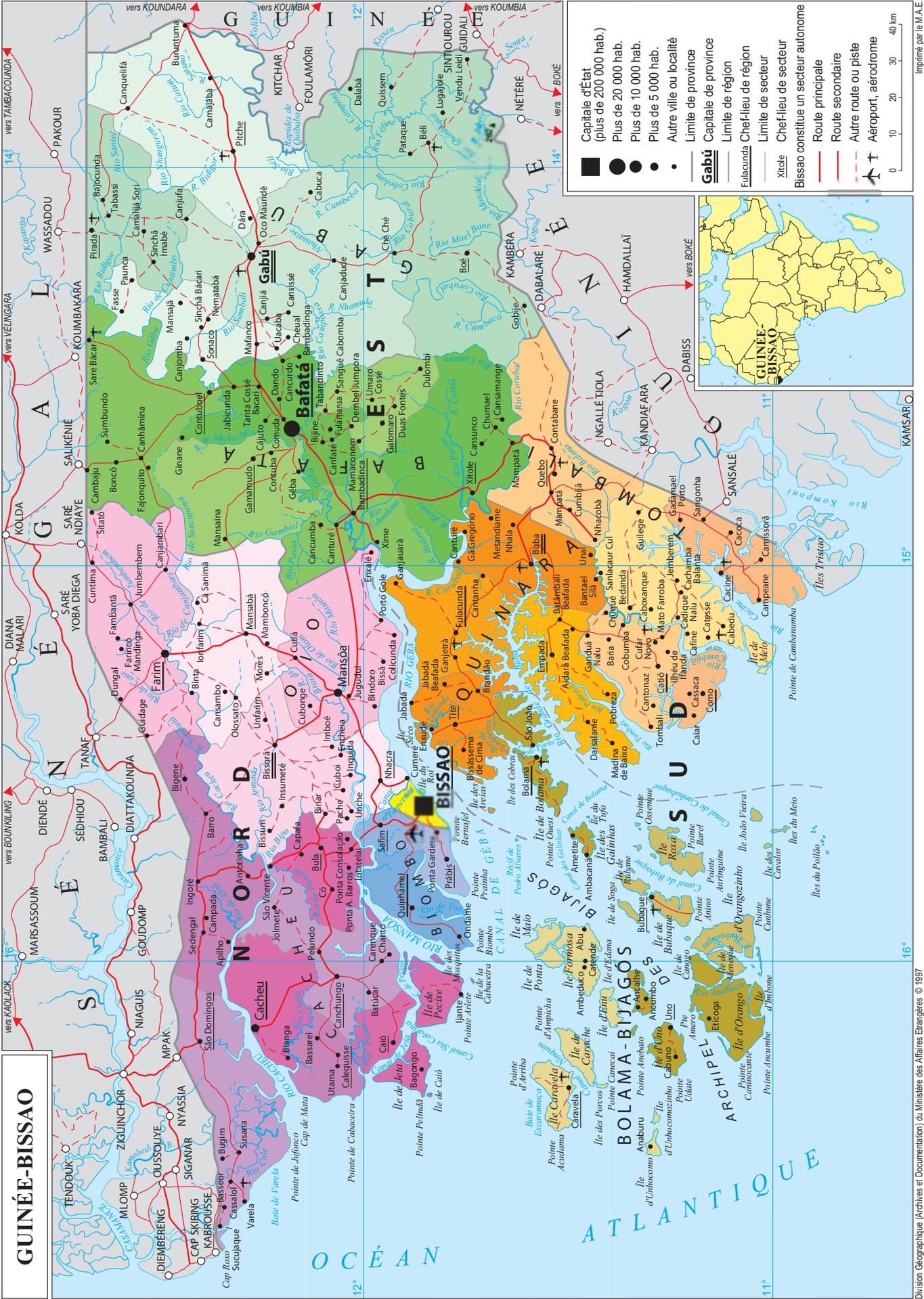
d'un partenariat public privé (PPP), devrait être un important pourvoyeur d'emplois formels.

Le taux d'inflation devrait s'établir à 1,6 %, après 2,6 % en 2013, en raison de la décrue attendue sur les prix des produits alimentaires locaux, consécutivement à la hausse de la production vivrière.

L'exécution des opérations financières de l'État serait marquée par une atténuation du déficit budgétaire global, base engagement (hors dons) qui s'établirait à 4,6 % du PIB, après 4,8 % en 2013. Les échanges

extérieurs devraient enregistrer un repli du déficit des transactions courantes grâce à la consolidation de l'excédent commercial.

Le principal risque pesant sur ces prévisions concerne la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets d'investissement. La poursuite des efforts menés en matière d'assainissement des finances publiques et d'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance seront essentiels afin d'attirer les capitaux étrangers nécessaires au financement du développement du pays.



GUINÉE-BISSAO

■ Capitale d'État (plus de 200 000 hab.)
 ● Plus de 20 000 hab.
 ● Plus de 10 000 hab.
 ● Plus de 5 000 hab.
 • Autre ville ou localité
 — Limite de province
 — Capitale de province
 — Limite de région
 — Fulacunda
 — Xitole
 — Chef-lieu de secteur
 — Autre route ou localité
 — Route principale
 — Route secondaire
 — Autre route ou piste
 — Aéroport, aérodrome





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 36 125 km²

Population : 1,7 million d'habitants. Densité : 47 habitants/km². Part de la population urbaine : 45,3 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : portugais

Principales villes : Bissau (capitale administrative), Cacheu, Bafata et Gabu

Régime politique : le décès en fonction du chef de l'État, M. Malam Bacai Sanha, le 9 janvier 2012, a conduit à l'organisation d'élections présidentielles anticipées, marquées entre les deux tours par un coup d'État militaire déclenché le 12 avril 2012. Le gouvernement qui assurait l'intérim, conduit par M. Carlos Gomes Junior, a été renversé. En mai 2012, la junte a laissé le pouvoir aux civils, tout en conservant certains ministères comme ceux de la Défense et de l'Intérieur. M. José Mario Vaz a été élu au second tour de l'élection présidentielle le 18 mai 2014. Le nouveau gouvernement est dirigé par M. Domingos Simoes Pereira.

Économie (2013)

PIB par habitant¹⁾ : 524 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	46,6 %
Secondaire	12,3 %
Tertiaire	41,1 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 54,3 ans

Taux de mortalité infantile : 8,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 55,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 48,9 %

Indice de développement humain – Classement : 177^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), des organisations de la Francophonie (OIF) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Elle a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997 en devenant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Relations avec la communauté financière internationale

Le pays a obtenu du FMI, en mai 2010, la mise en place d'un programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 22,4 millions de DTS. Suite à l'approbation, en décembre 2010, de la première revue du programme, le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE a été atteint, ouvrant la voie à une réduction significative de la dette extérieure. En dépit du constat favorable dressé par les services du FMI en mars 2012, dans le cadre de la quatrième revue de la FEC, le programme a été suspendu suite au coup d'État d'avril 2012, puis a pris fin en mai 2013, 7,2 millions de DTS n'ayant pas été déboursés.

À fin juin 2014, la Banque mondiale disposait d'un portefeuille de douze projets actifs en Guinée-Bissau pour un montant total de 77,1 millions de dollars.

ACTIVITÉ

En 2013, la Guinée-Bissau a enregistré une croissance de 0,3 % du PIB réel, après un recul de 1,5 % en 2012. Cette timide reprise de l'activité économique est pour l'essentiel liée aux bons résultats de la campagne agricole, dans un contexte encore marqué par les conséquences du coup d'État d'avril 2012 et l'arrêt des versements de l'aide publique au développement par les bailleurs traditionnels.

En 2013, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB réel a été positive, à hauteur de 0,7 point (contre 0,1 point en 2012). Les principales productions agricoles sont ressorties en hausse à l'issue de la campagne 2013-2014, notamment les productions d'anacardes (+ 24,3 % à près de 146 000 tonnes) et d'arachides (+ 19,8 % à 53 100 tonnes). La production rizicole a également poursuivi sa progression (+ 7,6 % à près de 210 000 tonnes). Ce secteur a bénéficié en 2010 d'un prêt de 10 millions de dollars pour aider au financement d'un projet d'appui à la sécurité alimentaire, comprenant la restauration de 1 200 hectares de rizières de mangrove.

La production de noix de cajou est repartie à la hausse en 2013 après une contraction de la production de 27,5 % l'année précédente. La production totale atteint aujourd'hui près de 146 000 tonnes, après avoir atteint un niveau record de 161 500 tonnes en 2011. La Guinée-Bissau figure parmi les plus importants producteurs mondiaux d'anacarde et la filière procure des revenus, directement ou indirectement, à près de 80 % de la

population. Depuis 2012, la filière rencontre des difficultés accrues pour commercialiser la production, du fait de la concurrence de pays producteurs comme l'Inde, le Viêt Nam, le Nigéria ou encore la Côte d'Ivoire et d'une baisse des prix sur le marché international. La crise politique déclenchée en avril 2012 s'était en outre accompagnée de l'effondrement du cours national, de 250 francs le kilo (prix fixé par le gouvernement avant le putsch) à 150, voire parfois 100 francs le kilo. L'activité des producteurs-exportateurs avait également été fortement pénalisée par diverses entraves en matière de commercialisation, telles que la fermeture des frontières après la prise de pouvoir par les militaires, les pénuries de carburant et les restrictions aux retraits d'espèces dans les banques. La création d'une taxe à l'exportation, fixée à 10 francs la tonne et alimentant un fonds national visant à soutenir des projets de transformation des produits agricoles, avait également perturbé la commercialisation. Pour la campagne 2013-2014, le gouvernement de Guinée-Bissau a fixé à 250 francs le prix d'achat aux producteurs. Un soutien d'environ 12 milliards a par ailleurs été accordé aux coopératives agricoles et aux intermédiaires commerciaux pour financer l'achat des récoltes au prix officiel.

Comptes nationaux de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	566,6	625,5	598,8	604,5
PIB nominal	418,5	465,1	469,0	480,4
Importations de biens et services	148,1	160,4	129,8	124,1
Emplois	566,6	625,5	598,8	604,5
Consommation finale	454,0	458,3	493,1	495,5
Publique	57,5	58,7	61,6	51,4
Privée	396,5	399,6	431,5	444,1
Formation brute de capital fixe ^{b)}	28,1	33,8	27,5	26,6
Exportations de biens et services	84,5	133,4	78,2	82,5
Épargne intérieure brute	- 35,5	6,8	- 24,2	- 15,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 63,6	- 27,0	- 51,6	- 41,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	6,7	7,3	5,9	5,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,4	5,3	- 1,5	0,3
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	2,6	5,5	2,4	2,1
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,2	5,1	2,1	0,7

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Riz	209,2	175,2	194,9	209,7
Coton-graine	3,1	3,1	3,2	3,25
Anacarde	116,3	161,5	117,3	145,7
Arachide	36,2	42,8	44,3	53,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Le secteur de la pêche représente également une source importante de revenus, employant environ 120 000 personnes, et bénéficie de l'appui de l'Union européenne, *via* la signature d'accords de pêche dont un nouveau protocole – dans le cadre de la Politique européenne de pêche (PCP) – avait été approuvé en février 2012 pour une durée de trois ans. Cet accord, qui prévoyait un versement de 9,2 millions d'euros chaque année à la Guinée-Bissau contre un droit d'exploitation accordé aux pêcheurs européens, visait notamment à la préservation des ressources halieutiques par la promotion d'une pêche responsable et la lutte contre la pêche illicite. Ainsi, trois millions d'euros devaient être destinés au développement de la pêche. Cependant, la procédure d'adoption de ce protocole a été suspendue suite au coup d'État de 2012.

Par ailleurs, depuis 2011, le nouveau port de Bandim, qui a bénéficié du concours financier de la Banque africaine de développement (BAfD), permet une augmentation significative des volumes de débarquement de poissons et une mise aux normes des installations pour l'approvisionnement des marchés européens.

Plusieurs projets d'exploitation minière attestent des ressources importantes et jusqu'à présent peu mises en valeur de la Guinée-Bissau, notamment les projets d'exploitation de bauxite (au sud du pays, à Boé) et de phosphates (au nord, près de Farim). La compagnie Bauxite Angola a signé en 2009 un accord pour assurer l'extraction d'un gisement de bauxite, aux réserves évaluées à plus de 110 millions de tonnes, ainsi que la construction d'un port en eau profonde à Buba, à 250 kilomètres au sud de Bissau. Le coût de construction de ce port, qui doit permettre d'exporter la production de bauxite par une voie ferrée longue de 110 kilomètres, est évalué à 320 millions de dollars et son entrée en activité est prévue à l'horizon de 2018. Le capital de la société minière en charge de l'exploitation de la bauxite serait détenu conjointement par Bauxite Angola (90 %) et par l'État bissau-guinéen (10 %). Toutefois, faute de démarrage effectif des opérations d'exploitation, le gouvernement de Guinée-Bissau a récemment fait savoir qu'il souhaitait une redistribution des prises de participation où l'État deviendrait majoritaire à 85 %.

Le secteur secondaire a contribué positivement à la croissance du PIB à hauteur de 0,2 point, après une contribution négative de 0,4 point en 2012. Les programmes d'investissements publics ont été fortement affectés par la détérioration de la situation politique, conduisant à une forte baisse des

dépenses en capital engagées par l'État en 2012 et en 2013. Celles-ci se sont contractées de près de 17 % en 2013, privant l'économie d'un soutien important à la croissance. Un nouveau prêt de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a cependant été accordé en 2013 pour soutenir la réhabilitation de voiries urbaines dans la capitale pour un montant de 25 millions de dollars.

Le secteur tertiaire a apporté une contribution négative de 0,6 point à la croissance en 2013 (après – 1,1 point en 2012), en raison de la faiblesse de la consommation privée. La construction d'un centre commercial de 20 000 m², pour un montant de 6 millions d'euros, est cependant en projet à Bissau.

Le taux d'inflation annuel moyen en Guinée-Bissau a ralenti en 2013 pour s'établir à 0,7 %, contre 2,1 % en 2012, du fait notamment de la faiblesse de la demande intérieure.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques est restée nettement dégradée en 2013, sous l'effet d'une poursuite de la baisse des dons extérieurs. En recul de 50,4 % sur un an, ceux-ci ont représenté en 2013 23,1 % des recettes totales alors qu'ils en constituaient près de 50,0 % en 2010.

Les recettes budgétaires ont reculé de 4,8 milliards de francs CFA et ont représenté 8,6 % du PIB en 2013, contre 9,8 % en 2012. Les recettes fiscales se sont repliées de 9,0 % par rapport à l'exercice précédent, de même que les recettes non fiscales (– 18,3 %) du fait de la baisse des échanges commerciaux et du retrait des bailleurs traditionnels. Les recettes budgétaires totales ont accusé un recul de 24,5 %.

Dans ce contexte, les dépenses publiques se sont également inscrites en forte baisse, mais dans de moindres proportions (– 16,7 %). La contraction des dépenses totales est principalement imputable à la suspension des programmes d'investissements publics, consécutivement à l'arrêt des financements extérieurs, ce qui s'est traduit par une contraction de 17,0 % des dépenses en capital, passées de 21,7 milliards à 18,0 milliards en un an. Les financements extérieurs ont diminué de 22,8 % par rapport à 2012. La masse salariale de la fonction publique a également subi une baisse en 2013 (– 3,6 %). Cette baisse de la masse salariale est cependant à nuancer dans la mesure où elle s'est accompagnée

Tableau des opérations financières de l'État bissau-guinéen

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	91,2	90,7	71,0	53,6
Recettes budgétaires	44,6	52,6	46,0	41,2
Recettes fiscales	33,1	40,3	38,9	35,4
Recettes non fiscales	11,5	12,3	7,1	5,8
Dons	46,6	38,1	25,0	12,4
Dépenses et prêts nets	90,4	93,3	83,9	69,9
Dépenses totales	90,4	93,3	83,9	69,9
Dépenses courantes	49,9	56,3	62,2	51,9
Traitements et salaires	26,2	23,6	25,1	24,2
Autres dépenses de fonctionnement	22,6	32,3	37,0	27,7
Intérêts dus	1,1	0,4	0,1	0,0
Intérêts sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts sur dette extérieure	1,1	0,4	0,1	0,0
Dépenses en capital	40,5	37,0	21,7	18,0
Sur ressources intérieures	0,5	1,9	0,6	1,7
Sur ressources extérieures	40,0	35,1	21,1	16,3
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 45,8	- 40,7	- 37,9	- 28,7
Solde global (base engagements) (y compris dons)^{b)}	0,8	- 2,6	- 12,9	- 16,3
Solde primaire de base^{c)}	- 4,7	- 5,2	- 16,7	- 12,4
Ajustement (base caisse)	- 7,7	- 3,5	2,9	3,1
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)				
Sur dette intérieure	- 7,7	- 3,5	2,9	3,1
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 53,6	- 44,2	- 35,0	- 25,6
Solde global (base caisse) (y compris dons)^{d)}	- 7,0	- 6,1	- 10,0	- 13,2
Financement	14,4	12,6	13,8	14,8
Financement intérieur net	7,2	3,5	9,0	5,7
Financement bancaire	7,2	3,5	9,0	5,7
Financement non bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur net	7,2	9,1	4,8	9,1
Tirages	4,7	9,4	5,0	9,2
Amortissement dû	- 451,5	- 0,4	- 0,2	- 0,1
Allègement/rééchelonnement obtenu	454,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	- 7,5	- 6,4	- 3,8	- 1,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	10,7	11,3	9,8	8,6
Dépenses courantes	11,9	12,1	13,3	10,8
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,4	- 1,2	- 3,6	- 2,6
base engagements (y compris dons) ^{b)}	0,2	- 0,6	- 2,7	- 3,4
base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 1,7	- 1,3	- 2,1	- 2,7

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

de l'accumulation de 3,1 milliards d'arriérés de paiement, du fait du non-paiement des traitements de certaines catégories de fonctionnaires.

Au total, la forte diminution des dons extérieurs et l'accumulation d'arriérés intérieurs se sont traduites par une détérioration du déficit budgétaire (base caisse, dons compris), qui a atteint 2,7 % du PIB (après 2,1 % en 2012), en dépit d'une diminution importante des dépenses en capital et des dépenses courantes.

Dans le cadre de son rapport de consultation au titre de l'article IV, datant de juin 2013, le FMI a insisté sur la nécessité de restaurer la stabilité macroéconomique. Le FMI a souligné l'importance de mettre en œuvre un budget réaliste afin d'éviter d'accumuler des arriérés de paiement et de renforcer les contrôles fiscaux. L'institution recommande en particulier l'élargissement de la base d'imposition, en rationalisant les exemptions fiscales existantes et en renforçant les capacités des administrations fiscale et douanière. À moyen terme, les autorités sont incitées à accroître les investissements dans les infrastructures de façon soutenable. Le FMI a également insisté sur la nécessité d'améliorer la gestion de la dette publique. Les réformes structurelles, quant à elles, devraient se focaliser sur l'amélioration de l'environnement des affaires, la diversification économique et la facilitation de l'accès aux services financiers.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2013, le déficit commercial s'est légèrement amélioré mais reste important à 27,8 milliards, après 38,2 milliards en 2012. Cette réduction du déficit commercial tient principalement à la hausse

Balance des paiements de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	- 70,8	- 6,6	- 44,4	- 29,0
Balance commerciale	- 70,0	- 1,0	- 38,2	- 27,8
Exportations FOB	126,6	112,3	66,9	73,7
dont : Noix d'anacarde	51,8	104,4	60,0	64,6
Poissons et crevettes	3,1	3,6	2,7	3,9
Importations FOB	- 196,6	- 113,3	- 105,1	- 101,5
dont importations CAF :	- 228,5	- 139,1	- 122,2	- 118,0
Produits alimentaires	- 27,0	- 37,2	- 32,3	- 28,7
Produits pétroliers	- 21,1	- 36,0	- 31,4	- 31,6
Biens d'équipement	- 26,2	- 34,7	- 29,1	- 29,1
Balance des services	- 58,6	- 26,0	- 28,2	- 26,8
dont fret et assurance/marchandises	- 27,4	0,0	- 18,2	- 17,8
Balance des revenus	- 2,3	- 8,7	- 4,6	- 4,5
dont intérêts de la dette publique	- 0,5	- 0,7	- 0,3	- 1,5
Balance des transferts courants	60,1	29,1	26,5	30,1
Secteur privé	28,7	17,3	9,1	9,9
Secteur public	31,4	11,8	17,4	20,2
Compte de capital et d'opérations financières	99,6	35,7	16,1	39,3
Compte de capital	980,4	27,0	16,2	8,8
Opérations financières	- 880,8	8,7	- 0,2	30,5
Investissements directs	27,7	11,4	4,5	7,0
Investissements de portefeuille	- 0,1	0,0	0,7	0,8
Autres investissements	- 908,4	- 2,7	- 5,3	22,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	454,0	0,0	0,0	0,0
Remises de dettes	454,0	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	- 4,3	- 2,3	- 6,4	0,0
Solde global	24,6	26,8	- 34,8	10,3
Réévaluation	- 12,0	- 0,7	0,0	0,0
Variations des avoirs extérieurs nets	- 12,6	- 26,0	34,8	- 10,3
Exportations/importations de biens (en %)	64,4	99,1	63,7	72,6

a) Chiffres provisoires.
Source : BCEAO.

des ventes de noix de cajou (64,6 milliards en 2013, contre 60,0 milliards en 2012) et au recul de 3,4 % des importations, résultant de la crise économique. Par conséquent, le taux de couverture des importations par les exportations (72,6 %) s'est sensiblement amélioré par rapport à l'année précédente (63,7 %). Sous l'effet de l'atonie de l'activité économique, le déficit de la balance des services s'est également réduit de près de 5 % pour s'établir à environ 27 milliards.

L'excédent des transferts courants s'est sensiblement accru en un an, passant de 26,5 milliards à 30,1 milliards, tout en demeurant relativement faible par rapport aux niveaux atteints jusqu'en 2009-2010, en raison notamment de la détérioration de la conjoncture internationale, qui a pesé sur les envois

de fonds de la diaspora. Au total, le déficit courant rapporté au PIB s'est atténué, passant de - 9,5 % en 2012 à - 6,2 % en 2013.

L'excédent du compte de capital et des opérations financières s'est fortement accru pour s'établir à 39,3 milliards, après 16,1 milliards en 2012. La Banque mondiale et les partenaires régionaux ont en effet repris leur appui en 2012, notamment pour la poursuite des projets en cours, ce qui a permis d'améliorer la balance du compte de capital et des opérations financières. Le solde des opérations financières est passé de - 0,2 à 30,5 milliards en un an, grâce notamment à la hausse des investissements directs, qui ont atteint 7,0 milliards en 2013, après 4,5 milliards en 2012.

Au total, le solde de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 10,3 milliards (2,1 % du PIB), alors qu'il était déficitaire en 2012 à hauteur de 34,8 milliards (- 7,4 % du PIB). Cette évolution a permis d'accroître les avoirs extérieurs nets de la Guinée-Bissau à due proportion.

En 2012, la dette extérieure totale de la Guinée-Bissau a reculé de 1,8 % par rapport à 2011, pour s'établir à 279,5 millions de dollars. Depuis l'atteinte en décembre 2010 du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, qui a été suivie d'une annulation de près de 78 % des créances à long terme des bailleurs multilatéraux et bilatéraux publics, la Guinée-Bissau a ainsi retrouvé un niveau d'endettement plus soutenable avec, en 2012, des ratios de dette totale sur PIB de 30,4 % et sur exportations de 182,5 %, contre respectivement 133,5 % et 661,1 % en 2010. Le service de la dette s'est accru en 2012, passant de 4,6 % des recettes budgétaires en 2011 à 7,7 % un an plus tard. La dette à court terme, intégralement constituée d'arriérés d'intérêts sur la dette à long terme, a augmenté, passant de 33,1 à 34,1 millions de dollars. La dernière analyse de soutenabilité de la dette établie par le FMI en juin 2013 insiste sur la nécessité d'encadrer plus strictement le budget du pays,

Dettes extérieures de la Guinée-Bissau

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	1 149,0	1 128,6	283,7	279,5
Dettes à long terme	963,3	977,3	218,5	213,4
Dettes publiques garanties	963,3	977,3	218,5	213,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	31,3	24,7	32,0	32,0
Dettes à court terme	154,5	126,6	33,1	34,1
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	147,5	125,6	33,1	33,1
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	317,9	265,9	101,1	100,8
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	830,9	661,1	100,2	182,5
Dettes extérieures/PIB	138,4	133,4	28,7	30,4
Service payé de la dette/exportations de biens et services	7,4	10,2	1,8	4,5
Service payé de la dette/recettes budgétaires	13,5	19,3	4,6	7,7
Dettes multilatérales/dettes totales	45,3	44,8	40,4	39,6

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

les perspectives économiques s'étant dégradées, même si le risque d'insoutenabilité de la dette est désormais jugé modéré.

SYSTÈME BANCAIRE

En 2013, le système bancaire bissau-guinéen comptait quatre banques commerciales : BRS GB (Banque régionale de solidarité de la Guinée-Bissau), BDU (Banco da União), BAO (Banco da África Ocidental) et Ecobank Guinée-Bissau. L'intermédiation financière reste très faible, la plupart des transactions commerciales se faisant en numéraire et le recours aux services bancaires demeurant très limité.

La situation politique interne du pays a fortement affecté la croissance économique et le développement des projets et a induit une paralysie du fonctionnement des administrations et des banques. Cependant, après une année 2012 marquée par la contraction du secteur bancaire, l'année 2013 a enregistré un rebond de l'activité. En effet, le bilan du système bancaire dans son ensemble a crû de 7,1 % en 2013 (contre - 4,7 % en 2012), cette hausse étant principalement imputable à la hausse des dépôts de la clientèle (+ 5,1 %), à 94,6 milliards de francs CFA. Les crédits à l'économie (71,9 milliards), principalement octroyés à court et à moyen terme, ont diminué de 7,7 % et la qualité du portefeuille de crédit s'est dégradée sous l'effet de la détérioration générale de l'environnement économique : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont représenté 30,5 % du total des encours de crédit en 2013, contre 24,9 % en 2012. Le taux de provisionnement des créances en souffrance s'est légèrement amélioré, passant de 32,7 % en 2012 à 37,8 % en 2013.

Le résultat du système bancaire, qui s'était effondré en 2012 pour s'établir à seulement 120 millions (après 3,9 milliards en 2011), a fait apparaître en 2013 une perte de l'ordre de 650 millions. Ces résultats sont imputables notamment à une baisse de 7,2 % du produit net bancaire et à une hausse des frais généraux. Les résultats du secteur bancaire ont également été affectés par l'ampleur du coût du

Système bancaire de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	55,1	38,2	41,1	Opérations de trésorerie et interbancaires	13,3	21,8	27,5
Opérations avec la clientèle	69,5	77,8	71,9	Opérations avec la clientèle	104,3	90,0	94,6
Opérations sur titres et diverses	10,3	12,8	26,3	Opérations sur titres et diverses	3,0	3,0	3,2
Valeurs immobilisées	8,0	7,4	6,7	Provisions, fonds propres et assimilés	22,4	21,5	20,7
Total	143,0	136,2	145,9	Total	143,0	136,2	145,9
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	61,0	63,6	72,9	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	33,2	0,9	- 5,5
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	18,9	0,3	- 3,2				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

risque, les provisions nettes sur risques s'élevant à 3,6 milliards (après 4,3 milliards en 2012). Les indicateurs de rentabilité se sont en conséquence fortement détériorés.

À fin décembre 2013, le secteur de la microfinance, de taille modeste, comprenait dix-huit institutions financières décentralisées collectant 210 millions de dépôts, soit environ 0,2 % des dépôts du système bancaire. Les encours de crédit étaient estimés à 140 millions et représentaient également 0,2 % des crédits du système bancaire. La qualité du portefeuille de crédits est restée dégradée, en dépit d'une amélioration : le taux de créances brutes en souffrance atteignait 43,4 % de l'encours de crédits à fin décembre 2013, contre 54,6 % à fin décembre 2012.

PERSPECTIVES

En 2014, la reprise économique devrait se consolider, avec un taux de croissance réelle attendu de 3,0 %, selon les prévisions de la BCEAO.

Les perspectives macroéconomiques pour 2014 demeurent très liées à l'évolution de la situation

socio-politique et à la reprise de l'aide internationale. La normalisation de la situation politique devrait se poursuivre à la suite de la tenue des élections générales en mai 2014, qui ont permis l'élection d'un nouveau président. Le retour progressif des bailleurs de fonds devrait en outre permettre de soutenir l'activité économique. La BOAD s'est ainsi engagée à mettre en place un plan de financement de 240 milliards sur la période 2013-2018, dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'emploi des jeunes. En juillet 2014, l'Union européenne a également annoncé la reprise de sa coopération avec la Guinée-Bissau à la suite du rétablissement de l'ordre constitutionnel.

La reprise économique dépendra également des résultats de la prochaine campagne agricole, notamment pour la production de noix de cajou. Il faut relever à cet égard que l'association des importateurs et exportateurs de noix de cajou de Guinée-Bissau a demandé, avec l'appui du FMI, la suspension de la taxe sur les exportations instaurée en 2012, qui pèse sur les revenus des producteurs et sur les exportations. Le réexamen de cette taxe et la lutte contre les circuits illégaux d'exportation pourraient contribuer au redémarrage de cette filière essentielle à l'économie bissau-guinéenne.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 240 192 km²

Population : 14,9 millions d'habitants. Densité : 13 habitants/km². Part de la population urbaine : 36,2 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : français

Principales villes : Bamako (capitale), Ségou, Mopti, Sikasso, Gao

Régime politique : M. Ibrahim Boubacar Keïta a remporté les élections présidentielles le 11 août 2013 avec 77,6 % des voix, devant MM. Cissé et Traoré. En avril 2012, M. Dioncounda Traoré avait été désigné président intérimaire de la République dans une situation de crise consécutive au coup d'État militaire qui avait renversé, en mars 2012, le président de la République, M. Amadou Toumani Touré. Dans un contexte de guerre ouverte dans le Nord du pays entre l'armée régulière, des mouvements touaregs et des groupes djihadistes opérant dans la bande sahélienne, la France était intervenue en janvier 2013 à la demande de l'État malien afin de l'aider à recouvrer son intégrité territoriale.

Le 17 décembre 2013, le parti présidentiel, le Rassemblement pour le Mali (RPM), et ses alliés ont remporté les élections législatives, avec 115 sièges sur 147. Le nouveau gouvernement formé en avril 2014 est dirigé par M. Moussa Mara.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 657 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	34,5 %
Secondaire	20,3 %
Tertiaire	45,2 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 55,0 ans

Taux de mortalité infantile : 8,0 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 33,4 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 50,4 %

Indice de développement humain -

Classement : 176^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 18 décembre 2013 un nouvel accord en faveur du Mali au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant équivalant à 30 millions de DTS (environ 46,2 millions de dollars). L'approbation de ce programme a ouvert la voie au décaissement immédiat d'un montant équivalant à 6 millions de DTS (environ 9,2 millions de dollars). Le nouveau programme soutenu par le FMI s'est appuyé sur les bons résultats obtenus par les autorités dans le cadre des deux Facilités de crédit rapide (FCR) accordées en janvier et en juin 2013 afin d'accompagner le processus de sortie de crise.

À fin juillet 2014, la Banque mondiale détenait au Mali un portefeuille de vingt-et-un projets actifs, dont sept opérations régionales, représentant des engagements de financement d'environ 892 millions de dollars. Le portefeuille se composait principalement d'opérations dans les secteurs de l'énergie (25 %), du transport (18 %), du développement rural (25 %), du secteur public (17 %), du développement humain (4 %), de l'environnement (7 %) et du développement du secteur privé (4 %).

ACTIVITÉ

Après une croissance nulle en 2012 du fait de la crise politique et militaire et de la suspension de l'aide au développement, l'activité économique du Mali a marqué un sensible redémarrage en 2013, le PIB réel progressant de 1,7 %. Cette évolution tient principalement à la reprise de l'aide extérieure, des projets d'investissements publics et des activités commerciales dans le Nord du pays.

Dans le secteur primaire, les cultures vivrières, à l'exception du riz (+ 3,6 %), ont globalement enregistré des résultats en baisse par rapport à la campagne précédente, tout particulièrement pour le mil et le sorgho (- 29,5 %). La production de maïs a également diminué de 23,9 %. Ces résultats sont imputables à l'arrivée tardive de la saison des pluies et à des inondations. La production de la filière cotonnière a enregistré une baisse de 3,3 %. Le prix unitaire du coton, qui avait fait l'objet d'une substantielle revalorisation lors de campagne 2011-2012, passant de 170 à 255 francs le kilo, a été ramené à 250 francs.

L'élevage constitue la troisième ressource d'exportation du Mali, après l'or et le coton, générant plus de 10 % du PIB. Le Mali est le premier pays producteur de cuirs et de peaux de la zone UEMOA et le deuxième pays d'élevage de la CEDEAO, après le Nigeria. Courant 2014, le Parlement a adopté un projet de loi portant création d'une cellule d'appui à la valorisation des sous-produits de l'élevage (cornes, etc.).

Comptes nationaux du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	5 865,1	6 368,8	6 776,0	7 086,6
PIB nominal	4 655,7	5 024,2	5 279,3	5 406,1
Importations de biens et services	1 209,4	1 344,6	1 496,8	1 680,4
Emplois	5 865,1	6 368,8	6 776,0	7 086,6
Consommation finale	3 619,4	3 956,6	4 223,3	4 490,9
Publique	788,3	859,1	861,1	948,3
Privée	2 831,1	3 097,5	3 362,2	3 542,6
Formation brute de capital fixe^{b)}	1 140,9	1 158,1	1 143,8	1 111,4
Exportations de biens et services	1 104,7	1 254,1	1 409,0	1 484,4
Épargne intérieure brute	1 036,3	1 067,6	1 056,0	915,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 104,6	- 90,5	- 87,8	- 196,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	24,5	23,1	21,7	20,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,8	2,7	0,0	1,7
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	3,9	5,1	5,0	0,7
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,2	3,0	5,3	- 0,6

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Ces sous-produits sont évalués à plus de 20 000 tonnes par an et pourraient être valorisés en les transformant pour produire notamment de l'engrais pour l'agriculture.

Au total, le secteur primaire en 2013 a contribué négativement à la croissance (à hauteur de 3 points) après une contribution positive de 3,2 points en 2012.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance réelle à hauteur de 1 point en 2013. Toutes les filières du secteur ont enregistré des niveaux d'activité en progression significative : les industries manufacturières, les secteurs de l'énergie ainsi que le BTP ont chacun contribué à hauteur de 0,3 point, les industries extractives apportant une contribution de 0,1 point.

Le secteur aurifère a enregistré une baisse de 6,2 % des quantités extraites. Cette baisse est essentiellement imputable à la chute du prix de l'or (- 15,5 % en moyenne annuelle sur 2013) et à la suspension des activités de certaines mines, dont celle de Yatela. Les investissements sont toutefois restés dynamiques : ainsi la société Endeavour Mining Corp., détenant la mine d'or de Tabakoto, a réalisé une extension de son usine et a démarré l'exploitation de la

Coton et productions vivrières

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Coton-graine	243,6	445,3	453,8	438,8
Prix d'achat aux producteurs	170,0	255,0	255,0	250,0
Mil et sorgho	2 630,1	2 653,2	2 984,7	2 102,8
Maïs	1 403,6	1 298,2	1 713,7	1 305,0
Riz paddy	2 308,2	1 741,5	1 914,9	1 984,5
Arachides	336,0	339,3	-	-

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Or
(en tonnes)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Production	42,0	42,0	46,3	43,4

a) Chiffres provisoires.
Sources : BCEAO, administrations nationales.

mine Segala, représentant 50 % des ressources du site, ce qui a permis un doublement de la production journalière. En outre, la compagnie Taruga Gold Ltd a annoncé à la fin 2013 le lancement d'un programme de forage sur le site de Nangalasso couvrant 345 km².

Par ailleurs, la construction d'une raffinerie d'or, pour un coût de 45 millions d'euros, confiée à l'entreprise Swiss Bullion Company et qui devait être achevée pour 2014, a été reportée à 2015. La capacité de production, évaluée initialement à 20 tonnes d'or par mois, pourrait être portée à 50 tonnes mensuelles. Le périmètre d'action de l'usine pourrait être étendu aux pays limitrophes et à d'autres métaux tels que l'argent ou le palladium.

L'épuisement des ressources aurifères a conduit les autorités à mener une réflexion sur une stratégie de diversification, inscrite notamment dans le cadre du plan d'actions 2012-2019 élaboré en vue de diversifier la production minière et des autres substances minérales, incluant le pétrole. À ce titre, les autorités maliennes ont accordé des licences d'exploitation sur le bassin de Taoudéni, notamment à la compagnie irlandaise Circle Oil Plc.

Le Mali possède 987 000 km² de bassin sédimentaire répartis en vingt-neuf blocs de recherche pétrolière, dont quinze ont déjà fait l'objet d'attribution de licences d'exploration. S'agissant du potentiel gazier, une importante découverte de gisement d'hydrogène a été réalisée à Bourakébougou, à 60 km de Bamako.

Concernant l'uranium, deux permis de recherche ont été attribués en 2013 à la société Oklo Resources Limited et couvrent une superficie d'environ 8 000 km² dans la zone de Gao, où un gisement présentant un potentiel de 200 tonnes a été identifié. La société Rockgate Capital Corp. poursuit ses travaux d'exploration dans la zone de Faléa, sur une superficie de 150 km² disposant d'un potentiel d'environ 5 000 tonnes.

Enfin, le pays disposerait de plus de 2 milliards de tonnes de réserves en minerai de fer, situées principalement dans l'Ouest et le Sud du pays. Les réserves

de bauxite sont estimées entre 420 millions et 1,2 milliard de tonnes et les réserves de manganèse à plus de 20 millions de tonnes, dans la région de Gao.

Dans le secteur de l'énergie, de nombreux travaux ont été lancés en 2013 en vue d'améliorer les infrastructures, tel que le projet Kabala à Bamako visant à améliorer l'accès de la population à l'eau potable. Le projet est financé par l'AFD et la Banque mondiale à hauteur de 160 millions d'euros.

Après une contribution négative de 2,6 points en 2012, le secteur tertiaire a contribué positivement à la croissance réelle (+ 3,7 points) en 2013, en raison essentiellement d'une reprise des activités commerciales et, dans une moindre mesure, de l'activité touristique. Ces activités, représentant entre 10 et 15 % du PIB, ont contribué à la croissance réelle en 2013 à hauteur de 1,2 point.

Les secteurs des transports et des communications ont contribué à hauteur de 0,7 point grâce notamment au dynamisme du secteur de la téléphonie mobile. Les trois opérateurs sont la Société des télécommunications du Mali (Sotelma), Orange Mali et Alpha Télécom depuis fin 2013. Alpha Télécom a en effet acquis la troisième licence de téléphonie mobile du pays fin 2013, pour la somme de 54 milliards, et devrait déployer ses activités en 2014. L'installation d'un troisième opérateur devrait contribuer à soutenir le dynamisme de ce marché, en favorisant la concurrence et la baisse des tarifs.

Le niveau général des prix a reculé, en moyenne annuelle, de 0,6 % en 2013, après une hausse de 5,3 % en 2012. Cette évolution tient principalement aux bons résultats de la campagne céréalière de 2012-2013 et, dans une moindre mesure, à l'amélioration du contexte sécuritaire dans le nord du pays. Le prix des denrées de base telles que le mil ou le maïs a ainsi diminué de plus de 15 % en 2013.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice fiscal 2013 s'est conclu par une très nette dégradation des principaux soldes budgétaires, malgré la reprise de l'aide internationale matérialisée par une forte progression des dons. Le déficit budgétaire global, base engagement (hors dons), s'est établi à 345,5 milliards, soit - 6,4 % du PIB, contre un déficit de 82,6 milliards en 2012 (- 1,6 % du PIB). L'aggravation du déficit est principalement imputable à un fort accroissement des dépenses

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	940,1	1 060,6	925,9	1 151,1
Recettes budgétaires	806,4	866,6	912,9	951,2
Recettes fiscales	681,9	734,2	758,7	804,5
Recettes non fiscales	45,8	36,3	54,7	38,2
Autres recettes non classées (fonds spéciaux et budg. annexes)	78,7	96,1	99,5	108,5
Dons	133,7	194,0	13,0	199,9
Dépenses et prêts nets	1 064,4	1 247,2	995,5	1 296,7
Dépenses totales	1 049,7	1 244,0	989,4	1 302,9
Dépenses courantes	601,2	710,0	719,4	800,5
Traitements et salaires	213,2	265,1	291,1	290,8
Autres dépenses de fonctionnement	368,9	413,3	395,8	477,3
Intérêts dus	19,1	31,6	32,5	32,4
Intérêts sur dette intérieure	6,1	13,5	14,6	14,0
Intérêts sur dette extérieure	13,0	18,1	17,9	18,4
Dépenses en capital	369,8	437,9	170,5	393,9
Sur ressources intérieures	182,2	184,0	138,4	218,0
Sur ressources extérieures	187,6	253,9	32,1	175,9
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes	78,7	96,1	99,5	108,5
Prêts moins recouvrements	14,7	3,2	6,1	- 6,2
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 258,0	- 380,6	- 82,6	- 345,5
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	- 124,3	- 186,6	- 69,6	- 145,6
Solde primaire de base ^{c)}	42,1	4,2	87,6	- 34,9
Ajustement (base caisse)	- 82,3	- 6,0	7,1	- 14,8
Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	- 82,3	- 8,2	22,5	4,0
Sur dette intérieure	- 82,3	- 9,2	19,4	4,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	1,0	3,1	0,0
Paiement période complémentaire	0,0	2,2	- 15,4	- 18,8
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 340,3	- 386,6	- 75,5	- 360,3
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 206,6	- 192,6	- 62,5	- 160,4
Financement	206,6	192,8	62,5	160,3
Financement intérieur net	75,4	55,9	54,0	62,1
Financement bancaire	96,0	66,2	70,3	- 46,1
Financement non bancaire	- 20,6	- 10,3	- 16,3	108,2
Financement extérieur net	131,2	136,9	8,5	98,2
Tirages	152,6	165,0	22,9	135,7
Amortissement dû	- 32,4	- 41,7	- 39,5	- 42,9
Allègement/rééchelonnement obtenu/ annulation	11,0	13,6	6,6	25,5
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	18,5	- 20,1
Ajustement statistique	0,0	- 0,2	0,0	0,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,3	17,2	17,3	17,6
Dépenses courantes	12,9	14,1	13,6	14,8
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,2	- 2,5	- 0,8	- 3,3
base engagements (dons compris) ^{b)}	- 2,7	- 3,7	- 1,3	- 2,7
base caisse (dons compris) ^{d)}	- 4,4	- 3,8	- 1,2	- 3,0

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

d'investissement, qui ont plus que doublé en un an.

Les recettes budgétaires hors dons ont crû de seulement 4,2 %. La valeur des dons (199,9 milliards) est revenue à son niveau de 2011 et a représenté 17,4 % des recettes totales de l'exercice sous revue, après 1,4 % en 2012. Si les recettes non fiscales se sont contractées de 30,2 %, les recettes fiscales ont progressé de 6,0 %, conduisant à un taux de pression fiscale relativement faible de 14,9 % (après 14,4 % en 2012).

Les dépenses totales (1 302,9 milliards) ont augmenté de 31,7 %, du fait principalement de la progression des dépenses en capital (393,9 milliards).

Les dépenses courantes ont affiché une progression de 11,3 %, principalement soutenue par les autres dépenses de fonctionnement (+ 20,6 %) tandis que la masse salariale de la fonction publique (- 0,1 %) et les intérêts dus au titre de la dette (- 0,3 %) se sont légèrement contractés.

Les dépenses en capital sont ressorties en forte progression, s'agissant tant des dépenses financées sur ressources intérieures (218,0 milliards, + 57,5 %) que de celles financées sur ressources extérieures (175,9 milliards, après seulement 32,1 milliards en 2012). Cette évolution a résulté de la reprise des grands projets d'investissement public dans le domaine des infrastructures, facilitée par le retour de l'aide internationale.

Au total, après prise en compte de l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (à hauteur de 4,0 milliards) et des dépenses ordonnancées au cours de la période complémentaire, le déficit budgétaire global base

caisse (dons compris) s'est accentué de 156,6 %, s'établissant à 160,4 milliards (après 62,5 milliards en 2012) et représentant - 3,0 % du PIB en 2013, contre - 1,2 % en 2012.

COMPTES EXTERIEURS

En 2013, le déficit du compte courant s'est fortement détérioré pour s'établir à 361,7 milliards, du fait de l'apparition d'un déficit de la balance commerciale (- 5,4 % du PIB), après un excédent représentant 0,5 % du PIB en 2012.

L'enregistrement d'un déficit de la balance commerciale a résulté d'un accroissement des importations de 9,5 % concomitamment à un repli des exportations de 12,2 %. Tous les produits d'exportation ont suivi ce même mouvement baissier. Les ventes d'or, de coton et des produits d'élevage ont reculé en valeur, respectivement à hauteur de 19,3 %, 24,6 % et 20,1 %, en lien avec la baisse des volumes produits et des cours internationaux. La part de l'or dans les exportations, bien qu'en baisse, est demeurée prédominante en représentant 64,0 % des ventes (après 69,7 % en 2012). La reprise économique et la hausse des investissements publics se sont traduites par une

augmentation sensible des achats de biens d'équipement (+ 10,2 %) et de produits pétroliers (+ 8,8 %). La progression des importations de produits alimentaires (+ 19,4 %) a également contribué à la détérioration du solde de la balance commerciale.

Le déficit de la balance des services s'est fortement creusé (+ 140,9 %) sous l'effet de l'augmentation des investissements publics et privés. L'excédent des transferts courants a enregistré une très forte progression (+ 163,4 %), soutenue par le niveau élevé des transferts publics extérieurs reçus. Les transferts privés des migrants ont enregistré une hausse modérée de 4,0 %.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accentué de 152,3 %, notamment sous l'effet de la reprise de l'aide internationale enregistrée en compte de capital (+ 152,5 %). L'excédent du compte des opérations financières a également enregistré une hausse de 152,2 %, en lien avec la hausse des investissements directs étrangers (+ 24,2 %) et des autres investissements.

Au total, la balance des paiements a dégagé un excédent global de 69,1 milliards, en forte progression par rapport à l'exercice précédent, où l'excédent avait atteint 2,8 milliards. Les avoirs officiels de change se sont accrus dans les mêmes proportions.

Balance des paiements du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{a)}	2013 ^{b)}
Transactions courantes	- 589,4	- 309,7	- 168,0	- 361,7
Balance commerciale	- 329,2	- 157,1	26,3	- 290,5
Exportations FOB	1 016,6	1 127,7	1 474,2	1 294,9
dont : or	761,8	804,1	1 028,1	829,3
coton	82,8	90,9	199,4	150,3
élevage	35,1	38,6	51,5	41,2
Importations FOB	- 1 345,8	- 1 284,7	- 1 447,9	- 1 585,4
dont importations CAF :	- 1 662,5	- 1 608,3	- 1 765,8	- 1 933,5
produits alimentaires	- 192,6	- 212,3	- 246,7	- 294,6
produits pétroliers	- 335,8	- 445,4	- 482,6	- 525,2
biens d'équipement	- 427,9	- 287,6	- 395,7	- 435,9
Balance des services	- 318,9	- 338,6	- 385,0	- 927,3
dont fret et assurance/marchandises	- 277,3	- 266,5	- 317,8	- 348,0
Balance des revenus	- 207,5	- 217,9	- 251,1	- 307,9
dont intérêts dus sur la dette publique	- 13,0	- 17,1	- 17,9	- 20,0
Balance des transferts courants	266,2	403,8	441,8	1 163,9
Secteur public	98,1	81,0	80,2	787,8
Secteur privé	168,1	322,7	361,6	376,1
Compte de capital et d'opérations financières	549,9	290,3	170,8	430,9
Compte de capital	124,7	184,3	54,0	136,5
Opérations financières	425,1	106,0	116,7	294,4
Investissements directs	197,4	260,4	162,0	201,3
Investissements de portefeuille	19,0	18,4	19,4	20,4
Autres investissements	208,7	- 172,8	- 64,7	72,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	11,0	14,0	28,2	- 1,5
Variations des arriérés	0,0	0,0	21,6	- 27,1
Remises de dettes	11,0	14,0	6,6	25,6
Erreurs et omissions	19,0	- 25,2	0,0	0,0
Solde global	- 20,5	- 44,6	2,8	69,1
Réévaluation	5,3	17,7	0,0	0,0
Variation des avoirs extérieurs nets	15,2	26,9	- 2,8	- 69,1
Exportations/Importations (en %)	75,5	87,8	101,8	81,7

a) Estimations.

b) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

Dettes extérieures du Mali

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	2 210,7	2 464,2	2 930,9	3 073,0
Dettes à long terme	2 002,0	2 271,4	2 508,1	2 796,9
Dettes publiques garanties	2 002,0	2 271,4	2 508,1	2 796,9
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	184,0	186,7	229,8	237,4
Dettes à court terme	24,7	6,1	193,0	38,7
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	0,7	0,1	18,0	25,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	3,6	0,8	46,8	85,1
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	104,0	110,4	110,1	111,4
Dettes extérieures/PIB	24,6	26,2	27,5	29,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	3,2	2,8	2,6	1,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	4,4	3,8	3,7	3,0
Dettes multilatérales/dettes totales	70,8	72,7	68,3	70,0

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

la dette à long terme (+ 11,5 %). Le service de la dette a représenté 1,9 % des exportations de biens et de services (après 2,6 % en 2011) et 3,0 % des recettes budgétaires (3,7 % en 2011).

Malgré l'apparition d'arriérés et l'augmentation du stock de dette, l'analyse de viabilité conduite par le FMI et la Banque mondiale en février 2013 a fait apparaître un risque de surendettement jugé « modéré ». Compte tenu des risques pesant sur la viabilité de la dette, liés en particulier à l'évolution des cours et de la production d'or d'une part, et des soldes budgétaires d'autre part, le FMI a recommandé aux autorités maliennes le recours exclusif à des financements concessionnels.

Le Mali a atteint, en mars 2003, le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et a bénéficié des annulations de dettes prévues au titre de l'Initiative d'Allègement de la Dette multilatérale (IADM) en 2006. La mise en œuvre de l'initiative IADM a ainsi permis de ramener l'encours de dette extérieure, rapporté au PIB, de 58,7 % en 2005 à 26,8 % en 2006.

À fin 2012, la dette extérieure du Mali s'élevait à 3,1 milliards de dollars pour représenter 29,7 % du PIB en 2012, contre 27,5 % en 2011. Cette augmentation de l'endettement provient principalement de

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2013, le secteur bancaire malien était composé de treize banques et de deux établissements financiers.

Malgré un contexte économique et politique difficile, le système bancaire malien a enregistré en 2013 une nette reprise de son activité, avec un total de bilan agrégé en hausse de 17,2 %, après 6,2 % en 2012. Cette évolution a résulté de la progression tant des crédits bruts (+ 12,3 %) que des dépôts (+ 11,3 %).

Système bancaire du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	382,4	408,6	435,1	Opérations de trésorerie et interbancaires	292,7	323,4	489,5
Opérations avec la clientèle	1 128,4	1 180,6	1 353,6	Opérations avec la clientèle	1 461,5	1 528,0	1 701,2
Opérations sur titres et diverses	337,7	384,0	516,3	Opérations sur titres et diverses	51,9	63,0	70,2
Valeurs immobilisées	192,8	193,8	225,8	Provisions, fonds propres et assimilés	235,3	252,5	270,0
Total	2 041,3	2 167,0	2 530,8	Total	2 041,3	2 167,0	2 530,8
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	65,1	66,5	68,0	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	18,2	18,1	20,2
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,8	11,5	12,4				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Les dépôts de la clientèle, qui ont atteint 1 701,2 milliards à fin décembre 2013, sont constitués de ressources à terme (+ 15,3 % par rapport à l'exercice 2012) à hauteur de 40,0 %, et de dépôts à vue (+ 8,6 %) pour 60,0 %.

Les encours bruts de crédit (1 527,4 milliards) ont augmenté de 12,3 % en 2013 et représentent plus de 60 % du total de bilan. La qualité du portefeuille de crédit s'est améliorée, la part des créances en souffrance passant de 21,5 % des encours bruts de crédit en 2012 à 19,3 % un an plus tard. Le taux de provisionnement des créances en souffrance a néanmoins diminué pour ressortir à 62,1 % fin 2013, après 63,4 % un an auparavant. Les créances en souffrance non provisionnées s'élèvent à 111,7 milliards (après 106,8 milliards en 2012).

La rentabilité globale du système bancaire s'est par ailleurs légèrement redressée. Le produit net bancaire a progressé de 2,6 % sur l'exercice, du fait principalement de la hausse des revenus dégagés sur les opérations de crédit à la clientèle (+ 4,6 %) et sur les opérations sur titres (+ 8,8 %). Le résultat d'exploitation s'est inscrit en hausse de 19,1 %, à 39,7 milliards. Au total, le résultat net a crû de 14,8 % pour ressortir à 30,9 milliards. Les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont globalement redressés : le taux de marge nette est passé de 18,1 % à 20,2 % et le coefficient de rentabilité de 11,5 % à 12,4 %. Toutefois, le coefficient net a évolué défavorablement, passant de 66,5 % à 68,0 %.

À fin décembre 2013, les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance étaient évalués à 55,9 milliards (- 10,9 % sur un an), soit 3,3 % des dépôts bancaires du pays, et l'encours des crédits à 59,6 milliards (en baisse de 0,5 % sur un an), soit

4,4 % des encours de crédit du secteur bancaire. La qualité du portefeuille s'est dégradée avec une hausse de 58,8 % des créances en souffrance sur un an, représentant 12,9 % des encours de crédit en 2013, contre 8,0 % en 2012.

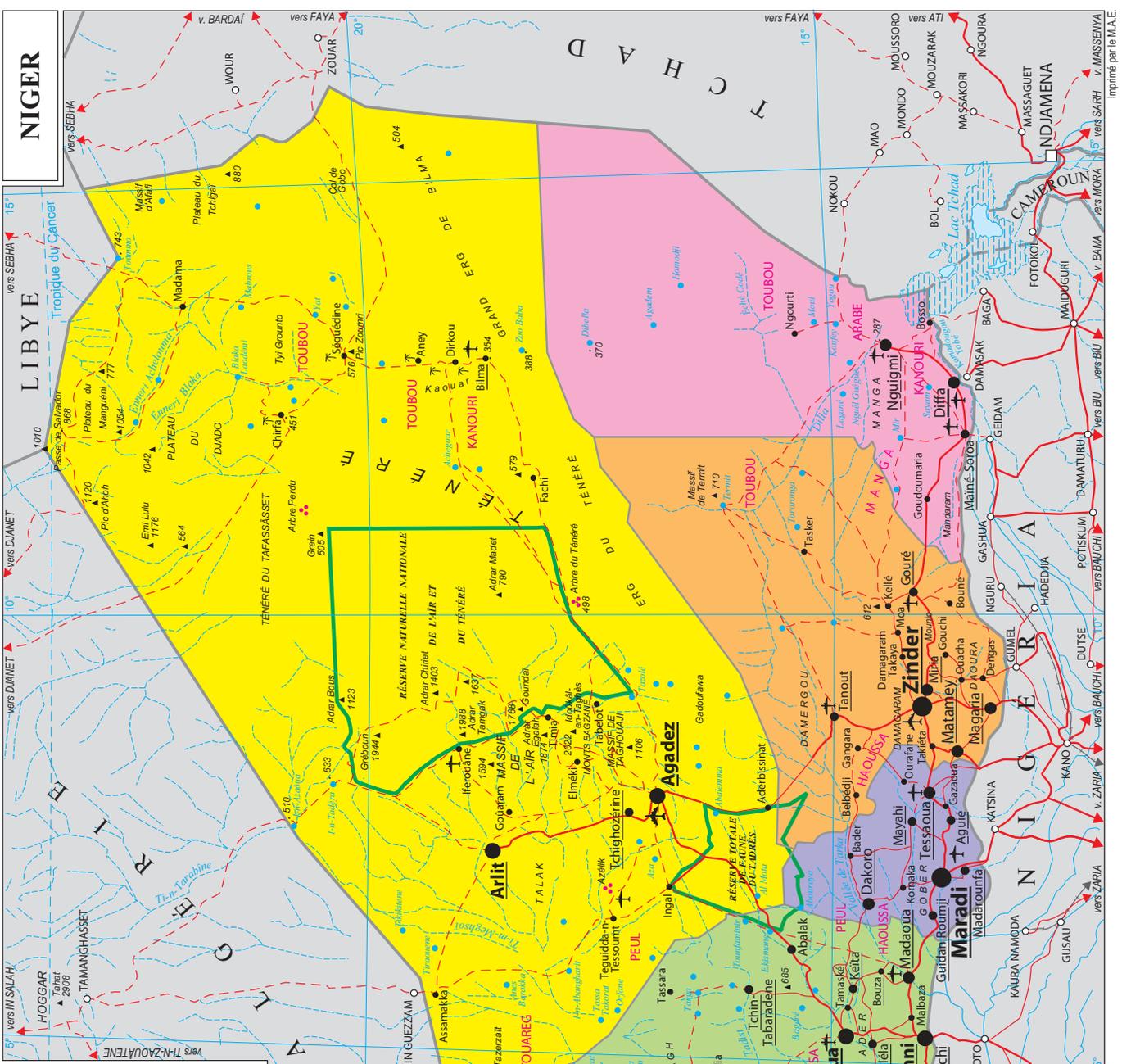
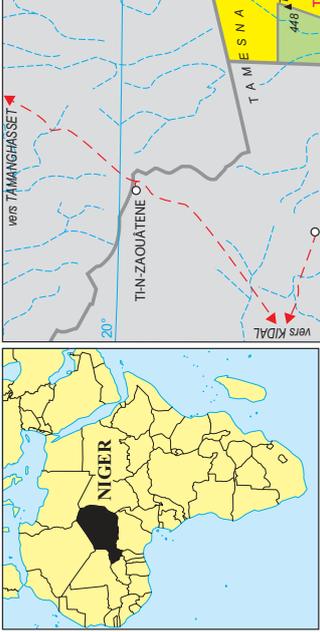
PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BCEAO, l'année 2014 devrait être marquée par une accélération notable de la croissance économique, avec une hausse attendue du PIB réel de 6,5 %, après 1,7 % en 2013. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire contribueraient à la croissance à hauteur respectivement de 2,2 points, 1,1 point et 3,2 points. L'activité devrait en principe bénéficier du déblocage progressif de l'aide promise lors de la conférence des bailleurs de fonds tenue en mai 2013 à Bruxelles.

Le nouveau programme économique exécuté en 2014 devrait en outre être soutenu par la Facilité élargie de crédit et s'inscrira dans le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté, couvrant la période 2012-2017, et le Plan pour la relance durable du Mali 2013-2014.

Ces hypothèses pourraient néanmoins être revues à la baisse, compte tenu, d'une part, de la décision de suspension du programme FEC prise par le FMI courant 2014 et, d'autre part, du gel des financements promis par la Banque mondiale et l'Union européenne à la suite de cette décision. Celle-ci a été prise en raison des incertitudes entourant les conditions d'achat d'un avion et de passation de plusieurs marchés publics. Le FMI a jugé une clarification nécessaire avant d'engager les discussions relatives à la conclusion de la première revue du programme.

■ Capitale d'État
 (plus de 800 000 hab.)
 ● Plus de 100 000 hab.
 ● Plus de 50 000 hab.
 ● Plus de 20 000 hab.
 ● Plus de 10 000 hab.
 • Autre ville ou localité
 — Limite de département
Tahoua Chef-lieu de département
 Les départements portent le nom de leur chef-lieu
 Gaya Chef-lieu d'arrondissement
PEUL Groupe ethnique





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 267 000 km²

Population : 17,2 millions d'habitants. Densité : 14 habitants/km². Part de la population urbaine : 18,0 %. Taux de croissance démographique : 3,9 %. Langue officielle : français

Principales villes : Niamey (capitale administrative), Zinder, Maradi et Tahoua

Régime politique : M. Mahamadou Issoufou a été élu président de la République en mars 2011, un an après une prise du pouvoir par les militaires. Un gouvernement d'union nationale, élargi à trente-six membres, a été mis en place en août 2013. Il est dirigé par M. Brigi Rafini, Premier ministre depuis avril 2011, avec l'objectif d'assurer la stabilité et la sécurité du pays, dans un contexte régional incertain.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 443 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	37,2 %
Secondaire	19,4 %
Tertiaire	43,4 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 58,4 ans

Taux de mortalité infantile : 6,3 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 36,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 43,6 %

Indice de développement humain – Classement : 187^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Il fait également partie de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Relations avec la communauté financière internationale

En mars 2012, le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi d'une Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 78,96 millions de DTS (environ 121 millions de dollars). Ce programme triennal vise notamment à préserver la stabilité macroéconomique du pays tout en améliorant sa résistance à des chocs éventuels, à rationaliser la gestion des finances publiques et de la dette, à mettre en place un cadre juridique et de contrôle transparent pour les secteurs minier et pétrolier et à appuyer le développement des secteurs privé et financier. Les deuxième et troisième revues du programme ont été approuvées en mars 2014, portant le total des décaissements à 45,1 millions de DTS.

Le portefeuille de la Banque mondiale était constitué, à fin juin 2014, de dix-neuf projets actifs, couvrant notamment les domaines de la santé, des infrastructures et de la gestion des administrations publiques, et représentait un engagement global de 782,9 millions de dollars.

ACTIVITÉ

Suite à la croissance économique exceptionnellement rapide observée en 2012 (+ 11,1 %), en liaison avec le démarrage de la production pétrolière et de son raffinage, la progression du PIB réel est revenue à 4,1 % en 2013. Ce ralentissement s'explique par une baisse globale de la production céréalière, à l'issue d'une campagne agricole 2013-2014 moyenne, et d'un recul de la production d'uranium.

En 2013, la contribution du secteur primaire à la croissance économique a été négative à hauteur de 0,4 point, contre + 5,5 points un an plus tôt, une pluviométrie insuffisante ayant entraîné un recul de la production des cultures les plus importantes, le mil et le sorgho, à hauteur de 18,2 %. Les autres productions agricoles ont progressé d'une année sur l'autre, comme le riz paddy (+ 33,3 %), les arachides (+ 31,4 %) et enfin le niébé (+ 38,5 %), grâce notamment au développement de l'irrigation, soutenu par le programme 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens). Mis en œuvre dans le cadre du plan de développement économique et social (2012-2015), ce programme, d'un coût estimé à 1 000 milliards de francs CFA, vise notamment à assurer l'accroissement et la diversification des productions agro-pastorales et l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains, notamment par la construction d'infrastructures de transport et de stockage et l'aménagement de terres irrigables.

La contribution à la croissance du secteur industriel, encore peu développé et concentré sur quelques branches (agro-alimentaire, textile, bâti-

Comptes nationaux du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	4 222,7	4 469,5	4 867,2	5 174,6
PIB nominal	2 832,3	3 024,3	3 414,3	3 659,6
Importations de biens et services	1 390,4	1 445,2	1 452,9	1 515,0
Emplois	4 222,7	4 469,5	4 867,2	5 174,6
Consommation finale	2 462,4	2 676,2	2 844,8	3 060,4
Publique	417,8	470,7	467,8	535,4
Privée	2 044,6	2 205,5	2 377,0	2 525,1
Formation brute de capital fixe^{b)}	1 131,5	1 161,2	1 191,7	1 260,1
Exportations de biens et services	628,7	632,1	830,6	854,0
Épargne intérieure brute	369,8	348,1	569,5	599,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 761,7	- 813,1	- 622,3	- 661,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	40,0	38,4	34,9	34,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	8,4	2,3	11,1	4,1
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,6	4,4	1,7	3,0
Prix à la consommation (en moyenne)	0,9	2,9	0,5	2,3

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

ment et travaux publics), s'est limitée à 1,6 point en 2013, après 4,8 points en 2012, le dynamisme du secteur pétrolier ayant été compensé par un recul des autres industries extractives. La contribution à la croissance du secteur minier s'est en effet limitée à 0,9 point, contre 3,0 points en 2012. Celui-ci a été significativement affecté par les attentats terroristes de mai 2013, qui ont notamment débouché sur la fermeture temporaire du site de la Société minière de l'Air (Somair) à Arlit pendant deux ans et l'arrêt des activités de la société des mines du Liptako (SML). Au total, l'extraction d'uranium a ainsi baissé de 7,1 %.

Un accord a été signé en mai 2014 avec le groupe Areva, qui renouvelle les conditions d'exploitation des gisements d'uranium et prévoit la suspension du projet minier d'Imouraren, en raison de la baisse continue des prix du minerai depuis la catastrophe de Fukushima. À ce titre, Areva et le Niger mettront en place un comité stratégique paritaire qui décidera du calendrier de la mise en production en fonction de l'évolution du marché. L'ouverture de la mine d'Imouraren était jusqu'alors prévue pour 2015 et est considérée comme la plus importante mine d'uranium à ciel ouvert d'Afrique de l'Ouest et la deuxième au monde. Elle doit

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Mil et sorgho	5 500,2	3 531,2	5 237,9	4283,8
Riz paddy	82,1	12,2	5,4	7,2
Arachides	406,4	395,6	291,7	383,5
Niébé	1 773,4	1 568,8	1 109,7	1537,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Uranium

(en tonnes)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Production	4 197,7	4 159,1	4 582,6	4 259,0
Exportation	4 200,1	4 171,0	4 484,3	4 230,0

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

permettre au Niger de doubler sa production annuelle d'uranium et de se hisser au deuxième rang mondial des pays producteurs, derrière le Kazakhstan.

Par ailleurs, le groupe financera la « route de l'uranium » reliant les sites de Tahoua et Arlit pour 90 millions d'euros et la construction d'un immeuble d'une valeur de 10 millions d'euros pour abriter les sociétés minières et dont le Niger sera propriétaire. Le groupe devrait également financer un projet agricole dans la vallée de l'Irhazer pour 17 millions d'euros. Areva sera soumis pour la première fois au régime minier de 2006, qui réduit les exemptions de taxes et impose des redevances pouvant atteindre un taux de 12 %.

Le sous-sol nigérien recèle d'importants gisements de minerais, exploités comme le charbon ou l'or, ou en attente d'exploitation, comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader. La production de charbon, dont l'utilisation est principalement destinée à l'alimentation d'une centrale thermique, s'est repliée à 235 000 tonnes en 2013, après 246 000 tonnes en 2012. Les ressources totales de charbon sont estimées à 85 millions de tonnes, réparties entre les bassins de Tim Mersei (15 millions) et d'Ader Douchi (70 millions). Les réserves en fer sont réparties entre le bassin de Say-Kollo-Kirtachi de la région du Liptako (1,2 milliard de tonnes) et le massif de Termit (8 milliards de tonnes). Les ressources potentielles en phosphates sont évaluées à 214 millions de tonnes, réparties entre les sites de Nord Tahoua (7 millions) et de Say-Tapoa (207 millions). Enfin, les ressources en or sont estimées à 32 tonnes réparties entre les sites de Damagaram Mounio-Air (6 tonnes d'or-métal) et du Liptako (26 tonnes d'or-métal)

De leur côté, la production de pétrole et les activités de raffinage, entamées fin 2011, ont fortement progressé, l'objectif des autorités étant de porter la production actuelle de 20 000 à 80 000 barils/jour en 2014, au fur et à mesure du développement du champ d'Agadem, dont les réserves sont estimées

à un milliard de barils. Mise en service à la fin de l'année 2011, la raffinerie de Zinder, construite par la société chinoise China National Oil and Gas Exploration and Development Corp. (CNODC) est alimentée par le gisement d'Agadem et sa production suit celle de l'extraction pétrolière.

La raffinerie couvre la demande intérieure en hydrocarbures et a exporté près des deux tiers de sa production vers l'étranger en 2013, contribuant ainsi à réduire le déficit structurel de la balance commerciale.

Le Niger dispose de réserves pétrolières estimées à plus de 700 millions de tonnes contenues dans de grands bassins sédimentaires, subdivisés en trente-huit blocs dont quatre ont fait l'objet d'une licence d'exploitation. Une trentaine de demandes de permis de recherche sont en cours d'examen. Suite à la mise en exploitation du pétrole de la zone d'Agadem, la société China National Petroleum Corporation (CNPC) a bénéficié d'un second permis d'exploitation en novembre 2013, comprenant un engagement d'investissement de 150 millions d'euros pour la construction d'infrastructures routières reliant le Niger au Tchad. Par ailleurs, CNPC réalise également l'exploration du block de Bilma, une ville oasis au nord-est du Niger.

Le pays ne disposant pas d'accès maritime, l'acheminement du pétrole sera effectué par oléoduc et gazoduc. Un accord a été signé avec le Cameroun le 30 octobre 2013 fixant les conditions de passage du brut nigérien dans l'oléoduc Tchad-Cameroun, *via* la construction d'un oléoduc complémentaire de 600 kilomètres. La construction d'un gazoduc transsaharien vers l'Europe est envisagée, associant également l'Algérie et le Nigéria, ainsi que celle d'un oléoduc reliant le Niger au Bénin.

Les travaux de construction du chemin de fer reliant Niamey au port béninois de Cotonou ont été lancés le 7 avril 2013 à Niamey, afin que le pays puisse bénéficier d'un accès plus facile à la mer. Le rail devrait également permettre d'acheminer, *via* le port de Cotonou, plus de 4 000 tonnes de minerais d'uranium extraits dans le nord du Niger par la société française Areva. La réalisation du projet nécessite la construction de 574 kilomètres de rails entre Niamey et Parakou en passant par Dosso, au Niger. Les travaux, d'un coût de 700 milliards de francs CFA, sont intégralement financés par le groupe français Bolloré.

Une société multinationale au capital de 70 milliards a été créée en novembre 2013, dont 10 % des actions reviennent à chacun des deux États, 40 % à des investisseurs privés béninois et nigériens et 40 % à Bolloré. La liaison Niamey-Cotonou constituera la colonne vertébrale d'une « boucle ferroviaire » de près de 2 800 kilomètres, reliant Abidjan, plus grand port d'Afrique de l'ouest, à Cotonou, *via* Ouagadougou.

La contribution de la branche énergie au PIB a été nulle, après 0,1 point en 2012, tandis que les activités liées au BTP ont contribué comme en 2012 à 0,2 point. Le renforcement de l'offre énergétique est essentiel afin de réduire l'important déficit énergétique du pays, contraint d'importer du Nigeria la plus grande partie de son électricité, de répondre aux besoins de la population et d'irrigation des terres agricoles, et enfin de favoriser la poursuite du développement des industries extractives. La construction du barrage et de la centrale hydroélectrique de Kandadji, d'une capacité de 130 mégawatts, sur le fleuve Niger avait été lancée en mai 2011 mais le contrat a été retiré à l'entreprise russe Zarubezhstroy, en juillet 2013, au motif de retards dans l'exécution des travaux. Les travaux, représentant un coût évalué à près de 400 milliards, font actuellement l'objet d'un nouvel appel d'offres. S'agissant du financement, un appel de fonds complémentaire a été lancé auprès des bailleurs internationaux, la Banque mondiale, qui avait déjà accordé un prêt de 100 milliards de francs CFA fin 2012, ayant accepté en mai 2014 de débloquer un complément de 55,2 millions de dollars, sous la forme d'un crédit et de dons.

Enfin, un projet de construction de deux lignes électriques de 132 kilovolts a bénéficié, en novembre 2013, d'un prêt préférentiel de 36,5 milliards de francs CFA auprès de la Chine, remboursable sur une durée de vingt ans, dont cinq ans de différé à un taux d'intérêt de 1,0 %. Le projet vise assurer l'alimentation des villes de Zinder et Maradi et de la cimenterie de Malbaza dans la région de Tahoua, grâce à la distribution de l'électricité non utilisée de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ).

Le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 2,4 points à la hausse du PIB réel (contre 1,0 point en 2012), grâce notamment au dynamisme des secteurs « commerce, restaurants et hôtels » (0,6 point) et celui des « transports, entrepôts et communication » (0,4 point).

En juillet 2014, une licence de troisième génération (3G) d'une durée de quinze ans a été accordée

à la compagnie de téléphonie mobile Celtel-Niger, leader de la téléphonie mobile avec un réseau de plus de 2 millions d'abonnés, pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunication mobile ouvert au public. Suite au renouvellement de la licence 2G de cette société, une redevance de 34 milliards a été perçue.

L'année 2013 a été marquée par un renforcement des tensions inflationnistes, la hausse de l'indice des prix à la consommation atteignant 2,3 % en moyenne annuelle, après 0,5 % en 2012. Cette évolution a résulté notamment de tensions sur les prix des loyers et de certaines denrées alimentaires consécutives notamment à une augmentation de la demande.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution des opérations financières de l'État s'est soldée par une détérioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, a atteint 414,0 milliards, soit 11,3 % du PIB, après 256,2 milliards en 2012 (7,5 % du PIB).

Les recettes budgétaires ont progressé de 6,8 %, pour atteindre 787,4 milliards, témoignant notamment d'un élargissement de la base fiscale, grâce à l'émergence du secteur pétrolier. Le taux de pression fiscale a ainsi atteint 20,1 % en 2013, soit un niveau supérieur au seuil indicatif fixé dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA (17 % du PIB nominal). Les dons extérieurs ont par ailleurs progressé de 40,8 % par rapport à 2012, passant de 216,5 à 304,9 milliards, soit 8,3 % du PIB.

Les dépenses totales ont continué de croître à un rythme rapide (+ 20,9 %), pour atteindre 32,8 % du PIB en 2013, du fait de la forte hausse des dépenses en capital. Les dépenses courantes se sont repliées de 18,5 %, la forte progression de la masse salariale, de 21,3 %, ayant été compensée par le recul des autres dépenses de fonctionnement (- 33,9 %). La mise en œuvre du programme d'investissements publics, centré avant tout sur la reconstruction et l'extension des infrastructures énergétiques et de transport, a connu une forte accélération, les dépenses en capital s'accroissant de près de 80 % sur un an.

Au total, l'exercice budgétaire 2013 s'est soldé par un déficit base engagements, dons compris, de 109,1 milliards (soit 3,0 % du PIB). Après apurement d'arriérés sur la dette intérieure de 30,8 milliards,

Tableau des opérations financières de l'État nigérien

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	505,4	781,5	954,0	1 092,3
Recettes budgétaires	375,2	668,0	737,5	787,4
Recettes fiscales	351,4	639,1	690,4	736,7
Recettes non fiscales	23,8	28,9	47,1	50,7
Dons	130,2	113,5	216,5	304,9
Dépenses et prêts nets	572,8	865,5	993,7	1 201,4
Dépenses totales	572,8	820,0	993,7	1 201,4
Dépenses courantes	335,0	589,4	586,1	477,5
Traitements et salaires	103,2	134,6	155,2	188,2
Autres dépenses de fonctionnement	225,8	444,6	420,1	277,8
Intérêts dus	6,0	10,2	10,8	11,5
Sur dette intérieure	2,2	3,3	3,9	3,1
Sur dette extérieure	3,8	6,9	6,9	8,4
Dépenses en capital	217,7	206,0	394,2	709,3
Sur ressources internes	97,2	114,5	198,6	385,2
Sur ressources externes	120,5	91,5	195,6	324,1
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes	20,1	24,6	13,4	14,6
Prêts moins recouvrements	0,0	45,5	0,0	0,0
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 197,6	- 197,5	- 256,2	- 414,0
Solde global (base engagements) (y compris dons)^{b)}	- 67,4	- 84,0	- 39,7	- 109,1
Solde primaire de base^{c)}	- 51,0	- 25,7	- 36,4	- 63,8
Ajustement base caisse	- 13,5	- 1,9	8,8	- 30,8
Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	- 13,5	- 1,9	8,8	- 30,8
Solde global base caisse (hors dons)	- 211,1	- 199,4	- 247,4	- 444,8
Solde global base caisse (y compris dons)^{d)}	- 80,9	- 85,9	- 30,9	- 139,9
Financement	80,9	85,8	30,9	139,9
Financement intérieur net	53,7	48,9	- 42,2	37,4
Financement bancaire	24,9	23,7	- 42,7	- 31,5
Financement non bancaire	28,8	25,2	0,5	68,9
Financement extérieur net	27,2	36,9	73,1	102,5
Tirages	34,7	45,1	88,6	116,7
Amortissement dû	- 11,2	- 10,1	- 17,9	- 14,6
Autres financements exceptionnels	3,7	1,9	2,4	0,4
Ajustement statistique	0,0	0,1	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	13,2	22,1	21,6	21,5
Dépenses courantes	11,8	19,5	17,2	13,0
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 2,7	- 2,0	- 1,8	- 2,5
base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 2,4	- 2,8	- 1,2	- 3,0
base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 2,9	- 2,8	- 0,9	- 3,8

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

le déficit global (base caisse) a quadruplé, ressortant à 139,9 milliards (soit 3,8 % du PIB), après 30,9 milliards en 2012 (0,9 % du PIB).

Depuis 2012, d'importantes réformes structurelles ont été engagées avec la mise en œuvre d'un ambitieux plan de réforme de la gestion des finances

publiques, adopté par les autorités avec l'appui de la Banque mondiale et du FMI, pour la période 2012-2014. Tout d'abord, un nouveau code des impôts a été adopté en janvier 2013, comprenant notamment des mesures réduisant les exemptions fiscales. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour limiter les dépenses budgétaires et appliquer de nouveaux seuils de TVA. En outre, les programmes de contrôle fiscal vont être élargis aux petites et moyennes entreprises. L'amélioration de la gestion de la trésorerie de l'État implique également une limitation du recours à des procédures spéciales à un maximum de 5 % pour l'engagement des dépenses et la création d'un compte unique du Trésor. Enfin, la mise en place d'un comité chargé de superviser le budget et de sélectionner les dépenses prioritaires est également envisagée, ainsi qu'une réforme des opérations de l'administration douanière.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2013, le déficit du compte courant s'est détérioré de 10,5 % par rapport à 2012, pour représenter 6,7 % du PIB, contre 3,2 % en 2012, du fait du creusement des déficits des balances commerciale et des revenus, ainsi que d'une réduction de l'excédent des transferts courants.

Le déficit commercial s'est creusé de 10,5 % pour atteindre 241,5 milliards en 2013. Les exportations ont enregistré une légère

hausse (+ 1,3 %), la forte progression des exportations de pétrole (+ 51,0 %) et, dans une moindre mesure, de bétail (+ 4,9 %) ayant été partiellement compensée par le repli des exportations d'uranium et d'or, de respectivement, 13,5 % et de 34,0 %, du fait des difficultés de production du secteur minier. En dépit d'un allègement de la facture alimentaire de 24,0 %, les

Balance des paiements du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{a)}	2013 ^{b)}
Transactions courantes	-560,6	-675,3	-521,6	-576,3
Balance commerciale	-402,5	-435,0	-218,6	-241,5
Exportations FOB	570,1	599,5	765,3	775,3
dont : uranium	242,3	317,1	343,9	297,4
pétrole	0,0	0,0	108,8	164,3
élevage	58,1	64,7	70,2	73,6
or	46,4	49,0	51,8	34,2
oignon	31,8	35,4	47,7	53,9
niébé	32,8	43,7	36,4	31,5
Importations FOB	-972,6	-1 034,5	-983,9	-1 016,8
dont importations CAF :	-1 226,2	-1 318,5	-1 253,9	-1 295,7
produits alimentaires	-114,0	-229,9	-284,6	-216,2
produits pétroliers	-154,1	-163,6	-40,4	-43,8
biens d'équipement	-335,1	-316,8	-305,1	-377,6
Balance des services	-358,4	-378,0	-404,0	-405,2
dont fret et assurance	-263,6	-270,3	-269,9	-278,9
Balance des revenus	-21,8	-24,1	-66,8	-81,0
dont intérêts de la dette	-3,8	-6,9	-6,9	-9,9
Balance des transferts courants	222,1	161,9	167,8	151,5
Secteur public	156,7	79,0	103,6	83,8
Secteur privé	65,4	82,9	64,2	67,7
Compte de capital et d'opérations financières	664,6	652,2	689,0	678,7
Compte de capital	97,0	68,5	139,3	171,3
Opérations financières	567,6	583,7	549,8	507,3
Investissements directs	495,3	498,5	428,5	235,7
Investissements de portefeuille	9,6	8,7	4,8	36,3
Dérivés financiers	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres investissements	62,7	76,3	116,5	235,3
Financement exceptionnel (pour mémoire)	-3,1	0,0	2,4	2,4
Rééchelonnements	-3,1	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	0,0	0,0	2,4	2,4
Erreurs et omissions nettes	-7,4	-5,0	0,0	0,0
Solde global	96,6	-28,0	167,5	102,4
Réévaluation	2,6	-1,4	0,4	0,0
Variation des avoirs extérieurs nets	-99,1	29,5	-167,9	-102,4
Exportations/importations de biens (en %)	58,6	58,0	77,8	76,2

a) Chiffres provisoires.

b) Projections.

Source : BCEAO.

de 4,8 à 36,3 milliards en un an, tandis que les autres investissements doublaient, pour atteindre 235,3 milliards.

Au total, l'excédent du solde global de la balance des paiements s'est légèrement réduit, revenant de 167,5 milliards en 2012 à 102,4 milliards un an plus tard. Les avoirs extérieurs du Niger se sont accrus à due concurrence.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Niger s'élevait à fin 2012 à 2,3 milliards de dollars, en augmentation de 3,7 % par rapport à 2011. Le stock de dette extérieure atteignait 35,0 % du PIB en 2012, contre 35,2 % en 2011. Le service de la dette a représenté 2,2 % des exportations de biens et services et 2,4 % des recettes budgétaires, contre respectivement 2,6 % et 2,4 % à fin 2011.

Outre deux accords cadre signés avec la BOAD, les renégociations du prêt obtenu en 2011 auprès de la société China National Petroleum Corporation (CNPC), pour un montant total de 880 millions de dollars (soit environ 12 % du PIB national), pour la construction de la raffinerie et d'une nouvelle mine d'uranium, ont été finalisées et sont en passe d'être signées. Le Niger a également bénéficié en septembre 2013 d'une ligne de crédit globale auprès de la banque chinoise Exim Bank d'un montant d'un milliard de dollars, soit 500 milliards de francs CFA.

importations ont globalement augmenté de 3,3 % (à 1 016,8 milliards), du fait principalement de la hausse des importations de biens d'équipement (+ 23,8 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a légèrement régressé en 2013 (- 1,5 %), en raison d'une baisse de 7,7 % des opérations financières, en particulier des flux nets d'investissements directs de l'étranger (- 45,0 %). En revanche, les investissements de portefeuille sont passés

Si le risque de surendettement demeure modéré selon l'analyse de viabilité de la dette la plus récente, le FMI a recommandé aux autorités de recourir à ces facilités de crédit avec modération. Par ailleurs, afin de renforcer la gestion de la dette publique, les autorités ont mis en place un comité de suivi de la dette chargée notamment d'éviter la mise en place de financements non concessionnels, susceptibles de remettre en cause la stabilité de la dette à moyen et long terme.

Dettes extérieures du Niger

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	1 270,7	1 561,2	2 256,3	2 340,2
Dettes à long terme	984,7	1 231,2	1 948,1	2 078,6
Dettes publiques garanties	978,2	1 231,2	1 948,1	2 078,6
Dettes privées non garanties	6,5	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	155,4	157,6	152,6	163,6
Dettes à court terme	130,6	172,4	155,6	98,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	16,6	23,4	20,6	23,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	54,9	81,9	71,4	105,8
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	115,4	122,9	168,2	143,8
Dettes extérieures/PIB	23,6	27,3	35,2	35,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,0	2,1	2,6	2,2
Service payé de la dette/recettes budgétaires	5,8	3,5	2,4	2,4
Dettes multilatérales/dettes totales	49,7	43,3	37,4	41,1

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

clientèle (+ 7,1 %), qui ont atteint 607,6 milliards, et de l'encours de crédits bruts, à 639,5 milliards (+ 9,8 %).

Les prêts à court et moyen terme représentent respectivement 45,4 % et 46,0 % du total des concours accordés à la clientèle. L'ensemble de ces concours est essentiellement concentré sur les secteurs du commerce, des transports et des industries extractives.

La qualité du portefeuille de crédit s'est légèrement améliorée mais demeure médiocre : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés), en baisse de 5,6 %, ont représenté 16,5 % du total des encours bruts de crédit, contre 19,2 % en 2012. Le taux de provisionnement de ces créances

est passé de 65,3 % en 2012 à 67,6 % un an plus tard. Ainsi les créances en souffrance non couvertes par une provision ont baissé de 11,9 %, revenant de 38,7 à 34,1 milliards.

Le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 13,4 %, pour s'établir à 72,1 milliards, du fait principalement des bonnes performances enregistrées au titre des opérations de crédit avec la clientèle. Le résultat net agrégé de l'ensemble du système bancaire a augmenté de 141,7 % pour s'établir à 17,0 milliards. Les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont en conséquence fortement améliorés, avec un taux de marge nette passant de

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2013, le système bancaire du Niger comptait douze établissements de crédit, soit un de plus par rapport à 2012. En effet, la CBAO-Niger, filiale d'Attijariwafa Bank, a lancé ses activités au cours du dernier trimestre 2013.

Le système bancaire nigérien a enregistré une forte hausse de son activité, se traduisant par une progression du total de bilan agrégé de 14,6 % par rapport à 2012, à 995,6 milliards. Cette forte progression de l'activité a reflété principalement un très bon niveau de collecte des dépôts auprès de la

Système bancaire du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	131,0	209,5	219,7	Opérations de trésorerie et interbancaires	136,1	166,5	225,9
Opérations avec la clientèle	426,9	512,1	570,5	Opérations avec la clientèle	448,5	567,1	607,6
Opérations sur titres et diverses	88,9	90,2	125,9	Opérations sur titres et diverses	23,8	22,0	32,0
Valeurs immobilisées	55,5	57,1	79,4	Provisions, fonds propres et assimilés	93,9	113,3	130,0
Total	702,3	868,8	995,6	Total	702,3	868,8	995,6
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/ produit net bancaire)	64,8	62,2	57,2	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	6,2	11,1	23,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	3,7	6,7	14,2				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

11,1 % en 2012 à 23,6 % en 2013 et un coefficient de rentabilité en hausse de 6,7 % à 14,2 %. Le coefficient net d'exploitation a favorablement évolué, revenant à 57,2 %, après 62,2 % un an auparavant, grâce à la forte progression du produit net bancaire.

À fin décembre 2013, le secteur de la microfinance collectait près de 18,0 milliards de dépôts, soit environ 3,0 % des dépôts à vue bancaires. L'encours des crédits était estimé à 20,7 milliards, soit 3,2 % du total des crédits bancaires. La qualité du portefeuille s'est très fortement améliorée, avec des créances en souffrance représentant seulement 9,7 % des encours en 2013, contre 21,6 % en 2012.

PERSPECTIVES

En 2014, la croissance économique devrait, selon les prévisions de la BCEAO, s'accélérer à 6,5 %. La progression du secteur primaire serait soutenue par le développement des activités agricoles, favorisé par le développement progressif de l'irrigation. L'activité économique serait également tirée par la croissance des investissements publics et de la production pétrolière et par le développement du secteur tertiaire, en particulier dans les services, le commerce et les transports et communications.

Les tensions inflationnistes demeureront modérées, l'indice des prix à la consommation progressant de 2,7 % en moyenne. La maîtrise de l'inflation

résulterait, d'une part, de la hausse modérée des prix des denrées importées, en liaison avec la tendance globalement à la baisse des prix des matières premières sur les marchés internationaux, et, d'autre part, de la baisse de cours des céréales locales, en raison de prévisions favorables pour la campagne agricole 2014-2015.

Selon la BCEAO, la situation des finances publiques devrait se dégrader légèrement, du fait de la progression des investissements publics, partiellement compensée par la hausse des recettes fiscales, notamment pétrolières. Les échanges extérieurs se solderaient par une détérioration du déficit des transactions courantes, le dynamisme des exportations, notamment pétrolières, ne couvrant pas la progression des importations en biens intermédiaires et biens d'équipement résultant des investissements dans les industries extractives et du programme d'investissements publics.

Si les investissements sont essentiels pour une élévation durable du potentiel de croissance, ils doivent être accompagnés de réformes structurelles permettant l'amélioration du climat des affaires, afin d'accroître l'attractivité internationale du pays. Le renforcement, en cours, de la gestion des finances publiques et en particulier de la dette publique apparaît notamment crucial pour assurer le rendement économique attendu des investissements publics, tout en préservant la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 197 161 km²

Population : 13,7 millions d'habitants. Densité : 69 habitants/km². Part de la population urbaine : 43,2 %. Taux de croissance démographique : 2,9 %. Langue officielle : français

Principales villes : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis

Régime politique : Après deux mandats successifs de M. Abdoulaye Wade, de 2000 à 2012, les élections présidentielles, qui se sont tenues en mars 2012, ont porté M. Macky Sall, ancien Premier ministre de M. Wade, au poste de président de la République. Les élections législatives organisées en juillet 2012 ont dégagé une majorité absolue en faveur de la coalition présidentielle. Le 6 juillet 2014, suite aux élections locales, le président Macky Sall a nommé M. Mohamed Dionne au poste de Premier ministre, en remplacement de Mme Aminata Touré.

Économie (2012)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 073 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	14,9 %
Secondaire	21,5 %
Tertiaire	63,6 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 63,5 ans

Taux de mortalité infantile : 4,5 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 49,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 29,6 %

Indice de développement humain – Classement : 163^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2004 et a bénéficié de l'initiative IADM. En décembre 2010, un deuxième accord triennal au titre de l'ISPE ¹ (instrument de soutien à la politique économique) a été conclu avec le FMI et son déroulement jugé satisfaisant lors de la septième et dernière revue du programme intervenue en juin 2014.

Dans le cadre de sa stratégie d'assistance pays, la Banque mondiale détenait, à fin juin 2014, un portefeuille de trente-trois projets actifs, portant notamment sur les secteurs des transports, de l'éducation, de l'électricité et des infrastructures. Ces projets correspondent à des engagements de financement représentant 1 036,4 millions de dollars.

À fin juin 2014, le Sénégal était noté B+ à long terme et B à court terme par l'agence de notation Standard & Poor's. La perspective du Sénégal a été réhaussée de « négative » à « stable » en juillet 2013, du fait notamment des efforts observés en matière de réduction du déficit budgétaire. Le Sénégal était également noté B1 à long terme par l'agence Moody's pour ses obligations souveraines en devise et en monnaie locale, la note, inchangée depuis mars 2011, étant assortie d'une perspective stable.

1) L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier – ou n'ayant pas besoin – d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays dans l'élaboration de leurs programmes économiques. Une fois ceux-ci adoptés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

ACTIVITÉ

Le Sénégal a connu un léger raffermissement de sa croissance en 2013, avec une hausse du PIB réel de 3,5 %, après 3,4 % en 2012. Cette évolution résulte principalement de l'essor de l'activité des services de transports et de télécommunications, en dépit de l'orientation contrastée de la production agricole durant la campagne 2013-2014 et des contre-performances enregistrées dans le secteur industriel.

Dans le secteur primaire, l'activité a progressé de 3,3 % en 2013, après un bond de 8,9 % un an plus tôt. Cette situation recouvre à la fois des résultats contrastés pour les principales productions agricoles et une décélération de la croissance dans le secteur de la pêche.

En ce qui concerne l'agriculture, les efforts du gouvernement en matière de mise à disposition d'intrants n'ont pas produit les effets escomptés, les récoltes de mil et sorgho, de riz paddy et de maïs reculant respectivement de 16,3 %, 9,8 % et 2,3 % en 2013, principalement du fait des importantes inondations subies

en 2013, en particulier dans le sud-ouest du pays. Les productions d'arachides (+ 2,4 %) et de coton-graine (+ 2,3 %) se sont toutefois inscrites en hausse.

En 2013, les activités liées à la pêche ont progressé de 0,9 %, après 3,1 % en 2012, en lien avec la vigueur de la pêche industrielle (+ 32,3 %), imputable en particulier à la relance des activités de conserverie. La pêche artisanale s'est en revanche repliée de 2,7 %.

En dépit de la poursuite des efforts menés dans le cadre de la restructuration du secteur de l'énergie pour améliorer la fourniture d'électricité, le secteur secondaire a été moins créateur de richesses que les années précédentes. Ce moindre dynamisme s'exprime différemment selon les secteurs.

S'agissant des activités extractives, la vétusté de l'outil de production continue de constituer un frein au développement durable de l'exploitation minière, le sous-secteur s'inscrivant en retrait de 24,7 % sous l'effet du recul des productions de phosphate et d'or.

Comptes nationaux du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	8 973,1	9 815,8	10 554,5	10 773,1
PIB nominal	6 395,4	6 774,6	7 164,6	7 307,7
Importations de biens et services	2 577,8	3 041,3	3 389,9	3 465,4
Emplois	8 973,1	9 815,8	10 554,5	10 773,1
Consommation finale	5 971,5	6 283,7	6 586,4	6 858,6
Publique	947,4	1 040,6	1 091,4	1 131,0
Privée	5 024,0	5 243,1	5 495,0	5 727,6
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 409,0	1 744,8	2 132,5	1 999,8
Exportations de biens et services	1 592,6	1 787,3	1 835,6	1 914,7
Épargne intérieure brute	423,9	490,9	578,2	449,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 985,1	- 1 253,9	- 1 554,3	- 1 550,7
Taux d'investissement (en % du PIB)	22,0	25,8	29,8	27,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,2	1,7	3,4	3,5
Déflateur du PIB (en moyenne)	1,8	4,2	2,3	- 1,4
Prix à la consommation (en moyenne)	1,2	3,4	1,4	0,7

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Arachides	1 286,9	527,5	692,8	709,7
Prix d'achat aux producteurs	165,0	175,1	190,0	217,1
Coton-graine	26,0	25,4	32,3	33,0
Prix d'achat aux producteurs	205,0	179,1	255,0	179,9
Mil et sorgho	975,9	567,6	800,2	669,7
Maïs	186,5	124,1	228,4	223,2
Riz paddy	604,0	439,3	469,6	423,5

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Production	1 055,1	1 412,0	1 380,0	821

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La contre-performance enregistrée dans l'extraction des phosphates (- 40,5 %) est liée à diverses pannes techniques qui ont affecté l'activité des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) tout au long de l'année 2013. Ces incidents soulignent la nécessité de remédier au sous-investissement chronique dont souffre l'appareil industriel de cette entreprise depuis de nombreuses années.

Concernant le raffinage de pétrole, la vigueur de l'activité relevée au cours des deux dernières années ne s'est pas poursuivie. En effet, l'activité s'est inscrite en léger recul de 0,8 %, après des hausses respectives de 19,9 % et 13,5 % en 2011 et 2012. Cette contraction reflète la baisse de la demande locale en produits pétroliers, notamment celle provenant de la SENELEC, la société nationale d'électricité, qui a bénéficié d'une réhabilitation partielle de son outil de production. Les autorités entendent toutefois maintenir l'activité industrielle de raffinage de pétrole, en raison du rôle que tient la Société africaine de raffinage (SAR) dans la sécurisation de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers. Dans cette perspective, un programme de résorption des problèmes techniques exposant la raffinerie à des risques d'incidents majeurs est en préparation.

La tendance baissière dans l'industrie a également concerné la métallurgie et la fabrication de machines, qui ont fléchi respectivement de 15,1 % et 20,3 % en 2013. Ce recul global a cependant été atténué par la bonne tenue de la construction et de la production d'énergie.

Dans le secteur du BTP, l'activité s'est en effet renforcée de 10,3 %, reflétant l'accélération des grands chantiers engagés par l'État, notamment les travaux d'achèvement de l'aéroport international Blaise Diagne et l'exécution du programme de lutte contre les inondations. Cette dynamique a été renforcée par la poursuite des projets de construction de routes, de ponts et d'aménagements hydro-agricoles dans le cadre du Millenium Challenge Account (MCA), qui vise, en partenariat avec l'agence américaine, à doter le Sénégal d'équipements structurants pour son développement.

La situation du secteur électrique s'est caractérisée par une nette amélioration de la qualité de service, suite à la mise en œuvre des premières mesures du plan de redressement adopté par les autorités. En effet, la location de groupes, la mise en service des nouvelles capacités et la réhabilitation de groupes existants ont permis d'accroître l'offre

globale, la fourniture en électricité progressant de 4,1 % en 2013.

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de la croissance sénégalaise, avec une expansion de 6,4 % en 2013 (contre 3,3 % en 2012), notamment grâce au dynamisme des secteurs des télécommunications, des services financiers et des activités immobilières.

L'activité dans le secteur des postes et télécommunications a progressé de 17,1 % (après 6,1 % en 2012), en lien avec la concurrence accrue qui prévaut dans le segment des télécommunications, en particulier dans la téléphonie mobile où le taux de pénétration a dépassé 93 %. L'internet mobile s'est par ailleurs fortement développé avec l'arrivée de la technologie 3G, contribuant à l'accroissement de valeur ajoutée du secteur.

À la faveur du dynamisme du crédit bancaire et de la percée de systèmes innovants de transferts d'argent, à l'image de PassCourses, lancé en novembre 2013, les services financiers ont progressé de 11,9 %. Les activités immobilières se sont pour leur part inscrites en hausse de 4,5 %, après 2,6 % en 2012, reflétant la reprise observée dans la construction de logements, sous l'effet notamment du lancement de programmes en faveur de l'habitat social par les autorités.

Concernant le climat des affaires, le programme triennal de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité pour la période 2013-2015 a permis de réaliser des avancées significatives concernant les procédures de création d'entreprise, qui ont été réduites à deux étapes. Par ailleurs, les guichets uniques de dépôt et de consultation technique des permis de construire ont été installés à la fin de l'année 2013, et la procédure fusionnée de raccordement à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement et aux télécoms a été mise en place en janvier 2014.

Dans ce contexte, les prix à la consommation ont connu une progression modérée de 0,7 % en moyenne en 2013, en rapport avec la décreue des prix des denrées alimentaires et la stabilisation du coût des produits énergétiques.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2013 a été marqué par l'entrée en vigueur des premières mesures de réforme fiscale décidée par le gouvernement et des efforts accrus

de rationalisation des dépenses publiques. Dans ce contexte, le déficit budgétaire global, dont compris, s'est contracté, passant de 431,7 milliards (soit 6,0 % du PIB) en 2012 à 413,1 milliards en 2013 (5,7 % du PIB).

Les recettes budgétaires ont légèrement progressé (+ 0,5%) pour atteindre 1 471,4 milliards.

Cette évolution est imputable à la hausse des recettes non fiscales (+ 27,0 %), qui ont bénéficié du versement des reliquats de l'opérateur de terminaux maritimes DPWorld et de l'entreprise agro-alimentaire SUNEOR, ainsi que du bon niveau de recouvrement des dividendes. Cette évolution favorable a toutefois été atténuée par la baisse des recettes fiscales (- 0,7 %), affectées par certaines des mesures prises dans le cadre de la réforme fiscale (allègement de l'impôt sur le revenu, réduction des droits d'enregistrement sur les transactions immobilières, exonérations de TVA). Au total, la collecte fiscale est ressortie à 18,3 % du PIB en 2013, contre 18,6 % l'année précédente, mais demeure toutefois l'une des plus performantes au niveau sous-régional et se situe au-dessus du seuil indicatif fixé à 17 % au plan sous-régional.

Au titre de l'année 2013, les dons ont atteint 187,5 milliards, contre 205,9 milliards en 2012, soit une baisse de 8,9 %. L'exercice 2012 avait cependant bénéficié d'un don exceptionnel de 16 milliards de l'Arabie Saoudite. En 2013, les dons ont représenté 11,3 % des recettes totales de l'État et 2,6 % du PIB (contre respectivement 14,5 % et 3,3 % pour la moyenne des pays de l'UEMOA).

Les dépenses totales et prêts nets ont reculé de 1,4 %, s'établissant

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	1 398,3	1 525,5	1 669,9	1 658,9
Recettes budgétaires	1 236,5	1 375,6	1 464,0	1 471,4
Recettes fiscales	1 194,7	1 286,9	1 352,0	1 342,8
Recettes non fiscales	41,7	49,5	71,0	90,2
Autres recettes non classées (fonds de soutien énergie 2011 et 2012)	0,0	39,2	41,0	38,4
Dons	161,9	150,0	205,9	187,5
Dépenses et prêts nets	1 744,0	1 980,4	2 101,6	2 072,0
Dépenses totales	1 746,1	1 952,0	2 082,6	2 077,1
Dépenses courantes	1 007,2	1 233,5	1 269,0	1 275,8
Traitements et salaires	392,3	428,0	461,5	464,7
Autres dépenses de fonctionnement	542,8	701,7	687,5	684,9
Autres dépenses non classées (PPTE + IADM)	12,0	0,0	12,0	13,0
Intérêts dus	60,1	103,7	108,0	113,2
Intérêts sur dette intérieure	22,1	42,1	56,0	57,8
Intérêts sur dette extérieure	38,0	61,6	52,0	55,4
Dépenses en capital	735,7	718,5	813,6	801,3
Sur ressources intérieures	436,5	474,6	491,5	477,3
Sur ressources extérieures	299,1	243,9	322,1	324,0
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes	3,2	0,0	0,0	0,0
Prêts moins recouvrements	- 2,1	28,4	19,0	- 5,1
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 507,5	- 604,8	- 637,6	- 600,6
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	- 345,7	- 454,8	- 431,7	- 413,1
Solde primaire de base ^{c)}	- 147,2	- 228,8	- 188,5	- 168,5
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 507,5	- 604,8	- 637,6	- 600,6
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 345,7	- 454,8	- 431,7	- 413,1
Financement	335,8	454,8	419,7	401,5
Financement intérieur net	155,8	33,2	- 50,8	250,6
Financement bancaire	126,6	12,1	- 195,8	56,5
Financement non bancaire	29,2	21,1	145,0	194,1
Financement extérieur net	180,0	421,6	470,5	150,9
Tirages	189,8	175,1	322,5	219,9
Amortissement dû	- 36,0	- 174,8	- 84,0	- 80,0
Allègement/rééchelonnement obtenu	18,5	13,0	21,0	17,3
Autres financements (émissions de bons et obligations)	7,7	408,3	211,0	- 6,3
Ajustement statistique	9,9	0,0	12,0	11,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	19,3	20,3	20,4	20,1
Dépenses courantes	15,7	18,2	17,7	17,5
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,3	- 4,9	- 4,1	- 3,9
base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 5,4	- 6,7	- 6,0	- 5,7
base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 5,4	- 6,7	- 6,0	- 5,7

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

à 2 072,0 milliards en 2013 contre 2 101,6 milliards un an plus tôt. Cette baisse s'explique par une diminution des dépenses en capital et des prêts nets, dans un contexte de hausse contenue des dépenses courantes.

Les dépenses courantes sont en effet ressorties en légère hausse (+ 0,5 %), tirées par les intérêts sur la dette publique (+ 4,8 %) et dans une moindre mesure par la masse salariale (+ 0,7 %). Les dépenses de fonctionnement ont en revanche diminué de 0,4 %, traduisant ainsi les effets progressifs de la rationalisation entamée sur les dépenses publiques.

Les dépenses en capital se sont établies à 801,3 milliards en 2013 après 813,6 milliards en 2012, en lien avec une diminution de 2,9 % des investissements financés sur ressources intérieures, la complexité des procédures de passation des marchés publics et les contraintes budgétaires de fin de période ayant pesé sur la mise en œuvre des projets d'investissement public.

Au total, le déficit budgétaire, base engagements (dons compris) s'est réduit, passant de 431,7 milliards en 2012 (soit 6,0 % du PIB) à 413,1 milliards en 2013 (5,7 % du PIB). Dans le cadre du programme ISPE conclu avec le FMI, tous les critères d'évaluation quantitatifs pour fin 2013 ont été observés, y compris en ce qui concerne le déficit budgétaire, en dépit du niveau moins élevé que prévu des recettes. Les autorités sénégalaises se sont engagées à poursuivre la réduction du déficit public, qui doit atteindre la cible de 5,1 % du PIB en 2014.

Les subventions à l'énergie continuent cependant de peser lourdement sur le budget, le coût du soutien public direct et indirect à la SENELEC ayant ainsi dépassé 1,8 % du PIB en 2013, soit 80 milliards de compensation tarifaire et 55 milliards de non-paiement d'impôts et taxes, après 2,2 % du PIB en 2012 (soit environ 160 milliards). Le FMI a invité les autorités sénégalaises à revoir ce dispositif d'appui au secteur électrique afin de dégager des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires.

Ces efforts de rationalisation des dépenses et de renforcement de la mobilisation des ressources intérieures sont d'autant plus nécessaires que le plan Sénégal émergent (PSE), à horizon 2035, annoncé par le président de la République au début de 2014, comprend un plan d'actions prioritaires sur les cinq prochaines années, qui nécessitera de dégager des ressources internes additionnelles et de réorienter l'action de l'État en faveur de projets phares, notam-

ment dans le domaine des infrastructures de transport et de l'énergie.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte des transactions courantes s'est contracté en 2013, s'élevant à 779,6 milliards (soit 10,7 % du PIB), après 792,0 milliards en 2012 (11,1 % du PIB). Cette évolution est principalement le reflet de l'amélioration de l'excédent de la balance des transferts courants et de la réduction du déficit de la balance des services.

Le solde de la balance commerciale a connu une détérioration de 2,4 % en 2013, le déficit commercial ressortant à 1 597,0 milliards (soit 21,9 % du PIB), contre 1 558,9 milliards en 2012 (21,8 % du PIB), en raison d'une hausse des importations en valeur (+ 145,7 milliards) plus importante que celle des exportations (+ 107,5 milliards).

L'augmentation de la facture des importations (+ 5,0 %) provient de la hausse de 13,3 % du poste des biens d'équipement, en lien avec la réalisation des grands chantiers publics, tandis que la facture alimentaire et pétrolière s'est légèrement contractée (- 1,2 %). Les exportations totales ont progressé de 8,0 % en 2013, dans le sillage de la hausse globale des recettes issues des principales matières premières exportées, notamment des produits phosphoriques (+ 12,9 %) et arachidières (+ 70,8 %). Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations, structurellement faible, s'est très légèrement amélioré, passant de 46,1 % en 2012 à 47,5 % en 2013 (contre une moyenne de 89,1 % pour les pays de l'UEMOA).

Le déficit des services et revenus s'est contracté de 13,0 %, passant de 180,9 milliards en 2012 à 157,4 milliards un an plus tard.

Les transferts courants sont ressortis en progression sensible (+ 2,9 %), s'établissant à 974,8 milliards en 2013 contre 947,8 milliards en 2012. Cette évolution s'explique par une augmentation de 5,6 % des transferts privés, qui ont atteint 933,5 milliards (soit 12,8 % du PIB), dans un contexte de réduction des transferts publics (- 34,9 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est raffermi de 2,4 %, passant de 740,8 milliards en 2012 à 758,6 milliards en 2013. Le solde du compte de capital, qui s'était établi

à 199,0 milliards en 2012, en raison de l'appui exceptionnel, d'un montant de 25 milliards, de la communauté internationale en faveur du monde rural sénégalais, est ressorti à 187,9 milliards. L'excédent du compte d'opérations financières a augmenté de 5,3 %, passant de 541,8 milliards à 570,7 milliards, en lien notamment avec une hausse des investissements directs étrangers, reflétant les investissements réalisés dans les secteurs des transports, de l'énergie, de la construction et de l'extraction minière.

Au total, le solde global de la balance des paiements a fait apparaître un déficit de 21,0 milliards en 2013, en amélioration par rapport à l'exercice précédent (- 51,2 milliards), conduisant à une nouvelle réduction des avoirs officiels de change.

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à près de 4,9 milliards de dollars à fin 2012, en hausse de 13,3 % par rapport à 2011, sous l'effet principalement de l'augmentation de 11,3 % de la dette publique à long terme. L'encours de dette extérieure rapporté au PIB s'est établi à 34,9 % en 2012, contre 30,1 % en 2011. Les ratios du service de la dette rapporté aux exportations et aux recettes budgétaires se sont toutefois améliorés, ressortant respectivement à 8,9 % et 11,2 %, après 9,5 % et 12,4 % en 2011. Plus de la moitié de la dette extérieure du Sénégal a été contractée auprès de créanciers multilatéraux, principalement la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Les principaux groupes de créanciers bilatéraux sont constitués des pays de l'OCDE et des pays arabes.

En 2013, selon les estimations des autorités sénégalaises, l'encours de dette extérieure publique a représenté 32,4 % du PIB en fin d'année. La dette publique totale, au sein de laquelle la dette intérieure représente 29,1 % du total, a par ailleurs augmenté de 8,6 %, pour

Balance des paiements du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{a)}	2013 ^{b)}
Transactions courantes	- 297,2	- 541,0	- 792,0	- 779,6
Balance commerciale	- 955,4	- 1 183,6	- 1 558,9	- 1 597,0
Exportations FOB	1 066,5	1 236,8	1 335,9	1 443,4
dont : or	101,5	116,8	222,3	233,5
produits halieutiques	162,3	197,7	201,3	211,1
produits pétroliers	216,1	193,7	198,9	205,9
acide phosphorique et phosphate	106,7	162,7	146,0	164,9
produits arachidières	32,9	47,3	19,0	32,4
Importations FOB	- 2 021,9	- 2 420,4	- 2 894,8	- 3 040,4
dont importations CAF :	- 2 298,2	- 2 749,2	- 3 289,5	- 3 455,0
produits alimentaires	- 455,6	- 531,6	- 637,6	- 631,5
produits pétroliers	- 647,2	- 880,8	- 943,7	- 930,9
biens d'équipement	- 500,9	- 574,0	- 655,4	- 741,8
Balance des services	- 35,0	- 58,6	- 86,9	- 64,6
dont fret et assurance	- 229,9	- 258,9	- 394,7	- 414,6
Balance des revenus	- 74,3	- 132,8	- 94,1	- 92,8
dont intérêts dus sur la dette	- 46,1	- 66,5	- 52,0	- 63,0
Balance des transferts courants	767,5	834,0	947,8	974,8
Secteur privé	33,4	62,3	63,4	41,3
Secteur public	734,1	771,7	884,4	933,5
Compte de capital et d'opérations financières	409,9	482,2	740,8	758,6
Compte de capital	149,5	119,5	199,0	187,9
Opérations financières	260,3	362,7	541,8	570,7
Investissements directs	130,7	137,2	148,2	163,2
Investissements de portefeuille	104,3	352,8	239,9	54,1
Autres investissements	25,2	- 127,3	153,7	353,4
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	2,1	20,0	18,0
Remises de dettes	0,0	2,1	0,0	0,0
Autres investissements	0,0	0,0	20,0	18,0
Erreurs et omissions	5,1	3,8	0,0	0,0
Solde global	117,8	- 55,1	- 51,2	- 21,0
Réévaluation	11,5	- 2,1	0,0	0,0
Variation des avoirs extérieurs nets	- 129,3	57,2	51,2	21,0
Taux de couverture exports/importations (en %)	52,7	51,1	46,1	47,5

a) Chiffres provisoires.

b) Projections.

Note : La réévaluation permet de prendre en compte les mouvements non transactionnels liés au stock d'or, aux droits de tirages spéciaux et aux autres variations de volume d'actifs.

Source : BCEAO.

atteindre 45,6 % du PIB à fin 2013. Selon le FMI, le Sénégal continue de présenter un risque de surendettement faible, même si la dynamique de l'endettement intérieur a tendu à s'accélérer ces dernières années. Cette évaluation dépend toutefois étroitement de la poursuite de la stratégie de réduction du déficit budgétaire et d'une transition prudente vers des financements moins concessionnels. Les autorités font en effet de plus en plus appel à des emprunts extérieurs non concessionnels ou semi-concessionnels pour financer des projets d'infrastructure et cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Le ministère des Finances s'est ainsi engagé depuis 2012 dans une politique de reprofilage de la dette publique en vue d'allonger progressivement la maturité moyenne de l'endettement de l'État par le lancement d'émissions de titres souverains à plus long terme (dix ans pour certaines émissions obligataires). Suite au net durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux en 2013, l'émission d'une euro-obligation d'une maturité de dix ans et d'un montant de 500 millions de dollars a été reportée et a finalement eu lieu en juillet 2014, le coupon servi étant de 6,25%.

Dette extérieure du Sénégal

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dette à court et long terme	3 738,9	3 908,4	4 323,9	4 899,8
Dette à long terme	3 311,5	3 457,0	3 877,0	4 316,8
Dette publique garantie	2 954,2	3 148,5	3 612,0	4 051,3
Dette privée non garantie	357,3	308,5	265,0	265,5
Recours aux crédits du FMI	409,4	451,4	446,8	442,0
Dette à court terme	18,0	0,0	0,0	141,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	4,6	4,2	0,0	0,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	119,5	121,4	114,0	136,3
Dette extérieure/PIB	29,2	30,2	30,1	34,9
Service payé de la dette/exportations de biens et services	6,3	9,5	9,5	8,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	8,3	12,2	12,4	11,2
Dette multilatérale/dette totale	48,3	50,5	51,8	51,6

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2013, le système bancaire sénégalais comptait vingt-deux établissements de crédit, contre vingt-et-un en 2012, du fait de l'agrément délivré à la Banque nationale de développement économique (BNDE), celle-ci n'ayant toutefois déployé ses activités de manière effective qu'au premier trimestre 2014.

Le total agrégé du bilan du système bancaire a augmenté de 12,4 % en 2013, s'élevant à 4 100,8 milliards contre 3 648,9 milliards en 2012. Ce total représente 20,4 % du total de l'UEMOA, après 21,1 % en 2012. La hausse du total de bilan observée au Sénégal en 2013 a résulté notamment de la progression des encours de crédit bruts à la

clientèle, qui se sont inscrits en hausse de 12,6 %, pour s'élever à 2 769,4 milliards. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,7% par rapport à 2012.

La qualité du portefeuille d'engagements des banques est restée très dégradée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont représenté 16,9 % des encours totaux de crédit après 17,0 % en 2012. Le taux de provisionnement des créances en souffrance a peu évolué, s'établissant à 54,4 % après 55,2 % en 2012. Au total, l'encours des créances en souffrance non couvertes par des provisions s'est établi à 213,4 milliards (contre 187,7 milliards en 2012), soit 5,2 % du total de bilan du système bancaire. Le total de fonds

Système bancaire du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	584,4	609,5	715,1	Opérations de trésorerie et interbancaires	436,1	494,6	702,6
Opérations avec la clientèle	2 014,6	2 171,3	2 457,6	Opérations avec la clientèle	2 391,0	2 569,8	2 709,5
Opérations sur titres et diverses	599,3	686,8	724,2	Opérations sur titres et diverses	110,1	145,1	174,5
Valeurs immobilisées	155,3	181,3	204,0	Provisions, fonds propres et assimilés	416,6	439,4	514,2
Total	3 353,7	3 648,9	4 100,8	Total	3 353,7	3 648,9	4 100,8
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	65,1	66,1	64,9	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	22,5	15,2	19,9
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	12,8	8,9	10,6				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

propres nets du système bancaire est ressorti en hausse de 14,6 %, à 439,8 milliards, et représente 10,7 % du total de bilan.

L'excédent global de trésorerie, en constante diminution au cours des dernières années, s'est nettement érodé, s'établissant à 17,6 milliards en 2013, après 116,3 milliards en 2012 et 149,3 milliards en 2011. Cette situation est à rapprocher d'un taux d'intermédiation bancaire (crédits/dépôts) historiquement très élevé, à 102,1 %. À ce titre, le système bancaire sénégalais se caractérise par un taux d'intermédiation bancaire parmi les plus élevés au sein de l'UEMOA (90,2 %) et de la Zone franc.

Au plan des résultats, le produit net bancaire s'est amélioré de 5,3 %, pour s'établir à 257,9 milliards, grâce à l'augmentation des produits de prêt à la clientèle (+ 5,2 %) et des opérations sur titres (+ 2,6 %). Le système bancaire a affiché un résultat d'exploitation en forte hausse (+ 16,0 %), s'établissant à 66,3 milliards. Dans ce contexte, le résultat net est ressorti en hausse pour atteindre 51,4 milliards, après 37,3 milliards en 2012, renouant avec son niveau de 2011. La rentabilité des banques sénégalaises s'est donc globalement redressée, le coefficient de rentabilité passant de 8,9 % en 2012 à 10,6 % en 2013. Le taux de marge nette a également progressé, passant de 15,2 % à 19,9 %. En outre, le coefficient net d'exploitation s'est amélioré, passant de 66,1 % à 64,9 %.

Le secteur de la microfinance avait collecté 177,3 milliards de dépôts (+ 1,2 %) à fin 2013, soit 4,4 % des dépôts du système bancaire, et financé l'économie à hauteur de 229,0 milliards (+ 0,7 %), soit 7,8 % du financement bancaire, au profit de 1,8 million de clients. La qualité du portefeuille des institutions de microfinance s'est néanmoins détériorée, en lien avec la forte progression (+ 63,8 %) sur un an des créances en souffrance, qui représentent 5,1 % des créances brutes, contre 3,1 % en 2012.

PERSPECTIVES

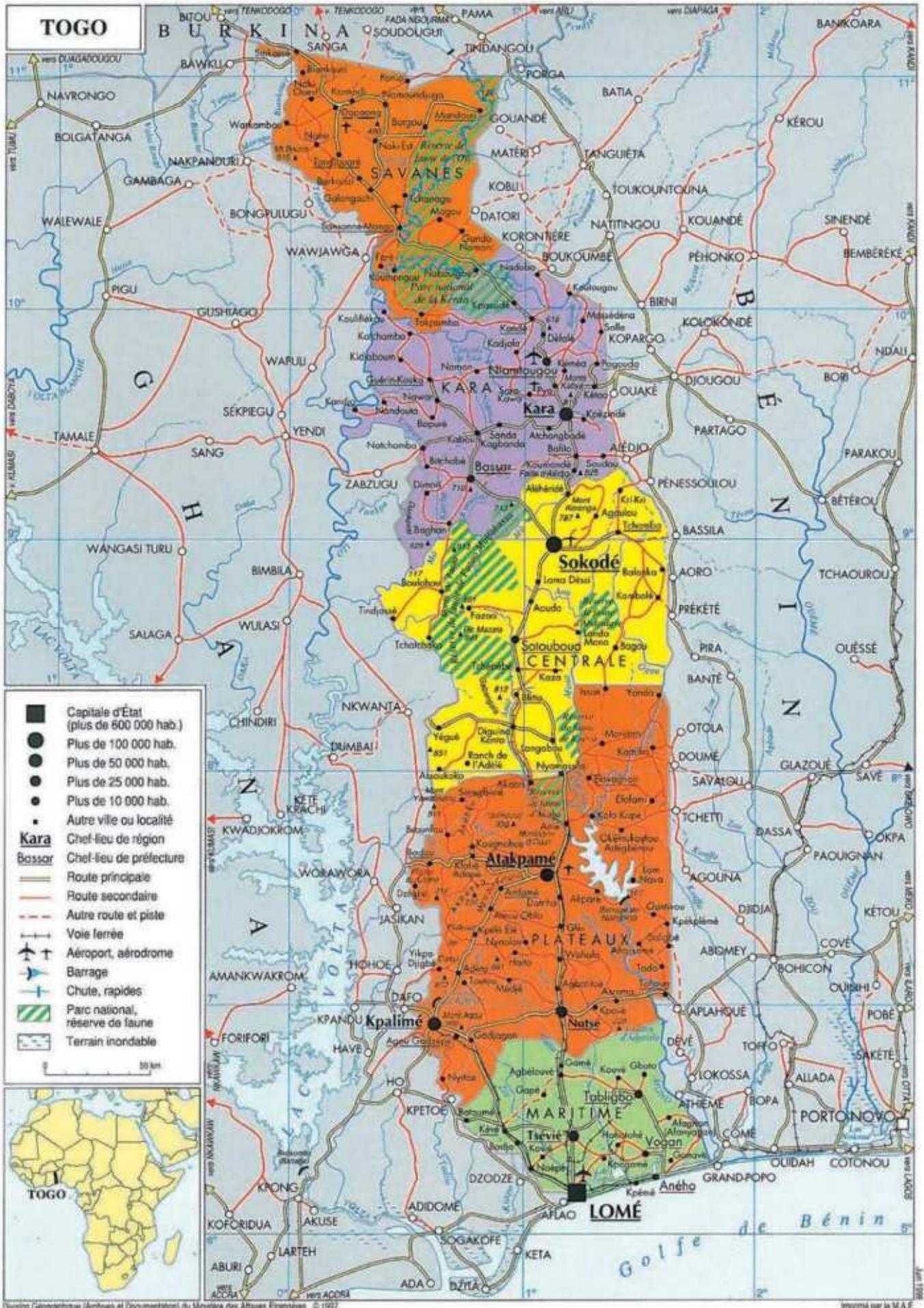
En 2014, la croissance économique du Sénégal devrait s'accélérer, pour atteindre 4,9 % selon les prévisions de la BCEAO.

Ce dynamisme de l'activité proviendrait du raffermissement de celle dans le secteur minier, avec la mise en service d'un nouveau projet d'extraction de zircon, et dans l'industrie, grâce notamment à la résolution des problèmes techniques qui ont entravé la production d'engrais en 2013. L'économie sénégalaise devrait par ailleurs tirer profit du dynamisme du secteur des services et d'un environnement international plus porteur en 2014, du fait en particulier de meilleures perspectives de croissance au Mali, ce qui devrait soutenir les exportations.

L'inflation devrait rester modérée en 2014, à 2,0 % en moyenne annuelle selon la BCEAO, dans un contexte de stabilité des cours des principaux marchés mondiaux de matières premières.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit du compte courant devrait s'atténuer, grâce à la progression attendue des exportations de biens, et le solde global de la balance des paiements devrait dégager un excédent, après un déficit de 21,0 milliards en 2013.

Au plan budgétaire, le déficit global devrait être ramené à 4,9 % du PIB en 2014. Les efforts de mobilisation des recettes s'appuieront sur les réformes en cours dans l'administration fiscale. En outre, l'importante rationalisation des dépenses courantes engagée par les autorités devrait contribuer à réduire le déficit tout en dégageant de nouvelles marges pour financer les projets d'investissement public et le renforcement du dispositif de protection sociale, prévus dans le cadre du plan Sénégal émergent (PSE).





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 56 785 km²

Population : 6,6 millions d'habitants. Densité : 116 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,0 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français

Principales villes : Lomé (capitale), Sokodé, Kpalimé

Régime politique : M. Faure Gnassingbé a été élu président de la République pour un mandat de cinq ans en 2005, puis réélu en mars 2010. Le parti présidentiel a remporté les deux tiers des sièges de députés lors des élections législatives de juillet 2013.

Économie (2013)

PIB par habitant¹⁾ : 640 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	41,8 %
Secondaire	17,9 %
Tertiaire	40,2 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 56,5 ans

Taux de mortalité infantile : 6,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 60,4%

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 28,2 %

Indice de développement humain – Classement : 166^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger.

Relations avec la communauté financière internationale

Le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a été atteint en 2010, débouchant sur un allègement de la dette extérieure d'environ 1,8 milliard de dollars, soit plus de 80 % de son encours. La sixième et dernière revue du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) a été conclue à la fin du premier semestre 2011. En septembre 2013, les autorités et les services du FMI ont trouvé un accord sur le cadre d'un futur programme FEC, dont les financements pourraient représenter 55 millions de DTS. Ce projet d'accord doit encore être approuvé par le Conseil d'administration du FMI.

À fin juin 2014, la Banque mondiale détenait un portefeuille de quatorze projets financés à hauteur de 146,3 millions de dollars.

ACTIVITÉ

En 2013, la croissance a marqué un léger ralentissement, la progression du PIB réel s'établissant à 5,1 %, après 5,8 % en 2012. Pour autant, l'accélération de la croissance économique observée depuis 2009 se poursuit et reste solide. La consolidation de l'activité ces dernières années provient notamment d'une hausse des investissements privés, qui se sont traduits par une croissance rapide des industries extractives, principalement des phosphates, et de la poursuite des programmes d'investissements publics.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB en 2013 a été négative à hauteur de 0,2 point, en dépit du relatif dynamisme des productions de mil et sorgho (+ 37,4 %). Les productions notamment d'igname (- 16,7 %) et de maïs (- 14,2 %) ont participé à la baisse de la croissance du secteur primaire. Les productions vivrières ont ainsi été globalement moins dynamiques pour l'année 2013-2014, que lors de la campagne précédente. Selon l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo (ANSAT), l'excédent de maïs représente près de 400 000 tonnes pour la campagne 2013-2014, soit 100 000 tonnes de moins que lors de la campagne 2012-2013.

Un fléchissement de la production de coton-graine est également attendu avec une diminution de

Comptes nationaux du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	2 486,9	2 922,4	3 319,4	3 565,0
PIB nominal	1 581,4	1 772,6	1 981,9	2 151,1
Importations de biens et services	905,5	1 149,8	1 337,5	1 413,8
Emplois	2 486,9	2 922,4	3 319,4	3 565,0
Consommation finale	1 548,2	1 803,4	1 949,2	2 143,3
Publique	190,2	206,1	254,7	261,1
Privée	1 358,0	1 597,3	1 694,5	1 882,3
Formation brute de capital fixe ^{b)}	296,6	339,2	536,4	497,2
Exportations de biens et services	642,1	779,7	833,9	924,4
Épargne intérieure brute	33,1	- 30,8	32,8	7,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 263,5	- 370,1	- 503,6	- 489,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	18,8	19,1	27,1	23,1
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,0	4,8	5,8	5,1
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	1,8	7,0	5,7	3,3
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,5	3,6	2,6	1,8

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

13,4 % au titre de la campagne 2013-2014. Pour pallier la baisse de la production, un document d'orientation stratégique a été élaboré en février 2013 par le gouvernement et les acteurs de la filière cotonnière. Le coton reste en 2013 l'une des principales sources de revenus agricoles du pays.

Les productions de café et de cacao ont bénéficié d'une hausse du prix payé aux producteurs, ce qui a contribué à l'accroissement des volumes, respectivement de 7,8 % et 7,7 %. Pour redynamiser la filière cacao, les autorités s'attachent au renforcement des capacités de la filière par la formation des producteurs et la fourniture de plants plus résistants afin d'améliorer la qualité de la production.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est élevée à 1,0 point en 2013, contre 2,5 points en 2012.

La production de phosphates s'est accrue en 2013 de 9,3 % (après + 28,8 % en 2012), à 1,2 million de tonnes. Le Togo est le quatrième producteur mondial de phosphates et a pu bénéficier du niveau soutenu des prix sur les marchés internationaux. La création

Principales productions agricoles

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kg)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^{a)}
Igname	710,5	727,7	793,8	661,2
Manioc	908,8	998,5	892,9	902,9
Maïs	638,1	650,8	807,5	692,6
Mil et Sorgho	295,9	293,6	254,5	349,8
Riz paddy	110,1	112,2	123,7	107,2
Coton-graine	46,9	79,5	80,7	69,9
Prix d'achat aux producteurs	205,0	215,0	230,0	230,0
Café	9,6	9,6	10,2	11,0
Prix d'achat aux producteurs	814,0	957,0	915,0	980,0
Cacao	13,4	5,6	6,5	7,0
Prix d'achat aux producteurs	1 143,0	1 051,0	1 083,0	1 130,0
Arachides	46,5	47,4	31,9	43,2

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

en 2007 de la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), détenue à 100 % par l'État, est allée de pair avec la mise en œuvre, à partir de 2010, d'une stratégie de développement du secteur des phosphates. La stratégie du gouvernement togolais repose sur la réhabilitation des équipements de production du phosphate, la consolidation de la production puis l'entrée dans une phase d'industrialisation de celle-ci, avec l'exploitation de phosphate carbonaté et la construction d'une usine de fabrication d'engrais.

Le Togo exploite également de nouveaux gisements de calcaire, utilisé pour la production du clinker, matière première essentielle pour la fabrication du ciment, et attire les investisseurs internationaux. La société ScanMines-Togo, filiale du groupe allemand HeidelbergCement, a pour projet l'exploitation du gisement de calcaire de Sika-Kondji, qui pourrait produire 1,5 million de tonnes de clinker par an. L'exploitation devrait débuter à la fin de l'année 2014 et son coût est estimé à 254 millions de dollars. Trois principaux producteurs de ciment, West African Cement (Wacem), Cimtogo (HeidelbergCement Group) et Diamant Cement Togo (DCT SA), se partagent un marché domestique en forte croissance. Un important gisement de fer, situé dans la région de Bandjéli, d'une teneur moyenne de 45 %, est par ailleurs exploité par la société à capitaux indiens, MM Mining. Le Togo a été déclaré conforme au cadre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en mai 2013.

Le secteur tertiaire a connu une forte progression en 2013, contribuant à hauteur de 4,3 points à la croissance économique, contre 1,6 point en 2012. Ce dynamisme résulte de l'activité des secteurs des banques et des assurances, avec une contribution à la croissance du PIB de 0,6 point (contre - 0,4 point en 2012), des commerces, restauration et hôtels (contribution de 1,1 point, contre 0,4 en 2012) ainsi que du secteur des transports, entrepôts et communications (contribution de 0,6 point, contre 0,0 en 2012).

Le plan de développement des infrastructures, lancé en 2011 par les autorités du Port Autonome de Lomé (PAL), prévoit deux chantiers majeurs. D'une part, la construction d'un troisième quai de 450 mètres, qui devrait être opérationnel au troisième trimestre 2014, permettra de doubler la capacité du PAL et d'accueillir près d'un millier de navires par an. Son coût est estimé à 250 milliards de francs CFA et est

Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Production	695,2	862,1	1 110,4	1 213,7

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

financé par le groupe Bolloré. D'autre part, le projet de construction d'un nouveau terminal de transbordement permettra de développer son trafic et de faire du port la plus grande plateforme de transbordement de conteneurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dès sa mise en opération, prévue pour 2016. Ce projet représente un investissement de 230 milliards et bénéficie du soutien de plusieurs bailleurs de fonds, notamment la Banque africaine de développement (BAfD), le fonds de l'Opep pour le développement international (OFID) et la filiale de l'Agence française de développement, Proparco. L'objectif du PAL est d'accroître son trafic de 25 % à compter de 2016.

Par ailleurs, le gouvernement togolais cherche à dynamiser le secteur privé afin de faciliter le commerce. Le Togo a ainsi accordé en 2013 une concession aux entreprises françaises Bureau Veritas et Soget afin de créer un guichet unique, la Société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo (Seguce). Ces guichets seront mis en place au PAL ainsi qu'à l'aéroport de Lomé et permettront principalement de réduire les délais et les coûts de transaction pour les opérations de commerce extérieur. Le projet devrait être opérationnel en 2016.

Le secteur des télécommunications a également poursuivi son développement grâce à la politique de baisse des tarifs des appels téléphoniques par Togo Telecom et un accès facilité à internet, conforté par le raccordement du pays en juin 2012 au réseau mondial de fibre optique, à travers le West African Cable System (WACS). Deux opérateurs de téléphonie mobile se partagent le marché, Togotel et Moov. Ce dernier, appartenant au groupe émirati Etisalat, a lancé en 2013 son service de banque mobile, facilitant l'accès de ses adhérents aux services bancaires.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation a atteint 1,8 % en 2013 en moyenne annuelle, en baisse par rapport à 2012 (2,6 %). Cette atténuation résulte principalement du repli des prix des produits alimentaires, sous l'effet de la hausse de la production mondiale.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques s'est améliorée en 2013, le déficit budgétaire base engagement (dons compris) s'établissant à 3,1 % du PIB, après 5,8 % en 2012. Cette évolution a été permise par une progression soutenue des recettes intérieures et des dons, dans un contexte pourtant marqué par un haut niveau des dépenses d'investissement.

Les recettes budgétaires ont augmenté en 2013 pour s'établir à 19,3 % du PIB, contre 18,7 % du PIB un an plus tôt, grâce notamment à la hausse de la collecte fiscale (+ 11,0 %) et aux recettes non fiscales (+ 16,1 %). La pression fiscale représente 16,9 % du PIB en 2013, soit un niveau proche de l'objectif communautaire de 17,0 %. Les dons extérieurs ont fortement progressé (+ 56,2 %) pour représenter 3,5 % du PIB, contre 2,4 % en 2012.

Les dépenses totales n'ont que légèrement augmenté en 2013 (+ 4,2 %), représentant 25,9 % du PIB, contre 26,7 % en 2012. Cette hausse des dépenses concerne tant les dépenses courantes (+ 5,2 %) que les dépenses en capital (+ 2,1 %). La masse salariale de la fonction publique a crû de 12,9 %, le ratio masse salariale/recettes fiscales s'établissant à 37,3 %, dépassant ainsi la norme communautaire qui se situe à 35,0 %. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 3,7 % en 2013, après une hausse importante en 2012 (+ 38,0 %).

Les dépenses en capital ont atteint 178,8 milliards en 2013, après 175,1 milliards en 2012, en progression de 2,1 %. Le projet du « Grand Lomé » continue de mobiliser des capitaux très importants, ce projet devant s'achever à l'horizon 2020.

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes et dons	359,1	401,1	419,6	489,8
Recettes budgétaires	296,9	316,5	371,6	414,9
Recettes fiscales	246,7	291,4	327,7	363,9
Recettes non fiscales	50,2	25,1	43,9	51,0
Dons	62,3	84,6	48,0	75,0
Dépenses et prêts nets	354,5	420,8	535,0	557,3
Dépenses totales	354,5	420,4	534,7	557,3
Dépenses courantes	230,9	276,2	359,6	378,5
Traitements et salaires	82,6	104,7	120,4	136,0
Autres dépenses de fonctionnement	133,2	159,9	220,6	212,4
Intérêts dus	15,1	11,6	18,6	30,1
Intérêts sur dette intérieure	10,1	9,6	12,8	20,7
Intérêts sur dette extérieure	5,0	2,0	5,8	9,4
Dépenses en capital	123,6	144,2	175,1	178,8
Sur ressources intérieures	46,2	68,2	70,9	78,9
Sur ressources extérieures	77,3	76,1	104,2	99,9
Prêts moins recouvrements	0,0	0,4	0,3	0,0
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 57,6	- 104,3	- 163,4	- 142,5
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	4,7	- 19,7	- 115,4	- 67,5
Solde primaire de base ^{c)}	34,8	- 16,2	- 40,4	- 12,4
Ajustement base caisse	- 45,7	- 2,5	- 11,6	- 24,4
Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	- 45,7	- 2,5	- 11,6	- 24,4
Sur dette intérieure	- 45,7	- 2,4	- 11,5	- 24,4
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	- 0,1	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 103,2	- 106,8	- 175,0	- 166,9
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 41,0	- 22,2	- 127,0	- 91,9
Financement	41,0	22,2	126,8	91,9
Financement intérieur net	9,3	- 5,5	85,1	54,7
Financement bancaire	16,5	- 21,0	34,4	7,5
Financement non bancaire	- 7,2	15,5	50,6	47,2
Financement extérieur net	31,7	27,7	41,7	37,1
Tirages	45,1	20,3	72,5	54,5
Amortissement dû	- 15,5	- 3,0	- 10,8	- 17,3
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	- 0,2	0,0
Remise de dettes et annulations	642,5	0,0	0,0	0,0
Autres (dont réduction d'amortissement sur stock antérieur)	- 640,4	10,3	- 19,8	0,0
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,2	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,8	17,9	18,7	19,3
Dépenses courantes	14,6	15,6	18,1	17,6
Solde :				
Budgétaire de base ^{e)}	1,2	- 1,6	- 3,0	- 2,0
Base engagements (y compris dons) ^{b)}	0,3	- 1,1	- 5,8	- 3,1
Base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 2,6	- 1,3	- 6,4	- 4,3

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

Les investissements sont axés sur la rénovation des routes, le développement des infrastructures et l'urbanisation de la capitale. La restauration et la densification du réseau routier ont fait l'objet d'un partenariat public-privé entre l'État togolais et de nombreux bailleurs de fonds. Près de 200 kilomètres de routes ont déjà été restaurés, de nouvelles infrastructures d'environ 850 kilomètres sont en construction et une vingtaine de ponts sont visés par la modernisation du réseau routier. L'ensemble totaliserait près de 800 milliards d'investissements.

Le déficit de caisse (y compris les dons) s'est amélioré par rapport à l'année précédente, se situant à 91,9 milliards (- 4,3 % du PIB), contre 127,0 milliards en 2012 (- 6,4 % du PIB). Le financement de ce déficit a été assuré par un recours au marché financier régional et aux financements extérieurs.

Dans le domaine des réformes structurelles, la création de l'Office togolais des recettes (OTR), qui fusionne les régies financières des Impôts et des Douanes, représente la réforme majeure depuis 2012. Celle-ci doit permettre à l'État de disposer d'une plus grande visibilité sur les perspectives de recettes et surtout d'améliorer les résultats de la collecte des recettes nationales, afin de faciliter le financement des projets de développement prioritaires, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation ou encore de l'emploi des jeunes. L'OTR est effectif depuis le premier semestre 2014.

Le secteur de l'énergie fait également l'objet d'une attention particulière de l'État. Un financement de 10 millions de dollars a été accordé par la Banque de développement de la CEDEAO en faveur du renforcement des capacités de distribution de l'énergie électrique dans les principales villes du pays. Les autorités togolaises ont pour objectif d'atteindre une couverture électrique de 40 % en 2015

(contre 25 % de la population ayant actuellement accès au réseau électrique).

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte courant s'est légèrement replié en 2013, passant de 307,9 milliards de francs CFA en 2012 à 279,8 milliards en 2013, soit une baisse de 9,1 % en une année, pour représenter 13,0 % du PIB (contre 15,5 % en 2012). Cette amélioration résulte

Balance des paiements du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2010	2011	2012 ^{a)}	2013 ^{b)}
Transactions courantes	- 98,9	- 152,2	- 307,9	- 279,8
Balance commerciale	- 222,0	- 383,5	- 432,4	- 435,7
Exportations FOB	483,5	556,2	614,3	664,5
dont : phosphates	34,0	45,4	70,9	83,9
ciment	31,5	38,2	41,8	47,1
coton	8,9	23,6	31,1	34,1
or	10,6	15,7	18,0	17,2
cacao	17,9	16,1	5,6	4,9
Importations FOB	- 705,5	- 939,7	- 1 046,7	- 1 100,2
dont importations CAF :	- 833,4	- 973,2	- 1 246,1	- 1 309,8
produits alimentaires	- 72,2	- 81,7	- 91,3	- 101,0
produits pétroliers	- 57,8	- 109,9	- 157,7	- 171,6
biens d'équipement	- 155,7	- 148,2	- 300,9	- 308,4
Balance des services	- 41,5	13,4	- 71,3	- 53,7
dont fret et assurances	- 92,9	- 117,5	- 156,0	- 164,3
Balance des revenus	- 11,6	60,5	44,6	38,9
dont intérêts dus sur la dette	- 5,0	- 2,0	- 5,8	- 9,4
Balance des transferts courants	176,2	157,3	151,1	170,7
Secteur public	49,8	36,5	29,3	38,3
Secteur privé	126,4	120,9	121,8	132,4
Compte de capital et d'opérations financières	130,0	180,7	290,6	313,7
Compte de capital	687,5	72,6	70,0	73,7
Opérations financières	- 557,5	108,1	220,6	240,0
Investissements directs	24,1	84,5	188,1	142,0
Investissements de portefeuille	- 3,8	- 17,2	22,6	22,6
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 577,7	40,7	9,8	75,5
Financement exceptionnel (pour mémoire)	3,2	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés	- 639,3	0,0	0,0	0,0
Remises de dette	642,5	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	5,4	5,0	0,0	0,0
Solde global	36,5	33,4	- 17,3	33,8
Réévaluation	- 18,3	- 1,8	0,0	0,0
Variation des avoirs extérieurs nets	- 18,2	- 31,7	17,3	- 33,8
Exportations/importations (en %)	68,5	59,2	58,7	60,4

a) Estimations.

b) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

principalement de la réduction du déficit de la balance des services (- 24,6 %) et d'une hausse de l'excédent des transferts courants. Le déficit de la balance commerciale est demeuré stable, s'établissant à 435,7 milliards.

Les recettes d'exportations ont augmenté de 8,2 %, portées par la progression des ventes de phosphate (+ 18,3 %), en dépit d'une baisse des cours de plus de 17 % en moyenne en 2013. Les exportations de ciment et de coton ont également poursuivi leur progression (à hauteur, respectivement, de 12,6 % et 9,6 %). Les importations se sont également accrues mais dans une proportion moindre (+ 5,1 %). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est légèrement amélioré pour atteindre 60,4 %, contre 58,7 % un an auparavant.

Le déficit de la balance des services s'est sensiblement réduit (- 26,4 %), pour s'établir à 53,7 milliards (contre - 71,3 milliards en 2012). L'excédent du compte des transferts courants s'est renforcé de près de 13 %, grâce à la hausse des transferts aussi bien privés (+ 8,7 %) que publics (+ 30,7 %).

L'excédent du compte de capital et des opérations financières s'est accru de 7,9 % en 2013, s'établissant à 313,7 milliards. Si le montant des investissements directs a diminué (- 24,5 %) et les investissements de portefeuille sont restés stables, les autres investissements ont enregistré un fort rebond, passant de 9,8 à 75,5 milliards en une année.

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire, pour un montant de 33,8 milliards, soit 1,5 % du PIB, contre un déficit de 0,9 % du PIB en 2012. Cette évolution a permis d'accroître les avoirs extérieurs nets du Togo à due concurrence.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010, la dette extérieure du Togo est passée de plus de 1,2 milliard de dollars en 2010 à 629 millions un an plus tard. Après déduction des allègements de dette accordés dans le cadre de l'initiative (203 millions) et des allègements bilatéraux additionnels décidés par les créanciers

Dette extérieure du Togo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dette à court et long terme	1 730,1	1 284,6	629,4	754,1
Dette à long terme	1 481,9	1 004,2	369,4	450,0
Dette publique garantie	1 481,9	1 004,2	369,4	450,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	201,2	241,5	254,2	254,5
Dette à court terme	47,0	38,9	5,8	49,6
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	30,0	9,9	2,8	3,6
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	42,9	29,5	10,6	14,8
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	144,0	99,0	38,0	46,2
Dette extérieure/PIB	54,5	40,2	16,7	19,4
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,5	2,9	0,9	1,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	10,0	6,2	2,2	3,2
Dette multilatérale/dette totale	47,9	66,2	33,5	27,2

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

du Club de Paris (404 millions), la dette du Togo à l'égard de ces créanciers a été réduite de 95 %. En mai 2011, la France a annulé la totalité de sa créance sur le Togo, soit 101 millions d'euros. Au total, le ratio de dette extérieure rapportée au PIB est passé de 54,5 % en 2009 à 16,7 % en 2011.

En 2012 cependant, la dette extérieure globale a progressé de près de 20 % en un an, pour s'établir à 754 millions de dollars, soit 19,4 % du PIB. Cette évolution est à relier pour partie à la détérioration des soldes budgétaires observées en 2012, sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement en infrastructures.

Il convient ainsi de rester vigilant sur la dynamique de ré-endettement engagé afin de maintenir la viabilité de la dette à moyen et long terme et, comme le demandent le FMI et la Banque mondiale, de rapprocher la gestion de la dette des meilleures pratiques en vigueur, notamment en renforçant la fiabilité des estimations concernant le service de la dette.

SYSTÈME BANCAIRE

En accord avec les recommandations du FMI, le Togo a initié un programme de cession totale ou partielle au secteur privé des parts détenues dans des banques publiques. Ce programme a concerné la Banque Togolaise de Développement (BTD), cédée à Oragroup, et la BIA Togo, dont 55 % du

Système bancaire du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	244,4	319,3	358,5	Opérations de trésorerie et interbancaires	156,8	255,4	340,1
Opérations avec la clientèle	571,5	722,4	832,3	Opérations avec la clientèle	748,7	879,2	948,2
Opérations sur titres et diverses	147,1	199,8	266,9	Opérations sur titres et diverses	20,1	49,0	84,2
Valeurs immobilisées	104,9	94,9	85,7	Provisions, fonds propres et assimilés	142,3	152,8	170,9
Total	1 067,9	1 336,4	1 543,4	Total	1 067,9	1 336,4	1 543,4
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	65,7	63,4	68,0	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	19,2	14,5	20,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	10,9	9,1	12,0				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

capital a été cédé à Attijariwafa Bank. Le processus de privatisation qui a pris du retard en 2013, devrait cependant se poursuivre pour deux autres banques, la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) et l'Union togolaise de banque (UTB).

Au 31 décembre 2013, le système bancaire du Togo comportait quatorze établissements de crédit. Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 15,1 % en 2013, après 25,6 % en 2012. Cette croissance rapide de l'activité bancaire a reflété en particulier la hausse de 14,5 % des encours de crédits bruts (901,6 milliards de francs CFA), principalement accordés à court terme¹ (50,1 %) et à moyen terme (42,3 %). Les prêts à long terme ne représentent que 3,1 % des encours.

Les dépôts de la clientèle, qui représentent 64,4 % du total de bilan, se sont accrus de 7,8 %. Une des caractéristiques du secteur bancaire togolais réside dans la prédominance des dépôts à terme (+ 55,6 % en 2013), qui représentent 71,5 % des dépôts de la clientèle, alors que les dépôts à vue ne représentent que 28,5 % du total. Cette situation illustre un contexte de forte concurrence et de renchérissement concomitant des ressources clientèle. Le taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) a atteint 90,6 %, après 88,6 % en 2012.

La qualité du portefeuille est restée stable : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) se sont élevées à 106,2 milliards à fin 2013, soit 11,8 % du total des encours de crédits bruts, (après 11,9 % en 2012). Le taux de provisionnement

des créances en souffrance s'est en revanche replié de 74,7 % en 2012 à 69,5 % un an plus tard.

En 2013, le produit net bancaire a augmenté de 4,8 %, à 89,5 milliards, grâce notamment à la progression de 8,6 % des produits sur opérations avec la clientèle. Le résultat d'exploitation a progressé de 34,3 % atteignant 24,5 milliards, du fait principalement d'une baisse des provisions pour risques (- 59,9 %), et conduisant à la formation d'un résultat net de 18,4 milliards (+ 48,3 %). À l'exception du coefficient d'exploitation qui s'est établi à 68,0 % (- 4,6 points), la plupart des indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont légèrement améliorés, le coefficient de rentabilité passant de 9,1 % à 12,0 % et le taux de marge nette de 14,5 % à 20,6 %.

Le secteur de la microfinance joue un rôle important dans le financement de l'économie du Togo. En 2013, les 92 entités de microfinance du Togo ont collecté 128,4 milliards de dépôts (13,5 % des dépôts du système bancaire) et ont financé 1,4 million de bénéficiaires à hauteur de 109,3 milliards (13,1 % des crédits du système bancaire). La qualité du portefeuille, globalement satisfaisante, s'est légèrement améliorée avec des créances en souffrance brutes représentant 4,6 % des crédits bruts, après 4,9 % en 2012.

PERSPECTIVES

La stabilisation de la situation politique, après quinze années de crise dans le pays, a permis une reprise de l'économie, dont les indicateurs sont en progression régulière.

¹ Hors crédits-bails et crédits en souffrance.

En 2014, la croissance économique devrait s'établir à 5,6 %, selon les prévisions de la BCEAO. Elle devrait être tirée par l'augmentation des investissements publics et privés dans le financement des infrastructures mais aussi par le développement de l'exploitation minière.

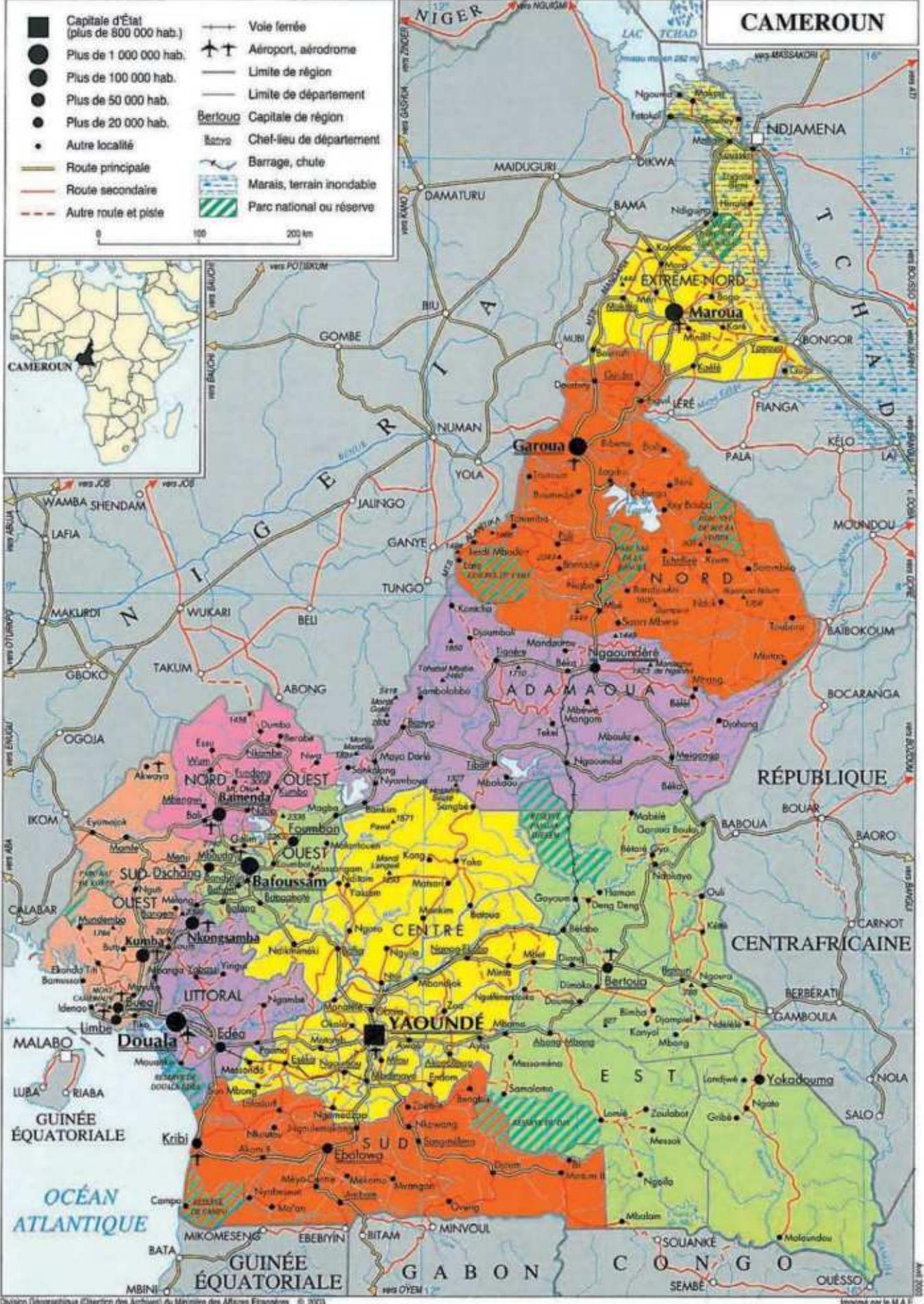
Plusieurs défis persistent cependant à court et moyen terme pour assurer une croissance durable et soutenue de l'économie. À court terme, une attention accrue devra sans doute être portée à l'évolution de la dette publique, afin de pouvoir financer de façon stable le programme d'investissement public et éviter l'accumulation d'arriérés de paiement. À moyen terme, le Togo doit en particulier relever le défi de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive, car la pauvreté demeure encore importante dans les

zones rurales (près de 70 % de la population étant sous le seuil de pauvreté).

À cet effet, le Togo a adopté en 2013 une stratégie nationale de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017). Elle se fonde sur cinq principaux axes : le développement de secteurs à forts potentiels de croissance ; le renforcement de l'infrastructure économique ; le développement du capital humain ; la protection sociale et l'emploi ; le renforcement de la gouvernance et la promotion du développement participatif, durable et équilibré. Cette stratégie doit contribuer à atteindre tout ou partie des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités avant 2015, et inscrire le pays dans une trajectoire d'émergence d'ici à 2030.

CAMEROUN

	Capitale d'Etat (plus de 800 000 hab.)		Voie ferrée
	Plus de 1 000 000 hab.		Aéroport, aérodrome
	Plus de 100 000 hab.		Limite de région
	Plus de 50 000 hab.		Limite de département
	Plus de 20 000 hab.		Capitale de région
	Autre localité		Chef-lieu de département
	Route principale		Barrage, chute
	Route secondaire		Marais, terrain inondable
	Autre route et piste		Parc national ou réserve





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 475 442 km²

Population : 21,7 millions d'habitants. Densité : 46 habitants/km². Part de la population urbaine : 53,0 %. Taux de croissance démographique : 2,5 %. Langues officielles : français et anglais

Principales villes : Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua, Limbé

Régime politique : M. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu président de la République en 2004 puis, pour un troisième septennat, en 2011. Les élections législatives du 30 septembre 2013 ont été remportées par le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti de la majorité présidentielle. M. Philémon Yang dirige le gouvernement depuis juin 2009.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 271 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	31,5 % (dont pétrole 8,0 %)
Secondaire	21,8 %
Tertiaire	46,7 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 55,1 ans

Taux de mortalité infantile : 6,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 71,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 9,6 %

Indice de développement humain – Classement : 152^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006 et a été admis à bénéficier de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). À la suite de l'expiration du programme FRPC conclu avec le FMI pour un montant de 30 millions de dollars en janvier 2009, une facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE) a été approuvée le 2 juillet 2009, pour un montant de 144 millions de dollars. Aucun autre programme du FMI n'a été mis en place depuis lors.

À fin juin 2014, la Banque mondiale détenait un portefeuille de quinze projets actifs, représentant un engagement de 848,5 millions de dollars.

À fin juin 2014, la dette souveraine du Cameroun était notée « B » à court et long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, les notes étant assorties d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

En 2013, la croissance économique a accéléré pour atteindre 5,4 %, après 4,6 % en 2012. Le développement de l'activité provient avant tout de la forte progression de la formation de capital fixe (3,5 points de contribution), du fait de la mise en œuvre d'importants investissements dans le secteur public (2,1 points) et dans le secteur privé (1,4 point). La consommation intérieure a en revanche sensiblement ralenti, participant à la croissance à hauteur de 2,4 points, contre 5,6 points un an plus tôt, alors que la contribution de l'extérieur, toujours négative, a été de 0,5 point. Cette accélération de la croissance résulte du dynamisme du PIB non pétrolier, qui a contribué à la croissance à hauteur de 5,1 %, et de celui du secteur pétrolier (0,3 %), dont la reprise de la production, observée depuis 2012 après cinq années de baisse de la production, s'est amplifiée en 2013.

La ratification, en juillet 2014, de l'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne débouchera sur un abaissement réciproque, étalé sur quinze ans, des barrières douanières et concernera 80 % des échanges avec l'Union européenne. Cet accord devrait favoriser la croissance économique et participer au renforcement des capacités exportatrices du pays. À cet effet, il devrait aussi accélérer les efforts d'adaptation de l'économie et les réformes structurelles, appuyés par l'Union européenne, à hauteur de 6,5 milliards, à travers le programme d'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise (PACOM).

Au sein du secteur primaire, le secteur agricole, qui emploie plus de 60 % de la population active, a contribué à la croissance économique à hauteur de 0,9 point. La production vivrière a progressé de 4,9 %, continuant à bénéficier d'un niveau global de prix élevé. Cette expansion devrait être confortée par le Plan national d'investissement agricole (PNIA), adopté en avril 2014, évalué à 3 550 milliards de francs CFA sur la période 2014-2020, qui vise à porter

Comptes nationaux du Cameroun^{a)}

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}
Ressources	14 917,5	16 478,5	17 470,7	18 544,7
PIB nominal	11 699,7	12 545,7	13 389,2	14 346,8
dont secteur pétrolier	757,1	940,6	995,7	1 061,9
Importations de biens et services	3 217,8	3 932,8	4 081,5	4 197,9
Biens	2 342,3	2 997,7	2 994,8	3 065,1
Services	875,5	935,1	1 086,7	1 132,8
Emplois	14 917,5	16 478,5	17 470,7	18 544,7
Consommation finale	9 844,9	10 239,9	11 031,0	11 563,2
Publique	1 358,4	1 457,2	1 548,2	1 736,3
Privée	8 486,5	8 782,7	9 482,8	9 826,9
Formation brute de capital fixe^{c)}	2 227,9	2 583,6	2 750,5	3 150,9
Publique	262,3	298,0	316,4	578,9
Privée	1 965,6	2 285,6	2 434,1	2 572,0
dont secteur pétrolier	370,2	432,0	456,1	463,7
Exportations de biens et services	2 844,7	3 655,0	3 689,2	3 830,6
Biens	2 240,6	2 778,3	2 858,0	2 952,5
Services	604,2	876,8	831,2	878,1
Épargne intérieure brute	1 854,8	2 305,8	2 358,2	2 783,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 373,1	- 277,9	- 392,3	- 367,3
Revenus des facteurs	- 130,5	- 142,9	- 227,1	- 172,8
Épargne intérieure nette	1 724,3	2 162,9	2 131,1	2 610,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	19,0	20,6	20,5	22,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,3	4,1	4,6	5,4
Déflateur du PIB	2,6	3,0	2,0	1,7
Prix à la consommation (en moyenne)	1,3	2,9	2,4	2,1
Prix à la consommation (en glissement)	3,1	2,7	2,5	1,7

a) Les statistiques macroéconomiques (comptes nationaux, balance des paiements) ont fait l'objet de révisions significatives, reflétant notamment d'importants changements méthodologiques (cf. partie 2|2 : L'évolution de la situation économique et financière en CEMAC).

b) Chiffres provisoires.

c) Y compris variation de stocks.

Sources : FMI, BEAC.

les dépenses publiques à l'agriculture à un minimum de 10 % des dépenses budgétaires.

La contribution à la croissance économique des cultures de rente a été légèrement positive (0,2 point), grâce à une progression significative des productions de coton et de bananes. La production de coton-graine, qui occupe 30 % des terres arables au nord du pays et emploie entre 230 000 et 270 000 producteurs villageois, fédérés par la société Sodécoton, a en effet progressé de 36,3 % en 2013, grâce au maintien de prix élevés aux producteurs (267 francs CFA le kilo), à l'augmentation des surfaces cultivées et aux soutiens apportés aux producteurs, sous la forme d'équipement et d'engrais. La filière demeure toutefois vulnérable aux fortes fluctuations des prix, à des conditions de commercialisation sous-optimales, du fait de l'éloignement des zones de production du port de Douala et de la fraude, notamment *via* le Nigéria.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Fèves de cacao (en milliers de tonnes)	194,1	220,0	240,0	249,0
Prix d'achat aux producteurs - grades 1 et 2 (en francs CFA par kg)	984-1 386	600-800	984-1 386	984-1 386
Café (en milliers de tonnes)	62,5	63,8	65,0	20,0
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	370-430	370-530	370-430	370-430
Coton-graine (en milliers de tonnes)	120,6	136,0	194,9	265,7
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	170,0	211,4	267,6	267,6
Bananes (en milliers de tonnes)	241,8	244,3	231,8	279,8
Bois tropicaux :				
Production de grumes (en milliers de m ³)	2 538,3	2 464,1	2 444,4	2 476,2
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes)	1 159,2	1 128,7	1 112,0	1 180,1
Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	259,3	305,7	266,1	235,6
Pétrole (en millions de tonnes)	3,2	3,0	3,1	3,4
Prix du pétrole camerounais (en dollars par baril)	76,0	101,0	102,0	101,1

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

La production de bananes a, pour sa part, progressé de 20,7 %, pour atteindre près de 280 000 tonnes en 2013, grâce à une augmentation continue des surfaces exploitées et de l'extension de l'irrigation. Cette filière, qui emploie 45 000 personnes et exporte l'essentiel de sa production vers l'Europe est dominée par la société Plantation du Haut Penja (PHP), filiale de la société marseillaise Compagnie fruitière, qui représente 45 % de la production, et par la société publique Cameroon Development Corporation (CDC), deuxième employeur du pays après l'État, avec 22 000 employés et qui fournit 40 % de la production totale.

En revanche, la production de café s'est effondrée (- 69,2 %), alors que celle de cacao a faiblement progressé (+ 3,8 %), ainsi que celle de la filière bois (+ 1,3 %). S'agissant de la filière café, la forte réduction de la production observée en 2013 renvoie d'une part à une pluviométrie défavorable dans les régions de production, combinée à un désintérêt des producteurs pour cette culture au profit d'autres cultures de rente, plus rémunératrices. Pour remédier aux difficultés structurelles du secteur, notamment liées au vieillissement des plantations, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) du Cameroun a mis en place un plan de sauvetage d'un montant de 750 millions, l'appui de l'Union européenne à la filière en Afrique centrale s'élevant pour sa part à 11,5 milliards au titre du onzième FED, dont le Cameroun devrait bénéficier à hauteur de 80 %.

En ce qui concerne la filière cacao, une troisième usine de transformation de fèves de cacao, dont les travaux de construction ont été lancés par la société Cocoa Processing Unit (CPU) en avril 2014 à Douala, sera opérationnelle début 2015. Le coût global de cet investissement est de 13 milliards. Les capacités de transformation de fèves de cacao du pays seront portées à environ de 50 000 tonnes, soit 20 % de la production totale, avec pour objectif à l'horizon 2020, une production de 600 000 tonnes, en augmentant la part de la production transformée sur place à 50 %.

Le rebond de la production de pétrole brut observé en 2012 s'est amplifié en 2013, le volume du pétrole brut extrait progressant de 9,7 % en un an. Outre une

exploitation plus efficace des champs anciens, cette reprise reflète la mise en exploitation de nouveau champs pétrolifères, comme celui de Mvia, à partir de novembre 2013, et d'une capacité de 30 millions de barils, et celui de Dissoni Nord, d'une capacité de 20 000 barils/jour. Le Conseil d'administration du comité international de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIIE) a par ailleurs déclaré le Cameroun « Pays conforme » le 17 octobre 2013. Ce statut atteste de la divulgation détaillée et contradictoire des revenus issus des ressources naturelles et constitue un signe positif d'amélioration du climat des affaires pour les investisseurs internationaux.

Dans le secteur minier, un contrat de 3,5 milliards de dollars a été signé entre la société Sundance ressources, qui détient depuis 2012 les droits d'exploitation du gisement de fer de Mbalam (2,5 milliards de tonnes), à l'est du pays, et la société portugaise Mota-Engil, pour la construction d'un terminal minier à Kribi et la réalisation de 580 kilomètres de voies de chemin de fer. La société chinoise Noble a d'ores et déjà acquis, à l'horizon de 2019, les droits d'achat du minéral produit. Les droits afférents au gisement de fer de Nkout (2 milliards de tonnes) ont pour leur part été acquis par la société britannique International Mining and Infrastructure Corporation (IMIC). Enfin, les exportations internationales de diamants en provenance de Mobilong se sont établies à 242 millions de francs CFA sur un an, le volume

exporté atteignant d'ores et déjà, selon le secrétariat permanent du processus de Kimberley, près de 50 % de la capacité d'extraction du pays. Le Cameroun a adhéré au processus de Kimberley en 2012.

En 2013, la croissance du secteur secondaire s'est renforcée, pour atteindre 0,9 point, contre 0,7 point en 2012, grâce à une accélération de l'activité du secteur du bâtiment. La contribution des industries manufacturières est demeurée également significative (+ 0,7 point), en particulier grâce à la progression de la production d'aluminium (+ 19,3 %), dont une grande part est exportée vers la France.

Le développement du secteur secondaire reste tributaire de la résorption de goulots d'étranglement dans la production et la distribution d'électricité. L'objectif des autorités est de porter la production d'électricité de 1 100 mégawatts en 2013 à 3 000 mégawatts à l'horizon 2020 afin de répondre à une progression de la demande de 6 % à 8 % par an. Pour y parvenir, la centrale à gaz de Kribi a débuté sa production en mai 2013 et peut fournir 216 mégawatts, soit environ 25 % de la demande énergétique du pays. Son extension, déjà décidée par le gouvernement, portera sa capacité de production à 330 mégawatts.

Outre les centrales thermiques mises en place depuis 2011, dans le cadre d'un plan d'urgence, une part importante de l'augmentation prévue de la production provient de la valorisation du potentiel hydroélectrique exceptionnel du pays. Le barrage de Mekin, d'une puissance de 15 mégawatts, devrait être mis en eau durant le premier semestre 2015, tandis que celui de Memve'élé (201 mégawatts) devrait être mis en service en 2016, pour un coût total de 420 milliards. Le barrage de Lom Pangar, d'une capacité de 30 mégawatts et d'un coût de 48,3 milliards, devrait être partiellement mis en eau d'ici à la fin de 2014. La construction par la société malaysienne Asia Pacific Wing (APW) de deux barrages hydroélectriques à Bakassi (5 à 8 mégawatts) et à Ndjock (120 mégawatts) pour des investissements de, respectivement, 20 et 160 milliards, s'étalera sur trois à cinq ans. Enfin, un contrat d'un montant de 400 milliards a été signé avec la SFI, EDF et la société Rio Tinto pour la construction d'un barrage aux chutes de Nachtigal, dans la région du Centre, d'une puissance de 400 mégawatts, afin de répondre aux besoins de la Compagnie camerounaise de l'aluminium (Alucam).

Le développement du secteur du BTP devrait être facilité par l'ouverture prochaine d'une cimenterie

par le groupe nigérian Dangote, pour un coût de 50 milliards et une capacité de 1,5 million de tonnes, qui s'ajoutera à la production assurée par la société marocaine Addhoha (500 000 tonnes) et par les Cimenteries du Cameroun (Cimencam), filiale du groupe français Lafarge (1,6 million de tonnes).

Le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 2,4 points à la croissance du PIB, contre 2,0 points en 2012, reflétant une accélération du secteur tertiaire non marchand. Le commerce, l'hôtellerie et la restauration ont continué à croître rapidement, avec une contribution atteignant 1,0 point, ainsi que le secteur des transports et communications (0,5 point). Dans le secteur des télécommunications, l'appel d'offres pour l'octroi d'une licence à un troisième opérateur mobile, après MTN et Orange, a été remporté en décembre 2012 par l'opérateur vietnamien Viettel, seul opérateur mobile à disposer d'une licence 3G.

Les infrastructures portuaires et ferroviaires, dont les insuffisances constituent un frein au développement économique du pays, font l'objet d'importants investissements publics. Afin d'y remédier, le port en eaux profondes de Kribi, financée en partie par l'Exim Bank de Chine à hauteur de 210 milliards et confiée, pour la réalisation des infrastructures de base, à la China Harbour Engineering Company Ltd (CHEC), devrait être inauguré en 2015. Le groupe Bolloré, qui a la responsabilité de la construction du terminal porte-conteneurs, et la société Necotrans, sont candidats à la concession du projet portuaire. Des financements de 13 milliards ont été consentis par l'AFD fin 2013, afin d'assurer la réalisation d'infrastructures urbaines à Kribi, et d'accompagner le développement du port.

La construction d'un deuxième pont sur le Wouri, qui permettra la circulation de 300 000 usagers/jour et de 18 millions de tonnes de fret par an a été engagée en novembre 2013 par Sogea-Satom, filiale du Groupe Vinci, pour un coût total de 84 milliards. Cet ouvrage, financé par la France à hauteur de 80 milliards, dans le cadre du deuxième C2D mis en place en 2011, devrait être inauguré en 2016. Enfin, les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, longue de 196 kilomètres, ont débuté mi-2013 et devraient s'étaler sur environ trois ans. Le projet est mis en œuvre par l'entreprise China First Highway Engineering Company Ltd (CFHEC), pour un coût total d'environ 500 milliards, financé avant tout grâce à des prêts accordés par la Chine.

Le rythme de progression des prix à la consommation a ralenti de 2,4 % en 2012 à 2,1 % en 2013 en

moyenne annuelle, en liaison avec la décélération de la consommation privée et la baisse des prix internationaux des produits alimentaires importés, accentuée par un effet de taux de change. L'indice des prix à la consommation a progressé de 1,7 % en glissement annuel, contre 2,5 % un an plus tôt. Les tensions inflationnistes les plus fortes concernent les biens alimentaires (3,6 %) et le logement (2,8 %). Elles demeurent toutefois contenues par des mesures de contrôle des prix des produits de première nécessité mises en œuvre par les autorités publiques, incluant notamment un contrôle des prix des carburants. Outre les exonérations fiscales sur l'importation de certains produits alimentaires mises en place en 2008, la Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation (MIRAP), créée en 2011, constitue progressivement des stocks de sécurité, favorise l'installation de magasins témoins de vente des produits de grande consommation et anime les marchés périodiques et les marchés forains, contribuant notamment par ces actions de terrain à la modération des prix.

FINANCES PUBLIQUES

En 2013, le déficit base engagements (dons compris) s'est fortement accru, pour s'établir à 355,4 milliards, soit 2,5 % du PIB, après 0,7 % en 2012. Ce creusement reflète pour l'essentiel la montée en puissance du programme d'investissement public, et, dans une moindre mesure, la croissance rapide des dépenses courantes (+ 8,3 %), les recettes fiscales demeurant pour leur part globalement bien orientées (+ 6,7 %).

Le dynamisme des recettes non pétrolières, qui représentent plus des deux tiers des recettes budgétaires totales, s'est renforcé ; la

collecte fiscale s'accroissant de 10,9 %, contre 7,8 % en 2012, pour représenter 13,8 % du PIB non pétrolier.

Tableau des opérations financières de l'État camerounais
(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes totales	2 153,8	2 294,9	2 489,5	2 655,4
Recettes	2 066,8	2 228,6	2 434,6	2 609,1
Recettes fiscales	1 985,9	2 142,8	2 341,8	2 498,2
Recettes fiscales non pétrolières	1 488,9	1 529,5	1 648,8	1 827,7
Recettes fiscales pétrolières	497,0	613,3	693,0	670,5
Autres recettes	80,9	85,8	92,8	110,9
Dons extérieurs (y compris annulations PPTE et IADM)	87,0	66,3	55,0	46,3
Dépenses totales et prêts nets	2 172,8	2 380,6	2 549,2	3 010,8
Dépenses courantes	1 610,0	1 762,5	1 808,2	1 958,3
Salaires	634,0	681,6	706,1	790,0
Intérêts	32,0	44,1	51,2	57,6
Intérêts sur la dette intérieure	6,0	13,5	13,3	10,6
Intérêts sur la dette extérieure	26,0	30,6	38,0	47,0
Autres dépenses courantes	944,0	1 036,8	1 050,9	1 110,7
Dépenses en capital	486,8	584,0	679,4	992,8
Dépenses budgétaires	371,8	483,8	490,4	500,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	115,0	100,2	189,1	492,7
Dépenses de restructuration	76,0	34,1	61,5	59,7
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	35,0	- 21,2	112,5	138,0
Solde (base engagements) (dons compris) ^{c)}	- 19,0	- 85,7	- 59,6	- 355,4
Arriérés	- 60,7	- 96,2	- 60,0	- 26,1
Arriérés intérieurs	- 60,7	- 96,2	- 60,0	- 26,1
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse) ^{d)}	- 79,7	- 181,9	- 119,6	- 381,5
Financement	79,7	181,9	119,6	381,5
Financement intérieur	111,7	153,3	5,5	- 45,0
Bancaire	- 77,5	165,8	117,6	124,3
Non bancaire	189,2	- 12,4	- 112,1	- 169,3
Financement extérieur	- 32,0	28,6	114,1	426,5
Tirages sur emprunts	90,0	86,6	177,5	486,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 122,0	- 58,0	- 63,4	- 60,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,7	17,8	18,2	18,2
Recettes pétrolières	0,7	0,8	1,2	1,2
Dépenses courantes	13,8	14,0	13,5	13,6
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	0,1	- 0,4	0,6	0,6
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 0,2	- 0,7	- 0,4	- 2,5
base caisse ^{d)}	- 0,7	- 1,4	- 0,9	- 2,7

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

Cette amélioration résulte pour l'essentiel d'une hausse des impôts sur les revenus (+ 35,4 %) et surtout des impôts sur les biens et services (+ 17,9 %), grâce à la forte augmentation des revenus disponibles qui ont profité aussi des efforts d'amélioration de la collecte fiscale. Les recettes pétrolières ont augmenté de 19,5 %, en lien avec la progression de l'extraction de pétrole brut. Enfin, en octobre 2013, les droits de transit du pétrole en provenance du Tchad ont été fortement relevés, de 195 à 618 francs CFA le baril.

L'accélération des dépenses publiques (+ 18,1 %, contre 7,1 % en 2012) recouvre une croissance plus soutenue des dépenses courantes (+ 8,3 %, contre 2,6 % un an plus tôt), et une forte accélération des dépenses en capital (+ 46,1 %). En ce qui concerne les dépenses courantes, le rythme de progression de la masse salariale s'est établi à 11,9 %, contre 3,6 % un an plus tôt, suite à des recrutements de fonctionnaires (dont 2 500 postes à destination des jeunes en octobre 2013), tandis que les dépenses en biens et services ont accéléré de 14,3 %. Le recul des transferts et subventions, s'est poursuivi à hauteur de 4,7 %, mais ils demeurent à un niveau élevé, notamment du fait de l'importance des subventions accordées au secteur des carburants, qui ont représenté autour de 4 % du PIB. Les intérêts sur la dette extérieure ont progressé de 23,7 %, soit un rythme comparable à 2012, du fait de la croissance des investissements publics, financés pour une part importante par des emprunts extérieurs.

Les dépenses en capital ont été avant tout affectées au renforcement des infrastructures énergétiques et de transport, et au développement de l'agriculture qui prend une part croissante de l'investissement public.

Compte tenu de l'apurement d'arriérés, à hauteur de 26,1 milliards, le déficit budgétaire base caisse s'est établi à 381,5 milliards, soit 2,7 % du PIB en 2013, contre 0,9 % en 2012, financé essentiellement par un recours à l'emprunt extérieur, à hauteur de 492,7 milliards, contre 189,1 milliards en 2012, notamment auprès de la Chine et des émissions de titres obligataires sur le marché régional (23 milliards).

S'agissant des réformes de la gestion des finances publiques, la collecte des recettes fiscales auprès des entreprises a été réorganisée autour de trois pôles distincts, afin d'améliorer l'efficacité de la collecte : la direction des grandes entreprises, qui gère les dossiers des principales sociétés contributrices (plus de 3 milliards de chiffre d'affaires), les centres

divisionnaires des impôts pour les PME, et enfin des nouveaux centres des impôts des moyennes entreprises. Par ailleurs, un code unifié des investissements a été adopté en 2013, établissant un nouveau régime d'incitations de nature fiscales, douanières, administratives et financières visant à faciliter la diversification économique du pays en attirant les investisseurs internationaux. Enfin, outre la réforme des procédures de passation des marchés, et en particulier leur informatisation, un plan d'urgence en faveur de la croissance a été établi en avril 2014, visant notamment à améliorer progressivement le taux de décaissement, compris entre 60 et 80 % selon les années, des dépenses d'investissement engagées, avec un objectif attendu de 90 %.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2013, le déficit des transactions courantes a diminué, de 3,6 % du PIB à 2,6 %, grâce à un recul sensible du déficit commercial, qui s'est limité à 112,6 milliards, après 136,8 milliards un an plus tôt.

La progression de 3,3 % sur un an des exportations totales provient d'une hausse de la plupart des produits d'exportation, à l'exception du café (- 53,3 %), dont la production a fortement chuté en 2013 et du bois (- 6,0 %). L'atonie des exportations pétrolières (+ 1,7 %), qui représentent plus d'un tiers du total, recouvre une hausse des exportations en volume (+ 3,4 %), partiellement compensée par le tassement des prix moyen à l'exportation. Dans un contexte global de stabilité ou de légère baisse des prix internationaux des matières premières exportées, les exportations des autres productions ont été dynamiques, tant pour le coton (+ 20,8 %), la banane (+ 10,6 %) ou l'aluminium (+ 24,5 %). Portées tant par la croissance des volumes produits, que par la hausse des prix du cours, les exportations de cacao ont progressé de 13,1 % sur un an.

Les importations se sont accrues au rythme de 2,3 %, l'allègement de la facture des importations de produits pétroliers (- 18,1 %, après + 7,7 % en 2012) ayant été compensé par la hausse des autres importations, notamment liées au programme d'investissement public, ainsi que des biens d'équipement (+ 13,2 %).

Si le déficit de la balance des services a peu varié d'une année sur l'autre, celui de la balance des revenus s'est contracté de 23,9 %, en dépit de la forte hausse des intérêts payés sur la dette publique et privée. Les revenus des investissements transférés

Balance des paiements du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	- 393,9	- 299,1	- 484,9	- 401,2
Balance commerciale	- 101,7	- 219,6	- 136,8	- 112,6
Exportations FOB	2 240,6	2 778,3	2 858,0	2 952,5
dont : pétrole brut	795,1	974,6	1 036,5	1 053,8
cacao	207,5	228,5	161,3	182,4
café	30,5	62,9	40,5	18,9
coton	70,6	106,8	58,1	70,2
banane	41,0	41,5	39,7	43,9
caoutchouc naturel	50,2	86,3	49,2	51,0
bois	300,6	345,0	295,9	278,0
aluminium	90,7	53,1	29,8	37,1
autres	654,3	879,5	1 147,0	1 217,2
Importations FOB	- 2 342,3	- 2 997,8	- 2 994,8	- 3 065,1
dont : produits pétroliers	- 770,0	- 977,9	- 1 053,2	- 863,0
biens d'équipement	- 295,4	- 444,8	- 593,6	- 671,7
Balance des services	- 271,4	- 58,3	- 255,5	- 254,7
Balance des revenus	- 130,5	- 142,9	- 227,1	- 172,8
Rémunération des salariés	4,2	11,1	23,7	23,6
Revenus des investissements	- 134,7	- 154,0	- 250,8	- 196,4
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 26,0	- 30,6	- 38,0	- 47,0
intérêts de la dette extérieure privée	- 144,3	- 171,7	- 278,7	- 292,6
Balance des transferts courants (nets)	109,7	121,6	134,4	138,9
Secteur privé	57,7	60,0	90,6	98,3
Secteur public	51,9	61,6	43,8	40,6
Compte de capital et d'opérations financières	408,2	235,2	617,3	316,3
Compte de capital (net)	72,8	61,5	59,8	53,6
Publics	25,0	13,7	11,6	6,2
Privés	47,8	47,9	48,2	47,4
Comptes financiers (nets)	335,4	173,6	557,6	262,8
Investissements directs	35,0	219,7	413,4	372,7
Investissements de portefeuille	36,8	- 26,8	- 0,8	0,4
Autres investissements	263,6	- 19,2	145,0	- 110,3
Erreurs et omissions	- 26,9	- 95,4	- 88,6	40,9
Solde global	- 12,5	- 159,3	43,9	- 43,9
Financement	12,5	159,3	- 43,9	43,9
Variations des réserves officielles	12,5	159,3	- 43,9	43,9
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

à l'étranger se sont établis à un niveau élevé (196,4 milliards), quoiqu'en net recul par rapport au niveau exceptionnellement élevé atteint en 2012

1 Les annulations de dette octroyées par la France ont été effectuées par le biais d'un C2D (contrat de désendettement et de développement), mécanisme original consistant à recycler les échéances de remboursement de la dette du Cameroun à l'égard de la France, refinancées par des dons. Le succès du premier C2D, d'un montant de 537 millions d'euros, a permis la signature du second, d'un montant de 326 millions d'euros pour la période 2011-2016. Le Cameroun, en 2009, a été le premier État à signer un accord de défense de nouvelle génération, entré en vigueur le 1^{er} août 2012 (source : ministère des Affaires étrangères).

(250,8 milliards), soit un repli de 27,7 % sur un an, reflétant pour l'essentiel le dynamisme de l'investissement privé et donc des profits réinvestis localement, avant tout par le secteur pétrolier. L'excédent des transferts courants s'est établi à 138,9 milliards, soit une augmentation de 3,3 % sur un an, provenant de l'augmentation des transferts des migrants, en dépit d'une baisse de plus de 8 % de l'aide publique au développement.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement contracté, revenant de 617,3 milliards à 316,3 milliards. Ce recul renvoie à un tassement des investissements directs étrangers (- 9,8 %), qui demeurent toutefois à un niveau élevé et à d'importantes sorties de capitaux au titre des « autres investissements ».

Au total, le solde de la balance des paiements est ressorti déficitaire à hauteur de 43,9 milliards, soit 0,2 % du PIB. Ce déficit s'est traduit par une baisse de même montant de la contribution du Cameroun aux réserves officielles de la zone.

À la suite de l'annulation de près de 60 % du stock de la dette publique du Cameroun en 2006, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE¹, la part de la dette extérieure dans le PIB est revenue à 11,5 % en 2011, pour recommencer à croître à hauteur de 14,0 % du PIB en 2012. Ainsi, la dette extérieure a augmenté de 3,1 milliards de dollars en 2011 à

3,7 milliards en 2012. Néanmoins, compte tenu de la forte croissance économique, le service de la dette est demeuré modéré, passant de 4,1 % des exportations de biens et services en 2011 à 3,3 % en 2012 et de 6,8 % à 5 % des recettes budgétaires au cours de la même période. En 2013, selon la BEAC, compte tenu de l'importance des financements extérieurs, notamment mis en place pour financer le programme d'investissement, la part de la dette extérieure dans le PIB s'est accrue de 2,4 points de PIB.

Dettes extérieures du Cameroun

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	3 238,8	3 194,9	3 074,4	3 671,6
Dettes à long terme	2 783,6	2 741,4	2 562,1	3 074,3
Dettes publiques garanties	2 168,3	2 164,2	2 100,9	2 706,3
Dettes privées non garanties	615,3	577,2	461,2	367,9
Recours aux crédits du FMI	452,6	444,6	442,0	440,0
Dettes à court terme	2,5	8,9	70,3	157,3
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	2,5	8,9	2,3	24,3
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	61,4	69,7	0,0	44,5
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	59,5	55,6	39,6	50,8
Dettes extérieures/PIB	13,5	13,5	11,5	14,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	7,2	3,4	4,1	3,3
Service payé de la dette/recettes budgétaires	8,5	4,7	6,8	5,0
Dettes multilatérales/dettes totales	21,2	24,6	28,0	30,7

Sources : Banque mondiale, BEAC.

Outre la sélection d'investissements au rendement économique élevé afin d'assurer le caractère optimal des prêts contractés², la mise en œuvre de montages financiers soutenables à long terme, faisant appel à des financements innovants, apparaît nécessaire afin d'assurer la soutenabilité de programmes d'investissement ambitieux, notamment dans le domaine des infrastructures, afin qu'ils participent effectivement à une élévation de la croissance potentielle, comme l'a notamment fait apparaître la conférence « Financer l'avenir : développement des infrastructures en Afrique centrale », organisée en mars 2014 par les autorités camerounaises et le FMI.

Lors de la dernière analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en juin 2014, le risque de surendettement à moyen terme a été réévalué de faible à modéré, compte tenu notamment d'un encours significatif de prêts non concessionnels, notamment auprès de la Chine, pour partie non encore déboursés, destinés à financer le programme d'investissement public. Si la charge de la dette est considérée comme soutenable par le FMI, l'institution note qu'un recours continu à un endettement extérieur non concessionnel, combiné à un endettement intérieur dynamique, pourrait placer la dette publique sur une trajectoire non soutenable.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2013, le système bancaire camerounais comptait treize banques commerciales en activité.

En 2013, le total du bilan du système bancaire a enregistré une hausse de 17,5 %, après une stabilisation en 2012. Après avoir reculé de 1,5 % en 2012, les dépôts de la clientèle (2 689,4 milliards) se sont

2 Cf. « Soutenabilité budgétaire, investissement public et croissance dans les pays à faible revenu et riches en ressources naturelles : le cas du Cameroun », FMI, document de travail, n° 13/144, juin 2013.

Situation simplifiée du système bancaire du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Trésorerie et divers	1 308	1 234	1 315	Trésorerie et divers	367	379	452
Crédits à l'État	3	40	34	Dépôts de l'État	334	339	380
Crédits à l'économie	1 591	1 611	2 017	Dépôts du secteur privé	2 356	2 321	2 690
Créances en souffrance nettes	55	91	134	Fonds propres	211	235	324
Valeurs immobilisées	311	298	346				
Total	3 268	3 274	3 846	Total	3 268	3 274	3 846
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	60,5	58,9	57,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	4,1	11,4	38,2
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	4,0	11,0	29,8				

Source : COBAC.

inscrits en hausse de 15,9 % sur l'année, alors que les crédits nets à l'économie (1 955,5 milliards) se sont accrus de 25,2 %. Les crédits à l'État ont enregistré une forte progression, passant de 39,9 milliards en 2012 à 96,0 milliards en 2013. Le ratio crédits bruts/dépôts clientèle se situe à 77,6 %, en progression par rapport à 2012 (73,9 %), soit un niveau supérieur à celui de la CEMAC (71,4 %).

La qualité du portefeuille de crédits s'est à nouveau dégradée en 2013. Le niveau des créances en souffrance brutes a progressé de 4,4 %, passant de 316,1 à 330 milliards, soit 13,9 % des crédits bruts, contre 16,1 % à fin 2012. En outre, la réduction de l'effort de provisionnement à hauteur de 12,7 % a conduit à un net recul du taux de provisionnement des créances en souffrance, qui s'est établi à 59,5 % en 2013, contre 71,2 % en 2012.

Tous les indicateurs de rentabilité ont évolué favorablement avec une forte progression du coefficient de rentabilité (29,8 %, après 11,0 %) et du taux de marge nette (38,2 %, après 11,4 %). Le coefficient d'exploitation s'est légèrement amélioré, passant de 58,9 % en 2012 à 57,7 % en 2013.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, le dynamisme de l'activité économique se renforcerait de nouveau en 2014, la croissance du PIB réel s'établissant à 5,9 %, grâce avant tout à l'accélération de l'extraction de pétrole brut, liée notamment à la montée en puissance de nouveaux champs (Mvia, Missoni). La croissance réelle du PIB pétrolier accélérerait ainsi à 27,3 %, tandis que celle du PIB non pétrolier ralentirait légèrement à 5,0 %. Soutenu par les investissements publics, et notamment par le plan d'urgence adopté en avril 2014 en faveur de la croissance pour un montant de 343 milliards, le secteur secondaire contribuerait à la progression du PIB réel à hauteur de 1,1 point, tandis que la contribution du secteur tertiaire s'élèverait à 2,5 points.

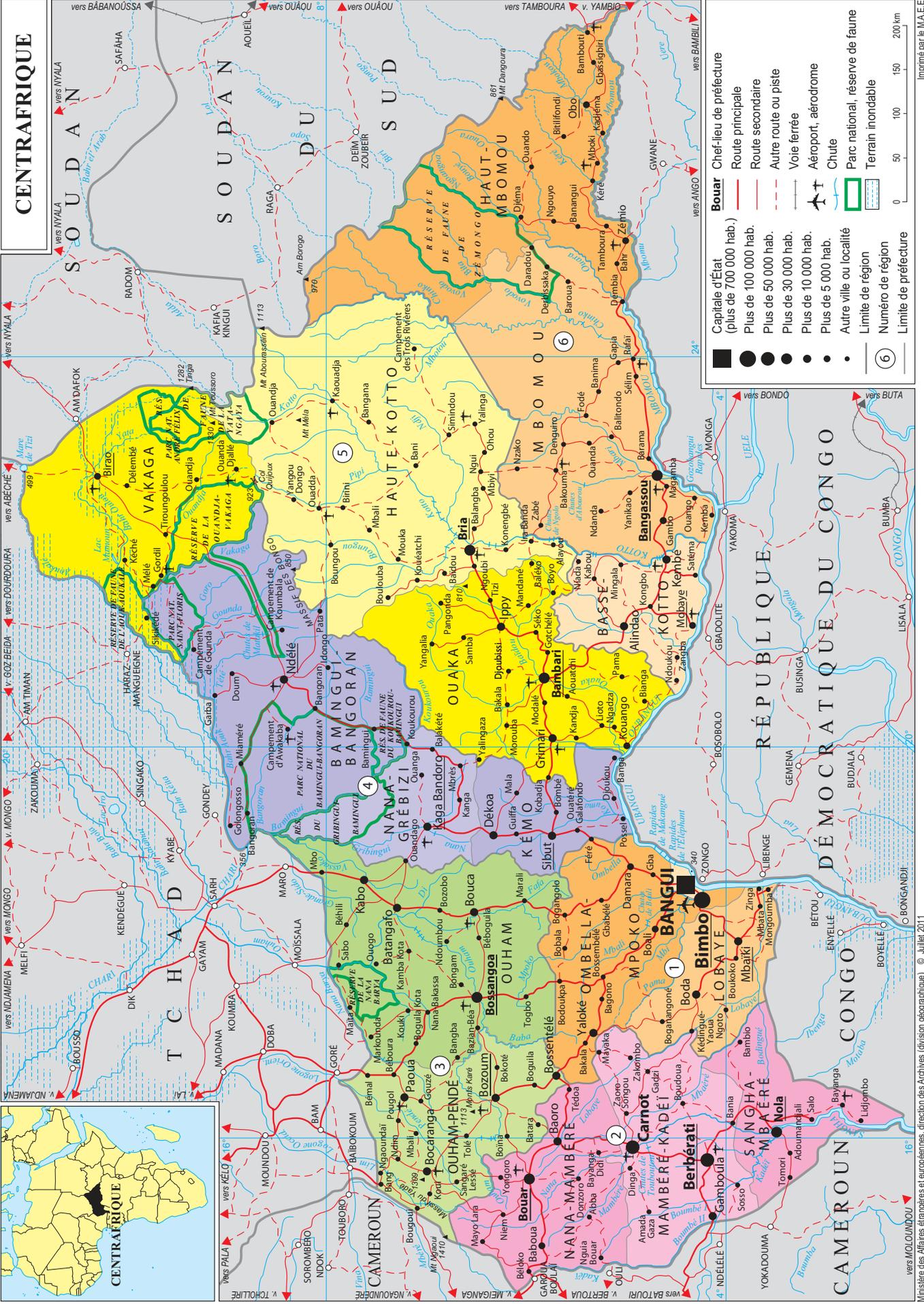
Grâce notamment à une baisse importante des coûts de la téléphonie mobile (- 2,4 % au premier trimestre 2014), l'inflation devrait se situer autour de 2,5 %, en deçà du seuil de convergence de 3 %, dans un contexte de stabilité ou de baisse des cours internationaux des

matières premières importées, en dépit de hausses du prix réglementé des hydrocarbures décidées en juin 2014, situées entre 8 et 16 % selon les catégories, à l'exception du prix du pétrole lampant, qui est resté stable.

La situation des finances publiques devrait s'améliorer, du fait d'une forte augmentation des recettes pétrolières, favorisées par la hausse de la production, et des recettes non pétrolières, dans un contexte de croissance encore soutenue de l'activité. Compte tenu de la croissance attendue des recettes de près de 25 %, le déficit budgétaire base engagements (hors dons), devrait revenir à 0,5 % du PIB, contre 2,4 % en 2013. Le financement des dépenses en capital serait assuré en partie grâce à un emprunt obligataire de 81,1 milliards, émis par l'État sur le marché régional en décembre 2013, afin de financer le programme d'investissement public, dont le produit irait prioritairement aux projets de barrage de Memvel'é (23 milliards), au complexe industrielo-portuaire de Kribi (9 milliards) et aux constructions d'infrastructures routières (32 milliards).

S'agissant des échanges extérieurs, la forte croissance des exportations pétrolières contribuerait à une résorption significative du déficit du compte des transactions courantes, qui reviendrait de 3,9 % en 2013 à 1,2 % du PIB un an plus tard.

Lors des consultations au titre de l'article IV de juin 2014, le FMI a notamment mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les réformes structurelles, susceptibles d'améliorer le climat des affaires afin de promouvoir l'initiative privée et de renforcer l'attractivité du pays vis-à-vis des investisseurs internationaux. S'agissant des finances publiques, l'efficacité économique des dépenses à moyen et long terme pourrait être améliorée grâce à une réallocation des dépenses courantes en faveur des dépenses sociales, de santé et d'éducation, des marges de manœuvre budgétaires pouvant par exemple être dégagées par une réduction des subventions publiques aux carburants. Les dépenses publiques engagées en faveur d'investissements à haut rendement, dans les infrastructures énergétiques et de transport, sont essentielles pour réduire les goulots d'étranglement qui brident la croissance économique, mais doivent être financées de manière pérenne et soutenable en particulier par la recherche de partenariats avec le secteur privé.



Capitale d'État
 (plus de 700 000 hab.)

● Plus de 100 000 hab.
 ● Plus de 50 000 hab.
 ● Plus de 30 000 hab.
 ● Plus de 10 000 hab.
 ● Plus de 5 000 hab.

○ Autre ville ou localité

— Limite de région
 — Numéro de région
 — Limite de préfecture

Bouar Chef-lieu de préfecture

— Route principale
 — Route secondaire
 - - - Autre route ou piste
 — Voie ferrée

✈ Aéroport, aérodrome
 ☼ Chute

▭ Parc national, réserve de faune
 ▨ Terrain inondable

0 50 100 150 200 km



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 622 984 km²

Population : 4,5 millions d'habitants. Densité : 7 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,6 %. Taux de croissance démographique : 2,0 %. Langues officielles : français, sango

Principales villes : Bangui (capitale administrative), Bambari, Berbérati, Bouar, Carnot

Régime politique : Suite au soulèvement du 10 décembre 2012, une coalition de mouvements rebelles, nommée « Séléka », a renversé, le 24 mars 2013, le président élu depuis 2009, François Bozizé, remplacé le 13 avril 2013 par le chef de la Séléka, Michel Djotodia, dont la gouvernance a été marquée par une forte instabilité politique et une multiplication des exactions, notamment inter-religieuses. Ce dernier ayant été contraint à la démission au début 2014, Mme Catherine Samba-Panza, maire de Bangui, a été nommée présidente de transition le 20 janvier 2014 pour guider le pays vers des élections présidentielles, prévues au premier semestre 2015. Complétant la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) déployée par l'ONU à partir d'août 2013, la France est intervenue, le 5 décembre, dans le cadre de l'opération militaire « Sangaris ».

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 334 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	51,0 %
Secondaire	14,6 %
Tertiaire	34,4 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 50,2 ans

Taux de mortalité infantile : 9,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 56,6 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : nd

Indice de développement humain –

Classement : 185^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

La République centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Relations avec la communauté financière internationale

La RCA a franchi le point de décision de l'initiative PPTE en septembre 2007 et le point d'achèvement en juin 2009. La Facilité élargie de crédit (FEC), approuvée par le FMI le 25 juin 2012, pour un montant de 10,5 millions de dollars, a été suspendue par le coup d'État intervenu en mars 2013. Une Facilité de crédit rapide (FCR) de 8,3 millions de DTS (environ 12,9 millions de dollars) a été approuvée le 14 mai 2014, en appui du programme d'urgence de redressement économique des autorités.

Depuis 2007, la RCA a été placée dans la catégorie des États fragiles. Une nouvelle stratégie de partenariat préparée conjointement par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) avait été signée pour la période 2009-2012. Suite aux événements de 2013, la Banque mondiale, comme la BAfD, ont réorienté leur soutien en faveur d'une aide humanitaire, du paiement des salaires de la fonction publique et de la relance de l'agriculture.

ACTIVITÉ

La crise politique extrêmement grave, qui s'est manifestée, entre mars et décembre 2013, par la prise du pouvoir par la Séléka, s'est traduite par une généralisation de l'insécurité, y compris dans la capitale, des pillages systématiques menés par les différentes milices, une dégradation extrême des conditions sanitaires et alimentaires, des déplacements massifs de population (800 000 personnes déplacées dont 250 000 dans les pays voisins), et un effondrement des structures administratives et régaliennes de l'État. Les dégâts matériels et les difficultés rencontrées par nombre de fonctionnaires à reprendre leurs postes, combinés à l'absence d'un recensement fiable des effectifs de la fonction publique, ont ajouté à la désorganisation, voire à la « disparition » de l'État.

Selon les estimations validées par les organisations internationales, le PIB aurait reculé de 37,9 %. Cet effondrement résulte tant d'une chute de la consommation, qui a fortement pesé sur l'activité économique, à hauteur de 33 points de PIB, que de l'arrêt quasi complet des investissements (- 7,8 points). Dans un environnement aussi incertain, marqué par l'absence d'informations économiques fiables, l'estimation statistique précise des principaux agrégats macroéconomiques du pays apparaît particulièrement difficile, d'autant que la fragilité de l'appareil administratif, combinée aux déplacements de population et à la désorganisation de l'économie, a favorisé la généralisation de l'économie informelle et de la fraude.

Le secteur primaire, qui représentait 52,8 % du PIB en 2012, a contribué à la récession pour 17,9 points, touchant l'ensemble des activités du secteur agricole (- 12,3 points), de l'élevage (- 3,2 points) et du secteur extractif (- 1,9 point). Compte tenu de l'insécurité régnant sur une grande partie du territoire, les productions vivrières de manioc et de maïs auraient fortement reculé, de respectivement 24,8 % et 19 %, aggravant l'insécurité alimentaire. Les activités d'élevage ont souffert des vols systématiques de bétail.

Comptes nationaux de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	1 315,6	1 378,5	1 470,0	940,3
PIB nominal	1 054,8	1 125,4	1 205,1	750,7
Importations de biens et services	260,8	253,1	264,9	189,6
Biens	163,4	158,1	165,8	109,8
Services	97,4	95,0	99,1	79,9
Emplois	1 315,6	1 378,5	1 470,0	940,3
Consommation finale	1 060,6	1 083,9	1 166,3	816,8
Publique	81,1	64,7	84,9	82,9
Privée	979,5	1 019,3	1 081,5	733,9
Formation brute de capital fixe ^{b)}	138,8	155,2	163,5	15,2
Exportations de biens et services	116,2	139,4	140,1	108,3
Biens	76,7	99,1	99,1	52,9
Services	39,5	40,3	41,0	55,4
Épargne intérieure brute	- 5,8	41,5	38,7	- 66,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 144,6	- 113,7	- 124,8	- 81,3
Revenus des facteurs	4,8	4,7	4,9	1,9
Épargne intérieure nette	- 1,0	46,1	43,6	- 64,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	13,2	13,8	13,6	2,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,9	3,3	3,9	- 37,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,5	1,2	5,9	6,6
Prix à la consommation (en glissement annuel)	2,3	4,3	5,9	8,1

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BEAC.

S'agissant des cultures d'exportation, la production de coton-graine – dont la relance avait bénéficié d'un partenariat avec l'Agence chinoise d'investissement (China SDIC) pour un montant de 15,9 milliards – s'est effondrée, revenant de 22,2 à 6,2 millions de tonnes. Par ailleurs, l'usine d'égrenage du coton, inaugurée en décembre 2012 à Bossangoa, a été dévastée par les pillages. L'activité de la sylviculture, qui avait fortement progressé sur la période 2011-2012, s'est contractée de 19,8 % en 2013, du fait notamment des difficultés de transport.

Les industries extractives ont également contribué au recul de l'activité économique à hauteur de 1,9 point, les sites miniers, notamment diamantifères, étant souvent situés dans des régions peu sécurisées, dans la partie est du pays, hors de tout contrôle gouvernemental. Le 23 mai 2013, la Centrafrique a été suspendue du Processus de Kimberley ainsi que de l'ITIE (Initiative de transparence des industries extractives), ce qui a entraîné un embargo international sur les ventes de diamants centrafricains, pourtant l'une des principales sources de revenus d'exportation. La mise en exploitation, prévue pour 2014, d'une nouvelle mine d'or située

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Bois				
Production de grumes et sciages (en milliers de m ³)	366,0	478,6	474,0	380,0
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³)	190,0	199,5	200,0	143,2
Prix à l'exportation des grumes (en milliers de FCFA/m ³)	161,2	214,8	198,3	172,2
Diamants bruts				
Exportations (en milliers de carats)	301,6	323,6	365,9	118,9
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA/carat)	85,8	91,7	90,8	88,6
Café				
Production (en milliers de tonnes)	5,2	5,3	5,4	4,6
Exportations (en milliers de tonnes)	5,4	5,3	4,7	0,1
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg)	145,0	145,0	200,0	180,0
Coton-graine				
Production (en milliers de tonnes)	11,5	12,0	22,2	6,2
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg)	152,0	150,0	175,0	195,0
Manioc (en milliers de tonnes)	632,9	646,2	659,8	495,9
Maïs (en milliers de tonnes)	153,9	157,1	160,4	130,0
Arachide (en milliers de tonnes)	173,1	176,7	180,5	124,1

a) Chiffres provisoires.
Sources : BEAC, administrations nationales.

à 60 kilomètres à l'est de Bambari par la société canadienne Axmin, qui y avait investi 246 millions de dollars, demeure incertaine. La production annuelle prévue est de 5-6 tonnes, pour des réserves estimées à environ 40 tonnes. S'agissant du gisement d'uranium de Bakouma, le groupe Areva avait déjà annoncé en septembre 2012 son retrait de la région, à la suite de l'attaque du site en juin 2012 par des rebelles.

Encore peu développé, le secteur secondaire (14,3 % du PIB) a contribué à la récession économique à hauteur de 7,1 points, en raison des pillages et dommages qui ont affecté la plupart des entreprises et infrastructures. Les installations assurant la production d'électricité, notamment le barrage de Boali, ont en particulier subi des dégâts importants, qui ont dégradé significativement l'alimentation en électricité de Bangui et nécessité des importations de produits pétroliers en provenance du Cameroun par la route Douala-Bangui.

L'unique station de pompage d'eau potable à Bangui, bien que récemment rétablie et qui venait de bénéficier d'aménagements augmentant sa capacité de traitement, a également subi d'importantes détériorations, qui éloignent la perspective de réaliser l'objectif initial des autorités de faire passer la couverture en eau potable de 23 % à 67 % de la population d'ici 2015. Par ailleurs, la rénova-

tion de l'aéroport de Bangui par la Société de développement des infrastructures aéroportuaires de Centrafrique (SODIAC), prévue à partir de 2013 pour un montant d'environ 92 millions d'euros (sur des financements de l'AFD, de la Banque mondiale, de la BAFD et de l'Exim Bank of China pour plus de 80 % du programme), est suspendue, ainsi que l'ensemble des projets routiers. La réhabilitation du très modeste réseau routier bitumé du pays, et notamment de la route principale Bangui-Douala, est indispensable car c'est par cet axe que transite la quasi-totalité du commerce extérieur.

Enfin, le secteur tertiaire, qui a apporté une contribution de 10,2 points au recul du PIB réel, a été affecté par le départ d'une grande partie des commerçants de confession musulmane, en liaison

avec la généralisation au cours de l'année 2013 des repréailles intercommunautaires. Dans le domaine des télécommunications, la construction prévue du réseau national de transmission par fibre optique, dans le cadre du projet Central African Backbone (CAB), a été suspendue.

Les tensions inflationnistes, déjà fortes en 2012, se sont accentuées en 2013, la progression de l'indice des prix atteignant, en moyenne annuelle, 8,1 %, contre 5,9 % en 2012, en raison principalement de la baisse de la production agricole et des difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires de base, compte tenu de l'insécurité généralisée sur les axes routiers, l'axe routier Douala-Bangui ayant été coupé à plusieurs reprises avant d'être sécurisé par l'intervention militaire franco-africaine.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget de l'État a été fortement touchée par la chute de 66,2 % des ressources budgétaires, passées de 127,8 à 43,2 milliards de francs CFA. Cet effondrement, qui a touché l'ensemble des recettes fiscales directes et indirectes, ainsi que les recettes non fiscales de l'État, provient de la paralysie de la quasi-totalité des activités économiques, mais également de la désorganisation complète des

administrations des douanes et des impôts dans un environnement où l'assiette fiscale était déjà très faible. Le taux de pression fiscale, qui atteignait 9,2 % en 2012, soit le niveau le plus faible de la CEMAC, s'est réduit à 5,3 % du PIB en 2013.

Les dépenses budgétaires ont globalement régressé de 31,4 %, le recul de 76,4 % des dépenses en capital ayant été tempéré par la moindre baisse des dépenses courantes (- 9,1 %), les engagements au titre de la masse salariale enregistrant cependant une hausse de 9,6 %. Le paiement de plusieurs mois de salaires et de pensions a pu être assuré grâce à la solidarité de la communauté internationale, ainsi qu'au soutien des États membres de la CEMAC, sous la forme de dons d'États membres, et d'un prêt de la République du Congo, pour un montant de 35 milliards.

Au total, le déficit primaire (hors dons, paiement d'intérêts et dépenses en capital sur ressources extérieures) s'est considérablement creusé, passant d'un excédent de 5,6 milliards en 2012 à un déficit de 54,1 milliards en 2013, soit 7,6 % du PIB, auquel s'ajoutent des arriérés significatifs, estimés à ce stade à 2,3 % du PIB. Les progrès enregistrés ces dernières années en matière de gestion des finances publiques – mise en œuvre effective progressive du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, réduction des exonérations douanières et constitution d'une base de données informatisée enregistrant les arriérés de paiements intérieurs accumulés au cours des dernières années – ont été remis en cause par cette crise.

Lors de l'approbation de la Facilité rapide de crédit en mai 2014, le FMI a esquissé les premières recommandations pour le rétablissement des procédures normales de gestion des finances publiques lors de la sortie de crise, et notamment : une limitation

progressive des procédures d'urgence pour le décaissement des dépenses, l'établissement de Comités de trésorerie et des finances publiques multipartites pour assurer la transparence dans l'utilisation des ressources budgétaires, l'établissement d'un fichier sécurisé et sincère retraçant les effectifs de la fonction publique, un remboursement ordonné des arriérés accumulés et une meilleure mobilisation des ressources fiscales.

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes totales	168,7	138,1	174,4	64,0
Recettes	114,2	111,8	127,8	43,2
Recettes fiscales	91,9	87,1	111,1	39,8
Recettes fiscales non pétrolières	91,9	87,1	111,1	39,8
Recettes fiscales pétrolières	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes non fiscales	22,3	24,7	16,7	3,4
Dons extérieurs	54,5	26,3	46,6	20,7
Dépenses totales et prêts nets	168,1	164,3	162,5	111,5
Dépenses courantes	111,9	123,3	108,6	98,7
Salaires	42,8	46,0	49,0	53,7
Intérêts	6,4	8,7	6,0	4,4
Intérêts sur la dette intérieure	3,8	6,0	3,6	2,4
Intérêts sur la dette extérieure	2,6	2,7	2,4	2,0
Autres dépenses courantes	62,7	68,6	53,6	40,6
Dépenses en capital	56,2	41,0	53,9	12,7
Dépenses budgétaires	12,0	10,7	16,0	0,6
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	44,2	30,3	37,9	12,1
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts moins recouvrements	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 7,1	- 19,5	5,6	- 54,1
Solde (base engagements) (dons compris) ^{c)}	0,6	- 26,1	11,9	- 47,5
Arriérés	- 14,2	8,7	10,3	8,8
Arriérés intérieurs	- 12,9	2,4	2,2	2,8
Arriérés extérieurs	- 1,3	6,3	8,1	6,0
Solde (base caisse) ^{d)}	- 13,6	- 17,4	22,3	- 38,7
Financement	13,6	17,4	- 22,3	38,7
Financement intérieur	6,4	27,7	- 16,5	17,7
Financement bancaire	24,9	32,3	- 11,2	7,9
Financement non bancaire	- 18,5	- 4,6	- 5,3	9,7
Financement extérieur	7,2	- 10,2	- 5,7	21,0
Tirages sur emprunts	3,5	4,0	2,7	26,1
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 17,1	- 14,2	- 8,4	- 5,1
Réaménagement de la dette extérieure	20,8	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	10,8	9,9	10,6	5,8
Dépenses courantes	10,6	11,0	9,0	13,2
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 0,9	- 2,0	0,3	- 7,5
base engagements (dons compris) ^{c)}	0,1	- 2,3	1,0	- 6,3
base caisse ^{d)}	- 1,3	- 1,5	1,8	- 5,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2013, le déficit des transactions courantes s'est replié de 50,1 milliards (4,1 % du PIB) à 25,9 milliards (3,4 % du PIB). Le déficit de la balance commerciale s'est établi à 56,8 milliards, soit 7,6 % du PIB, contre 66,7 milliards, soit 5,5 % du PIB en 2012, la chute des exportations (- 46,6 %) ayant été plus forte que celle des importations (- 33,8 %).

Le recul des exportations a concerné principalement les secteurs des diamants (- 68,3 %) et du bois (- 37,8 %), alors que le repli des importations a été généralisé mais a touché plus particulièrement les produits pétroliers (- 47,1 %) et les biens d'équipement liés à la réalisation des programmes d'investissements publics. Le déficit de la balance des services s'est en conséquence réduit de 57,8 %, du fait d'une baisse de près de 50 % des frais de fret et d'assurances, induite par la diminution du volume des importations. Les transferts courants se sont réduits de 23,3 %, principalement du fait des transferts privés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, après s'être établi à 62,5 milliards en 2012, est revenu à 27,7 milliards en 2013, en raison notamment de la disparition des investissements directs de l'étranger. Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 9,7 milliards, contre un déficit de 10,6 milliards un an plus tôt. Outre l'apparition d'arriérés extérieurs (6,0 milliards), cet excédent est allé de pair avec une hausse de la contribution de la Centrafrique aux réserves officielles communautaires.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure de la RCA s'élevait, à fin 2012, à 551 millions de dollars, en légère augmentation par rapport à fin 2011 (+ 0,8 %). Le ratio de dette extérieure sur PIB demeure modéré, augmentant de 22,9% en 2011

à 23,4 % en 2012. De même, le poids du service de la dette dans les exportations et les recettes budgétaires demeure très faible, respectivement à 1,6 % et 1,8 % en 2012. Par contre, le poids des arriérés dans la dette extérieure est très élevé (20,7 %). Il s'agit pour l'essentiel d'arriérés constitués avant la mise en œuvre de l'initiative PPTE et qui n'ont pas été inclus dans le champ de la consolidation.

Balance des paiements de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	- 99,8	- 78,4	- 50,1	- 25,9
Balance commerciale	- 86,7	- 59,0	- 66,7	- 56,8
Exportations FOB	76,7	99,1	99,1	52,9
dont : coton	2,8	7,0	7,0	1,7
diamants	25,9	29,7	33,2	10,5
café	2,6	3,6	3,1	0,0
tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
bois	30,6	42,9	39,7	24,7
or	0,7	1,3	0,7	0,1
autres	14,0	14,6	15,2	15,8
Importations FOB	- 163,4	- 158,1	- 165,8	- 109,8
dont : pétrole	- 41,2	- 41,1	- 44,0	- 23,3
programme d'investissement public	- 18,1	- 11,4	- 14,2	- 3,4
billets BEAC	- 21,6	- 21,5	- 21,5	- 13,4
autres	- 82,5	- 84,1	- 86,0	- 69,7
Balance des services	- 57,9	- 54,7	- 58,0	- 24,5
Fret et assurance	- 41,7	- 39,5	- 41,6	- 25,3
Voyages et séjours	- 19,1	- 19,2	- 19,4	- 19,4
Services officiels	21,9	21,9	21,9	35,2
Autres services privés	- 11,6	- 10,4	- 11,3	- 7,2
Autres transports et autres assurances	- 7,4	- 7,5	- 7,6	- 7,7
Balance des revenus	4,8	4,7	4,9	1,9
Rémunération des salariés	6,3	6,4	6,5	7,0
Revenus des investissements	- 1,4	- 1,7	- 1,6	- 5,1
dont : intérêts dette extérieure publique	- 2,6	- 2,7	- 2,4	- 2,0
intérêts dette extérieure privée	0,7	0,4	0,1	- 3,8
Balance des transferts courants (nets)	39,9	30,6	69,8	53,6
Secteur privé	3,5	7,1	34,0	18,5
Secteur public	36,5	23,6	35,9	35,1
Compte de capital et d'opérations financières	61,3	61,3	62,5	27,7
Compte de capital (net)	40,7	26,3	35,2	11,0
Publics	40,7	26,3	35,2	11,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers (net)	20,6	35,0	27,3	16,7
Investissements directs	30,1	17,4	35,7	0,9
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 9,5	17,6	- 8,3	15,7
Erreurs et omissions	- 2,8	6,4	- 23,0	7,9
Solde global	- 41,3	- 10,7	- 10,6	9,7
Financement	41,3	10,7	10,6	- 9,7
Variations des réserves officielles	21,8	4,4	2,4	- 15,7
Financements exceptionnels	19,5	6,3	8,1	6,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 1,3	6,3	8,1	6,0
Rééchelonnements et annulations de dettes	20,8	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Dettes extérieures de la Centrafrique

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	537,6	614,2	547,3	551,5
Dettes à long terme	293,8	361,9	271,2	288,3
Dettes publiques garanties	293,8	361,9	271,2	288,3
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	162,1	172,6	172,0	182,9
Dettes à court terme	81,7	79,7	104,1	80,3
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	77,7	77,7	71,1	73,3
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	168,6	150,4	111,7	114,4
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	284,0	261,5	185,0	200,9
Dettes extérieures/PIB	25,3	28,8	22,9	23,4
Service payé de la dette/exportations de biens et services	16,6	1,1	0,5	1,6
Service payé de la dette/recettes budgétaires	14,6	1,1	0,6	1,8
Dettes multilatérales/dettes totales	9,3	6,7	6,4	7,7

Sources : Banque mondiale, BEAC.

Si l'Analyse de viabilité de la dette (AVD) menée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en décembre 2012, indiquait que la Centrafrique était exposée à un risque modéré de surendettement, la crise socio-politique ouverte depuis début 2013 s'est traduite par une augmentation considérable des risques encourus, comme le note l'AVD présentée en mai 2014. Le risque de surendettement est passé de la catégorie « modéré » à « élevé ». Il apparaît essentiel de mettre en œuvre un programme d'urgence afin de sortir de la paralysie générale de l'économie, d'assurer le versement des salaires publics et de doper les exportations, avec une aide extérieure essentiellement composée de dons, ou, à défaut, de prêts, impérativement à des conditions très concessionnelles.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2013, le système bancaire centrafricain comptait quatre banques commerciales en activité : la Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA) (sous administration provisoire), Ecobank Centrafrique et la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Industrie et le Commerce (BSIC RCA). À ces banques commerciales s'ajoute le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit spécialisée dans la microfinance.

Le total de bilan du système bancaire centrafricain en 2013, s'est contracté de 12,3 %, contre une expansion de 7,1 % en 2012. Les dépôts du secteur privé se sont repliés de 10,4 %, après s'être accrus de 1,9 % en 2012, représentant 55,6 % du total de bilan agrégé du système bancaire. Les dépôts de l'État ont également enregistré un recul important, de 14,0 milliards en 2012 à 7,0 milliards en 2013.

Les crédits bruts à la clientèle ¹ (130,3 milliards) se sont repliés de 16,6 %, après une expansion de 24 % l'année précédente. Les crédits nets octroyés au secteur privé (69,0 milliards) représentant près de 41 % du total du bilan se sont repliés de 40,5 %. Toutefois, le ratio crédits bruts/dépôts clientèle est demeuré élevé à 126,9 % (après 130,7 % en 2012), un niveau très supérieur à celui de la CEMAC (71,4 %).

Situation simplifiée du système bancaire centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Trésorerie et divers	56	43	51	Trésorerie et divers	24	32	29
Crédits à l'État	23	22	20	Dépôts de l'État	13	14	7
Crédits à l'économie	85	116	69	Dépôts du secteur privé	104	106	95
Créances en souffrance nettes	4	4	23	Fonds propres	41	43	40
Valeurs immobilisées	14	10	8				
Total	182	195	171	Total	182	195	171
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	48,0	51,5	63,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	34,0	37,3	- 20,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	17,0	19,5	- 8,0				

Source : COBAC.

Le développement du système financier du pays mesuré par le ratio crédit/PIB est très faible, se situant autour de 17 %.

La qualité du portefeuille de crédits s'est très nettement dégradée. Le niveau des créances en souffrance brutes est passé de 17,7 à 41,4 milliards et représentait 31,7 % des crédits bruts en 2013, contre 11,3 % un an plus tôt. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance a ainsi nettement diminué, pour s'établir à 43,0 %, après 81,9 % en 2012.

Dans un contexte de crise économique et politique grave, le système bancaire centrafricain a dégagé des pertes nettes à hauteur de 8,0 % des fonds propres et représentant 20,8 % du PNB. Le coefficient d'exploitation s'est également nettement dégradé, passant de 51,5 % à 63,7 %.

PERSPECTIVES

Les autorités de transition sont confrontées à des défis redoutables, en priorité le rétablissement de la sécurité dans le pays, qui demeure, sept mois après la nomination de la nouvelle présidente, incertaine et marquée par une coupure du territoire et la permanence de violences inter-religieuses. La situation humanitaire des 500 000 réfugiés à l'étranger reste alarmante. Les principaux protagonistes de la crise centrafricaine, la Séléka et les milices anti-balaka, ont signé un accord de cessez-le-feu fin juillet 2014 à Brazzaville. Le déploiement de la Minusca (ONU) devrait intervenir à partir de septembre 2014 afin de faciliter la reconstruction d'un État viable, la force de l'Union africaine (Misca), environ 5 800 soldats, devant intégrer la Minusca à cette date.

Selon la BEAC, dans un contexte de stabilisation toute relative des conditions de sécurité, l'activité économique se situerait à un niveau très faible, le PIB réel progressant de 0,4 % sur l'ensemble de l'année 2014. L'inflation ralentirait à 4,1 % grâce à une intensification de l'aide alimentaire internationale et au rétablissement progressif des réseaux d'approvisionnement et de distribution.

Le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) se creuserait à 12,6 % du PIB, du fait d'une forte crois-

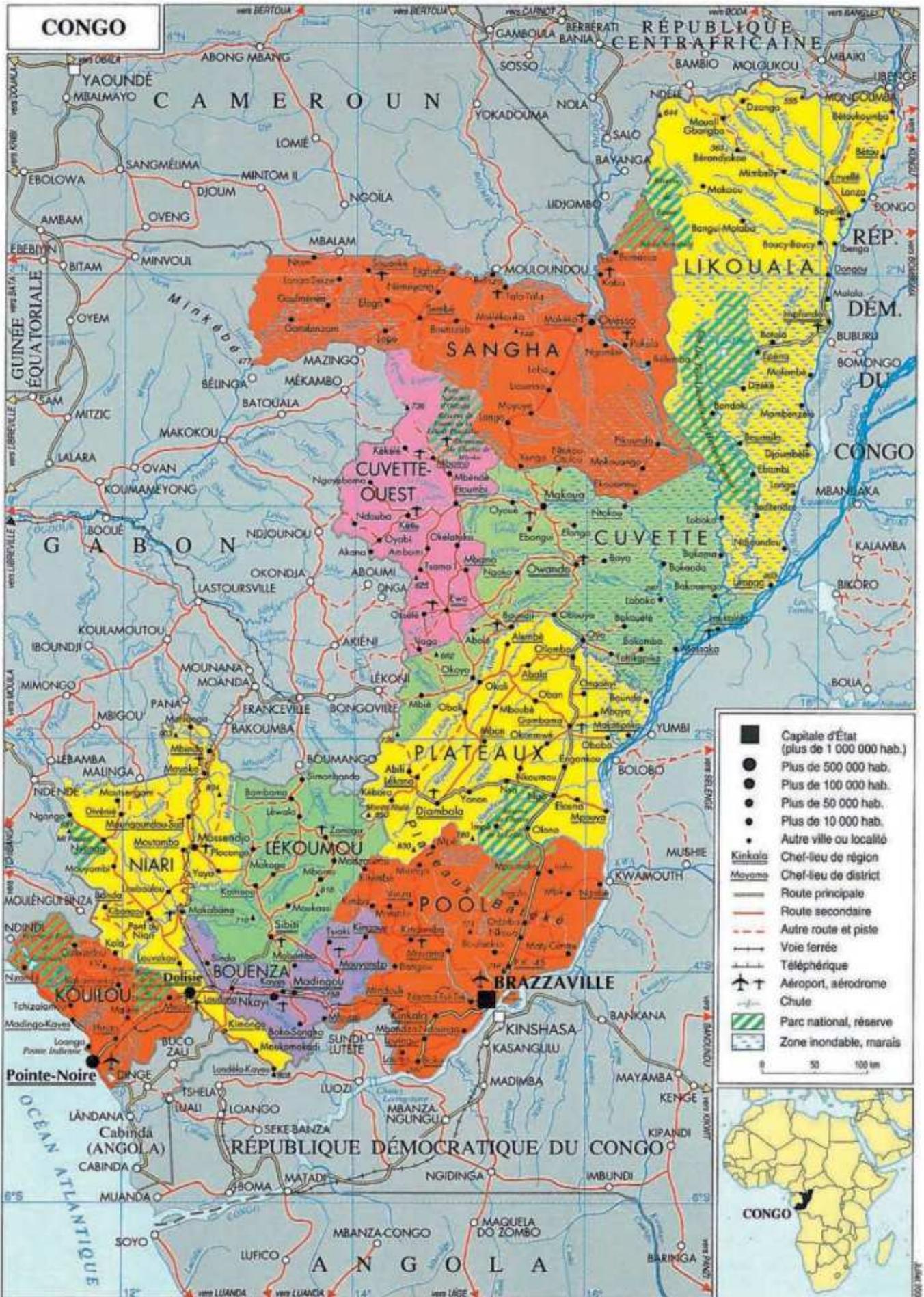
sance des dépenses budgétaires, liées à la reconstruction, tandis que les recettes se rétabliraient plus graduellement, à 6,4 % du PIB, contre 5,8 % un an plus tôt. Les mesures en faveur d'un meilleur recouvrement des recettes sont la priorité immédiate des autorités, même si ce recouvrement reste limité et problématique, tant que les fonctions fiscale et douanière de l'État ne sont pas pleinement rétablies. Les autorités ont commencé progressivement à assurer un meilleur recouvrement des recettes en reprenant le contrôle de la chaîne de dédouanement sur le principal axe d'importations Douala-Bangui et en maintenant le guichet unique des douanes à Douala pour les marchandises importées.

Lors de la conférence de Bruxelles, le 20 janvier 2014, les pays partenaires au développement de la Centrafrique ont annoncé des engagements d'aides à hauteur de 572 millions de dollars. Ce montant inclut l'aide humanitaire (203 millions), l'aide au développement (192 millions) et l'appui budgétaire pour 2014 (177 millions). En avril 2014, la Banque mondiale a annoncé, en avril 2014, la mobilisation de 30 millions de dollars auprès de l'Association internationale de développement (IDA), notamment pour contribuer au paiement des salaires des fonctionnaires. Le financement de l'IDA, qui comprend un don de 23,9 millions de dollars et un crédit de 6,1 millions de dollars, est fourni à l'appui du Projet d'urgence de restauration des services publics. Il constitue la quatrième tranche de l'aide d'urgence de 100 millions de dollars débloquée en janvier 2014 par la Banque mondiale afin d'aider à rétablir les services publics essentiels pour les 4,5 millions d'habitants de la RCA.

À l'initiative de la France et sous l'égide de la Commission européenne, un fonds multibailleurs, nommé Békou (espoir, en sango) a été créé le 15 juillet 2014, pour un montant initial de 60 millions d'euros, dont 41 millions versés par la Commission européenne (qui s'ajoutent aux autres aides, humanitaires et budgétaires, déjà annoncées). La France et l'Allemagne participent à hauteur de 10 millions chacune.

S'agissant des comptes extérieurs, le rétablissement des exportations de diamants, avec la reprise du processus de Kimberley, combiné avec une légère hausse des importations, devrait favoriser un rétablissement du solde des comptes courants, l'aide publique internationale contribuant de manière significative à assurer l'équilibre du solde global de la balance des paiements.

1 Provisions comprises.



CONGO

- Capitale d'État (plus de 1 000 000 hab.)
- Plus de 500 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou localité
- Kinkala Chef-lieu de région
- Mayem Chef-lieu de district
- Route principale
- Route secondaire
- - - Autre route et piste
- Voie ferrée
- Téléphérique
- ✈️ Aéroport, aérodrome
- Chute
- ▨ Parc national, réserve
- ▨ Zone inondable, marais





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 342 000 km²

Population : 4,3 millions d'habitants. Densité : 13 habitants/km². Part de la population urbaine : 64,5 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français

Principales villes : Brazzaville (capitale administrative), Pointe-Noire, Dolisie

Régime politique : M. Denis Sassou Nguesso a été réélu à la présidence de la République en juillet 2009, pour un mandat de sept ans. Les élections législatives, organisées en juillet-août 2012, ont été remportées par le parti présidentiel, le Parti congolais du Travail (PCT).

Économie (2013)

PIB par habitant¹⁾ : 3 295 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	66,6 % (dont pétrole 61,5 %)
Secondaire	11,0 %
Tertiaire	22,4 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 58,8 ans

Taux de mortalité infantile : 6,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : nd

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 54,1 %

Indice de développement humain -

Classement : 140^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Il est également membre observateur de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Congo a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) en janvier 2010 et a pu bénéficier en particulier d'une annulation de la dette contractée à l'égard du Club de Paris pour un montant de 2,4 milliards de dollars.

À l'issue de la dernière mission de consultation au titre de l'article IV, en mai 2014, le FMI a notamment salué les mesures adoptées par les autorités pour renforcer la gouvernance et la responsabilisation fiscale et les efforts déployés pour diversifier l'économie par la création de quatre zones économiques spéciales (ZES), ainsi que pour le renforcement de l'Institut national de la statistique.

À fin juin 2014, la Banque mondiale compte onze projets actifs au Congo. Quatre protocoles d'accord de partenariat ont également été signés en février 2014, pour un montant de 370 millions de dollars. En juin 2014, la dette souveraine du Congo était notée B+ à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch, ainsi que Ba3 par l'agence Moody's, les notes étant assorties d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

En 2013, la croissance économique s'est stabilisée à 3,9 %, après 3,8 % en 2012, du fait principalement du dynamisme du secteur non pétrolier, alors que la production d'hydrocarbures s'est inscrite en baisse. L'activité économique a été soutenue essentiellement par la consommation et l'investissement du secteur privé, qui ont contribué à la croissance du PIB à hauteur de, respectivement, 10,5 points et 11,8 points, reflétant d'importants investissements dans le secteur pétrolier. La contribution de la consommation publique a diminué de moitié, passant de 3,8 points à 1,9 point entre 2012 et 2013. La formation brute de capital fixe publique, principal moteur de la croissance en 2012 (+ 11,3 points), a concouru négativement à la croissance, pour 0,5 point. Les exportations nettes ont pesé sur la croissance réelle, à hauteur de 19,8 points du fait d'un accroissement des importations de biens et services (+ 8,9 %) dans un contexte de recul des exportations (- 11,1 %), notamment pétrolières. Le taux d'investissement a continué d'augmenter en 2013 pour atteindre 51,2 % du PIB après 42,7 % en 2012.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB a été négative de 2,1 points, reflétant essentiellement le repli de la valeur ajoutée du PIB pétrolier (- 2,3 points), partiellement compensée par la bonne tenue des activités agricoles (+ 0,6 point).

Au sein du secteur agricole, les productions vivrières ont progressé de 6,5 %, grâce à des conditions climatiques favorables. Dans le cadre du Plan national de développement (PND) la République du Congo et la FAO ont élaboré un document de programmation stratégique, pour la période 2013-2016. Il doit servir de cadre de mobilisation des ressources afin de moderniser la petite agriculture, l'élevage et l'aquaculture, et de favoriser un développement durable en luttant contre les effets des changements climatiques. S'agissant des cultures de rente, la production de sucre, qui avait été particulièrement médiocre

en 2012, s'est fortement redressée en 2013, grâce à des conditions climatiques particulièrement favorables, progressant au total de + 53,7 % en un an. Selon la Société agricole de raffinage industriel du sucre du Congo (SARIS Congo), la production ayant été supérieure à 50 000 tonnes, la demande intérieure de sucre devrait être intégralement satisfaite contrairement à l'année précédente. Enfin, la production de rondins d'eucalyptus s'est stabilisée autour de 115 milliers de tonnes.

En lien avec le recul de 10,3 % des prix à l'exportation, et le retrait des permis aux exploitants ayant dépassé leurs quotas de production, la production sylvicole déclarée a reculé de 14,3 % en 2013, pesant sur la croissance à hauteur de 0,2 point.

Dans le secteur des oléagineux, les autorités ont entamé la relance de la filière d'huile de palme, dans le nord du département du Pool, mais également

Comptes nationaux du Congo ^{a)}

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}
Ressources	9 872,8	11 349,2	11 961,1	12 315,5
PIB nominal	6 141,0	7 066,4	7 062,0	6 978,0
<i>dont secteur pétrolier</i>	4 301,9	4 994,1	4 760,1	4 247,7
Importations de biens et services	3 731,9	4 282,9	4 899,1	5 337,5
Biens	1 907,9	2 362,4	2 800,4	2 989,0
Services	1 824,0	1 920,4	2 098,7	2 348,5
Emplois	9 872,8	11 349,2	11 961,1	12 315,5
Consommation finale	3 366,1	3 109,1	3 549,8	3 941,8
Publique	484,0	512,0	617,8	696,4
Privée	2 882,1	2 597,1	2 932,0	3 245,4
Formation brute de capital fixe ^{c)}	1 804,9	2 406,5	3 012,0	3 575,4
Publique	478,0	814,9	1 312,1	1 347,9
Privée	1 326,9	1 591,6	1 699,9	2 227,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	1 116,6	1 324,7	1 389,6	1 824,2
Exportations de biens et services	4 701,8	5 833,6	5 399,4	4 798,3
Biens	4 487,9	5 592,1	5 133,2	4 490,7
Services	213,9	241,6	266,1	307,6
Épargne intérieure brute	2 774,8	3 957,2	3 512,2	3 036,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	970,0	1 550,8	500,3	- 539,2
Revenus des facteurs	- 1 593,1	- 1 798,2	- 1 663,3	- 1 505,0
Épargne intérieure nette	1 181,7	2 159,0	1 848,9	1 531,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	29,4	34,1	42,7	51,2
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	8,7	3,4	3,8	3,9
Déflateur du PIB (en moyenne)	27,0	11,3	- 3,7	- 4,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	0,4	2,2	5,0	4,7
Prix à la consommation (en glissement annuel)	2,6	1,8	7,5	2,0

a) Les statistiques macroéconomiques (comptes nationaux, balance des paiements) ont fait l'objet de révisions significatives, reflétant notamment d'importants changements méthodologiques (cf. partie 2|2 : L'évolution de la situation économique et financière en CEMAC).

b) Chiffres provisoires.

c) Y compris variation de stocks.

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la comptabilité nationale.

Principales productions

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Pétrole brut (en millions de tonnes)	15,3	14,7	13,3	12,2
Prix du baril de pétrole congolais (en dollars)	76,3	100,3	102,2	101,2
Bois tropicaux :				
Production de bois (en milliers de m ³)	1 207,5	1 614,2	1 808,1	1 549,8
dont grumes	1 023,2	1 341,7	1 528,8	1 323,8
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m ³)	951,1	1 026,2	1 006,9	875,7
Prix moyen à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	125,4	166,5	166,3	149,2
Rondins d'eucalyptus (en milliers de tonnes)	279,4	240,0	115,7	115,2
Sucre de canne (en milliers de tonnes)	69,7	60,0	46,3	71,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

la fabrication d'huile raffinée et d'articles pour l'alimentation humaine et animale, ainsi que de produits dérivés pour l'industrie chimique (savons) et de biocarburants. Cette relance s'appuierait sur trois sociétés privées : Eco-Oil Energie Congo, créée en 2013, qui a repris les actifs de deux sociétés d'État, la Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC) et Sangha Palm et qui dispose de 50 000 hectares dont 40 000 dans la Sangha (Mokéko et Kandéko, près de Ouessou) et 10 000 dans la Cuvette (Owando) et la Cuvette Ouest (Etoumbi) ; Atama Plantation SARL (Atama), détenue à 51,0 % par la compagnie malaisienne Wah Seong Corporation Berhad, qui a obtenu l'autorisation d'occuper une réserve foncière de l'État d'une superficie de 180 000 hectares, dont 140 000 dans le département de la Cuvette et 40 000 dans la Sangha, pour une durée de vingt-cinq ans renouvelable ; et Lexus Agric, filiale d'Atama, qui s'est vu octroyer en juillet 2013 une concession de 50 000 hectares à M'Bila, dans le district de Komono, pour une durée de vingt-cinq ans. Un projet, qui devrait favoriser le développement de 70 000 hectares de palmeraies à Kibangou, dans le département du Niari, et de 40 000 hectares à Mbé est également envisagé. La réalisation de l'ensemble de ces projets permettra de satisfaire les besoins en huile de palme du pays, estimés à environ 50 000 tonnes par an, le surplus étant alors exporté, notamment dans la sous-région où les besoins sont importants.

Les industries extractives ont contribué négativement à la croissance réelle à hauteur de - 2,6 points, après - 2,9 points en 2012, du fait du recul de 8,3 % de la production pétrolière, en liaison avec le vieillissement de gisements importants (Moho-Bilondo, Azurite, Nkossa notamment). La production

de pétrole est ainsi revenue à 12,2 millions de tonnes en 2013, soit une baisse de 8,3 %, le Congo demeurant le deuxième producteur de la CEMAC. Les réserves prouvées du Congo s'élèvent à 200 millions de tonnes, soit environ quinze années de production à son rythme actuel. Toutefois, en février 2014, le groupe pétrolier ENI a annoncé une importante découverte de gaz humide et d'huile légère avec le puits d'exploration Nene Marine 3, dans le bloc *offshore* Marine XII dont il détient 65 % avec la société sud-africaine New Age (25 %) et la Société nationale

des pétroles du Congo (SNPC) qui en possède 10 %. Selon ENI, le champ Nene Marine contiendrait 1,2 milliard de barils de pétrole et 30 milliards de m³ de gaz. La production pourrait débuter à partir de 2016.

Dans le secteur minier, le développement de l'exploitation du fer, dont les réserves sont estimées à 10 milliards de tonnes, est entravé par la faiblesse des infrastructures de transport. Néanmoins, suite à l'étude de faisabilité, effectuée par la société China Road and Bridge Corp. (CRBC), un port minier d'une capacité d'exportation de 45 millions de tonnes par an et comprenant des centrales de dépôt, de stockage et de logistique ainsi qu'une fonderie et une centrale électrique d'une capacité de 26,6 mégawatts, sera construit à Pointe-Noire. Par ailleurs, la société sud-africaine Exxaro a été autorisée, en janvier 2014, à exploiter le minerai de fer du gisement de Mayoko *via* sa filiale DMC Iron Congo. Exxaro envisage une production initiale de 200 000 tonnes, avant de monter progressivement à 2 millions d'ici 2015. S'agissant du grand projet de fer camerouno-congolais, Mbalam-Nabeba, Sundance Resources Ltd (SDL) possède, depuis juillet 2014, la convention minière du gisement Nabeba sur lequel elle projette de produire 35 millions de tonnes par an sur au moins une décennie. Cette convention donne à Congo Iron SA, sa filiale chargée du développement et de l'administration du projet Nabeba, une licence d'exploitation de vingt-cinq ans à partir de 2013 renouvelable en fonction du niveau des réserves existantes. Elle fixe une redevance minière égale à 3 % de la valeur à la mine du minerai de fer et une exonération fiscale sur les cinq premières années de production. Enfin, MagMinerals Potash Corp qui détient des droits exclusifs sur le projet de potasse

de Mengo, un des plus importants gisements de potasse non développés au monde, doit construire, d'ici fin 2015, une usine de potasse, d'une capacité de 1,2 million de tonnes par an afin de produire des engrais de potasse agricoles.

Le secteur secondaire a soutenu l'activité à hauteur de 2,2 points, après 1,2 point en 2012, grâce au dynamisme de l'ensemble des branches d'activité en lien avec la mise en œuvre de programmes d'investissements publics, notamment la remise à niveau des infrastructures (portuaires, routières, ferroviaires, électriques), et plus particulièrement la route et le chemin de fer sur l'axe stratégique Pointe-Noire-Brazzaville. Le tronçon routier Pointe-Noire-Dolisie prévu pour un trafic de 6 000 véhicules par jour sera achevé d'ici fin 2014. Parallèlement, le tronçon Dolisie-Brazzaville devrait être achevé avant fin 2015. Le coût total des travaux est évalué à plus de 765 milliards de francs CFA cofinancés par le Congo et la Chine. Le secteur des BTP a ainsi contribué à la croissance réelle à hauteur d'un point, l'industrie manufacturière de 0,9 point et la branche électricité, gaz et eau de 0,3 point.

Afin de favoriser la diversification économique et de promouvoir une croissance inclusive non pétrolière, quatre ZES sont en cours de développement autour de Brazzaville, Oyo-Ollombo, Pointe-Noire et Ouessou. Ces ZES bénéficient d'importants avantages fiscaux, sous la forme d'exonérations sur l'impôt sur les sociétés, les droits de douanes ou les taxes et redevances à l'importation. S'agissant des partenariats, un accord a été conclu avec la Chine pour la création d'une société à capitaux mixtes notamment pour le financement des infrastructures et la campagne de promotion des ZES congolaises auprès d'investisseurs chinois. En outre, le Congo et l'Île Maurice ont cosigné une convention de partenariat qui prévoit l'appui et l'assistance mauricienne sur la mise en route des ZES.

La ZES de Brazzaville, déjà opérationnelle (seize usines de fabrication de matériaux de construction y sont déjà implantées), permettra la mise en place d'une plate-forme financière et logistique et devrait créer 15 000 emplois d'ici 2020. La ZES d'Oyo-Ollombo devrait être lancée en 2014, avant celle de Pointe-Noire. Cette ZES s'étendra sur une superficie de plus de 760 000 hectares et sera attribuée à la production des cultures alimentaires et de rente, le soin du bétail et de l'élevage, la transformation des produits agricoles, la sylviculture, les services commerciaux et le tourisme. Le montant

global des investissements pour la construction de la première phase des infrastructures, estimé à plus de 117 milliards, concerne notamment les terrassements, les routes (88 kilomètres de voies nouvelles), la mise à niveau de l'usine de traitement d'eau de la ville d'Oyo, le câblage de la fibre optique... La ZES de Pointe-Noire s'étendra sur plus de 3 000 hectares et sera destinée aux activités pétrolière, chimique, minière, de transformation du bois et du papier ainsi qu'à l'industrie agro-alimentaire. Celle de Ouessou sera affectée aux activités agro-industrielles et minières.

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 3,1 points, reflétant principalement le dynamisme des activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration (+ 1,2 point) en liaison avec l'amélioration de l'approvisionnement des grands centres urbains et la hausse de la consommation. L'activité du secteur des transports et télécommunications a également été soutenue (+ 1,0 point) grâce à l'accroissement du transport routier (+ 132,0 %) suite à l'amélioration et à l'extension du réseau, à l'accroissement du trafic du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) tant au niveau des volumes d'importations (+ 14,9 %) que des volumes d'exportations (+ 17,3 %), à la hausse de 7 % du nombre de passagers dans le transport aérien suite à la modernisation des aéroports de Brazzaville et Pointe-Noire, et à la légère augmentation du trafic ferroviaire passagers consécutive à la mise en service de nouveaux trains plus rapides et plus confortables, comme la Gazelle, entre Brazzaville et Pointe-Noire. Par ailleurs, le chiffre d'affaires dans la téléphonie mobile s'est inscrit en hausse de 8,0 % en 2013.

L'inflation, mesurée sur la base de la moyenne pondérée des prix prévalant à Pointe-Noire et à Brazzaville, a atteint 4,7 % en 2013 (5,0 % en 2012), du fait, d'une part, de la bonne tenue de la demande intérieure, induite en particulier par les augmentations salariales appliquées dans le secteur public, et d'autre part l'insuffisance de l'offre locale de produits agricoles (sucre, poisson, viande). Au cours des trois dernières années, l'évolution des prix en moyenne est apparue sensiblement plus rapide au Congo (4,0 %) que dans la CEMAC (2,7 %).

FINANCES PUBLIQUES

Sous l'effet d'une baisse des dépenses courantes dans un contexte de légère progression des recettes, l'excédent budgétaire (base engagements, hors dons) s'est significativement accru, ressortant à

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 (a)
Recettes totales	3 941,0	2 894,0	2 975,9	3 107,6
Recettes	2 629,0	2 858,6	2 965,9	3 096,5
Recettes fiscales	2 598,6	2 837,5	2 922,9	3 065,2
Recettes fiscales non pétrolières	411,6	554,7	632,2	770,0
Recettes fiscales pétrolières	2 187,0	2 282,8	2 290,7	2 295,2
Autres recettes	30,4	21,1	43,0	31,3
Dons extérieurs	1 312,0	35,4	10,0	11,1
Dépenses et prêts nets	1 353,4	1 774,6	2 535,3	2 492,3
Dépenses courantes	697,4	690,7	1 023,1	943,0
Salaires	180,0	206,7	248,4	274,7
Intérêts	65,4	10,9	12,9	18,1
Intérêts sur la dette intérieure	9,9	0,0	0,0	2,4
Intérêts sur la dette extérieure	55,5	10,9	12,9	15,7
Autres dépenses courantes	452,0	473,1	761,8	650,2
Dépenses en capital	656,0	1 083,9	1 512,2	1 549,3
Dépenses budgétaires	516,0	867,9	1 207,1	1 371,3
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	140,0	216,0	305,1	178,0
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts moins recouvrements	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) (b)	1 471,1	1 310,9	748,6	797,9
Solde (base engagements) (dons compris) (c)	2 587,6	1 119,4	440,6	615,3
Arriérés	- 132,1	- 120,8	- 125,7	- 180,2
Arriérés intérieurs	- 63,0	- 91,6	- 63,9	- 180,2
Arriérés extérieurs	- 69,1	- 29,2	- 61,8	0,0
Solde (base caisse) (d)	2 455,5	998,6	314,8	435,1
Financement	- 1 455,5	- 998,6	- 314,8	- 435,1
Financement intérieur	- 1 332,8	- 1 122,6	- 548,4	- 451,0
Bancaire	- 328,1	- 367,6	332,3	27,5
Non bancaire	- 1 004,7	- 755,0	- 880,7	- 478,5
Financement extérieur	- 1 122,7	123,9	233,7	15,9
Tirages sur emprunts	107,0	180,6	245,1	135,9
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 1 352,1	- 85,8	- 71,9	- 154,3
Réaménagement de la dette extérieure	122,4	29,2	60,4	34,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	42,8	40,5	42,0	44,4
Recettes pétrolières	35,6	32,3	32,4	32,9
Dépenses courantes	11,4	9,8	14,5	13,5
Solde :				
budgétaire de base (e)	23,1	18,4	10,4	11,2
base engagements (dons compris) (c)	42,1	15,8	6,2	8,8
base caisse (d)	40,0	14,1	4,5	6,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

435,1 milliards en 2013, soit 6,2 % du PIB, après 314,8 milliards, en 2012, soit 4,5 % du PIB. Le déficit hors pétrole s'est également légèrement réduit, passant de 13,8 % du PIB non pétrolier en 2012 à 12,3 % un an plus tard.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 4,4 % pour s'établir à 3 107,6 milliards. Les recettes pétrolières, qui représentent près de 75 % des recettes budgétaires, ont stagné en 2013 (+ 0,2 %), les recettes tirées des cargaisons commercialisées par la SNPC ayant progressé de + 6,2 % malgré la baisse de la production globale. Les recettes non pétrolières se sont élevées à 770,0 milliards, en hausse de 21,8 % sur un an, grâce à une bonne collecte des impôts sur le revenu des personnes physiques (+ 18,7 %), des impôts sur les sociétés (+ 25,9 %) et de la TVA (+ 18,9 %), en lien avec la croissance de la base fiscale, et avec une meilleure efficacité de la collecte des recettes fiscales. Le taux des prélèvements obligatoires, mesuré par le total des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier, a ainsi atteint 28,2 %, contre 27,4 % en 2012.

Les dépenses budgétaires se sont inscrites en baisse de 1,7 %, en liaison avec le recul de 7,8 % des dépenses courantes. Ce repli reflète une baisse de 18,8 % des subventions et transferts, qui comprennent notamment d'importantes subventions aux prix des carburants, et de 7,5 % des dépenses en biens et services. En revanche, la masse salariale de la fonction publique a connu une progression de 10,6 % résultant à la fois du recrutement de fonctionnaires et d'une hausse parallèle des salaires. Les dépenses en capital ont légèrement progressé (+ 2,5 %), une part significative étant allouée au développement des infrastructures énergétiques et de transport.

Au total, l'excédent base engagements (dons compris) s'est amélioré en 2013, passant de 6,2 % du PIB en 2012 à 8,8 % un an plus tard. Compte tenu de la poursuite de l'apurement des arriérés intérieurs de l'État congolais, à hauteur de 180,2 milliards, l'exécution budgétaire a fait ressortir un solde global (base caisse) excédentaire s'élevant à 435,1 milliards, soit 6,2 % du PIB.

Un projet de loi sur la transparence et la responsabilité fiscales a été élaboré afin de mettre en application plusieurs directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale sur la gestion des finances publiques. Il vise à améliorer la comptabilité, la préparation et l'exécution du budget.

De plus, le Congo a adopté, en 2014, une loi portant sur la création du Fonds congolais d'investissement. Ayant son siège à Brazzaville et placé sous la tutelle du ministère chargé des Finances, le Fonds congolais d'investissement a été créé sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission principale l'acquisition et la gestion d'actifs financiers étrangers et disposera de ressources provenant notamment des produits de ses activités, des dividendes des participations prises dans des entreprises susceptibles d'investir au Congo, d'apports de l'État, et de divers dons et legs.

À l'issue de la dernière mission de consultation au titre de l'article IV, en mai 2014, le FMI a noté les efforts entrepris pour améliorer la mobilisation des recettes non pétrolières, notamment grâce aux réformes douanières en cours et au renforcement de la cellule des gros contribuables. En revanche, le FMI s'est interrogé sur les orientations de la réforme de l'impôt sur le revenu mise en œuvre en 2014, qui prévoit notamment un relèvement du seuil de revenu imposable, une réduction de cinq à quatre du nombre de tranches d'imposition et une diminution du taux marginal d'imposition de 45 % à 40 %. Il s'est également inquiété des nouvelles exonérations fiscales accordées dans les ZES dans la loi de finances 2014.

Le FMI a enfin insisté sur la nécessité de maîtriser la croissance des dépenses publiques, en particulier les dépenses engagées pour l'organisation des onzièmes jeux africains à Brazzaville en juillet 2015, et d'ancrer la politique budgétaire sur des objectifs de réduction du déficit primaire hors pétrole, tout en préservant des dépenses sociales ciblées et les dépenses d'investissement propices à la croissance.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est significativement aggravé, passant de 1 269,3 milliards à 2 161,7 milliards, soit 31 % du PIB, du fait de la chute de l'excédent commercial, (- 35,6 %), de l'aggravation du déficit de la balance des services, et de celui des transferts courants passé de 106,2 à 117,5 milliards.

L'évolution du solde commercial renvoie pour l'essentiel au repli de 13,4 % des exportations pétrolières, qui représentaient en 2013, plus de 90 % des exportations totales, en liaison avec le recul de la production. Les exportations de bois et de rondins d'eucalyptus se sont également inscrites en baisse de, respectivement, 18,5 % et 18,2 %, liées avant tout à la baisse de leurs prix à l'exportation. Les importations ont pour leur part nettement progressé, à hauteur de 6,7 %, en lien non seulement avec une consommation privée dynamique, mais surtout avec la progression des investissements privés, essentiellement du secteur pétrolier, dont les équipements tant pour l'exploration que pour l'exploitation sont pour la quasi-totalité importés. La progression des importations du secteur pétrolier a ainsi atteint 22,3 %, alors que celle des importations du secteur non pétrolier s'est établie à + 2,9 %.

Le déficit de la balance des services s'est creusé de 1 832,5 milliards à 2 040,9 milliards, soit 11,4 % en 2013, en liaison avec l'alourdissement de la facture du fret, engendrée par la hausse des importations, du déficit de la ligne des séjours et voyages et surtout de l'accroissement de l'activité d'exploration, notamment pétrolière, en lien avec la hausse des investissements directs de l'étranger.

Le déficit de la balance des revenus a diminué de 9,5 %, en raison de moindres sorties de capitaux au titre des revenus des investissements, la baisse des résultats des entreprises du secteur des hydrocarbures se répercutant sur les flux de rapatriement des dividendes.

En dépit d'une progression, de l'ordre de 118 % de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, reflétant l'importante accélération des flux nets d'investissements directs (1 439,6 milliards en 2013 après 1 098,6 en 2012), essentiellement du secteur pétrolier, le solde global de la balance des paiements a dégagé un déficit de 303,5 milliards, contre 89,0 milliards un an plus tôt. Ce déficit a été pour l'essentiel financé par une baisse de la contribution

Balance des paiements du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	- 724,1	- 348,4	- 1 269,3	- 2 161,7
Balance commerciale	2 580,0	3 229,6	2 332,8	1 501,7
Exportations FOB	4 487,9	5 592,1	5 133,2	4 490,7
dont : pétrole	4 157,2	5 226,3	4 744,8	4 107,2
produits pétroliers	78,0	95,1	126,0	140,7
bois	119,2	170,9	167,4	130,7
rondins d'eucalyptus	12,5	9,8	5,5	4,5
sucre	11,3	2,5	0,0	0,5
autres	109,7	87,5	89,6	107,1
Importations FOB	- 1 907,9	- 2 362,4	- 2 800,4	- 2 989,0
dont : secteur pétrolier	- 496,6	- 529,9	- 555,8	- 679,7
secteur non pétrolier	- 1 411,3	- 1 832,6	- 2 244,6	- 2 309,3
Balance des services	- 1 610,1	- 1 678,9	- 1 832,5	- 2 040,9
dont : fret et assurance	- 342,5	- 424,1	- 503,0	- 537,1
voyages et séjours	- 228,2	- 256,5	- 285,3	- 320,2
services officiels	2,1	2,1	2,4	2,9
autres services privés	- 992,6	- 946,3	- 985,7	- 1 109,9
autres transports et autres assurances	- 48,8	- 54,0	- 61,0	- 76,6
Balance des revenus	- 1 593,1	- 1 798,2	- 1 663,3	- 1 505,0
Rémunération des salariés	- 12,8	- 11,6	- 11,6	- 11,4
Revenus des investissements	- 1 580,3	- 1 786,6	- 1 651,7	- 1 493,6
dont : intérêts dette extérieure publique	- 55,5	- 10,9	- 12,9	- 15,7
intérêts dette extérieure privée	- 508,3	- 498,3	- 483,3	- 472,3
Balance des transferts courants	- 100,9	- 100,9	- 106,2	- 117,5
Secteur privé	- 114,2	- 114,2	- 119,5	- 125,1
Secteur public	13,3	13,3	13,3	7,6
Compte de capital et d'opérations financières	434,3	614,2	736,2	1 606,1
Compte de capital (net)	1 312,0	35,4	10,0	17,1
Publics	1 312,0	35,4	10,0	17,1
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers (nets)	- 877,7	578,8	726,2	1 589,0
Investissements directs	857,5	1 028,6	1 098,6	1 439,6
dont secteur pétrolier	550,5	653,1	685,1	899,4
Investissements de portefeuille	- 0,9	- 0,9	- 0,9	- 0,8
Autres investissements	- 1 734,3	- 448,9	- 371,5	150,2
Erreurs et omissions	642,7	438,2	444,1	252,1
Solde global	352,9	704,1	- 89,0	- 303,5
Financement	- 352,9	- 704,1	89,0	303,5
Variations des réserves officielles	- 406,2	- 704,1	90,4	269,1
Financements exceptionnels	53,3	0,0	- 1,4	34,4
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 69,1	- 29,2	- 61,8	0,0
Allègements et annulations de dettes	122,4	29,2	60,4	34,4

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

du Congo aux réserves officielles de change de la CEMAC de près de 270 milliards.

À la fin 2012, le niveau de la dette extérieure du Congo s'élevait à 2,8 milliards de dollars, en hausse de 7,2 % par rapport à 2011. À la suite de l'atteinte du point d'achèvement en janvier 2010, les allègements de dette accordés au titre de l'initiative PPTE ont atteint 1,7 milliard de dollars, dont 1,0 milliard par les créanciers du Club de Paris et du Brésil, et 0,2 milliard de dollars au titre de l'IADM. Les créanciers du Club de Paris et le Brésil ont également accordé un allègement additionnel de leur dette, à hauteur de 1,4 milliard de dollars. Dans le cas de la France, dont les créances représentaient près d'un tiers de l'encours additionnel annulé, l'abandon de créances s'est effectué dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement (C2D)¹.

La dette extérieure, essentiellement auprès de créanciers chinois, représentait 20,5 % du PIB à fin 2012, après 17,6 % l'année précédente. Le Congo et la Chine ont ainsi signé, en 2012, sept nouveaux accords de financement d'un montant total d'un milliard d'euros environ, notamment destinés à reconstruire la zone de la capitale congolaise détruite par les explosions de mars 2012, pour un coût plus de 792 millions d'euros. La part du service de la dette dans les exportations de biens et services et les recettes de l'État a également augmenté, passant respectivement

de 1,1 % et 2,3 % en 2011 à 1,6 % et 2,9 % en 2012. Selon les prévisions de la BEAC, le poids de la dette extérieure devrait encore s'alourdir en 2013 pour atteindre plus de 26 % suite à de nouveaux emprunts extérieurs contractés auprès de la Chine pour financer des infrastructures (modernisation de l'aéroport de Maya-Maya, hôpital d'Oyo, extension de l'usine d'eau de Djiri, route Makoua-Mambili et

1 Les annulations additionnelles de dette octroyées par la France au titre de l'engagement de Gleneagles sont effectuées, dans certains pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de cinq ans, qui prévoient que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis affectés sous forme de dons au financement de projets de développement et de lutte contre la pauvreté dans les pays bénéficiaires de l'annulation de dette et décidés d'un commun accord. Le C2D concernant le Congo a été signé le 29 septembre 2010, pour un montant de 52,5 milliards de francs CFA, sur la période 2010-2014, et affecté à hauteur de 80 % au financement de projets d'amélioration des infrastructures urbaines.

Dettes extérieures du Congo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	4 938,9	2 406,1	2 638,2	2 829,3
Dettes à long terme	4 609,6	2 063,4	2 328,7	2 491,7
Dettes publiques garanties	4 609,6	2 063,4	2 328,7	2 491,7
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	167,6	149,6	154,8	152,4
Dettes à court terme	161,7	193,0	154,8	185,3
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	94,7	76,0	60,8	60,3
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	342,8	204,4	167,1	169,8
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	75,3	25,3	21,3	26,8
Dettes extérieures/PIB	56,3	19,4	17,6	20,5
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,7	1,5	1,1	1,6
Service payé de la dette/recettes budgétaires	6,3	2,7	2,3	2,9
Dettes multilatérales/dettes totales	8,8	7,9	6,3	5,8

Sources : Banque mondiale, BEAC.

activité : la Société Générale Congo, la banque Espirito Santo Congo (filiale de Banco Espirito Santo Angola), le Crédit du Congo (filiale du groupe Attijariwafa Bank), la BGFI Bank Congo (filiale du groupe BGFI Bank), la Congolaise de Banque (LCB, dont la Banque Marocaine du Commerce Extérieur - BMCE - est actionnaire à hauteur de 25 %), la Banque Commerciale Internationale (BCI, filiale du groupe français BPCE), l'Ecobank Congo, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH, détenue en majorité par l'État), l'United Bank of Africa (UBA), filiale du groupe nigérian UBA PLC et la Banque Postale du Congo (BPC), détenue à 80 % par l'État et à 20 % par la Société des Postes et de l'Épargne du Congo (SOPCO).

construction de logements sociaux à Brazzaville). L'encours de dette contractée auprès de créanciers chinois représente, en 2013, environ 55 % de l'encours de dette extérieure.

L'analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI en mai 2014 a fait apparaître un risque de surendettement faible, le Congo demeurant néanmoins vulnérable, à moyen et long terme, à la volatilité des cours du pétrole.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2013, le système bancaire congolais était constitué de dix établissements de crédit en

L'activité du système bancaire a progressé à un rythme nettement moins soutenu qu'en 2012, le total des bilans bancaires affichant une hausse de 5,5 %, contre 20,3 %. Les dépôts du secteur privé, détenus majoritairement à vue, se sont repliés de 0,7 %, tandis que les crédits octroyés au secteur privé, qui représentent 50 % du total bilan, se sont accrus de 43,5 %. Le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts clientèle) a augmenté de 43,5 % en 2012 à 60,6 % en 2013, demeurant toutefois à un niveau inférieur à celui de la CEMAC (71,3 %), entraînant une baisse de la liquidité du système bancaire congolais.

La qualité du portefeuille de crédits est restée stable à un niveau satisfaisant. Si les créances en souf-

Situation simplifiée du système bancaire congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Trésorerie et divers	1 025	1 145	930	Trésorerie et divers	102	82	107
Crédits à l'État	1	9	9	Dépôts de l'État	22	24	70
Crédits à l'économie	535	710	1 019	Dépôts du secteur privé	1 367	1 677	1 665
Créances douteuses nettes	2	9	9	Fonds propres	115	149	196
Valeurs immobilisées	43	59	71				
Total	1 606	1 932	2 038	Total	1 606	1 932	2 038
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	52,8	52,1	53,0	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	28,6	22,2	26,1
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	21,5	16,7	19,5				

Source : COBAC.

France (près de 24 milliards) ont crû de 12,4 % en un an, leur part dans les crédits bruts s'est réduite à 2,2 % en 2013, contre 2,8 % en 2012. Le taux de provisionnement des créances s'est très légèrement réduit revenant de 59,9 % à 58,6 % en 2013.

Les indicateurs de rentabilité se sont améliorés par rapport à 2012, les coefficients de rentabilité passant de 16,7 % en 2012 à 19,5 % en 2013, et les taux de marge nette, de 22,2 % à 26,1 %. Toutefois, la hausse des frais généraux a engendré une légère dégradation du coefficient d'exploitation (53,0 % contre 52,1 %).

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, la croissance économique devrait s'accroître à 9,1 % en 2014. Dans un contexte de stabilité de la production de pétrole, l'activité économique serait avant tout soutenue par le secteur non pétrolier, la croissance du PIB non pétrolier ressortant à 11,5 % profitant notamment du dynamisme du secteur secondaire et tertiaire. L'industrie manufacturière bénéficierait en particulier du démarrage de l'activité, fin 2013, d'une brasserie à Pointe-Noire et d'une cimenterie du groupe chinois Forspack à Dolisie d'une capacité de 600 000 tonnes par an alors que le BTP et le secteur de l'énergie seraient soutenus par les investissements en infrastructure et notamment l'aménagement des ZES.

L'inflation s'établirait autour de 3,1 %, après 4,7 % en 2013 grâce à une amélioration de l'offre locale en produits vivriers, à la réduction des coûts et des goulots d'étranglement dans les transports et

à l'approvisionnement plus régulier en eau et en électricité.

S'agissant des finances publiques, l'excédent base engagements (hors dons) se contracterait nettement, pour s'établir à 0,2 % du PIB, après 6,2 % en 2013, compte tenu, d'une part, d'une baisse d'environ 3 % des recettes budgétaires, et d'autre part, d'une accélération des dépenses, notamment des dépenses en capital (22,2 %).

Pour les échanges extérieurs, le déficit des transactions courantes se détériorerait à près de 42 % du PIB en raison d'une forte progression des importations, notamment en équipements pour le secteur pétrolier.

En ce qui concerne les réformes structurelles souhaitables pour conforter la croissance et la diversification de l'économie, une attention particulière devrait être portée, selon le FMI, à la mise en œuvre d'une politique nationale de l'emploi, afin de mieux adapter la formation de la main d'œuvre aux qualifications demandées sur le marché du travail, par une amélioration de la formation professionnelle, par exemple dans les industries extractives. Par ailleurs, le lancement de programmes de protection sociale, sous la forme de transferts directs aux populations vulnérables (programme pilote de Lisungi), pour assurer leur accès effectif aux services éducatifs et de santé apparaît crucial. Enfin, le Congo étant à la 185^e place sur 187 pays dans le classement « Doing Business », le climat des affaires doit être rapidement amélioré, en particulier par la mise en œuvre d'une stratégie de simplification administrative et de réduction des coûts administratifs.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 267 667 km²

Population : 1,7 million d'habitants. Densité : 6 habitants/km². Part de la population urbaine : 86,1 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : français

Principales villes : Libreville (capitale administrative), Port-Gentil, Franceville, Moanda, Oyem

Régime politique : M. Ali Bongo Ondimba a été élu avec 41,8 % des suffrages en 2009 (scrutin à un tour). À la suite des élections législatives du 17 décembre 2011, qui ont permis au Parti démocratique gabonais (PDG, parti présidentiel) d'obtenir 114 sièges sur 120, M. Raymond Ndong Sima a été nommé Premier ministre. Le 24 janvier 2014, un nouveau gouvernement a été constitué, avec, comme Premier ministre, M. Daniel Ona Ondo.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 12 302 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	51,6 % (dont pétrole : 46,0 %)
Secondaire	13,1 %
Tertiaire	35,3 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 63,5 ans

Taux de mortalité infantile : 4,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 89,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 4,8

Indice de développement humain –

Classement : 112^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La dernière consultation du FMI au titre de l'article IV a été menée en février 2013.

À fin juillet 2014, le portefeuille de la Banque mondiale au Gabon était constitué de deux projets actifs, pour un montant de 25,5 millions de dollars.

À fin juillet 2014, le Gabon était noté BB- à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, les notes étant assorties d'une perspective stable. L'agence Standard & Poor's a également attribué au Gabon la note B à court terme.

ACTIVITÉ

En 2013, l'activité économique a continué de progresser à un rythme rapide, la croissance du PIB réel s'établissant à 5,6 % en 2013, contre 5,0 % en 2012. La croissance a été essentiellement soutenue par la consommation privée, dont la contribution a représenté 4,9 points, tandis que l'apport de la formation brute de capital fixe a été négatif (- 0,6 point, après + 2,5 points en 2012). Ce ralentissement de l'investissement concerne principalement les programmes publics (- 1,5 point en 2013, après + 0,5 point) et le secteur pétrolier (- 0,5 point, après + 0,7 point). Les investissements du secteur privé non pétrolier ont contribué en revanche positivement à la croissance à hauteur de 0,9 point, après 1,6 point en 2012. Les exportations nettes ont contribué négativement à l'activité économique à hauteur de seulement 0,3 point, après 2,8 points, en lien avec le ralentissement des importations du secteur pétrolier.

En 2013, le secteur primaire a contribué négativement à la croissance réelle, à hauteur de 0,9 point, du fait d'une contraction des activités extractives (- 1 point après - 1,4 point), alors que la contribution des activités agricoles et de la sylviculture s'est limitée à 0,2 %. La production de pétrole s'est contractée de 4,1 %, du fait de l'épuisement graduel des champs en production, en dépit de l'optimisation de leur exploitation.

En janvier 2013, l'exploitation du champ pétrolier « Anguille », entré en production en 1966, a été relancée grâce à la mise en place d'une nouvelle plateforme, détenue intégralement par Total Gabon. La mise en service de la plate-forme « Anguille Marine Nord » (AGMN), devrait permettre de porter la production du champ « Anguille » à près de 20 000 barils/jour et, pour Total, de maintenir sa production au Gabon à 60 000 barils/jour jusqu'en 2018.

En octobre 2013, treize blocs pétroliers dans l'*offshore* profond ont été accordés à des fins d'exploration,

Comptes nationaux du Gabon ^{a)}

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}
Ressources	9 434,0	11 111,3	11 432,2	11 951,3
PIB nominal	7 370,5	8 866,3	9 094,4	9 410,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	3 298,8	4 458,0	4 315,3	4 058,1
Importations de biens et services	2 063,4	2 245,0	2 337,7	2 540,8
Biens	1 150,6	1 227,5	1 326,0	1 450,8
Services	912,8	1 017,5	1 011,8	1 090,1
Emplois	9 434,0	11 111,3	11 432,2	11 951,3
Consommation finale	3 532,3	3 608,5	4 450,9	5 211,4
Publique	1 023,0	1 161,0	1 308,0	1 416,9
Privée	2 509,3	2 447,5	3 142,9	3 794,6
Formation brute de capital fixe ^{c)}	1 995,8	2 361,1	2 139,9	2 199,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	460,9	488,6	526,1	486,0
Exportations de biens et services	3 905,8	5 141,7	4 841,3	4 540,3
Biens	3 807,7	5 038,9	4 730,2	4 420,1
Services	98,1	102,8	111,1	120,2
Épargne intérieure brute	3 838,2	5 257,8	4 643,5	4 199,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 842,4	2 896,7	2 503,6	1 999,5
Revenus des facteurs	- 1 219,8	- 2 092,4	- 1 975,7	- 1 560,8
Épargne intérieure nette	2 618,4	3 165,5	2 667,9	2 638,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	27,1	26,6	23,5	23,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,4	7,0	5,0	5,6
Taux de croissance du PIB pétrolier en volume	1,7	- 0,8	- 1,3	- 1,5
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,5	1,2	2,6	0,5
Prix à la consommation (en glissement annuel)	0,7	2,3	2,2	3,3

a) Les statistiques macroéconomiques (comptes nationaux, balance des paiements) ont fait l'objet de révisions significatives, reflétant notamment d'importants changements méthodologiques (cf. partie 2 | 2 : L'évolution de la situation économique et financière en CEMAC).

b) Chiffres provisoires.

c) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BEAC.

pour l'essentiel à la société anglaise Ophir Energy, spécialisée dans l'exploration de gaz et de pétrole.

Deux gisements d'hydrocarbures ont été découverts en 2014, le premier par la société française Perenco sur le permis Nziembou, situé dans la province de la N'gounié (Sud), dont les réserves sont estimées à près de 20 millions de barils, et le second par la société italienne Eni, un gisement de gaz, en cours d'évaluation, sur le permis *offshore* D4, situé au large de la baie de Pongara (province de l'Estuaire), qui pourrait servir aussi d'alimentation en gaz des centrales électriques ou d'approvisionnement de la zone industrielle de Nkok.

Avec la signature, en décembre 2012, du premier contrat de partage de production avec Total Gabon pour le champ d'Obangué, puis, en juin 2013, d'un nouveau contrat d'enlèvement de brut,

Principales productions

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Pétrole (en millions de tonnes)	12,4	12,1	11,6	11,0
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars)	77,1	102,1	100,5	100,5
Prix moyen à l'exportation (en milliers de FCFA par tonne)	279,4	371,0	364,7	362,2
Manganèse (en millions de tonnes)	3,2	3,6	3,0	4,1
Bois tropicaux				
Production de grumes (en millions de m ³)	1,5	1,5	1,9	1,8
Exportations de bois (en millions de m ³)	1,0	1,2	1,4	1,4
Exportations de grumes (en millions de m ³)	0,6	0,0	0,0	0,0
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA par m ³)	121,4	166,9	154,2	132,6

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

à Gamba, dans la province de l'Ogooué-Maritime avec Shell Gabon, la Gabon Oil Company (GOC), créée en août 2011 et détenue à 60 % par l'État gabonais, a lancé ses activités de commercialisation, puis, en 2014, de production de pétrole. En mars 2014, la GOC a signé un partenariat avec l'opérateur pétrolier et gazier Perenco en vue d'un échange d'expériences et d'expertise.

La production de manganèse s'est établie à 4,1 millions de tonnes, en progression de 36,7 % sur un an, après une baisse de 16,7 % en 2012. La production a bénéficié, en 2013, de la mise en exploitation du gisement situé à Ndjolé, dont les réserves sont estimées à 31 millions de tonnes, par un partenariat établi en 2011 avec la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Huazhou (CICMHZ). La construction du complexe métallurgique de Moanda, pilotée par le groupe Eramet, et dont le démarrage est prévu d'ici à la fin 2014, devrait permettre la transformation sur place du manganèse, avec une capacité de production de 65 000 tonnes de silice-manganèse et 20 000 tonnes de manganèse métal.

S'agissant du pôle cité de fer de Belinga, l'exploitation a été repoussée à 2025. Suite à la reprise, en décembre 2013, par l'État de la majorité des parts de la Compagnie minière de Belinga (Comibel), détenue par les sociétés chinoises, China national machinery and equipment import and export corporation (CMEC) et Pangang Group, plusieurs sociétés ont manifesté leur intérêt pour l'exploitation de ce site, dont la société australienne Sundance Resources Ltd (SDL), exploitant déjà un gisement au Cameroun (Mbalam-Nabela), situé à 80 kilomètres du gisement de Belinga. En outre, il est prévu en 2016 le démarrage de l'usine pilote du gisement polymétallique de Maboumine.

Dans le secteur agricole, la production de produits vivriers (manioc, bananes plantain, taro, maïs, canne à sucre), peu développée, couvre les besoins alimentaires de la population à hauteur de seulement 35 %.

Dans le cadre du Programme agricole de sécurité alimentaire et de croissance (PASAC), les autorités gabonaises ont annoncé en 2013 la création d'une zone spéciale de l'agriculture à Franceville, d'une superficie de 65 000 hectares, visant à renforcer l'offre locale de produits vivriers, le Gabon important 65 % de ses besoins alimentaires.

Outre des marchés en gros, des entrepôts de stockage, des bâtiments d'emballage, cette zone économique spéciale (ZES) a pour but de favoriser la production agricole et les transformations agroalimentaire et agro-industrielle. Ce programme complète le projet de développement et d'investissement agricole (PRODIAG), lancé en 2011 pour une durée de cinq ans, financé à près de 80 % par l'AFD pour un budget total 12,7 milliards. Ce programme consiste notamment à fournir une assistance technique aux producteurs.

En ce qui concerne les cultures de rente, le Gabon et la société singapourienne Olam (70 % des parts) ont créé la société Olam Palm Gabon en vue de développer la production d'huile de palme, en la multipliant par 5. À ce titre, la plantation d'Awala (Kango) devrait produire les premières récoltes dès 2015. L'unité de fabrication d'huile raffinée associée à ce projet devrait disposer d'une capacité de production de 45 tonnes/heure dans sa phase de lancement et progresser à 60 tonnes/heure d'ici 2018.

Dans le secteur forestier, premier employeur privé du pays avec environ 30 000 salariés, la production de grumes s'est stabilisée à 1,6 million de m³ en 2013. La Société nationale des bois du Gabon (SNBG) a lancé une troisième unité de transformation dont les activités principales seront le déroulage et la production de contreplaqué. Cette nouvelle usine devrait permettre de porter la capacité de production de la SNBG à 250 000 m³ de bois par an.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est établie à 2,0 points, contre 0,5 point en 2012. Cette accélération provient en partie du dynamisme des activités liées au BTP, dont

la contribution s'est établie à 1,6 point en 2013 (après - 0,1 point en 2012).

Dans le cadre stratégique de développement « Gabon émergent », le Gabon a présenté, en avril 2013, une stratégie nationale d'industrialisation (SNI) dont les secteurs ciblés sont les hydrocarbures, les mines, la métallurgie, la pêche, l'aquaculture, l'agriculture, l'agro-industrie, la forêt, les bois et les matériaux de construction. Ce projet, nécessitant des investissements évalués à environ 17 000 milliards (soit près de deux fois le PIB nominal), sera financé sur douze ans en partenariat avec des opérateurs privés.

Les autorités gabonaises ont également créé deux ZES en vue du développement du secteur secondaire, disposant de nombreux avantages fiscaux, sous la forme d'exonérations d'impôt, de TVA et de droits à l'importation du matériel ou à l'exportation de produits fabriqués, voire de réduction de prix sur les intrants (eau, électricité...). La ZES de Nkok, près de Libreville, inaugurée en septembre 2012, devrait être totalement aménagée d'ici à 2015, sur 1 126 hectares, pour un coût global d'environ 250 milliards. Cette zone qui devrait accueillir soixante-deux entreprises, est en voie d'aménagement, les infrastructures énergétiques (une station électrique principale et cinq sous-stations) et d'accès à l'eau (dont deux réservoirs d'eau de 6 millions de m³ par jour et 7,6 kilomètres de canalisations d'eau) étant d'ores et déjà réalisées.

La ZES de l'île Mandji, créée à Port-Gentil, en 2011, en partenariat avec la société Olam et nécessitant un investissement total de près de 735 milliards, devrait être opérationnelle au cours du second semestre 2014. Elle accueillera un complexe pétrochimique, créé par Olam, et doté d'une capacité annuelle de 1,3 million de tonnes d'urée en granulés et de 0,7 million de tonnes d'ammoniac. La ZES doit aussi accueillir des entreprises réalisant des activités en lien avec la transformation de bois, le traitement et le conditionnement des ressources halieutiques et les nouvelles technologies. Des projets d'infrastructure associés à la zone sont en cours de réalisation, tels que la construction d'une usine de dessalement, d'une centrale électrique avec une capacité de production de 40 à 50 mégawatts et d'un nouveau port en eaux profondes.

Dans le domaine de l'énergie, le barrage hydroélectrique du Grand Poubara, situé sur le fleuve Ogooué, est entré en production au cours du

deuxième semestre de 2013. Ce barrage d'une puissance de 160 mégawatts, a été construit en trois ans par la firme chinoise Sinohydro. Cet ouvrage est composé d'un réservoir d'eau d'une superficie totale de 46 km², d'un évacuateur de crues et d'une centrale électrique. Il devrait alimenter l'usine de ferromanganèse de la Comilog située dans la ville minière de Moanda et la capitale provinciale du Haut-Ogooué.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle s'est établie à 3,4 points en 2013, après 5,2 points en 2012, du fait notamment du dynamisme des services de transports et de communication (1,3 point).

L'essor du commerce devrait être favorisé par la construction du grand marché de Libreville susceptible d'accueillir 3 000 commerçants d'ici 2016. Ce projet a été confié au groupe suisse Webcor, pour un montant de 27 milliards.

Le développement du secteur des télécommunications devrait enfin être facilité par la connexion du pays au câble sous-marin de fibre optique ACE (*Africa Coast to Europe*). Fin 2013, les autorités ont lancé un appel d'offre pour la fibre optique terrestre qui sera exploitée, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). Les autorités prévoient également la création de pépinières d'entreprises et d'incubateurs du secteur des technologies de l'information et des communications dans les trois grandes villes desservies par la fibre optique, Franceville, Port-Gentil et Libreville.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation a fortement fléchi en 2013, pour s'établir à 0,5 % en moyenne annuelle (après 2,6 % en 2012). Cette décélération découle d'une part de celle des prix des produits alimentaires importés, qui couvrent 65 % des besoins de la population, ainsi qu'un renforcement de l'offre vivrière locale, associée à la mise en œuvre du programme Prodiag, et enfin une baisse des prix des services de télécommunications. Outre la subvention accordée aux carburants afin de stabiliser les prix à la pompe, les autorités ont plafonné, en août 2012, le prix de certaines denrées alimentaires, contribuant à la modération des prix.

FINANCES PUBLIQUES

En 2013, l'exécution budgétaire s'est traduite par une sensible diminution de l'excédent budgétaire (base engagements, dons compris), qui s'est

établi à 147,4 milliards, soit 1,6 % du PIB, contre 217,5 milliards, soit 2,4 % du PIB en 2012. Le déficit budgétaire non pétrolier est ressorti à 24,3 % du

PIB non pétrolier en 2013, soit une nette baisse par rapport à 2012 (27,5 % du PIB).

Les recettes totales se sont élevées à 2 724,6 milliards en 2012, en hausse de 3,3 %. Les recettes pétrolières, qui représentent près de 53 % des recettes budgétaires, se sont repliées de 5,1 % pour revenir à 1 452,9 milliards, essentiellement sous l'effet de la baisse de la production pétrolière. Les recettes non pétrolières ont fortement augmenté (+ 15,8 %), notamment grâce à une meilleure collecte des taxes sur le chiffre d'affaires et de la TVA (+ 68,8 %), induite par un élargissement de l'assiette fiscale.

Les dépenses totales se sont accrues de 6,5 % en 2013, pour s'établir à 2 577,2 milliards, la progression de 9,3 % des dépenses courantes ayant été en partie compensée par une réduction de 7,1 % des dépenses en capital. L'augmentation des dépenses courantes est avant tout imputable à une progression de la masse salariale (+ 7,4 %), des régularisations d'arriérés de salaires ont été effectuées portant sur les quatre dernières années. Les intérêts sur la dette publique ont également fortement augmenté (+ 74,6 %), du fait de la forte hausse de l'endettement extérieur.

La finalisation des programmes d'investissement publics entamés depuis 2012 et la baisse des nouveaux projets se sont traduites par une réduction, pour la deuxième année consécutive, des dépenses en capital, qui est également allée de pair avec une modification sensible de ses modalités de financement. Les dépenses en capital financées sur ressources budgétaires ont en effet diminuées de 19,1 %, alors que le recours aux emprunts extérieurs, en particulier chinois, s'est significativement accru (+ 45,9 %).

Tableau des opérations financières de l'État gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes totales	1 838,8	2 495,9	2 638,1	2 724,6
Recettes	1 838,8	2 495,9	2 638,1	2 730,6
Recettes fiscales	1 793,3	2 406,8	2 579,0	2 665,7
Recettes fiscales non pétrolières	802,9	1 021,1	1 047,7	1 212,8
Recettes fiscales pétrolières	990,4	1 385,7	1 531,3	1 452,9
Autres recettes	45,5	89,1	59,1	64,9
Dons extérieurs	0,0	0,0	0,0	- 6,0
Dépenses totales et prêts nets	1 833,8	2 364,9	2 420,6	2 577,2
Dépenses courantes	979,5	1 268,0	1 502,7	1 642,7
Salaires	412,4	450,1	514,6	552,8
Intérêts	92,7	79,0	87,1	152,1
Intérêts sur la dette intérieure	23,4	13,3	14,9	21,7
Intérêts sur la dette extérieure	69,3	65,7	72,2	130,4
Autres dépenses courantes	474,4	738,9	901,0	937,8
Dépenses en capital	854,3	1 096,9	995,4	925,1
Dépenses budgétaires	630,7	847,1	810,5	655,4
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	223,6	249,8	184,9	269,7
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	- 77,5	9,4
Prêts moins recouvrements	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons)^{b)}	297,9	446,5	474,6	553,5
Solde base engagements (dons compris)^{c)}	5,0	131,0	217,5	147,4
Arriérés	- 122,6	- 116,2	- 21,5	- 133,8
Arriérés intérieurs	- 122,6	- 116,2	- 21,5	- 133,8
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse)^{d)}	- 117,6	14,8	196,0	13,6
Financement	117,6	- 14,8	- 196,0	- 13,6
Financement intérieur	103,5	- 96,3	- 440,6	- 500,1
Financement bancaire	259,5	22,2	- 24,5	- 333,7
Financement non bancaire	- 156,0	- 118,5	- 416,1	- 166,4
Financement extérieur	14,1	81,5	244,6	486,6
Tirages sur emprunts	223,6	249,8	456,2	994,2
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 184,7	- 143,4	- 186,7	- 482,9
Réaménagement de la dette extérieure	- 24,8	- 24,9	- 24,9	- 24,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	24,9	28,2	29,0	29,0
Recettes pétrolières	13,4	15,6	16,8	15,4
Dépenses courantes	13,3	14,3	16,5	17,5
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	3,1	4,3	4,4	4,5
base engagements (dons compris) ^{e)}	0,1	1,5	2,4	1,6
base caisse ^{d)}	- 1,6	0,2	2,2	0,1

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

Au total, le solde budgétaire, base caisse, a été excédentaire de 13,6 milliards, soit 0,1 % du PIB.

S'agissant des réformes structurelles, le FMI a mis l'accent, lors de la dernière consultation au titre de l'article IV, sur l'efficacité et le contrôle des dépenses budgétaires, particulièrement en matière d'investissement, tant dans la sélection de projets à haut rendement économique, que dans le suivi de leur exécution, notamment en termes de rythme des décaissements. S'agissant de la politique salariale dans la fonction publique, la structure des rémunérations des hauts fonctionnaires doit être réformée en 2014, le système de primes financé par un fonds communs, jugé coûteux et excessivement opaque, devant être abandonné au profit de primes d'incitation à la performance.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2013, l'excédent des transactions courantes s'est nettement réduit, revenant de 438,8 milliards à 341,4 milliards, soit 3,6 % du PIB, reflétant principalement les dégradations de l'excédent de la balance des biens et du déficit de celle des services, compensées par une réduction du déficit de la balance des revenus.

Les exportations se sont réduites de 6,6 %, du fait de la baisse des exportations de pétrole (- 10,2 %), qui représentent près de 83 % des exportations, en lien avec la baisse de l'extraction de pétrole, et de bois (- 15,6 %), du fait de la baisse des prix à l'exportation, de l'ordre de 16,0 %. La baisse des exportations a été partiellement compensée par la progression des exportations de manganèse, de 40,8 %, reflétant avant tout la hausse de près d'un tiers de la production.

Les importations ont augmenté de 9,4 %, afin de satisfaire la forte progression de la consommation privée, alors que les importations du secteur pétrolier, qui représentent 18,0 % du total, se sont repliées de 7,6 %. Les importations du secteur minier,

Balance des paiements du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	555,4	717,3	438,8	341,4
Balance commerciale	2 657,1	3 811,4	3 404,2	2 969,4
Exportations FOB	3 807,7	5 038,9	4 730,2	4 420,1
dont : pétrole	3 136,4	4 165,7	4 077,8	3 662,4
bois tropicaux	121,6	197,4	218,8	184,8
manganèse	458,8	566,7	314,1	442,4
autres	90,9	109,2	119,4	130,6
Importations FOB	- 1 150,6	- 1 227,5	- 1 326,0	- 1 450,8
dont : secteur pétrolier	- 276,5	- 293,1	- 315,7	- 291,6
secteur minier	- 38,5	- 30,2	- 29,4	- 60,0
secteur forestier	- 8,6	- 8,9	- 10,2	- 12,1
autres	- 827,0	- 895,3	- 970,7	- 1 087,1
Balance des services	- 814,7	- 914,7	- 900,6	- 969,9
dont : fret et assurance	- 234,7	- 251,1	- 271,4	- 297,7
voyages et séjours	- 166,7	- 156,4	- 164,2	- 189,5
services officiels	1,7	1,8	2,9	3,0
autres services privés	- 339,4	- 414,4	- 367,5	- 372,2
autres transports et autres assurances	- 75,6	- 94,5	- 100,4	- 113,5
Balance des revenus	- 1 219,8	- 2 092,4	- 1 975,7	- 1 560,8
Rémunération des salariés	- 6,6	- 7,4	- 8,3	- 9,8
Revenus des investissements	- 1 213,1	- 2 085,0	- 1 967,4	- 1 551,0
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 69,3	- 65,7	- 72,2	- 130,4
intérêts de la dette extérieure privée	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance des transferts courants	- 67,3	- 87,0	- 89,1	- 97,2
Transferts privés (nets)	- 62,0	- 81,8	- 83,9	- 86,0
Transferts publics (nets)	- 5,3	- 5,3	- 5,3	- 11,3
Compte de capital et d'opérations financières	- 462,2	- 338,7	29,8	191,8
Compte de capital (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (nets)	- 462,2	- 338,7	29,8	191,8
Investissements directs	241,6	261,0	215,5	224,2
dont secteur pétrolier	230,5	244,3	263,1	243,0
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 703,8	- 599,7	- 185,7	- 32,4
Erreurs et omissions	- 147,6	- 137,7	- 388,6	- 281,4
Solde global	- 54,4	240,9	80,0	251,8
Financement	54,4	- 240,9	- 80,0	- 251,8
Variations des réserves officielles	54,4	- 240,9	- 80,0	- 251,8
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

Dettes extérieures du Gabon

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	2 324,5	2 517,0	2 782,6	2 870,3
Dettes à long terme	1 990,8	2 120,7	2 372,3	2 533,7
Dettes publiques garanties	1 990,8	2 120,7	2 372,3	2 533,7
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	230,0	226,0	225,3	225,5
Dettes à court terme	103,7	170,3	185,0	111,1
dont arriérés d'intérêts				
sur dettes à long terme	0,7	0,3	0,0	0,1
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	9,4	8,2	9,2	11,1
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	38,6	31,9	25,5	30,3
Dettes extérieures/PIB	21,3	16,9	14,8	16,1
Service payé de la dette/exportations de biens et services	6,7	5,5	3,5	4,1
Service payé de la dette/recettes budgétaires	11,3	11,6	7,3	7,6
Dettes multilatérales/dettes totales	17,3	15,3	15,9	16,6

Sources : Banque mondiale, BEAC.

quoique d'un montant limité, ont également fortement progressé, passant de 29,4 milliards en 2012 à 60,0 milliards en 2014.

Le déficit de la balance des services s'est accru de 7,7 % en 2013, pour s'établir à 969,9 milliards, du fait d'un recours accru au fret et à l'assurance (+ 15,4 %), résultant de la progression des flux d'importation, et de la progression du déficit des séjours et voyages à l'étranger. Le déficit de la balance des revenus s'est fortement réduit sur l'année (- 21,0 %) du fait principalement de la baisse des rapatriements des profits pétroliers, même si les flux d'intérêt sur la dette externe ont continué à croître. Le déficit de la balance des transferts courants s'est dégradé de 9,1 % en 2013, pour atteindre 97,2 milliards.

Après s'être fortement redressé en 2012, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 191,8 milliards en 2013, soit 2,0 % du PIB, du fait d'une forte baisse des sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements et d'une légère hausse des investissements directs (+ 4,0 %).

En définitive, l'excédent global de la balance des paiements s'est établi à 251,8 milliards, soit 2,7 % du PIB, après un excédent de 0,9 % du PIB observé en 2012. La contribution du Gabon au *pool* des réserves officielles de la CEMAC s'est accrue du même montant.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Gabon s'élevait, à fin 2012, à 2,9 milliards de dollars,

enregistrant une augmentation de 3,2 % par rapport à 2011 et représentait 16,1 % du PIB. Le poids du service de la dette dans les exportations et les recettes budgétaires est passé de, respectivement, 3,5 % et 7,3 % en 2011 à 4,1 % et 7,6 % en 2012.

En 2013, la part de la dette extérieure devrait s'accroître de 6 points de PIB selon le FMI. En mars 2013, l'engagement de plusieurs contrats de prêts a notamment été autorisée en conseil des ministres : 58 millions de dollars auprès de la BIRD pour le financement de la connexion en fibre optique du Gabon au câble ACE, 49,2 millions d'euros auprès d'établissements bancaires israéliens pour la fourniture d'une centrale

électrique de 35 mégawatts à Libreville, 137 millions de dollars auprès de l'Eximbank chinoise, pour la sécurisation du réseau électrique dans la région de Libreville. Enfin, le 30 décembre 2013, un accord de coopération économique a été signé avec la Chine, comprenant un accord de prêt sans intérêt de 400 milliards de francs CFA.

Selon l'analyse de viabilité de la dette réalisée par le FMI en janvier 2013, l'endettement du pays est considéré comme modéré. Dans un contexte de ré-endettement rapide en 2013, la soutenabilité à moyen terme de la dette demeure toutefois fortement tributaire de la volatilité des cours du pétrole brut, ainsi que des perspectives de croissance du secteur non pétrolier, compte tenu de la tendance à la baisse de la production pétrolière.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2013, le système bancaire du Gabon comprenait dix banques en activité : Banque Gabonaise de Développement (BGD, dont le capital est détenu par l'État), Banque de l'Habitat du Gabon (BHG, également détenue par l'État), Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG), BGFI Bank Gabon, Citibank, Ecobank Gabon, Orabank Gabon, UBA Gabon Union Gabonaise de Banque (UGB) et enfin Postbank, qui a démarré ses activités au cours de l'année.

Situation simplifiée du système bancaire gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Trésorerie et divers	942	1 071	888	Trésorerie et divers	272	420	349
Crédits à l'État	271	309	278	Dépôts de l'État	98	123	178
Crédits à l'économie	843	1 099	1 379	Dépôts du secteur privé	1 547	1 804	1 877
Créances douteuses nettes	3	8	31	Fonds propres	230	257	286
Valeurs immobilisées	88	117	114				
Total	2 147	2 604	2 690	Total	2 147	2 604	2 690
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	59,4	52,7	56,9	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	24,1	20,9	21,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	14,0	13,3	14,7				

Source : COBAC.

Le total du bilan du système bancaire a enregistré une croissance beaucoup moins soutenue qu'en 2012, de 5,9 %, contre 21,3 %. Les dépôts de la clientèle, détenus majoritairement à vue, ont progressé de seulement 4,0 %, tandis que les crédits bruts à la clientèle augmentaient de 19,1 %. L'encours des crédits octroyés au secteur privé, qui représente 81,7 % du total des crédits, s'est ainsi accru de 25,5 %, tandis que les crédits à l'État se repliaient de 10,0 %. Le ratio crédits bruts/dépôts clientèle a augmenté, passant de 75,9 % en 2012 à 84,8 % en 2013, soit un niveau nettement supérieur à celui de la CEMAC (71,4 %).

La qualité du portefeuille de crédits s'est dégradée et s'est accompagnée d'un moindre effort de provisionnement. Les créances en souffrance se sont inscrites en forte hausse (+ 50,4 %), pour représenter 4,8 % des crédits bruts en 2013, contre 3,8 % en 2012, provisionnées à hauteur 62,6 %, contre 84,4 % un an auparavant. Cette évolution, combinée à la forte croissance des crédits à la clientèle, appelle une vigilance particulière.

Les indicateurs de rentabilité se sont légèrement améliorés, le coefficient de rentabilité progressant de 1,4 point, à 14,7 % et le taux de marge nette, de 0,7 point (21,6 %). Le coefficient d'exploitation s'est en revanche nettement dégradé, s'établissant à 56,9 % en 2013, après 52,7 % en 2012, soit un niveau légèrement plus élevé que la moyenne de la CEMAC (53,3 %).

PERSPECTIVES

Selon la BEAC, la croissance économique du Gabon devrait s'accélérer en 2014, avec une progression attendue du PIB réel de 6,2 %. Cette légère accélé-

ration reflèterait d'une part une légère reprise des industries extractives, dans un contexte de stabilisation de la production de pétrole et, d'autre part, le dynamisme persistant des secteurs secondaire (1,5 point) et surtout tertiaire (+ 3,9 points).

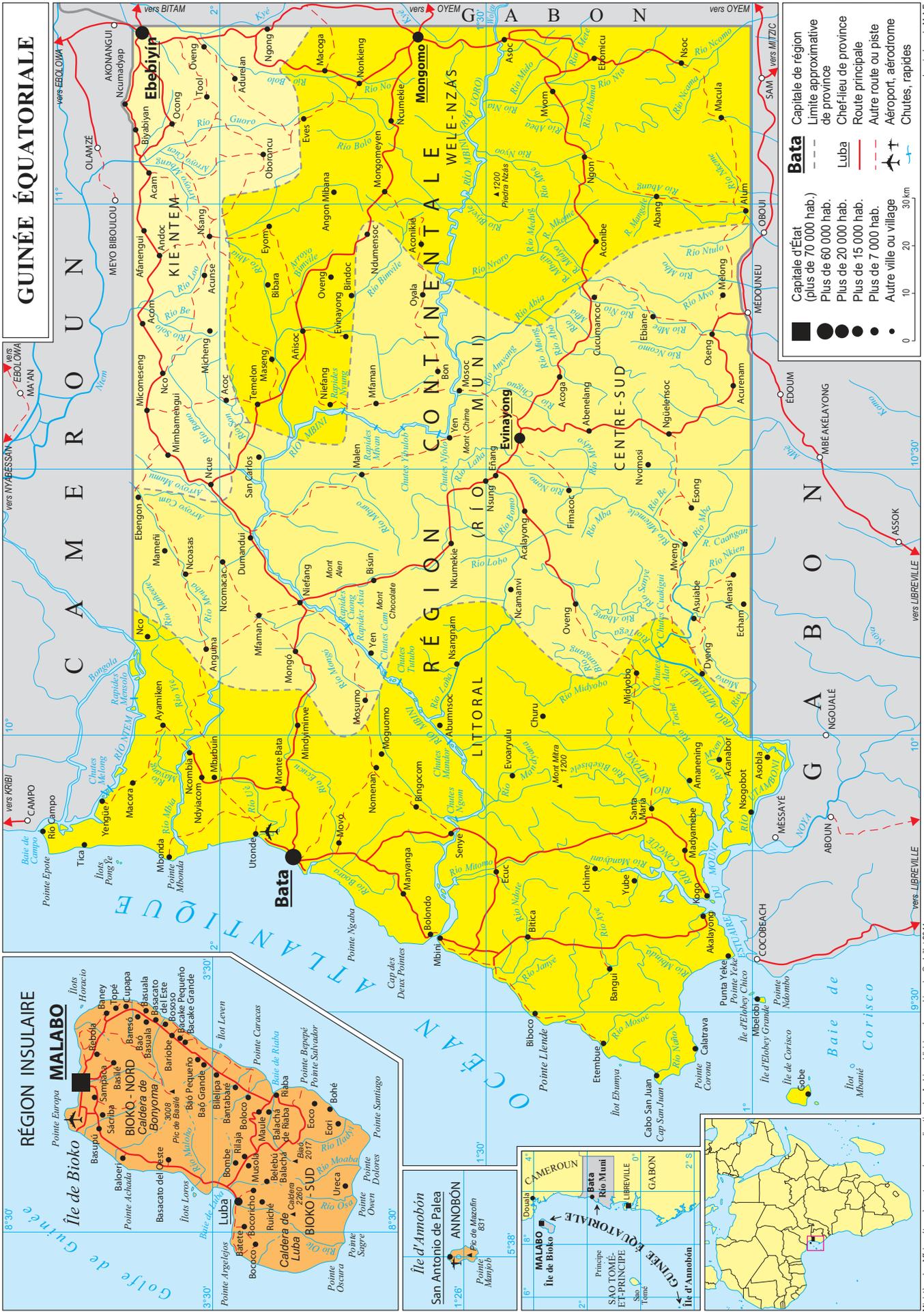
Dans un contexte de stabilité ou de baisse des prix des matières premières agricoles sur les marchés internationaux, l'année 2014 serait également marquée par une progression modérée des prix, qui s'établirait à 1,5 % en moyenne, après 0,5 % un an plus tôt, soit un niveau inférieur au plafond communautaire. La légère augmentation de la progression des prix anticipée d'une année sur l'autre reflèterait essentiellement le dynamisme de la consommation privée.

S'agissant des finances publiques, l'excédent du solde budgétaire (base engagements, dons compris) devrait fortement s'améliorer, pour représenter près de 4 % du PIB, du fait d'une stabilisation des recettes pétrolières, après la baisse sensible observée en 2013, et du dynamisme des recettes non pétrolières. La progression des dépenses publiques ralentirait, sous l'effet d'une régression des subventions et transferts et du ralentissement des investissements publics. Le déficit budgétaire non pétrolier ressortirait en 2014 à 18,6 % du PIB non pétrolier contre 24,3 % en 2013, soit une baisse de 5,7 points.

Enfin, concernant les comptes extérieurs, l'excédent du compte courant (dons inclus) devrait se contracter à 3,6 % du PIB, du fait d'une détérioration de l'excédent commercial, la stabilisation des exportations ne permettant pas de compenser le dynamisme des importations de biens et services, soutenues par une consommation et un investissement privé toujours dynamiques.

Comme le souligne le FMI lors de consultation au titre de l'article IV en 2013, le succès de la stratégie d'émergence adoptée par les autorités dépend du caractère inclusif de la croissance économique, le taux de chômage étant estimé à environ 30 % de la population, notamment chez les jeunes (selon le rapport sur la pauvreté remis au gouvernement au premier trimestre 2014). Des efforts renouvelés en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle, mais également la mise en place de filets

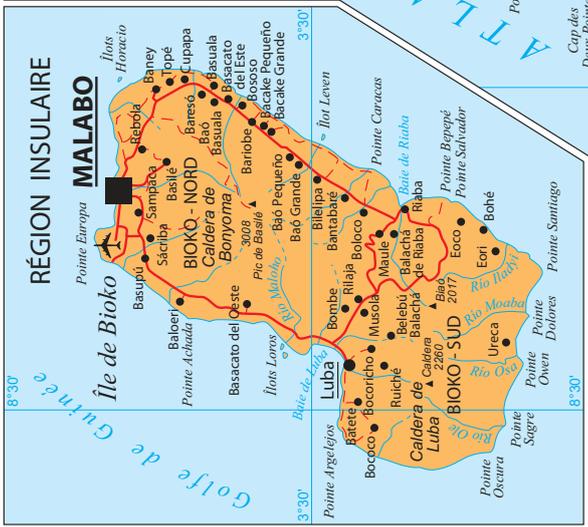
de sécurité sociaux afin de diminuer les inégalités sont donc cruciaux, d'autant que le Gabon a reculé de six places en termes d'indice de développement humain, établi par le PNUD, pour revenir à la 112^e place sur 189 pays. Par ailleurs, si les réformes entreprises ont permis au Gabon de gagner six places, à la 163^e place, au classement « Doing Business 2014 », l'amélioration du climat des affaires apparaît toujours nécessaire afin d'accroître l'investissement privé et l'attractivité internationale du pays.



Bata

- Capitale d'État (plus de 70 000 hab.)
- Capitale de région (plus de 60 000 hab.)
- Limite approximative de province
- Chef-lieu de province
- Plus de 20 000 hab.
- Plus de 15 000 hab.
- Plus de 7 000 hab.
- Autre ville ou village

Luba
 Route principale
 Autre route ou piste
 Aéroport, aéroport
 Chutes, rapides





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 28 051 km²

Population : 757 000 habitants. Densité : 27 habitants/km². Part de la population urbaine : 40,0 %. Taux de croissance démographique : 2,8 %. Langues officielles : espagnol, français

Principales villes : Malabo (capitale administrative), Bata (capitale économique), Ebebiyin

Régime politique : M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, a été élu président de la République en 1997 et réélu en 2002 et en 2009. Le paysage politique est dominé par le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), dirigé par le président de la République. À la suite de la réforme constitutionnelle approuvée par référendum en novembre 2011, un nouveau gouvernement a été constitué en mai 2012, avec comme Premier ministre M. Vicente E Hate Tomi. Ce gouvernement a été reconduit à l'issue des élections législatives de mai 2013.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 20 572 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	54,6 % (dont pétrole 53,2 %)
Secondaire	41,9 % (dont gaz 33,9 %) ²⁾
Tertiaire	3,5 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 53,1 ans

Taux de mortalité infantile : 7,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 94,2 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : donnée non disponible

Indice de développement humain – Classement : 144^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

La Guinée équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Depuis le 23 juillet 2014, elle est également membre de plein droit de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Relations avec la communauté financière internationale

La Guinée équatoriale est le seul pays de la CEMAC à n'avoir pas eu recours aux concours du FMI depuis 1995. En 2014, dans le cadre des consultations menées au titre de l'article IV, le FMI a enjoint les autorités à améliorer la gestion des finances publiques et à prendre des engagements clairs en faveur d'une baisse du déficit budgétaire *via* une réduction des dépenses.

En 2014, la Banque mondiale n'a aucun projet actif en Guinée équatoriale. Elle s'est néanmoins engagée à soutenir le renforcement du système de collecte et d'analyse des statistiques.

ACTIVITÉ

L'économie a enregistré une forte récession en 2013, le PIB réel diminuant de 7,9 %, après s'être inscrit en hausse de 10,0 % en 2012. Ce recul reflète surtout la contraction des investissements publics, qui ont pesé sur le PIB réel (- 8,2 points, après le niveau exceptionnellement élevé l'année précédente, + 8,0 points), ainsi que celle des investissements privés (- 3,3 points). Seules les exportations nettes ont soutenu l'activité économique, à hauteur de 12,1 points, compte tenu d'un recul net des importations (13,3 points), en lien avec la baisse des investissements publics et de la consommation privée. Dans un contexte marqué par la diminution de la production de pétrole, le secteur des hydrocarbures, qui représente environ 85 % du PIB, a pesé sur l'évolution du PIB réel à hauteur de 5,6 points de même que le secteur non pétrolier (- 2,3 points), en particulier le secteur du bâtiment et des travaux publics.

En 2013, la contribution du secteur primaire à la croissance réelle est devenue négative (- 6,2 points, contre + 3,7 points l'année précédente), notamment avec le repli de la production pétrolière. La contribution du secteur agricole qui ne représente que 1 % du PIB, est demeurée stable. Celle du secteur sylvicole a été également négligeable, la production officelle de grumes ayant reculé de 3,4 %, dans un contexte de ralentissement de la demande extérieure et de mise en œuvre de mesures visant à favoriser des activités locales de transformation du bois, contribuant ainsi à limiter les exportations informelles de grumes.

Bien que la production de pétrole brut se soit inscrite en baisse de 12,9 % passant en un an de 14,9 à 13,0 millions de tonnes, la Guinée équatoriale demeure le premier producteur de pétrole de la CEMAC, avec des réserves prouvées de 200 millions de tonnes, soit un peu plus de quinze ans de la production actuelle. La diminution de la production

Comptes nationaux de la Guinée équatoriale^{a)}

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}
Ressources	11 568,0	13 186,2	14 981,8	13 276,6
PIB nominal	6 848,9	9 116,6	9 885,6	9 022,8
<i>dont secteur pétrolier</i>	5 927,4	8 058,4	8 519,2	7 741,1
Importations de biens et services	4 719,1	4 069,6	5 096,1	4 253,8
Biens	3 428,4	2 764,3	3 514,8	2 871,1
Services	1 290,6	1 305,3	1 581,4	1 382,7
Emplois	11 568,0	13 186,2	14 981,8	13 276,6
Consommation finale	1 826,6	901,6	976,3	923,3
Publique	264,4	290,4	532,6	597,2
Privée	1 562,3	611,2	443,7	326,1
Formation brute de capital fixe^{c)}	3 094,4	3 586,4	4 706,0	3 834,1
<i>dont secteur pétrolier</i>	709,0	949,7	1 019,6	928,3
Publique	2 062,9	2 266,4	3 208,1	2 457,2
Privée	1 031,5	1 320,0	1 497,9	1 376,9
Exportations de biens et services	6 646,6	8 697,9	9 299,3	8 519,1
Biens	6 607,2	8 657,4	9 257,8	8 476,8
Services	39,5	40,5	41,5	42,3
Épargne intérieure brute	5 022,2	8 215,0	8 909,3	8 099,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 927,6	4 628,3	4 203,1	4 265,3
Revenus des facteurs	- 3 332,9	- 3 732,4	- 3 756,4	- 3 796,0
Épargne intérieure nette	1 689,3	4 482,6	5 152,9	4 303,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	45,2	39,3	47,6	42,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 2,5	4,4	10,0	- 7,9
Déflateur du PIB (en moyenne)	34,4	27,5	- 1,4	- 0,9
Prix à la consommation (en moyenne)	5,6	4,8	3,6	3,0
Prix à la consommation (en glissement)	5,4	4,9	2,6	4,9

a) Les statistiques macroéconomiques (comptes nationaux, Balance des paiements) ont fait l'objet de révisions significatives, reflétant notamment d'importants changements méthodologiques (cf. partie 2|2 : L'évolution de la situation économique et financière en CEMAC).

b) Chiffres provisoires.

c) Y compris variation de stocks.

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la comptabilité nationale.

pétrolière est imputable en particulier à l'arrivée à maturité de six champs pétroliers (Zafiro, Okoumé, Alba, Ceiba, Jade et Serpentina). Toutefois, à la fin de 2012, huit nouveaux contrats ont été signés, concernant des blocs situés au large de l'île de Bioko et, en *onshore*, au Rio Muni, avec la société Royal Gate et les entreprises chinoises, Xuan Energy Ltd et Elegance Power. Trois de ces gisements seraient susceptibles de donner lieu aux premières exploitations dès la fin de 2014.

Dans le secteur gazier, la production de méthanol a augmenté de 2,0 %. Le champ pétrolier et gazier d'Alen, situé au large de l'île de Bioko et exploité par la compagnie américaine Noble Energy, qui en détient 45 %, et la compagnie nationale GEPetrol (à hauteur de 30 %), est entré en production en juillet 2013 et

Principales productions

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Pétrole brut				
Production (en millions de tonnes)	14,3	13,9	14,9	13,0
Production (en milliers de barils par jour)	286,4	279,9	300,3	261,4
Prix moyen à l'export (en milliers francs CFA par tonne)	274,1	366,1	369,4	363,5
Prix du baril de pétrole équato-guinéen (en dollars)	75,3	100,3	101,3	100,3
Méthanol et autres gaz				
Production (en milliers de tonnes)	7 764,7	8 508,6	8 552,7	8 726,6
Bois				
Production (en milliers de m ³)	380,4	262,3	322,0	310,6
dont grumes	325,0	250,9	301,3	291,0
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m ³)	292,5	225,8	301,3	288,4
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	57,6	81,1	74,7	62,9

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

produisait déjà plus de 26 000 barils de condensats de gaz naturel par jour à la fin de l'année. Ce champ devrait atteindre une production de 40 000 barils/jour en 2014 et un seuil suffisant de réserves de gaz pour justifier la construction d'un complexe pétrochimique. Ainsi, une étude de faisabilité pour la construction d'un centre pétrochimique à Riaba a été lancée, avec la signature, début 2014, d'un accord de principe avec la société indienne Archean Fertilizer Pte Ltd, groupe spécialisé dans l'industrie chimique et les engrais. Ce centre comprendra une usine d'ammoniaque, d'urée et d'autres produits développés à partir de l'alimentation en gaz local provenant des champs *offshore* Alen et Aseng. En outre, suite à la découverte de sept gisements gaziers dans le bloc R, dont elle détient 80 % d'intérêt, la compagnie britannique Ophir Energy prévoit une mise en production dès 2015 et la construction d'une usine de gaz naturel liquéfié sur support flottant (FLNG), d'une capacité de 2,5 millions de tonnes par an et d'un coût de 3,5 milliards de dollars. Cette structure FLNG, la première réalisée en Afrique, remplacerait le projet de deuxième train LNG, qui consistait à relier le Bloc R à l'usine LNG de Punta Europa, finalement abandonné.

Enfin, la Guinée équatoriale, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont signé le 16 mai 2014 à Abidjan un protocole d'entente pour la création d'une compagnie gazière du Golfe de Guinée. La création de cette société, prévue pour décembre 2014, devrait permettre de développer les infrastructures nécessaires à la

production et à la commercialisation du gaz naturel dans les trois pays tant pour les besoins intérieurs que pour l'exportation.

L'apport du secteur secondaire à la croissance est devenu négatif, s'établissant à - 1,4 point en 2013, contre + 4,4 points un an plus tôt. Cette atonie du secteur secondaire est imputable au repli de la construction (- 2,0 points, après + 4,1 points en 2012) en raison de l'achèvement de nombreux projets publics entamés lors des exercices précédents et la contraction, en 2013, des investissements publics et privés.

Le secteur de l'énergie (électricité, gaz et eau) a légèrement contribué à la croissance réelle, à hauteur de 0,1 point, reflétant le renforcement des capacités de production à travers notamment l'extension de la capacité de production (+ 120 mégawatts) du barrage hydroélectrique de Djibloho, ainsi que l'amélioration du réseau de distribution d'électricité.

L'apport du secteur tertiaire à la croissance économique s'est établi à - 0,1 point, du fait du repli des services financiers et immobiliers (- 0,3 point) et de l'atonie des transports et communications. L'activité du secteur des transports et communications a toutefois été soutenue par l'exploitation du câble de fibre optique Africa Coast to Europe (ACE) qui connecte la Guinée équatoriale, depuis Bata, avec vingt-trois autres pays dont vingt en Afrique. L'apport des secteurs du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration s'est pour sa part stabilisé à 0,1 point.

L'année 2013 a été caractérisée par la poursuite du repli des pressions inflationnistes, repli qui reste cependant limité au regard de celui de la consommation privée. La hausse de l'indice officiel des prix à la consommation est ressortie à 3,0 % en moyenne annuelle, après 3,6 % en 2012. Par contre, l'inflation en glissement annuel est remontée à 4,9 % en décembre 2013, conséquence de l'évolution défavorable en fin d'année des prix des produits alimentaires locaux. Sur les dix dernières années, l'évolution des prix en moyenne apparaît sensiblement plus rapide en Guinée équatoriale (4,5 %) que dans la CEMAC (2,9 %).

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution budgétaire a fait apparaître une amélioration du déficit budgétaire (base engagements, hors dons), revenu à 636,8 milliards en 2013, soit 7,1 % du PIB, après 828,9 milliards en 2012 (8,4 % du PIB), dans un contexte de contraction globale des recettes et des dépenses publiques. Le déficit hors pétrole s'est maintenu à un niveau exceptionnellement élevé en 2013, représentant 240,6 % du PIB non pétrolier, après 269,4 % en 2012.

La baisse de 14,2 % des recettes fiscales pétrolières, qui représentent 90,8 % des recettes budgétaires totales, résulte pour l'essentiel du recul de la production d'hydrocarbures. Les recettes non pétrolières se sont également inscrites en baisse (- 29,4 %), la hausse des impôts sur le revenu des personnes physiques (+ 17,4 %) n'ayant que partiellement compensé, en période de récession, le recul des impôts sur les sociétés (- 18,7 %) et des droits d'enregistrement (- 76,7 %), en large partie liés au secteur pétrolier.

Les dépenses budgétaires se sont également contractées de 17,4 %, en lien avec la réduction des dépenses en capital de 23,4 %, marquant la fin de la première phase du « Plan national de développement économique et social » (PNDES). En juin 2013, l'État équato-guinéen a néanmoins accordé un prêt de 15 milliards à l'État tchadien destiné à financer une partie de son déficit budgétaire. Les dépenses courantes ont néanmoins continué de progresser, reflétant l'augmentation de 9,7 % de la masse salariale de la fonction publique, pour partie consécutive à la mise en place de nouvelles institutions (Sénat, Cour des comptes...), et celle de 6,0 % des dépenses de biens et services. L'année 2013 a été toutefois marquée par une baisse des subventions au prix de l'énergie, toutefois

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes totales	2 150,9	2 849,0	3 194,6	2 688,4
Recettes	2 150,9	2 849,0	3 194,6	2 694,4
Recettes fiscales	2 061,0	2 782,6	3 024,7	2 596,5
Recettes fiscales non pétrolières	122,5	143,2	212,4	149,9
Recettes fiscales pétrolières	1 938,5	2 639,4	2 852,5	2 446,6
Autres recettes	89,9	66,4	129,7	97,9
Dons extérieurs	0,0	0,0	0,0	- 6,0
Dépenses totales et prêts nets	2 516,8	2 767,0	4 023,5	3 325,2
Dépenses courantes	453,9	500,6	815,4	868,0
Salaires	77,8	79,8	99,8	109,5
Intérêts	19,6	27,8	31,8	33,9
Intérêts sur la dette intérieure	1,1	1,3	0,4	0,9
Intérêts sur la dette extérieure	18,5	26,5	31,4	33,0
Autres dépenses courantes (y compris extra-budgétaires)	356,6	393,0	683,8	724,6
Dépenses en capital	2 062,9	2 266,4	3 208,1	2 457,2
Dépenses sur ressources locales	2 062,9	2 266,4	3 208,1	2 457,2
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 347,5	108,4	- 797,5	- 597,8
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 366,0	81,9	- 828,9	- 636,8
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse) ^{d)}	- 366,0	81,9	- 828,9	- 636,8
Financement	365,9	- 82,0	828,8	636,7
Financement intérieur	318,9	- 362,5	880,0	667,4
Bancaire	641,2	- 531,8	43,2	- 93,9
Non bancaire	- 322,3	169,3	836,8	761,3
Financement extérieur	47,0	280,5	- 51,2	- 30,7
Tirages sur emprunts	54,2	287,4	0,0	160,1
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 7,2	- 6,9	- 51,2	- 175,8
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêt accordé à d'autres pays de la CEMAC	0,0	0,0	0,0	- 15,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	31,4	31,3	32,3	29,9
Recettes pétrolières	28,3	29,0	28,9	27,1
Dépenses courantes	6,6	5,5	8,2	9,6
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 5,3	0,9	- 8,4	- 7,0
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 5,3	0,9	- 8,4	- 7,1
base caisse ^{d)}	- 5,3	0,9	- 8,4	- 7,1

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

limitée aux opérateurs commerciaux. Enfin, les paiements d'intérêts sur la dette extérieure sont passés de 31,4 milliards à 33,0 milliards, soit une augmentation de 5,1 % sur un an.

Au total, le déficit base caisse de 636,8 milliards a été financé par des institutions non bancaires pour un montant de 761,3 milliards dont un prélèvement de 519 milliards sur le Fonds de réserve.

Suite aux consultations menées en 2014 au titre de l'article IV, le FMI a estimé que l'accumulation des déficits publics a consommé en grande partie les réserves financières du pays, nécessitant la mise en place d'une politique de consolidation budgétaire, dans la perspective d'une chute de 40 % de la production d'hydrocarbures dans les cinq ans à venir. Une réorientation des dépenses publiques en faveur de l'éducation et de la santé est également cruciale afin de développer le capital humain du pays et d'améliorer les indicateurs de développement, qui se sont détériorés malgré l'importance des ressources pétrolières. Ainsi, selon le PNUD, le classement de la Guinée équatoriale en termes de développement humain s'établit à la 144^e place sur 187 pays en 2013, en chute de quatre places par rapport à l'année précédente. Le FMI a noté par ailleurs la nécessité d'accélérer les réformes structurelles, en particulier la gestion des finances publiques. Enfin, l'élaboration d'un cadre statistique rigoureux et une amélioration rapide des statistiques macroéconomiques, dont l'indice des prix, contribuerait à éclairer les choix de politique économique, ainsi que les choix stratégiques en matière de développement économique et social.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'excédent du compte courant s'est légèrement amoindri, revenant de 320,0 milliards en 2012 à 317,3 milliards en 2013, soit 3,5 % du PIB. Ce repli résulte essentiellement de la détérioration des soldes de la balance commerciale, de la balance des revenus et des services et de la balance des transferts courants.

Fortement dépendant de l'évolution des exportations d'hydrocarbures, l'excédent de la balance commerciale s'est détérioré de 2,4 %, pour ressortir à 5 605,7 milliards, conjointement à la baisse de 8,4 % des exportations totales. La chute en valeur des exportations de pétrole (- 14,3 %) qui représentent plus de 90 % des exportations totales, est

Balance des paiements de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	- 1 485,6	801,5	320,0	317,3
Balance commerciale	3 178,7	5 893,1	5 743,0	5 605,7
Exportations FOB	6 607,2	8 657,4	9 257,8	8 476,8
dont : pétrole brut	3 905,9	4 966,7	5 518,5	4 727,9
méthanol	2 128,2	3 115,3	3 159,1	3 172,2
bois	16,8	18,3	22,5	18,1
cacao	0,3	0,2	0,1	0,1
café	0,1	0,2	0,2	0,2
Importations FOB	- 3 428,4	- 2 764,3	- 3 514,8	- 2 871,1
dont : secteur pétrolier	- 520,4	- 697,1	- 748,4	- 681,4
produits pétroliers	- 144,6	- 192,5	- 208,8	- 190,6
biens d'équipement	- 1 469,0	- 1 611,5	- 2 270,6	- 1 730,0
Balance des services	- 1 251,2	- 1 264,8	- 1 539,9	- 1 340,4
dont : fret et assurance	- 431,1	- 414,4	- 527,0	- 430,4
voyages et séjours	- 73,3	- 84,7	- 110,8	- 103,3
services officiels	- 9,4	- 9,0	- 8,8	- 8,6
autres services privés	- 695,6	- 726,5	- 854,4	- 767,1
autres transports et autres assurances	- 41,8	- 30,1	- 39,0	- 31,2
Balance des revenus	- 3 332,9	- 3 732,4	- 3 756,4	- 3 796,0
Rémunération des salariés	- 57,7	- 66,7	- 86,2	- 80,8
Revenus des investissements	- 3 275,3	- 3 665,6	- 3 670,2	- 3 715,1
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 18,5	- 26,5	- 31,4	- 33,0
intérêts de la dette extérieure privée	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance des transferts courants (nets)	- 80,3	- 94,5	- 126,7	- 151,9
Secteur privé	- 84,6	- 98,8	- 131,0	- 144,2
Secteur public	4,3	4,3	4,3	- 7,7
Compte de capital et d'opérations financières	832,9	514,3	856,1	- 9,2
Compte de capital (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (net)	832,9	514,3	856,1	- 9,2
Investissements directs	341,1	270,5	492,6	372,1
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	0,8	0,8	0,8	0,8
Erreurs et omissions	326,1	- 920,3	- 547,6	- 327,7
Solde global	- 326,7	395,4	628,4	- 19,5
Financement	326,7	- 395,4	- 628,4	19,5
Variations des réserves officielles	326,7	- 395,4	- 628,4	19,5
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
(le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
GAP résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

notamment imputable à un effet volume (- 12,9 %) en lien avec la baisse de l'extraction. Les exportations de la filière bois ont également reculé (- 1,9 %), reflétant à la fois une baisse de la production et le recul des cours à l'exportation de 15,9 %.

Les importations ont également reculé de 18,3 % en 2013, pour s'établir à 2 871,1 milliards, en liaison avec le recul de la demande intérieure dans tous les secteurs de l'économie, en particulier la contraction des investissements publics, qui engendrait un volume important d'importations jusqu'en 2013. Les importations de biens d'équipement ont ainsi reculé de 23,8 % en un an, tandis que les importations du secteur pétrolier se repliaient de 8,7 %.

Le déficit de la balance des services s'est significativement réduit en 2013, revenant de 1 539,9 milliards en 2012 à 1 340,4 milliards en 2013, essentiellement du fait de la baisse du coût du fret et des services d'assurance. Ces postes sont liés aux dépenses du secteur pétrolier en matière de recherche et d'exploration et, plus généralement, au volume des échanges extérieurs. Le déficit de la balance des revenus s'est en revanche maintenu à un niveau élevé (3 796,0 milliards, après 3 756,4 milliards un an auparavant), reflétant pour l'essentiel des rapatriements de profits des opérateurs du secteur des hydrocarbures et l'amortissement des investissements des opérateurs du secteur des hydrocarbures.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est devenu légèrement négatif à hauteur de 9,2 milliards, contre un excédent de 856,1 milliards en 2012, en liaison avec la chute de 24,5 % des flux nets d'investissements directs étrangers (IDE), centrés pour l'essentiel sur le secteur des hydrocarbures.

Au total, la balance des paiements a dégagé un déficit global de 19,5 milliards en 2013, soit 0,2 % du PIB. Ce déficit s'est traduit par une baisse de même montant de la contribution de la Guinée équatoriale aux réserves officielles de la zone.

À fin décembre 2013, la dette extérieure de la Guinée équatoriale s'élevait, selon les données du FMI¹,

Dette extérieure de la Guinée équatoriale

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012	2013
Dette à court et long terme	673,2	256,1	218,1	640,0	364,4
Dette à long terme	673,2	256,1	218,1	640,0	364,4
Dette publique garantie	673,2	256,1	218,1	640,0	364,4
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : service de la dette à long terme	6,4	6,5	17,3	117,7	396,5
Arriérés sur principal de dette à long terme	5,6	5,7	14,0	92,8	351,3
Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,8	0,8	3,3	24,9	45,2
Indicateurs de dette					
Dette totale/exportations de biens et services	6,6	9,4	6,6	9,0	7,9
Dette extérieure/PIB	6,0	9,1	6,3	8,5	7,5
Service payé de la dette/exportations de biens et services	0,1	0,0	0,1	0,6	2,3
Service payé de la dette/recettes budgétaires	0,1	0,1	0,3	1,9	7,3
Dette multilatérale/dette totale	9,1	7,2	6,9	5,4	nd

Sources : FMI (Perspectives de l'économie mondiale), BEAC.

à près de 1,4 milliard de dollars, en baisse par rapport à 2012, dont 1,2 milliard correspond à des tirages sur une ligne de crédit de 2,0 milliards accordée par la banque chinoise Exim Bank en 2006. L'encours de la dette, qui avait atteint un point bas en 2008 (0,7 % du PIB), a fortement augmenté pour atteindre un plus haut à 8,5 % du PIB en 2012, avant de revenir à 7,5 % du PIB en 2013, la contraction du programme d'investissements publics réduisant les besoins de financements nouveaux.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire équato-guinéen était composé, au 31 décembre 2013, de cinq banques en activité : BGFI Bank Guinée équatoriale (BGFI GE), CCEI Bank Guinée équatoriale (groupe Afriland), Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), dont le capital est détenu majoritairement par l'État, Société Générale de Banques en Guinée équatoriale (SGBGE) et ECOBANK GE qui a démarré ses activités au cours de l'année.

L'activité du système bancaire a légèrement progressé en 2013, le total des bilans bancaires cumulés ressortant en hausse de 5,4 %, après la forte progression de 45,5 % en 2012. Cette hausse se caractérise par la progression de 9,0 % de la collecte des dépôts de

¹ Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance du stock de sa dette, la Guinée équatoriale n'est pas éligible à l'initiative PPTE. En outre, la Guinée équatoriale n'est plus tenue de fournir ses données de dette à la Banque mondiale, le pays figurant depuis 2009 dans la catégorie des pays à revenus élevés.

Situation simplifiée du système bancaire équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Trésorerie et divers	584	1 345	1 239	Trésorerie et divers	97	64	42
Crédits à l'État	5	3	4	Dépôts de l'État	170	244	220
Crédits à l'économie	741	619	689	Dépôts du secteur privé	928	1 484	1 617
Créances douteuses nettes	0	-10	115	Fonds propres	182	212	233
Valeurs immobilisées	47	47	65				
Total	1 377	2 004	2 112	Total	1 377	2 004	2 112
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	24,4	31,9	38,2	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	22,6	24,0	21,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	13,4	14,1	11,1				

Source : COBAC.

la clientèle privée (1 617 milliards), et par celle de 11,3 % des crédits à l'économie. Le taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) s'est établi à 48,1 % en 2013, après 38,5 % en 2012, attestant de l'importance des opérations de trésorerie, qui ont représenté 58,7 % du total du bilan, par rapport aux emplois bancaires affectés au financement de l'économie.

La qualité du portefeuille de crédits s'est fortement dégradée. Les créances en souffrance brutes ont quadruplé pour atteindre près de 195 milliards, représentant 22,1 % des crédits bruts à fin décembre 2013 et provisionnées à 40,9 %. En 2012, les créances en souffrance ne représentaient que 7,2 % des crédits bruts et étaient provisionnées à près de 100 %.

Les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont dégradés, le coefficient de rentabilité se repliant de 3 points pour s'établir à 11,1 %, tandis que le taux de marge nette reculait de 24 % à 21,8 %. Compte tenu de la hausse des frais généraux, le coefficient d'exploitation s'est également détérioré de 31,9 % en 2012 à 38,2 % en 2013.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, la récession de l'économie devrait significativement s'atténuer en 2014, le PIB réel reculant de 2,2 % sur l'année. Les reculs de la production de pétrole et de méthanol, se traduiraient par une contribution négative à la croissance de, respectivement, 0,6 et 0,9 point. Le repli de l'activité dans le secteur de la construction se prolongerait également, pesant sur la croissance à hauteur

de 1,5 point, après 2 points en 2013. L'inflation se situerait au dessus de 3 % en 2014, les tensions sur les prix des produits alimentaires observées à la fin de 2013 se prolongeant au cours de l'année 2014.

S'agissant des finances publiques, les recettes budgétaires diminueraient de 2,6 %, en liaison avec le reflux des recettes pétrolières de 4,2 %. Toutefois, la poursuite de la baisse des dépenses en capital, d'environ 10,0 %, combinée à une baisse drastique des dépenses courantes de 14,6 % (recul des subventions et transferts dans un contexte de stabilité des salaires dans la fonction publique) permettrait de limiter le déficit budgétaire base engagements (hors dons) à 3,7 % du PIB. Les investissements publics porteraient, pour l'essentiel, sur la poursuite de la construction du barrage de Sendje et des logements sociaux à Bata et Malabo, ainsi qu'au soutien à la diversification économique.

En matière d'échanges extérieurs, la balance des transactions courantes devrait dégager un déficit de 30,7 milliards, après un excédent de 317,3 milliards en 2013, en liaison notamment avec la dégradation du solde commercial, les effets de la baisse des exportations pétrolières et gazières se combinant à une légère reprise des importations.

Afin d'atteindre les objectifs affichés par le plan national, à l'horizon 2020, la diversification des activités économiques apparaît indispensable, cinq secteurs ayant été jugés prioritaires : le secteur halieutique, pouvant générer jusqu'à 60 000 emplois, l'agriculture et l'élevage qui devraient être capables d'assurer la sécurité alimentaire du pays, le secteur des services, en particulier le tourisme et les services financiers, et enfin la pétrochimie et les mines.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 284 000 km²

Population : 12,4 millions d'habitants. Densité : 10 habitants/km². Part de la population urbaine : 22,0 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langues officielles : français, arabe

Principales villes : N'Djamena (capitale administrative), Sarh, Moundou, Abéché

Régime politique : M. Idriss Déby Itno a été élu pour la première fois à la présidence de la République en 1996 et réélu pour un quatrième quinquennat en mai 2011. En février 2011, les élections législatives ont donné la majorité absolue au Mouvement Patriotique du Salut (MPS), soutenant le président Déby. Suite à la démission, le 21 novembre 2013, de Joseph Djimrangar Dadnadji, qui dirigeait le gouvernement depuis janvier 2013, un nouveau gouvernement a été formé, avec, comme Premier ministre, M. Kalzeubet Pahimi Deubet.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 218 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	46,4 % (dont pétrole : 18,9 %)
Secondaire	12,1 %
Tertiaire	41,5 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 51,2 ans

Taux de mortalité infantile : 8,9 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 35,4 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : nd

Indice de développement humain -

Classement : 184^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Tchad a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en mai 2001. Les performances satisfaisantes du programme de référence mis en place en septembre 2013 ont permis, en août 2014, l'approbation d'une Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de 79,9 millions de DTS. Cette facilité ouvrirait la voie à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE à la fin du premier semestre 2015 et à un allègement de l'encours nominal de la dette de l'ordre de 50 %, selon le FMI.

À fin juin 2014, la Banque mondiale détenait un portefeuille de douze projets actifs, représentant des engagements de financement à hauteur de 168,5 millions de dollars, axés notamment sur le développement urbain et l'agriculture.

ACTIVITÉ ¹

En 2013, la progression de l'activité économique s'est ralentie, le taux de croissance du PIB réel revenant à 3,5 %, contre 6,5 % l'année précédente, sous l'effet notamment d'un recul de l'investissement public, dont la contribution à la croissance a été négative (- 3,7 points, contre + 2,6 points un an plus tôt). La consommation intérieure a continué à être dynamique, contribuant à la croissance du PIB à hauteur de 9,6 points, contre 10,3 points en 2012, tandis que l'investissement privé, atone en 2012, a rebondi (+ 2,7 points), sous l'effet d'une accélération des investissements dans le secteur pétrolier. Les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance, à hauteur de 5 points, après - 6,6 points en 2012. Du côté de l'offre, alors que la baisse de l'extraction de pétrole continue de peser sur la croissance, à hauteur de 2,6 points, la croissance du secteur non pétrolier est demeurée dynamique, contribuant à la progression du PIB à hauteur de 6,1 points, contre 6,9 points en 2012.

Le secteur primaire a contribué négativement à la croissance du PIB en 2013 principalement du fait du recul du secteur pétrolier (- 2,6 points). L'activité du secteur primaire est également marquée par un repli global des principales cultures vivrières et industrielles lors de la campagne 2013-2014 (- 0,6 points), la pluviométrie ayant été moins favorable que lors de la campagne exceptionnelle de 2012-2013. S'agissant des cultures vivrières, les productions de maïs, d'arachides et de sésame se sont stabilisées, alors que les productions de mil et de sorgho ont régressé de 21,1 %.

La production de coton-graine, qui avait fortement progressé en 2012 (+ 11,4 %) a régressé de 4,4 % en 2013, tandis que celle de canne à sucre se stabilisait. La filière de coton-graine qui fait vivre près de 3 millions de personnes, reste fragile et les autorités poursuivent leurs efforts de modernisation du secteur, notamment par le développement de la filière du coton-fibre (+ 4,9 % en 2013), puis du coton-fil, grâce à des projets de modernisation de filatures, en parte-

Comptes nationaux du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	8 510,3	8 786,9	9 861,7	10 295,9
PIB nominal	5 669,3	6 069,1	6 889,4	7 047,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 177,7</i>	<i>1 483,4</i>	<i>1 498,9</i>	<i>1 304,6</i>
Importations de biens et services	2 841,0	2 717,8	2 972,3	3 247,9
Biens	1 645,2	1 571,2	1 779,8	1 952,8
Services	1 195,8	1 146,6	1 192,5	1 295,2
Emplois	8 510,3	8 786,9	9 861,7	10 295,9
Consommation finale	4 641,8	4 550,6	5 315,2	6 233,0
Publique	587,2	606,5	762,1	938,1
Privée	4 054,6	3 944,1	4 553,1	5 294,9
Formation brute de capital ^{b)}	1 752,1	1 720,9	2 001,5	1 900,4
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>906,0</i>	<i>729,1</i>	<i>726,2</i>	<i>823,0</i>
Exportations de biens et services	2 116,4	2 515,4	2 545,0	2 162,5
Biens	1 852,0	2 244,0	2 255,1	1 894,1
Services	264,4	271,4	289,9	268,4
Épargne intérieure brute	1 027,5	1 518,5	1 574,2	814,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 724,6	- 202,4	- 427,3	- 1 085,5
Revenus des facteurs	- 194,9	- 176,7	- 167,3	- 153,4
Épargne intérieure nette	832,6	1 341,8	1 406,9	661,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	30,9	28,4	29,1	27,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	12,7	0,4	6,5	3,5
Déflateur du PIB (en moyenne)	10,0	6,6	6,6	- 1,1
Indice des prix à la consommation (en moyenne)	- 2,1	2,0	7,5	0,2
Indice des prix à la consommation (en glissement)	- 2,2	10,8	2,1	0,9

a) Estimations.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BEAC.

nariat avec l'Inde (filatures de Sahr). La production de gomme arabique a fortement progressé (+ 23,2 %) atteignant plus de 31 000 tonnes en 2013, grâce à l'amélioration des techniques de cueillette des gommiers et des circuits de collecte et de stockage de la production.

Le secteur de l'élevage, qui procure des revenus directs ou indirects à 40 % de la population, a contribué à la croissance à hauteur de 0,2 point en 2013. Il bénéficie d'un soutien financier de la BafD de 7,8 milliards de francs CFA depuis juin 2012, pour l'établissement de couloirs de transhumance. Après un pré-recensement des zones de concentrations et des points frontaliers des troupeaux transhumants en 2012, le recensement des troupeaux sédentaires a été lancé en avril 2014 afin de déterminer tant le volume du cheptel que sa composition très diverse (races bovines et ovines), pour un coût de 4,3 milliards.

¹ Les statistiques macroéconomiques (comptabilité nationale, balance des paiements) ont fait l'objet de révisions significatives, reflétant notamment d'importants changements méthodologiques (cf. partie 2[2]).

Afin de lutter contre le changement climatique et de préserver le potentiel agricole du pays, la mise en place de mesures de protection de l'environnement a été accélérée, en particulier pour ralentir l'assèchement du lac Tchad, dont la superficie a été divisée par dix depuis 1960. Cet assèchement affecte les activités agricoles, halieutiques et pastorales des populations riveraines, le bassin hydrographique s'étendant pour sa part sur huit pays différents. Dans le cadre de la mise en place du plan quinquennal de la CBLT pour 2013-2017, des promesses de dons de 100 millions d'euros ont été faites lors de la conférence des bailleurs de fonds de Bologne, en avril 2014, dont plus de 80 millions par la Bafd, afin de soutenir les différentes actions de la CBLT axées notamment sur l'amélioration de l'hydraulique du système Chari-Logone et l'aménagement du lac Tchad, l'utilisation durable des ressources naturelles et la réservation des écosystèmes, la mise en œuvre de la charte de l'eau du bassin du lac et des plans d'action nationaux (PAN) de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) des pays membres de la communauté.

La production de pétrole s'est repliée cette année de 15,7 %, s'établissant à 4,8 millions de tonnes, contre 5,7 millions en 2012. Des difficultés récurrentes de production, combinées à l'épuisement progressif des champs existants, comme celui de Doba, n'ont été qu'en partie compensées par la montée en puissance de nouveaux champs, notamment du fait de retards dans la mise en exploitation des champs de Badila et Mangara initialement prévue en 2013, qui devraient produire 50 000 barils/jour à partir de 2014.

La production pétrolière a également été affectée par la suspension, d'août à octobre 2013, des activités de la compagnie pétrolière chinoise China National Petroleum Corporation International Chad (CNPCIC) sur le bassin pétrolier de Bongor (d'une capacité de

80 000 barils/jour), du fait des violations des normes environnementales. La production a de nouveau été arrêtée depuis mai 2014, faute pour la CNPIC de s'être acquittée de l'amende de 1,2 milliard de dollars, infligée en mars 2014.

Enfin, l'État tchadien a racheté pour 1,4 milliard de dollars, en juin 2014, 25 % du capital du consortium exploitant le champ pétrolier de Doba à la société Chevron, ainsi que plus de 21 % des parts dans les deux sociétés, la Tchad Oil Transportation Company (TOTCO) et la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), qui acheminent le pétrole tchadien vers Douala.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 0,4 point en 2013, contre 1,1 point en 2012, du fait de la stabilisation de l'activité dans le secteur du BTP, qui avait contribué pour 0,6 point à la croissance en 2012, en liaison avec la contraction des investissements publics.

L'augmentation de la production et l'amélioration du réseau de distribution d'électricité constituent l'une des priorités du programme d'investissement public, les ruptures régulières de la production et son insuffisance par rapport aux besoins de la population constituant un des principaux goulots d'étranglement pour la croissance. À cet effet, ont été inaugurées, en mars 2013, la centrale électrique thermique Farcha II, d'une capacité de production de 60 mégawatts, pour un investissement de 145 millions d'euros, ainsi que la nouvelle centrale thermique, d'une capacité de 20 mégawatts, alimentée par la raffinerie de Djermaya. Un projet de construction d'une centrale électrique de 20 mégawatts dans la zone industrielle de Djermaya par la société coréenne Daewoo International est également à l'étude, pour un coût de 67,7 millions de dollars.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(pétrole en millions de tonnes, autres productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kg)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Pétrole brut	6,2	5,9	5,7	4,8
Coton-graine	52,6	78,9	87,9	84,0
Prix d'achat aux producteurs	180,0	215,0	214,8	214,8
Mil et sorgho	1 662,1	976,9	1 715,9	1 354,8
Manioc	282,8	323,8	189,5	224,0
Arachide	1 031,6	569,9	964,0	965,2
Canne à sucre	291,8	312,2	310,8	310,5

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

S'agissant du réseau de distribution, l'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad est envisagée et serait entièrement financée par la Bafd. Ce projet permettrait au Tchad d'améliorer l'accès des populations à l'électricité, qui se situe aujourd'hui autour de 4 %, un des plus bas taux du monde.

Enfin, dans le cadre de la préparation du sommet des chefs d'État de l'Union africaine en juillet 2015,

plusieurs projets d'infrastructure ont été engagés à Ndjamena : accélération de la réhabilitation de l'aéroport de N'Djamena, seul aéroport international du pays, pour 24 milliards de francs CFA, financés à hauteur de 18 milliards par la Société Générale Tchad (SGT) et la BDEAC, construction de résidences et d'un hôtel, travaux d'infrastructures urbaines par la société Mian. Afin de développer la desserte aérienne du pays et de conforter le développement de la zone industrielle, la construction de l'aéroport de Djermaya, relié à la capitale par une autoroute de 40 kilomètres, d'une capacité d'un million de passagers par an, s'est poursuivie, pour une mise en service en 2015.

En 2013, le secteur tertiaire a soutenu la croissance du PIB à hauteur de 5,8 points, principalement porté par les services des administrations publiques (contribution de 4,2 points, contre 1,5 en 2012). La croissance du secteur est également portée par le dynamisme des transports (+ 14,1 %) , du commerce (+ 2,4 %), de l'hôtellerie (+ 50,4 %), ainsi que des activités immobilières et services aux entreprises (+ 7,0 %).

Le secteur des télécommunications devrait continuer à être stimulé par l'interconnexion des réseaux de fibres optiques du Tchad et du Cameroun, qui est opérationnel depuis mars 2012. Outre d'importants financements nationaux, le réseau national de la fibre optique a bénéficié de financements de la Banque mondiale pour un montant de 30 millions de dollars.

Les prix à la consommation ont progressé, en moyenne annuelle, de 0,2 % en 2013, après une hausse de 7,5 % en 2012, et de 0,9 % en glissement annuel, après 2,1 % un an plus tôt. Cette stabilisation des prix à la consommation reflète avant tout la baisse des prix des principales denrées alimentaires, consécutive à l'exceptionnelle campagne agricole 2012-2013 et à une campagne agricole 2013-2014 satisfaisante.

FINANCES PUBLIQUES

En 2013, l'exécution budgétaire s'est traduite par une forte augmentation du déficit base engagements (dons compris), qui est passé de 56,2 milliards, soit 0,8 % du PIB, à 285,0 milliards, correspondant à 4,0 % du PIB, cette dégradation reflétant pour l'essentiel tant la baisse des recettes pétrolières que le coût des interventions militaires au Mali et en Centrafrique. Le déficit non pétrolier s'est établi à

14,9 % du PIB non pétrolier en 2013, contre 13,6 % un an auparavant.

Les recettes budgétaires se sont établies à 1 085,6 milliards en 2013, en baisse de 21,1 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant avant tout le repli de 26,3 % des recettes pétrolières, parallèlement au repli de l'extraction de pétrole. Les recettes fiscales non pétrolières, qui représentent seulement 3,1 % du PIB (et 5,6 % du PIB non pétrolier), soit le niveau de collecte le plus faible de la CEMAC après la Centrafrique, ont également enregistré une baisse de 4,6 %, du fait principalement des recettes des douanes (- 27,1 %), dont le rendement de la collecte s'est détérioré, alors que les recettes sur impôts et taxes sont en hausse (+ 3,5 %). Les recettes non fiscales ont également reculé de plus de 50 %, revenant de 11,1 milliards à 5,1 milliards.

Les dépenses totales sont en baisse de 9,6 % par rapport à 2012, pour revenir à 1 473,3 milliards, sous l'effet de la réduction des dépenses en capital (- 31,9 %), alors que les dépenses courantes sont en hausse (+ 16,6 %), du fait d'une forte hausse de la masse salariale publique (+ 32,7 %) et des subventions et transferts (+ 41,8 %). Le coût des interventions militaires extérieures et de l'accueil des réfugiés a été estimé à 0,6 % du PIB non pétrolier par le FMI. Le Tchad a demandé le remboursement des coûts induits par déploiement de son équipement militaire au Mali durant le premier semestre 2013, estimés à 160 milliards.

Au total, le déficit budgétaire (base caisse) s'est élevé à 285,0 milliards, soit 4,0 % du PIB, contre 0,8 % en 2013. Ce déficit a été financé avant tout par recours à des emprunts extérieurs, (353,0 milliards), en particulier sous la forme d'un emprunt obligataire émis sur le marché obligataire DSX (85,0 milliards), et par le réaménagement, en juin 2013, de la dette contractée en 2010-2011 auprès de la Libye (36,6 milliards).

Lors des dernières consultations au titre de l'article IV en 2014 et de nouveau lors de l'adoption de la FEC en août 2014, le FMI a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la gestion des finances publiques, et notamment la collecte fiscale non pétrolière insuffisamment efficace. Afin notamment d'accroître la mobilisation de recettes fiscales hors pétrole, des réformes de la politique et de l'administration fiscales sont en cours d'élaboration, dans le cadre du plan de modernisation des finances publiques avec, par exemple la création d'un compte unifié du Trésor à la BEAC, après réconciliation des

Tableau des opérations financières de l'État tchadien

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes totales	1 090,2	1 457,8	1 575,0	1 188,6
Recettes	1 000,2	1 331,5	1 375,4	1 085,5
Recettes fiscales	792,8	1 063,6	1 017,2	891,5
Recettes fiscales non pétrolières	313,4	296,0	339,0	323,3
Recettes fiscales pétrolières	479,4	767,7	678,1	568,3
Autres recettes	207,4	267,9	358,2	194,0
Dons extérieurs	90,1	126,3	199,7	103,1
Dépenses totales et prêts nets	1 230,5	1 385,5	1 631,3	1 473,6
Dépenses courantes	700,1	734,9	747,6	871,9
Salaires	137,8	175,6	224,9	278,1
Intérêts	17,9	34,0	27,9	35,8
Intérêts sur la dette intérieure	8,5	20,3	15,7	18,0
Intérêts sur la dette extérieure	9,4	13,7	12,3	17,8
Autres dépenses courantes	544,3	525,4	494,8	557,9
Dépenses en capital	530,4	650,6	883,6	601,8
Dépenses budgétaires	400,6	416,3	640,2	452,4
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	129,8	234,3	243,4	149,3
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts moins recouvrements	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 91,1	194,0	- 0,2	- 221,0
Solde base engagements (y compris dons) ^{c)}	- 140,3	72,3	- 56,2	- 285,0
Arriérés	- 42,0	- 33,0	0,0	0,0
Arriérés intérieurs	- 42,0	- 33,0	0,0	0,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse) ^{d)}	- 182,3	39,3	- 56,2	- 285,0
Financement	182,3	- 39,3	56,2	285,0
Financement intérieur	108,5	- 147,6	- 2,6	10,3
Financement bancaire	46,2	- 124,8	- 74,8	45,4
Financement non bancaire	62,3	- 22,7	72,2	- 35,1
Financement extérieur	73,8	108,3	58,8	274,7
Tirages sur emprunts	102,9	145,4	93,8	353,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 29,1	- 37,1	- 34,9	- 114,9
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	36,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,6	21,9	20,0	15,4
Recettes pétrolières	8,5	12,6	9,8	8,1
Dépenses courantes	12,3	12,1	10,9	12,4
Solde :				
Budgétaire de base ^{e)}	- 1,8	3,0	- 0,2	- 3,4
Base engagements (y compris dons) ^{c)}	- 2,5	1,2	- 0,8	- 4,0
Base caisse ^{d)}	- 3,2	0,6	- 0,8	- 4,0

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (y compris dons) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

dépenses, une réforme du régime des exonérations de TVA et une réforme de l'administration de la direction générale des Douanes, incluant la mise en place généralisée du système de traitement informatisé Sydonia.

COMPTES EXTÉRIEURS

La balance courante a dégagé en 2013, un déficit de 1 159,6 milliards, soit 16,4 % du PIB, contre 6,8 % en 2012. Cette forte augmentation recouvre une détérioration de la balance commerciale, déficitaire après quatre années continues d'excédent, ainsi qu'une hausse du déficit de la balance des services, combinée avec une baisse de l'excédent des transferts courants.

Le déficit de la balance commerciale, qui a atteint 58,7 milliards, après un excédent de 475,3 milliards un an auparavant, résulte de la baisse des exportations pétrolières (- 15,7 %), consécutive à la baisse de la production, et d'une hausse des importations (+ 9,7 %). Cette dernière provient de l'augmentation des importations du secteur pétrolier (+ 13,3 %) liées aux investissements pour l'exploration et la mise en service de nouveaux champs, comme des secteurs non pétrolier (+ 11,5 %) et public (+ 3,0 %).

Le déficit de la balance des services s'est creusé de 37,7 milliards, en raison principalement de la dégradation du déficit des postes « fret et assurances » de 10,3 %, et du poste « autres services privés » de 15,6 %, liés à l'augmentation des importations.

En revanche, le déficit de la balance des revenus s'est légèrement résorbé, s'établissant à 153,4 milliards en 2013, soit en baisse de 8,3 % sur un an. Cette amélioration reflète pour l'essentiel la baisse des rapatriements

créances nettes du système bancaire sur l'État entre la BEAC et le Trésor, d'ici à la fin 2014, une réduction des procédures d'urgence pour l'engagement des

ment résorbé, s'établissant à 153,4 milliards en 2013, soit en baisse de 8,3 % sur un an. Cette amélioration reflète pour l'essentiel la baisse des rapatriements

Balance des paiements du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	- 733,9	- 244,4	- 471,6	- 1 159,6
Balance commerciale	206,8	672,8	475,3	- 58,7
Exportations FOB	1 852,0	2 244,0	2 255,1	1 894,1
dont : coton-fibre	12,2	27,3	22,5	23,8
bétail sur pied	173,9	178,9	263,1	179,8
pétrole	1 607,8	1 959,3	1 857,6	1 566,2
gomme arabique	21,7	28,4	37,9	46,4
autres	36,4	50,2	74,1	77,9
Importations FOB	- 1 645,2	- 1 571,2	- 1 779,8	- 1 952,8
dont : secteur pétrolier	- 521,6	- 419,7	- 418,1	- 473,8
secteur non pétrolier	- 833,9	- 851,4	- 952,4	- 1 062,5
secteur public	- 184,2	- 210,9	- 286,5	- 295,1
billets BEAC	- 33,2	- 29,9	- 41,1	- 43,9
autres	- 72,4	- 59,3	- 81,8	- 77,4
Balance des services	- 931,4	- 875,2	- 902,5	- 1 026,7
dont : fret et assurance	- 445,8	- 423,2	- 481,0	- 530,8
voyages et séjours	- 210,9	- 215,5	- 229,9	- 247,1
services officiels	159,4	162,6	174,8	115,2
autres services privés	- 247,2	- 211,1	- 224,3	- 259,4
autres transports et autres assurances	- 187,0	- 188,0	- 142,3	- 104,6
Balance des revenus	- 194,9	- 176,7	- 167,3	- 153,4
Rémunération des salariés	- 0,4	- 1,1	- 1,2	- 1,4
Revenus des investissements	- 194,5	- 175,7	- 166,1	- 152,0
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 9,4	- 13,7	- 12,3	- 17,8
intérêts de la dette extérieure privée	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance des transferts courants (nets)	185,6	134,8	123,0	79,2
Privés	131,6	86,2	65,3	58,8
Publics	53,9	48,5	57,7	20,4
Compte de capital et d'opérations financières	614,7	557,5	704,4	1 050,3
Compte de capital (net)	59,4	84,8	136,1	71,7
Publics	59,4	84,8	136,1	71,7
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (net)	555,3	472,7	568,3	978,5
Investissements directs	513,1	459,1	470,3	531,2
Investissements de portefeuille	2,0	2,0	0,0	0,0
Autres investissements nets	40,1	11,7	98,0	447,3
Erreurs et omissions	124,6	- 144,3	- 124,7	62,0
Solde global	5,3	168,8	108,1	- 47,3
Financement	- 5,3	- 168,8	- 108,1	47,3
Variations des réserves officielles	- 5,3	- 168,8	- 108,1	10,7
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	36,6
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	36,6
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
GAP résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

transferts courants (nets) s'est en revanche contracté à 79,2 milliards, contre 123,0 milliards un an plus tôt, en liaison avec la baisse des dons publics.

Le compte de capital et des opérations financières a dégagé un excédent de 1 050,3 milliards de francs CFA en 2013, après 704,4 milliards en 2012, grâce à l'augmentation des investissements directs étrangers (+ 12,9 %), essentiellement pétroliers, et des autres investissements, reflétant d'importants tirages sur emprunts extérieurs (353 milliards) et des opérations à court terme.

Au total, le déficit du solde global des paiements s'est contracté à 47,3 milliards, soit 0,7 % du PIB, financé, pour l'essentiel, par une baisse de la contribution du Tchad au *pool* de réserves de la BEAC et des opérations de réaménagements de la dette extérieure contractée vis-à-vis de la Libye.

Selon les statistiques de la Banque mondiale, la dette extérieure du Tchad, essentiellement contractée à long terme, s'est élevée à 1 830,5 millions de dollars fin 2012, en légère hausse par rapport à 2011 (+ 0,5 %). Le ratio dette extérieure sur PIB s'est établi à 13,6 %, en baisse de 0,5 point par rapport à fin 2011. Le poids du service de la dette dans les exportations est resté stable par rapport à l'année précédente, à 1,5 % et sa part dans les recettes budgétaires est passée de 2,8 % à 2,9 %. L'endettement multilatéral s'est réduit de 1,1 point en 2012. Selon les estimations de la BEAC, la dette extérieure du Tchad s'est fortement accélérée, de 3,5 points de PIB en 2013, compte tenu de l'importance des financements extérieurs obtenus pour financer le déficit budgétaire.

de profits des compagnies pétrolières, affectés par la baisse de l'extraction du pétrole. L'excédent des

Selon l'analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI et la Banque mondiale en juin 2014, le risque de

Dettes extérieures du Tchad

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	1 830,1	1 816,1	1 820,9	1 830,5
Dettes à long terme	1 713,6	1 708,4	1 710,2	1 716,5
Dettes publiques garanties	1 713,6	1 708,4	1 710,2	1 716,5
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	112,6	99,4	91,3	87,2
Dettes à court terme	3,9	8,3	19,5	26,8
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	3,9	7,3	7,5	7,8
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	30,2	40,3	43,7	47,2
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	55,7	42,5	34,1	36,7
Dettes extérieures/PIB	25,3	15,9	14,1	13,6
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,4	1,7	1,5	1,5
Service payé de la dette/recettes budgétaires	6,8	3,6	2,8	2,9
Dettes multilatérales/dettes totales	81,0	81,7	81,9	80,8

Sources : Banque mondiale, BEAC.

surendettement demeure élevé après l'annulation, en décembre 2013, de la convention-cadre de crédit de 2 milliards de dollars accordée par la Chine, suivie de la signature d'une avance gagée sur les recettes pétrolières financée par la société Glencore, à hauteur de 1,4 milliard en juin 2014. Par ailleurs, une loi sur la gestion de la dette publique est en cours d'élaboration, permettant notamment une meilleure définition des responsabilités dans le processus d'endettement.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2013, le système bancaire était composé de neuf banques : Banque Agricole et Commerciale (BAC), Banque Commerciale du Chari (BCC), Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Commercial Bank

Tchad (CBT), Orabank Tchad, Ecobank Tchad, Oceanic Bank (agrée en 2008, mais dont les activités n'ont pas démarré), SGT et UBA Tchad.

En 2013, le total des bilans bancaires cumulés a connu une progression de 22,3 %, pour atteindre 829 milliards. Cette progression tient pour l'essentiel à l'augmentation des dépôts de la clientèle (+ 8,8 %), ainsi que des dépôts de l'État (+ 59,3 %). Les crédits bruts ont progressé de 27,6 % en un an, pour atteindre 546 milliards, reflétant la hausse des engagements sur le secteur privé (+ 20,3 %). Les crédits à l'État ont également fortement progressé (+ 66,7 %) et se sont établis à 60 milliards. Au

total, le ratio crédits/dépôts a continué sa progression en 2013, en s'établissant à près de 85 % alors qu'il se situait à 80,1 % en 2012 et 75,2 % en 2011. En comparaison, le ratio en zone CEMAC se situe à 71,4 %.

La qualité du portefeuille de crédit s'est dégradée : les créances en souffrance brutes ont progressé de 59,5 %, pour représenter 10,8 % des crédits bruts après 8,7 % en 2012. Néanmoins, le taux de provisionnement s'est amélioré, passant de 57,4 % en 2012 à 60,3 % en 2013.

L'analyse des indicateurs de rentabilité fait ressortir un net redressement des résultats du système bancaire. En effet, à l'exception du coefficient d'exploitation qui se dégrade légèrement, les coefficients de rentabilité et taux de marge nette, négatifs en 2012, sont passés respectivement à 8,4 % et 12,8 % en 2013.

Situation simplifiée du système bancaire tchadien

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	Passif	2011	2012	2013
Trésorerie et divers	206	217	260	Trésorerie et divers	52	38	79
Crédits à l'État	28	36	60	Dépôts de l'État	99	118	188
Crédits à l'économie	268	355	427	Dépôts du secteur privé	337	420	457
Créances douteuses nettes	8	16	23	Fonds propres	81	102	105
Valeurs immobilisées	59	54	59				
Total	569	678	829	Total	569	678	829
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	54,5	50,5	50,8	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	18,8	- 0,3	12,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,3	- 0,2	8,4				

Source : COBAC.

PERSPECTIVES

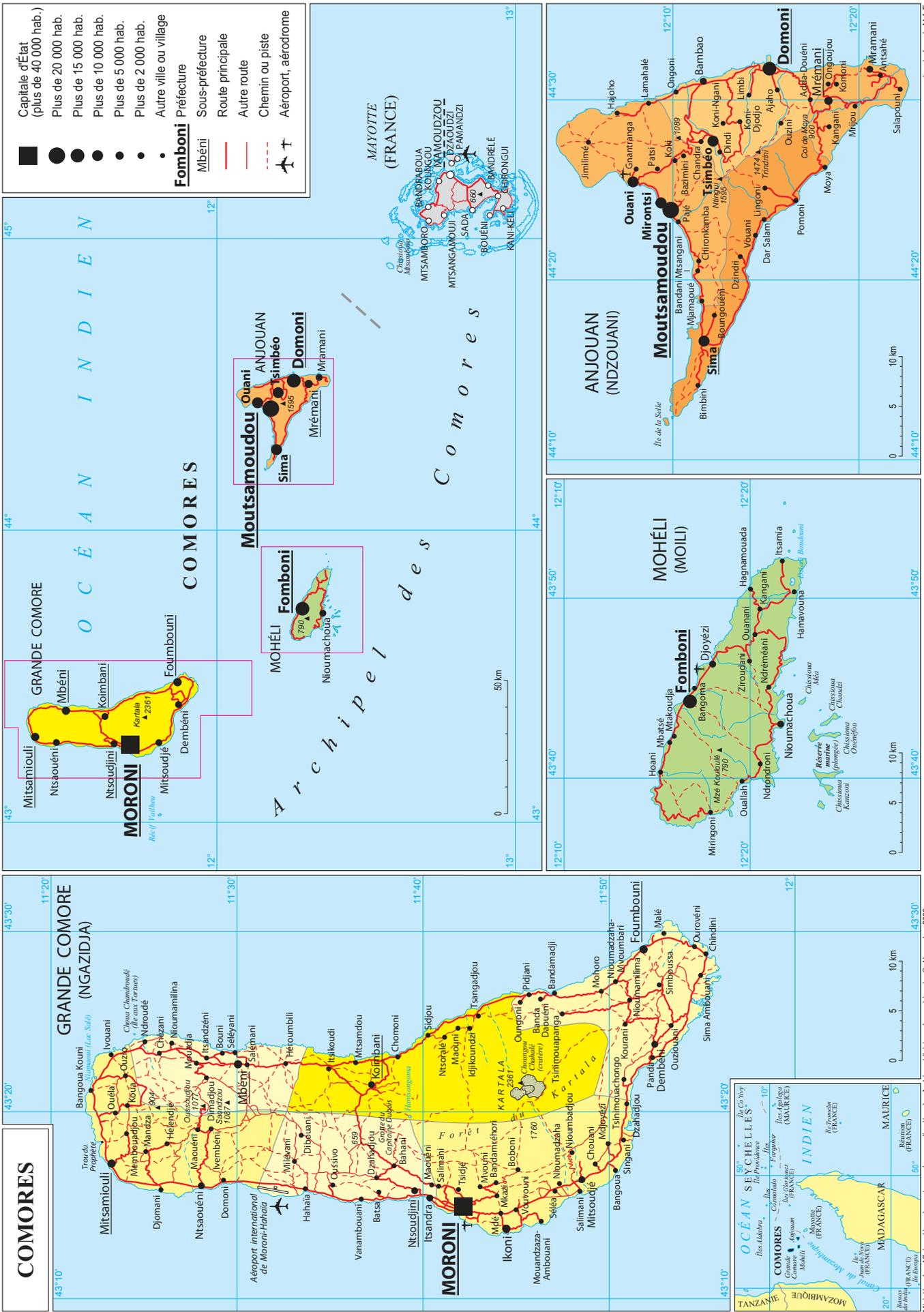
Selon la BEAC, l'activité économique devrait nettement accélérer en 2014, la croissance du PIB réel devant atteindre 13,5 %, grâce à un rebond de la production pétrolière de près de 38 %, résultant notamment de la mise en production des champs de Badila et Mangara, et du dynamisme du secteur non pétrolier (+ 9,7 %). La croissance économique serait soutenue par l'investissement tant public que privé, notamment du secteur pétrolier (+ 4,1 points), qui générerait une forte croissance des revenus disponibles et de la consommation privée. Outre le secteur primaire, et notamment du pétrole (5,1 points) et de l'agriculture (1,6 point), le rebond de l'activité proviendrait également d'une forte progression du secteur secondaire, en particulier du BTP, qui contribuerait à la croissance à hauteur de 0,9 points.

S'agissant de l'inflation, un ajustement à la hausse du prix des carburants, combiné à une hausse modérée des prix alimentaires dans un contexte de progression limitée de la production agricole, devrait se traduire par une légère accélération de la hausse de l'indice des prix à la consommation, de 0,2 % en 2013 à 1,1 % en moyenne, un niveau inférieur au seuil communautaire fixé à 3 %.

L'année 2014 serait marquée par un rétablissement significatif des finances publiques, le solde budgétaire base engagements hors dons dégageant un léger excédent, de 0,8 % du PIB, contre un déficit de 5,5 % un an auparavant. Cette amélioration serait obtenue d'une part par une plus forte maîtrise des

dépenses courantes, et notamment une stabilisation de la masse salariale publique et une baisse des subventions et transferts, et d'autre part par une forte hausse des recettes pétrolières comme des recettes non pétrolières, en particulier des taxes à l'importation. La maîtrise des dépenses budgétaires serait en partie liée à une décélération des dépenses militaires, du fait de la stabilisation de la situation au Mali. En ce qui concerne la Centrafrique, après avoir mené une importante opération de rapatriement de 150 000 ressortissants en Centrafrique et retiré ses troupes des forces de la MISCA en avril, le Tchad fait toutefois face à des dépenses importantes, liées à un afflux importants de réfugiés sur sa frontière sud.

En l'absence de diversification économique, l'économie tchadienne demeure vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole et du coton et aux aléas climatiques, qui accroissent, à court terme, la volatilité de la production et des prix, tandis, qu'à long terme, le réchauffement climatique conduit à une diminution graduelle des ressources en eau. Le développement économique du pays demeure obéré par d'importantes faiblesses structurelles, liées à la taille réduite du marché intérieur, à une main d'œuvre qualifiée insuffisante, au manque d'infrastructures, à des contraintes de capacité dans l'administration et enfin au niveau de la dette. Il est crucial que la forte croissance prévue pour 2014 et le rétablissement des comptes publics contribuent à rapprocher le pays du point d'achèvement de l'initiative PPTE, de façon à ce qu'il puisse bénéficier d'un allègement de sa dette, le Tchad étant le dernier pays de la Zone franc à ne pas en avoir bénéficié.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 861 km² : Grande Comore (1 148 km²), Anjouan (424 km²) et Mohéli (290 km²)

Population : 700 000 habitants. Densité : 386 habitants/km². Part de la population urbaine : 28,3 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langues officielles : français, arabe

Principales villes : Moroni (capitale administrative) – Grande Comore, Mutsamudu – Anjouan, Fomboni – Mohéli

Régime politique : Le président de l'Union des Comores, M. Ikililou Dhoinine, originaire de Mohéli, a été élu le 26 décembre 2010 et investi le 26 mai 2011, mettant un terme à deux années d'instabilité politique et institutionnelle, suite aux difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le système de présidence tournante. Instaurée par la Constitution de 2001, la présidence tournante entre les trois îles de l'archipel avait auparavant porté à la magistrature suprême M. Ahmed Abdallah Sambi (originaire d'Anjouan), de 2006 à 2011.

Économie

PIB par habitant¹⁾ (2013) : 920 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ (2012) :

Primaire	48,8 %
Secondaire	12,6 %
Tertiaire	38,6 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2013.

2) Source : Banque centrale des Comores.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 60,9 ans

Taux de mortalité infantile : 5,8 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 75,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : nd

Indice de développement humain – Classement : 159^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain (données 2013) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2012) pour le taux de mortalité infantile.

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), du COMESA, qui regroupe dix-neuf États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien, et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Les Comores ont adhéré à la Ligue des États arabes (LEA) en 1993.

Relations avec la communauté financière internationale

Le Conseil d'administration du FMI, qui avait approuvé l'octroi, en septembre 2009, d'une Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 13,6 millions de DTS, a adopté en décembre 2013 la sixième et dernière revue du programme. Le dernier décaissement a représenté 1,6 million de DTS (soit 2,4 millions de dollars). L'Union des Comores a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en décembre 2012.

À fin juillet 2014, le portefeuille actif de la Banque mondiale aux Comores comprenait sept projets pour un montant total de 25,1 millions de dollars. Le dernier projet, d'un montant de 3,8 millions de dollars, a été approuvé en avril 2014 et porte sur la réforme de la gouvernance économique.

ACTIVITÉ

L'Union des Comores a connu en 2013 une légère accélération de sa croissance économique, le PIB réel progressant de 3,5 %, après 3,0 % en 2012. L'activité a été soutenue par les investissements publics, principalement consacrés au renforcement des infrastructures de transport du pays, ainsi que par la consommation privée.

Depuis 2010, le regain de croissance économique aux Comores n'a pas permis de modifier structurellement les bases de son économie, qui reste dominée par le secteur agricole, lequel représente près de la moitié du PIB. Le secteur secondaire, BTP inclus, a enregistré une légère progression depuis 2010 avec une part dépassant 12 % du PIB. Enfin, le secteur des services a connu un recul depuis 2008, équivalant désormais à moins de 40 % du PIB.

Le secteur primaire, qui emploie une grande majorité de la population, est dominé par l'agriculture, l'élevage et la pêche. Malgré l'important potentiel du secteur agricole et la multiplication des initiatives en faveur de ce secteur, l'agriculture comorienne continue de souffrir de difficultés récurrentes, liées notamment à une faible mécanisation, à une irrigation insuffisante des cultures et aux contraintes d'acheminement et de conservation des produits. Depuis quelques années, elle semble néanmoins avoir entamé une mutation, passant d'une culture de produits de rente, sur le déclin, à une culture de produits vivriers, destinés au marché local et pour partie également à l'exportation, principalement vers Mayotte. En 2013, les principales productions vivrières sont restées favorablement orientées.

Le secteur de la pêche a bénéficié, fin 2011, du renouvellement tacite de l'accord conclu avec l'Union européenne pour l'exploitation des ressources dans les eaux territoriales comoriennes, moyennant une contrepartie financière de 615 000 euros par an sur la période 2012-2018, dont 300 000 euros sont consacrés chaque année à la professionnalisation du secteur et au développement des infrastructures portuaires. Les travaux relatifs au projet de pêche industrielle se sont poursuivis et ont pour objet de

Comptes nationaux des Comores

(en milliards de francs comoriens (KMF) ; taux et variations en %)

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Ressources	298,7	315,8	337,0	355,4
PIB nominal	197,1	207,5	218,6	229,2
Importations de biens et services	101,6	108,3	118,4	126,2
Biens	65,9	70,6	83,4	84,4
Services	35,7	37,7	35,0	41,8
Emplois	298,7	315,8	337,0	355,4
Consommation finale	239,1	258,8	279,5	299,5
Formation brute de capital fixe ^{b)}	29,3	24,2	21,4	17,1
Exportations de biens et services	30,3	32,7	36,1	38,9
Biens	8,4	9,1	7,5	7,6
Services	21,9	23,6	28,6	31,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	14,9	11,7	9,8	7,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,2	2,6	3,0	3,5
Indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle)	3,8	1,8	6,2	1,6

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : BCC, administration nationale.

d'introduire de nouvelles techniques et de favoriser la constitution de flottilles capables de naviguer en haute mer. Ces investissements sont d'autant plus nécessaires que, selon des estimations, seulement 45 % du potentiel halieutique serait réellement exploité, en raison notamment du caractère vétuste des embarcations.

S'agissant des cultures de rente, la production de girofle, premier produit d'exportation des Comores, a poursuivi son déclin, diminuant de 36,6 % en 2013, après une baisse de 23,9 % en 2012. À l'inverse, la production d'ylang-ylang, produit recherché en parfumerie et en aromathérapie, dont les Comores demeurent le premier producteur mondial, a augmenté de 14,7 %, passant de 34 tonnes produites en 2012 à 39 tonnes en 2013. La production de vanille a également progressé en 2013 pour s'établir à 89 tonnes, soit une hausse de 12,7 % par rapport à l'année précédente. Le secteur sort progressivement de la crise entamée en 2004, qui avait été provoquée par la chute des cours mondiaux et la concurrence des arômes de synthèse. La production de vanille, après les pics atteints dans les années 1990 et 2000 (de l'ordre de 200 tonnes), semble avoir atteint son niveau le plus bas en 2010 (39 tonnes). La volonté affichée par les autorités de relancer le secteur, notamment en recherchant un positionnement centré sur les produits de grande qualité, bénéficiant de la certification bio, semble contribuer au redémarrage sensible de la filière.

Principaux produits de rente*(en tonnes)*

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Vanille	39	40	79	89
Girofle	4 064	2 946	2 242	1 422
Ylang-ylang	50	39	34	39

*a) Chiffres provisoires.**Sources : BCC, administration nationale.*

Le secteur secondaire reste peu développé aux Comores du fait de l'étroitesse du marché intérieur et du déficit en infrastructures. L'industrie comorienne se limite aux activités artisanales, à la transformation primaire des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et au secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière).

Le secteur énergétique a connu quelques avancées dans le domaine de l'énergie solaire en 2013, la République Populaire de Chine ayant proposé de financer un projet de centrale solaire sur l'île d'Anjouan. La société nationale d'électricité, la Ma-MWE, en cours de restructuration, a installé en 2012 six micro-réseaux électriques photovoltaïques en zone rurale dans l'île de Mohéli, pour un coût total de 2,3 millions d'euros ; le projet devrait s'étaler sur quatre ans. Les Comores ont lancé en 2013 un programme de développement de l'énergie géothermique avec l'appui de la BAfD, du PNUD et de la Nouvelle-Zélande. Les résultats encourageants d'une étude menée sur les potentialités géothermiques du pays ont été présentés en janvier 2014 afin de collecter des ressources financières nécessaires. Les autorités du pays fondent par ailleurs des espoirs dans l'exploitation pétrolière au large du Mozambique. Un code pétrolier a été adopté par le Parlement en 2013 et les premières licences de prospection ont été attribuées.

Le secteur de la construction a également été dynamique, avec en particulier la réhabilitation d'infrastructures routières et aéroportuaires, financées notamment par le Fonds saoudien de développement, qui a octroyé 10 millions de dollars, dont 5 millions pour le développement des aéroports secondaires du pays.

Le secteur tertiaire a été le principal contributeur à la croissance en 2013, après le secteur primaire, grâce au dynamisme du secteur des télécommunications et des activités bancaires. Moteur de la croissance ces dernières années dans

de nombreux pays de la Zone franc, le secteur des télécommunications reste un monopole d'État aux Comores. Le processus de privatisation de Comores Telecom, opérateur historique et principal pourvoyeur d'emploi dans le pays, a pris beaucoup de retard en 2013. Une loi autorisant la privatisation de l'opérateur

devrait être approuvée par le Parlement au cours du mois d'octobre 2014, mais le résultat de ce vote reste très incertain. Face à d'éventuels blocages, une alternative, soutenue par la Banque mondiale, pourrait reposer sur l'attribution d'une seconde licence de téléphonie, afin de créer un environnement plus concurrentiel.

Dans ce contexte, les tensions inflationnistes se sont atténuées, la hausse des prix à la consommation s'établissant à 1,6 % en 2013, contre 6,2 % en 2012. Cette évolution modérée du niveau général des prix s'explique à la fois par l'amélioration de l'offre de produits agricoles et par l'atténuation des tensions sur les cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution des finances publiques en 2013 s'est traduite par une nette détérioration des principaux soldes budgétaires, notamment du solde primaire, qui ressort en déficit de 2,6 milliards de francs comoriens (FC) après un excédent de 8,6 milliards de FC en 2012. Par ailleurs, le solde budgétaire de base est ressorti en déficit de 1,9 % du PIB après un excédent de 3,1 % en 2012. Cette évolution résulte de la diminution des recettes totales (- 16,5 %), qui n'a été que partiellement compensée par une contraction de 2,0 % des dépenses.

Les recettes budgétaires se sont réduites de 8,6 milliards, pour atteindre 37,4 milliards, principalement du fait de la très forte diminution des recettes non fiscales (- 57,3 %), qui se sont élevées à 8,2 milliards et ont représenté 14,9 % des recettes totales (contre 29,1 % en 2012). Cette évolution s'explique par la chute des recettes perçues dans le cadre du programme de citoyenneté économique conclu avec les autorités d'Abu Dhabi. Les recettes fiscales ont, quant à elles, progressé de 8,9 % par rapport à 2012, grâce au renforcement des capacités de recouvrement des impôts. Le niveau

des dons extérieurs s'est inscrit en baisse de 11,7 %, passant de près de 20,0 milliards en 2012 à 17,6 milliards un an plus tard.

Les dépenses totales ont diminué de 2,0 % en 2013 (contre une progression de 21,8 % lors de l'exercice antérieur), en liaison avec la réduction de 15,5 % des dépenses courantes, les dépenses en capital s'inscrivant en hausse de 31,6 %. La baisse des dépenses courantes a résulté de la forte contraction de 78,1 % des autres dépenses de fonctionnement, et dans une moindre mesure, de la baisse des intérêts payés sur la dette. La hausse de la masse salariale est restée contenue depuis 2010 (+ 0,4 % sur la période), en cohérence avec les recommandations du FMI, grâce notamment au recensement de la fonction publique effectué en 2011. Les dépenses en capital se sont établies à 20,3 milliards, contre 15,4 milliards en 2012, en lien avec l'accroissement des investissements publics destinés en particulier aux travaux de réfection des routes. Les dépenses financées sur ressources externes ont augmenté de 36,2 % tandis que celles financées sur ressources intérieures se sont accrues de 23,8 %.

Par ailleurs, la variation des arriérés intérieurs (arriérés de salaires et fournisseurs de l'État) a diminué de 2,1 milliards FC, tandis qu'une accumulation d'arriérés de 24 millions FC a été constatée sur la dette extérieure. Au total, le solde base caisse a enregistré un déficit de 4,1 milliards, soit 1,8 % du PIB (après un excédent de 2,9 % en 2012).

Au final, le besoin de financement de l'État s'est établi à 3,7 milliards en 2013 (contre une capacité de financement de 6,4 milliards en 2012) et a été couvert par des financements intérieurs.

Tableau des opérations financières de l'État comorien

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Recettes totales	58 869	50 907	65 971	55 061
Recettes	28 875	34 793	45 989	37 416
Recettes fiscales	22 449	23 520	26 849	29 236
Recettes non fiscales	6 426	11 273	19 139	8 180
Dons extérieurs	29 994	16 114	19 982	17 645
Dépenses totales et prêts nets	44 703	47 793	58 192	57 025
Dépenses courantes	33 115	35 785	41 898	35 403
Salaires	18 500	18 409	18 278	18 582
Autres biens et services	7 553	7 662	8 932	9 047
Transferts	3 578	3 889	4 394	5 227
Intérêts de la dette	1 036	952	977	504
Autres dépenses courantes (assistance technique)	2 448	4 874	9 317	2 043
Dépenses en capital	11 588	11 708	15 444	20 321
Dépenses budgétaires	2 515	1 417	5 747	7 116
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	9 073	10 291	9 696	13 206
Autres financements	0	0	0	0
Prêts nets	0	300	850	1 300
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 3 271	3 417	8 637	- 2 556
Solde global base engagements (y compris dons) ^{c)}	14 166	3 114	7 779	- 1 963
Arriérés	- 12 430	- 7 281	- 1 543	- 2 122
Sur dette extérieure	- 4 007	- 1 662	- 171	24
Sur dette intérieure	- 8 423	- 5 619	- 1 372	- 2 146
Variation dette flottante				- 20,5
Solde (base caisse) ^{d)}	1 736	- 4 167	6 236	- 4 085
Ajustement spécial ^{e)}	- 3 900	3 900	- 300	300
Financement	2 190	377	- 6 357	3 726
Financement extérieur net	2 909	- 403	- 2 503	- 175
Tirages	548	31	5	0
Amortissement de la dette	- 2 774	- 2 773	- 2 726	- 294
Financement exceptionnel	15 472	5 809	218	0
Apurement d'arriérés	0	0	0	0
Variation arriérés en principal	- 10 337	- 3 470	0	84
Allègement PPTE				34
Financement intérieur net	- 719	780	- 3 854	3 902
Écart de financement	26	111	- 421	- 79
PIB Nominal	197 056	207 485	218 582	229 234
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	14,7	16,8	22,2	18,0
Dépenses courantes	16,8	17,2	19,2	15,4
Solde :				
primaire ^{b)}	- 1,7	1,6	4,0	- 1,1
budgétaire de base ^{f)}	- 2,2	1,0	3,1	- 1,9
base caisse ^{d)}	0,9	- 2,0	2,9	- 1,8

Note : le périmètre du TOFE consolidé intègre les données relatives aux administrations publiques fédérales et locales, y compris Anjouan depuis 2003. Les comptes publics demeurent toutefois décentralisés.

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts et assistance technique) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

c) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Les recettes de 2010 et de 2012 perçues respectivement en 2011 et en 2013.

f) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors assistance technique et investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCC, FMI, ministère des Finances.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2013 a été caractérisée par une dégradation du déficit des transactions courantes, passé de 15,8 milliards en 2012 (- 7,2 % du PIB) à 24,4 milliards (- 10,7 % du PIB) un an plus tard. Ce creusement du déficit courant résulte principalement de la baisse des transferts courants, consécutivement au repli des dons extérieurs reçus par les administrations publiques.

Le déficit structurel de la balance commerciale s'est accru de 1,1 %, s'établissant à 76,7 milliards (après un déficit de 75,9 milliards en 2012). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est à nouveau détérioré, à 8,3 % après 8,7 % lors de l'exercice précédent, et demeure très bas, ce qui est caractéristique de la plupart des économies insulaires. Ces évolutions s'expliquent par la baisse tendancielle des recettes d'exportation sur la période récente, les importations s'inscrivant en revanche dans une dynamique haussière prononcée.

Les exportations totales ont enregistré une baisse de 3,1 % en valeur par rapport à 2012. Les exportations de clous de girofle ont nettement fléchi (- 38,5 %), éclipsant la bonne performance des exportations d'ylang-ylang (+ 19,7 %) et de vanille (+ 156,0 %).

En dépit de la bonne tenue des cours internationaux, la valeur des exportations de girofle a enregistré une baisse de 38,5 %, s'élevant à 3,4 milliards en 2013, contre 5,5 milliards en 2012. Cette évolution s'explique par la contraction de 36,6 % des volumes produits, passés de 2 242 tonnes en 2012 à 1 422 tonnes en 2013.

Les bons résultats des ventes de vanille à l'exportation sont principalement le reflet de l'envolée du prix sur le marché international, sous l'effet d'une part, de la baisse de l'offre, résultant notamment de

la chute d'un tiers de la production malgache, et d'autre part, de la vigueur de la demande mondiale. Le prix moyen de vente du kilogramme de vanille est ainsi passé de 7 019 de FC en 2012 à 15 827 de FC en 2013.

En valeur, les exportations d'ylang-ylang se sont élevées à 797 millions, contre 666 millions en 2012, grâce à l'augmentation de 14,0 % du volume exporté, plus particulièrement des essences de très haute qualité.

Balance des paiements des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2010	2011	2012	2013 ^{a)}
Transactions courantes	- 14 597	- 19 615	- 15 753	- 24 425
Balance commerciale	- 57 488	- 61 466	- 75 941	- 76 743
Exportations FOB	8 386	9 128	7 469	7 609
dont : vanille	309	350	552	1 413
girofle	5 410	6 361	5 494	3 380
ylang-ylang	881	745	666	797
autres essences	0	18	0	0
autres produits	1 056	1 434	503	1 400
Importations FOB	65 874	70 594	83 411	84 352
dont : produits pétroliers	15 037	17 087	19 650	20 208
riz	5 585	9 369	8 774	8 293
véhicules, pièces détachées	6 565	7 979	7 500	7 702
viande, poisson	3 992	4 069	4 069	3 508
fer, fonte, acier	2 247	2 622	2 884	3 513
ciment	4 469	5 245	5 027	4 625
autres produits	27 979	24 223	35 506	36 502
Balance des services	- 10 820	- 11 172	- 12 933	- 11 247
Fret et assurance	- 19 836	- 22 483	- 24 026	- 24 174
Voyages	5 923	8 030	7 242	9 105
Transports	- 4 116	- 4 530	- 3 934	- 4 114
Autres	7 209	7 810	7 784	7 936
Balance des revenus	- 316	- 277	- 648	- 1 646
Rémunération des salariés	0	0	0	0
Revenus des investissements	- 316	- 277	- 648	- 1 646
Balance des transferts courants	54 027	53 301	73 770	65 211
Privés	27 683	31 883	34 526	47 265
Publics	26 344	21 418	39 244	17 946
Compte de capital et d'opérations financières	13 328	15 601	15 220	25 115
Compte de capital	26 445	20 972	19 256	63 578
Compte d'opérations financières	- 13 117	- 5 371	- 4 036	- 38 463
Investissements directs étrangers	3 099	8 171	3 973	4 301
Autres investissements	- 14 008	- 7 493	4 892	- 53 389
Variation des réserves officielles (hausse : « - »)	- 2 208	- 6 050	- 12 901	10 624
Erreurs et omissions	1 269	4 014	533	- 690
Financement exceptionnel (pour mémoire)	15 472	5 809	218	- 48 917

a) Chiffres provisoires.
Source : BCC.

Bien que les Comores aient adhéré en 2006 à la zone de libre échange du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA), les exportations étaient en 2013 majoritairement orientées vers la France, Singapour et l'Inde, qui représentaient chacun environ 15,0 % des exportations en valeur du pays.

La tendance haussière des achats de marchandises s'est sensiblement réduite, avec un accroissement des importations de 1,1 %, après 18,2 % en 2012. Les importations de produits alimentaires se sont établies à 21,3 milliards en 2013, après 24,5 milliards en 2012. Cette baisse tient principalement à la diminution des importations de riz (- 5,5 %), soit plus du tiers de la valeur des importations alimentaires – grâce notamment à la fin du monopole autrefois attribué à l'Office national pour l'importation et la commercialisation du riz (Onicor) – ce qui a permis de diversifier les approvisionnements et de tirer les prix à la baisse.

Alors que les quantités importées ont crû de 20,4 %, passant de 50 232 tonnes à 60 480 tonnes entre 2012 et 2013, en liaison avec l'accroissement des besoins nationaux, la facture pétrolière n'a augmenté que de 2,8 %. Cette faible hausse est attribuable en grande partie à la bonne tenue du franc comorien par rapport au dollar américain et, dans une moindre mesure, au léger repli du prix d'achat moyen sur le marché. Les importations de biens intermédiaires, notamment de fer et d'acier, ont augmenté de 2,9 %, du fait du dynamisme du secteur des BTP, tandis que

les importations de biens d'équipement, essentiellement des véhicules, ont progressé de 2,7 %.

Le déficit de la balance des services s'est réduit de 13,0 %, passant de 12,9 milliards en 2012 à 11,2 milliards un an plus tard, sous l'effet essentiellement de la hausse de 25,7 % du poste net des voyages.

Les transferts de fonds des migrants sont traditionnellement élevés aux Comores du fait de l'importance de la diaspora (qui représente près de la moitié de la population comorienne) : en 2012, les envois de fonds des émigrés ont représenté deux fois l'aide publique au développement reçue et plus de sept fois les recettes d'exportations du pays. Ces transferts privés ont connu une forte progression en 2013 (+ 36,9 %, contre + 8,3 % l'année précédente), représentant 20,6 % du PIB, soit 3,8 points de plus qu'en 2012. La consolidation des transferts privés n'a que partiellement compensé la forte baisse des transferts publics (- 54,3 %), qui a résulté de la diminution des recettes issues du programme de citoyenneté économique. L'excédent de la balance des transferts courants s'est ainsi réduit de 11,7 % pour s'établir à 65,2 milliards, après 73,8 milliards en 2012.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement accru (+ 65,0 % par rapport à 2012), ressortant à 25,1 milliards. Ceci traduit une évolution favorable du compte de capital ainsi qu'une légère reprise des investissements directs étrangers.

Dettes extérieures des Comores

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011	2012
Dettes à court et long terme	288,4	280,6	277,9	251,2
Dettes à long terme	260,2	250,7	245,5	219,0
Dettes publiques garanties	260,2	250,7	245,5	219,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	23,4	25,4	27,7	28,0
Dettes à court terme	4,7	4,4	4,7	4,1
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	4,7	4,4	4,7	4,1
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	21,2	16,6	16,7	14,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	383,9	343,9	300,0	266,3
Dettes extérieures/PIB	54,8	52,8	47,3	44,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	15,8	5,3	4,3	12,6
Service payé de la dette/recettes budgétaires	15,9	5,5	4,0	9,9
Dettes multilatérales/dettes totales	74,4	72,7	71,4	68,6

Sources : Banque mondiale, BCC et FMI.

Au total, la balance des paiements a dégagé un déficit global de 10,6 milliards en 2013, après un excédent de 12,9 milliards un an plus tôt, entraînant une diminution des réserves officielles de change.

En décembre 2012, en lien avec l'application satisfaisante du programme conclu avec le FMI, l'Union des Comores a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE et a obtenu à cet égard un double allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). À fin 2012, l'encours de la dette extérieure des Comores s'élevait à 251,2 millions de dollars. Contracté essentiellement à long terme, auprès de créanciers multilatéraux (à hauteur de 87,3 %), l'endettement extérieur représentait 44,0 % du PIB. Le service de la dette mobilisait 9,9 % des recettes budgétaires de l'État comorien. Après mise en œuvre des allègements de dette, la dette extérieure du pays devrait s'établir à 16,7 % du PIB en moyenne sur la période 2012-2021, selon le FMI.

Toutefois, le pays demeure toujours très exposé à des chocs exogènes pouvant affecter ses exportations et à un risque élevé de surendettement. Le FMI a recommandé à l'Union des Comores de promouvoir des politiques budgétaires prudentes, de s'endetter exclusivement dans des termes concessionnels et de renforcer ses capacités de gestion des finances publiques.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien est composé de quatre établissements bancaires : la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC-C), filiale du groupe BNP-Paribas ; la Banque de Développement

des Comores (BDC), spécialisée dans l'octroi de crédits à moyen et long terme ; l'Exim Bank Comores (à capitaux tanzaniens) ; et la Banque Fédérale du Commerce (BFC) à capitaux koweïtiens. À ces banques s'ajoutent les services financiers de la SNPSF (Société nationale des postes et des services financiers) et deux institutions financières décentralisées (Union des mutuelles d'épargne et de crédit – MECK – et Sanduk d'Anjouan).

Le système bancaire et financier des Comores a connu un essor rapide au cours des années récentes, avec l'entrée de nouveaux acteurs et le développement des volumes d'activité des établissements de crédit. En 2013, le système bancaire a poursuivi son développement, le total du bilan des institutions financières (banques, sociétés financières et établissements de microfinance) ayant progressé de 3,2 % (après une hausse de 10,7 % en 2012), pour s'établir à 91,3 milliards.

Au cours de l'exercice, les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont accrus de 3,3 % et ont représenté 71,7 milliards. Les encours bruts de crédits distribués à l'économie ont poursuivi leur progression (+ 11,7 %), ressortant à 53,3 milliards. La majorité des prêts, finançant principalement des activités d'artisanat et de commerce, sont octroyés à court et à moyen terme, la maturité moyenne s'établissant à vingt-quatre mois. L'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) a favorablement évolué, passant de 72,7 % à 79,8 %.

Selon les données provisoires de la BCC, la rentabilité du système bancaire s'est fortement redressée en 2013 : après une perte de 600 millions FC en 2012, le résultat net agrégé du système bancaire est redevenu légèrement positif.

Situation simplifiée du système bancaire comorien

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	2010	2011	2012	2013	Passif	2010	2011	2012	2013
Opérations de trésorerie et interbancaires	25 555	32 536	36 640	34 103	Opérations de trésorerie et interbancaires	3 578	2 973	2 988	2 936
Crédits nets	39 010	37 204	42 012	47 819	Dépôts	53 009	58 571	69 480	71 739
Douteux	5 138	6 286	8 504	9 400					
Provisions	3 137	3 607	5 647	5 578					
Opérations sur titres et diverses	4 299	5 189	3 558	3 407	Opérations sur titres et diverses	2 823	3 038	3 137	3 214
Immobilisations nettes	4 228	4 717	5 553	5 422	Fonds propres	12 433	13 839	12 404	11 120
Autres (charges de l'exercice...)	1 298	808	577	567	Autres (produits exercice)	2 546	2 033	331	2 328
Total	74 390	80 454	88 340	91 317	Total	74 390	80 454	88 340	91 317

Source : BCC.

Le système bancaire des Comores reste cependant très fragile. La qualité du portefeuille de crédits est demeurée dégradée, avec un taux de créances douteuses représentant 16,4 % de l'encours brut de crédit, après 16,8 % en 2012. Le taux de provisionnement de ces créances a en outre évolué défavorablement : 59,3 % des créances douteuses brutes étaient ainsi couvertes par des provisions à fin décembre 2013 (contre 66,4 % à fin 2012).

Par ailleurs, l'existence d'établissements en difficulté et en infraction à la réglementation prudentielle rappelle que le renforcement du dispositif de contrôle bancaire doit continuer à constituer une priorité pour la Banque centrale.

Les institutions de microfinance jouent un rôle important dans le système financier comorien : elles représentent 33,5 % du total des dépôts collectés (contre 41,2 % pour les banques et 25,3 % pour les établissements financiers) et 31,4 % des encours de crédit (contre 52,3 % pour les banques et 16,3 % pour les établissements financiers). Le secteur de la microfinance subit toutefois le contrecoup d'une décennie de croissance accélérée et insuffisamment maîtrisée, comme l'illustrent les difficultés rencontrées récemment par certains réseaux.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la Banque centrale des Comores (juin 2014), l'économie comorienne

devrait enregistrer une consolidation de sa croissance en 2014, avec une hausse attendue du PIB réel autour de 3,9 %, après 3,5 % en 2013. Cette croissance devrait se réaliser dans un contexte de maîtrise de l'évolution du niveau général des prix, le taux d'inflation étant projeté à 3,0 % en moyenne annuelle.

L'activité serait principalement soutenue par le développement des infrastructures de base, notamment dans les secteurs de la pêche (réhabilitation et construction de nouveaux ports), du tourisme et de l'hôtellerie. Le gouvernement entend inscrire le développement des infrastructures routières et portuaires au centre de son programme de développement économique pour la période 2015-2019. Dans ce cadre, un premier accord bilatéral avec le sultanat d'Oman a été approuvé en janvier 2014, les financements prévus (d'un montant total de 10 millions de dollars) devant être principalement consacrés aux infrastructures.

Le maintien à des niveaux élevés des flux d'aide extérieure et des envois de fonds de la diaspora ainsi que les nouvelles marges budgétaires dégagées suite à l'atteinte du point d'achèvement PPTE devraient constituer d'importants facteurs de soutien de la croissance. Par ailleurs, la poursuite de la coopération avec le Fonds monétaire international, dans le cadre d'un nouveau programme triennal en cours de préparation, est indispensable pour préserver et consolider la stabilité macroéconomique retrouvée, accompagner le nécessaire assainissement du climat des affaires et attirer de nouveaux flux d'investissements extérieurs.

5

ANNEXES

ANNEXE 1

Situation de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

(en millions de francs CFA (XOF))

Actif	31 décembre 2012	31 décembre 2013	Passif	31 décembre 2012	31 décembre 2013
Avoirs en or	1 001 970	708 397	Billets et monnaies	4 381 130	4 775 571
Fond monétaire international	631 927	718 630	Banques et institutions étrangères	76 320	74 459
Position de réserve	24 505	23 683	Banques et institutions communes de l'Union	359 718	382 220
DTS détenus	607 422	694 947	Établissements de crédit	977 251	1 121 504
Avoirs en monnaies étrangères	5 458 912	5 200 244	Trésors nationaux et autres comptables publics	834 513	809 594
Compte d'opérations	3 002 620	2 739 629	Autres comptes de dépôts	82 930	68 438
Correspondants dans la Zone	23 059	62 031	Transferts à exécuter	6 307	64 485
Correspondants en dehors de la Zone	52 647	11 553	Transferts UMOA-extérieur émis	1 605	64 477
Bons d'institutions financières	2 326 373	2 302 230	Transferts extérieurs-UMOA reçus	18	8
Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest	4 483	4 313	Dispositions inter-UMOA émises	737	0
Billets étrangers	17 883	36 368	Dispositions internes émises	3 947	0
Créances rattachées (intérêts courus)	31 846	44 120	Engagements en monnaies étrangères	9 721	9 180
Créances sur les banques et établissements financiers	1 050 745	1 726 613	FMI	1 445 752	1 484 647
Créances sur les Trésors nationaux	879 307	825 973	Recours au crédit du Fonds	819 668	884 617
Découvert en compte courant	192 504	185 585	Allocations de DTS	626 084	600 030
Titres d'État, concours adossés aux DTS et consolidations	490 234	426 817	Provisions pour risques	59 485	62 881
Créances rattachées	53 495	60 137	Comptes d'ordre et divers	1 117 471	860 809
Créances financières sur Trésors nationaux	143 074	153 433	Capital et réserves	1 016 274	1 091 206
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	833 502	927 288			
FMI	801 219	901 662			
Autres concours	32 283	25 626			
Immobilisations	361 258	455 242			
Autres actifs	149 249	242 607			
Total	10 366 870	10 804 994	Total	10 366 870	10 804 994

ANNEXE 2

Situation de la Banque des États de l'Afrique Centrale

(en millions de francs CFA (XAF))

Actif	31 décembre 2012	31 décembre 2013	Passif	31 décembre 2012	31 décembre 2013
Disponibilités extérieures à vue	6 825 545	4 975 005	Billets et monnaies en circulation	2 570 871	2 771 359
Billets et monnaies	21 613	9 870			
Correspondants	- 9 220	- 9 227	Trésors et comptes publics nationaux	2 975 911	3 364 632
Trésor français	6 813 152	4 974 362	Comptes courants	550 376	1 265 039
Autres avoirs en devises convertibles	1 693 389	3 503 786	Fonds de stabilisation des recettes budgétaires	544 438	372 629
Encaisse or	149 332	102 405	Fonds de réserves pour les générations futures	1 299 943	1 311 716
Opérations avec le FMI	286 686	274 237	Dépôts spéciaux	581 154	415 248
Quote-part en devises	99 999	95 838	Banques et institutions financières	3 462 505	2 792 560
Avoirs en DTS	186 687	178 399	Banques et institutions étrangères	96 547	91 684
Créances sur les Trésors nationaux	560 920	561 131	Banques et institutions financières de la Zone	3 365 958	2 700 876
Avances en comptes courants	475 320	473 055	Autres comptes courants	79 125	109 416
Avances exceptionnelles	5 017	4 859	FMI-allocations de DTS	414 453	397 206
Crédits à l'économie consolidés sur les États	80 583	83 217	Emprunts et dettes à long et moyen terme	10 513	10 617
Contrepartie des allocations de DTS versées aux États	168 598	161 582	Provisions	14 838	10 983
Créances sur les banques	10 794	15 880	Report à nouveau	0	0
Concours du marché monétaire	5 280	7 885	Réserves	331 178	296 701
Avances sur effets à moyen terme	5 514	7 995	Capital et prime d'augmentation	91 507	91 507
Valeurs immobilisées	239 423	250 747	Créditeurs divers	16 746	41 601
Autres actifs : stocks de billets et monnaies non émis	37 585	42 271	Comptes de régularisation passif	10 077	4 139
FMI-ajustements	19 102	16 755	Compte de résultat	17 951	18 048
Débiteurs divers	4 301	4 970	Total	9 995 675	9 908 769
Total	9 995 675	9 908 769			

ANNEXE 3

Situation de la Banque centrale des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	31 décembre 2012	31 décembre 2013	Passif	31 décembre 2012	31 décembre 2013
Avoirs en or	394	272	Billets et pièces en circulation	24 456	23 912
Avoirs en devises	65 524	53 584	Engagements en devises	149	174
Caisse en devises	2 670	5 538	Relations avec le FMI	15 226	16 305
Compte en devises	62 855	48 046	Allocations de DTS	4 877	4 674
Relations avec le FMI	11 612	12 843	Emprunts FMI	5 572	7 052
Avoirs en DTS	6 508	7 951	Comptes du FMI	4 777	4 579
Quote-part FMI	5 105	4 892	Comptes des banques résidentes	28 626	21 230
Créances sur les banques	0	0	Comptes du Trésor et des entreprises publiques	11 650	9 702
Créances sur le Trésor	13 114	14 980	Autres dépôts	36	37
Avance à l'État	6 662	7 064	Comptes de régularisation	608	581
Prêt FMI	5 572	7 052	Capitaux propres	13 259	13 183
Allocations DTS utilisées	411	394	Capital	3 000	3 000
Prêt portage actions BDC	469	469	Fonds de dotation en capital	341	341
Autres créances	823	874	Réserves	9 153	9 016
Comptes de régularisation et divers	69	226	Provisions	126	204
Actifs immobilisés	2 702	2 621	Subventions d'investissement	258	242
Titres de participation	50	50	Écart de réévaluation	380	380
			Résultat de l'exercice	279	324
Total	94 290	85 449	Total	94 289	85 449

ANNEXE 4

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A

ABS	Asset-backed securities
ACE	Africa Coast to Europe
AFD	Agence française de développement
AGMN	Anguille Marine Nord (Gabon)
AIC	Association interprofessionnelle du coton (Bénin)
AID	Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale
ALUCAM	Compagnie camerounaise de l'aluminium
ANIF	Agence nationale d'investigation financière (Afrique centrale)
ANSAT	Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
ASS	Afrique subsaharienne
AUPC	Aide d'urgence post-conflit
AVD	Analyse de viabilité de la dette

B

BAC	Banque agricole et commerciale (Tchad)
BAfD	Banque africaine de développement
BANGE	Banco nacional de Guinea Ecuatorial
BAO	Banco da África Ocidental (Guinée Bissau)
BCC	Banque centrale des Comores
BCC	Banque commerciale du Chari (Tchad)
BCE	Banque centrale européenne
BCH	Banque Congolaise de l'Habitat
BCI	Banque Commerciale Internationale
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique Centrale
BDC	Banque de développement des Comores
BDU	Banco da União (Guinée Bissau)
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BFA	Banque pour le financement de l'agriculture
BFC	Banque fédérale du commerce (Comores)
BGD	Banque gabonaise de développement
BGFI	Banque Gabonaise et Française Internationale
BHCI	Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire
BHG	Banque de l'habitat du Gabon
BIA	Banque Internationale pour l'Afrique
BIC C	Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (groupe BNP Paribas)
BICIG	Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon
BID	Banque interaméricaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BNI	Banque nationale d'investissement (Côte d'Ivoire)

BOA	Bank of Africa
BOAD	Banque ouest africaine de développement
BPC	Banque Postale du Congo
BPMC	Banque Populaire Maroc-Centrafricaine
BRI	Banque des règlements internationaux
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
BRS	Banque régionale de solidarité
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan)
BSIC	Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce
BTA	Bon du Trésor assimilable
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l'industrie
BTD	Banque togolaise pour le développement
BTP	Bâtiment et travaux publics
BVMAC	Bourse des valeurs mobilières d'Afrique Centrale (Libreville)

C

C2D	Contrat de désendettement et de développement
CAB	Central African Backbone
CAD	Comité d'aide au développement. Le CAD regroupe vingt-deux pays de l'OCDE qui mènent des actions en faveur des pays en développement.
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CAN	Coupe d'Afrique des nations
CBAO	Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest
CBCA	Commercial Bank Centrafrique
CBI	Coris Bank International
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CBT	Commercial Bank Tchad
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CCIC	Comité consultatif international du coton
CCIC	Conseil interprofessionnel du cacao et du café (Cameroun)
CDC	Cameroon Development Corporation
CEA	Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CENTIF	Cellule nationale de traitement des informations financières (Afrique de l'Ouest)
CFA (XOF)	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
CFA (XAF)	Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale (CEMAC)
CFHEC	China First Highway Engineering Company Ltd
CHEC	China Harbour Engineering Company Ltd (entreprise chinoise opérant au Cameroun)

ANNEXES

Sigles et abréviations

CICMHZ	Compagnie industrielle et commerciale des mines Huazhou (entreprise chinoise opérant au Gabon)
CIMENCAM	Cimenteries du Cameroun
CIPRES	Conférence interafricaine de prévoyance sociale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CLAB	Comité de liaison anti-blanchiment
CLSP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CMCA	Crédit mutuel de Centrafrique
CMEC	China National Machinery & Equipment Import & Export Corporation (entreprise chinoise opérant au Gabon)
CMFN	Comité monétaire et financier national
CMU	Couverture maladie universelle
CNCE	Caisse nationale des caisses d'épargne
CNODC	China National Oil and Gas Exploration and Development Corp (entreprise chinoise opérant au Niger)
CNPC	China National Petroleum Corporation (entreprise chinoise opérant au Niger)
CNPCIC	China National Petroleum Corporation International Chad
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COBAC	Commission bancaire d'Afrique Centrale (CEMAC)
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Common Market in Eastern and Southern Africa
COMIBEL	Compagnie minière de Belinga (Gabon)
COSUMAF	Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale
COTCO	Cameroon Oil Transportation Company
CPLP	Communauté des pays de langue portugaise
CPM	Comité de politique monétaire
CPU	Cocoa Processing Unit (Cameroun)
CRCT	Cellule de règlement et de conservation des titres
CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers
CRF	Cellule de renseignements financiers
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CVD	Cadre de viabilité de la dette

D

DCT	Diamant Cement Togo
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DSX	Douala Stock Exchange (Bourse de Douala)
DTS	Droit de tirage spécial

E

EITI	Extractive industries transparency initiative
EIU	Economist intelligence unit
EMF	Établissement de microfinance
EONIA	Euro overnight index average –Taux moyen interbancaire sur l'euro au jour le jour

F

FAD	Fonds africain de développement
FAO	Food and Agriculture Organization (Nations Unies)
FBCF	Formation brute de capital fixe
FC	Franc comorien (KMF)
FCE	Facilité de protection contre les chocs exogènes
FCR	Facilité de crédit rapide
FEC	Facilité élargie de crédit
FED	Fonds européen de développement
FILSAH	Filature du Sahel (société burkinabè)
FLNG	Floating liquefied natural gas
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Free on board
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF)

G – H

GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale
GAFI	Groupe d'action financière
GIABA	Groupe intergouvernemental anti-blanchiment en Afrique (Afrique de l'Ouest)
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GOC	Gabon Oil Company
HIPC	Heavily indebted poor countries (sigle français : PPTE)

I – J

IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale (sigle anglais : MDRI)
ICCO	International Cocoa Organization
ICO	International Coffee Organization
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissements directs étrangers
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
IEOM	Institut d'émission d'outre-mer
IFD	Institutions financières décentralisées
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IMIC	International Mining and Infrastructure Corporation (Cameroun)
INS	Institut national de la statistique
IPC	Indice des prix à la consommation
ISN	Interim strategy note
ISO	International Sugar Organization
ISPE	Instrument de soutien à la politique économique
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives

K – L

KMF	Franc comorien
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
LCB	La congolaise de banque
LEA	Ligue des États arabes

M – N

MCA	Millenium challenge account
MECK	Mutuelles d'épargne et de crédit Comores
MG	Mégawatt
MIRAP	Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation
MISCA	Mission internationale de soutien à la Centrafrique
MPS	Mouvement patriotique du salut (Tchad)
NEPAD	New Partnership for Africa's Development (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)
NSI	Note de stratégie intérimaire

O

OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OFID	OPEC Fund for International Development
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation non gouvernementale
ONICOR	Office national pour l'importation et la commercialisation du riz (Union des Comores)
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEC	Organization of the Petroleum Exporting Countries (sigle français : OPEP)
OTA	Obligation du Trésor assimilable
OTR	Office togolais de recettes

P – Q – R

PAC	Port autonome de Cotonou
PACOM	Programme d'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise
PAL	Port autonome de Lomé
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations Unies
PAN	Plan d'action national
PAPN	Port autonome de Pointe-Noire
PASAC	Programme agricole de sécurité alimentaire et de croissance
PAZF	Pays africains de la Zone franc
PCP	Politique européenne commune de la pêche
PCT	Parti congolais du travail
PDG	Parti démocratique gabonais
PDGE	Parti démocratique de Guinée équatoriale
PED	Pays en développement
PHB	Plantation du Haut Penja (filiale de la Compagnie fruitière)
PIB	Produit intérieur brut
PND	Plan national de développement (Congo)
PNDES	Plan national de développement économique et social (Guinée équatoriale)
PNG	Position nette débitrice des gouvernements
PNIA	Plan national d'investissement agricole

PNRMN	Programme national de restructuration et de mise à niveau
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariats public-privé
PPTE	Pays pauvre très endetté (en anglais : HIPC)
PRGF	Poverty reduction and growth facility (sigle français : FRPC)
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper (sigle français : CSLP)
PRODIAG	Projet de développement et d'investissement agricole (Gabon)
PROPARCO	Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale de l'AFD)
PSE	Plan Sénégal émergent
RCA	République centrafricaine
RCI	République de Côte d'Ivoire
RDC	République démocratique du Congo
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple camerounais
RNB	Revenu national brut
RNPC	Régie nationale des palmeraies du Congo
RPM	Rassemblement pour le Mali

S

SADC	Southern African Development Community
SANDUK	Établissements de micro-crédit (Comores)
SAR	Société Africaine de Raffinage (Sénégal)
SARIS	Société agricole et de raffinage industrielle du sucre
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SCAPE	Stratégie nationale de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Togo)
SDL	Sundance Resources Ltd (entreprise australienne opérant au Cameroun, au Gabon et au Congo)
SEGUCE	Société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo
SEMC	Société des eaux minérales du Cameroun
SENELEC	Société nationale d'électricité (Sénégal)
SFI	Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale
SGBGE	Société générale de banques en Guinée équatoriale
SGT	Société générale Tchad
SID	Société islamique pour le développement du secteur privé (filiale de la BID)
SMIG	Salaires minimum interprofessionnel garanti
SML	Société des Mines du Liptako (Niger)
SMP	Staff monitored program
SNBG	Société nationale des bois du Gabon
SNI	Stratégie nationale d'industrialisation (Gabon)
SNPC	Société nationale des pétroles du Congo
SNPT	Société nouvelle des phosphates du Togo
SNPSF	Société nationale des postes et des services financiers (Comores)
SOCAPALM	Société camerounaise des palmeraies
SODIAC	Société de développement des infrastructures aéroportuaires de Centrafrique
SOMAIR	Société minière de l'Air (Niger)
SORAZ	Société de raffinage de Zinder (Niger)
SOPCO	Société des postes et de l'épargne du Congo
SOTELMA	Société des télécommunications du Mali

ANNEXES

Sigles et abréviations

SRF	Service de renseignements financiers (Comores)
SRFP	Stratégie de renforcement des finances publiques (Burkina Faso)
SVT	Spécialiste en valeurs du trésor

T

TPB	Taux de pénalité des banques (BEAC)
TCM	Taux créditeur minimum (BEAC)
TCN	Titres de créances négociables
TDM	Taux débiteur maximum (BEAC)
TEG	Taux effectif global
TIAO	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC)
TIPP	Taux d'intérêt des prises en pension (BEAC)
TISP	Taux d'intérêt sur les placements (BEAC)
TISPP₀	Taux d'intérêt sur placement public au titre du fonds de réserve pour les générations futures (BEAC)
TISPP₁	Taux d'intérêt sur placement public au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (BEAC)
TISPP₂	Taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux (BEAC)
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TOTCO	Tchad Oil Transportation Company
TPB	Taux de pénalité aux banques (BEAC)

U - V - W

UA	Union africaine
UBA	United Bank of Africa
UE	Union européenne
UEAC	Union économique de l'Afrique centrale
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UGB	Union gabonaise de banque
UMA	Union du Maghreb arabe
UMAC	Union monétaire d'Afrique centrale
UMOA	Union monétaire ouest africaine
UTB	Union togolaise de banque
VAN	Valeur actualisée nette
WACS	West African Cable System

X - Y - Z

XAF	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC)
XOF	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
ZES	Zone économique spéciale
ZF	Zone franc
ZMAO	Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest

ANNEXE 5

INSTITUTS D'ÉMISSION ET MONNAIES DES PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

	Institut d'émission	Monnaie	Parité avec l'euro (parité avec le franc français pour mémoire)
France métropolitaine Monaco	Banque de France	Euro (EUR)	1 EUR = 6,55957 FRF ^{a)}
Guadeloupe Guyane Martinique Mayotte Réunion Saint-Barthélemy Saint-Martin Saint-Pierre-et-Miquelon	Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), correspondant de la Banque de France	Euro (EUR)	
Nouvelle-Calédonie Polynésie française Wallis et Futuna	Institut d'émission d'outre-mer (IEOM)	Franc CFP (XPF)	1 000 XPF = 8,38 EUR (1 XPF = 0,055 FRF)
Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Mali Niger Sénégal Togo	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Franc CFA ^{b)} (XOF)	1 EUR = 655,957 XOF (1 XOF = 0,01 FRF) ^{c)}
Cameroun Centrafrique Congo Gabon Guinée équatoriale Tchad	Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)	Franc CFA ^{d)} (XAF)	1 EUR = 655,957 XAF (1 XAF = 0,01 FRF) ^{c)}
Union des Comores	Banque Centrale des Comores (BCC)	Franc comorien (KMF)	1 EUR = 491,96775 KMF (1 KMF = 0,0133 FRF) ^{c)}

a) Depuis le 1^{er} janvier 1999.

b) Franc de la Communauté financière africaine.

c) Nouvelle parité depuis le 12 janvier 1994.

d) Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale.

Le Rapport annuel de la Zone franc est en libre téléchargement sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr).

Une version imprimée peut être obtenue gratuitement, jusqu'à épuisement du stock, sur simple demande (cf. adresse ci-contre).

La Banque de France se réserve le droit de suspendre le service de la diffusion et de restreindre le nombre de copies attribuées par personne.

Comité monétaire de la Zone franc

Secrétariat Banque de France
Service de la Zone franc
et du Financement du Développement
049-1466
75049 Paris cedex 01

Ont participé à la rédaction de ce rapport :
Julien Acalin, Emilie Debels, Samuel Diop, Luc Jacolin,
Jacques Legrand, Françoise Magnan-Marionnet,
Régine Monfront, Sandrine Munoz, Emmanuel Rocher

Éditeur

Banque de France
39, rue Croix des Petits-Champs
75001 Paris

Directeur de la publication

Marc-Olivier Strauss-Kahn

Rédaction en chef

Luc Jacolin, Emmanuel Rocher

Maquettiste

Nicolas Besson

Réalisation

Direction de la Communication
Service des Publications économiques

Version papier

Service de la Documentation et des Relations
avec le public de la Banque de France
07-1397
75049 Paris Cedex 01
Téléphone : +1 42 92 39 08
Télécopie : +1 42 92 39 40

Impression

NAVIS, Paris

Dépôt légal

Octobre 2014

Internet

www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc.html

